



PER BR 140 .R42 v.21-22

Revue de l'Orient chr etien



MAY 22 1956
THEOLOGICAL SEMIN

✓
REVUE
DE
L'ORIENT CHRÉTIEN

DIRIGÉE

Par R. GRAFFIN et F. NAU

TROISIÈME SÉRIE

Tome I (XXI)

21^e volume. — 1918-1919



LETTRE DE SA SAINTETÉ BENOIT XV

A NOTRE TRÈS CHER FILS

RENÉ GRAFFIN

PRÉLAT DE NOTRE MAISON

CONSULTEUR DE LA CONGRÉGATION POUR LES ÉGLISES ORIENTALES

CHER FILS,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

A l'occasion de la publication du premier numéro de la 21^e année de la *Revue de l'Orient chrétien*, il Nous plaît de rappeler que Notre prédécesseur, le pape Léon XIII, d'illustre mémoire, voulant faire mieux connaître les littératures chrétiennes qui sont la gloire et l'honneur des Églises Orientales, et attirer sur elles l'attention du monde savant, fonda cette importante Revue, sur la demande que vous lui fîtes présenter alors, par l'intermédiaire de S. É. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Nous avons pour bien agréable de reconnaître que la *Revue de l'Orient chrétien*, fidèle avant tout au respect de la vérité, a été à la hauteur de sa tâche. et Nous constatons avec satisfaction l'estime et la considération dont elle jouit dans le monde de la science; aussi Nous avons

tenu à lui accorder tous les encouragements susceptibles d'assurer son plus complet développement.

Nous voulons également exprimer publiquement Notre désir de voir se continuer la publication de la *Patrologie Syriacque* et de la *Patrologie Orientale*.

L'ensemble du programme de ces deux collections de documents, l'importance des textes qui y ont déjà été publiés et traduits, le recours continuels aux manuscrits que les procédés de reproduction employés ont rendu facile — mérites auxquels il faut ajouter celui de la beauté de l'impression — Nous sont un sûr garant du service éminent que les éditions de textes, auxquelles vous vous appliquez ainsi depuis plus de trente années, peuvent rendre aux Églises Orientales. Ce désir répond d'ailleurs à Notre spéciale sollicitude pour ces mêmes Églises d'Orient, auxquelles Nous ne cessons de Nous intéresser de la façon la plus active et la plus pressante.

En témoignage de Notre paternelle bienveillance, et comme gage des faveurs divines sur votre œuvre, Nous vous accordons de tout cœur à Vous, cher Fils, et à vos collaborateurs, la Bénédiction Apostolique.

Rome, du Vatican, en la fête de saint Grégoire de Nazianze, le 9 mai 1919.

BENEDICTUS PP. XV.

CANONS PÉNITENTIELS

C'est au manuscrit Orient. 793 du British Museum (1) que nous avons demandé le texte des *Canons pénitentiels* qui suivent. Ces mêmes Canons se trouvent aussi dans le ms. Orient. 794, mais nous n'avons pas eu ce texte à notre disposition. Le Catalogue de Wright indique encore deux manuscrits qui contiennent des *Penitential Canons of our Lord to S. Peter*; ce sont les mss. Orient. 795 et 796. Nous ne savons s'il s'agit du même texte. Il nous semble, tout au moins pour le dernier, d'après le nombre des pages et le nombre des colonnes à la page, que, s'il donne le même document, le texte en doit être plus court que celui que nous éditons. A notre demande, Monseigneur Graffin avait bien voulu nous envoyer les photographies du ms. 103 du fonds d'Abbadie, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Nous désirions comparer à nos *Canons pénitentiels* un *Rituel de la pénitence donné à Saint Pierre par Notre-Seigneur au jour de son Ascension* (2). Nous avons été trompé par le titre de l'ouvrage et nous nous sommes trouvé en présence d'un écrit totalement étranger à l'autre. Nous nous sommes donc limité au texte du ms. 793. Du reste, ainsi que nous l'avons déjà noté ailleurs, ce manuscrit a été copié avec soin et les textes assez nombreux, qu'on lui a déjà empruntés, sont d'une correction plus grande peut-être que de coutume.

(1) WRIGHT, *Catalogue of ethiopic manuscripts in the British Museum*, n°s CCCLIX, CCCLX, CCCLXI, CCCLXII.

(2) CHAINE, *Catalogue des mss. éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie*, n° 103.

TEXTE ÉTHIOPIEN

(Fol. 107 r° b) አብስጢጦስ : ቀኖና : በእንተ : ንስሐ : ትምህርት : ዘተሠርዓ : እምነብ : እግዚአብሔር : እግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ ።

ወተስእሎ : ጴጥሮስ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : እምድኅረ : ተንሥኦ : እሙታን : በደብረ : ዘይት : ወይቤሎ : ሊቅ : ንግረነ : ወመሀረነ : ወአምረነ : ሥርዓተ : ንስሐ : በዘይደሎ : ከመ : ንንግር : ወንምህር : ለሕዝብ : ትምህርተ : ሕይወት : ወናግብአሙ : ውስተ : አእምሮ : ጻድቅ : ዘበአማን : ወአውሥኦ : እግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ ። ወይቤሎ : ኦጴጥሮስ : ረድእ : ቡሩክ : ኅሩይ : ወሥሙር : ንጹሕ : በአማን : አንተ : ከከተሕ : ወዓምድ : ጽኑዕ : ዘኢያንቀለቅል : ወመሠረተ : ሃይማኖት : ዘኢይትበተክ ። ኦጴጥሮስ : አንተ : ከከተሕ : ወዲበ : ዛቲ : ከከተሕ : አሐንባ : ለቤተ : ክርስቲያንዩ : ወአሁበክ : መራኅተ : ዘመንግሥተ : ሰማያት : ዘዓሰርክ : በምድር : ይኩን : አሰረ : በሰማያት : ወዘፈታሕክ : በምድር : ይኩን : ፍቱሐ : በሰማያት ። ኦጴጥሮስ : አንተ : ኩን : ኖላዌ : አባግዕዩ : ወመምህረ : ለኢኃዊክ : ሐዋርያት : ወመዓዶሙ : ነገረ : ሕይወት : በህሉና : እግዚአብሔር : ወበፍናዋተ : መንፈስ : ቅዱስ ። ኦጴጥሮስ : አንተ : ኩን : ሊቀ : ወመርሀ : ለኢኃዊክ : ሐዋርያት :

ስብኩ : ወንግሩ : ወመሀሩ : ለሕዝብ : ወለአሕዛብ : ነገረ : ሕይወት : በ፩ቃል : በሉ : ቀርበት : ኅቤክሙ : መንግሥተ : እግዚአብሔር : ድውያነ : ፈውሱ : ወአጋንንተ : አውጽኦ : እለ : ለምጽ : አንጽሐ : ወምውታነ : አንሥኦ : በጸጋ : ዘነሣእክሙ : በጸጋ : ሀቡ ። ኢታጥርዩ : ለክሙ : ወርቀ : ወብሩረ : ወኢዐሪቀ : ውስተ : ቅናውቲክሙ : ወኢዓሣዕነ : ወኢአልባሰ : ፪ተ : ዘእ (Fol. 107 r° c) ንበለ : በትር : ባሕቲታ ። ወሶበ : ትበውው : ውስተ : ቤት : በሉ : ሰላም : ለዝንቲ : ቤት : ወለእመቦ : ህዩ : ውሉደ : ብርሃን : ወሰላም : ያዕርፍ : ሰላምክሙ : ላዕሌሁ : ወእመስ : ኢይደልዎ : ሰላምክሙ : ላዕሌክሙ : ትግባዕ :

አኖሎተ : አባግዕ : ወሠራዕያነ : ሕግ : ሥርዑ : ወሐግጉ : ከሎ : በዘይደሎ : ወአእምንዎሙ : በአማኒ : አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ : ወበቅድስት : ሥላሴ ። ወእምድኅረ : አምኑ :

ወገብኡ ፡ ጎበ ፡ እግአዚብሔር ፡ ወኃደጉ ፡ ዘቀዳሚ ፡ ምግባሮሙ ፡
 አጥምቅዎሙ ፡ በህሉና ፡ ስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅ
 ዱስ ፡ ወከመዝ ፡ ካዕበ ፡ እምድሃረ ፡ ተጠምቁ ፡ ጎልቀዎሙ ፡
 ምስለ ፡ አባግዓ ፡ መርዔቱ ፡ ለክርስቶስ ፡ ወእምድሃረ ፡ ተጎለቁ ፡
 ምስለ ፡ አባግዕ ፡ ኢየሐልዩ ፡ ባዕደ ፡ አምላክ ፡ ወኢይሐሩ ፡ በፍ
 ናዋተ ፡ ሰይጣን ፡ አላ ፡ ይትዓቀብ ፡ ከመ ፡ ኢይደቁ ፡ ውስተ ፡ መ
 ሥገርቱ ፡ ለሰይጣን ፡ ወእመሰ ፡ አስሐቶሙ ፡ ውእቱ ፡ ዲያብሎስ ፡
 በሮሙ ፡ ወአድኃዎሙ ፡ እምፍኖቶሙ ፡ ወአውደቆሙ ፡ ውስተ ፡
 መሥገርቱ ፡ እኩይ ፡ ኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ፍጡነ ፡ አግብዎሙ ፡
 ውስተ ፡ ንስሐ ፡ ወኢትትሐየይዎሙ ፡ ወኢትጎድግዎሙ ፡ ይኩኑ ፡
 ዌዋ ፡ ለዲያብሎስ ፡ ወኢትጎድግዎሙ ፡ ይሙቱ ፡ በኃጢአቶሙ ፡
 እስመ ፡ በእንተ ፡ ኃጥኣን ፡ መጻእኩ ፡ አነ ፡ ውስተ ፡ ዓለም ፡ ከ
 መ ፡ እኩን ፡ ቤዛሁ ፡ ወእፀር ፡ ኃጢአቶሙ ፡

አሐዋርያትዩ ፡ ቅዱሳን ፡ ወላዕካንዩ ፡ ጎሩያን ፡ ወሥሙራን ፡ ረ
 ዓይዎሙ ፡ ለአባግዓ ፡ መርዔትዩ ፡ ወኢትጎድግዎሙ ፡ ለኃጥኣን ፡
 ይሙቱ ፡ በኃጢአቶሙ ፡ እስመ ፡ በእንተአሠሙ ፡ ወረድኩ ፡ እም
 ሰማይ ፡ አነ ፡ ዲበ ፡ ምድር ፡ ወተሠገው (Fol. 107 v^o a) ኩ ፡ ውስ
 ተ ፡ ከርሠ ፡ ድንግል ፡ ወተፀወርኩ ፡ ሸአውራኃ ፡ በቀዳሚ ፡ ሥርዓ
 ት ፡ ወጻእኩ ፡ አነ ፡ እምከርሠ ፡ ድንግል ፡ ወተወለድኩ ፡ ወከን
 ኩ ፡ ከመ ፡ ሕፃን ፡ ወጠበውኩ ፡ ሐሊበ ፡ እምዩ ፡ ወተሐፀንኩ ፡ ወ
 ልህቁ ፡ በአምጣነ ፡ ብእሲ ፡ ወአንሶሰውኩ ፡ በአምሳለ ፡ ሰብእ ፡ ከ
 ማሆሙ ፡ ወተመሰልኩ ፡ በአርአያሆሙ ፡ ወኹሎ ፡ ግብረ ፡ ሰብእ ፡
 አርአይኩ ፡ ዘእንበለ ፡ ኃጢአት ፡ ወሙስና ፡ ዘኹሎ ፡ ገበርኩ ፡ በእ
 ንተ ፡ አፍቅሮተ ፡ ሰብእ ፡ ከመ ፡ አድኅኖሙ ፡ እምኃጢአቶሙ ፡
 ወጌጋዮሙ ፡

ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳት ፡ ኪያዩ ፡ ተመሰሉ ፡ ወአድኅንዎሙ ፡ ለሰብ
 እ ፡ እምኃጢአቶሙ ፡ ወአግብእዎሙ ፡ በንስሐ ፡ ከመ ፡ ኢይኩ
 ኑ ፡ ዌዋ ፡ ለዲያብሎስ ፡ እስመ ፡ ሞትኩ ፡ ወተዕዕልኩ ፡ በእንተአ
 ሆሙ ፡ ወተንሣእኩ ፡ በሣልስት ፡ ዕለት ፡ ከመ ፡ አርእዮሙ ፡ አር
 አያ ፡ ትንሣኤ ፡ ዘይከውን ፡ በደኃሪት ፡ ዕለት ፡ ኦኤጲስ ፡ ቆጶሳ
 ት ፡ ዘንተ ፡ ኹሎ ፡ ከንኩ ፡ ወተፀዕልኩ ፡ በእንተ ፡ ውሉደ ፡ አዳ
 ም ፡ ቀዳሚ ፡ ተግባረ ፡ እደውዩ ፡ ወተቤዘውክዎሙ ፡ እምግብርና
 ት ፡ ውስተ ፡ ግዕዝን ፡ እስመ ፡ አነ ፡ ተመሰልኩ ፡ በአምሳለ ፡ ገብ

ር : በእንቲአሆሙ : ወረከብኩ : ጽኢለተ : ወኃሣረ : ወመርገመ :
ከመ : አድኅኖሙ : እምእደ : ጸላሂ : ፀርሙ ።

ወይእዚኒ : አክርድኢትየ : ቅዱሳን : ኪያየ : ተመሰሉ : ወሀብዎ
ሙ : ለሰብእ : ስርየተ : ኃጢአቶሙ : ወአግብዕዎሙ : በንስሐ :
ወአግሳሥዎሙ : እመሥገርተ : ሞተ : ውስተ : መሥገርተ : ጽድ-
ቅ ። ኦሐዋርያትየ : ቅዱሳን : አነ : ሄምኩክሙ : ወኃረይኩክ
ሙ : ወሰመይኩክሙ : ትኩኑ : መሠግራኑ : ሰብእ ። ኦኤጲስ : ቆ
ጳሳት : ሠራዕያን : ሕግ : ወትንግርዎሙ : (Fol. 107 v° b) ለእለ :
እምድኅረክሙ : ኤጲስ : ቆጳሳት : ቀሳውስት : ወዲያቆናት : ይዕ
ቀብዎሙ : ለሕዝብ : ወያጽንእዎሙ : በትምህርተ : ጽድቅ : ወይ
ርአይዎሙ : በሠናይ : ምግባር : ወበህሉና : መንፈስ : ቅዱስ ።
ወከመዝ : ይምህርዎሙ : በፍኖተ : ጽድቅ : ይንበሩ ። ወእምዝ :
ያጥምቅዎሙ : በህሉና : አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ ። ወ
እምድኅረ : አጥመቅዎሙ : እመቦ : ዘአበሰ : ወስሕተ : ወሖረ : በ
ምክረ : ጸላኢ : ወእመቦ : ብእሲ : አው : ብእሲት : ወጉብሩ : ኃ
ጢአተ : እመሂ : በአእምሮ : ወእመሂ : ዘእንበለ : አእምሮ : አግ
ብዕዎሙ : ወኢተሀብዎሙ : ሄዋ : ለሰይጣን ። ወፍናዋተ : ሕይ
ወትሰ : ዘዘዚአሁ : ውእቱ : ወገቢረ : ኃጢአትኒ : ዘዘዚአሁ : ው
እቱ : በዘይስሕት : በዝሙት : በሐዊረ : ብእሲተ : ብእሲ ። ወቦ :
ዘይስሕት : በቀቲለ : ብእሲ : ካልዕ ። ወቦ : ዘይስሕት : በአምል
ኮ : ወበአጣዕዎ : ኀበ : ባዕዳን : አማልክት ። ወቦ : ዘይስሕት : በ
ሐስዎ : ስምዕ : ላዕለ : ካልኡ ። ውብዙኅ : ውእቱ : ምግባራተ :
ኃጢአት : ወፍናዋተሁ : ለሰይጣን :

ወአንትሙስ : ኦኤጲስ : ቆጳሳት : ኢትኅደግዎሙ : ይደቁ : ለ
ውሉደ : ሰብእ : በዝ : ነሉ : ኃጢአት : ዘጉብሩ ። አነ : እትኃሠ
ሥ : እምኔክሙ : ኦአምህርተ : ዕውራን : ወሐናጽያን : ሕንጹ :
በዘይሠምር : እግዚአብሔር : ከመ : ብዙኃ : አምኃ : ታብኢ : ሎ
ቱ : ፍሬ : ጽድቅ ።

፩እመቦ : ብእሲ : አው : ብእሲት : ዘተረክበ : በኃጢአት : ወአ
ምኑ : አበሳሆሙ : የሀብዎሙ : ንስሐ : በዘይደሉ ። እመቦ : ብእ
ሲ : ዘሰክበ : ምስለ : ብእሲተ : አቡሁ : ውስተ : ምስክበ : አቡ
ሁ : ወእሙ : አው : ዘሰክበ : ምስለ : እኅቱ : ወምስለ : አዕርክቱ :
አው : ምስለ : እንስሳ : ዘሰክበ : አው : ም (Fol. 107 v° c) ስለ :

እኅተ : አቡሁ : ወእመ : ዘሰከበ : እኩየ : ወዓቢየ : ኃጢአተ : ገብረ : ዘኢይደሉ : ጌጋየ : ወአበሳ : ወስሑተ : እመሂ : በአእምሮ : ወእመሂ : ዘእንበለ : አእምሮ : ገብረ : ይኅድግ : ወይግባዕ : ወይ ትጋነይ ። ወእመሂ : ብእሲ : ምስለ : ትክት : ዘይሰክብ : አው : ምስለ : ሐራስ : አው : ምስለ : ካልዑ : ዘይሰክር : ርጉም : ወርኩስ : ውእቱ : ዘኢይደሉ : ኃጢአተ : ወጌጋየ : ገብረ : ወሐረ : በሕገ : አረሚ : ወንስሐሁስ : ዓቢይ : ውእቱ ። ወእመሰ : ገብአ : ወተጋነዩ : ወመጽኢ : ኅቤክመ : በአንብዕ : ወበብካይ : ወአምኑ : ኃጢአቶመ : ዘገብሩ ። ኦኤጲስ : ቆጶሳት : ሀብም : ንስሐ : ዓቢየ : ይጹመ : ፴ሱባፌ : ዕለታት : ዘእንበለ : ዓርብ : ወረቡዕ : ወሰንበታት : ወዘንተ : ጸዊሞመ : ወፈጺሞመ : መዋዕለ : ንስሐሆመ : በኃዘን : ወበአንብዕ : ይጠመቁ : ወይባኢ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ወይትመጠጢ : ሥጋሁ : ወደሞ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ዘወሀበነ : በእንተ : ሥርየተ : ኃጢአት ። ወእምዝ : ዳግመ : ኢይግብኢ : ውስተ : ይእቲ : አበሳ : ወኃጢአት : ወንስሐስ : ኢገቢእ : ውእቱ ።

፪እመበ : ብእሲ : ዘይቀትል : ካልኢ : በዓመፃ : እመሂ : በእስተዋድዮ : አው : በስምዓ : ሐሰት : አው : በመጥባሕት : አው : በተፈይቶ : በኅቡዕ : ወከመዝ : ይገብር : ወይቀትል : ነፍስ : ሰብእ : ይሰከይ : ኅብ : እግዚአብሔር : እስመ : በምክረ : ሰይጣን : ሐረ : ከመ : ቃየን : ዘቀተሎ : ለአቤል : እኅሁ : በዓመፃ : ወርኩስ : ውእቱ : በኅበ : እግዚአብሔር : ነሉ : ቀታሌ : ነፍስ : ውጹእ : እምሕግ : ወንስሐሁ : ዓቢይ : ውእቱ ። ወእመሰ : በኢያእምሮ : ገብረ : ወኃደገ : ወገብአ : (Fol. 108 r^o a) በአንብዕ : ወመጽኢ : ኅቤክመ : ኦኤጲስ : ቆጶሳት : ወሰከለ : ንስሐ : ሀብም : ወኢትኅድግዎ : ይፄወው : ለዲያብሎስ : ንስሐ : ሀብም : ይጹም : ፳ወ፳ሱባፌ : ዕለታት : ዘእንበለ : ዓርብ : ወረቡዕ : ወሰንበታት ። ወዘንተ : ይጹም : በአንብዕ : ወበብካይ : እንዝ : ያስተረክብ : (1) ወይትጋነይ : ለእግዚአብሔር ። ወዝ : እንከ : ፈጺሞ : ዕድሜ : ንስሐሁ : ይጠመቅ : ወይባዕ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ወይንሣእ : እምቅድሳት : ወይትኅለቀ : ምስለ : አባግዓ : መርዒቱ : ለክርስቶስ : ወዳግመ : ኢይግባዕ : ውስተ : ይእቲ : ኃጢአት ። ወን

(1) Ms. ያስተረክብ

ስሐሰ : ዓቢይ : ኢገበኢ : ውእቱ : ውስተ : ይእቲ : ኃጢአት ።

፫እመቦ : ብእሲ : ዘቦ : ብእሲት : እምንዕሱ : ዘአውሰባ : እኅ
ቱ : ወቢጸ. : ይእቲ : ኢይኅድጋ : ወደፍቅሬ : ፈድፋድ : ከመ : ነ
ፍሱ : ወይእቲኒ : ታፍቅሮ : ወታክብሮ : ከመ : ነፍሳ : ወትትአዘ
ዝ : ሎቱ : ከመ : እግዚእ : እስመ : ፩አባል : ወ፩ሥጋ : እሙ
ንቱ ። እግዚአብሔር : ዘአስተፃመረ : ኢይፍልጥ : ሱብእ ።

ስምዑ : ኦፍቂራንዩ : ቅድመ : ለሀኮ : እግዚአብሔር : ለቀዳ
ሚ : ብእሲ ። ወእምድኅረ : ለሐኮ : ነፍሐ : ላዕሌሁ : መንፈስ :
ሕይወት ። ወእምዝ : አብኦ : ወአንበሮ : ውስተ : ገነተ : ትፍሥ
ሕት : ወወሀቦ : ዠሎ : ሠናያተ : መብልዓ : ወመስቲ : ዘዘዚአሁ :
ጣዕሙ : ወፍሥሐሁ : ዘኢይትነገር : ለሱብእ ። ወዘንተ : ወሀቦ :
ወአንበሮ : ባሕቲቱ : ወአዘዘሙ : ለሱራፌል : ይትለአክም : ወከ
ዕበ : እምድኅረ : ገንቱ : ሖረ : እግዚእ : ኅበ : አዳም : ከመ : ዩ
ሐውዖ : ወይናዝዘ : ወረከቦ : ንቡረ : ውስተ : ገነተ : ተድላ : ወ
ፍግዓ ። ወአውሥአ : እግዚእ : ወይቤሎ : ለአዳም : ሰላም : ለከ :
ኦአዳም ። ወአውሥ (Fol. 108 r° b) አ : አዳም : ወይቤ : እግዚእ
ዩ : ወአምላኪዩ : መጻእከኑ : ኅቤዩ : ሰላምከ : ይርከበኒ : እግዚእ
ዩ : ወርእዮ : እግዚእ : ለአዳም : ኅዘኑ : ወትኩዘ : ልብ : ወይቤ
ሎ : ኦአዳም : ለምንት : በኅበ : ኢድኃዝኑ : ተኃዝን : ወበኅበ :
ኢይቲክዙ : ትቲክዝ : በኅበ : ብሔረ : ትፍሥሕት : ትረሲ : ትካ
ዘ : ውኅዘን ። ወይቤሎ : አዳም : ኦእግዚእዩ : በአማን : ዘዠሎ :
ፍሥሐ : ወፍግዓ : ወሀብከኒ : ምስለ : መኑ : እትፌሣሕ : አነ : ወ
መኑ : ይትፌሣሕ : በእንቲአዩ ። ወይቤሎ : እግዚእ : ንግበር : ሎ
ቱ : ቢጸ : ዘይትራድኦ : ወወሀቦ : ድቃስ : ወኖመ : አዳም : ዓቢ
ዩ : ንዋመ : ወነተለ : ፩አጽመ : እምገቦሁ : ወነደቃ : ሥጋ : መ
ካኖ : ወነፍሐ : ላዕሌሃ : መንፈስ : ሕይወት : ወወሀቦ : ከደሃ : ት
ኩኖ : ብእሲተ : ወቢጸ : ወረድአ : ወእኅተ : ወአንበራ : ውስተ :
ትርኣሲሁ : እስከ : ይነቅሕ : አዳም ። ወተንሥአ : አዳም : (1) እምን
ዋሙ : ወርእያ : ለሔዋን : እንዘ : ትነብር : ዲበ : ትርኣሲሁ ። ወ
ይቤላ : ኦብእሲቶ : መኑ : አምጽአኪ : ዝሥጋ : እምሥጋዩ : ወአ
ጽም : እምአጽምዩ : ወወሀበኒ : እግዚአብሔር : ትኩነኒ : ብእሲት
ዩ : ወእኅተዩ : ወመፃምርትዩ ። ወተፈሥሐ : አዳም : ሶበ : ርእያ :

(1) አዳም est en renvoi.

ለሐዋን ፡ ወበእንተዝ ፡ የኃድግ ፡ ብእሲ ፡ አባሁ ፡ ወእሞ ፡ ወይተ
ልዋ ፡ ለብእሲቱ ፡ ወበእንተዝ ፡ ኮኑ ፡ ብእሲ ፡ ወብእሲት ፡ ፩ሥ
ጋ ፡ ወ፩መለያልየ ፡

ወከመዝ ፡ ይግበር ፡ ብእሲ ፡ ኢይኅድጋ (1) ፡ ለብእሲቱ ፡ እንተ ፡
እምንዕሱ ፡ ወእመሂ ፡ አበሰት ፡ ወገብረት ፡ ኃጢአት ፡ ወሐረት ፡
በምክረ ፡ ጸላሂ ፡ ወድኅዐት ፡ እመሂ ፡ በአእምሮ ፡ ወእመሂ ፡ ዘእን
በለ ፡ አእምሮ ፡ ገብረት ፡ ኢርቱዓ (2) ፡ ይኅድግ ፡ ላቲ ፡ አበሳሃ ፡
ወኢይኅድጋ ፡ ዌዋ ፡ ለዲያብሎስ ፡ እስመ ፡ አባሉ ፡ ይእቲ ፡ በወን
ጌልሂ ፡ እቤ ፡ አ (Fol. 108 r^o c) ነ ፡ እግዚእ ፡ አመ ፡ ትስእለኒ ፡
ጴጥሮስ ፡ በእንተ ፡ ኅድገተ ፡ አበሳ ፡ ቢጽ ፡ ወይቤለኒ ፡ እግዚአ ፡
ሚመጠነ ፡ እመ ፡ አበሰ ፡ ሊተ ፡ ቢጽየ ፡ ወእኅየ ፡ እኅድግ ፡ ሎቱ ፡
እስከ ፡ ሳብዕኑ ፡ ወእቤሎ ፡ አነ ፡ እግዚእ ፡ ለጴጥሮስ ፡ ኢይብለከ ፡
ሱብዐ ፡ (3) አላ ፡ እስከ ፡ ሰብዓ (4) በበሱብዐ ፡ እቤሎ ፡ ከመዝ ፡ ኅ
ድገተ ፡ ኃጢአት ፡ ወአበሳ ፡ ቢጽ ፡ ወእኅየ ፡ ወከማሁ ፡ ይኅድግ ፡
ላቲ ፡ ለብእሲቱ ፡ እንተ ፡ እምንዕሱ ፡ አበሳሃ ፡ እመሂ ፡ በዝመ-
ት ፡ ተረክበት ፡ አው ፡ በዘኮነ ፡ አበሳ ፡ ወኃጢአት ፡ ዘኢይደሉ ፡
ገብረት ፡ ያግብአ ፡ እመሂ ፡ ነሰካ ፡ አርዌ ፡ ወከይሲ ፡ እኩይ ፡ ወ
ደየ ፡ ሕምዘ ፡ ውስቲታ ፡ ወአቀሰላ ፡ ይስአል ፡ ፈውሰ ፡ ላቲ ፡ ከ
መ ፡ ትትፈወስ ፡ እምቀስላ ፡ ወይሐር ፡ ኅበ ፡ ዓቃብያነ ፡ ሥራ-
ይ ፡ ከመ ፡ ይሡጡ ፡ ውስተ ፡ ቀስላ ፡ ፈውሰ ፡ ከመ ፡ ትትፈወስ ፡
እምቀስላ ፡ ኦብእሲ ፡ ኢትመንና ፡ በጸአተ ፡ (5) ቀስላ ፡ እስመ ፡
ሥጋ ፡ እምሥጋክ ፡ ይእቲ ፡ ወአባል ፡ እምአባልክ ፡ ይእቲ ፡ ወቀ-
ስል ፡ እምቀስልክ ፡ ይእቲ ፡ ሕዕባኬ ፡ በማይ ፡ እስከ ፡ ትነጽሕ ፡
ወትትፈወስ ፡ እምቀስላ ፡ አርዌ ፡ ወከይሲ ፡ ዘነሰካ ፡ ዘእቤ ፡ ዲያ
ብሎስ ፡ ውእቱ ፡ ወወደየ ፡ ሕምዘ ፡ ዘእቤ ፡ ኃጢአት ፡ ውእቱ ፡
ወአበሳ ፡ ይእቲ ፡ ወቀስል ፡ ዘእቤ ፡ ውእቱኒ ፡ ዓቢይ ፡ ተውሳክ ፡
ኃጢአት ፡ ይእቲ ፡ ወሰአል ፡ ላቲ ፡ ፈውሰ ፡ ወሐር ፡ ኅበ ፡ ዓቃብ-
ያነ ፡ ሥራይ ፡ ከመ ፡ ይሡጡ ፡ ፈውሰ ፡ ውስተ ፡ ቀስላ ፡ ከመ ፡
ትትፈወስ ፡ እምቀስላ ፡ ዘእቤ ፡ ዓቃብያነ ፡ ሥራይሰ ፡ ውእቶመ ፡

(1) et (2) La négation manque dans le ms.

(3) Ms. ሱባኢ.

(4) Ms. ሱብዕ.

(5) Ms. በጸአት.

ኤጲስ : ቆጶሳት : ወካህናት : ወሰክል : ላቲ : ፈውሰ : ዘእቤ : ከ
መ : ይገሥዕዋ : ወያግብዕዋ : በትምህርቶሙ : ሠናይ : ከመ : የሀ
ቡ : ወደሠጡ : ሥራዩ : ዘእቤ : ንስሐ : ይእቲ : እንተ : ትፌው
ስ : ቀሕለ : ወሕምዘ : መ (Fol. 108 v^o a) ሪረ ። ኦብእሲ : ወከ
መዝ : ግበር : ላቲ : ሉብእሲትከ : እንተ : እምንዕስከ ። ወኢትጎድ
ጋ : ትዪወው : ለሰይጣን : በአሐቲ : ጊዜ : ወአግብእ : በንስሐ :
ውስተ : ሠናይ : ትምህርቶሙ : ለኤጲስ : ቆጶሳት ። ወእመሰ :
ከመዝ : ግበርከ : ሠናይ : ለከ : ፈጸምከ : ነሎ : ትምህርተ : ሕ
ግ : ወትእዛዘ : ጽድቅ : ወሥርዓተ : ሕጉ : ለልዑል : ወትከው
ን : መርሀ : ለኩሎሙ : መሃይምናን : ለእለ : ይፈቅዱ : ይሐፋ :
ባቲ : በጽድቅ : ዘእንበለ : ኑፋቄ ።

፱እመቦ : ብእሲ : ዘአውሰበ : ብእሲተ : ጎድግተ : (1) ዘኢኮነት :
ድንግልተ ። ወአውሰበት : ወጉበረት : ኃጢአተ : ወሐረት : በፍኖ
ተ : ሰይጣን ። እመሂ : በዝሙት : ወእመሂ : በሥራይ : ወእመሂ :
በአጣዕዎ : ወጉበረት : ብዙኃ : ኃጢአተ : ወአበሳ : ወእመሂ : በ
አእምሮ : ወእመሂ : ዘእንበለ : አእምሮ : ወድጎፀት : በሕገ : ሰይ
ጣን : በጎቡዕ : አው : በገኃድ : ወንበረት : እንዘ : ከመዝ : ትጉብ
ር : ወእምድጎረ : አእመረ : ምታ : ይንግራ : ለባሕቲታ : (2) ከመ :
ትጎድግ : ዘእኩዩ : ምግባራ : እስከ : ፱ጊዜ ። ወእመሰ : ጉባዓት :
ወሰምዓት : ወአምነት ። ኃጢአታ : ይሰዳ : ጎበ : ኤጲስ : ቆጶስ :
ከመ : የሀባ : ንስሐ : ወየአዝዛ : ትጹም : ፯ሰባዔ : ዕለታት : ዘእ
ንበለ : ዓርብ : ወረቡዕ : ወሰንበታት ። ወእምዝ : ፈጸማ : መዋዕ
ለ : ንስሐሃ : ቡብዛይ : ወበአንብዕ : ትጠመቅ : ወትባዕ : ቤተ : ክ
ርስቲያን : ወትንሣእ : እምሥጋሁ : ወደሙ : ለእግዚእነ : ክርስቶ
ስ : ወዳግመ : ኢትባዕ : ውስተ : ይእቲ : አበሳ : ወኃጢአት : ወ
ንስሐሰ : ኢገቢዕ : ውእቱ ። ወእመሰ : ጉብኤት : ዳግመ : ውስተ :
ይእቲ : ኃጢአት : ይስድዳ : በከ : ዘእንበለ : ወኢምንት : እስመ :
አስተተት : (Fol. 108 v^o b) ሕገ : ክርስቶስ : ወአልባቲ : ንስሐ :
ዳግመ ።

፳እመቦ : ብእሲ : ዘሐደ : ብእሲተ : ብእሲ : ወተዓገላ : በከን
ቱ : እንዘ : ሀሎ : ምታ : እኩዩ : ጉብረ : ወሠዓረ : ትእዛዘ : እግ

(1) Ms. ጎድገተ.

(2) Ms. በባ''.

ዘኡብሔር : ወሐረ : በሕገ : ዲያብሎስ : ወእመሂ : ተጓህሊዎ : በ
ምክራ : ገብረ ። አው : ተዓጊሎ : ዘከመዝ : ገብረ : ዓቢይ : ኃጢአት : ገብረ : ወሠዓረ : ነሎ : ሕገ : ወትእዛዘ : ዘጽሑፍ : ውስተ : ኦሪት : ወነቢያት : ወንስሐሁኒ : ዓቢይ : ውእቱ : በከመ : ተብህለ : በውስተ : መጻሕፍት ። ነሎ : ብእሲ : ይንበር : በብእሲ ቱ : ወብእሲትኒ : ትንበር : በምታ ። ወከመዝ : ተሠርዓ : ሥርዓተ : ብእሲ : ወብእሲት : ወነሎ : ይንግር : በከመ : ተሠርዓ ። ወእመስ : ድግፀ : ዘእንበለ : አእምሮ : ገብረ : ወእምድግረ : አእመረ : ይግባዕ : ወይሑር : ኀበ : ኤጲስ : ቆጶሳት : ወይስአል : ሥርየተ : ኃጢአቱ : ወአበሳሁ : ዘገብረ : ወብእሲትኒ : ከመዝ : ትንግር : ወይእመነ : ኃጢአቶሙ : ዘገብሩ : ወየሀብዎሙ : ይጸሙ : ሿሱባዔ : ዕለታት : ዘእንበለ : ዓርብ : ወረቡዕ : ወሰንበታት ። ወፈጸሞሙ : ዕድሜ : ንስሐዎሙ : ይጠመቁ : ወይባኡ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ወይንሥኡ : እምቅድሳት : ወይትኹለቁ : ምስለ : መሃይምናን : ወዳግመ : ኢይግብኡ : ውስተ : ይእቲ : ኃጢአተ : ወንስሐ : ኢገቢእ : ውእቱ ።

፲እመበ : ብእሲ : ዘተዓገለ : ድንግለ : ወአማሰነ : ድንግልናሃ : ዘእንበለ : ሕግ : ወሰብሳብ ። ወዘእንበለ : ይሕዐይ : ወዘእንበለ : ፈቃደ : አቡሃ : ወእማ : ኢርቱዕ : ዘከመዝ : ግብር : ወየሀብ : ሕዓሃ : ካዕበተ : ለአቡሃ : ወለእማ : ወይንሥኡ : (1) ለይእቲኒ : በሥምረተ : አቡሃ : ወእማ : ወትኩኖ : ብእሲቶ : በከመ : ሕግ ። ወእመስ : ኃይጋ : (Fol. 108 v° c) አማሲኖ : በከ : ትንበር : ዓቢይ : ኃጢአተ : ይከውኖ : እስመ : ኮነ : ጸላዔ : ለተግባረ : እግዚአብሔር : ወኢሖረ : በከመ : ተሠርዓ : ሕግ : ወንስሐሁኒ : ዓቢይ : ውእቱ ። ወዘሰ : አእመረ : ኃጢአቶ : ዘገብረ : ወሰአለ : ንስሐ : የሀብዎ : በከመ : ይደሉ : ወኢታድልዉ : (2) ለገጸ : ሰብእ : ዓቢይ : ወንኡስ ። ወሥርዑ : ሥርዓተ : ጽድቅ : ወሕግ : በከመ : ተሠርዓ : ቅድመ : የሀብዎ : ንስሐ : ይጸም : ሿሱባዔ : ዕለታት : ዘእንበለ : ዓርብ : ወረቡዕ : ወሰንበታት : ወፈጸሞ : እንክ : መዋዕለ : ዕድሜሁ ። በአንብዕ : ይጠመቅ : ወይባዕ : ቤተ : ክርስቲያ

(1) Ms. ወይንሥኡ.

(2) Ms. ወኢታድልዉ.

ን : ወይንሣእ : እምቅድሳት : ወይትኅለቀ (1) : ምስለ : አባግዕ :
ወንስሐስ : ኢገቢእ : ውእቱ ።

ኦኤጺስ : ቆጵሳት : ሥርዕዎሙ : ለሕዝብ : ወንግርዎሙ : ትእዛ
ዘ : እግዚአብሔር : ወትእዛዛተ : ሕይወት : በህሉና : እግዚአብሔ
ር : ወይሐሩ : በፍናዋተ : መንፈስ : ቅዱስ : ወኢይንበቡ : ጽሩ
ዓ : ወኢይትናገሩ : በከመ : ረከበ ። ወዘሰ : ይነብብ : ጽሩዓ : በከ
መ : ረከበ : ይትኳነን : ወበወንጌልኒ : እቤ : አነ : እግዚእ : ነሎ :
ንባበ : ጽሩዓ : ዘነበበ : ሰብእ : ያገብኡ : ቃለ : በእንቲአህ : በዕለ
ተ : ደይን ። ወካዕበ : እቤ : እምቃላቲክ : ትጸድቅ : ወእምቃላቲ
ክ : ትትኳነን ። ወደእዚኒ : ኦኤጺስ : ቆጵሳት : አጽንዕዎሙ : ለ
ሕዝብ : ይትዓቀቡ : እምነሉ : ነገረ : እኩይ ።

ጌእመበ : ብእሲ : ዘተረክበ : በነገረ : እኩይ : ዘጸረፈ : ላዕለ :
ጳጳስ : ወላዕለ : ንጉሥ : እንዘ : ንጹሐን : እሙንቱ : ዘመከረ :
እኩየ : ምክረ : አው : በቀቲል : አው : በአስተዋድዮ : አው :
በስምዓ : ሐሰት ። ለእመ : ከመዝ : ተረክበ : በስምዓ : ፪ወ፫ሰግ
ዕት : ዝልፍዎ : ዓቢይ : ነኑኔህ : ወዘገብረ : ኅሡመ : ግብረ :
ዘኢይደሉ : ጌጋየ : ወኃጢአተ : ገብረ : አልቦቱ : ስርየት :
(Fol. 109 r^o a) ወንስሐ : ዘጸረፈ : ላዕለ : ንጉሥ : ወላዕለ : ጳጳ
ስ ። ወእመ : ለሊዎሙ : ኢሠረዩ : እመሂ : ጳጳስ : አው : ንጉ
ሥ : እስመ : እሙንቱ : የዓብዩ : ወይመልኩ : ነሎ : ሰብእ :
እስመ : ሥሉጣን : እሙንቱ : ወመሲሐዊያነ : እግዚአብሔር :
ውእቶሙ : ኢርቱዕ : ይጽርፉ : ላዕሌዎሙ : እስመ : እሙንቱ :
ጳጳስ : ወንጉሥ : አምሳሊሁ : ለወልደ : እግዚአብሔር : ተሠ
ይሙ : ኢትጽርፉ : ላዕሌዎሙ ። ወበወንጌልኒ : ይቤ : እመበ :
ዘጸረፈ : ላዕለ : ወልደ : እንለ : እመሕያው : ይትኃደግ : ሎቱ :
ኃጢአቱ : ወዘሰ : ጸረፈ : ላዕለ : መንፈስ : ቅዱስ : ኢይትኃደ
ግ : ሎቱ : ኢበዝግለም : ወኢበዝ : ይመጽእ ። ወከግሁ : ኢ
ይትኃደግ : ሎቱ : ዘጸረፈ : ወገብረ : እኩየ : እመሂ : በቃሉ :
አው : በምግባሩ : አው : በውዴት : አው : በምክሩ : አው : በቀ
ቲል : አው : ከመ : ይሥዓር : እምሢመቶሙ : ርጉም : ውእቱ :
አምሳሊሁ : ለይሁዳ : ዘአቅተሎ : ለእግዚአ : ነሎ : ወአግበዎ :

(1) Ms. ወይትኅለቀ.

ወሤጦ : ለ፱ብሩር : ወኢረከበ : ረባሐ : በሤጦ : እግዚእ ። አላ : ተኃጉለ : ወተሐንቀ : ለሊሁ : ወሞተ : ዘእንበለ : ንስሐ ። ወከማሁ : ይከውን : ውእቱ : ብእሲ : ኅጉለ : ከመ : ዲያብሎስ : ወይሁዳ : ወይመውት : (Fol. 109 r° b) ዘእንበለ : ንስሐ : አልቦ : ዘይስእል : ወያስተበቀዕ : በእንቲአሁ : ወአልቦ : ዘይሁቦ : ንስሐ : ለኅድግተ : ኃጢአቱ ። ወለእመ : ለሊሆሙ : ጳጳስ : ወንጉሥ : መሀርዎ : ወሰረዩ : ሎቱ : ለውእቱ : ብእሲ : ወወሀብዎ : ንስሐ : ለዘአልቦ : ምሕረት : ወንስሐ : ዘተደለወ : ለሞት : ወአልፀቀ : ወቀብፀ : ተስፋሁ : ወመሀርዎ : ለዘአበሰ : ወጌገዩ : ላዕሌሆሙ : ወአናሕስዩ : ሎቱ : ለዘተረከበ : በዝ : ነሉ : አበሳ : ወኃጢአት : ወሎሙኒ : ይሠረይ : ሎሙ : በኅበ : እግዚአብሔር : ኃጢአቶሙ : እስመ : ሰምዑ : ቃሎ : ወትእዘዘ : ለእግዚአብሔር ። እንዘ : ይብል : ኅድጉ : አበሳ : ለዘአበሰ : ለክሙ : ወእግዚእነሂ : ጸለዩ : ወስእለ : በእንተ : እለ : ሰቀልዎ : ወአናኅሠዩ : ሎሙ : ወይቤ : አአባ : ኅድግ : ሎሙ : ኃጢአቶሙ : ወአናኅሲ : ሎሙ : አበሳሆሙ ። ዘንተ : ይቤ : እግዚእ : ለእለ : ሰቀልዎ :

ወአንትሙኒ : ጳጳሳት : ወነገሥት : ከማሁ : ግበሩ : ወተመሰልዎ : ለክርስቶስ ። እስመ : ውእቱ : ክርስቶስ : ካህን : ሊቀ : ካህናት : ንጉሥ : ንጉሠ : ነገሥት : ወውእቱ : ይሠይም : ጳጳሳት : ቀሳውስተ : ወዲያቆናተ : ወነገሥተ : ወመኳንንተ ። ወለኩሎሙ : (Fol. 109 r° c) እግዚእ : ወንጉሥ : ውእቱ : ለኩሉ : ፍጥረት : ዘበሰማይ : ወዘበምድር : ወከማሁ : ርቱዕ : ትትመሰልዎ : ለክርስቶስ : ወትኅድጉ : አበሳ : ለዘአበሰ : ለክሙ : አጳጳሳት : ወነገሥት : ከመዝ : ግበሩ : ወአናሕስዩ : ለዘአበሰ : ለክሙ : ከመ : ትትዓሠዩ : በኅበ : እግዚአብሔር : ወከመ : የሀብክሙ : ዘዓይን : ኢርእየ : ወዕዝን : ኢሰምዓ : ዘአስተዳለወ : ለእለ : ያፈቅርዎ ።

ሎቱ : ስብሐት : ለመሲሕ : ለወልደ : እግዚአብሔር : ለዘወሀበ : ንስሐ : ለኃጥአን : ለዓለመ : ዓለም : አሜን ። ወአሜን : ለይኩን ። ለይኩን ።

ኦኤጲስ : ቆጶሳት : ከመዝ : ሥርዑ : ወሐግጉ : ሕገ : ወሥርዑ : ሥርዓተ : ንስሐ : ከመ : ኢይሙት : ኃጥእ : በኃጢአቱ : ሀብዎሙ : ንስሐ : ለእለ : ይፈቅዱ : ይነስሑ ።

ጸልዩ : ለዘጸሐፎ : ወለዘአጽሐፎ : አቤሴሎም : ከመ : ይምሐ

ሮ : እግዚአብሔር : በመንግሥተ : ሰማያት ፤ ለዓለመ : ዓለም :
አሚን ፤ ወአሚን ፤ ለይኩን ፤ ለይኩን ፤

TRADUCTION

(Fol. 107^{ro} b) Ἀβελήτις. — Canons sur la Pénitence. Doctrine qui a été définie de la part du Seigneur Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pierre interrogea Notre-Seigneur Jésus-Christ, après qu'il fut ressuscité des morts, au Mont des Oliviers, et il lui dit : Maître, expose-nous, enseigne-nous et montre-nous le règlement de la Pénitence, parce qu'il faut que nous exposions et enseignions aux nations la doctrine de vie, et que nous les ramenions dans la science de la justice véritable. Et Notre-Seigneur Jésus-Christ lui répondit et lui dit : O Pierre, disciple béni, choisi, agréable, pur, en vérité tu es un roc et une colonne solide qui ne vacillera pas, et le fondement de la foi qui ne sera pas rompu. *O Pierre, tu es roc, et sur ce roc j'édifierai mon église, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Que ce que tu lieras sur la terre soit lié dans les cieux, et que ce que tu délieras sur la terre soit délié dans les cieux* (1) ! O Pierre, toi-même sois le pasteur de mes brebis, le docteur de tes frères, les apôtres ; avertis-les (sur) la parole de vie, dans le Seigneur et dans les voies de l'Esprit-Saint. O Pierre, toi-même deviens le maître, le guide de tes frères, les apôtres.

(Et vous tous), prêchez, exposez et enseignez au peuple (d'Israël) et aux nations la parole de vie : d'une seule voix, dites : *Il approche de vous, le royaume du Seigneur. Guérissez les malades, faites sortir les démons, purifiez les lépreux, ressuscitez les morts ; ce que gratuitement vous avez reçu, gratuitement donnez-le. N'acquérez pas pour vous de l'or, ni de l'argent, ni de la petite monnaie dans vos ceintures, ni chaussures, ni deux vêtements*. (Fol. 107^{ro} c) *mais un bâton seulement. Et lorsque vous entrerez dans une maison, dites : « Paix à cette maison », et si là (se trouve) un fils de lumière et de paix, que votre paix repose sur lui ; mais s'il n'est pas digne de votre paix, qu'elle revienne sur vous* (2) !

O pasteurs des brebis et législateurs, réglez et légiférez sur tout, parce qu'il (le) faut ; convertissez-les à la foi, à la foi au Père, au Fils, à l'Esprit-Saint et à la sainte Trinité. Et après qu'ils auront cru et seront revenus vers le Seigneur et auront abandonné leurs œuvres antérieures, baptisez-les au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Et ainsi encore, après qu'ils auront été baptisés, comptez-les avec les brebis du troupeau du Christ. Et après qu'ils auront été comptés avec les brebis, qu'ils ne pensent pas à d'autre dieu et qu'ils n'aillent pas dans les voies de Satan ;

(1) Cf. Matth. 16¹⁸ sqq.

(2) Cf. Matth. 10^{13, 14}.

mais qu'ils prennent garde de ne pas tomber dans les filets de Satan ! Mais si lui-même le diable, leur ennemi, les a séduits, (s'il) les a fait chuter, (hors) de leur voie, (s'il) les a fait tomber dans son piège mauvais, (ô) évêques, rapidement ramenez-les dans la pénitence ; ne les négligez pas, ne les laissez pas devenir captifs du diable, ne les laissez pas mourir dans leur péché. Car (c'est) à cause des pécheurs (que) je suis venu moi-même dans le monde, afin que je devienne leur rachat et que je porte leur péché.

O mes apôtres saints et mes ministres choisis et agréables, paissez les brebis de mon troupeau, ne laissez pas les pécheurs mourir dans leur péché, car (c'est) à cause d'eux (que) je suis descendu moi-même du ciel sur la terre, (que) je me suis incarné (Fol. 107 v^o a) dans le sein de la Vierge, (que) j'ai été porté neuf mois d'après la règle primordiale, que je suis sorti moi-même du sein de la Vierge ; et je suis né et suis devenu comme un petit enfant, j'ai sucé le lait de ma mère, j'ai été élevé (par elle) et j'ai grandi comme un homme ; j'ai marché à l'image d'un homme, comme eux ; je leur ai ressemblé sous leur aspect ; j'ai fait voir (en moi) toute œuvre d'homme, hormis le péché et la corruption ; toutes (choses) que j'ai faites, à cause de (mon) amour pour les hommes, afin que je les sauve de leur péché et de leur erreur.

O évêques, ressemblez-moi, sauvez les hommes de leur péché et ramenez-les dans la pénitence, afin qu'ils ne deviennent pas captifs du diable, car je suis mort et j'ai été outragé à cause d'eux ; je suis ressuscité le troisième jour, afin de leur montrer l'image de la résurrection, qui surviendra au dernier jour. O évêques, j'ai été tout cela et j'ai été affligé d'affronts à cause des fils d'Adam, première œuvre de mes mains ; je les ai rachetés, pour moi, de la servitude dans la liberté, car moi-même j'ai revêtu l'apparence de l'esclave à cause d'eux, et j'ai trouvé l'affront, l'ignominie et la malédiction, afin de les sauver de la main de l'ennemi, leur adversaire.

Et maintenant, ô mes disciples saints, ressemblez-moi, donnez aux hommes le pardon de leur péché, ramenez-les dans la pénitence, détournez-les du filet de la mort dans le filet de la justice.

O mes apôtres saints, moi je vous ai constitués, je vous ai choisis, je vous ai nommés (apôtres), (afin) que vous deveniez pécheurs d'hommes (1), ô évêques, ordonnateurs de la loi, et que vous exposiez à ceux (Fol. 107 v^o b) qui (seront) après vous, évêques, prêtres et diacres, qu'ils gardent les peuples, qu'ils les affermissent dans la doctrine de justice, qu'ils les paissent dans les œuvres bonnes et dans l'Esprit-Saint ; et ainsi qu'ils les instruisent, (afin) qu'ils demeurent dans la voie de la justice ; et ensuite qu'ils les baptisent (au nom) du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Et après qu'ils les auront baptisés, si quelqu'un a péché, a erré et est allé dans le dessein de l'ennemi, et si homme ou femme, ils ont fait le péché, soit sciemment, soit non sciemment (2), ramenez-les (à résipis-

(1) Cf. Matth. 4¹⁹, Marc 1¹⁷.

(2) Litt. : soit en (le) sachant, soit sans (le) savoir.

cence, mais) ne les donnez pas (comme) esclaves à Satan. Les voies du salut sont diverses, et l'œuvre de péché aussi (est) diverse. L'un s'égare dans l'adultère, en allant vers la femme d'un (autre) homme; l'autre s'égare, en tuant un (autre) homme; un autre s'égare dans le culte et l'idolâtrie des dieux étrangers (1); un autre erre, en faisant un faux témoignage contre un autre. Nombreuses sont les œuvres de péché et les voies de Satan.

Quant à vous, ô évêques, ne laissez pas tomber (de nouveau) les enfants des hommes dans tous ces péchés qu'ils ont faits. Pour moi, je requiers (cela) de vous, ô guides des aveugles; édificateurs, édifiez (toutes choses), parce que le Seigneur veut que vous lui offriez en présents de nombreux fruits de justice.

1. — S'il y a un homme ou une femme (qui) se sont trouvés dans le péché et (s'ils) ont confessé leur faute, qu'on leur donne la pénitence, comme il convient! — S'il y a un homme qui a couché avec la femme de son père, dans le lit de son père et de sa mère, ou qui a couché avec sa sœur et avec ses amies (2), ou qui a couché avec un animal, ou (Fol. 107 v^o c) avec la sœur de son père ou de sa mère, il a fait un mauvais et un grand péché, une faute et un crime qui ne conviennent pas; il a erré, qu'il (l')ait fait sciemment ou non sciemment; qu'il abandonne (sa manière de vivre), qu'il revienne (à résipiscence) et se soumette à la pénitence! Si quelque homme a couché avec une femme qui a ses règles, ou avec une femme en couches, ou avec un autre (homme) qui était ivre, il est maudit et impur; il a fait un péché et une faute qui ne conviennent pas; il est allé dans la coutume des païens; mais (aussi) sa pénitence sera grande. Mais s'ils sont revenus (à résipiscence), s'ils ont demandé pardon de leur faute, s'ils sont venus vers vous, dans les larmes et dans les pleurs, et ont avoué le péché qu'ils ont fait, ô évêques, donnez-leur une grande pénitence: qu'ils jeûnent trente semaines de jours, sans (compter) (3) le vendredi, le mercredi et les sabbats! Ayant jeûné ce (temps) et ayant accompli les jours de leur pénitence, dans la tristesse et dans les larmes, qu'ils se lavent (4), entrent dans l'église et qu'ils reçoivent le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il nous a donnés pour le pardon du péché! Et ensuite qu'ils ne retournent plus de nouveau dans cette faute et ce péché! Car la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver.

(1) Litt. : les autres dieux.

(2) Il s'agit de ses amies à lui-même.

(3) *Sans* a, sans doute, ici le sens de *sans compter*, car le mercredi et le vendredi étaient déjà, en certaines églises, des jours de jeûne. Les *sabbats*, c'est-à-dire le samedi et le dimanche.

(4) $\tau\alpha\mu\epsilon\tau\alpha$ et les mots de même racine répondent assez ordinairement à βαπτίζεν et à ses dérivés. Le sens général est *se plonger* (dans l'eau pour se laver), mais souvent avec une idée de purification légale ou traditionnelle. Comparer le sens de βαπτίζεν et de ses dérivés chez les Juifs, v. g. Marc 7⁴, Luc 11³⁸, Hébr. 9¹⁰; cf. également les *Logia d'Oxyrhynchus* l. 15-16 (B. P. Grenfell and A. C. Hunt : *Oxyrhynchus Papyri*, vol. V, n^o 840).

2. — S'il y a un homme qui tue un autre injustement, soit en l'accusant (à tort), ou par faux témoignage, ou par le glaive et par le pillage en secret, s'il fait ainsi et tue quelqu'un, il est accusé auprès du Seigneur, car il est allé dans le dessein de Satan, comme Qāyan (Caïn) qui a tué 'Abēl, son frère, injustement; et tout meurtrier de quelqu'un, transgresseur de la loi, est impur auprès du Seigneur. Et sa pénitence sera grande. Mais s'il a agi sans savoir, (s'il) a abandonné (sa manière de vivre), (s'il) est retourné (à résipiscence) (Fol. 108 r^o a) dans les larmes, et s'il est venu vers vous, ô évêques, et (s'il) a demandé la pénitence, donnez-(la)-lui et ne le laissez pas devenir captif du diable. Donnez-lui (comme) pénitence, qu'il jeûne vingt-sept semaines de jours, sans compter le vendredi, le mercredi et les sabbats! Qu'il jeûne ce (temps-là) dans les larmes et dans les pleurs, en s'adonnant (à la pénitence) et en demandant pardon au Seigneur! Et celui-ci ayant donc accompli le temps fixé de sa pénitence, qu'il se lave, qu'il entre dans l'église, qu'il reçoive l'Eucharistie, qu'il soit compté avec les brebis du troupeau du Christ et qu'il ne retourne pas dans ce péché! Mais la grande pénitence est de ne pas retourner dans ce péché.

3. — Si un homme a la femme qu'il a épousée depuis sa jeunesse (1), elle est sa sœur et sa compagne; qu'il ne l'abandonne pas, mais qu'il l'aime extrêmement, comme lui-même, et que celle-ci aussi l'aime et l'honore comme elle-même, qu'elle lui obéisse, le regardant comme maître, car *ils sont un seul corps et une seule chair! Ce que le Seigneur a uni, que l'homme ne (le) sépare pas* (2)!

Écoutez, ô mes amis, le Seigneur a d'abord formé le premier homme, et après qu'il l'eut formé, il souffla sur lui un esprit de vie, puis il le fit entrer et le plaça dans le jardin de la joie, et il lui donna tous les biens, nourriture et breuvage, dont le goût (était) varié et le plaisir ineffable pour l'homme. Il lui donna cela, le fit demeurer seul et il ordonna aux Séraphins de le servir. Encore après cela, le Seigneur alla vers Adam, afin de le visiter et de le consoler; il le trouva assis dans le jardin de délices et de plaisir. Le Seigneur parla et dit à Adam : Paix à toi, ô Adam! (Fol. 108 r^o b) Adam répondit et dit : Mon Seigneur et mon Dieu, es-tu donc venu vers moi? Que ta paix me trouve, (ô) mon Seigneur! Le Seigneur vit Adam triste et le cœur affligé. Il lui dit : O Adam, pourquoi là où l'on n'est pas triste es-tu triste, et là où l'on n'est pas chagrin es-tu chagrin, là (où est) le pays de la joie (en) fais-tu le pays de la tristesse et de l'affliction? Et Adam lui dit : O mon Seigneur vraiment, toi qui m'as donné (toute) joie et tout plaisir, avec qui me réjouirai-je moi-même et qui se réjouira à mon sujet? Et le Seigneur lui dit : Faisons pour lui une compagne qui lui soit une aide (3). Il lui donna un demi-sommeil

(1) Cf. Prov. 5 18-19.

(2) Matth. 19^e.

(3) L'idée complète est : une compagne qui soit une aide pour lui, et pour laquelle lui aussi soit une aide.

et Adam dormit d'un grand sommeil. (Le Seigneur) arracha un os de son côté, il (en) édifia la chair (tirée) de cet endroit, il souffla sur elle un esprit de vie, et il la lui donna, afin qu'elle soit pour lui une femme, une compagne, une aide et une sœur; il la plaça à son chevet, jusqu'à ce qu'Adam soit réveillé. Et Adam se leva de son sommeil; il vit Ève se tenant à son chevet, et il lui dit : O femme, qui t'a fait venir? C'est (là) la chair de ma chair et l'os de mes os. Le Seigneur (t')a donnée à moi, afin que tu sois pour moi, ma femme, ma sœur et mon épouse. Et Adam se réjouit, lorsqu'il eut vu Ève. *C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et c'est pourquoi ils sont devenus homme et femme, une seule chair* (1) et un seul organisme.

Que l'homme fasse ainsi! Qu'il n'abandonne pas la femme qu'il a) depuis sa jeunesse! Et même si elle a péché, a fait une faute, est allée dans le dessein de l'ennemi et a chuté, (bien que), soit sciemment, soit sans le savoir, elle ait fait ce qui n'est pas droit, qu'il lui pardonne) son péché, qu'il ne l'abandonne pas prisonnière du diable, car elle est son corps! Dans l'Évangile aussi j'ai dit, (Fol. 108 r° c) moi le Seigneur, lorsque tu m'interrogeais, Pierre, au sujet de la rémission du péché du prochain. Et tu m'as dit : *O Seigneur, combien de fois, si mon prochain et mon frère a péché contre moi, faut-il que je lui pardonne? Est-ce jusqu'à la septième fois?* Et moi, le Seigneur, j'ai dit à Pierre : *Je ne te dis pas sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois* (2). Je lui ai dit : Telle (doit être) la rémission de la faute et du péché de (ton) prochain et de (ton) frère. Et pareillement que (l'homme) pardonne sa faute à sa femme, qu'il a) depuis sa jeunesse! Et même si elle a été trouvée dans l'adultère, ou dans une faute, ou un péché quelconque, et a fait ce qui ne convient pas, qu'il la ramène (à résipiscence)! Si le serpent l'a mordue et si le dragon mauvais a injecté son venin en elle et l'a blessée, qu'il demande le remède pour elle, afin qu'elle soit guérie de sa blessure! Qu'il aille vers les médecins, afin qu'ils versent le remède dans sa blessure, pour qu'elle soit guérie de sa blessure. O homme, ne la rejette pas dans la puanteur de sa blessure, car elle est la chair de ta chair, elle est le corps de ton corps, elle est la blessure de ta blessure. Lave-la donc dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit purifiée et qu'elle soit guérie de (sa) blessure. Ce que j'ai nommé (3) le serpent et le dragon qui l'a mordue, c'est le diable; ce que j'ai dit : il a injecté son venin, c'est le péché et la faute; et ce que j'ai nommé blessure, c'est la grande conséquence du péché. O homme, demande pour elle la guérison, et va vers les médecins, afin qu'ils versent le remède dans sa blessure, pour qu'elle soit guérie de sa blessure. Ceux que j'ai nommés médecins, ce sont les évêques et les prêtres. Demande pour elle ce que j'ai nommé le remède. Qu'ils la corrigent et qu'ils la ramènent par leur bonne doctrine,

(1) Cf. Marc 10^r.

(2) Il est évident que l'auteur a voulu citer Matth. 18²², mais le texte présente une confusion dans les nombres et dit : Je ne te dis pas septante fois, mais sept fois sept fois. Nous avons rétabli le texte de Matth. 18²².

(3) Litt. : dit.

qu'ils (lui) donnent et (lui) versent le remède, je veux dire la pénitence qui guérira la blessure et le venin (Fol. 108 v^o a) amer! O homme, fais ainsi pour elle, pour ta femme, que (tu as) depuis ta jeunesse; ne la laisse pas devenir captive de Satan (même) une seule fois, mais ramène-la, par la pénitence, dans la bonne doctrine des évêques. Et si vraiment tu as fait ainsi, (c'est) bien pour toi: tu as accompli toute la doctrine de la loi, le commandement de la justice et le règlement de la loi du (Très)-Haut, et tu deviendras un exemple pour tous les fidèles qui voudront aller en elle, dans la justice et sans hésitation.

4. — Si un homme a épousé une femme répudiée, qui n'est plus vierge, (qui) a épousé (un homme), (qui) a fait un péché, (qui) est allée dans la voie de Satan, soit dans l'adultère, soit dans la magie, soit dans le culte des idoles, (qui) a fait de nombreux péchés et fautes, soit sciemment, soit sans le savoir, qui a chuté dans la loi de Satan, en secret ou ouvertement, et (qui) a persévéré à faire ainsi, après que son mari l'aura su, qu'il lui dise à elle toute seule, jusqu'à neuf fois, d'abandonner son œuvre mauvaise! Et si elle est revenue (à résipiscence), si elle (l') a écouté et a confessé son péché, qu'il la conduise vers l'évêque, afin qu'il lui donne la pénitence, qu'il lui ordonne de jeûner six semaines de jours, sans compter le vendredi, le mercredi et les sabbats! Et ensuite ayant accompli les jours de sa pénitence, dans les pleurs et dans les larmes, qu'elle se lave, qu'elle entre dans l'église, qu'elle reçoive le corps et le sang de Notre-Seigneur (Jésus)-Christ, et qu'elle n'entre pas une seconde fois dans cette faute et ce péché, car la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver! Mais si elle est retournée une seconde fois dans ce péché, qu'il la chasse, les mains vides et sans rien, car elle a méprisé (Fol. 108 v^o b) la loi du Christ, et il n'y aura pas pour elle de pénitence une seconde fois!

5. — Si un homme ravit la femme d'un (autre) homme et lui fait violence sans raison, tandis que son mari existe (encore), il a fait mal, a violé le commandement du Seigneur et est allé dans la loi du diable. Soit qu'il ait fait cela, en agissant par ruse, d'après son conseil (1), ou (qu'il ait fait) ainsi, en (lui) faisant (réellement) violence, il a fait un grand péché; il a violé toute la loi et le commandement qui est écrit dans la Loi et les Prophètes. Aussi sa pénitence sera grande. Selon qu'il est dit dans les Écritures (2): que tout homme demeure fidèle à sa femme, et que la femme aussi demeure fidèle à son mari! Ainsi a été établie la règle de l'homme et de la femme, et chacun fera (3) selon qu'il a été établi. S'il est tombé (et s'il a fait (le mal), sans le savoir et après qu'il (l') a su, qu'il retourne (à résipiscence), qu'il aille vers les évêques et qu'il demande le pardon de son péché et de la faute qu'il a faite! Que la femme aussi fasse ainsi! Qu'ils confessent le péché qu'ils ont fait, et qu'on leur donne (comme pénitence) de jeûner neuf semaines de jours, sans (compter) le vendredi, le

(1) Le conseil de la femme.

(2) Cette maxime se lit dans les Livres de Clément. Elle est empruntée à I Cor. 7².

(3) Litt. : dira.

mercredi et les sabbats! Et (eux) ayant achevé le temps fixé de leur pénitence, qu'ils se lavent, qu'ils entrent dans l'église, qu'ils reçoivent l'Eucharistie et qu'ils soient comptés avec les fidèles! Et qu'ils ne retournent pas une seconde fois dans le péché! La (vraie) pénitence est de ne pas récidiver.

6. — Si quelque homme a fait violence à une vierge et a corrompu sa virginité, en dehors de la loi et du mariage, sans avoir donné la dot et sans que son (1) père et sa mère l'aient voulu, une telle action n'est pas droite. Qu'il donne sa dot en double à son père et à sa mère, qu'il prenne cette (vierge) avec l'assentiment de son père et de sa mère, et qu'elle devienne pour lui sa femme selon la loi (2)! Mais s'il l'a abandonnée (Fol. 108 v^o c), (l')ayant corrompue, (de sorte) qu'elle reste sans ressources, c'est pour lui un grand péché, car il est devenu l'ennemi de l'œuvre du Seigneur, et il n'est pas allé selon la prescription de la loi. Sa pénitence aussi sera grande. Mais celui qui a reconnu le péché qu'il a fait et a demandé la pénitence, qu'on (la) lui donne comme il convient, et qu'on ne fasse pas acception de personnes : grand ou petit! Établissez la règle de la justice et de la loi, selon qu'elles ont été établies anciennement. Qu'on lui donne pour pénitence de jeûner dix semaines de jours, sans (compter) le vendredi, le mercredi et les sabbats! Et lui ayant donc achevé les jours de son temps fixé, dans les larmes, qu'il se lave, qu'il entre dans l'église, qu'il reçoive l'Eucharistie et qu'il soit compté avec les brebis! Mais la (vraie) pénitence est de ne pas récidiver.

O évêques, donnez des lois aux peuples et exposez-leur le commandement du Seigneur et les commandements de la vie, dans le Seigneur; (dites-leur) d'aller dans les voies de l'Esprit-Saint, de ne pas parler vainement, de ne pas s'entretenir témérairement (3), car celui qui parle vainement et témérairement sera condamné. Aussi dans l'Évangile ai-je dit moi-même, le Seigneur : *Toute parole vaine que les hommes auront dite, ils rendront compte à son sujet, au jour du jugement* (4). Et j'ai dit encore : *Par les paroles tu seras justifié et par les paroles tu seras condamné* (5). Maintenant, ô évêques, affermissez les peuples, afin qu'ils se gardent de toute parole mauvaise.

7. — Si un homme a été trouvé dans un discours mauvais (et) a médité contre le métropolite et contre le roi, alors qu'ils sont innocents; s'il s'est proposé (quelque) mauvais dessein, ou de tuer, ou d'accuser (faussement), ou de faux témoignage; s'il a été trouvé ainsi, par témoignage de deux ou trois témoins, reprenez-le; sa condamnation (doit être) grande, car celui qui a fait cette action honteuse a fait un délit et un péché qui ne conviennent pas. Il n'y a pas de rémission (Fol. 109 r^o a) et de pénitence pour celui qui a médité contre le roi et contre le métropolite, si eux-mêmes.

(1) Le père et la mère de la vierge; de même plus bas.

(2) C'est presque la prescription de Ex. 22¹⁶.

(3) I. e. de quelque façon qu'il leur vienne à l'esprit.

(4) Matth. 12³⁶.

(5) Matth. 12³⁷.

soit le métropolitain, soit le roi, n'ont pas pardonné, car ils sont grands et ont domination sur tout homme, car ils sont pourvus d'autorité et sont les oints du Seigneur. Il n'est pas juste qu'on médise contre eux, car eux-mêmes le métropolitain et le roi sont préposés, (comme) image du Fils du Seigneur; ne médisez donc pas contre eux. Et aussi dans l'Évangile j'ai dit (1) : *Si quelqu'un a blasphémé contre le Fils de l'Homme, son péché lui sera pardonné; mais pour celui qui a blasphémé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera pardonné ni dans ce monde, ni dans (le monde) à venir* (2). Pareillement il ne sera pas pardonné à celui qui aura médité (contre le roi et le métropolitain), aura fait le mal, soit par sa parole, soit par ses œuvres, soit par une (fausse) accusation, ou par son (mauvais) dessein, ou par le meurtre, ou (en s'efforçant) de les destituer de leur fonction; il sera maudit comme Judas lui-même, qui a fait tuer le Seigneur de toutes choses, l'a livré, l'a vendu pour trente (pièces) d'argent, et n'a pas eu de gain par la vente de son Maître, mais s'est perdu, (car) il s'est pendu lui-même et est mort sans pénitence. Ainsi cet homme sera perdu comme le diable et Judas, et il mourra (Fol. 109 r° b) sans pénitence. Personne ne priera et ne suppliera pour lui et personne ne lui donnera la pénitence pour la rémission de son péché. Mais si eux-mêmes, le métropolitain et le roi, ont eu pitié de lui et ont pardonné à cet homme; s'ils ont donné la pénitence à celui pour qui il n'y avait pas de miséricorde et de pénitence, (à celui) qui était destiné à la mort, (qui en) approchait et qui désespérerait; s'ils ont eu pitié de celui qui avait péché et erré contre eux; (s'ils) ont pardonné à celui qui avait été trouvé dans toute cette faute et ce péché, à eux aussi leur sera pardonné, auprès du Seigneur, leur péché, car ils ont entendu la parole et le commandement du Seigneur disant : *Pardonnez le péché à celui qui a péché contre vous* (3). Et Notre-Seigneur aussi a prié et a demandé (le pardon) pour ceux qui l'ont crucifié, et il leur a pardonné et a dit : *O Père, remets-leur leur péché et pardonne-leur leur faute* (4). C'est cela qu'a dit le Seigneur pour ceux qui l'ont crucifié. Et vous aussi, métropolitains et rois, faites de même et imitez le Christ; car le Christ est prêtre, prince des prêtres; (il est) roi, roi des rois; (c'est) lui (qui) a institué les métropolitains, les prêtres, les diacres, les rois et les juges; d'eux tous (Fol. 109 r° c) il est le Seigneur; il est le roi de toute créature qui (est) au ciel et sur la terre. Pareillement il est juste que vous imitez le Christ et que vous pardonniez (sa) faute à qui a péché contre vous. O métropolitains et rois, faites ainsi et pardonnez à qui a péché contre vous, afin que vous receviez la récompense auprès du Seigneur, et afin qu'il vous donne *ce que l'œil n'a pas vu, (ce que) l'oreille n'a pas entendu, ce qu'il a préparé pour ceux qui l'aiment* (5).

(1) Le texte porte : il dit.

(2) Matth. 12³².

(3) Cf. Matth. 6¹⁴.

(4) Cf. Luc 23³⁴.

(5) Cf. I Cor. 2⁹.

A lui gloire, au Messie, au Fils du Seigneur, qui a donné la pénitence aux pécheurs, pour les siècles des siècles! Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

O évêques, statuez ainsi, réglez la loi et établissez le règlement de la pénitence. Afin que le pécheur ne meure pas dans son péché, donnez la pénitence à ceux qui voudront faire pénitence.

Priez pour celui qui a écrit et pour celui qui a fait écrire (tout ceci), 'Abèsélom, afin que le Seigneur lui fasse miséricorde dans le royaume des cieux pour les siècles des siècles. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

(A suivre.)

L. GUERRIER.

UNE ANAPHORE SYRIAQUE DE SÉVÈRE POUR LA MESSE DES PRÉSANCTIFIÉS

Les liturgistes ne connaissent pas encore d'anaphore syriaque pour la messe des présanctifiés. Renaudot (1) s'en plaignait en ces termes : « Quamvis in Oriente Præsanctificatorum Missa celebretur græco more, singulare tamen illius officium a nobis hucusque nec in Syrorum, nec in Coptitarum codicibus repertum est... Apud Syros, in tanto liturgiarum numero, nulla similis (Liturgiæ Præsanctificatorum Divi Marci). » Aussi est-ce une lacune que l'absence de cet office dans sa *Collectio des Liturgies Orientales*.

Cette lacune, les auteurs occidentaux qui suivirent, ne réussirent pas à la combler. Si, en effet, ils touchent un mot de la messe des présanctifiés dans les différentes autres églises, ils la signalent à peine dans les églises de langue syriaque (2).

Leur silence est toutefois plus compréhensible que celui des liturgistes syriens. Alors qu'ils traitent ex-professo de la Messe, ces derniers omettent de parler de celle des présanctifiés. Le saint et savant maronite Ad-Douailhi (mort en 1701), est égal en cela au jacobite Bar-Salibi (3) (mort en 1171).

Dans les livres liturgiques, de même, on chercherait en vain l'anaphore des présanctifiés. Le missel des syriens catholiques, édité à Rome en 1843, ne la contient pas. Il faut en dire autant

(1) *Liturgiarum orientalium Collectio*, t. II, p. 85.

(2) Ainsi Lebrun, *Explication de la Messe*, diss. VI, art. II et diss. IX; — Brightman, *Liturgies eastern. and western*, vol. I : *Eastern liturgies*, p. 586 avec les renvois. P. 494, Brightman publie bien les διακονικά τῆς προηγιασμένης λειτουργίας τοῦ ἁγίου Ἰακώβου; mais ces diakonika accusent le rite syrien des églises grecques assez différent du rite syrien des églises de Syrie.

(3) Sur Ad-Douailhi, v. P. Chebli dans *Dict. de théologie cath.* au mot *Ehdenensis*. Son traité de la Sainte Messe منارة الاقداس fut édité à Beyrouth en 1885. — Bar-Salibi, *Explication de la liturgie*, texte et traduction par Labourt, dans *Corpus Scriptorum Orientalium*.

du missel maronite (1), malgré les apparences : l'anaphore qu'il assigne à la messe des présanctifiés n'est, en effet, que l'adaptation, à cette messe, de l'anaphore dite « Charrar » (2).

Nous avons eu la bonne fortune de trouver, dans un manuscrit syriaque de la Bibliothèque Nationale, une anaphore uniquement composée pour la messe des présanctifiés; nous la donnons au public.

La messe des présanctifiés, on le sait, n'est que la communion, en dehors du sacrifice divin, à une hostie consacrée un ou plusieurs jours auparavant. La cérémonie est la même que celle de la communion dans la messe ordinaire; elle commence à l'oraison dominicale; tout ce qui précède, préface, consécration, épiclese, mémoires, en un mot, tout ce qui a trait au Sacrifice est remplacé par le rite de la *consignation du calice* avec l'hostie *pré-consacrée, présanctifiée*.

Ce rite, qui caractérise la messe des présanctifiés, lui a donné, chez les syriens, son nom. Dans le missel maronite, elle est intitulée *نعمر صحر*, *Consignation du calice*. Notre manuscrit ne l'intitule pas autrement (3).

(1) Sur les différentes éditions de ce missel, v. P. Dib, dans *Canoniste Contemporain*, 1917, p. 492-496; 1918, p. 21-29, 109-130, 205-214. « les maronites et leur liturgie : le missel ».

(2) L'anaphore Charrar, attribuée soit à saint Pierre, soit aux Apôtres, suit un ordre totalement différent de celui de la liturgie syriaque actuellement suivie par les maronites et par les syriens tant catholiques que jacobites. Il se confirme de plus en plus qu'elle représente l'ancienne liturgie maronite de la messe. Dans la première édition du missel maronite en 1592, elle figure comme une anaphore ordinaire. Dans les éditions suivantes, elle est insérée comme l'anaphore de la messe des présanctifiés. Cette nouvelle destination qu'on lui assigne, lui vaut quelques légères modifications : on y remplace par d'autres oraisons, la prière du commencement, la consécration, l'anamnèse, la préface du Pater et son embolisme. Néanmoins, on le devine, ces modifications n'en font pas une anaphore des présanctifiés. On y découvre, à la simple lecture, son ancien caractère : elle garde sa préface eucharistique, son épiclese, ses mémoires; les termes *oblation, eucharistie* y reviennent souvent. L'anaphore des présanctifiés, mentionnée dans Ad-Douaihi, doit sans doute être identifiée avec cette adaptation de l'anaphore Charrar aux présanctifiés. V. P. Dib, *l. c.*

(3) Ce nom, qui n'a rien de semblable avec celui de *προηγιασμένον*, est peut-être cause qu'on n'y ait pas vu la signification de messe des présanctifiés. Le *Catalogue de la B. N.* traduit : « office au moment de signer le calice », sans autre explication. Renaudot lui-même, qui semble avoir eu entre les mains notre manuscrit : celui-ci provient, en effet, de la *Bibl. de Colbert*, n° 6517, n'y a pu voir l'office des présanctifiés.

Ce manuscrit porte le n° 70 du Fonds Syriaque de la Bibliothèque Nationale (Catalogue Zotenberg, 1874). Il est écrit sur papier vélin, petit format, en caractères estranghelo. Les scribes qui l'ont exécuté, y ont mis d'autant plus de soin, qu'ils le destinaient, nous disent-ils, « à leur usage personnel durant leur vie, et après leur mort à leur bonne mémoire ». C'étaient « Jacques, prêtre, son frère David et leur père Michel, du bourg d'Abraham, dépendant de la ville de Mélitène ». Ils le terminèrent l'an des Grecs 1370 (1059 de J.-C.) (1). Le titre qu'il porte est *ܡܢܬܠܐ ܕܡܪܝܬܐ* livre ou manuel du prêtre.

Le *Fonds syriaque du British Museum* contient un plus grand nombre de manuscrits qui ont le même titre. Ils sont une quinzaine (2). A les prendre dans l'ensemble, ils contiennent, comme le nôtre, un choix d'anaphores, des oraisons pour l'office divin et enfin des extraits du rituel — notamment l'*Ordo baptismi*, que le manuscrit de la *Bibliothèque Nationale* ne renferme pas. On a donc là une sorte de *BREVIARIUM* où le prêtre trouve en même temps qu'un *missel réduit*, les parties du *rituel* et du *bréviaire* qui sont les plus longues, les plus difficiles à retenir par cœur ou les plus nécessaires dans l'exercice du ministère. Les *euchologes* des Grecs ne sont guère autrement composés.

La messe des présanctifiés vient, dans ces livres, dans ces *euchologes syriaques*, après la messe ordinaire. On la trouve dans neuf manuscrits de Londres, ainsi que dans celui de Paris. Chose à noter, le *CATALOGUE WRIGHT* fait dater tous ces manuscrits d'environ le x^e ou xi^e siècle. Un seul porte une date précise : le CCXCV; il est de 1444 des Grecs (1133 de J.-C.). La provenance de ces manuscrits enfin n'est malheureusement pas indiquée.

Sept de nos dix manuscrits ont, pour la messe des présanctifiés, une seule anaphore qu'ils attribuent à Sévère, patriarche d'Antioche; ce sont le ms. de Paris, et ceux de Londres qui sont mis sous les n^{os} CCLXXXVI, CCLXXXVIII, CCXCI, CCXCIV, CCXCV et CCXCVIII.

Cette anaphore est suivie, dans le CCXC, d'une autre qu'on

(1) F. 153^o.

(2) Cf. Wright, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum*, tom. I, p. 219 sqq., n^{os} CCLXXXVI-CCXCIX.

suite de quelques décisions et directions données sous les noms de Jacques d'Édesse et de Jean de Tela (1) au sujet de la messe des présanctifiés, il rapporte, en l'attribuant à Sévère, ce qu'on pourrait appeler des rubriques ou plutôt un précis d'anaphore pour cette messe. Nul doute que ce précis n'ait été relevé sur l'anaphore que nous publions : il y correspond exactement.

Les jacobites de nos jours, d'ailleurs, n'en ont pas encore perdu le souvenir. Le rapport fait au Congrès eucharistique de Jérusalem par l'évêque syrien de Tripoli nous l'apprend (2). « Les jacobites, y est-il dit, ont complètement abandonné la messe des présanctifiés, *quoiqu'elle soit ordonnée dans leurs livres liturgiques et que Sévère, le premier patriarche monophysite, en ait fait une liturgie spéciale.* » Pour leur compte, revenant aux anciennes traditions, les syriens catholiques ont repris l'usage de cette messe. Ils ont toutefois remplacé l'anaphore *du premier patriarche monophysite* par une messe « *composée surtout d'oraisons tirées de la liturgie de Saint-Jacques* ». Quant aux maronites enfin, il semble bien qu'ils ont connu l'anaphore de Sévère: ils l'utilisent en partie pour adapter aux présanctifiés l'anaphore *Charrar*.

Si l'on excepte les deux anaphores de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, peut-on dire que les églises de rite syriaque ne connurent guère d'autres anaphores de ce genre que celle de Sévère? Tout nous incline à le croire. Nous venons de parler de la pratique des maronites et des syriens catholiques. A défaut d'une anaphore propre, ils adaptent aux présanctifiés une de celles qui servent à la liturgie proprement dite (3). Ajoutons que les auteurs ne signalent aucune anaphore des pré-

complètement la section huitième; il y fait cependant allusion dans le titre du chapitre *divisé*, nous dit-on, *en huit sections*.

(1) Le ms. 62 de la B. N., ix^e s., renferme les décisions et directions de JEAN DE TELA (pp. 262 sqq.) et de JACQUES D'ÉDESSE (pp. 273 sqq.), relatives à différentes questions de discipline. Ces décisions et directions ont été publiées par Lamy, *Dissertatio de Syrorum fide ac disciplina in re eucharistica. Accedunt J. Telensis et J. Edesseni resolutiones canonicæ*. L'on y trouve ce que le *Nomocanon* attribue à Jean de Tela, concernant les présancifiés, p. 70, n° 10.

(2) *Congrès des Œuvres euch.*, tenu à Jérusalem en 1893, Paris, 1906. Rapport de M^{sr} Kandelaft, p. 69.

(3) C'est aussi l'usage des Nestoriens. Ils se servent, pour consigner le calice, de *l'anaphore des Apôtres modifiée*. Les modifications à introduire se trouvent indiquées dans le ms. 283, xv^e s., de la B. N., p. 111 : *لوت زومعلل دم سمح* :

cité dans le Nomocanon de Bar-Hébraeus, nous apprend, en effet, que de son temps le rite des présanctifiés est pratiqué dans l'Église syriaque. La célébration n'en est cependant limitée à aucune époque de l'année. Posées certaines conditions, elle peut avoir lieu *trois fois par semaine*; sans autre précision, sans distinction entre le Carême et les autres périodes liturgiques.

Selon le même auteur, la cérémonie du rite est des plus simples. Rien n'y est d'un office public; au contraire, elle a tout d'une cérémonie strictement privée. On ne la permet qu'aux prêtres solitaires. Le diacre n'y doit prendre aucune part, si minime soit-elle, et le peuple n'y doit point assister. — Nous savons par ailleurs que le prêtre syrien ne peut offrir le saint sacrifice de la messe, acte par excellence du culte public, qu'assisté d'un diacre et en la présence des fidèles. Quand ces deux conditions ne sont pas réalisées, la célébration des saints mystères lui est interdite. Dès lors, la consignation du calice, semble-t-il, est destinée à contenter la piété des prêtres solitaires. Comme ils ne peuvent facilement trouver ni diacre, ni assistance pour célébrer la messe, on leur ménage l'opportunité de communier à un sacrifice offert la veille ou même plusieurs jours auparavant(1). Pour ce faire, ils n'ont évidemment pas besoin d'une anaphore. Jacques d'Édesse le déclare clairement. « Pour consigner le calice, dit-il, il est proposé un certain nombre de prières; mais libre au prêtre, suivant les circonstances, d'en dire une ou plusieurs ou même de les omettre totalement. » En d'autres termes, pour consigner, aucun office n'est prescrit; ceux qu'on conseille, loin d'être des anaphores, ne sont que de simples prières (2).

On le voit, l'anaphore de Sévère ne peut trouver place dans la liturgie syriaque telle qu'elle nous est connue par Jacques d'Édesse. Selon cet auteur, la consignation du calice est un office privé; pour le célébrer, il n'y a ni un formulaire obligatoire et précis, ni un temps délimité. C'est la discipline, peut-

(1) V. Duchesne, *Or. du Culte*, p. 239 : fréquence dans l'antiquité de la messe des présanctifiés à Rome; cérémonie simple qui devait servir de modèle à celle des communions à domicile.

(2) Cf. *supra*, usage actuel des syriens catholiques.

de votre divine incarnation, sanctifiez ce calice de vin et d'eau et unissez-le à votre corps vénéré; afin qu'il nous confère, ainsi qu'à tous ceux qui y communient, la sainteté de l'âme, du corps et de l'esprit, le pardon des fautes et la rémission des péchés: afin qu'il nous lave de toute malice, répande sur nos consciences la rosée (du pardon), soit pour nous le gage de la vie à venir, notre force pour observer vos saints commandements et notre apologie devant votre tribunal terrible et redoutable. Faites aussi que, tous les jours de notre vie, sans péchés ni tourments, sans égarements ni troubles nous nous consacrons à vous par une sincère servitude. Par votre grâce et par la bienveillance de votre Père béni et bienheureux et par l'opération de votre Esprit-Saint, bon, adorable, vivifiant et consubstantiel. Maintenant. — *Le peuple* : Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple* : Et à votre esprit.

Le prêtre : Que les miséricordes de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ soient avec vous tous. — *Le peuple* : Et avec votre esprit.

Le prêtre prend l'hostie (litt. charbon) *et signe avec elle, en faisant trois croix, le calice* (1), *en disant* : le calice d'actions de grâce et de salut est signé par l'hostie propitiatoire, pour le pardon des fautes et la rémission des péchés et la vie éternelle. Amen (2). — *Le peuple* : Amen.

Le prêtre : *Prière de Notre Père qui êtes aux cieux*. O Seigneur, Dieu des Saintes Puissances, vous qui tenez tout et dirigez tout par votre bon vouloir, vie de nos âmes, espoir des désespérés, secours des abandonnés,

Fils. Dans les anaphores ordinaires, toutes les oraisons s'adressent au Père, sauf l'anamnèse et la seconde postcommunion.

(1) *Nomoc. Direction de Bar-Hébraeus* : « Remarquez qu'à la messe, le prêtre fait les signes de croix (avec l'hostie, selon B.N. 227) au-dessus du calice: tandis qu'ici il les fait au moment de la Fraction avec l'hostie en touchant le Sang ». — *Ibid. Jacques d'Édesse* : « Il est défendu de laisser le calice jusqu'au lendemain, de peur qu'il ne se corrompe. Sera coupable, qui l'aura laissé... On peut laisser le calice, ou bien à cause de ceux qui sont gravement malades pour les communier avant leur mort, ou bien à cause de ceux qui prolongent le jeûne jusqu'au grand soir. En dehors de ces deux cas, il est absolument défendu de laisser le calice jusqu'au lendemain ».

(2) Par la consignation, le calice est-il simplement sanctifié, ou bien est-il vraiment consacré? Poser la question, c'est, semble-t-il, la résoudre : dans la messe des présanctifiés n'a-t-on pas pour but d'éviter précisément la célébration d'une messe proprement dite, la confection du sacrifice divin, la consécration? Néanmoins notre anaphore implique la consécration du calice, la transsubstantiation du vin. A côté de ces termes : « le calice est signé, est uni au corps », elle a en effet cet autre : « changez le mélange de ce calice en votre sang ». La formule elle-même de la consignation est ainsi conçue, si l'on s'en rapporte au texte du Nomocanon : « qu'il change le mélange de ce calice au sang du Christ ». Si la formule de notre manuscrit est différente, il faudrait peut-être l'attribuer à ce que l'anaphore qui la contient, est révisée et corrigée. — Bar-Hébraeus (direction sur Sévère) emploie même le mot « Sang » à propos du calice consigné. De même l'*Office nestorien des présanctifiés*. — Rapprocher la grave responsabilité d'exposer le vin du calice consigné au danger de la corruption et la possibilité de le donner en viatique. D'après J. d'Édesse dans *Nomoc.*

vous qui nous avez appris par votre Fils unique, Notre-Seigneur, Dieu et Sauveur Jésus-Christ, la prière que nous vous devons adresser, rendez-nous dignes d'oser, avec une conscience pure, droiture, amour et confiance filiale, vous invoquer, vous Dieu Céleste, Père tout-puissant et saint, et de dire dans notre prière : — *Le peuple* : Notre Père qui êtes aux cieux.

Le prêtre : Oui, Seigneur, qui nous avez donné la force et le pouvoir de marcher sur les serpents et sur les scorpions et sur toutes les forces de l'Ennemi, écrasez, sans tarder, sa tête sous nos pieds, rendez vains tous les mauvais artifices qu'il multiplie contre nous. Car vous êtes le Dieu Fort et Tout-Puissant et nous vous louons avec votre Père, et votre Esprit-Saint, bon, adorable, vivifiant et consubstantiel à vous. Maintenant, — *Le peuple* : Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple* : Et à votre esprit.

Le diacre : [Inclinons] nos têtes devant le Seigneur. — *Le peuple* : Devant vous, Seigneur Dieu.

Le prêtre : Recevez, ô Christ Roi, cette supplication que nous vous faisons et prêtez l'oreille à nos demandes. Envoyez, sur l'œuvre de vos mains, vos miséricordes : détournez-vous de nos péchés; regardez-nous, ô Dieu de notre salut, et éclairez-nous de votre face miséricordieuse et nous serons sauvés. Car votre pouvoir est établi pour toujours et votre royaume n'aura point de fin. Et à vous sont dus la louange, la vénération et le pouvoir, avec votre Père et votre Esprit-Saint, bon, vivifiant et consubstantiel à vous. Maintenant. — *Le peuple* : Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple* : Et à votre esprit.

Le prêtre : La grâce soit. — *Le peuple* : Et avec votre esprit.

Le diacre : Regardons avec crainte.

Le prêtre : Les choses saintes, présanctifiées, aux saints. — *Le peuple* : Un seul Père saint.

Le prêtre : Béni soit le nom du Seigneur au Ciel et sur la terre, pour toujours. Amen (1).

Le diacre : Après la communion.

Le prêtre : O adorable, très sage, infiniment bienheureux, seul fort, Dieu le Verbe, Fils unique du Père, nous, qui nous sommes rassasiés, par la communion, des délices de vos mystères saints, immortels et vivifiants, vous en envoyons nos louanges, vénération et adorations : à vous et

(1) « L'hostie qui sert à consigner le calice, le diacre peut la prendre, toutes les fois qu'il distribue le calice... » *J. de Tela*. Cette remarque, pensons-nous, doit s'entendre du rite de l'*Intinction*, lors des messes proprement dites, et non pas de la *Consignation du calice*, au sens des présanctifiés.

Direction de Bar-Hébraeus : « A mon avis, cette même hostie doit être jetée dans le calice et prise par le prêtre au moment de la communion. Quant à son diacre, que le prêtre le communie des hosties de la pyxide; il ne convient pas en effet qu'en la présence du prêtre, le diacre se communie lui-même. Au contraire, celui-ci boira lui-même du calice, sans que le prêtre le lui donne à boire. »

à votre Père sans tache et à votre Esprit-Saint. Maintenant. — *Le peuple* : Amen.

Le prêtre : Paix à vous tous. — *Le peuple* : Et à votre esprit.

Le diacre : [Inclinons] nos têtes devant le Seigneur. — *Le peuple* : Devant vous, Seigneur notre Dieu.

Le prêtre : Le genre humain tout entier ne peut suffire, ô Notre-Seigneur Jésus-Christ, à rendre grâces à votre ineffable bonté, pour nous avoir donné votre corps sacré et votre sang purifiant. Aussi vous supplions-nous de nous donner d'y communier toujours, notre cœur étant pur et saints notre âme et notre esprit. Bénissez votre peuple et gardez votre héritage, afin que, sans cesse et toujours, nous vous louions, vous qui êtes seul notre vrai Dieu et Dieu le Père qui vous a engendré et votre Esprit-Saint, bon, vivifiant et consubstantiel à vous. Maintenant. — *Le peuple* : Amen.

Le diacre : Bénissez, Seigneur.

Le prêtre : Daignez nous bénir, nous garder, nous sanctifier, nous protéger et nous montrer la voie de la vie et du salut (1). Et de notre bouche, sortira la louange de votre souveraineté, ô notre Seigneur et Sauveur de nos âmes, pour toujours.

Fin de la consignation du calice.

Paris.

Michel RABJ.

(1) Jusqu'ici, c'est le commencement d'une bénédiction finale, qui termine la liturgie de la messe. Cette bénédiction, plus longue que la présente, ne se trouve pas insérée dans le corps des anaphores; car elle est invariable.

LE RITE DE L'EXTRÊME-ONCTION

DANS L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE

Un moine-prêtre de la laure de S.-Serge, proche de Moscou, a publié récemment une longue étude historico-liturgique sur l'Extrême-Onction (1). Étude assurément très documentée, fouillée jusque dans les détails. Les sources que l'auteur cite en appendice comprennent quelque 150 manuscrits, tant grecs que slaves, conservés dans les bibliothèques de Russie, musées ou couvents, comme aussi dans les monastères du mont Athos ou de Constantinople. C'est dire que nous avons là, touchant le rite de l'Extrême-Onction, un travail édifié sur de solides matériaux. Il nous vient assez rarement de Russie en matière de théologie ou de liturgie un ouvrage qui fasse réellement avancer une question et sur lequel on puisse faire fond.

Il paraît donc utile de résumer pour les liturgistes ou théologiens français les conclusions de cette histoire du rite de l'Extrême-Onction.

Disons-le ici une fois pour toutes. En dehors de quelques annotations qui apparaîtront très clairement et où il nous a paru utile de relever telle assertion discutable, nous faisons dans cet article œuvre de rapporteur et rien de plus. L'auteur russe conserve tout le mérite comme aussi la responsabilité de ce que contiennent les pages qu'on va lire.

Dans notre Église latine, le rite de l'Extrême-Onction est l'un des plus longs rites sacramentaires. Dans l'Église russe il est également, au moins sous sa forme complète et solennelle,

(1) Иеромонахъ Венедиктъ (Алентовъ) : Чинъ Таинства Елеосвященія. Историко-литургическій очеркъ. Сергіевъ Посадъ. 1917.

— la seule d'ailleurs que connaisse le rituel, — fort étendu. Le fait ne laisse pas que d'étonner si l'on songe qu'il s'agit d'un sacrement destiné aux malades, lesquels sont souvent assez gravement atteints pour n'avoir ni les forces ni le temps de supporter une cérémonie prolongée. L'histoire donne bien l'explication de ce fait assurément étrange. Elle montre que de même que notre cérémonie de l'ordination sacerdotale est intimement liée au sacrifice de l'autel, le sacrement des malades a fait corps très longtemps en Orient avec la messe, et que cette messe était elle-même précédée d'une partie de l'office canonial, à savoir des 1^{res} vêpres et des matines, et accompagnée de nombreuses prières et chants liturgiques.

Dans les questions de rites sacramentaires qui sont avant tout des questions de pratique religieuse, l'histoire suffit le plus souvent à expliquer ce que l'Église a déterminé et consigné dans ses livres rituels.

Toute histoire de l'Extrême-Onction doit commencer par tenter d'éclaircir le problème du silence des premiers siècles relativement à ce sacrement. Ce silence pourrait bien s'expliquer, d'après l'ouvrage que nous analysons, par le large emploi non sacramentel que les chrétiens faisaient de l'huile.

Païens et Juifs, Grecs et Romains s'en servaient couramment pour panser les blessures. L'histoire du bon Samaritain et l'exemple des apôtres (Mc. vi, 13) en sont la preuve. L'huile s'emploie seule ou encore mélangée avec du vin, et cette particularité même, on le verra plus loin, ne sera pas oubliée quelque jour dans l'Église grecque. Chez les chrétiens, tout comme chez les Juifs, l'huile ne cesse pas d'être utilisée comme remède; son usage sacramentel mis à part, on lui attribue une vertu curative spéciale; particulièrement efficace est l'huile consacrée par des personnages de sainteté reconnue.

Tertullien nous rapporte que le chrétien Proclus guérit l'empereur Sévère en l'oignant d'huile (1). Et les exemples abondent. Étendant encore cet usage, les chrétiens des premiers siècles se servent avec une confiance particulière de l'huile des lampes suspendues devant les images saintes ou près des tombeaux

(1) Tertull. *Ad Scapul.*, c. 4.

des martyrs. L'huile qui brûle à Jérusalem dans la basilique de la Résurrection devant la croix du Sauveur a reçu le nom d'huile de la Sainte-Croix et les fidèles en emportent dans des vases d'or et d'argent pour guérir leurs malades.

Il n'est pas étonnant que cet emploi extra-liturgique si fréquent de l'huile ait rendu plus rare aux premiers siècles son emploi sacramentel, et cela d'autant plus que les chrétiens attribuaient un caractère religieux à cette application d'huile sanctifiée. Sans doute eussent-ils plus fréquemment recouru au sacrement et les documents primitifs seraient-ils plus abondants si la distinction avait été plus marquée pour eux entre l'onction sacramentelle et l'usage pieux qui leur était habituel.

Telle est probablement la raison principale du silence des premiers siècles sur l'existence du sacrement de l'Extrême-Onction. On peut y adjoindre des raisons secondaires :

1^o A la différence des autres sacrements, l'Extrême-Onction se donne non pas dans l'église, mais dans les maisons où sont retenus les malades. De là moins d'apparat, moins de publicité, par suite moins de documents.

2^o L'apôtre S. Jacques ayant recommandé l'onction en cas de maladie et pour la rémission des péchés, il arrive que dans les écrits des Saints Pères l'onction apparaisse comme un complément de la pénitence, ou bien encore comme une partie du viatique, sans qu'il soit possible de déterminer avec précision les trois rites sacramentaires appliqués au malade.

3^o La loi de l'arcane ne doit pas être oubliée non plus. Les chrétiens se font un devoir de tenir secrets tous leurs rites, celui de l'onction comme les autres. Tout au plus emploieront-ils pour en parler des expressions que les païens ne pourront saisir. Les Pères parleront d'*oleum salutis*, et les chrétiens comprendront qu'il s'agit de l'onction qui donne la santé du corps et de l'âme.

Aux premiers siècles de l'Eglise, où se donnait l'Extrême-Onction ?

D'après les documents, il est à peu près impossible de déterminer où, en principe, elle devait être donnée. Étant un sacrement, il était naturel que ce fût dans l'église. D'autre part, étant le sacrement des malades, il était souvent impos-

sible de la donner ailleurs que dans les maisons privées. A considérer les textes du Nouveau Testament qui peuvent nous renseigner sur la pratique du temps apostolique, l'Extrême-Onction devait plutôt être donnée dans les habitations particulières. L'apôtre S. Jacques, dont une phrase est capitale en l'espèce, dit : « Si quelqu'un est malade, qu'il fasse venir les prêtres », et non pas qu'il aille les trouver. On peut tenir pour certain qu'aux deux premiers siècles du christianisme telle fut la pratique commune. Au surplus, durant les persécutions, y avait-il d'autre moyen de conférer le sacrement aux malades qu'en allant chez eux ?

Pour les siècles suivants nous possédons quelques documents. Documents indirects d'abord. Les Constitutions apostoliques (1), les Canons d'Hippolyte (2) indiquent que les évêques déléguaient les diacres et les diaconesses pour visiter les malades quand ils ne pouvaient y aller eux-mêmes, et ils les guérissaient. S. Augustin se rendait chez ceux qui le demandaient et leur imposait les mains (3). Ne doit-on pas penser que dans ces pieuses visites l'Extrême-Onction était donnée aux malades ?

Document direct : c'est la lettre du pape Innocent I^{er} à Decentius (4). Elle dit expressément qu'à défaut des évêques il appartient aux prêtres d'aller chez les malades pour leur donner l'onction.

On peut conclure que jusqu'au vi^e siècle le sacrement des malades s'administrait, en général, dans les demeures privées. Se donnait-il aussi dans l'église ? Oui, mais rarement. A peine trouvons-nous sur ce point quelques documents. Un du iv^e siècle : Isaac d'Antioche dit que les fidèles amenaient leurs malades au saint autel (5). Les Canons d'Hippolyte (6) font également une obligation aux malades de venir à l'église où l'on prie pour eux, s'ils veulent être guéris.

Au vi^e ou vii^e siècle, il apparaît que la pratique liturgique change. L'église semble devenir le lieu ordinaire où se con-

(1) Constit. Apost., l. III, c. 19.

(2) Canones Hippolyti. c. xxiv, 199, 200.

(3) Vita Augustini, c. 27. Migne 32, 56.

(4) Denzinger-Bannwart, 99.

(5) S. Isaaci Antiocheni opera omnia, I, 187. Bickel, Gissae, 1873.

(6) Canones Hippolyti. c. xxi. 219.

fère l'Extrême-Onction. Et la cause de ce changement est de grande importance : il s'établit un lien étroit entre le rite de l'onction et la messe : dès lors, comme la messe, l'onction s'accomplit dans le temple. Et cette pratique dure aussi longtemps que l'Extrême-Onction reste liée au sacrifice de l'autel, environ jusqu'au ^{xiv}^e siècle.

Cet important changement est attesté formellement par plusieurs manuscrits grecs (1). Il est confirmé par certains faits caractéristiques, par exemple par l'usage remontant au ^{vi}^e ou ^{vii}^e siècle de construire des hôpitaux attenant aux églises. Pour que les malades puissent commodément recevoir l'onction sainte, le mieux est de les loger près de l'église. D'ailleurs, par une sorte de contre-influence, la construction des hôpitaux tout voisins des églises fortifie la pratique de ne plus conférer l'Extrême-Onction que dans le temple : la difficulté qui existait jadis d'amener les malades a été supprimée (2).

A partir du ^{xiii}^e siècle, l'habitude se perd de bâtir des hôpitaux près des églises, et en même temps celle de donner le sacrement des malades dans le temple. Les manuscrits grecs comme aussi les slaves indiquent à la fois l'église et la maison privée comme lieux ordinaires où se donne l'onction, la première répondant davantage au caractère sacré, la seconde plus conforme à la pratique primitive.

Quel est le *ministre* désigné de l'Extrême-Onction dans la primitive Église? S. Jacques dit ces simples mots : « Appelez les presbytres. » Il n'en précise pas le nombre. Sans doute aux

(1) Eucologe de Barberini, du ^{ix}^e siècle, publié dans Goar, *Εὐχολόγιον*, sive rituale Graecorum complectens ritus et ordines, Vened., 1730. — Eucologe n° 213, daté de 1027, aux mss. de la Bibl. Nat. de Paris. — Mss. de la Bibl. du Sinaï, Eucologe n° 973, daté de 1153. — Ces deux derniers documents se trouvent dans l'important ouvrage du Prof. A. Dmitrievski : *Описание литургических рукописей, хранящихся въ бібліотекахъ православнаго Востока. II-й томъ. Εὐχολόγια*. Kiev, 1901.

(2) L'auteur ajoute ici deux autres raisons qui auraient amené à donner l'Extrême-Onction dans l'église. C'est que, d'une part, dans l'église orientale tous les sacrements se confèrent dans le temple; d'autre part, l'onction sacramentelle fut donnée dans les premiers siècles aux pénitents et en général à tous ceux qui la désiraient pour se purifier de leurs fautes et se mieux préparer à l'Eucharistie; or ceux-ci étaient évidemment dans l'église. — Nous admettons bien la première assertion; mais la seconde est fort discutable.

tout premiers siècles, durant les persécutions, un seul presbytre donne le sacrement. Du iv^e au vi^e siècle des documents témoignent qu'il en est de même. Pourtant il y a tendance à pratiquer plus à la lettre l'avis de l'apôtre d'appeler plusieurs prêtres. L'évêque d'Orléans, Théodulphe, au ix^e siècle commençant, parle de trois prêtres (1). Le rite comprend une triple onction et trois signes de croix à chaque onction. La symétrie est donc plus complète. Vers la même époque, c'est-à-dire à partir du vii^e ou viii^e siècle, se développe, en Orient surtout, l'usage d'appeler sept prêtres. Dès le ix^e siècle, les rituels nous donnent cette pratique comme bien établie. L'Église désormais libre en son culte lui confère tout l'éclat possible et prescrit que l'onction des malades sera faite non pas par trois seulement, mais par sept prêtres. Aussi le patriarche Jean Veck (xiii^e siècle) appelle-t-il l'Extrême-Onction d'un mot qui pourrait être traduit en latin « septisacerdotium » (2).

Le désir de solennité faisait oublier le côté pratique. Il était souvent impossible de réunir sept prêtres. En ce cas, les anciens rituels manuscrits recommandent deux ou trois prêtres. Un seul suffit-il? Siméon, évêque de Thessalonique, qui est l'oracle de la liturgie orientale au xv^e siècle, répond carrément : non (3). C'est un peu trop de sévérité. Les théologiens grecs du xvi^e siècle admettent en cas de nécessité trois prêtres, ou même deux ou un seul. Et aujourd'hui encore, si le rite orthodoxe de l'Extrême-Onction comporte sept prêtres, comme il comprend sept épîtres, sept évangiles, sept prières, sept séries d'onctions, il admet aussi, conformément à la doctrine des théologiens grecs actuels qui font autorité, Mésoloras et Rhallis, trois, deux ou même un prêtre (4).

Les évêques sont-ils aussi les ministres de l'Extrême-Onction?

Étant les successeurs des apôtres, la réponse ne fait aucun doute. Toutefois dans la pratique, en Orient comme en Occi-

(1) Martène. *De antiquis ecclesiae ritibus*, I, 845.

(2) Epist. ad Joannem Papam. Migne, S. G. 141, 918.

(3) Dmitrievski, *op. cit.*, II, 364.

(4) Μεσολοράς Ι. Ε. Ἐγχειρίδιον λειτουργικῆς τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς ἐκκλησίας. Athènes, 1895, p. 220. — Πάλλη Κ. Περὶ τῶν μυστηρίων τῆς μετανοίας καὶ τοῦ εὐχελαίου. Athènes, 1905, p. 112.

dent, à partir du iv^e ou du v^e siècle, l'évêque donne très rarement lui-même le sacrement de l'Onction. En Occident, depuis le v^e siècle, la consécration de l'huile est réservée à l'évêque, l'onction aux prêtres; si bien que l'on en vient à douter si l'évêque possède le pouvoir de donner l'onction. C'est précisément à ce doute que répond le pape Innocent I^{er} dans sa lettre célèbre à Decentius : « Oui certainement, dit-il, l'évêque a le pouvoir d'oindre les malades; mais en pratique c'est le prêtre qui le fait, l'évêque se réservant de consacrer l'huile. » Sur ce point il semble que la divergence entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine remonte au v^e siècle. L'Eglise grecque (y compris l'Eglise russe actuelle) attribue à l'évêque et au prêtre les mêmes pouvoirs et les mêmes droits relativement au sacrement des malades. L'onction peut être faite, *honoris causa*, aussi bien par l'évêque que par le prêtre; et le prêtre a, tout autant que l'évêque, le pouvoir de consacrer l'huile.

Quel est le *sujet* de l'Extrême-Onction ?

D'après S. Jacques, ceux-là doivent recevoir l'onction qui sont malades, afin de recouvrer la santé et d'obtenir le pardon de leurs péchés. Les textes des Pères de l'Eglise comme aussi les plus anciennes prières liturgiques montrent que l'antiquité chrétienne n'a pas hésité sur le sens à donner aux paroles de l'apôtre : elle a fait de l'onction le sacrement des malades. Ou plutôt, entendant dans un sens plus large le *Infirmatur quis?* de S. Jacques, elle en a fait le sacrement des infirmes, et sous ce vocable elle a compris aussi les vieillards. Plusieurs témoignages attestent qu'en Occident comme en Orient le sacrement de l'onction était donné parfois aux vieillards, la vieillesse étant à juste titre assimilée à la maladie (1).

Quoi qu'il en soit, dans la suite des temps, une évolution se dessine en Occident. Peu à peu l'onction est considérée moins comme remède que comme secours dernier ou viatique avant la mort : elle est encore remède, si l'on veut, mais remède ultime quand le malade est désespéré; on la réserve aux mourants; et c'est à dater du xi^e siècle qu'elle reçoit le nom d'Ex-

(1) Par exemple : Vie de S. Eugène, *Acta Sanctorum*, 23. Augusti, 627. Vie de S. Théodore Studite, Migne S. G. 99, 326.

trême-Onction. S. Thomas l'appelle le « sacrement des mourants », et le Concile de Trente, *sacramentum exequentium*.

Pendant ce temps, l'Église d'Orient conserve l'ancien usage. Elle regarde toujours l'onction comme étant le sacrement des malades, destiné à les guérir, donc devant être donné quand ils sont encore guérissables. Les rites et prières employés dans le sacrement montrent qu'il est question de retour à la vie bien plus que de passage à l'autre vie. Et les textes des théologiens grecs ou slaves sont explicites. Mitrophané Critopoulou écrit : « Ce sacrement s'appelle l'onction-prière (ΜΟΝΤΡΟ-ΜΑΡΤΙΕ) et non pas l'Extrême-Onction, car nous n'attendons pas que le malade soit à la mort, mais nous usons de ce sacrement pour demander à Dieu sa guérison (1). »

Il semble même que du x^e au xvii^e siècle environ l'Église d'Orient ait élargi considérablement sa pratique en cette matière. Se fondant sans doute sur le texte de S. Jacques qui promet, avec la santé du corps, celle de l'âme, elle admit à l'onction non seulement les malades, mais encore tous ceux qui la désiraient pour se purifier plus complètement de leurs péchés. Dans les nombreux rituels manuscrits grecs ou slaves qui nous ont été conservés et qui détaillent cet interminable rite dont nous parlerons plus loin, on n'aperçoit nullement que celui qui reçoit l'onction soit nécessairement un malade. Plus d'une rubrique indiquerait bien plutôt qu'il s'agit d'un homme parfaitement valide : telle celle-ci qu'après avoir reçu l'onction on doit passer sept jours dans le temple.

A partir du xvii^e siècle, l'Église russe se sépare quelque peu de l'Église grecque. Celle-ci reste fidèle à sa pratique séculaire. « Le sacrement de l'onction, déclarent en termes presque identiques les deux théologiens grecs modernes, Mésoloras et Rhallis, — et il s'agit bien de ce que nous appelons l'Extrême-Onction. — peut être donnée à tout fidèle, qu'il soit malade ou bien portant, dès lors qu'il en éprouve le désir (2). » L'Église russe, elle, tend à se rapprocher de l'Église latine ; l'Extrême-Onction y est exclusivement le sacrement des malades, avant tout de ceux qui sont gravement malades, mais aussi des

(1) Michalcescu lo. *Die Bekenntnisse und die wichtigsten Glaubenszeugnisse der griechisch-orientalischen Kirche*. Leipzig, 1904, p. 231.

(2) Mesoloras. *op. cit.*, p. 218. Rhallis. *op. cit.*, p. 115.

autres qui en auraient la dévotion. Sans doute, cette dévotion est-elle rare; car en fait, en Russie comme en France, on attend généralement le dernier moment pour la recevoir, et même la grande majorité des orthodoxes s'en passent complètement.

Il y a lieu de signaler encore deux pratiques intéressantes pour l'histoire du rite de l'Extrême-Onction. L'une remonte au x^e siècle et semble n'avoir été abolie que par le rituel de Pierre Moghila en 1646 : elle consistait à faire suivre les onctions du malade de l'onction de tous les assistants et des prêtres eux-mêmes.

L'autre pratique n'a pas encore disparu complètement de l'Eglise russe. C'est l'onction générale dans le temple à certaines fêtes et en certains lieux. Actuellement encore, le Jeudi-saint, dans la laure de S. Serge, près de Moscou, tous les fidèles reçoivent l'onction sainte : simple reste d'une pratique autrefois bien plus répandue et en connexion certaine avec l'usage plus étendu en Orient de l'Extrême-Onction (1).

Venons-en à la *matière* de l'onction. C'est donc l'huile. Aucun doute sur ce point. Mais dans le rite russe actuel il est dit que l'huile à consacrer — et nous avons fait remarquer que dans l'Eglise orientale l'huile est consacrée pour chaque malade en particulier — l'huile est versée dans la « lampe de l'onction » (кадило молитвенная). Cette lampe a son histoire. Déjà S. Jean Chrysostome y fait allusion par deux fois (2). Actuellement, sauf dans les grandes églises où la consommation peut être assez considérable, l'huile qui sert à l'onction des malades est prise dans la lampe suspendue devant l'image du Sauveur ou de la Vierge. Et cet usage paraît remonter jusqu'au vi^e siècle. Les Syriens et les Maronites appellent l'Extrême-Onction le « sacrement des lampes ». Chez les Syriens il existe deux

(1) L'auteur de l'ouvrage que nous résumons indique deux autres catégories de gens à qui autrefois l'Extrême-Onction était donnée. 1^o Les pénitents. L'onction étant, d'après S. Jacques, destinée à remettre les péchés, il était naturel que la pénitence publique se terminât par l'absolution et par l'Extrême-Onction. Témoin certains textes d'Origène ou de S. Jean Chrysostome. — Cette assertion est fort hasardée et les textes qu'on allègue ne sont rien moins que probants. 2^o Les morts. Nous parlerons de cette pratique avec quelques détails à la fin de cet article.

(2) Cf. Migne S. G. 57, 384. et 51, 587^a

bénédictions de l'huile, l'une nommée « rite de la grande lampe », l'autre « rite de la petite lampe ».

Le rituel russe actuel indique que dans la « lampe de l'onction » on doit verser avec l'huile du vin. A quelle époque commença-t-on à mêler du vin à l'huile de l'onction ? Il est impossible de le dire avec précision. Que l'origine éloignée en soit le texte évangélique du bon Samaritain, cela ne fait pas de doute. Mais aucun manuscrit n'y fait allusion avant le xii^e siècle. Un manuscrit du Sinaï, de 1153 (1), indique nettement qu'avec l'huile on verse dans la lampe du vin et de l'eau. Dans les manuscrits postérieurs il n'est plus question que du vin ; et encore en est-il parlé rarement, non pas que le rite fût sporadique ou mal établi, mais parce que — un autre manuscrit le dit clairement (2) — le vin était mis dans la lampe avant la cérémonie. Il ne restait donc plus qu'à y verser l'huile et dès lors les rituels peuvent porter cette simple rubrique : « Le prêtre verse l'huile dans la lampe en disant telle prière. »

Des manuscrits slaves et des éditions vénitiennes de l'eucologe grec datant du milieu du xvi^e siècle permettent de conclure qu'en certains lieux on mélangeait encore de l'eau à l'huile, soit en plus, soit à la place du vin. L'origine de cet usage est bien claire aussi. Dans les rites chrétiens de la purification on sait de quelle importance était l'eau. Dans l'Église des premiers siècles les mêmes formules de bénédiction servaient à sanctifier l'eau et l'huile. *Lavacrum, oleum*, tels étaient les deux grands modes de rémission des péchés. Rien d'étonnant par conséquent de voir mêler à l'huile des infirmes l'eau purificatrice.

Dans l'Église latine on retrouve aujourd'hui encore un autre emploi très ancien de l'eau au sacrement de l'Extrême-Onction. L'eau n'est pas ici mélangée à l'huile, mais le prêtre s'en sert pour asperger la couche et la maison du malade en y entrant. Les deux Églises ont évolué dans des sens différents. Actuellement d'ailleurs l'Église russe a cessé complètement d'employer l'eau ; et c'est pourquoi le rituel porte cette phrase que « au lieu d'eau il faut mettre du vin dans la lampe de l'onction ».

(1) Eucologe n° 973, déjà cité.

(2) Eucologe n° 956, du xiv^e siècle, à la Bibliothèque du Sinaï.

Après cet exposé d'un certain nombre de questions relatives à l'Extrême-Onction, notre auteur en vient à tracer l'évolution du rite au cours des siècles.

Le texte fondamental de l'apôtre S. Jacques en précise les deux éléments constitutifs que l'Eglise, surtout l'Eglise d'Orient, développera en deux vastes cérémonies : la prière des prêtres pour le malade « *orent super eum* », l'onction « *ungentes eum oleo in nomine Domini* ».

Comme nous l'avons fait remarquer dans les pages qui précèdent, les premiers siècles ne nous ont laissé aucun document précis sur la manière dont le sacrement des malades était administré. Il ne faut pas chercher de rituel au temps des persécutions. Les premiers renseignements un peu circonstanciés que nous ayons sont du iv^e siècle. Rien n'empêche d'ailleurs de supposer que les prières et les rites consignés par des écrivains du iv^e ou même du vii^e siècle aient été employés bien longtemps avant le jour où ils ont été enregistrés dans les manuscrits parvenus jusqu'à nous.

Le plus ancien monument que nous possédions — il est du iv^e siècle — se trouve dans l'Eucologe de Sérapion de Thmuis. Ce sont deux prières pour la bénédiction de l'huile. L'une d'elles est intitulée : *Prière sur l'huile des malades, ou sur le pain, ou sur l'eau* (1). Une autre prière pour la consécration de l'huile ou de l'eau se lit au livre VIII, chap. 29, des Constitutions apostoliques (début du v^e siècle). On voit d'après ces titres qu'une même formule pouvait être utilisée pour différents objets.

On peut se demander seulement s'il s'agit bien là de consécérations destinées à un rite sacramentel de l'huile, ou simplement de bénédictions de substances dont les chrétiens feront un pieux usage. La première hypothèse semble seule autorisée par le contexte, lequel renferme un ensemble de formules relatives aux autres sacrements, et dont le caractère ne doit faire aucun doute.

Vers le v^e siècle encore (2), le *Testamentum Domini N.*

(1) Cap. 29. J'ai reproduit cette prière dans mon *Enchiridion patristicum*, n° 1211.

(2) Notre auteur donne ce *Testamentum Domini* comme étant du iii^e siècle, ce qui ferait de ce document le plus ancien de tous. C'est une erreur. Il date tout au plus de la fin du iv^e siècle et plus probablement du v^e.

J. C., manuscrit d'origine syrienne ou égyptienne, édité en 1899 par M^{er} Rahmani, contient une prière précédée de cette rubrique: « Si le prêtre consacre l'huile pour guérir les malades, alors plaçant le vase (d'huile) devant l'autel, il récite la prière suivante... »

Tous ces documents viennent de l'Orient. Pour la partie occidentale de l'Église non encore séparée il faut descendre jusqu'au v^e siècle pour rencontrer quelques données. C'est, par exemple, une formule de consécration de l'huile pour les malades fournie par le sacramentaire du pape Gélase (fin du v^e siècle) (1). C'est surtout au début du siècle la lettre du pape Innocent I^{er} à l'évêque Decentius, précisant plusieurs points relatifs au ministre du sacrement, — nous en avons parlé plus haut, — et de plus insinuant qu'à cette époque, au moins en Occident, la consécration de l'huile constitue une cérémonie spéciale et est faite d'avance par l'évêque.

C'est là en effet un des points caractéristiques qui aujourd'hui et depuis longtemps différencient les Églises d'Orient et d'Occident. En Occident l'évêque consacre par avance, actuellement une fois par an, l'huile qui doit servir au sacrement des malades, et les prêtres se servent de cette huile chaque fois que besoin est. En Orient la consécration de l'huile et l'onction ne sont que les parties d'une même cérémonie. L'huile est consacrée dans chaque cas particulier et celui-là même qui a le pouvoir d'oindre, le prêtre, a aussi celui de consacrer la matière du sacrement.

A quelle époque remontent ces usages différents? La scission des deux rites est-elle antérieure ou postérieure à celle des Églises? Question certainement difficile à trancher et sur laquelle nous n'avons que des points de repère. Il s'agit de savoir en user. Et d'abord dans les documents que nous avons apportés un peu plus haut sur la consécration de l'huile, il n'est nullement question de l'onction. Bien que nous ne méconnaissons pas la valeur de l'argument du silence, n'est-ce pas là un indice que l'onction était indépendante de la consécration et que l'une pouvait se faire sans que l'autre suivit immédiatement? Pour l'Occident la chose est claire dès le v^e siècle : elle

(1) Migne S. L. 74, 1110.

ressort de la lettre du pape Innocent. Pour l'Orient, nous ne possédons pas de document aussi net. Il semble pourtant qu'il en était à peu près de même, avec cette différence, suffisamment indiquée dans les Constitutions apostoliques, qu'en l'absence de l'évêque les prêtres peuvent consacrer l'huile, soit par avance, soit au moment même de l'onction. Le *Testamentum Domini*, qu'il faut sans doute, avons-nous dit, dater de ce même temps, va plus loin : il attribue au prêtre le pouvoir ordinaire de consacrer l'huile. Et les exemples viennent confirmer cette disposition. Rufin, dans la Vie des Pères du désert, rapporte que Macaire l'Égyptien, qui était prêtre, bénissait lui-même l'huile dont il se servait ensuite pour oindre les malades (1). En somme, il devait y avoir flottement dans la pratique. On aperçoit des cas où consécration et onction étaient unies et toutes deux accomplies par un même prêtre. On en aperçoit aussi, et d'assez fréquents, où les deux cérémonies étaient disjointes. Nous sommes en Orient, ne l'oublions pas ; et là-bas l'huile est d'usage très répandu, et comme dans la primitive Église les chrétiens continuent à s'en servir fréquemment dans la vie privée comme remède de caractère non sacramentel. De là en beaucoup de lieux l'habitude de consacrer simultanément et l'huile qui sera employée par les prêtres pour le sacrement des malades et celle que les fidèles emportent chez eux. Dans la suite des temps, afin de donner plus de solennité, l'évêque se réserve de faire cette consécration. Quant à l'onction, elle est faite plus tard par les prêtres au fur et à mesure des besoins. Mais le rite principal est celui de la consécration, et des prières sont composées spécialement à cet effet. Seulement, avec la diffusion du christianisme, l'impossibilité pratique apparaît vite pour les évêques de consacrer l'huile chaque fois qu'il en est besoin, soit pour l'onction sacramentelle, soit pour la piété des fidèles. De là viennent à s'établir les deux pratiques qui différencieront les Églises. En Occident ce qui était l'usage devient la règle : les évêques seront seuls à consacrer l'huile, et pour plus de simplicité ils le feront une fois l'an. En Orient, l'emploi beaucoup plus fréquent de l'huile oriente dans une autre voie. On trouve plus commode de la consacrer dans

(1) Migne S. L. 21. 151.

chaque cas. Mais alors il devient indispensable que les prêtres aient à cet égard les mêmes pouvoirs que l'évêque. En sorte que la même incommodité a produit deux résultats opposés.

Sans vouloir trancher trop catégoriquement ce qui reste malgré tout assez complexe, il paraît bien que le processus qui vient d'être indiqué soit plus que vraisemblable; il ne heurte en tout cas aucun des jalons que nous fournissent les documents.

Reste maintenant à aborder l'histoire du rite lui-même, rite de l'onction, mais aussi rite de la consécration, puisque en Orient du moins, nous venons de le voir, consécration et onction ont presque toujours constitué une même cérémonie.

Là encore pour les premiers siècles les documents sont rares et il faut souvent deviner ou conjecturer d'après un trait d'une ancienne vie de Saint, d'après une phrase des homélies d'un Père de l'Église, comment il était procédé à l'onction des malades.

Pour les temps apostoliques et les débuts de l'Église c'est encore l'Évangile qui peut le mieux nous éclairer. Le bon Samaritain versa de l'huile et du vin sur les plaies, Madeleine vida son parfum sur les pieds du Sauveur et les oignit. A leur exemple et conformément d'ailleurs à l'usage des Juifs et de tous les Orientaux, les apôtres et leurs successeurs durent verser l'huile consacrée sur certaines parties du corps et faire des onctions accompagnées de prières. Ce rite fort simple et commun en ce temps-là avait d'ailleurs l'avantage de n'attirer pas l'attention sur les chrétiens en butte à la persécution.

En même temps que l'onction, y avait-il imposition des mains? C'est fort possible, probable même. On sait combien aux premiers temps de l'Église était employé le rite de l'imposition des mains pour faire descendre la grâce divine. Il y avait des cas où l'on imposait certainement les mains aux malades pour les guérir, indépendamment de toute onction. La Vie de saint Augustin par Possidius (1) nous en fournit un exemple entre beaucoup d'autres et l'Eucologe de Sérapion contient une formule de prière accompagnant l'imposition des mains aux

(1) Cap. 28. Migne S. L. 32, 56.

infirmes (1). Mais nous possédons aussi des preuves certaines que l'onction se complétait assez souvent par l'imposition des mains. Tel ce texte d'Origène qui, citant saint Jacques, le modifie ainsi : « Si quelqu'un est malade, qu'il appelle les prêtres, et qu'ils lui imposent les mains, l'oignant d'huile au nom du Seigneur, etc. (2). » Pareille modification peut difficilement s'expliquer autrement que par la pratique généralement reçue de joindre l'imposition des mains à l'onction. Il vint un temps où l'Eglise déterminait la signification de l'imposition des mains et les circonstances où elle devait être faite, surtout l'ordination et la confirmation : ce rite disparut alors du sacrement des malades.

Descendons au v^e ou vi^e siècle. Nous y trouvons un vrai « rituel », celui du pape Grégoire le Grand. Il a le grand intérêt d'être le premier rite détaillé que nous connaissons et de refléter bien la pratique occidentale du sacrement. Il n'y est pas question de la consécration de l'huile : déjà s'est établi sans doute l'usage que l'évêque l'ait faite préalablement. Mais dès qu'il entre chez le malade, le prêtre dit : *Deus in adiutorium meum intende*, puis le psaume *Domine ne in furore tuo*. Suivent quelques prières implorant la guérison. Enfin le prêtre oint le malade en disant : « Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la charité du Saint-Esprit, Dieu en trois personnes, ayez pitié de votre serviteur, accordez-lui le pardon de tous ses péchés et la guérison de sa maladie par cette onction sainte et la prière que nous faisons (3). » Dom Cabrol, dans les *Monumenta ecclesiae liturgica* (V, 71-72), a publié un autre rite de l'Extrême-Onction remontant sans doute au v^e ou vi^e siècle. Là aussi il n'est question que de l'onction, et les prières qui l'accompagnent sont assez différentes de celles que nous venons de citer. On en conclura à bon droit qu'en ces premiers siècles l'unité n'était pas encore faite dans l'administration des sacrements et que chaque Eglise utilisait ses formules de prières et gardait ses usages locaux.

Les deux rituels dont nous parlons n'indiquent qu'une seule onction. Là encore les coutumes pouvaient varier. Théodulphe,

(1) Cap. 33.

(2) In Leviticum, hom. 2, c. 1; cité dans *Enchiridion patristicum*, n° 193.

(3) Martène. *De antiquis ecclesiae ritibus*, I, 867.

évêque d'Orléans à la fin du VIII^e siècle, décrit en détail le rite de l'onction tel que, dit-il, les Grecs de son temps le pratiquaient à l'exemple des Apôtres. Ils versaient l'huile trois fois en forme de croix sur le malade, de la tête jusqu'aux pieds et de la main droite à la main gauche, et prononçaient une seule fois cette formule : « Je t'oins au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, afin que la prière de foi te sauve, que le Seigneur te guérisse, et que, si tu as commis des fautes, elles te soient pardonnées (1). » Théodulphe ne nous dit pas s'il avait adopté cette pratique dans son diocèse. Toujours est-il que ce rite, si analogue à celui du baptême par triple immersion, pourrait bien, comme ce dernier, remonter beaucoup plus haut que le VII^e siècle.

Et ce qui nous le fait croire, c'est que, à partir du VIII^e siècle, nous sommes plus fixés sur les rites orientaux de l'Extrême-Onction et nous constatons qu'on y est déjà loin de ce que nous décrit l'évêque d'Orléans. Il est peu admissible qu'en un siècle les choses aient pu changer à ce point, et l'on doit plutôt penser que Théodulphe nous rapporte comme étant contemporaine une pratique plus ancienne et déjà en train d'évoluer.

Dans les premiers siècles et peut-être jusqu'au XIII^e ou XIV^e (2), l'Extrême-Onction semble liée assez étroitement aux offices liturgiques quotidiens.

Nous avons déjà noté, et la chose est d'importance, que l'Église grecque, à partir du X^e siècle environ, et peut-être beaucoup plus tôt, paraît bien avoir admis à l'Onction les fidèles sains de corps, mais dont l'âme était malade, et qui recevaient le sacrement comme un complément de purification avant la communion. Plusieurs manuscrits le disent expressément et ne distinguent en aucune façon deux sortes de rites, un pour les malades, l'autre pour les bien portants. Par suite, le sacrement de l'onction étant pour les uns et les autres le complément de la pénitence et la préparation à l'eucharistie, il est tout naturel qu'il ait été, lui aussi, lié aux grands offices et en particulier à la messe. Nous allons voir en quoi consistait ce lien.

(1) Martène. *De antiquis ecclesiae ritibus*, I, 846.

(2) A partir d'ici, continuant d'analyser l'ouvrage du moine Venédicte, nous nous occuperons presque exclusivement du rite grec.

Nous avons laissé le rite aux environs du VII^e ou VIII^e siècle avec la description que nous en faisait Théodulphe d'Orléans. Un manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale de Paris, daté de 1027 (1), permet de saisir la suite de l'évolution. Il nous présente un rite de l'onction certainement antérieur au IX^e siècle. Il comporte la participation de sept prêtres et l'on va voir qu'il est rattaché complètement à la célébration de la messe, deux éléments qui sont caractéristiques de cette époque. Plus tard, dès le X^e siècle, l'onction se séparera de la messe pour rester liée encore à l'office du jour. Voici ce rite en résumé.

Les sept prêtres se réunissent dans le temple où doit se faire la cérémonie. L'un d'eux fait la collecte et prépare les pains pour l'oblation; il doit y avoir sept pains, autant que le nombre de prêtres. On chante le psaume L. Le prêtre qui officie prend un vase d'huile, en verse un peu dans la lampe de l'onction en disant une prière : c'est la consécration de l'huile; puis il allume une mèche dans cette lampe. Après lui les six autres prêtres font de même. Puis la messe commence. Messe toute de circonstance où l'épître est précisément le texte de S. Jacques relatif à l'onction] des malades (Jac. v, 10-16), et l'Évangile, le récit de la mission des apôtres, qui vont prêchant et guérissant les malades en les oignant d'huile (Mc. vi, 7-13). Elle se continue sans autre particularité. Vers la fin, c'est-à-dire juste avant la dernière bénédiction, les prêtres plongent dans l'huile de petites baguettes, sortes de pinceaux, et pendant que toute l'assemblée chante l'hymne : « Source des guérisons... » ils récitent eux-mêmes la prière : « Père saint, médecin des âmes et des corps... », et ce disant, ils oignent sur le visage, la poitrine et les mains, celui pour qui spécialement est fait l'office (rien ne fait supposer qu'il s'agit d'un malade, bien au contraire), et de même tous les siens. De nouveau, les prêtres plongent leurs baguettes dans l'huile et font des onctions en forme de croix par toute la maison, ce qui laisse croire qu'on s'est transporté du temple dans une demeure privée. Après cela, on se réunit dans une des pièces de la maison pour réciter encore plusieurs prières, un évangile (Luc XIX, 1-10), quarante

(1) Eucologe n° 213, déjà cité. Ce rite est reproduit dans Dmitrievski, *op. cit.*, II, 1017-1019.

fois : « Seigneur, ayez pitié de nous. » Enfin, on revient au temple. Une dernière prière, et avant de se séparer, on se partage les pains qui ont pu rester de l'offrande.

Ce rite, dont nous avons donné les grandes lignes, est certainement, entre tous ceux qui comportent la présence de sept prêtres, l'un des plus anciens. Bien que le sujet qui reçoit l'onction apparaisse ici comme étant un homme bien portant, il n'y a pas de différence avec ce qu'il en serait dans le cas d'un malade. Nous avons donc ici la pratique générale de l'Église grecque vers le VIII^e siècle. On y remarque que les deux parties du rite, consécration et onction, trouvent place dans une même cérémonie, l'une avant la messe, l'autre à la fin. Les rites postérieurs montreront ces deux parties encore plus étroitement unies l'une à l'autre. A noter aussi quelques autres traces intéressantes d'évolution. Dans les siècles précédents, la consécration et l'onction étaient chacune accompagnées d'une prière. Il en va de même ici. Mais comme, il y a sept prêtres, la même action et la même prière se trouvent répétées sept fois de suite. Chaque prêtre verse un peu d'huile dans la lampe et la consacre en disant une prière, chacun fait les onctions en disant également une même prière. On a vu enfin qu'à l'onction du malade s'ajoutent deux rites autrefois inconnus : l'onction de la maison, et des prières d'actions de grâces dans une des chambres. Le premier disparaîtra bien longtemps dans la suite : le second disparaîtra assez vite.

Les deux prières employées l'une pour consacrer l'huile, l'autre pour accompagner les onctions, ont un intérêt tout particulier à cause de leur ancienneté. Elles sont antérieures au rite pour lequel elles ont été utilisées. Et la seconde : « Père saint... » sert encore aujourd'hui dans l'Église gréco-russe comme elle servait il y a douze siècles.

Au X^e siècle, le rituel du sacrement des malades se complique un peu (1). Au lieu que la même action et la même prière soient répétées par chacun des sept prêtres, la prière au moins varie de l'un à l'autre. Ils font encore l'un après l'autre les mêmes cérémonies, versant l'huile dans la lampe et y allumant

1) Eucologe de Barberini, dans Goar, *op. cit.*, 346-348.

chacun une mèche, puis oignant le malade au front, aux oreilles, aux mains, et marquant de l'huile sainte la maison tout entière, mais il y a sept prières différentes pour la consécration de l'huile, une pour chaque prêtre. La formule de l'onction semble cependant la même pour tous.

Autre transformation importante. Si la cérémonie reste encore ici liée à la messe, elle commence à s'unir à l'office liturgique quotidien, et spécialement aux matines. Cela tient d'abord à ce que l'on tend à augmenter les prières pour la santé des malades : on offrira donc pour lui une partie de ces heures que l'Eglise fait réciter quotidiennement à ses fidèles. De plus, la coutume existe à cette époque de consacrer à certains jours l'huile pour les pieux usages des croyants, et cela précisément à l'office des matines. Tout naturellement donc on adjoint aux matines la consécration de l'huile des malades. Au reste, l'huile consacrée n'acquérant de valeur sacramentelle que par l'emploi qui en est fait dans l'Extrême-Onction, la différence était moins dans la formule de consécration que dans son emploi, et il est fort probable que, du jour où le sacrement des malades s'unit à l'office des matines, la consécration générale de l'huile s'identifia avec la consécration de l'huile des infirmes.

A part cette orientation vers l'office des matines, le rite ne diffère pas très sensiblement de celui étudié précédemment, et la messe est toujours célébrée entre la consécration de l'huile et les onctions.

Nous voici au XII^e siècle. Un eucologe manuscrit de 1153, conservé au Sinaï (1), va nous montrer un rite se compliquant toujours un peu plus. D'abord l'action qui consiste à verser l'huile dans la lampe donne lieu à toute une cérémonie, qu'on peut appeler la préparation de l'huile, et qui précède sa consécration. Cette cérémonie reste liée, elle aussi, à la messe, incluse même dans la messe. Mais elle est soumise comme les autres à cette répétition septénaire qui est devenue une règle. Jusqu'à là le seul prêtre qui célébrait la messe disait l'invocation initiale : « Béni soit notre Dieu. » A présent chacun des sept prêtres la répète, et chacun verse l'huile, l'eau et le vin dans le récipient. La consécration ne vient qu'ensuite.

(1) Eucologe n° 973. Ce rite est cité dans Dmitrievski, *op. cit.*, II, 101-109.

De même aussi vers la fin de la messe, avant l'onction, l'extinction des cierges ou plutôt des mèches trempées dans la lampe devient un rite à part. Au moment de la consécration de l'huile, chaque prêtre déposait dans la lampe et allumait une mèche qui brûlait tout le temps de la messe. Mais avant de pratiquer les onctions il fallait retirer ces mèches et les éteindre. De là nouvelle cérémonie qui se répète sept fois, avec sept prières différentes, une pour chaque prêtre, et sept fois la récitation du *Miserere*. En sorte que le rite complet comporte quatre parties : 1° tout à fait au début de la messe, la préparation de l'huile; 2° l'allumage des mèches et la consécration de l'huile; puis la messe, et à la fin : 3° l'extraction et l'extinction des mèches; 4° l'onction.

Quelques particularités nouvelles apparaissent dans la consécration de l'huile. Après la grande supplication (1) et une première prière, le prêtre souffle sur l'huile et, la montrant du doigt, récite cette autre prière : « Excitez, Seigneur, cette huile... » Tout cela n'est que la reproduction, à quelques différences près, de la consécration de l'huile dans la cérémonie du baptême. On y a seulement ajouté une troisième prière et plusieurs invocations plus appropriées à la guérison du malade.

Quant aux onctions, elles sont précédées d'une série de prières et de chants. Puis chaque prêtre oint le malade en forme de croix sur le front, les narines, le menton, le cou, les oreilles et les mains. On voit que le nombre d'onctions a notablement augmenté.

Enfin il est à noter — et la chose apparaîtrait mieux, si nous indiquions en détail les prières, chants et antiennes, qui font partie de ce long rituel de l'onction — que cette cérémonie a déjà de nombreux points de contact avec les vêpres et les matines du grand office quotidien. Et c'est dans ce sens que va continuer au cours des siècles l'évolution.

On n'a pas manqué de le remarquer, la tendance à donner la forme septénaire à chaque cérémonie tournait à l'abus, et peu à

(1) Je traduis par supplication l'ektenia de l'Eglise russe, série d'invocations ou de prières aux grandes intentions de l'Eglise, pour le salut des âmes, pour la paix, pour la rémission des péchés, etc. Ces invocations apparaissent souvent dans l'office des Grecs, par exemple à vêpres.

peu se détruisait cette harmonie qui existait dans le rite quand il ne comportait que deux parties principales, la consécration et l'onction. Les parties secondaires, comme la préparation de l'huile ou l'extinction des mèches, prenaient trop d'importance et étaient destinées à disparaître le jour où s'introduiraient de nouveaux éléments plus étroitement liés au sacrement même. Les lectures de l'épître et de l'évangile dans ce que nous pourrions appeler la messe d'extrême-onction eurent à cet égard une importance capitale. On a dit plus haut que ces deux lectures n'étaient pas quelconques, mais appropriées à la cérémonie, tout comme il en est dans la messe de mariage. On en vint, il est difficile de déterminer exactement à quelle époque, à rapprocher la seconde partie du rite, c'est-à-dire l'onction, de ces deux lectures d'épître et d'évangile. De ce fait, les deux lectures apparurent comme important grandement au rite qu'elles introduisaient. Elles finirent par être répétées elles aussi sept fois. Ces sept lectures, accompagnées même de sept prières, se placèrent entre la consécration de l'huile et l'onction. Mais arrivé à ce point de complication, le rite allait commencer à se simplifier.

D'une part, le cycle des offices liturgiques quotidiens qui s'étaient accolés à l'Extrême-Onction diminua progressivement. De plus, le sacrement se sépara de la messe, changement capital qui nous est attesté par un manuscrit du mont Athos du ^{xiii}^e siècle (1). L'attention se portant de plus en plus sur les sept lectures, les autres parties du rite passent au second plan, s'unissent les unes aux autres, ou disparaissent. La préparation de l'huile cesse de constituer un rite distinct et sept fois renouvelé. Chaque prêtre en versant l'huile dans la lampe dit une prière pour la consacrer. L'allumage des mèches se fait encore, mais rapidement et sans autre prière. L'extinction passe également inaperçue. En somme, la cérémonie est ramenée à trois parties : 1^o la consécration; 2^o les sept lectures et prières; 3^o l'onction.

Seulement, le sacrement se séparant de la messe, on va être amené à lui ajouter plusieurs rites. D'abord une introduction et

(1) Encologe n° 189, à la Bibliothèque de la laure de S.-Athanasie, au mont Athos. Cf. Dmitrievski, *op. cit.*, II, 187.

une conclusion, lesquelles lui étaient jusque-là fournies par la liturgie de la messe où il était inclus. En outre, quand le sacrement faisait corps avec la messe, toute la première partie de la messe, depuis la consécration de l'huile jusqu'aux lectures de l'épître et de l'évangile, étaient de circonstance. Lorsque se fit la séparation, tout ce début passa pour faire partie de la cérémonie sacramentelle et lui resta attaché.

Autre particularité que nous révèlent les manuscrits. Après la consécration de l'huile, la messe continuait et à la fin le malade recevait l'onction. Il se trouvait donc déjà présent dans le temple, et quand le moment était venu, les prêtres descendaient au milieu de l'église et le malade s'approchait d'eux pour recevoir les onctions saintes. Lorsque le sacrement se détacha de la messe, le malade se présenta au milieu des prêtres dès avant les lectures d'épître et d'évangile. Il y eut donc interruption entre la consécration de l'huile et les lectures, et cet intervalle fut rempli par deux rites nouveaux : 1^o en se présentant le malade sollicite le pardon de ses péchés; 2^o on chante plusieurs hymnes pendant que le malade vient prendre sa place.

Au résumé, telle était la nouvelle ordonnance du rite entier :

La veille, vêpres et matines. — Le jour même : Commencement habituel : *Venite adoremus* (1); lecture d'un ou plusieurs psaumes; *Credo*. — Consécration de l'huile. — Plusieurs antiennes. — Entrée du malade : il demande pardon de ses fautes. — Chant des hymnes. — Lectures des sept épîtres et des sept évangiles (ici tous différents), précédées de versets et accompagnées d'autant de prières. — Imposition de l'évangile et lecture d'une prière sur la tête du malade. — Onctions du malade par les sept prêtres. — Onction des assistants. — Invocations et congé donné aux fidèles. — Exhortation au malade.

Évidemment, dans les manuscrits grecs assez nombreux qui nous tracent ce rite, on trouve bien des détails divergents. Nous ne saurions dans ce résumé les indiquer tous (2). Le schéma que nous venons d'écrire reproduit bien l'ensemble de ces documents. Ajoutons seulement une remarque historique. D'après

(1) Je mets ici en latin ce qui a son équivalent dans notre liturgie occidentale.

(2) Impossible aussi de reproduire le détail des prières, antiennes, hymnes, etc. Cela n'aurait d'intérêt que pour qui voudrait suivre l'évolution des textes ou les comparer au rituel grec ou russe d'aujourd'hui.

la provenance des manuscrits, il semble bien que le rite précédent ait été élaboré et se soit cristallisé dans les monastères du Sinai et de l'Athos.

S'étant d'abord séparé de la messe, le sacrement de l'onction devait peu à peu se dissocier des offices liturgiques quotidiens; autrement son usage demeurerait très restreint. Pour qu'il devint plus abordable, il devait former à lui seul un tout et n'être pas d'une longueur excessive. La transformation se fit du xiii^e au xv^e siècle.

Les vêpres et les matines, bien que se célébrant la veille au soir, faisaient partie du rite, mais elles le surchargeaient excessivement. On abandonna sans peine le chant des vêpres. Mais laisser de côté les matines offrait une difficulté. Elles contenaient depuis longtemps certain canon (1) composé, semble-t-il, au iv^e siècle, par un archevêque de Corfou, Arsène, et si bien adapté au sacrement des malades qu'on ne pouvait se résigner à le laisser disparaître. On trouva le moyen d'arranger tout, en décidant que les matines seraient jointes au rite sacramentel (2). Une autre modification fut encore introduite. Jusque-là les sept lectures d'épîtres et d'évangiles, ainsi que les sept prières qui leur étaient adjointes, formaient bloc entre la consécration et l'onction. Désormais on les unit aux onctions, chaque prêtre faisant à la suite lectures, prière et onction, le tout entrecoupé d'antienne, de répons, d'invocations, ce qui toujours multiplié par sept constitue encore une cérémonie d'une belle longueur, mais divisée maintenant en quatre parties : 1^o les matines; 2^o la consécration de l'huile; 3^o les lectures accompagnées des prières et des onctions; 4^o la partie terminale : imposition de l'évangile, prières et chants, invocations et congé.

Nous voici parvenus au xv^e, peut-être au xvi^e siècle. Le rite de l'Extrême-Onction en est arrivé à se séparer de l'office liturgique, en en conservant seulement quelques traces. Avant d'examiner ce qu'il va devenir sous ce nouvel aspect, il faut ouvrir une parenthèse.

Tous les rites exposés jusqu'ici étaient, en somme, ceux

(1) On appelle canon dans l'Eglise gréco-russe un chant divisé en neuf parties distinctes et qui s'exécute généralement à vêpres ou à matines.

(2) Sur ce « canon d'Arsène », notre auteur donne des détails intéressants p. 117-119.

déterminés et usités au Sinaï et au mont Athos, ces deux grands centres théologiques de l'Orient. La pratique de l'Eglise de Jérusalem était différente. Il est intéressant d'en dire quelques mots. Elle comportait deux formes : l'une complète, comprenant la célébration de la messe; l'autre abrégée, ne la comprenant pas (1). Sous sa forme complète, le rite est divisé en deux parties et l'on a l'impression qu'il a été ainsi scindé pour pouvoir y intercaler la messe. Voici comment il se présente. Après la grande supplication, c'est-à-dire vers le début de la messe, les sept prêtres quittent l'autel et vont au milieu du temple, là où est la lampe. Alors ont lieu les quatre cérémonies suivantes : 1^o Consécration de l'huile, chaque prêtre en versant un peu dans la lampe et disant une prière; 2^o Allumage des mèches par chacun des prêtres pendant que l'on chante des hymnes; 3^o Les sept lectures d'épîtres et d'évangiles et les sept prières; 4^o Imposition de l'évangile sur la tête de celui qui reçoit le sacrement, et prière. Après quoi la messe continue. A la fin les prêtres reviennent au milieu du temple, et le sacrement s'achève : 1^o par l'onction du malade et de tous ceux qui le désirent; 2^o par l'onction des cellules des prêtres, supposées probablement contiguës au temple.

Ce n'est pas tout. Dans son complet développement, le rituel hiérosolymite de l'Extrême-Onction est lié non seulement à la messe, mais aux offices journaliers de la liturgie. En sorte qu'il commence la veille au soir par les vêpres, les matines et encore quatre autres cérémonies, le tout réparti en deux séries entre lesquelles les prêtres vont, dit un manuscrit. « prendre un peu de repos en leurs cellules ». A deux heures du matin a lieu la messe d'extrême-onction.

On le voit, ce rite était singulièrement long; et c'est pourquoi le besoin avait fait instituer un rite abrégé indépendant de la messe et des offices, avec, semble-t-il, liberté entière de choisir entre les deux.

Quittons l'Eglise de Jérusalem pour revenir à l'Athos, au

(1) Ce rite de Jérusalem est donné surtout par trois mss. slaves : mss. n^o 1053 et 1054, dans la Sophiiskaia Bibliotheca de l'Académie ecclésiastique de Pétersbourg, et ms. n^o 21, de la collection Hilferding, à la Biblioth. impér. publique de Pétersbourg. Les deux premiers mss. donnent le rite complet, le troisième le rite abrégé.

Sinai et aux églises dont ces monastères sont la norme. Nous y avons laissé le rite de l'Onction aux environs du xv^e siècle alors que les manuscrits nous le présentaient comme s'étant détaché de la messe et même de l'office quotidien, et se divisant en quatre parties : matines, consécration de l'huile, lectures unies aux onctions, et partie conclusive. Il ne faudrait pas croire que l'évolution se fût faite avec régularité ni surtout avec uniformité : les manuscrits d'un même âge nous montreraient sans doute le rite partagé comme nous venons de le dire, mais dans le détail de chaque partie on trouverait une foule de divergences. Ainsi au xiv^e ou xv^e siècle les matines constituent bien la partie initiale; mais sépare-t-on les matines du reste de la cérémonie, ou le tout forme-t-il bloc? Il est difficile de décider. Plusieurs manuscrits terminent matines par une formule de renvoi des fidèles, ce qui indiquerait qu'il y a interruption. Quant à la constitution même des matines, aux prières qu'elles renferment, impossible d'en dresser la liste : parfois on y trouve beaucoup de choses relatives à l'Extrême-Onction, parfois rien du tout, sauf pourtant le fameux « canon d'Arsène » dont nous avons parlé et qui figure partout. On ferait des remarques analogues sur les trois autres parties. Et l'on en tirerait à bon droit cette conclusion que si depuis près de trois siècles l'imprimerie n'était pas venue mettre un terme aux variations des livres liturgiques, sans doute l'Orient aurait aujourd'hui un rituel bien différent de celui qu'il possède et qui est dans les grandes lignes ce qu'il était au début du xvi^e siècle. En particulier, pour le sacrement des malades, le rite grec actuel n'est pas précisément une combinaison des rites existants il y a trois cents ans et qu'on aurait élaborés pour en supprimer les divergences; mais c'est le rite même qu'on trouve dans tel et tel manuscrit et qu'on a choisi entre beaucoup d'autres comme devant être admis définitivement.

La phrase que nous venons d'écrire nous a fait sauter trois siècles et nous a amenés jusqu'à nos jours. Il faut revenir en arrière et ne pas quitter trop vite les manuscrits. Ils nous révèlent encore plus d'un trait intéressant, par exemple relativement à ce qu'on appellerait les rites post-sacramentels. Le sacrement donné, la longue cérémonie achevée, tout n'est pas

fini pour le malade. Il lui faut d'abord laver les parties du corps qui ont été ointes. Mais quand cela doit-il être fait? Les manuscrits diffèrent, se contredisent eux-mêmes. Les uns disent : aussitôt et avant même de rentrer chez lui. D'autres prescrivent au contraire de garder les onctions intactes durant une semaine, comme on le fait pour les nouveaux baptisés. Certains portent que le malade passe ces sept jours au temple où chaque matin la messe est célébrée pour lui. Il en est enfin qui lui interdisent pendant ce même temps l'usage de la viande, sans doute dans un but de pénitence et pour le préparer à la communion qu'il recevra au cours de cette octave.

Un document du Sinaï (1) nous décrit le retour du malade chez lui comme donnant lieu à une vraie cérémonie complémentaire. Les prêtres l'accompagnent au chant des hymnes. A l'arrivée, on récite le psaume *Miserere*; des onctions sont faites dans la demeure, et on y lit l'évangile de Zachée recevant Jésus chez lui.

Tel se présente le rite de l'Extrême-Onction dans les manuscrits grecs. Il faut, pour compléter cette étude, jeter un coup d'œil sur les manuscrits slaves. La liturgie slave est, dans l'ensemble, conforme à la liturgie grecque. Dès lors l'histoire du rite du sacrement des malades est la même, au moins dans les grandes lignes. Toutefois quelques remarques sont à faire. Au moment où le rite grec proprement dit atteint sa plus grande complexité et se trouve enchevêtré dans l'office quotidien, le rite slave suit une direction inverse et tend à se réglementer avec plus de précision. D'autre part, il est à noter que les nombreux textes manuscrits qui peuvent servir à l'histoire du rite proviennent tous des slaves du sud, la sève chrétienne continuant toujours, comme au temps des saints Cyrille et Méthode, à venir du sud; mais à la base de tous ces documents slaves il se trouve des originaux grecs.

On peut grouper en quatre familles ou réunir autour de quatre rédactions types les manuscrits slaves. Deux sont des rédactions yougo-slaves, deux autres proprement russes.

Des deux premières l'une, qu'on peut dater de la fin du xiii^e siècle, reproduit le rite de Jérusalem étudié plus haut (2). Quelle

(1) Le ms. du Sinaï n° 973, cité plus haut.

(2) Nous avons cité dans une note précédente trois des principaux mss. qui nous apportent ce rite.

diffusion ce rite eut-il dans l'Eglise russe? Il est difficile de le dire. Il est à croire qu'étant donné son caractère assez particulier, il fut aisément évincé quand au *xiv^e* siècle se répandirent d'autres rédactions du rite de l'Onction.

L'autre rédaction yougo-slave est de fort peu postérieure à la première; elle est également représentée par un certain nombre de manuscrits serbes (1). Le rite y est divisé en quatre parties, tout comme le rite proprement grec qui lui est contemporain: les matines, la consécration de l'huile, les sept lectures, enfin l'imposition de l'évangile et les onctions. Mais ici le malade n'est introduit qu'au début de la quatrième partie, tandis que dans les manuscrits grecs on le faisait assister aux grandes lectures d'épîtres et d'évangiles. Il y a là un archaïsme fort curieux, qui nous reporte à trois ou quatre siècles en arrière. En outre, ce rite est encore intéressant par le fait qu'en beaucoup de points, par exemple pour certaines prières, pour les sept épîtres et les évangiles, il est presque textuellement conforme au rituel russe de nos jours.

Quant aux rédactions russes, la première, qui nous est conservée dans trois manuscrits (2), peut être datée de la fin du *xiii^e* siècle et provient du sud de la Russie, peut-être de la grande laure de Petcherski, à Kiev, certains indices le feraient croire. Le rite y est très apparenté à celui des manuscrits grecs contemporains, et sans doute la souche de cette famille de manuscrits russes n'est autre qu'un document grec.

De même que la première des deux rédactions yougo-slaves fut évincée par la seconde à cause de son caractère trop particulier, cette première rédaction russe fut supplantée au *xv^e* siècle par une autre à laquelle s'attachait l'autorité d'un nom. L'un des manuscrits qui nous l'ont conservée, — et ils sont très nombreux, — nous indique par deux fois son origine: « Ce rituel a été traduit mot à mot du grec en russe par Cyprien,

(1) Parmi les mss. représentatifs de cette rédaction, citons: le ms. n° 118 de la Chlondovskai Bibliotheca de Moscou, traduction la plus ancienne que nous ayons de la rédaction dont il s'agit ici; les mss. n° 373 et 374 de la Biblioth. syndicale de Moscou, tous les deux serbes; le ms. F. 1. 582 de la Biblioth. impériale publique de Petrograd.

(2) Ms. n° 1055 de la Sophiiskaia Bibliotheca de l'Acad. ecclés. de Petrograd; ms. n° 75 de la collection Pogodine à la Biblioth. imper. de Petrograd; ms. n° 237 de la Laure de St-Serge.

métropolitaine de Moscou, et écrit de sa main (1). » Or ce Cyprien de Moscou mourut en 1406; il est donc facile de dater son œuvre de la seconde moitié du xiv^e siècle. Au reste, le rite qu'il nous apporte et qui est purement celui des Grecs avec ses quatre parties bien connues, ne diffère de la première rédaction russe que par des détails dans les prières ou par d'autres variations de peu d'importance. Il convient d'ajouter que si ce rite, à en juger par les nombreux textes qui nous sont parvenus, fut fort répandu, il s'altéra peu à peu, principalement sous l'influence des rituels serbes, en maintenant toutefois dans ses principales parties la conformité avec sa source grecque.

L'histoire de l'Extrême-Onction d'après les manuscrits grecs se termine ici, puisque au xvi^e siècle l'imprimerie va venir fixer ce qu'il y avait d'instable dans la plume des moines. La première édition du rituel est celle imprimée à Venise en 1537. Quelques mots sur les éditions les plus importantes qui suivirent compléteront cette étude.

L'édition de Venise est basée sur la seconde rédaction yougo-slave dont nous avons parlé plus haut. Elle a son intérêt historique comme étant la première en date, mais celles qui suivirent la surpassent en importance.

En 1606, deux éditions parurent, l'une à Ostrog, l'autre à Striatin, toutes deux par conséquent dans la Russie du Sud.

L'édition d'Ostrog repose, comme celle de Venise, sur la seconde rédaction yougo-slave, mais elle s'en écarte bien plus librement. C'est ainsi, par exemple, que les lectures se trouvent réunies aux onctions au lieu de constituer un tout séparé. La troisième partie comprend alors l'onction qui s'accomplit ainsi. Le premier prêtre (et ainsi des six autres après lui) prend un bâtonnet, le trempe dans l'huile, et en oint le malade en forme de croix sur le front, les lèvres, le cœur, les oreilles, les mains, en disant : *Adjutorium nostrum in nomine Domini*. Puis il le bénit en disant : *Exaudiat te Dominus in die tribulationis*, etc. La prière « Père saint », qui était l'accompagnement traditionnel de l'onction dans les manuscrits grecs et slaves, en est ici séparée et reportée dans la quatrième

(1) Ms. n° 375 de la Biblioth. de Moscou. — Le ms. type de cette rédaction est le n° 372 de cette même bibliothèque synodale.

partie. Somme toute, malgré le souci qu'on y affiche dans la préface, de bannir « l'avidité des additions ou des changements », cette édition s'écarte assez notablement de l'original grec qui est à la base, comme aussi du rite actuel, lequel se relie plutôt à ceux du *xvi^e* siècle.

L'édition de Striatin est l'œuvre de l'évêque Gédéon Balaban. Celui-ci raconte dans la préface qu'il collationna un bon nombre de rituels et prit pour base de son travail un rituel grec que lui avait envoyé le patriarche d'Alexandrie.

Apparentée encore en certains points à la seconde rédaction yougo-slave, l'œuvre que nous avons là est vraiment originale et intéressante par son retour résolu à des rites anciens. Il en résulte qu'elle s'approche beaucoup plus du rite actuel que ne le faisait l'édition d'Ostrog.

A ces deux éditions de 1606 se rattachent une série d'autres. Pour ne citer que les principales, nommons celle de Vilna, parue en 1618, voisine de l'édition de Striatin et qui, grâce à quelques substitutions de prières ou de chants, ressemble encore davantage au rite d'aujourd'hui. Nommons encore, comme dérivant de l'édition d'Ostrog, celles de Dolgopolié (1635), de Lvov (1644 et 1645), de Kiev (1652). Cette dernière apporte pourtant plusieurs modifications, influencée qu'elle fut par une autre édition importante dont il nous faut parler, celle de Moghila.

Le rituel de Pierre Moghila (1646) est comme celui de Striatin, et bien mieux encore, le fruit d'une collation très soignée des *ecologies* grecs, des rituels slaves manuscrits, comme aussi des éditions déjà parues. Mettant intelligemment à profit tous les travaux antérieurs, l'auteur est parvenu à un texte très sûr et qui, à quelques variantes près, coïncide avec le texte actuel. Quant au rite, il faut noter tout particulièrement le soin qu'a pris Moghila de bien déterminer la cérémonie de l'onction qui en est la partie principale évidemment. La netteté qu'il donne à ses rubriques montre qu'il veut amener enfin l'uniformité. « Le prêtre, écrit-il, prend le bâtonnet, le trempe dans l'huile et oint le malade en disant la prière ci-dessous qui *fait* le sacrement de l'onction; car elle en est la forme ou le complément. » Il s'agit de la prière : « Père saint... » Et il insiste sur la simultanéité que le prêtre doit observer

entre l'onction et la prière, ou plus exactement entre l'onction et ces mots de la prière : « guérissez votre serviteur N. *par cette onction* » ; et ces trois derniers mots sont écrits en caractères gras. Il indique les onctions à pratiquer : le front, les yeux, les oreilles, le nez, les lèvres, les mains, la poitrine au niveau du cœur. Enfin il supprime et défend l'usage qui s'était introduit depuis si longtemps d'oindre les prêtres et les assistants. L'onction est pour les malades et pour eux seuls.

Après Moghila, le sort du rite de l'Extrême-Onction passe à Moscou et est lié avec l'histoire beaucoup plus générale de la correction des livres saints par le patriarche Nikon. La première édition de Moscou, qui précéda de trente-cinq années celle de Nikon, fut celle du patriarche Philarète (1623), basée non plus sur les rédactions yougo-slaves, mais sur la seconde rédaction russe. Plusieurs éditions suivirent, conformes, en général, à celle-ci. Enfin parut en 1658 l'édition de Nikon, œuvre nouvelle, c'est-à-dire brisant avec les éditions antérieures de Moscou, y compris celle de Philarète, pour revenir aux rédactions sud-russes et par conséquent reprendre pour base le rituel de Moghila. La bibliothèque du Saint-Synode à Moscou conserve le brouillon même de Nikon. Ce brouillon présente un bon nombre de divergences avec le travail de Moghila. Mais en même temps il porte d'abondantes corrections à l'encre rouge, et précisément ces corrections entreprises sous l'influence d'un manuscrit grec ont pour résultat de rapprocher grandement le texte de celui de Moghila. L'édition qui fut faite en 1658 et qui est appelée l'édition de Nikon est conforme à ce brouillon corrigé.

Et avec cette édition de Nikon se termine l'histoire du rite de l'onction dans l'Église russe, puisque les éditions de Moscou qui parurent dans la suite, comme enfin le rituel d'aujourd'hui, ne sont autre chose que le rituel de Nikon, sauf quelques très rares variantes de texte.

Il est deux questions complémentaires que nous voulons encore résumer en finissant cette étude : d'une part la question des rites abrégés de l'onction, de l'autre celle du sacrement conféré à des morts.

La lecture des pages qui précèdent et un simple coup d'œil

jeté sur les livres liturgiques actuels de l'Orient montrent que l'Église grecque demande et a presque toujours requis sept prêtres pour administrer le sacrement des malades. Officiellement elle ne connaît et n'a jamais connu que ce rite solennel et complet. Mais il n'y a pas de doute là-dessus, il existait aussi des rites abrégés et toute une série de manuscrits slaves nous les décrivent. Le motif de l'apparition de ces rites simplifiés est trop clair : c'était soit la difficulté de trouver sept ministres, soit bien souvent l'état de santé de ceux qui reçoivent le sacrement et qui ne peuvent supporter une telle cérémonie.

C'est surtout du *xv^e* au *xvii^e* siècle que furent rédigés les rites abrégés. L'abréviation porte sur deux points : premièrement l'adaptation à un seul prêtre au lieu de sept ; ensuite la suppression de certaines parties secondaires du long office qu'on a vu.

Entrant dans le détail, on peut répartir ces rites en deux catégories. La première comprend ceux qui ne sont que des extraits du rite complet, mais n'offrant dans les parties qui en sont conservées aucun changement. Ce rite comporte alors, lui aussi, quatre parties, mais chacune est simplement raccourcie. Des notes indiquent au bas des pages ce qu'il faut omettre : « S'arrêter là dans le petit rite et passer à telle prière... » « Reprendre ici dans le petit rite. » La seconde catégorie contient les rites extraits du rituel complet, mais avec des changements : on pourrait les appeler des rites résumés. Il serait trop long et fastidieux pour le lecteur français d'en reproduire le détail. On en trouvera deux différents dans l'ouvrage que nous analysons, pages 272 et 271.

Nous avons dit que l'Église grecque n'a jamais admis officiellement ces rites abrégés. Même si l'on ne peut réunir sept prêtres, elle prescrit d'accomplir en entier la cérémonie. Mais dans le cas où le malade est en danger de mort, la nécessité peut faire admettre quelques modifications. En cette occurrence, Pierre Moghila a tracé des rubriques qui ne manquent pas d'intérêt. « Si la mort est proche, dit-il, et que l'on craint de n'avoir pas le loisir de faire toutes les prières, alors on omet les psaumes, le canon, les hymnes, et l'on commence aux invocations... Si après la première onction, le malade né meurt pas, on reprend les psaumes, et le reste, et le second prêtre continue le rite comme d'ordinaire. Que si le malade meurt avant que tout

soit achevé, on s'arrête aussitôt et l'on brûle ce qui reste d'huile. »

Dans une note aux premières pages de cet article, nous avons indiqué que jadis, dans l'Église grecque, l'Extrême-Onction pouvait être donnée non seulement aux malades, mais encore aux morts. Il n'est pas douteux que cette pratique ait été en usage pendant fort longtemps. L'origine en est assez facile à découvrir. Elle n'est autre que la coutume si répandue autrefois d'oindre et d'embaumer les corps des défunts. Il est dès lors très naturel que les chrétiens des premiers siècles, si habitués à user de l'huile consacrée par les prêtres, s'en soient servis pour oindre leurs morts. Les Pères de l'Église ne manquent pas de trouver à ce rite un sens symbolique. Denys l'Aréopagite rapproche cette onction dernière de la première qui est faite au baptisé : celle-ci appelle aux saints combats le nouveau chrétien, celle-là vient signifier que le soldat du Christ a bien lutté jusqu'au terme : c'est l'onction de l'athlète après la victoire.

De cette pratique simplement pieuse au rite proprement sacramentel il n'y avait qu'un pas. Il fut franchi aisément. D'abord certains monuments liturgiques montrent que dans l'Église grecque, quand le malade mourait après avoir reçu l'onction sainte, on versait sur lui ce qui restait de l'huile. Puis allant plus loin et ne songeant qu'à l'une des fins de l'Extrême-Onction qui est de remettre les péchés, certains prêtres se mirent à donner le sacrement aux morts, et cette pratique dura des siècles.

Quand commença-t-elle? On ne saurait évidemment le préciser. Nicéphore II, patriarche de Constantinople, au ^{xiii}^e siècle, est le premier à en témoigner. Il s'élève d'ailleurs contre cette habitude qu'ont « pas mal de prêtres » et « dans bon nombre de lieux ». S'il en est ainsi au ^{xiii}^e siècle, est-ce remonter trop haut que de placer au ^{xi}^e, peut-être au ^x^e siècle, les débuts de cette pratique?

Après ce que nous avons écrit, on ne peut s'étonner qu'elle se soit établie en Orient. Il est clair que l'imprécision régnait dans l'Église grecque touchant les personnes à qui l'onction sainte pouvait être administrée. De là des divergences remarquables entre les archevêques ou patriarches qui eurent à donner leur avis sur cette question. Car à mesure qu'on allait, les controverses s'élevaient à propos de ce rite assurément étrange : preuve entre autres qu'il s'agissait bien d'un rite sacramentel.

car une simple pratique de dévotion n'eût pas été si sérieusement discutée. Siméon de Thessalonique, le grand liturgiste grec, donna clairement son opinion, disant que certains évêques défendent cet usage, que d'autres l'autorisent, qu'il a lui-même examiné l'affaire, et qu'il lui semble à propos de ne pas empêcher ceux qui désirent continuer ces onctions, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas là du sacrement. Cette dernière phrase est capitale : elle dirima la controverse, mais nullement dans le sens où Siméon l'avait prévu. Qu'il se fût agi du sacrement pour ceux qui tenaient si fort à ce rite, cela ne fait pas grand doute : nous en avons tout à l'heure indiqué une preuve et l'on en trouve une confirmation bien valable dans la liturgie de cette onction des morts qui est, à part les nécessaires modifications de prières, copiée sur les rites de l'onction des vivants, avec ses mêmes quatre parties : matines, consécration de l'huile, sept lectures par les sept prêtres, et conclusion. Seulement l'autorité de l'évêque de Thessalonique était telle que du jour où il déclara que l'onction des morts n'avait pas le caractère sacramentel, ce rite perdit aux yeux des fidèles son importance : il prit rang parmi les nombreuses cérémonies pour les défunts en usage chez les Orientaux, avec toujours le danger d'être regardé comme un sacrement. Finalement l'Église, dans l'article 161 du Nomocanon, l'interdit.

On le voit. l'ouvrage du moine Vénédict est de nature à éclairer singulièrement une matière de théologie et de liturgie jusqu'ici assez obscure. Il nous fait apercevoir l'évolution qui s'est produite au cours des siècles et le lien qui existe entre le long rite gréco-russe de l'onction des malades et le texte initial de l'apôtre S. Jacques. Tout s'est développé avec suite et harmonie, revêtant ce caractère de solennité propre aux offices orientaux ; et l'on ne peut nier que tout en divergeant de l'Église catholique romaine, l'Église d'Orient ait dans ce rite sacramentel, comme dans tous les autres, pris un soin particulier de garder la tradition des apôtres et de leurs légitimes successeurs.

Il reste un souhait à faire en terminant. Qui nous donnera l'histoire du rite de l'Extrême-Onction dans l'Église d'Occident ?

Paris, rue de Vaugirard, 98.

M. J. ROUËT DE JOURNEL.

LES RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS

L'un des derniers numéros de la *Revue de l'Orient chrétien* (tome X (XX), 1915-1917, n° 3, p. 306 sqq.) contient un article fort intéressant de M. Ét. Drioton : *Un apocryphe anti-arien : La Version copte de la Correspondance d'Abgar, roi d'Édesse, avec Notre-Seigneur*. En appendice à cet article, nous publions présentement *Les Relations entre Abgar et Jésus*, récit éthiopien extrait de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, dont l'édition se poursuit dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

Le texte a été établi d'après les mss. A (d'Abbadie, n° 168) et B (d'Abbadie, n° 226). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

I

(A, fol. 105 v° b, *in initio*) በስመ : ሥሉስ : ቅዱስ : (1) አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ : ጀአምላክ ።

ንዌጥን : ኅብ : ጥንተ : ነገር : ዘከመ : ለአክ : ብፁዕ : አቃርዮስ : ንጉሠ : ሮሃ : ኅብ : እግዚእነ : አዮሱስ : (2) ለዘክሮቱ : ይደሉ : ሰጊድ : እንዘ : ሀሎ : በመዋዕለ : ትሥጉቱ : እምቅድመ : ይዕርግ : ዲበ : ዕፁ : መስቀል : ከመ : ይግዝማ : (3) ለኃይለ : ኃጢአት : (4) በድካመ : ትሕትናሁ : ማሕየዊት ።

ሶበ : ሰምዓ : ምግባራቲሁ : መድምመ : ዘከመ : ረሰዮ : ለማ

(1) ሥሉስ : ቅዱስ] B om.

(2) እግዚእነ : አዮሱስ] B ከርከብ.

(3) ይግዝማ] B ዝ est en surcharge.

(4) ለኃይለ : ኃጢአት] B ለኃጢአት.

ደ. : (1) ወደነ ። ወዘከመ ፡ አጽገበሙ ፡ (2) ለአእላፍ ፡ እምነዳጥ ፡
 ኅብስት ። ወዘከመ ፡ ሮጸ ፡ ዲበ ፡ ማዕበለ ፡ ባሕር ፡ በአሣዕን ። ወ
 ዘከመ ፡ ገሠጸሙ ፡ (3) ለነፋሳት ፡ በጥብጣቤ ፡ እሳተ ፡ (4) ቃሉ ።
 ወዘከመ ፡ ፊወሰ ፡ ዕውራኑ ፡ በምራቁ ። ወውኅዙተ ፡ ደም ፡ አደብሰ ፡
 በዘፈረ ፡ ልብሱ ። ወዘከመ ፡ አዘዘሙ ፡ ለ (A, fol. 106 r° a) ነሱ
 ሙ ፡ አጋንንት ፡ ከመ ፡ ይገኑ ፡ እምላዕለ ፡ ሰብእ ፡ ወደባኡ ፡ ላዕ
 ለ ፡ አኅርው ። ወዘከመ ፡ ጸውዖ ፡ ለአልዓዛር ፡ (5) ቀጥሞ ፡ በአን
 ቀጸ ፡ መቃብር ፡ ወአውዕኦ ፡ (6) ለነፍሱ ፡ እምሲኦል ፡ ታሕተት ።
 ወእምድኅረ ፡ ተንሥኦ ፡ እሙታን ፡ ሐደወ ፡ አልዓዛር ፡ ፲ወ፪ዓመ
 ተ ፡ በዝ ፡ ዓለም ፡ ከመ ፡ ይኩን ፡ ስምዓ ፡ ላዕለ ፡ እለ ፡ ይብሉ ፡ አ
 ልቦ ፡ ትንሣኤ ፡ ምውታን ። ወዘከመ ፡ (7) ሮጸ ፡ መግጥዕ ፡ ዐጂ
 ሮ ፡ አራቶ ፡ ዘነበረ ፡ ይደግፍ ፡ ፲ወ፪ዓመተ ። ወዘከመ ፡ ቂሐ ፡ (8)
 ወተቀደሱ ፡ ዐዓዳውያን ፡ እምርእሶሙ ፡ እስከ ፡ እግሮሙ ፡ (9) ለ
 ምጸውያን ። ወዘከመ ፡ ሰምዑ ፡ ጽሙማን ፡ ወነበቡ ፡ በሐማን ። ወ
 ዘከመ ፡ ሠዓረ ፡ (10) ነሱ ፡ ይጥ ፡ ወነሱ ፡ ሕማመ ፡ (11) እም
 ድር ፡ (12) ወእምሱበእ ። (13) ወወዘዛ ፡ ኂዓደነ ፡ ወኂእዝነ ፡ ለዕ
 ውርት ፡ ወለጽምምት ፡ (14) ዓ (A, fol. 106 r° b) ለም ፡ በክበደ ፡
 አያእምሮ ።

ወውእቱስ ፡ (15) አስተርአየ ፡ በማእከላ ፡ ወኮነ ፡ ዐሓደ ፡ ለዓለ

(1) ረዕዮ ፡ ለማይ] B ረዕዮ ፡ ማዮ.

(2) አጽገበሙ] B አጽገበ.

(3) ገሠጸሙ] B ገጸወጸሙ (sic) primitivement, mais un petit trait horizontal au-dessus du x indique que cette lettre doit être considérée comme biffée.

(4) እሳተ] B እሳት.

(5) ለአልዓዛር] A ለአልዓዛር.

(6) ወአውዕኦ] B ወአውዕኦ.

(7) ወዘከመ] B መ est en surcharge.

(8) ቂሐ] B ቂዞ sic.

(9) እምርእሶሙ ፡ እስከ ፡ እግሮሙ] B እስከ ፡ ርእሶሙ ፡ ወእግሮሙ.

(10) ወዘከመ ፡ ሠዓረ] A መ.

(11) ወነሱ ፡ ሕማመ] B ወሕማመ.

(12) Ante እምድር] A ante ሠዓረ.

(13) እምድር ፡ ወእምሱበእ] B መ. እምድር ፡ ወ.

(14) ወወዘዛ ፡ ኂዓደነ — ወለጽምምት] B ወለጽወዘዛ ፡ ዓደነ ፡ ለዕውር ፡ ወእዝነ ፡ ለ
 ጽሙም.

(15) ወውእቱስ] A መ. ወ.

ም ፡ ተደንገሉ ፡ ዘማውያን ፡ በትምህርቱ ፡ ወንጌላውያን ፡ ኮኑ ፡ መጽብላን ፡ ኄፊኑ ፡ ኮኑ ፡ እኩያን ፡ የዋሃን ፡ ኮኑ ፡ ጸዋጋን ፡ ጸድቃን ፡ ኮኑ ፡ ኃዋአን ፡ ቅዱሳን ፡ ኮኑ ፡ ርኩሳን ፡ ጠቢባን ፡ ኮኑ ፡ አብዳን ፡ (1) እለሰ ፡ (2) ተኃጉሉ ፡ ተፈደዩ ፡ (3) ትርብፅተ ፡ (4) ዝኩሉ ፡ ወዘይመስሎ ፡ ተገብረ ፡ በትምህርቱ ፡

ወአይሁድስ ፡ (5) እኩዛን ፡ (6) ቅንዓት ፡ ወምሉዓን ፡ (7) መዓት ፡ (8) ሶበ ፡ ርእዩ ፡ ዘንተ ፡ ነሎ ፡ ጸልእም (9) ፡ ወረገምም ፡ ወፈቀዱ ፡ ያጽድፍም ፡ ወነሥኡ ፡ ፅብን ፡ ከመ ፡ ይውግርም ፡ ወተኃብአሙ ፡ እንዘ ፡ ይፌእይም ፡ ገሃደ ፡

በጽሐ ፡ ዜናሁ ፡ ወዜና ፡ ኃጢአቶሙ ፡ ለአይሁድ ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ፡ ንጉሠ ፡ ሮሃ ፡ ወፈልሐ ፡ (10) ልቡ ፡ ለብፅቅ ፡ አቃርዮስ ፡ (11) በእሳተ ፡ መንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ (A, fol. 106 v° a) ወኢኮነት ፡ ነላ ፡ መንግሥቱ ፡ ከመ ፡ (12) ሢጠ ፡ አሐቲ ፡ ኅብስት ፡ በቅድሚኡ ፡ ወመነና ፡ (13) ለብሊት ፡ ዓለም ፡ (14) ወአዪነወት ፡ ሕሊናሁ ፡ መዓዛ ፡ (15) ሰማይ ፡ ከሠተ ፡ ሎቱ ፡ አብ ፡ ምሥጢሮ ፡ ዘፈነም ፡ (16) ውስተ ፡ ዓለም ፡ ዘከሠተ ፡ ሎቱ ፡ ለኬፋ ፡ ገብሩ ፡ (17) ዘዲቤሁ ፡ ተሐነዐት ፡ ዓለም ፡ መንፈሳዊት ፡ ዘስማ ፡ ከኒሳ ፡

(1) ተደንገሉ ፡ ዘማውያን — ጠቢባን ፡ ኮኑ ፡ አብዳን] B ወዘማዊ ፡ ተደንገሉ ፡ በትምህርቱ ፡ ወመጽብላን ፡ ኮኑ ፡ ወንጌላውያን ፡ ወእኩያን ፡ ኮኑ ፡ ኄፊኑ ፡ ወጸዋጋን ፡ ኮኑ ፡ የዋሃን ፡ ወኃጉአን ፡ ኮኑ ፡ ጸድቃን ፡ ወርኩሳን ፡ ኮኑ ፡ ቅዱሳን ፡ ወዓብዳን ፡ ኮኑ ፡ ጠቢባን.

(2) እለሰ] B ወእለ.

(3) ተፈደዩ] A ወተርፋ ፡ ፈረዩ.

(4) Post ትርብፅተ B add. ህየንቲሁ ፡ ህየንቲሁ (sic).

(5) ወአይሁድስ] A om. ወ.

(6) እኩዛን] B ኅንዙዛን.

(7) ወምሉዓን] B ወክቡራን.

(8) መዓት] A ቅንዓት.

(9) ጸልእም] B ጸረድም.

(10) ወፈልሐ] A om. ወ.

(11) ለብፅቅ ፡ አቃርዮስ] B ለአቃርዮስ.

(12) ከመ] B om.

(13) ወመነና] A om. ወ.

(14) ዓለም] B om.

(15) መዓዛ] B ዓዛ.

(16) አብ ፡ ምሥጢሮ ፡ ዘፈነም] B ምሥጢሮ ፡ አብ ፡ ፈነም.

(17) ገብሩ] B ለገብሩ primitivement, mais deux petits traits horizontaux au-dessus et au-dessous du ለ indiquent que cette lettre doit être considérée comme biffée.

ወለአከ : (1) አቃርዮስ : ንጉሠ : ሮሃ : ኀበ : እግዚእነ : (2) እን
ዘ : ይብል : ሰላም : ለከ : አክርስቶስ : ወልደ : እግዚአብሔ
ር : (3) ዘአስተርአይከ : በኢየሩሳሌም : በሥጋ : ሰብእ ።

ወሰላም : ለአቡከ : ዘፈነወከ : (4) ታሕተ : እንዘ : ኢትትፈለ
ጥ : እምኒሁ ።

ወሰላም : ለመንፈስ : ቅዱስ : ዘያልሆስስ : (5) ውስተ : ሕሊና
ነ : ከመ : አንተ : መሲሔ : ወመቦርዮ ። (6)

ወሰላም : ለመላእክቲከ : መንፈሳውያን : እለ : የዓውዱ : ትሥ
ልስተከ : (7) በቅዳሴ ።

ወሰላ (A, fol. 106 v° b) ም : (8) ለአቅርንተ : ጽዮን : እለ :
ነፍሔ : (9) ስብከተከ ። (10) ወቦአ : ጉሕነተ : (11) ትንቢቶሙ :
ውስተ : እዝና : ለእንተ : ፀንሰተከ : (12) ዘእንበለ : (13) ሩካቤ ።

ወሰላም : (14) ለእምከ : እንዘ : ድንግል : ዘወለደተከ : ወታንጾ
ፈጽፍ : ሐሊበ ። (15)

ወሰላም : ለእለ : ተለወከ : (16) ሺወጀአሕራግ : (17) ዘሠረፀ :
እምጄጉንደ : ዓቦደ : ወደን : (18) እለ : ፈረዮ : (19) ሄጀእለ
ፈ : (20) ወአእላፋተ ። (21)

(1) ወለአከ] B *om.* ወ.

(2) Post እግዚእነ B *add.* ኢየሱስ : ክርስቶስ.

(3) ወልደ : እግዚአብሔር] B *om.* (ወልደ est en surcharge dans A).

(4) Ante ዘፈነወከ B *add.* ለ.

(5) ዘያልሆስስ] B ዘአልፕስስ.

(6) ወመቦርዮ] B ወፈእዩ.

(7) ትሥልስተከ] B መስልስተ.

(8) ወሰላም] A *om.* ወ.

(9) ነፍሔ] B ይነፍሔ.

(10) ስብከተከ] B *om.* ከ.

(11) ጉሕነተ] B ጉሕና.

(12) ለእንተ : ፀንሰተከ] B ለዘፀንሰተከ.

(13) ዘእንበለ] B እንበለ.

(14) ወሰላም] A, B *om.* ወ.

(15) Post ሐሊበ B *add.* ከመ : ውስብት.

(16) ተለወከ] A ተለወከ (*sic*).

(17) ሺወጀአሕራግ] B አሕራግ.

(18) እምጄጉንደ : ዓቦደ : ወደን] B እምጄጉንደ : ዘዓቦደ : ወደን

(19) ፈረዮ] B ደፈርዮ.

(20) እልፈ] B አእላፈ. — (21) ወአእላፋተ] B *om.*

ወሰላም : (1) ለሀገርክ : ኢየሩሳሌም : እንተ : አንሶሰውክ : በ
አሣፅን : ዘኢተቀጽዓ : በእደ : ሰብእ : ዘኢይደልዎ : ለዮሐንስ :
ይፍታሕ : ቶታነ : አሣፅኒክ : እምእገሪክ ። (2)

ወሰላም : ለኩሎሙ : እለ : የአምኑ : ብክ : ከመ : አንተ : ሙ
እቱ : ክርስቶስ : ወልደ : እግዚአብሔር : አምላክ : ዘበአማን : ዘ
መጻእክ : ሙስተ : ዓለም ። ወናሁ : (3) አንሰ : (4) አመ (A, fol.
107 r^o a) ንኩ : በኩሉ : ልብዩ : ወበኩሉ : (5) ሕሊናዩ ። (6)

ነዓ : ኅቤዩ : (7) ከመ : ትኩን : ንጉሠ : ላዕሌዩ : ወአነ : ከመ :
እኩንክ : ገብረ ። ወአንተ : ከመ : ትኩነኒ : አምላክ : በጽድቅ : (8)
ወአነ : ከመ : እኩንክ : (9) ሰማዔ ። ወአንተ : (10) ከመ : ትኩን : እግ
ዚአ : ለኩሉ : (11) ሀገርዩ : (12) ወንሕነ : ከመ : ንኩንክ : ሕዝበ ።

ነዓ : ከመ : ትፈውስ : (13) ሕማመነ : (14) ወደዌነ : ወከመ :
ትስረይ : ኩሎ : አበሳነ : ወኃጢአተነ : (15) ወከመ : ትስድድ :
መናፍስተ : ርኩሳነ : (16) እምነፍስነ : (17) ወእምሥጋነ : (18) ወ
እምሀገርነ ።

ነዓ : ከመ : ታንጽሐነ : እምኩሉ : ርስሐቲነ : (19) ወትቀድሰነ :

(1) ወሰላም] A om. ወ.

(2) አሣፅኒክ : እምእገሪክ] A አሣፅኒሁ : እምእገሪሁ.

(3) ወናሁ] A om. ወ.

(4) አንሰ] A om.

(5) ወበኩሉ] B om.

(6) ሕሊናዩ] A ኃይልዩ : B ወሕሊናዩ.

(7) ነዓ : ኅቤዩ] B om.

(8) ወአነ : ከመ : እኩንክ : ገብረ : ወአንተ : ከመ : ትኩነኒ : አምላክ : በጽድቅ] B om.

(9) እኩንክ] B om. ከ.

(10) ወአንተ] A om. ወ.

(11) ለኩሉ] B ለኩላ.

(12) ሀገርዩ] B om. ዩ.

(13) ትፈውስ] B ትኩነነ : ፈውስ.

(14) ሕማመነ] B ለሕማምነ.

(15) አበሳነ : ወኃጢአተነ] B om. አበሳነ : ወ.

(16) ርኩሳነ] A ርኩሳነ.

(17) እምነፍስነ] A እመናፍስቲነ.

(18) ወእምሥጋነ] B om. እም.

(19) ታንጽሐነ : እምኩሉ : ርስሐቲነ] B ታንጽሐነ : ርስሐተነ.

በእመቀ : አእምሮትክ : አምላካዊት ። (1) አለብወን : ወአጥብበ
ነ : በአእምሮ : (2) ልቡና : ምሥጢራቲክ : ማሕዩዊት ።

ነዓ : ኦክርስቶስ : ከመ : ንርአይ : ገጸክ ። እስመ : ተብህለ :
በ (A, fol. 107 v^o b) እንቲአክ : ይዛኒ : ላህዩ : እምውሉድ :
እንለ : እመሕያው ። (3)

ነዓ : (4) ኦክርስቶስ : ከመ : ንርአይክ : ዘኢደሬእዮክ : መላእክ
ክት : (5) እሳታውያን : ዘእንበለ : በመጽሐተ : መብረቅ : እስመ :
ኢይትከህለ : ለፍጡር : ከመ : ይርአዮ : ለዘኢፍጡር ። በከመ :
ትቤሎ : ለመሰላ : አልቦ : ሰብእ : ዘይሬኢ : ገጽዮ : (6) ወዩሐዮ ። እ
ስመ : ግርማ : ሕያውት : ዘለዓለም : ያማስኖ : ለመዋቲ : (7) ከመ :
ብርሃን : ዓቢይ : ያማስኖ : ለብርሃን : ንስቲት : ወከመ : (8) ቦሓይ :
ይመውዖ : ለብርሃን : ዓይን ። ወለንኒ : (9) ገበርክ : ለነ : መጽሐ-
ተ : (10) ሥጋ ። ወድልወ : ኮንክ : ከመ : ይርአይክ : ነሉ : ሰብ
እ : አድኅኖተ : የማን : (11) እግዚአብሔር (12) ።

ነዓ : ኦክርስቶስ : ከመ : እስማዕ : እምቃልክ : እንተ : (13) ትብ
ል : ዘዩአምን : ብዩ : በሕያውት : ዘለዓለም ። እስከለክ : (14) ወእ
ስተበቀራንክ : (15) ከመ : ኢትሶበዩኒ : ሊተ ።

ለምን (A, fol. 107 v^o a) ት : ለክ : ሕዝበ : አይሁድ : ይጸል
ኡ : ስመክ : ቅዱስ : እንዘ : ይብሉ : ትዓሙ : በክ ። እስመ : ሕ
ዝብ : ሕገላን : ምክር : እሙንቲ : ወአልቦሙ (16) ምልዐ : ወኢገ

(1) አምላካዊት] B አምላካዊ.

(2) አለብወን : ወአጥብበን : በአእምሮ] B ወታወይተን : በአእምሮ.

(3) ነዓ : ኦክርስቶስ — እምውሉድ : እንለ : እመሕያው] B om.

(4) ነዓ] B om.

(5) መላእክት] B om.

(6) ገጽዮ] A om.

(7) ለመዋቲ] B ለመዋት.

(8) ወከመ] A om. ወ.

(9) ወለንኒ] A om. ወ.

(10) Ante መጽሐተ B add. ዘ.

(11) የማን] B የማን.

(12) እግዚአብሔር] B እግዚአብሔራዊ.

(13) እንተ] B እንዘ.

(14) Post እስከለክ] B add. እግዚአ.

(15) ወእስተበቀራንክ] A ወእስተበቀሩ (sic)

(16) ወአልቦሙ] B om. ወ.

ይማኖት ፡ ወኢሐለይዎ ፡ ከመ ፡ ያእምርዎ ፡ ለዝንቱ ፡ ዘመጽአ ፡
ውስተ ፡ ዓለም ፡ ኃይለ ፡ መዋዕል ፡

ቀዳሚ ፡ ሕዳመተ ፡ አመክሩክ ፡ ወአምዕዑክ ፡ በገዳም ፡ ወእፎ
ኬ ፡ ይእዜ ፡ በከመ ፡ ኢይትበዓድ ፡ እከዮሙ ፡ አንተ ፡ ታአም
ር ፡ (1) ወኢትፊቅድ ፡ ይንግሩክ ፡ ግብሮ ፡ ለሰብእ ፡

ቀዳሚ ፡ ሶበ ፡ አዝነምከ ፡ መና ፡ እምሰማይ ፡ ሎሙ ፡ ወጣዕሙ ፡
በአምሳለ ፡ ኹሉ ፡ ጣዕም ፡ ለዘይትፈዓም ፡ በሐሳበ ፡ መፍቅዱ ፡ ወ
ሕሊናው ፡ (2) ይከውኖ ፡ ውስተ ፡ አፉሁ ፡ እሙንቱስ ፡ (3) ይቤ
ሉ ፡ ምንት ፡ በቀዑ ፡ ለዝንቱ ፡ መና ፡ ዘርእየቱ ፡ ከመ ፡ ተቅዳ ፡
ብፁዕ ፡ ዘይትፈዓም ፡ እምፍርፋራተ ፡ ማዕዱ ፡ ለፈርዖን ፡ ይእ
ዜ ፡ (4) እፎ [A, fol. 107 v° b) ኬ ፡ (5) ዮአምነክ ፡ በጅኅብስተ ፡
ሰገም ፡ ዘአጽገብከሙ ፡ ለሂጅብእሲ ፡ በኅቤነስ ፡ ዝኒ ፡ መንክር ፡ ፍ
ርፋራተ ፡ ጅኅብስት ፡ (6) ዘመልአ ፡ ሂወጃእስፈሬዳተ ፡ እምዘ ፡ በል
ዑ ፡ ወጸግቡ ፡ ወአትረፉ ፡ ሂጅብእሲ ፡ ዘእንበለ ፡ አንስት ፡ ወደቅ ፡

ወለጥክ ፡ (7) ምረራ ፡ ለባሕረ ፡ ኤርትራ ፡ ወረሰይክ ፡ ጥዕምተ ፡
በቅድሚያሁሙ ፡ እሙንቱስ ፡ ኢአምነ ፡ አላ ፡ ይቤሉ ፡ ምንት ፡ ዝ
ንቱ ፡ ማይ ፡ ውዑይ ፡ ብፁዕስ ፡ (8) ዘይሰቲ ፡ እምአደጋተ ፡ ግብ
ጽ ፡ ይእዜኬ ፡ ዮአምነክ ፡ ወኒመሳብክተ ፡ (9) ማይ ፡ ዘረሰይክ ፡
ሎሙ ፡ ማዩ ፡ ወይነ ፡ በኅቤነስ ፡ ዝኒ ፡ ግናይ ፡ እስመ ፡ አልቦ ፡ ዘ
ይክል ፡ ይግበር ፡ ዘእንበለ ፡ ጄአምላክ ፡ ዘአዘዛ ፡ (10) ለባሕር ፡ ታ
ውዕእ ፡ ትዝምደ ፡ ዘዘዚአሁ ፡

ቀዳሚ ፡ ሶበ ፡ ተናገርከሙ ፡ (11) ማእከለ ፡ (12) እሳት ፡ (13) ዘከ

(1) ታአምር] A, B ተአምር (*sic*).

(2) መፍቅዱ ፡ ወሕሊናው] A መፍቅድ ፡ ሕሊናው.

(3) እሙንቱስ] B *om.* ሰ.

(4) ይእዜ] B ይእዜኬ.

(5) ኤፍኬ] B *om.* ኬ.

(6) ጅኅብስት] B ማዕዱ ፡ ለንጉሥ.

(7) Ante ወለጥክ B *add.* ወሶበ.

(8) ብፁዕስ] B *om.* ሰ.

(9) ወኒ] A *om.* ወ ፡ B ወኒ.

(10) ዘአዘዛ] A ዘአዘዘዛ.

(11) ተናገርከሙ] B ተናገርኩ.

(12) ማእከለ] A እምውስተ ፡ ዓምደ.

(13) Ante እሳት A *add.* ቁጽል.

ማሁ : 1) ይ A. fol. 108 r^o a) ጉድፅ : ሰማየ : አመ : አድለቅለ
ቃ : ለምድር : ወሆኑ : ወአመ : ኃለፉ : እም፬አናቅጽ : 2) እምኒክ :
አብደሩ : ስብክ : ላህም ። እፎኬ : የአምነክ : ሶበ : ትትናገሮሙ :
እምውስተ : ሥጋ : ዘገበርክ : 3) በተኬንም : በዘኢይትኅያል : ለ
ጵንጋሌ ። እስመ : ተበዓድክ : 4) ጥዩቀ : ዘእንበለ : ውላጤ : ሀ
ልዎትክ : እንተ : ይእቲ : እንበለ : ጥንት : 5) ትካታዊ ።

ወሶበ : አባሕኩሙ : ይኪዳ : በዘባና : 6) ለባሕረ : 7) ኤርት
ሬ : 8) ዓዲዎሙ : አንገራገራ : ላዕሌክ ። እፎኬ : የአምነክ : ይ
እዜ : ሶበ : ርእዩክ : እንዘ : ትስእላ : ማየ : ለሳምራዊት 9) ።

አንተሰ : እግዚእየ : 10) መፍቀሬ : ሰብእ : አስተዳሎክ : ሎ
ሙ : ትንበቢተ : መመንግሥተ : ወክህነተ ። መመጠውኩሙ : ሕገ
ክ : ከመ : ሶበ : ገብሮ : የሐዩ : ሰብእ : 11) ቦቱ ።

ወወሀብኩሙ : ምድረ : በርክተ : እን (A. fol. 108 r^o b) ተ :
ታውንዝ : 12) ሐሊበ : መመዓረ ። ወክሎን : ዕወዊሃ : ቦእለ : ይት
በልዓ : ፍሬሆን : ወቦ : እለ : ይዲንዋ : ወቦ : ለኪን : ዘይበቀሩ
ዕ ። 13) ወአልቦ : ዕዕ : በክ : 14) ውስተ : ሀገሮሙ ። ወእምው
ስተ : አድባሪሆሙ : ወአውግሪሆሙ : 15) ይዔልድዎ : ለብርት :
ወለሐጊን : ወለናዕክ ።

እስመ : ኅንብርታ : ይእቲ : ለምድር : ኢየሩሳሌም : ወአክሊላ :
ለነሱ : ሀገር ። ወትጼልላ : እምላዕሉ : 16) ኢየሩሳሌም : ሰማየ

(1) ህነማው] A ህነተማው (sic).

(2) እም፬አናቅጽ] B እም፬አናቀጽ.

(3) እምውስተ : ሥጋ : ዘገበርክ] B om.

(4) ተበዓድክ] B om.

(5) ጥንት] B om.

(6) በዘባና] B ዳቦ : በባና.

(7) ለባሕረ] B ለባሕር.

(8) Ante ኤርትሬ. B add. ዘ.

(9) ማየ : ለሳምራዊት] B ለብእስት : ሳምራዊት : ማየ.

(10) እግዚእየ] B እግዚእ.

(11) ቦቱ : ሰብእ] B ለሰብእ : የሐዩ.

(12) ታውንዝ] A ትውንዝ.

(13) ዘይበቀሩ] A ዘይከሙን : ወይበቀሩ.

(14) ውስ] B ዘዘ.

(15) ኢየሩሳሌም : ወአውግሪሆሙ] B om. ኢየሩሳሌም : ወ.

(16) Post እምላዕሉ B add. እምላባዊት.

ዊት ፡ ወበእንተዝ ፡ ነሉ ፡ በረከታት ፡ መንፈሳውያት ፡ ይነፈጉ፡ ፡
 ላዕሌሃ ፡ እስመ ፡ ሀገርክ ፡ ይእቲ ፡ ለንጉሠ ፡ ነሉኒ ፡

ወእለ ፡ ወሀብከመ ፡ ዘንተ ፡ ነሉ ፡ (1) በረከታት ፡ ህየንተ ፡ አ
 ከቲት ፡ ይፈቅዱ ፡ ቀቲሎተክ ፡ ኦርእስ ፡ (2) ሕይወት ፡ ወህየንተ ፡
 ስብሐት ፡ ወቡራኬ ፡ አስተዳለዉ ፡ (3) ለክ ፡ ይቂቀ ፡ አብርሃ
 ም ፡ (4) ዓርክክ ፡ ጽዕሉተ ፡ ወጽርፊተ ፡ ሐሣተ ፡ ወነጐርኝረ ፡
 (A. fol. 108 v° a) እስክ ፡ ይፈሩ ፡ ላዕሌክ ፡ (5) ወይቤሉክ ፡ (6) በ
 ብዔል ፡ ዜቡል ፡

ወይእዜኒ ፡ እግዚእየ ፡ (7) ዘመጸእክ ፡ (8) ኅቤክ ፡ አምርኅቅ ፡
 እምኅበ ፡ ኢደትሐለይ ፡ ኢትዕበየኒ ፡ በጸሐ ፡ ኅበ ፡ ቅሩብ ፡
 ለክ ፡ ወለአቡክ ፡ ወለመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ስብሐት ፡ ወክብር ፡ ወ
 አከቲት ፡ ወቅዳሴ ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሣን ፡

II

ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ላዕካኒሁ ፡ ለኢቃርዮስ ፡ ንጉሠ ፡ ሮሃ ፡ ኅበ ፡ ክ
 ርስቶስ ፡ ወመጠውም ፡ መጽሐፈ ፡ መልእክት ፡ በቅድመ ፡ ነሉ ፡
 ጉባኤ ፡ እስራኤል ፡ ወተሳለመቶ ፡ ይእቲ ፡ ክታብ ፡ (9) እንዘ ፡ ት
 ብል ፡ ኢቃለ ፡ (10) ጽድቁ ፡ ለኡብ ፡ እሳታዊ ፡ ሱራሄ ፡ ገጹ ፡ ዘልን
 ጳስ ፡ (11) ወተጽሕፍክ ፡ ውስተ ፡ ክርታስ ፡ ኅትምት ፡ እንበለ ፡ ብር
 ዓ ፡ ብእሲ ፡ አእመረ ፡ ማእምረ ፡ አልባብ ፡ እምቅድመ ፡ ይቅላዕ ፡
 ማኅተሣሃ ፡ ወአንበባ ፡ (12) ወነገሮመ ፡ ዘከመ ፡ መጽአ ፡ መልእክ
 ት ፡ እምቅድ (A. fol. 108 v° b) መ ፡ ይንግርም ፡ ልዑካን ፡

(1) ነሉ] B om.

(2) ኦርእስ] B ኦርእስተ (sic).

(3) አስተዳለዉ] A አስተዳለው (sic).

(4) Post አብርሃም B add. አብ.

(5) ላዕሌክ] A om.

(6) ወይቤሉክ] A ይበሉክ; B ይቤሉክ.

(7) እግዚእየ] B እግዚአ.

(8) ዘመጸእክ] A አምጸእክ.

(9) ክታብ] B ክታብ (sic) primitivement, mais un petit trait horizontal au milieu du jambage de gauche du premier y indique que cette lettre doit être considérée comme biffée.

(10) ኢቃለ] A om. ኢ.

(11) ዘልንጳስ] B ዘልንጳስ. — (12) ወአንበባ] A ወአንበባ.

ወሶበ : ሰምዑ : ልዑካን : እንዘ : ይኑቡብ : ዘውስተ : (1) ሕሊ
 ናዎሙ : በአፍኦ : እምእዝን : ሰገዱ : ሎቱ : ወኃብሩ : እምነተ :
 ምስለ : ናትናኤል : ሐዋርያ : እንዘ : ይብሉ : (2) አማን : (3) አን
 ተ : በነፋሩ : ወቃሉ : ለእግዚአብሔር : ዘመጸእከ : ውስተ : ዓለ
 ም : በእንተ : መድኃኒተ : አዳም : ወዘርኤ : ወደእዚኒ : አስምዓ
 ነ : ቃለከ : ዘደኤድመነ ። ንሕነሰ : ኢንደግም : ቃለ : ነቢብ : እስ
 መ : ዝኅነት : ማዕበለ : ሕሊናተኒ : ኅቡአዊት : በጠደቆ : መለኮት
 ከ : ግዑድ : እግዚአብሔራዊ : (4) ዘአስተርአይከ : ለአዕይንት :
 በዘይትአመር : ንጸሬከ : በኪን : ቅዱስ : ዘኢይተረጎም : እንበለ :
 ፍልጠት : እምትድምርት : (5) ወዘእንበለ : ሁሰት : በትድምርት
 ከ : ዘእንበለ : (6) በምንትኒ ። ወለከ : ፍርቃን : ለአምላክነ : (7)
 ለዓለ (A, fol. 109 r^o a) መ : ዓለም : አሜን ።

ወከውተ : አፋው : እግዚእነ : ወደቤሎሙ : ብዑዓን : እለ : የአ
 ምኑ : ብየ : በቅድመ : ሰብእ : አነኒ : አአምኖሙ : (8) በቅድመ :
 አቡየ : ዘበሰማያት ። ወዘንተ : ብሂሎ : ይቤሎሙ : (9) እመጽእ :
 ወኢይመጽእ ። (10)

ወእምዝ : ነሥኦ : ልብሰ : ፀዓዳ : ወመዝመዘ : ገጸ : ወገብእ :
 መልክዓ : ሥዕለ : (11) ገጹ : ቀድሕ : ውስተ : ይእቲ : (12) ል
 ብስ : እንበለ : ቀለም ።

ወደቤሎሙ : በከመ : (13) ኢጠፍኦ : ማኅቶታ : ለኢየሩሳሌም :
 ዘአኅተወ : ኤርምያስ : ነቢይ : እስከ : የኦቱ : እምዒዋዊ : (14) ከ

(1) ዘውስተ] A om. H.

(2) ይብሉ] B ይብል.

(3) አማን] B አማንተ (sic).

(4) Ante እግዚአብሔራዊ A add. ኦ.

(5) Ante እምትድምርት B add. እምፍልጠት.

(6) ዘእንበለ] B እንበለ.

(7) ለአምላክነ] A om.

(8) አአምኖሙ] A ሙ est de seconde main.

(9) ብሂሎ : ይቤሎሙ.] B ብሂሎሙ.

(10) ወኢይመጽእ] A ኢይመጽእ.

(11) ሥዕለ] B om.

(12) ይእቲ] A om.

(13) በከመ] A በከመ.

(14) እምዒዋዊ] B እምዒዋዊ.

ማህ : ኢይጠፋፅ : ማኅቶተ : እምነትከ : በቅድመ : አቡዮ : ዘበሰ
ማደት : ኡብፁፅ : (1) ኢቃርዮስ : ዳግማይ : አብርሃም : አንተ :
ዘአምነ : በፈጣሪህ : ፡ ሳህ : ከሠትኩ : ለከ : መድምምየ : እስመ :
አልቦ : ዘይክል : ሥሒል : ገጹ : ውስተ : (2) ልብስ : ዘእ (A, fol.
109 r° b) ንበለ : ቀለም ።

ዝኢን : ለ፩ዘእምሥሉስ : ዘገብረ : ለርእሱ : ሥዕለ : ሥጋ : እምከ
ርሠ : ድንግል : (3) ወአከ : ለካልእ ። አነ : ውእቱ : ዘአውጸእኩ :
ብእሲተ : ፋጽምተ : እምብእሲ : ፋጹም : (4) እንበለ : ትድምር
ት ። ወአነ : ካዕበ : ዘወጸእኩ : (5) ከዊንየ : ፩ደ : ብእሴ : (6) ዘእ
ንበለ : ሩካቤ : እምወለት : ድንግል ። ወበጊዜ : (7) ልደትየ : (8)
ወጸእኩ : ከመ : ሐፈ : ጠል : ዘእንበለ : ትድወይ : ወትሕምም :
እምየ ። በዐኒስ : ኢረስሐት : ወበወሊድ : ኢማሰነት : አላ : ትንብ
ር : (9) ንጽሕት : (10) ዘልፈ ። እስመ : (11) ታቦተ : ዶር : ዶእ
ቲ : ለባሕርይ : (12) ሢጥ : ዘአልቦ (13) ።

ወዝኒ : ሥዕለ : ገጽየ : ዘኮነ : ውስተ : ልብስየ : (14) ቅድመ :
ልዑካኒከ : ነዋ : ፈኖኩ : ለከ : ከመ : ኢትበል : ኢመጽአ : ክርስ
ቶስ ። ጠይቅ : ከመ : አነ : ህልው : ውስተ : ዡሉ : መካን ። ወ
ዝሥዕል : (15) አነ : ውእቱ : ወአከ : ካልእ ። (A, fol. 109 v° a)
ሕዕቦ : በማየ : ባሕር : ለእመ : ይትመዘመዝ ። ወአውዕዮ : (16)
በእሳት : ለእመ : ይለክሮ ። ወበዝ : ይትሌቦ : ለከ : ከመ : ኃይለ :

(1) Post ኡብፁፅ B *add.* አንተ.

(2) ውስተ] B ምስለ.

(3) እምከርሠ : ድንግል] B እምድንግል.

(4) ብእሲተ : ፋጽምተ : እምብእሲ : ፋጹም] B እምብእሲ : ብእሲት : ፋጽምት.

(5) ዘወጸእኩ] B ዘመጸእኩ.

(6) ፩ደ : ብእሴ] B ፩ብእሴ.

(7) ወበጊዜ] B *om.* ወ.

(8) Post ልደትየ B *add.* ኒ.

(9) ትንብር] A *om.*

(10) ንጽሕት] B *om.*

(11) እስመ] B እመ.

(12) ለባሕርይ : ሢጥ] B ለባሕር : ሥሒጥ [*sic*].

(13) ዘአልቦ] B ዘአልቦቱ.

(14) ልብስየ] B *om.* የ

(15) ወዝሥዕል] B ወዝ : ዡሉ.

(16) ወአውዕዮ] B *om.* ወ.

ዚአየ : ውእቱ : ገሥዕል : ወአክ : ካልእ ፡ ወበዝ : ይትገበር : (1)
ለክ : ነሉ : (2) ዘሐለይክ ፡ ወውእቱ : (3) ይሁበክ : ነሉ : (4) ስ
እለተክ : በስምየ ፡

ወአንሰ : ብየ : መፍቅድ : ከመ : እኅሥሥ : ለእንስሳ : ገነት :
ዘተሠርቀ ፡ እስመ : ቀርቦ : ወበጽሐ : ጊዜ : ረከቦቱ ፡ (5) ውእ
ቱሰ : ህሎ : ርኅቀ : ወኢይትከህሎ : ይምጸእ : ኅዜየ : እስመ :
ተሠጥመ : ውስተ : አዘቅት : ዘኢይትረከብ : ዕመቁ ፡ ወበሕቱ :
ይመጸእ : ከመ : ቅጽበት : ውስተ : ሣዕዲ : በፈቃድ : አቡየ : ዘበ
ሰማያት ፡

ወዘንተ : ብሂሎ : መጠምሙ : ለልዑካን : መጽሐፈ : መልእክ
ት : ምስለ : ውእቱ : ሥዕል ፡ ወይቤሎሙ : ለልዑካን : (6) በል
ም : ለእግ (A, fol. 109 v° b) ዘእክሙ : ሰላም : ለክ : ኦኢቃርዮ
ስ : ብፁዕ : አንተ : እስመ : ተውህበ : ለክ : ህብት : (7) ዘተውህ
በ : ለደቂቀ : እስራኤል : በገዳመ : ሲና ፡ በከመ : ተሰምየ : አብ
ርሃም : አቡሆሙ : (8) ለነሉሙ : አሕዛበ : ምድር : ከማሁ : አ
ንተ : ትሰመይ : አቡሆሙ : (9) ለነገሥት : መሲሓውያን : በመን
ግሥተ : ሰማያት ፡ (10) እስመ : ቀዳሚሆሙ : ለእሉ : (11) እም
እለ : የአምኑ : ብየ : ከማክ ፡ (12)

ሰላም : ለሀገርክ : (13) ወነሉ : በረከትየ : ይኩን : ምስሉ
ሃ ፡ (14) ወሰላም : ለሕዝብክ : ይኩኖሙ : እምነተ : ብርሃኑ : ለመ
ዝራኤተ : አኤናምን ፡ (15)

[1] ለክ : ከመ : ኃይለ : ዚአየ : ውእቱ : ገሥዕል : ወአክ : ካልእ ፡ ወበዝ : ይትገበር] B om.

(2) ነሉ] B ነሉ.

(3) ወውእቱ] B om. ወ.

(4) ነሉ] B om.

(5) ረከቦቱ] A ተረከቦቱ.

(6) መጽሐፈ : መልእክት : ምስለ : ውእቱ : ሥዕል ፡ ወይቤሎሙ : ለልዑካን] B om.

(7) ህብት] B ህብት.

(8) አቡሆሙ] B አቡሆሙ.

(9) ለነሉሙ : አሕዛበ : ምድር : ከማሁ : አንተ : ትሰመይ : አቡሆሙ] B om.

(10) በመንግሥተ : ሰማያት] B om.

(11) ለእሉ] B om.

(12) ብየ : ከማክ] B ከማክ : ብየ.

(13) ለሀገርክ] B ለክ.

(14) ምስሉ] B ምስሉ. — (15) ለመዝራኤተ : አኤናምን] B ለአኤናምን.

ወኅበ : ተነበ : ዝነቱ : መጽሐፍ : ይሰደዱ : አጋንንት : ወክሎ
 ሙ : መናፍስት : ርኩሳን : (1) ወክሎ : ደዌ : ወሕማም : ወሥ
 ራይ : ይሠዓር : ወክሎ : ኃይለ : ጸላኢ : (2) ይሰደድ : ከመ :
 ጢስ : ዘቅድመ : ገጸ : ነፋስ : (3) በኃ (A, fol. 110 r° a) ይለ :
 ሎኤ : ኢላኤ : አላሄ ። (4) ወሶበ : አንበብዋ : ለዛቲ : መጽሐፍ :
 ይጼልሎሙ : ለክሎሙ : እለ : የአምነ : ብየ : (5) ኃይለ : ልዑ
 ል : ዘጸለላ : ለእምየ : (6) አመ : አብሰራ : ገብርኤል ። ወኅበ : (7)
 ሀሎ : ዝነቱ : መጽሐፍ : ይኩን : ምሕረትየ : ወሣህልየ : ላዕሌ
 ሁ : እስከ : ለዓለም ። ወይኩን : ሚጠተ : (8) ወስርየተ : ለኃጥአ
 ን : ወሕይወተ : ለጸደቃን : ወትፍሥሕተ : ለኅዝኖን : ወፈውሰ :
 ለሕመማን : ወጽንዓ : ለድኩማን : ወጥበበ : ለአብዳን : ወተስ
 ፋ : ለቅቡዓን : አሚን ።

ከመዝ : (9) በልዎ : ለአቃርየስ : ብፀ-ፅ : አንተ : እስመ : ወደ
 ሰከ : (10) ቃሉ : ለዘኢይሔስ ። (11) ዕቀብ : ሥጋክ : ንጹሐ : ወ
 ነፍሰክ : ጽፋየ : (12) ከመ : ትኩን : (13) ታቦቶ : (14) ለእግዚአብ
 ሔር ። ሿደ : ይኩን : (15) ቃልክ : እመኒ : እወ : እወ : ወእመኒ :
 አልቦ : አልቦ ። አፍቅሮ : (A, fol. 110 r° b) ለፈጣሪክ : (16) በክ
 ሉ : ልብክ : (17) ወዕቀብ : ትእዛዛቲሁ : ወአፍቅር : በጸክ : ከመ :

(1) ርኩሳን] A en surcharge.

(2) ኃይለ : ጸላኢ] B om.

(3) Ante ነፋስ B add. እሳት : ወ.

(4) ኢላኤ : አላሄ] B ኢላኤ : ኢላሄ.

(5) ብየ] B om.

(6) Post ለእምየ B add. ኃይ (sic).

(7) ወኅበ] B ወአመ.

(8) ሚጠተ] A ሚጠተ (sic).

(9) ከመዝ] B om.

(10) ወደሰከ] B ወደሰከ.

(11) ለዘኢይሔስ] B ዘኢይትሔስወ.

(12) ሥጋክ : ንጹሐ : ወነፍሰክ : ጽፋየ] B ነፍሰክ : ወሥጋክ : ንጹሐ : ወጽፋየ.

(13) ትኩን] B om.

(14) ታቦቶ] B ታቦቱ.

(15) ሿደ : ይኩን] B ሿደኩን.

(16) ለፈጣሪክ] B ለእግዚአብሔር : አምላክክ.

(17) Post ልብክ B add. ወበክሉ : ነፍሰክ.

ነፍሰክ ፡ ወክሉ ፡ ዘትፈቅድ ፡ ይግበር ፡ (1) ለክ ፡ ከማወ ፡ ግበር ፡ አንተሂ ፡ ሎቱ ፡ (2) ወዘትጸልእ ፡ ይግበር ፡ ለክ ፡ አትግበር ፡ ሎቱ ፡ አንተሂ ፡ አሠኒ ፡ ሎቱ ፡ (3) እንዘ ፡ ይትከሃለክ ፡ ወኢታኅስ ም ፡ ለመኑሂ ፡ ወኢትኩንን ፡ ዘእንበለ ፡ ፍትሕ ፡ ወኢታድሉ ፡ በውስተ ፡ ፍትሕ ፡ ወኢታደንግፅ ፡ (4) እምቅድመ ፡ (5) ፍትሕ ፡ ወአጥርያ ፡ ለነፍሰክ ፡ በምሕረት ፡ (6) ወበአርምሞ ፡ (7) ወበትፅግሥት ፡ (8) ወተወከል ፡ ላዕለ ፡ ዘረሰዩክ ፡ ውኩለ ፡ ላዕለ ፡ ክሉ ፡ አምሞ ፡ ዕሩቀክ ፡ (9) በሰጊድ ፡ ወበአሚን ፡ ለዘረሰዩክ (10) ዩአምኅክ ፡ ክሉ ፡ ምስለ ፡ አምኅ ፡

ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ እግዚእነ ፡ (11) ኢዮሱስ ፡ ይቤሎ ፡ ለውእቱ ፡ ምስል ፡ ሐር ፡ ምስለ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ፡ ፍዝራዊ ፡ ወአውሥኦ ፡ (12) ውእቱ ፡ (13) ምስል ፡ ለእግዚእ (A, fol. 110 v° a) ነ ፡ ወይቤሎ ፡ አሐውር ፡ አቃለ ፡ ጽድቁ ፡ ለአብ ፡ ወዘንተ ፡ ብሂሎ ፡ ምስል ፡ ሐረ ፡ ምስለ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ፡ (14)

ወሶበ ፡ በጽሑ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ ፡ (15) ወተፈትነ ፡ ሥዕል ፡ በእሳት ፡ ወማይ ፡ ወኢለከሮ ፡ ምንትኒ ፡ (16) ወተሰብሐ ፡ ኬንያ ፡ ዘከራለ ፡ ሮእዕ ፡ (17) ኅበ ፡ ጀክፍል ፡ እንዘ ፡ ጀውእቱ ፡ ወአምኑ ፡ ቦቱ ፡ ሀገረ ፡ ሮሃ ፡ በሥልጣነ ፡ መለኮቱ ፡ ወተገብረ ፡ ተአምር ፡ ዘአልበ ፡ ኅሉልቀ ፡ በስሙ ፡ ቅዱስ ፡ ዘሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡

(1) ይግበር] B est en surcharge.

(2) አንተሂ ፡ ሎቱ] B ሎቱ ፡ አንተሂ.

(3) ሎቱ] A om.

(4) ወኢታደንግፅ] B ወኢትደንግፅ.

(5) እምቅድመ] B ዘውስተ.

(6) ዘምሕረት] B ዘምሕረትክ.

(7) ወበአርምሞ] B ወአርምሞትክ.

(8) ወበትፅግሥት] B ወበትፅግሥትክ.

(9) ዕሩቀክ] B ዕራቀክ.

(10) ለዘረሰዩክ] B om. ለ.

(11) እግዚእነ] B om. ነ.

(12) ወአውሥኦ] A ወአውሥኦ.

(13) ውእቱ] A om.

(14) ኅበ ፡ አቃርዮስ] A om.

(15) ወሶበ ፡ በጽሑ ፡ ልዑካን ፡ ኅበ ፡ አቃርዮስ] B om.

(16) ምንትኒ] A ምንተኒ; B om. — (17) ሮእዕ] B ሮእዕ.

ወኮነ : ዕረዓቱ : ለብፁዕ : ወለቅዱስ : ኢሥርዮስ : አመ : ጳውሎስ
ለወርኃ : መድኃኒት ።

እግዚአብሔር : ይምሐር : (1) በጸሎታ : ለእመ : ብርሃን : (2)
ወበጸሎቶሙ : ለሰማዕታተ : አክማም : ገዢወጳጳሳወጳለፍቁር
ሙ : (3) ወልደ : ጥሕድ : (4) ወጸሓፊሁ : ኃጥእ : ወ (A, fol.
110 v^o b) ልደ : ሥላሴ : (5) ለዓለመ : (6) ዓለም : አሚን ።

(A suivre.)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure) le 28 Décembre 1918.

(1) ይምሐር] A ይምሐራ.

(2) ብርሃን] B ኦምላከ.

(3) Post ለፍቁርሙ se trouve en B un espace blanc, laissé par le scribe pour l'insertion du nom du possesseur du ms.

(4) ወልደ : ጥሕድ (de seconde main) est suivi d'un autre nom propre : ገብረ : ጥሕድ (Z est en sous-charge; ጥሕድ est en surcharge).

(5) ወልደ : ሥላሴ est de seconde main; ወልደ a été écrit par le scribe sur le premier terme (ወለተ) d'un autre nom propre, qui figurait primitivement : ወለተ : ሥላሴ.

(6) ለዓለመ] A ለዓመ (sic).

APPENDICE

ABGAR ET JÉSUS

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN

La légende d'Abgar se lit, dans quelques manuscrits du Synaxaire éthiopien, au 29 du mois de Tähschäsch. Nous l'éditions présentement, comme appendice au long récit *Les Relations entre Abgar et Jésus*, qu'elle illustre par sa sobriété et sa précision. Nous lui donnons pour titre *Abgar et Jésus d'après le Synaxaire éthiopien*.

Le texte a été établi d'après les mss. P (Paris, Fonds de la Bibliothèque Nationale, n° 126) et O (Oxford, Bodleian Library, n° XXIII). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes, lesquelles sont nombreuses.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

(P, fol. 125 v° b, *in medio*) ወበዛጊ፡ ሶለት፡ ካዕበ፡ አዕረፈ፡
አቃርዮስ፡ ንጉሠ፡ ሮሃ ።

ለዝነቱ፡ (1) ቅዱስ፡ ኮነ፡ መንግሥቱ፡ በብሔረ፡ (2) ሮሃ፡ (3)
ዘትሠመዩ፡ ሰርጫን፡ ወዩእጊ፡ ሀገረ፡ ሮሃ ። ወኮነ፡ ያመልክ፡ ጣ
ዖተ፡ ወመግኑዕ፡ ውእቱ፡ ወወሀቦ፡ ንዋዮ፡ ለግብተ፡ ሥራዩ፡
ወኢክህሉ፡ (4) ራውሶዮ ።

(1) ለዝነቱ] O om ለ.

(2) በብሔረ] O ለብሔረ.

(3) ሮሃ] O ሶርዮ.

(4) ወኢክህሉ] O ወኢደህሉ.

ወሶበ : ሰምዓ : ምግባራቲሁ : ለእግዚአብሔር : (1) ወተአምራ-
ተ : ዘጉባረ : በፈውሶ : (2) ድውያን : (3) ወአውፅኦ : (4) አጋንን
ት : (5) ወከሂቲ : አፅያንተ : ፅውራን : (6) ወአንሥኦ : (7) ሙ-
ታን : ለአክ : ኅቤሁ : እንዘ : ይዝል : ሰላም : ለክ : እግዚአብሔ-
ር : ዘአስተርአድክ : (8) በሥጋ : (9) ሰብእ ። ወሰላም : ለአቡክ :
ዘፈነወክ : ታሕተ : እንዘ : (10) ኢትትፈለጥ : እምኔሁ ። ወሰላም :
ለመንፈስ : ቅዱስ : ዘአልኖሰሰ : ውስተ : እዝነ : (11) ሕሊናየ : ክ
መ : አንተ : መሲሐ : ወመዓርዩ ። ሰላም : ለእም (P, fol. 125 v^o r)
ክ : ዘወለደተክ : (12) በድንግልናሃ : (13) ዘእንበለ : ብእሲ ። (14)
ወሰላም : ለክሎሙ : (15) ለእለ : (16) የአምኑ : (17) ብክ ።

አንሰ : አመንኩ : ብክ : ወተመየጥኩ : (18) እምአምልኮ : (19)
ጣዖት : ኅበ : አምልኮ : (20) ዚአክ ። ነዓ : ኅቤየ : ክመ : ትኩን :
ንጉሠ : ላዕሌየ : ወትባርክ : (21) ሀገርየ : ወትፈውስ : (22) ደዌየ :
ወታንጽሕ : ርስሐትየ ።

(1) ለእግዚአብሔር] ሰ እግዚአኒ.

(2) በፈውሶ] ሰ ወፈውፈወሰ (*sic*).

(3) ድውያን] ሰ ድውያነ.

(4) ወአውፅኦ] ሰ ወአውፅ (*sic*).

(5) አጋንንት] ሰ አጋንንተ.

(6) ፅውራን] ሰ ለውራን (*sic*).

(7) ወአንሥኦ] P ወአንሥኦ; ሰ ወተንሥኦ.

(8) ዘአስተርአድክ] ሰ ዘአስተርአድክ (*sic*).

(9) Ante በሥጋ ሰ *add.* በኢየሩሳሌም.

(10) እንዘ] P እንተ.

(11) እዝነ] ሰ *om.*

(12) ዘወለደተክ] ሰ ዘተወለድክ.

(13) በድንግልናሃ] ሰ *om.* ሃ.

(14) Ante ብእሲ ሰ *add.* ዘርኦ.

(15) ለክሎሙ] ሰ ለክሎሙ.

(16) ለእለ] ሰ እለ.

(17) የአምኑ] ሰ አምኑ.

(18) ወተመየጥኩ] ሰ ወተመየጥኩ.

(19) እምአምልኮ] ሰ እምላክ (*sic*).

(20) አምልኮ] ሰ አምላክ.

(21) ወትባርክ] ሰ ወተባርክ (*sic*).

(22) ወትፈውስ] ሰ ወተፈውስ (*sic*).

ለምንት ፡ ለከ ፡ ሕዝብ ፡ አይውድ ፡ እለ ፡ ይጻልኡክ ፡ (1) ወ
ይቀንፀ ፡ (2) ስመክ ፡ (3) ቅዱስ ፡ (4) ትጻሙ ፡ በክ ። (5) እስ
መ ፡ ሕዝብ ፡ (6) ሕጉላነ ፡ ምክር ፡ እሙንቱ ። ቀዳሚ ፡ ዘኢአምኑ
ክ ፡ አመ ፡ አውጸእኩሙ ፡ (7) እምግብጽ ፡ በዝቢረ ፡ ተአምራት ፡
መመንክራት ፡ ወሴሰይኩሙ ፡ መሳ ፡ ጃግመተ ፡ ሚመጠነ ፡ ዘአንጉር
ጉሩ ፡ ላዕሌክ ፡ እስክ ፡ ረሰይኩሙ ፡ ለተሐጉሎ ። እርክ ፡ ይእዜ ፡ (8)
ሶበ ፡ ይኔጽሩክ ፡ (9) ለቢሰክ ፡ ሥጋ ፡ (10) ምድራዊ ፡ (11) ዘይርህ
ብ ፡ (12) ወዘይጸምእ ። (13) ይመስለክኑ ፡ ዘይትበዓድ ፡ እክየሙ ፡
እስመ ፡ አንተ ፡ ማእምረ ፡ (14) ህቡአት ።

ወዘንተ ፡ ወዘይመስሎ ፡ (15) ክታብ ፡ ፈነወ ፡ ንቤሁ ። (16)

ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ላእካኒሁ ፡ ለንጉሥ ፡ (17) ንበ ፡ እግዚአብሔ
ር ፡ (18) አእመረ ፡ ዘውስተ ፡ ልቦሙ ፡ ወንገሮሙ ፡ ዘአምጽኦ ፡
ሎቱ ፡ መልእክተ ፡ እምቅድመ ፡ ይንግርዎ ።

ወእምዝ ፡ ነሥኦ ፡ ልብሰ ፡ ፀዓዳ ፡ መመዝመዝ ፡ ቦቱ ፡ ገጸ ። (19)
ወገብእ ፡ መልክዓ ፡ ገጸ ፡ ቀይሐ ፡ (20) ውስተ ፡ ውእቱ ፡ ልብስ ።

ወፈነወ ፡ ሎቱ ፡ ምስለ ፡ ታደምስ ፡ (21) ረድኡ ፡ እንዘ ፡ ይብ

(1) ይጻልኡክ] O ይጸውቡ.

(2) ወይቀንፀ] O om.

(3) ስመክ] O ስም.

(4) ቅዱስ] P ቅዱስ; O om.

(5) በክ] O በነ.

(6) ሕዝብ] O አይውድ.

(7) አውጸእኩሙ] P አምጸእኩሙ.

(8) ይእዜ] O om.

(9) ይኔጽሩክ] O ነጸርክ.

(10) ሥጋ] O ሥጋክ.

(11) ምድራዊ] P, O ምድራዊ.

(12) ዘይርህብ] O ዘይርኅቅ.

(13) ወዘይጸምእ] P ወዘይመጽእ; O ወጸምእ (sic).

(14) ማእምረ] O ማእምር.

(15) ወዘይመስሎ] O ዘፈመስል (sic).

(16) ክታብ ፡ ፈነወ ፡ ንቤሁ] O ፈነወ ፡ ንቤሁ ፡ ክታብ.

(17) ለንጉሥ] O om.

(18) እግዚአብሔር] O እግዚእኒ.

(19) ገጸ] O ገፃ.

(20) ቀይሐ] P ቀይሐ.

(21) ታደምስ] O ደምስ (sic).

ል : ንግእ : ዘንተ : ሥዕል : (1) መልክዕሃ ፡ ውኃቱ ፡ ይፈጽም ፡
 ለክ : ነሎ ፡ መፍቅደክ ፡ (2) ወይፌውሰክ ፡ እምደዌክ ፡ (P, fol.
 126 r^o a) ወይባርክ ፡ ሀገረክ ፡ ወያረትዕ ፡ መንግሥተክ ፡ (3) እስ
 መ ፡ ዝንቱ ፡ ሥዕል ፡ (4) ኣነ ፡ ውኃቱ ፡ ፍትኖ ፡ በእሳት ፡ መግደ ፡
 ለእመ ፡ ይትዌለጥ ፡

ወሶበ ፡ በጽሐ ፡ ላእካን ፡ (5) ኅበ ፡ ኢቃርዮስ ፡ መጠውዎ ፡ (6)
 ውኃተ ፡ ሥዕል ፡ ወፈተንዎ ፡ (7) በእሳት ፡ መግደ ፡ (8) ወኢለክ
 ፎ ፡ ምንትኒ ፡ (9) ወኣምኑ ፡ ቦቱ ፡ ሀገረ ፡ ሮሃ ፡ በሥልጣነ ፡ መለኮ
 ቱ ፡ መገብረ ፡ (10) ተኣምራተ ፡ (11) መመንክራተ ፡ ፀበይተ ፡ ዘ
 ልክዕ ፡ ኅሉቃ ፡

ወንጉሥኒ ፡ ተፈወሰ ፡ (12) እምደዌዑ ፡ ወኣዕረፈ ፡ በሰላም ፡ (13)
 በዛቲ ፡ ዕለት ፡

Sylvain GRÉBALT.

Neufmarche (Seine-Inférieure), le 21 Janvier 1919.

(1) ሥዕል] O ሰኣል.

(2) መፍቅደክ] O መፍቅደክ.

(3) መንግሥተክ] O መንግሥትክ.

(4) ሥዕል] O ሰኣል (*sic*).

(5) ላእካን] P ለእካን (*sic*).

(6) ante መጠውዎ O *add.* ሠ.

(7) ወፈተንዎ] O ወፈተኖ.

(8) መግደ] O *om.* በ.

(9) ምንትኒ] O *om.*

(10) መገብረ] O ወተገብረ.

(11) ተኣምራተ] O ተኣምረ.

(12) ተፈወሰ] O ተፈወሱ.

(13) በሰላም] O *om.*

LA MORT DES MARTYRS D'AKMIM

La Mort des Martyrs d'Akmim est soudée au récit *Les Relations entre Abgar et Jésus*, que nous publions plus haut, et termine l'apocryphe *Les Miracles de Jésus* (1).

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226).

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

(A, fol. 110 v° b, *in initio*; B, fol. 109 v° b, *in initio*)

ሎሙኒ : ዕረፍቶሙ : በደኣቲ : ዕለት : (2) ልደተ : እግዚእ ነ : (3) ኢየሱስ : ክርስቶስ ፤

ወከመዝ : ዜናሆሙ : ለሰማዕታተ : (4) አክሚም ፤

ወአመ : ዕረፍቶሙ : ወረደ : እግዚእነ : እምሰማያት : ምስለ : መላእክቲሁ : (5) ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ዐቢይ : ወገብረ : ቅዳሴ : በእደሁ : መመጠምሙ : ሥጋሁ : ቅዱስ : ወደሞ : ክቡረ : ገሃደ : እንዘ : ያፌአደም : በአዕድንቲሆሙ : ዘመጠነዝ : ሰማዕታተ : ሹዮወ፻፵፱ወ፻ ፤

(1) Immédiatement après la *bénédictio* finale de *La Mort des Martyrs d'Akmim*, suit le *desinit* de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus* : (A fol. 111 r° a, *in medio*) በዝዮ : ተፈጸመ : ተኣምረው : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ ... (B, fol. 109 v° b *in fine*) በዝዮ : ተፈጸመ : ተኣምረው : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : በእደ : ገዛፋ : ኃይለ : ለ : ሚካኤል : Sur ces mots mêmes se termine le texte du ms. *d'Abbadie*, n° 226.

(2) ዕለት] B *om.*

(3) ልደተ : እግዚእነ] B ልደቱ : ለእግዚእነ.

(4) ለሰማዕታተ] B ለሰማዕተ.

(5) መላእክቲሁ] B መላእክት.

ወሶበ : ይቤ : እትወ. : (1) በሰላም : በጽሐ : መከራንን : ምስለ :
ሐራው. :: ወይቤሉሙ : ትሠውዑት : ለአማልክት : አው : አል
ቦ :: (2) ወይቤልዎ : እሙንቱ : (3) ንሕነሰ : (4) ንሠውዕ : ለአም
ላክ : አማልክት : (5) ዘተወልደ : (6) ዮም : (7) እም (A, fol.
111 r° a) ቅድስት : ድንግል :: (8)

ወአሚሃ : መተርዎሙ : በአስደፍት : አርእስቲሆሙ :: ወውኅ
ዘ : ደሞሙ : ከመ : ፈለግ : (9) እስክ : በጽሐ : ንበ : ብርክ : ብ
እሲ ::

በረከቶሙ : ተህሉ : (10) ምስለ : ፍቁሮሙ : (11) ወልደ :
ዋሕድ : (12) ወብእሲቱ : ወለተ : ድንግል : (13) ለዓለመ : ዓለ
ም : አሚን ::

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inferieure), le 30 Janvier 1919.

(1) እትወ.] A እትው (*sic*).

(2) አው : አልቦ] B *om.*

(3) እሙንቱ] B *om.*

(4) ንሕነሰ] B *om.*

(5) ለአምላክ : አማልክት] B *om.*

(6) ዘተወልደ] B ለዘተወል (*sic*).

(7) ዮም] B *om.*

(8) እምቅድስት : ድንግል] B እማርያም.

(9) ፈለግ] B ማይ.

(10) ተህሉ] B የሃሉ.

(11) Post ፍቁሮሙ se trouve en B un espace blanc, laissé par le scribe pour l'insertion du nom du possesseur du ms.

(12) ወልደ : ዋሕድ (en surcharge) est de seconde main.

(13) ወለተ : ድንግል est de seconde main; le premier terme (ወለተ) du nom propre a été écrit par le scribe sur le premier terme (መጽሐተ : መጽሐ) était en surcharge et ተ en sous-charge) d'un autre nom propre, qui figurait primitivement : መጽሐተ : ድንግል; le second terme (en sous-charge) est écrit : ንድግል (*sic*).

APERÇU SUR LES MIRACLES DE JÉSUS

(Suite) (1)

39. (A, fol. 49 r^o b [34] (ḡḡተአምር) à fol. 50 r^o b; B, fol. 50 v^o b (ተአምር) à fol. 51 v^o b). — Les Noces de *Cana*. Le récit, dans son ensemble, est analogue à celui de l'Évangile (*Jean*, II, 1-12). Voici les particularités. Les noces ont lieu à *Bâtîlâs* (ቡተላስ), sur le territoire de *Cana de Galilée* (ቃር : ዘገለላ). L'époux, qui s'appelle *Dokimâs*, fils de *Yokân* (ዶክማስ : ወልደ : ዮካን), est le cousin de *Nathanaël* (ናተናኤል). Ce dernier est chargé d'inviter *Notre-Seigneur*. *Jésus* se rend aux noces, avec *Marie* (ማርያም) et *Joseph* (ዮሴፍ). Il préside le festin. *Pierre* (ዶፕሮስ) est placé à sa droite, et *André* (አንድሮያስ) à sa gauche. Le vin manquant à la fin du repas, *Marie* intervient auprès de *Jésus*. *Judas Iscariote* (ዶሀዳ : አስቆርታዊ) n'assistait pas aux noces. *Jésus* attend son arrivée, pour changer l'eau en vin. Les gens des noces sont laissés dans l'ignorance du miracle. Il n'y a que *Marie*, les disciples de *Jésus*, l'époux *Dokimâs* et les serviteurs qui le connaissent.

40. (A, fol. 50 r^o b [32] (ḡḡተአምር) (2) à fol. 52 v^o a; B, fol. 51 v^o b (መንክር) à fol. 54 r^o b). — Résurrection de *Lazare*. Le récit, dans son ensemble, est analogue à celui de l'Évangile (*Jean*, XI, 1-16). Voici les particularités. Lorsque *Notre-*

(1) Cf. *loc. cit.*, p. 355 et p. 356. — M^{re} Graffin nous ayant envoyé de nouvelles photographies de l'apocryphe que nous analysons présentement, nous mettons, au lieu de l'ancien titre : *Aperçu sur les Miracles de Notre-Seigneur*, le nouveau titre : *Aperçu sur les Miracles de Jésus*, qui s'accorde mieux avec l'ensemble des manuscrits.

(2) Le scribe a écrit, par erreur, ḡḡ.

Seigneur ordonne à *Lazare* (አለዓዛር) de sortir du tombeau. *Satan* (ሰዩጣን), qui entend la parole de *Jésus*, est épouvanté. Il confère avec les démons et prend la résolution de lutter, avec acharnement, contre *Jésus*. Les témoins de la résurrection de *Lazare* sont au nombre de 7.100, sans compter les femmes, ni les enfants. *Jésus* passe la nuit, avec ses disciples, dans la maison de *Lazare*. Au repas du soir, il est servi par *Lazare* lui-même et par ses sœurs *Marie* (ማርያ) et *Marthe* (ማርታ). — Dans B, fol. 53 v°, se trouve une image représentant la Résurrection de *Lazare*.

41. (A, fol. 52 v° a (፬፻፩፭) à fol. 72 r° b; B, fol. 51 r° b (፬፻፩፭) à fol. 73 r° b). — Au récit de la Résurrection de *Lazare* sont ajoutés deux discours de *Jésus* à ses disciples : le premier, sur le mont *Sinaï*; le second, à *Jérusalem*. Nous donnons l'analyse de ces deux discours.

12. (A, fol. 52 v° a (፬፻፩፭) à fol. 67 r° b; B, fol. 51 r° b (፬፻፩፭) à fol. 68 r° b). — Discours de *Jésus* à ses disciples sur le mont *Sinaï* (ሰ.ና).

1. — *Jésus* recommande à ses disciples de ne pas s'affliger de la haine que le monde leur portera. Ils sont étrangers au monde.

2. — Ils doivent s'aimer les uns les autres, prier, éloigner d'eux-mêmes la vengeance et la colère, pratiquer l'humilité et la douceur, avoir pitié des pauvres, chasser *Satan* et se purifier de toute iniquité.

3. — Ils sont les frères, les enfants, les élus, les amis, les ministres et les compagnons de *Jésus*. Ils ont été choisis avant la constitution du monde.

4. — *Jésus* leur donnera sa propre puissance. Les prodiges qu'ils feront seront plus nombreux et plus grands que ceux qu'il a accomplis lui-même. Tout pouvoir sur les cieux et sur la terre est mis dans leurs mains.

5. — Ils doivent être fermes dans la foi et ne pas prévariquer comme *Adam*. Ils ressemblent à des brebis au milieu de loups.

6. — Ils sont le sel de la terre et la lumière du monde.

7. — Ils ne seront pas orphelins, mais ils recevront le *Paraclet* (ἄλ.φ.λ.οῦ), qui les conduira en toute sainteté, les consolera et les comblera de ses dons.

8. — Ils marcheront sur les vipères, les serpents et les scorpions. Ils absorberont du poison, sans en être incommodés.

9. — Ils ne seront plus appelés serviteurs.

10. — Après l'Ascension, viendront beaucoup de faux prophètes qui diront : « Je suis le Christ. » On les reconnaîtra à leurs œuvres. Ils viendront sous l'aspect de brebis, mais, au fond, ils sont des loups ravisseurs.

11. — *Simon* (σῶμ), à l'exemple de *Jésus*, sera crucifié dans une grande ville.

12. — *Jean* (ἰω.ν) sera jeté aux lions dans une ville d'idolâtres.

13. — Celui qui supportera la persécution sera récompensé.

14. — Séparation du blé d'avec l'ivraie. Le blé sera mis au grenier et l'ivraie brûlée.

15. — Acheter de l'huile et garnir les lampes, afin que la préparation soit complète à l'heure de la nuit où viendra l'époux.

16. — Veiller, afin de ne pas laisser le voleur piller la maison.

17. — Ne pas juger, afin d'éviter le jugement.

18. — Celui qui reniera *Jésus* sera renié par le *Christ* devant le Père céleste, devant les anges et devant tous les hommes.

19. — Celui qui mourra pour *Jésus* ira, sur les nuées, à la rencontre du *Christ*, au jour du jugement dernier.

20. — Celui qui sera ferme dans la foi ne périra jamais.

21. — Se réjouir de la persécution, car elle est le moyen d'entrer dans le royaume des cieux.

22. — Là où deux disciples seront réunis, le *Christ* se trouvera au milieu d'eux.

23. — Les noms des disciples sont inscrits dans le livre de vie.

24. — Les disciples font partie du monde futur, qui a été préparé pour eux.

25. — Il y aura une guerre entre l'Orient et l'Occident.

26. — Tous les royaumes de la terre passeront.

27. — Le baptême est nécessaire au salut.

28. — Malédiction contre *Corozain* (ከራዲ), *Bethsaïda* (በተ : ስይዳ) et *Capharnaüm* (ቅዳርናሆም).

29. — Destruction de *Babylone* (በቤል) et de *Firès* (ፋርስ).

30. — La terre sera couverte de ténèbres.

31. — Châtiment, au moyen de la *Verge de colère*, contre ceux qui n'auront pas cru en *Jésus*.

32. — L'*Âne du désert* ravagera toute la terre.

33. — Le *Fils du péché* asservira tous les peuples par l'épée. Il persécutera les fidèles. Il bâtira, dans le désert, un temple semblable à celui de *Jérusalem* (አድዓለም).

34. — La haine sera violente dans le monde.

35. — Venue d'un roi sanguinaire.

36. — Mise en garde contre les Juifs.

37. — Venue du roi de *Témân* (ተማን) (1). Il régnera sur l'*Égypte* (ግብጽ), sur *Firès* (ፋርስ) et sur tout le territoire de *Cham* (ከም). Tous les peuples le craindront. Il recevra des présents des rois de *Saba* (ሳባ), d'*Arabie* (ዓረብ) (2), de l'*Inde* (ኢንደኬ) (3), de *Sened* (ስንድ) et de *Tsin* (ጸን).

38. — Prodiges et signes : obscurcissement du soleil ; apparition, dans le ciel, de lances et d'épées, ainsi que d'une couleur écarlate (couleur de sang), du côté de l'Occident : tremblements de terre et éclairs ; pluies hors de saison.

39. — Carnage général : le père tuera son fils, le fils tuera son père... etc. L'effusion de sang sera telle que la terre sera complètement dévastée.

40. — Venue d'un roi qui s'acharnera contre les fidèles.

41. — Venue d'un roi fort qui vengera les fidèles. Il montera un cheval que personne n'aura monté. Le mors de ce cheval sera fabriqué avec les clous qui auront transpercé les pieds et les mains du *Christ* sur la croix.

(1) Cf. S. GRÉHAUT, *Les trois derniers traités du Livre des Mystères du ciel et de la terre*, p. 153 : « (L'Écriture) te dit aussi : *Se lèvera le roi de Témân, qui ressemble au bœuf, c'est-à-dire le faux Messie, qui est comme le Christ. Il se lèvera, en disant : Je suis le Christ.* » Cette citation est tirée du traité désigné sous le titre de *Interprétation de l'Apocalypse*.

(2) Ordinairement *ዓረብ* désigne les Arabes, et *ዓረብያ* l'Arabie.

(3) Dans le *Lex. oeth.*, col. 1109, Billmann traduit *ሀንደኬ* (ኢንደኬ) par *Canton*.

12. — Venue du *Fils de la perdition*. C'est lui que les Juifs attendent. Sa venue sera précédée d'un grand fléau. Originnaire de la tribu de *Dan* (ደን), il naîtra et grandira à *Bethsaida* (ቤተ : ሰይዳ). Il régnera à *Capharnaüm* (ቅናርናሆም). Il fera beaucoup de miracles. Nombreux seront les élus qui seront égarés par lui. Il ira à *Jérusalem* (ኢየሩሳሌም) chercher le bois de la croix, mais il ne le trouvera pas.

13. — Le jugement dernier. La croix apparaitra au sommet du ciel. Les Juifs la regarderont. La terre resplendira tout entière de sa lumière. Le *Christ* viendra sur les nuées. La *Jérusalem* céleste sera placée au-dessus de la *Jérusalem* terrestre. Le ciel sera roulé comme un livre, la terre écartée et la mer desséchée. Le soleil s'obscurcira; la lune ne luira plus; les étoiles tomberont comme des feuilles de figuier. Le trône du *Christ* sera installé au *Calvaire*. *Gabriel* (ገብርኤል) criera à haute voix; *Michel* (ሚካኤል) sonnera de la trompette. Des myriades d'anges se tiendront devant le trône, avec les *Chérubins* (ክሩቤል) et les *Séraphins* (ሱራፌል). Les Apôtres jugeront les douze tribus d'*Israël* (ኢስራኤል). Les bons hériteront du royaume sans fin, du ciel; les méchants seront jetés dans le feu, qui ne s'éteindra pas, de la géhenne.

14. — Paraphrase des *Béatitudes*.

15. — La venue du *Christ* pour le jugement du monde sera soudaine.

16. — Nécessité de la vigilance avant cette venue.

17. — Malédictions contre les impies.

18. — Ce que sera le jour de la résurrection des morts.

13. (A, fol. 67 r° b à fol. 72 r° b; B, fol. 68 r° b à fol. 73 r° b).

— Discours de *Jésus* à ses disciples, à *Jérusalem* (ኢየሩሳሌም).

1. — Destruction totale de *Jérusalem*.

2. — Le peuple juif sera remplacé par le peuple chrétien.

3. — Nécessité du baptême par l'eau et par l'Esprit-Saint pour entrer dans le royaume des cieux.

4. — Universalité, unité, apostolicité et sainteté de l'Église.

5. — Des jours d'épreuve viendront.

6. — Les disciples doivent être pauvres.

7. — Ils feront de grands miracles.
8. — Ils prêcheront en tout lieu, sans crainte des rois.
9. — Leur puissance sur les éléments sera absolue.
10. — *Jésus* annonce à ses disciples son départ prochain. Ils deviennent extrêmement tristes.
11. — Ils lui demandent des détails sur sa seconde venue.
12. — Il leur répond que le monde, qui a été fait par lui en 7 jours, durera 7.000 ans.

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neuhmarché (Seine-Inférieure), le 24 Mars 1919.

MÉLANGES

I

LA LÉGENDE DU PARFUM DE MARIE-MADELEINE

La Légende du parfum de Marie-Madeleine, que nous publions présentement, est extraite de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, dont l'édition se poursuit dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

(A, fol. 71 r° b, *in medio*; B, fol. 75 v° b, *in initio*) ወወለወ
ት : በኢየሩሳሌም : በእስኢት : ዘማጥት : ዘተውበ : ርእሳ : ለነተሉ :
ዘየሩሶጣ : ወእምነገደ : ይውዳ : ይእቲ : ወስማ : ማርያም ፤ ወሶ
በ : ስምዓት : ከመ : ሀሎ : እግዚእነ : (1) ኢየሱስ : ክርስቶስ :
ምስለ : አርዳኢሁ : ውስተ : ቤተ : ስምዖን : ነሥአት : ምስሉ፡
፤፻፯፡፻፭ : ወርቅ ፤ (2) ወሐረ (B, fol. 76 r° a) ት : (3) ኅበ : ርእ
ሰ : ነጋድያን : እለ : ይሠድጡ : አራወ ፤ ወስሙ : ሐድሞክ : (4)

(1) A እግዚእ.

(2) Post ወርቅ B *add.* ለሀሎ : ምስሉ፡.

(3) En B un espace blanc de quinze lignes se trouve entre ወሐረ et ት.

(4) B አድሞክ.

ወውእቱ : እምነገደ : ሮቤል ፡ ወትቤሎ ፡ (1) ይትረከብኑ ፡ በኅቢ
ከ ፡ ቅብዓ ፡ አፈው ፡ ዘይደሉ ፡ ለ (A, fol. 71 v° a) ነገሥት ፡

ወሀሎ ፡ ውስተ ፡ ውእቱ ፡ ነጋዲ ፡ ቀርኝ ፡ ወርቅ ፡ ዘነነ ፡ ውስ
ተ ፡ ታቦት ፡ ቀዲሙ ፡ በደብተራ ፡ ስምዕ ፡ ወምሉዕ ፡ ውስቱቱ ፡
ቅብዕ ፡ (2) ዘወሀቦ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለሙሴ ፡ ገብሩ ፡ ከመ ፡ ይቅ
ባዕ ፡ ቦቱ ፡ ነገሥተ ፡ ወነቢያተ ፡ ወከሀናተ ፡ እስመ ፡ ሙሴ ፡ ነቢ
ይ ፡ ወክሎሙ ፡ ነቢያት ፡ እለ ፡ መጽኤ ፡ እምደኅሬህ ፡ ለእመ ፡
ፈቀዱ ፡ ይቅብዑ ፡ በዝንቱ ፡ (3) ቅብዕ ፡ ነቢያ ፡ አው ፡ ንጉሠ ፡
አው ፡ ከህነ ፡ ያነብርዎ ፡ ለቀርኝ ፡ ዲበ ፡ ርእሱ ፡ ወቅብዕዕ ፡ (4)
ደፈለፍል ፡ እምኔህ ፡ ወደወርድ ፡ ውስተ ፡ ጻሕለ ፡ ወርቅ ፡ ዘልጹ
ቅ ፡ ምስለ ፡ ቀርኝ ፡ ወሐደኖክዕ ፡ (5) ነጋዲ ፡ ኢያአምር ፡ (6)
ግብር ፡ ለዝንቱ ፡ ቅብዕ ፡ ወኢሢጦ ፡ ወከነት ፡ እመ ፡ ለሐደኖ
ክ ፡ (7) ታአም (B, fol. 76 r° b) ር ፡ (8) ግብር ፡ ለቅብዕ ፡ (9) ወ
ኢነገረቶ ፡ ለወልዳ ፡ ወዓናሁ ፡ ለዝንቱ ፡ ቅብዕ ፡ (10) ይዪኑ ፡ እም
ክሉ ፡ አፈው ፡ ዘሀሎ ፡ ኅቢ ፡ ነጋድያን ፡ (11) ወሐደኖክ ፡ (12)
ነጋዲ ፡ ኢደፈቅድ ፡ ይሢጦ ፡ በእንተ ፡ ክብረ ፡ ዓናሁ ፡

ወሶበ ፡ መጽኤት ፡ ማርያም ፡ ወሰአለ (A, fol. 74 v° b) ቶ ፡ (13)
በእንተ ፡ ቅብዕ ፡ ዘይደሉ ፡ ለነገሥት ፡ አውሥኦ ፡ ወደቤላ ፡ ሀሎ ፡
ኅቤዩ ፡ ቅብዕ ፡ ዘመንክር ፡ ዓናሁ ፡ ወውእቱ ፡ ይደሉ ፡ ለዘተፈቅ
ዲ ፡ ወወሀበቶ ፡ ፲፻ዲናረ ፡ ወርቅ ፡ ዘሀሎ ፡ ምስሌሃ ፡ (14) ወመ
ጠዋ ፡ ሐደኖክ ፡ ቀርኝ ፡ ወርቅ ፡ ምስለ ፡ ቅብዕ ፡

(1) Post ወትቤሎ B *add.* ይእቱ ፡ ብእሲት.

(2) ወምሉዕ ፡ ውስቱቱ ፡ ቅብዕ] ለ ውስቱቱ ፡ ዕፍረት ፡ ዘምዑዝ ፡ ጥቁ.

(3) ለ እምዝንቱ.

(4) ለ ወቅብዕሂ.

(5) B ወኃደኖክዕ.

(6) A, B ኢያአምር [*sic*].

(7) B ለኃደኖክ.

(8) A, B ተአምር (*sic*).

(9) ለ ለቅብ (*sic*).

(10) ለ *om.* ቅብዕ.

(11) ነጋድያን] B ድ est en surcharge.

(12) Pour la forme du nom propre, ici et plus bas, B = ለ.

(13) ለ ወተስለቶ (*sic*).

(14) ምስሌሃ] ለ ኅቤሃ.

TRADUCTION

(A, fol. 71 r° b, in medio: B, fol. 75 v° b, in initio) *Il y avait, à Jerusalem, une femme courtisane qui se donnait à quiconque la cherchait. Elle était de la tribu de Juda et s'appelait (1) Marie. Lorsqu'elle apprit que Notre-Seigneur Jésus-Christ se trouvait, avec ses disciples, dans la maison de Simon, elle prit avec elle trois cents deniers d'or (2). Elle alla (B, fol. 76 r° a) vers le premier (3) des marchands (4) qui vendaient des parfums. Il s'appela (5) Hadnok; il était de la tribu de Ruben. Elle lui dit: « Se trouve-t-il chez toi de l'huile parfumée (6), qui convient pour (A, fol. 71 v° a) les rois? »*

Il y avait chez ce marchand une corne d'or qui s'était trouvée (7) autrefois dans l'arche, dans le tabernacle d'alliance (8). En elle était abondante l'huile que le Seigneur avait donnée à Moïse, son serviteur, pour en oindre les rois, les prophètes et les prêtres. En effet, le prophète Moïse et tous les prophètes qui vinrent après lui, lorsqu'ils (9) voulaient oindre de cette huile un prophète, ou un roi, ou un prêtre, plaçaient la corne sur leur tête (10). L'huile (11) en jaillissait (12) et descendait dans une patène (13) d'or qui était adhérente à la corne. Mais le marchand Hadnok ne connaissait pas l'histoire (14) de cette huile, ni son prix. La mère

(1) M. à m. : son nom était.

(2) Mot étranger : δηνάριον; * numus aureus : χρυσοί Gen. 37, 28 -; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 1115.

(3) Sens de princeps.

(4) Sens de gros marchand, négociant, ici et plus bas.

(5) Cf. *supra*, p. 102, note 1.

(6) M. à m. : de l'huile de parfums.

(7) M. à m. : qui avait existé (était devenue).

(8) Les expressions ἁγία : ἁγία, ἁγία : ἁγία, ἁγία : ἁγία traduisent le grec : σκεπή τοῦ μαρτυρίου.

(9) M. à m. : s'ils.

(10) M. à m. : sa tête.

(11) Ordre expressif : quant à l'huile.

(12) Le verbe ἄλλοι à le sens général de jaillir. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 1316. a tort de limiter le sens propre de ἄλλοι, scaturire, par les restrictifs « de fonte..., de aqua..., de fluvio... ».

(13) Sens de plat, plateau, πινυτή.

(14) D'après le contexte, ἱστορία signifie : histoire ou rôle.

d'Hadnok connaissait (B, fol. 76 r^o b) l'histoire de l'huile (en question, mais) elle ne l'exposa pas à son fils. L'odeur de cette huile s'exhalait (1) plus que (celle de) tous les parfums qui se trouvaient chez les marchands. Le marchand Hadnok ne voulait pas la vendre à cause de la gloire de son odeur.

Lorsque Marie vint lui demander (2) (A, fol. 74 v^o b) de l'huile qui convient pour les rois, il répondit et lui dit : « Il y a chez moi une huile dont l'odeur est merveilleuse; elle-même convient pour ce que tu veux. » Elle lui donna les trois cents deniers d'or qui se trouvaient avec elle. Hadnok lui livra la corne d'or avec l'huile.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 12 Mars 1919.

II

CONTRIBUTIONS A LA PHILOGOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(Suite) (3)

I. — GRAMMAIRE.

(Additions à l'édition, donnée par CARL BEZOLD, de la *Grammatik der äthiopischen Sprache* de A. DILLMANN.)

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA PROPOSITION FINALE (4).

La particule proclitique *ḥ*, en tant que conjonction finale régulière.

Nouvel exemple qui confirme la loi grammaticale suivante :

(1) Sens du latin *efflari*. « ubi de odore ipso praedicatur », Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1300.

(2) M. à m. : *vint et lui demanda*.

(3) Cf. *ROC*, 1915-1917, n° 1, p. 139.

(4) La remarque que nous insérons ici s'ajoute à la note 1 de la page 440 de *ROC*, 1915-1917, n° 4, où nous faisons la critique philologique de quelques-unes

La proposition finale s'introduit normalement par le moyen de la conjonction proclitique **Λ**, suivie du subjonctif (1).

Le présent exemple est tiré du *Synaxaire* (texte inédit), dont l'édition est en cours dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau : *11^{me} jour* (*Christodule* (ጉብረ : ክርስቶስ), 66^{me} patriarche d'Alexandrie); ms. n° 1 d'Abbadie, fol. 102 r° a, in initio : ወጸውዖ : ንጉሠ : ግብጽ : ለሊቀ : ጳጳሳት : አባ : ጉብረ : ክርስቶስ ፡ ወደቤሎ : ፈኑ : ኀበ : ሀገረ : ኢትዮጵያ : (2) ሰብአ : እም ኀበክ : ለደሢኒሞ : ለቆረላ : ጳጳሰ ፡ Le roi d'Égypte appela le patriarche Abba Gabra-Krestos [Christodule] et lui dit : « Envoie à la capitale (3) de l'Éthiopie quelqu'un de ta part, afin qu'il ordonne Qoril [Cyrylle] métropolitain. »

II. — LEXICOGRAPHIE.

(Additions au *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN.)

I. — ADDITIONS MORPHOLOGIQUES.

Formes nominales et verbales.

1

መከልእ

a La forme nominale **መከልእ** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. Comme forme la plus rapprochée de **መከልእ**, on rencontre « **መከላእ** : subst.

des diverses manières d'énoncer la proposition finale, énumérées dans la *Grammatik*. L'éthiopien, lorsqu'une double proposition finale doit être exprimée, aime à introduire ainsi les deux propositions (indifféremment la première ou la seconde) : l'une, au moyen de la préposition **Λ** avec l'infinitif; l'autre, par la conjonction **ከመ** suivie du subjonctif. Exemple : ፈጽኤ : ለገዢ፣ ፡ ከመ ፡ ትርባሕ ፡ Cours donc pour voyager, afin de gagner l'infinitif **ገዢ** signifie ici (voyager pour) faire du commerce]. Exemple tiré, p. 436, des *Sentences d'Évagrios*, éditées dans *ROC*, 1915-1917, n° 4, p. 135-139.

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, n° 4, p. 110.

(2) Cacographie : mise à gauche, au lieu de mise à droite, du pétiole horizontal de la lettre **ጽ**; cette cacographie est fréquente dans certains mss. éthiopiens.

(3) M. à m. : ville, province, pays.

impedimentum, Lud. auct. Greg. » *Op. cit.*, col. 820. Cette dernière forme መከላእ est simplement mentionnée: aucun exemple ne l'illustre.

b) Sens : መከላእ, subst. : *évitement, empêchement*.

c) Circonloc. adj. : ዘአልቦ : መከላእ, *inévitabile, inéluctable*.

d) Texte : አ.ተ.አ.ብሐ. : ዳግመ : ከመ : አ.ዩ.ር.ከ.ብኪ. : ነኝኔ : መከላእ :: *Ne pèche plus à nouveau, afin que ne t'atteigne pas un supplice inévitable*. Ce texte est inédit. La forme መከላእ est tirée du quinzième miracle (*La Femme adultère*) de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*. Elle figure dans les cinq mss. que nous utilisons pour l'édition en cours des *Miracles* dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau : Paris, mss. d'Abbadie, n^{os} 168 et 226; Londres (British Museum), mss. Or., n^{os} 623, 621 et 712.

e) Contexte : Jésus vient de sauver la femme adultère de la lapidation: il lui recommande de veiller à elle-même (አምዶእዚ. ሰ : ዑቂ : ርእሰኪ.) et de ne point retomber dans sa faute, car, au cas où elle récidiverait, il ne pourrait plus, aux yeux des Juifs, suspendre une seconde fois l'application de la loi mosaïque.

2

አስተሐወጸ, IV. 2

a) La forme verbale causative-réfléchie-intensive አስተሐወጸ, IV. 2, ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. On rencontre seulement les formes « ሐወጸ : I, 2 ... *spectare, speculari, introspicere, prospicere, despectare, perspicere*), *inspicere, visitare* ... ተሐወጸ : III, 2, pass. : *spectari, inspicere, visitari, lustrari* ... » *Op. cit.*, col. 118-119.

b) Sens : አስተሐወጸ, IV, 2 : *considérer, examiner, regarder, méditer (attentivement pour soi)*.

c) Texte : ወአስተሐውጽ : ነኝኔ : በአውሕዞ : አንብሰክ : ወፈ.

ሪዎጉክ :: *Considère (attentivement pour toi) le jugement* (1), *avec l'effusion de tes larmes et la crainte*. La forme verbale **አስተሐወጸ**, IV, 2, est tirée des *Sentences d'Évagrius*, que nous avons éditées dans *ROC*, 1915-1917, n° 1, p. 135 (2).

d) Contexte : le texte que nous venons de citer se trouve au milieu de brèves maximes ascétiques ayant chacune un sens complet. L'influence du contexte ajoute donc très peu à la détermination exacte du sens de **አስተሐወጸ**, IV, 2.

(A suivre.)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 20 Mars 1919.

(1) D'après le contexte, il s'agit du jugement dernier.

(2) Les *Sentences d'Évagrius* sont extraites elles-mêmes du ms. n. 3 de M. É. Desloraine, que nous analysons dans *ROC*.

BIBLIOGRAPHIE

P. Gaudentio ORFALI O. F. M., *De Arca fœderis Dissertatio archaeologico-historica Veteris Testamenti delineationibus ornata pro gradu doctoratus in facultate theologica Friburgensi obtinendo*, p. vi-113: Paris, Picard.

Description de l'arche; histoire de l'arche, son importance au point de vue religieux et national: tels sont les trois chapitres qui constituent la thèse du P. Orfali. Le troisième tient en quelques pages; sans apporter précisément d'idées nouvelles, il met bien en relief la grandeur du privilège que le peuple d'Israël tirait de la présence divine en son sein. — Les deux autres chapitres sont beaucoup plus considérables. Le deuxième (p. 61-102) consiste surtout en une revue des textes qui nous parlent du sort fait à l'arche depuis les migrations du désert jusqu'à la ruine de Jérusalem. Des remarques se rattachant à la philologie, à la critique, à l'archéologie, à la géographie servent à préciser les données et les allusions des récits bibliques. D'ordinaire ces petits commentaires sont heureux et l'érudition est de bon aloi. Au point de vue géographique pourtant, je doute que l'auteur ait puisé aux meilleures sources. Autrement aurait-il dit avec tant d'assurance qu'au pied du mont Serbal, il n'y avait pas de plaine assez étendue pour être qualifiée de désert du Sinaï et se prêter à un long séjour des Israélites? Aurait-il laissé entendre que la plaine d'Er-Raha, au pied du Djebel Musa, était plus fertile et mieux arrosée que l'oasis de Pheiran, plus apte à un séjour prolongé des Israélites que ces ouadis qui, à certaines périodes, donnèrent asile à des milliers de moines? Surtout aurait-il écrit, à propos de la région de Cadès (*ʿĀin Qadis*): *oasis deliciis affluens, fœcis et virgultis varii generis consita*? Le P. Orfali eût consulté avec avantage les divers récits des caravanes que les Dominicains de l'École Biblique de Jérusalem ont organisées au travers de la péninsule du Sinaï.

Mais n'insistons pas trop longuement sur ces détails. Aussi bien la partie principale de l'œuvre est au chapitre premier. La raison d'être de cette section est tirée des confusions que les critiques ont établies entre l'arche et divers emblèmes religieux chers à plusieurs peuples de l'antiquité, des réserves qu'après en avoir rejeté l'authenticité mosaïque, ces mêmes critiques ont faites touchant la valeur historique de nombre de récits du Pentateuque. Avec une très louable fermeté, l'auteur commence par blâmer ce procédé contraire à la véritable méthode historique, qui consiste à préférer au témoignage des récits bibliques les données de l'histoire comparée des religions. Avant tout, les textes: ensuite, les rap-

prochements capables d'en faciliter une plus parfaite intelligence. Le P. Orfali adopte avec décision les conclusions de la Commission Biblique concernant l'authenticité mosaïque du Pentateuque; cela ne l'empêche point de prêter à la théorie documentaire l'attention d'un érudit qui est au courant des recherches contemporaines. Prenant comme point de départ le texte d'Ex., xxv, 10-22, il donne avant tout son attention à la description de l'arche; cette partie de la thèse est menée avec la précision désirable. Puis, après une étude intéressante sur les Chérubins, vivifiée par les comparaisons auxquelles se prêtent divers symboles assyro-babyloniens et égyptiens, M. Orfali traite la question des rapports de l'arche avec les cistes sacrées en usage dans plusieurs religions païennes, avec les barques sacrées et les chapelles portatives des Égyptiens, avec les trônes et chars consacrés aux dieux dont les documents nous ont conservé le souvenir ou l'image pour l'Égypte, la Chaldée, la Perse. Ces parallèles ont pour résultat de nous faire mieux comprendre le vrai caractère du symbole qui était au centre de la religion des fils d'Israël.

On pourrait au cours de ces soixante pages relever un certain nombre d'imperfections de détail. Mais telle qu'elle se présente, cette thèse était digne du patronage et de l'approbation d'un juge tel que le P. Zapletal. Je signalerai toutefois la négligence de l'auteur dans la révision de ses épreuves pour ce qui concerne l'hébreu. Très peu de citations hébraïques sont exemptes de fautes; on en peut relever plus de trente dans le seul texte d'Ex., xxv, 10-22. Il est indispensable d'honorer la science catholique en attachant une grande importance à la correction extérieure des travaux qui s'y rattachent.

J. TOUZARD.

Miguel ASIN PALACIOS. — *La Escatología musulmana en la divina Comedia*, gr. in-8°, 404 pages, Madrid, 1919, imprimerie de Estanislao Maestre.

Ce travail a été lu par M. Asin pour sa réception à l'Académie royale espagnole le 26 janvier 1919.

Un verset du Coran (xvii, 1) remercie le Seigneur qui a transporté certaine nuit son serviteur Mahomet de la Mecque à Jérusalem et lui a montré beaucoup de merveilles. De nombreux commentateurs musulmans se sont jugés à même de nous raconter tout ce que Mahomet avait vu. La légende a toujours été en s'agrandissant et bientôt ce ne fut plus seulement un voyage terrestre, avec ascension de montagne escarpée et visite du purgatoire et de l'enfer, mais un voyage à travers les sphères célestes jusqu'au trône de Dieu. M. Asin nous fait connaître les développements de la légende, il les partage en trois cycles et traduit ou résume dans chaque cas les principaux auteurs. Il note ensuite les nombreuses analogies qui existent entre ces légendes musulmanes et le voyage du Dante qui forme la trame de la Divine Comédie, p. 1-97.

Il compare ensuite la Divine Comédie avec d'autres légendes musulmanes d'outre-tombe sur les limbes, l'enfer, le purgatoire, le paradis terrestre et le ciel, et note encore de nombreuses analogies, p. 99-228. Il étudie enfin, p. 229-296, les légendes chrétiennes antérieures à la Divine Comédie qui ont quelque rapport avec l'œuvre du Dante et il montre encore qu'elles semblent des imitations de modèles arabes, de sorte que l'inspiration de la Divine Comédie remonterait donc, à travers ces légendes, jusqu'à des ouvrages musulmans.

Après avoir relevé les nombreuses analogies et avant de conclure à une imitation, M. Asin se demande (297-333) comment le Dante aurait pu connaître les légendes musulmanes. Il rappelle le mouvement scientifique dont l'Espagne a été le théâtre vers le xiii^e siècle et les nombreux traducteurs qui sont allés, en Espagne, traduire des ouvrages musulmans. M. Bruno Nardi a montré que la théologie du Dante n'était pas thomiste, mais dérivait plutôt de l'école arabe espagnole néo-platonicienne et M. Asin met en relief la personnalité du maître du Dante, le florentin Brunetto Latini, ambassadeur en Espagne en 1260, cinq années avant la naissance du Dante, auteur d'ouvrages encyclopédiques où les légendes musulmanes sont consignées; il semble donc certain que le Dante, soit par lui-même, soit au moins par l'intermédiaire de son maître, a dû en avoir connaissance et on peut conclure que le Dante a imité les auteurs arabes et tout particulièrement l'auteur arabe espagnol Abenarabi.

M. Julian Ribera Tarrago répond à M. Asin, p. 389-401 : il met en relief l'importance de l'arabe pour l'histoire de l'Espagne et même de la civilisation dans tout l'Occident, puisque c'est en Espagne qu'on va d'abord faire des traductions et chercher des modèles; il rappelle enfin les ouvrages de M. Asin dont un certain nombre sont connus des lecteurs de la *RQC*.

F. Nat.

IGNACIO GONZALEZ LLUBERA. *Viajes de Benjamín de Tudela*, 8^o, 184 pages, 3 cartes, Madrid, 1918. 8 pesetas (Publication de la *Junta para ampliación de Estudios*, Moreto, 1, Madrid).

Benjamin, juif espagnol, a parcouru, entre 1160 et 1173, le sud de la France, l'Italie, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie pour revenir par l'Arabie, l'Égypte, Messine et Palerme. Ses notes de voyage, rédigées en hébreu, ont déjà été éditées plusieurs fois et traduites en plusieurs langues.

M. Gonzalez Llubera nous donne ici la première version en langue castillane, p. 51-118. Il la fait précéder d'une introduction sur l'époque, la personnalité, les voyages et l'œuvre de Benjamin, p. 13-50, et la fait suivre d'un appareil critique qui donne en hébreu les principales variantes des manuscrits et des éditions, surtout pour les noms propres, p. 121-141; d'annotations sur les principaux sujets, p. 145-166; d'une bibliographie et d'un index des noms propres, p. 167-182.

On ne sait pas pour quel motif Benjamin a entrepris son voyage : commerce, curiosité, pèlerinage, mission près des communautés juives. Ses notes, sans doute inachevées, ont été groupées par un compilateur qui leur a ajouté un court prologue :

« Voici le livre des « voyages » que composa Rabban Benjamin, fils de Jonah, de Navarre. Rabban Benjamin a quitté son pays, la ville de Tudela, pour parcourir des régions nombreuses et éloignées, comme il le rapporte dans son livre. Partout où il se trouvait, il écrivait les choses qu'il voyait ou qu'il entendait de la bouche d'hommes véreux, telles qu'on n'en entendra jamais en Espagne; il mentionne aussi certains sages et princes de chaque endroit. »

C'est bien le plan de l'ouvrage : Benjamin s'en allait de ghetto en ghetto, chez toutes ces communautés juives qu'il trouvait échelonnées sur les routes du commerce, et il leur consacrait en général de deux à six lignes, quelquefois plusieurs pages, suivant, sans doute, le temps qu'il y demeurait et l'accueil qu'il trouvait; par exemple, p. 52 :

Béziers est à quatre parasanges de *Narbonne*, il s'y trouve une société d'érudits, à la tête de laquelle étaient Rabban Salomon Balafia, Rabban Joseph et Rabban Netaneel. A deux jours de là se trouve *Har ga'as*, nommée Montpellier. C'est un magnifique lieu de commerce à une parasange de la mer. Tous y viennent commercer, des pays chrétiens et des pays musulmans, de *Algarbe* et de Lombardie, de Rome la grande, de toute l'Égypte, de la Palestine, de la Grèce, de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre; des gens de toute langue s'y rencontrent pour négocier par le moyen des Génois et des Pisans. On y trouvait alors les sages les plus considérés de notre temps, à la tête desquels étaient Rabban Ruben ben Theodoras, R. Nathan ben R. Zachariah, R. Samuel, rabbin de la ville, R. Salomon et R. Mardochee; avec des écoles pour l'étude du Talmud, personnes très riches et très charitables, soutiens de tous ceux qui viennent à eux.

Har ga'as, mots hébreux qui signifient « la montagne de la bourrasque », prétend sans doute traduire Mons Pessulanus qui a donné Montpellier. L'éditeur ne met aucune note à *Algarbe*, nous ne savons donc s'il faut traduire « du nord » ou chercher un nom de pays de consonance analogue.

Benjamin consacre ainsi trois pages aux juiveries de France, cinq à celles d'Italie, sept à celles de Grèce etc., et nous donne d'intéressants détails sur les traditions juives; il localise les tombeaux des rois et prophètes juifs et nous donne grande idée de la puissance des Juifs du Yémen et de la montagne de Nisabour (p. 95 et 101).

Les ghuss (p. 86) et Gut (p. 103) sont sans doute les peuples de Gôg ou les Huns, et Cafar al Turak est sans doute le village (ou le pays) des Turcs. De très anciennes légendes syriaques placent aussi le mont Ararat (p. 83) parmi les monts Qardon; le traducteur a sans doute craint de trop allonger son œuvre en multipliant les notes explicatives; s'il est assez naturel qu'il n'ait pas mentionné les voyages de Yabbalaha et Rabban Sauma venus de Pékin jusqu'à Paris, il nous paraît étrange qu'il n'ait pas cité (p. 15-16) l'incomparable relation des voyages de l'espagnole Etüerie (Sylvie d'Aquitaine), car son patriotisme, qui paraît très vif, lui en faisait un devoir.

Prosper ALTIER, docteur ès lettres. *Les Écritures manichéennes*, I, Vue générale, 80, iv-154 pages. — II, Étude analytique, 240 pages. Paris, Nourry, 1918.

Le premier volume traite : 1° de l'origine des ouvrages manichéens qui proviennent des gnostiques ou de Manès et de ses disciples; 2° des caractères généraux de ces ouvrages : enseignement, forme littéraire; 3° de leur propagation et de leur disparition; 4° des fragments qui survivent chez les auteurs chrétiens et arabes ou qui ont été retrouvés.

Le deuxième volume traite : 1° des écrits proprement manichéens composés par Manès ou par ses disciples; et 2° des écrits adoptés par les manichéens et empruntés aux juifs, aux chrétiens et aux païens.

L'ouvrage est dédié aux professeurs de l'auteur, MM. Camille Jullian et Alfred Loisy. Des index et tables terminent les deux volumes.

Le titre choisi par l'auteur fait songer aux *écritures* dérivées du syriaque et employées en Asie par les dualistes pour transcrire leurs ouvrages; l'une est appelée tout spécialement : écriture manichéenne; pour éviter cette amphibologie, il aurait pu prendre pour titre « les écrits manichéens », puisqu'il ne traite nulle part de « l'écriture ».

Le renouveau des études manichéennes est dû aux quelques petits fragments dualistes retrouvés parmi les morceaux de papier récupérés en Asie centrale. On trouve, I, 129-135, l'histoire des trois expéditions russes (1893-1902), des trois missions allemandes (1902-1907), et de la cachette découverte par M. A. Stein d'où sont sortis près de 5.000 manuscrits pour Londres, autant pour Paris (mission Pelliot) et toute une bibliothèque pour Pékin. Les textes d'allure dualiste signalés jusqu'ici parmi ces trouvailles tiendraient facilement en un petit volume de cinq cents pages. Pour leur donner corps et ne pas les émietter davantage, on les a tous mis sous le titre de « manichéens ».

L'auteur note que Sévère d'Antioche et les monophysites sont qualifiés de manichéens, I, 117-8. Leurs adversaires, pour les qualifier ainsi, supposaient qu'ils ne pouvaient attribuer les souffrances du Christ à la nature divine, unique selon eux, et qu'ils devaient donc croire que *ces souffrances avaient été purement apparentes*. Voilà pourquoi ils étaient manichéens. Nous ne savons pas si Manès avait une opinion sur les souffrances du Christ — les fragments dualistes eux-mêmes n'en disent rien — mais nous savons bien que les monophysites ne disaient pas que les souffrances du Christ n'étaient qu'apparentes et *n'avaient absolument rien à voir avec les manichéens* : entre adversaires on se prête logiquement ce qu'on veut et on se traite ensuite en conséquence.

Il en est de même de plusieurs fragments découverts en Asie centrale. On les traite de manichéens, parce qu'ils ont une allure dualiste et surtout pour augmenter leur importance, mais plusieurs n'ont sans doute rien à voir avec Manès et les siens. C'est, à notre avis, le cas du Khoustouanift, I, 135-6; II, 131, 220, qui est surtout mazdéen, cf. *ROC*, t. XVIII, 225.

D'autres fois on donne comme fragment de manuscrit une petite prière

suspendue en ex-voto dans un temple et que les fidèles lisaient; on pouvait même moyennant finance faire figurer son nom à la suite; tel Yagoun II, 26. Voir *journal as.*, sept.-oct. 1913, p. 457.

La Chine, qui est encore restée le pays des sociétés secrètes, n'a pas manqué de produire des sectes bouddhistes, plus ou moins dualistes, mais bouddhistes avant tout, dont on fait aussi des manichéens, II, 12-13; ce sont sans doute ces bouddhistes qui ont converti les Ouïgours, I, 81-85, car les Nestoriens et les occidentaux, comme de *Rubriquis*, n'ont connu chez les Mongols que des *idolâtres* plus ou moins dualistes, c'est-à-dire des sectes bouddhistes diverses. Les nestoriens connaissaient cependant chez eux des manichéens et des écrits manichéens, mais ils donnaient souvent ce nom à tout ce qui avait quelque prétention magique.

En somme, il nous faut le plus d'éditions et de traductions possible. Ensuite chaque texte sera commenté d'après toutes les sources parallèles et non avec l'intention bien arrêtée d'avance de n'y voir que la doctrine de Manès. Des fragments de « La Chute d'un Ange » de Lamartine traduits en turc et semés en Asie centrale seraient donnés, au vu de leur seule forme, comme des fragments du *Livre des géants*, I, 50; II, 31. Il faut prévoir les possibilités diverses.

L'auteur a bien commencé par rappeler toutes les théories nommées gnostiques qu'il a qualifiées d'« écritures manichéennes avant Manès »; il lui aurait resté à dire clairement s'il croit que Manès a *absorbé* tous les courants gnostiques dualistes de manière à devoir être regardé comme *la source unique* d'où procèdent toutes les rêveries cosmogoniques dualistes et tous les sortilèges, ou s'il a pu y avoir des courants collatéraux et même des générations spontanées.

La compilation de M. Alfarié, qui dénote un travail considérable, restera toujours un bon catalogue des hommes et des œuvres auxquels on peut, pour motif quelconque, extrinsèque ou intrinsèque, ou simplement putatif, appliquer le mot de manichéen.

Le Testament d'Adam, II, 150, procède sans doute des *Talismans* attribués à Apollonius de Tyane. Cf. *Patrologia Syriaca*, Paris, 1907, t. II. L'idée des deux ouvrages est qu'il faut connaître le nom de l'ange qui gouverne au moment où l'on prie, parce que cet ange doit exaucer celui qui l'invoque en prononçant son nom.

F. NAI.

Le Directeur-Gérant :

F. CHAMETANT.

UN RECUEIL D'ÉNIGMES PHILOSOPHIQUES

EN LANGUE SYRIAQUE

Le manuscrit syriaque Add. 12,151 du British Museum (1) contient, outre le recueil d'énigmes publié par M. J.-B. Chabot dans le *Journal Asiatique*, s. x, t. VIII, pp. 277-283, sur les ff. 168^b-175^b un autre recueil de *ܡܬܢܗܝܡܐ ... ܡܬܢܗܝܡܐ*, *demandes et énigmes philosophiques*, selon ce que nous lisons sur le f. 175^b.

C'est un recueil d'énigmes à sujet philosophique, embrasant la logique, spécialement les thèmes traités par Porphyre dans l'*Introduction*, la physique et aussi quelques concepts métaphysico-théologiques.

Il est très curieux de voir que l'aristotélisme des Syriens a su se revêtir aussi de la forme énigmatique pour pénétrer plus facilement dans les écoles.

Ce recueil, renfermé dans un manuscrit syriaque de l'école jacobite, a été très probablement composé à Édesse.

Il est anonyme.

Nous en donnons le texte syriaque selon le manuscrit cité et ajoutons à notre édition une traduction.

Les énigmes proprement dites commencent seulement avec la XII^e demande.

(1) Cf. Wright, *Catalogue*, etc., p. 985.

TEXTE SYRIAQUE

استبلا فملا هفتلا مغمممه.

محل املام املام 168^b محل سا لا مملام: هنعف
الحا ملق: ملام مملام مملام ملام ملام ملام ملام
محملا ملام ملق.

محل املام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
مملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

محل ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
املام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

محل ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
املام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

محل ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
مملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

محل ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

محمه ملا ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
هنف ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
املام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
مستام لا ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

محل ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
املام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام
ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام ملام

مڤلا املاموڤ اڤو ڤڤو ڤڤو املاموڤ: ڤڤو املاموڤ
 ڤڤو لا ڤڤو: ڤڤو املاموڤ ڤڤو: ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو لا ڤڤو: ڤڤو ڤڤو لا
 ڤڤو ڤڤو: ڤڤو املاموڤ اڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو:

املاموڤ اڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو
 املاموڤ ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو: ڤڤو
 مڤلا املاموڤ اڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو: ڤڤو

املاموڤ املاموڤ املاموڤ املاموڤ املاموڤ
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 لا ڤڤو املاموڤ املاموڤ املاموڤ ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو:

املاموڤ ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 املاموڤ ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو

ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو:

املاموڤ املاموڤ ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 املاموڤ: ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 لا ڤڤو ڤڤو: ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 املاموڤ: ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 املاموڤ: ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو
 ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو ڤڤو

מכל אלהים ועד כל אלהים (1) ועד כל
 משה וזו אלהים ועד כל אלהים מסועה
 באלה מלה וזו בחז חזאל אלה אלה. ולא
 עד כל אלה מסועה. חז אלה וזו חזאל אלה.
 וזו אלה ועד כל אלה אלה וזו מסועה אלה
 אלה: אלה מסועה חזאל אלה.

מכל אלהים מדרס אלה אלה אלה.
 אלה בדרס אלה אלה בדרס. חזאל אלה אלה
 אלה אלה אלה. חזאל אלה בדרס. אלה
 אלה אלה אלה בדרס.

אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה

אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה
 אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה אלה

מכל אלהים וזו חזאל אלה אלה אלה

(1) אלה אלה omittit codex. — (2) אלה אלה codex.

لا محاسن. حة لعل هفتلا : رحمه مفعلي دمتلا
حفعلا مفعلي :

محل الاموم او : وملا لا مفعلي . مع املي
هفعلا محل مفعلي . دلا : مدرولس . ممت حسلا
بلا . او . او : وملا او مفعلي . دلا مفعلي مفعلي :
الاموم او ملا : مع هي تال هفعلا محل مفعلي .
مع حة اعل مفعلي سقا مفعلي فتلا . مفعلي حة
مفعلا مفعلي : مفعلي مفعلي . مفعلي : مفعلي مفعلي :
مفعلا . حة : مفعلي مفعلي مفعلي مفعلي مفعلي
مع حة رتلا . مفعلي مفعلي مفعلي :

محل الاموم او : لا الا : املا او لا حة مفعلي
لمفعلي : او حة مفعلي : مفعلي مفعلي :
حلا : مفعلي . او : مفعلي مفعلي . او : مفعلي
اسلا : مفعلي . او : مفعلي مفعلي مفعلي مفعلي
مفعلي :

مفعلي . او مفعلي . مفعلي مفعلي . او مفعلي .
لا مفعلي . او مفعلي . مفعلي مفعلي : مفعلي :
مفعلي مفعلي : او . او مفعلي . او مفعلي .
او : مفعلي :

قلا مفعلي : مفعلي مفعلي (1) 171 : مفعلي : مفعلي
مفعلي مفعلي : او مفعلي : او مفعلي :
محل الاموم او : مفعلي : لا الاموم . مع حة :
او : لا الاموم : ملا او حة ملا مفعلي :
مفعلي مفعلي مفعلي . او : مفعلي مفعلي :

(1) codex. مفعلي مفعلي

جے احصاء ہے وہ احصاء اس کے جمعہ اس میں ہے
جے احصاء اس کے جمعہ اس میں ہے
ہاں احصاء اس کے جمعہ اس میں ہے

محل الامانة حيث ملا محاسن الاسلام ومخفا اوقا
محى سواد بهود بهود. ومحل بهود.

الحمد لله الذي هدانا لهذا
 فعملاً مقلداً للحمد لله عليه وسلم

هذا المذهب من جملة المذاهب التي
 هي التي هي في حقاها كذا
 في حقاها

املح املو ١٥٥٥ زحتا زحلم ولا همدتلا: زرم
 ولا امتلا. 173^b همدل ولا حمدلا. هلم ولا سلا. فم
 همدلم. سمللم همد١٥٥٥. فملم حقم١٥٥٥.
 همدلم ولا فملا فملا حمتلا. فملا فملا حمتلا.
 فملا فملا فملا فملا فملا فملا فملا فملا فملا
 فملا

[illegible]

۱) خدا عقب داروفا محققان حدیث: محتال و بلا
 بفعل: مخ سب سما لا ملللا دممهال: سلك لایع عقب
 داروفا: محققان حدیث دممهال: ملللا املاهه
 ۲) خدا رةرا بوجو عمده سلكهه سلك مخی ملللا
 املاهه مخ مللاهه رةرا: ملللا ملللا ملللا ملللا

فلي. ومموت فلي. حمر فلي. هزلا ممر. جلا.
محبوب. ورضا محبوب. ومرو. جلا. ه. مملوب. املاوب. جلا.
جبعلا.

ملا املاوب. ه. املاوب. املاوب. ه. املاوب. جلا.
ملا املاوب. املاوب. املاوب. ه. املاوب. جلا.
جبعلا.

املاوب. املاوب. جلا. ولا حبلا. مملوب. ولا حبلا.
املاوب. املاوب. جلا. مملوب. املاوب. جلا. مملوب.
ملا. مملوب. املاوب. جلا. مملوب.

ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
املاوب. ملا. املاوب. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. (1).

ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. 174

املاوب. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. (2). ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.
ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا. ملا.

انه حبل او حبل موصلا بحت حبله اكله مصله.
 ووه لا اجل ولا اكله. حن حبله واحده لا املاوه.
 حسته لا مصله مبر. ودمعه مصله لحت حبله
 واحده. املاوه بل ووه احنا واحنا مصله لا مصله.
 حن حبله به واحله مصله. حن حبله مصله. حن
 حبله واحده لا املاوه. ووه احنا واحنا. حسته
 لا مصله مبر مصله. حمله به مصله. لحت
 اكله مصله (1) حله. واحله املاوه حن حبله
 واحده.

انه حنا مصله مصله واحده مصله. واحله املاوه
 مصله مصله. واحله مصله. واحله مصله. واحله
 مصله. واحله مصله. واحله مصله. واحله مصله.
 حله مصله مصله.

حله املاوه امه ولا. امه ولا امه ولا. احنا
 املاوه. ولا املاوه حنا او مصله حنا حنا املاوه.
 ولا املاوه احنا (2) او مصله مصله. مصله مصله
 املاوه. ولا املاوه احنا او حنا.

حله املاوه الاكله مصله مصله املاوه. مصله
 حنا حنا املاوه. مصله مصله حنا مصله حنا
 املاوه. مصله مصله. مصله مصله حنا حنا (3)
 او حنا مصله. مصله مصله لا مصله حنا. مصله
 مصله. حنا حنا مصله حنا. مصله مصله
 مصله لا مصله. الاكله حنا املاوه. الاكله
 مصله مصله. احنا مصله مصله مصله.

(1) حله مصله. — (2) حله املاوه. — (3) حله مصله.

TRADUCTION

Autres énigmes philosophiques et leur solution.

1. Qu'est-ce que Dieu? — Une nature vivante et immortelle, qui est capable de tous les biens et qui est dès l'éternité et sans fin, la cause et le créateur de tous les biens.

2. Qu'est-ce que l'homme? — Ζῷον λογικόν, θνητόν, νοῦ καὶ ἐπιστημῆς δεκτικόν.

3. Qu'est-ce que le monde? — La σῶσις du ciel et de la terre et des choses) qui sont au milieu de ceux-ci.

4. Qu'est-ce que l'âme? — Ζῷον ἰσχύον καὶ αὐτοκίνητον, qui fournit la vie au corps.

5. Qu'est-ce que la parole? — Une φωνή toute-signifiante, qui discerne les êtres et sert aux choses universelles et se revêt des lettres.

6. Qu'est-ce que le corps? — Un vase et une habitation de l'âme. En combien d'espèces existe la parole? — En deux, par exemple, ὡς ἐν θεωρίᾳ καὶ ὡς ἐν φωνῇ.

7. Qu'est-ce que la voix? — Un flux buccal qui est mû par la pensée et extériorisé par la φωνή. En combien d'espèces existe la φωνή? — En trois, comme celle des corps λογικοί de l'homme, comme celle des ἄλογα ζῷα et comme celle des σώματα ἀκίνητα, qui la reçoivent du dehors.

8. Qu'est-ce que le τρόπος? — Une φωνή qui signifie comment le κατηγορούμενον se comporte envers l'ὑποκείμενον. Combien de τρόποι γινέσκονται? — Trois, ainsi : τὰ ἐνδεχόμενα, τὰ ἀδύνατα et τὰ ἀνταρκτικά. Par exemple : tu peux parler et tu peux te taire, et par exemple : la neige ne peut pas devenir chaude et le feu froid, et par exemple : la pierre doit être un corps.

9. Qu'est-ce que la santé du corps? — L'égalité de mixtion des éléments et de leurs qualités, qui s'y trouvent.

10. Qu'est-ce que la pensée? — Le discernement des mouvements de l'âme et la cause ordonnatrice des choses existantes.

11. Qu'est-ce que la contemplation, c'est-à-dire ἡ θεωρία? — La vue scientifique de la pensée, par laquelle elle voit intellectuellement. En combien de manières existe la contemplation? — En trois : comme la contemplation divine, qui est sans commencement; et comme celle des anges et des âmes, qui tombe sous le commencement et est sans fin; et comme celle des hommes, qui est comme moyennant les corps.

12. Qu'est-ce que la φωνή ἀπλή, ἀπλῶν πραγμάτων sans nombre σημαντική, ἀπλή νοήματα sur chacun d'eux? — Ὁ οὐρανός.

13. Quelles sont les φωναὶ ἀπλᾶί qui comprennent toutes les choses, et qui ont été, sont et seront, sans qu'il soit possible que se trouve jamais quelque chose qui ne tombe pas sous quelqu'une d'elles? — Ce sont les dix κατηγορίαι d'Aristote.

14. Quel est le changement qui change tous les changements et, quoique lui-même soit bien et soit dit un changement, restera sans changement, en maintenant invariable tout ce qu'il devra comprendre? — C'est

le grand jour de la résurrection, qui, changeant tous les changements, maintiendra tout sans changement.

15. En quoi se distingue τὸ ὑποκείμενον de ce qu'est (κατηγορεῖται) κατὰ τοῦ ὑποκειμένου et de ce qu'est ἐν ὑποκειμένῳ? Et qu'est-ce qui n'existe pas quand il est séparé, et qu'est-ce qui existe et se dit davantage quand on le sépare? — Τὸ ὑποκείμενον est la ὑπόστασις et τὸ καθ' αὐτῆς τὸ ἴδιον et τὸ ἐν αὐτῇ τὸ συμπεδηχός.

16. Qu'est-ce qui, n'étant pas un Être (sans commencement), est créé et point incréé, et est exprimé, est et existe, sans que rien de ce qui est visible se trouve en dehors de lui, qui comprend tout et est compris par tout et qui ne souffre pas à cause de sa nature indestructible? — Celui-ci est le τέλος et son ὅρος, la limite.

17. Quel est τὸ εἶδος qui est antérieur à la ὕλη? — La lumière du soleil.

18. Quel est le corps de qui la nature n'a pas de couleur et de σχῆμα? — L'air.

19. Qu'est-ce qui se voit, se mesure et qui n'est pas un corps? — L'ombre.

20. Il y a trois choses qui font défaut à Dieu : Une à sa puissance, l'autre à sa volonté et l'autre à son activité. Quelles sont-elles? — Il n'est pas capable de créer une autre essence comme la sienne, Il ne veut pas la mort du pécheur, et Il ne commet pas de péché.

21. C'est à nous et point seulement à nous, et c'est à nous et point à nous tous, et c'est à nous et pas toujours, et c'est à nous et à nous tous et toujours? — C'est à nous et point seulement à nous : les deux pieds. C'est à nous et point à nous tous : les arts. C'est à nous et pas toujours : les cheveux blancs. C'est à nous et à nous tous et toujours : τὸ γελαστικόν [la faculté de rire].

22. Ce que nous sommes? Ce qui est nôtre et ce qui est vers nous? — Nous sommes âme et esprit; nôtres sont le corps et les sens, vers nous sont les arts et les propriétés.

23. Quels sont les soixante-dix noms qui sont pratiqués et sont incorporels et qui ne sont pas une ὑπόστασις ni une εἶς et qui ne tombent pas sous les trois dimensions et en lesquels toute la création visible et invisible réside et est délimitée? — Ce sont ceux-ci, comme dit Monseigneur Ephrem : la longueur, la largeur, la hauteur, le lieu, le temps, le nombre, le point, la ligne et les lettres qu'on apprend moyennant la voix.

24. Qu'est-ce qui n'a pas de commencement et a une fin, et qu'est-ce qui a un commencement et n'a pas de fin? — La pensée de Dieu concernant la création des créatures et leur mise en existence est sans commencement et dès l'éternité; mais quand les créatures viennent à l'existence, elle prend fin. Ceux qui ont un commencement et n'ont pas de fin sont les anges, les âmes et les démons.

25. Qu'est-ce qui est un tout en étant quatre? Quelles deux choses sont à chacun, et quelles deux autres ne sont pas à chacun? — L'homme, un, consiste de quatre éléments : la naissance et la mort (sont) à chacun, l'enfer et le royaume (des cieux ne sont) pas à chacun.

26. Quel est l'être de tous les êtres qui n'a pas d'existence et de nom

propres et de qui le lieu n'est pas connu? — Le nom de lieu qui comprend tous les bords. Le nom universel de lieu est appris seulement dans la pensée et il comprend toutes les ἐποστᾶται; et il n'a pas d'ἐπόστᾶται, mais seulement un nom impropre.

27. Quels sont ceux qui coïncident dans (leur nom et diffèrent dans leur nature, et quels sont ceux qui coïncident dans leur nature et diffèrent dans leur (nom), et quels sont ceux qui coïncident dans (leur nom et dans leur) nature, et quels sont ceux qui ne coïncident ni dans leur nom, ni dans (leur) nature? — Coïncident dans (leur nom et pas dans leur nature : le chien marin et le chien terrestre; et coïncident dans leur nature, mais pas dans (leur) nom : la pierre, la roche et le rocher ou Paul, Pierre et Jean. Coïncident dans (leur) nom et (leur) nature : Alexandre de Macédoine et Alexandre le forgeron et autres. Mais ceux qui ne coïncident ni dans (leur) nature ni dans (leur) nom sont) le bois, la pierre, l'homme et autres.

28. Qu'est-ce qui est grand et qui se rapetisse et, quand il est petit, grandit? — Solution : le nom ζῶον est petit quand il est écrit et comprend δυνάμι; tout ce qui vit. Quand tu dis ζῶον λογικόν θνητόν artisan ou roi, tu fais l'écriture plus grande et plus nombreuse et tu amoindris δυνάμι; τὸ ζῶον jusqu'à ce que tu le trouves, en descendant, sur une ἐπόστᾶται.

29. Qu'est-ce qui est compté et néanmoins est étranger au nombre? — La nature divine est comptée dans les trois ἐποστᾶται; et noms et néanmoins elle est étrangère au nombre, parce que Dieu est *une* οὐσία et nature et non plusieurs.

30. Une (chose) qui est double dans son être et quadruple dans sa composition et quintuple dans sa constitution et se trouve dans la diversité, est-elle autre et autre ou autrement et autrement? — Elle est autrement et autrement. Comment cela? — L'homme, qui se compose d'une âme et d'un corps, et dont le corps est composé des quatre éléments ayant cinq sens, est autrement et autrement dans sa diversité et point autre et autre.

31. Quelle est la figure inconsistante dont l'existence empiète sur celle de ses éléments constitutifs, sans lesquels elle ne peut pourtant nullement exister? — Interprétation : L'arc qui est dans les nuages 'l'arc-en-ciel', qui existe de par les rayons du soleil et de par l'humidité des eaux.

32. Substantiel et visible qui détruit et chasse du substantiel et invisible l'insubstantiel et visible, qu'est-ce que cela? — Interprétation : La lumière, les ténèbres et l'air.

33. Un εἶδος singulier dans un ἕξος commun, triple dans ses énergies, et délimité entre des lignes indéfinies, qui se divise en deux parts, et singulier en espèce, qui est-il et qu'est-il? — Interprétation : C'est l'homme. Comment cela? — Singulier dans la nature et commun dans le ἕξος, délimité entre des lignes indéfinies, (c'est à dire) dans les voies et les sentiers de sa volonté, il se divise en deux parts, en âme et en corps.

34. Qu'est-ce que cette chose à laquelle appartiennent tous les corps et qui naît des contraires et s'agit dans l'air et est près de la destruction d'elle-même? ce qui est ainsi, qu'est-il et en combien d'ordres se

divise-t-il? — C'est la voix qui naît de beaucoup et de contraires : des hommes, des animaux et des oiseaux et des pierres et bois et du reste de tous les corps; et aussitôt qu'elle sort, elle s'étend dans l'air et périt, parce qu'elle s'abîme, cesse et s'anéantit. Mais elle se divise en deux espèces, dans les λογιστὶ (φρονεῖ et les ἀλογοί.

35. Quelle est la chose dont la nature n'a pas de lieu et ὑπόστασις n'a pas de domicile et dont ἵσλας périt? — Solution : la pensée de l'homme.

36. Trois quadruples et quatre triples et six doubles sont liés à une roue et la roue a deux yeux : un comprend les temps et l'autre (leur) division? — Ce sont : Les mois de l'an, le soleil et la lune.

37. Pour nous et point pour eux, pour eux et point pour nous, ni pour eux ni pour nous? — Pour nous le royaume des cieux et pour les démons l'enfer; ce n'est ni pour nous ni pour eux que Dieu est bon de par sa nature.

38. Des mots circulant dans ἡ ἀκολουθία de la pensée et qui sont tissés (impliqués) dans des sons simples, que constituent-ils? — Ou la substance ou l'accident.

39. Qu'est-ce qui n'existe pas et qui, après qu'il est né, n'existe plus? — C'est la voix, c'est-à-dire la φωνή.

40. Qu'est-ce que φέρει πρότερον et qu'est-ce que οὐδὲν ὑστερον? — Interprétation : φέρει πρότερον est ce qui enlève avec soi ce qui est φέρει ὑστερον; quand il est enlevé avant de prendre naissance et quand ce qui est φέρει ὑστερον est porté, il porte avec soi ce qui est φέρει πρότερον. Comment? — Comme ceci : l'animal, qui, enlevé, enlève avec soi l'homme et quand est posé l'homme, il porte avec soi l'animal. Ὑστερον φέρει, comme ceci : l'homme qui, quand il est posé, porte avec soi l'animal, et, quand il est enlevé, n'enlève pas avec soi l'animal.

41. Qu'est-ce que ceci : quand quatre sont enlevés, ils enlèvent avec eux cinq, et quand cinq sont enlevés, ils n'en enlèvent pas quatre? — Interprétation : Ce sont là les quatre éléments et les cinq sens.

42. Qu'est-ce que ἡ εἶδος ἀπὸ τοῦ et singulier en son espèce qui est mu par un autre et qui est au-dessus de ce qui le meut et qui est rejeté et anéanti par ce qui le meut et qui ne se contient point? — C'est la fumée et le vide.

43. Tout et pas tout, qu'est-ce à dire? — Des idées qui ne varient pas et des noms qui varient. Comment cela? — Comme ceci : le pain et l'eau sont dans la pensée de chacun une chose et sans différence, mais ils diffèrent par leurs noms, parce que le pain par exemple n'est point dénommé dans la langue syriaque comme il est dénommé dans la langue grecque. Ainsi en est-il pour toute chose.

44. Quelle est la chose dont l'énoncé accuse double cause et triple but et dont la pratique comporte procédé étrange, illogique? Quel en est le moyen de communication? Et par combien de procédés se fait-elle connaître? — Interprétation : La chose dont l'énoncé dénote double cause, c'est la connaissance, qui a sa cause en l'âme et en Dieu. Comment cela? Comme ceci : l'âme et Dieu sont des vertus causatives appelées physiques et métaphysiques; tandis que les natures effectives ont pour auteur

Dieu seulement. En conséquence, la connaissance se trouve être une force de l'âme, qui a sa cause en Dieu, qui est la cause de toutes les deux. Son but est triple : il porte sur le triple fait de l'existence, de l'identité et de la manière d'être d'une chose. Son emploi comporte procédé étrange, irrationnel, parce que souvent elle est employée moyennant la voix ou quelque autre chose, c'est-à-dire moyennant l'encre et les lettres ou des desseins et des signes irrationnels. C'est l'étude qui nous y fait participer, parce qu'il n'est pas possible de se communiquer la connaissance si ce n'est pas par l'étude. Elle s'apprend dans les trois ordres (procédés) que nous avons dits : par la voix, les signes écrits et les signaux.

45. Une période nominale qui comprend la généralité dans un mot délié et qui est loin d'un terme général, qu'est-elle ? — Comme si quelqu'un disait « esprit » ou « il est ».

46. Qu'est-ce qu'une espèce singulière possédant une signification singulière qui se meut dans des singularités distinctes du général ? — Une chose dans laquelle une individualité est distincte du général et peut devenir propre à d'autres individualités aussi, comme la doctrine, la fortune et la coutume.

47. Qu'est-ce qui distingue et divise et possède communion avec ce qui assemble et unifie ? — Une ὑπόστασις est distincte de la généralité de la nature générale et y participe, parce qu'elle provient d'elle. Et la nature à son tour assemble les ὑποστάσεις en une οὐσία générale.

48. Quelle est la chose distincte dans ses ἴδιαι, mais qui est égale dans le terme général et est répartie en des οὐσίαι singulières ? — Celle-ci aussi est l'hypostase.

49. Quelles sont les choses qui ne sont pas voisines nominalement mais qui généralement et dans la définition sont voisines à l'οὐσία et tandis qu'elles nous sont voisines généralement, elles sont lointaines des οὐσίαι nominalement ? — C'est comme Paul, Pierre et d'autres.

50. Quel est le nom qui court comme universel et convient à ce qui court et ne convient pas à ce qui ne court pas ? — A qui nous) demande « qu'est-ce que l'homme ? » nous répondons : ὅσον λογικὸν θνητόν : Si nous commençons par son nom, sa définition ne vient qu'en dernier lieu : et si nous commençons par sa définition, c'est son nom qui vient en dernier lieu : c'est qu'il (l'homme) est la définition de la définition.

51. Tout ce qui est jugé au moyen d'une critique habile, en combien d'ordres se trouve-t-il et quels sont ces ordres ? — διακριτικόν, ὀριστικόν, ἀποδεικτικόν, ἀποφατικόν, ἰσοστροφές.

52. Qu'est-ce qui lie la simplicité de la pensée à l'ordre de chacune des choses ? — Ce sont le nom et la définition.

53. En quoi se distingue le nom du verbe ? — Le nom est une ὄνομα μὲν ἀπλῆ, mais le verbe implique le temps, comme, par exemple, si tu dis « il marche » ou « il a marché » ou « il a fait » ou « il fait » et d'autres comme ceux-ci.

54. Tout ce qui est, qu'est-il, brièvement ? — Ou une substance ou un accident, créé ou incréé.

55. Qu'est-ce qui fait partie de la substance générale et qu'est-ce qui

fait partie de la substance particulière? — Font partie de la substance générale : l'homme, le cheval, le taureau et autres; et font partie de la substance particulière : la tête, les mains et le reste.

56. A la nature et pas à nous, à nous et point à la nature, ni à nous ni à la nature? — La nature a cela qu'elle est et est dite commune à chacun, et nous n'avons pas cela. C'est nous et non pas la nature qui avons la méchanceté et le péché. Ce n'est ni à nous ni à la nature de devenir immortels et invariables et indestructibles par nature.

57. Quelle est la voix suprême et générale qui divise les espèces entre elles? — « Que la lumière se fasse! » « Que le firmament soit! » et le reste.

58. Une triplicité au dedans de la triplicité et au dehors de la triplicité? — Ce sont les vases et les flambeaux de Gédéon.

59. Qu'est-ce qui est dans les catégories, sa demande dans les organes (?), sa solution et réponse dans les Livres Divins? — Interprétation : L'arche de Noé (1).

60. Quelles sont les couleurs qui sont colorées sans couleurs et peintes sans mains et se tiennent debout sans travail et sont suspendues sans force, sublimes et humbles, unies dans leurs ordres, distinctes dans leurs couleurs et qui annoncent sans bouche la paix aux créatures? — C'est l'arc qui est dans les nuages et les couleurs qui y sont. Elles annoncent la paix, parce qu'il n'y aura plus de déluges.

61. Quelles sont les deux natures qui sont différentes dans leur composition, dans leur essence et leur forme, qui ont enfanté une nature et hypostase qui se distingue par ses enfants et la même est parlante et muette : elle se tait dans la première et parle dans la dernière et est semblable à la première quant à la nature et se distingue de la dernière quant à l'essence? — Ce sont la mère de Jonas et le poisson.

62. Quatre semblables dans l'espèce et différents dans le nombre, morts et sans âme, émanant d'un animal *ζῷον* et mortel, au lieu et place de deux de la même espèce et différents par le nom et l'hypostase, que sont-ils? — Ce sont les quatre deniers que Siméon donne pour lui-même et Notre-Seigneur, en les retirant du poisson.

63. Quel est l'être parmi tous les êtres, de qui une part est séparée de l'autre part et une part est voisine de l'autre, part et il vainc et est vaincu et il s'illustre parce qu'il vainc et est vaincu? — C'est la volonté de l'homme.

64. Qu'est-ce qui est et n'est pas, existe toujours et n'a pas d'existence, et n'est jamais? — C'est l'homme en général (*ὁ κοινὸς ἀνθρώπος*).

65. Quelles sont les conceptions (qui) ne (sont) pas selon la coutume et les enfantements (qui) ne (sont) pas selon la nature? — Ce sont l'arbre qui enfanta le béliet, le bâton d'Aaron qui bourgeonna, la pierre de laquelle jaillirent des eaux et la vierge qui enfanta sans mariage.

66. La nature, au-dessus de la nature, au-dessous de la nature, qu'est-ce à dire? — La nature, c'est la terre; au-dessus d'elle, c'est le ciel; au-dessous

(1) La formule 59 etc.

d'elle, c'est l'eau. Et encore : une nature, c'est le mariage; au-dessus de la nature, c'est la virginité; au-dessous de la nature, c'est la fornication.

67. Des substances en des substances et en des substances, qu'est-ce à dire? — C'est-à-dire la manne et l'urne d'or, le sceptre d'Aaron et les tables de pierre dans l'arche qui était de bois et d'or. Et « en des substances » veut dire l'arche et ce qui était dedans, dans le Sanctissime, qui était construit de bysse, de pourpre, d'hyacinthe, de peaux et de rideaux de erins.

68. Où ont été envoyées deux natures par deux natures, et deux natures se choisirent deux natures? Deux de celles qui avaient été envoyées moururent, mais quatre vécurent. Et une de ces six natures ne ressemble pas aux autres? — Interprétation : Adam et Ève envoyèrent Caïn et Abel, qui immolèrent leurs deux sacrifices différents : Abel un agneau et Caïn des fruits. Les deux qui moururent sont Abel et son sacrifice; tandis que Caïn et son sacrifice, Adam et Ève vécurent. La nature qui ne leur ressemble pas, ce sont les fruits de Caïn.

69. Quelle est la nature, c'est-à-dire l'hypostase dont les pareilles mangent et boivent alors que, n'ayant ni mangé ni bu, elle n'est pas pareille à son père et, pendant sa vie, elle n'a tué personne et, dans sa mort, elle a tué ceux qui sont pareils à son père? — C'est l'agneau que l'arbre enfanta et qui racheta Isaac. Mais ses pareils qui mangent et boivent sont tous les autres moutons. Et n'est pas pareil à son père, l'arbre qui l'a enfanté, et il est clair qu'il n'a tué personne pendant sa vie. Par sa mort il tua les bois sur lesquels il brûla, bois qui étaient les pareils de son père.

70. Quel est le fils qui est douze générations plus vieux que son père? — C'est Josie le roi de la Judée, de qui le nom fut dit ainsi par le prophète : voici qu'un fils a été enfanté à la maison de David (et) son nom est Josie, douze générations avant qu'il fût enfanté par sa mère.

71. Qui est-ce qui est oui et non, oui et pas oui et non? — Le Père est le Père et n'est pas le Fils ou l'Esprit. Le Fils est le Fils et n'est pas le Père ou l'Esprit-Saint. L'Esprit-Saint est l'Esprit et n'est pas le Père ou le Fils.

72. Quel est le bateau qui a six têtes qui, étant en lui, le supportent et dont quinze genres se servent moyennant leurs organes, qui comprennent, par la parole, les natures, les bornes du monde et l'air, sans qu'en lui se meuvent ceux-ci, qu'il guide dans l'intérieur du monde et au-dessus du monde, et duquel (bateau) la borne et le confin ne sont appris par tous? — Le bateau c'est l'alphabet. Ses six têtes sont abgd huzlti 1) et les autres. Les quinze genres qui s'en servent, ce sont les quinze langues littéraires, parce qu'elles écrivent et lisent et parlent moyennant l'alphabet sur toutes les natures et les confins du monde sans pouvoir l'épuiser.

73. Qu'est-ce qui comprend le Tout et n'est pas Dieu, et embrasse le Tout et gouverne tout et ne ressemble pas au Tout, et quels sont ses parts et leurs noms? — C'est le mot **أحد** (= ordre), et ses parties sont les lettres de son nom, téth, kâf et le reste.

1) 'ab + gâd + hâv + vâz + hâl + lîy = 6 têtes ou principes. — J. B.

74. Qu'est-ce qu'une certaine chose qui, inhérente à tout, est incorporée et tombe dans la moitié des parties de l'ἄλγ, mais est activée par d'autres et est comprise dans la moitié des catégories, mais exclue des autres, et est délimitée par deux dimensions des corps, mais éloignée des autres: elle n'a pas de quoi se mouvoir et se diriger, mais son gouvernement est fait par le mouvement et le cours d'un autre, et, quand ce qui la gouverne est loin, elle est grande dans sa quantité et quand ce qui la gouverne est proche, elle est petite et humble, et quelquefois le plaisir qu'elle donne est admirable, mais quelquefois elle est sans plaisir, quelquefois on l'aime et quelquefois on la déteste? — Celle-ci est l'ombre qui est gouvernée et mue par le soleil.

75. Quel est l'enfant à quatre pères différents dans leur essence et nature et distincts dans (leurs) hypostases, et qui ne ressemble à aucun d'eux ni dans la nature ni dans l'activité? — C'est la lumière qui est enfantée par la lampe, le feu, la mèche et l'huile.

76. Quelle est la chose qui, cependant qu'elle est une, est divisée en elle-même et quelquefois se penche vers celui-ci et quelquefois vers celui là? — C'est la volonté.

77. Une nature fluide et humide dans laquelle on ne voit pas d'image et de forme, qu'est-elle? — Ce sont le lait et la mer.

78. Une chose divisée en deux qu'une force extérieure meut et qui cause de la destruction quand elle est mue et par sa destruction les hommes acquièrent la vie, qu'est-ce? — C'est la meule.

79. Qui est-ce qui, quand il est, n'est pas et, quand il n'est pas, est? — Étant dès l'éternité et sans fin, Dieu est bon et Il n'est pas mauvais. N'étant pas mauvais, Il est d'autant plus bon en tout temps.

80. Qu'est-ce que la chose dont tout homme a besoin, tout comme Dieu en a besoin? — Tout homme a besoin de la miséricorde de Dieu et de ses dons. Dieu aussi a besoin de donner et d'être miséricordieux. En d'autres termes: toute chose a besoin d'un nom.

81. Quelle est la chose naturelle et sans hypostase, qui enfante, en dehors de la nature, un enfant non naturel et sans hypostase et par les deux un autre fils non naturel et sans hypostase, qui consume et détruit la nature et l'hypostase, est créé? — Ce sont le désir, le péché et la mort.

82. Non-nature naturée naturellement par le naturant de la nature dans une nature, oui ou non? — Le péché n'est point naturellement dans la nature, mais provient du dehors.

83. Du moine Evagrius: Si le chin n'est pas conséquent avec lui-même, comment est-il possible que le gamal empêche le noun dans sa course constante vers le hi. Mais si le hi est négligé par lui, Nabuchodonosor s'empare de Jérusalem et toute (la ville) aboutit à la destruction? — Interprétation: Si l'âme se perfectionne elle-même, le corps ne peut pas entraver la pensée dans sa course constante vers Dieu. Mais si Dieu est négligé, l'âme et le corps et tout l'homme et tout est réduit, dans les mains du Diable, à la destruction.

Les questions et les énigmes philosophiques et leur solution sont finies.

Comme nous avons déjà remarqué, les questions I-XI, comprenant les définitions des noms de Dieu, homme, monde, âme, mot, corps, voix, manière, santé du corps, pensée, théorie ou contemplation, ne sont pas des énigmes, mais des *مسائل*. Entre les *مسائل* et les *سؤالات*, la différence est purement formelle. Le *مسألة* demande une définition ou une description de la chose, la *سؤال* donne une définition ou description de la chose et en demande la désignation ou la dénomination.

F. FURLANI.

LES MANUSCRITS ÉTHIOPIENS

DE M. E. DELORME

3

Introduction aux Quatre Évangiles; Traité d'Évagrius sur les huit mauvaises passions; Hexaméron d'Épiphanes de Chypre; Gadla 'Adam; Mélanges.

5. — L'Hexaméron d'Épiphanes de Chypre.

(Suite) (1)

V. — VISION DE GRÉGOIRE SUR LA CHUTE DE SATAN.

La *Vision de Grégoire sur la chute de Satan*, insérée entre le quatrième jour et le cinquième, s'étend du fol. 41 r° b au fol. 49 r° b.

a) INCIPIT.

(F. 41 r° b, *in initio*.) ንዌጥን : በረድኤተ : እግዚአብሔር : ወንጽሕፍ : በዝንቱ : መካን : እምራእየ : ጎርጎርዮስ : ዘተናገረ : በመለኮት : ወዘንቱ : ራእየ : ኮነ : እግዚአብሔር : አስተርአየ : ሎቱ : በእንተ : ሰይጣን : (2) ወደቀቱ ። Nous commençons, avec l'aide du Seigneur, à écrire (3), en cet endroit, la Vision de Grégoire, qui a discoursé sur la divinité. Cette vision, le Seigneur (la) lui a montrée au sujet de Satan et de sa chute.

(1) Cf. *ROC*, 1912, 1911 et 1915-1917.

(2) Après ሰይጣን le ms. ajoute ሎቱ : , mais de petits traits horizontaux au-dessus et au-dessous de ce mot indiquent qu'il doit être considéré comme biffé.

(3) M. à m. : nous commençons... et nous écrivons.

b DESINIT.

(F. 48 v^o b, *in fine*.) ወተምዓ : እግዚአብሔር : ላዕሊሆሙ : ወሰመዮሙ : ሰይጣናተ : ወአዘዘሙ : [Λ]ኃይላተ : ሰማያት : ከመ : ይቁሙ : ላዕሊሆሙ : ወይጽብእምሙ : ወይስድድምሙ : እምሰማያት ፡ ... (F. 49 r^o a, *in medio*.) ወበእንተ : ዝንቱ : ተቈጥኦ : ሰማያት : በእንተ : መፍተ : እግዚአብሔር : ወተርጎወ : ሰማያት : መወገሩ : ሰይጣን : ዘኮነ : ይሰመዶ : መልእክ : ሠናዶ : ወክሉ : ሠራዊቱ : ዘደድንኑ : ሎቱ : ወኮነ : ጀክፍል : 11 | እምኒሆሙ : ታሕተ : ሰማያ : ዘውኦቱ : ጠፈር : ወጀክፍል : ላዕለ : ምድር : ወጀክፍል : እምታሕተ : ምድር ፡ ... (F. 49 r^o b, *in initio*.) ወኮነ : ደቀቶሙ : እምሰማያ : በዕለት : ራብሂት : በምሴት ፡ ... (F. 49 r^o b, *in medio*.) ተፈጸመ : ቃል : በእንተ : ደቀተ : ሰይጣን ፡ (2) *Le Seigneur se fâcha contre (les mauvais anges) et les appela Satans. Il ordonna aux Vertus des cieux de se tenir contre eux, de leur faire la guerre et de les chasser des cieux... C'est pourquoi les cieux s'indignèrent à cause de la colère du Seigneur. Les cieux s'ouvrirent et rejetèrent Satan, qui avait été appelé l'Ange Bon, ainsi que toutes ses troupes, qui s'inclinaient devant lui. Il y eut une première partie d'entre eux sous le ciel, c'est-à-dire le firmament (3); une deuxième partie sur la terre; une troisième partie sous la terre... Leur chute du ciel eut lieu le quatrième jour, au soir... Est terminé le Discours au sujet de la chute de Satan.*

VI. — CINQUIÈME JOUR.

Le cinquième jour de la création s'étend du fol. 49 r^o b au fol. 49 v^o b.

1 Ici et plus bas, les chiffres ጸ, ፩, ፪, indiqués par des signes de renvoi, se trouvent dans la marge gauche du fol.

2 Un signe de renvoi, mis sur ሰይጣን, indique une note placée au haut du fol., dont seuls les premiers mots sont lisibles sur la photographie du ms. : ፍጹም ፡ ቃል ፡ ጎርጎርዮስ. *Fin du Discours de Grégoire.*

3 Au sujet de ጠፈር, Billmann, *Lex. aeth.*, col. 1250, dit : *Lud. : = in ordine septem colorum quos Aethiopes asserunt ጠፈር : est infimum =.*

a) INCIPIT.

(F. 49 r° b, *in medio*.) ዕለተ : ሐሙስ : እግዚአብሔር : በ
በይ : ፈጣሪ : ነሐስ : ግብር : ከመ : ይፍጥር : ግብረ : አማያት ።
አሚሃ : እግዚአብሔር : ይቤ : ለማያት : ከመ : ያውጽኡ : ነፍሳ
ተ : ሕያዋን : ወአዕዋራ : ይስርሩ : ታሕተ : ጠፈረ : ሰማይ : ወላ
ዕለ : ገጸ : ምድር : ወዓሣተ : (1) ይሐሩ : ውስተ : ባሕር : (*cin-*
quième jour. Le Seigneur, grand créateur de toute œuvre,
(voulut) créer une œuvre (tirée) des eaux. Alors le Seigneur
dît aux eaux de produire (2) des êtres (3) vivants : des
oiseaux, pour voler sous le firmament (4) du ciel et sur la
surface de la terre, et des poissons, pour aller dans la mer.

b) CRÉATION DES OISEAUX, DES POISSONS ET DES MONSTRES MARINS.

(F. 49 r° b, *in fine*.) አምሳለ : ፍጥረተ : አዕዋፍ : ወአሣት :
ወአናብርት : ወአራ (F. 49 v° a) ዊተ : ባሕር : አሚሃ : ደነኑ :
ማያት : ለትእዛዘ : እግዚአብሔር ። ወወዕኡ : ዓሣት : ዐበይት :
ክልኢቱ : ተባዕት : ወአንስት : በከመ : ትእዛዘ : እግዚአብሔር :
(Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description (5) de*
la création des oiseaux, des poissons, des cétacés (6) et des
monstres marins (7). Alors les eaux s'inclinèrent devant
l'ordre du Seigneur. Furent produits (8) les grands poissons,
deux par deux, mâle et femelle, selon l'ordre du Seigneur.

c) DESINIT.

(F. 49 v° a, *in fine*.) አሚሃ : እግዚአብሔር : አዘዘመ : ለ
ማያት : ከመ : ያውጽኡ : አምኔዎመ : አዕዋራ : በበዘመዶሙ :
ወአውጽኡ : ማያት : አዕዋራ : ወረሰዮ : እግዚአብሔር : ውስቲቶ

(1) Ms. : ዓሣት.

(2) M. à m. : *faire sortir*.(3) M. à m. : *âmes. (êtres) animés*.(4) Cf. *supra*, p. 138, note 3.(5) M. à m. : *type*.(6) Le sens de ዐንባር est : « *bellua marina, cetus, balaena, καῖρος* » .
cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 991.(7) M. à m. : *bêtes de la mer*.(8) M. à m. : *sortirent* (sens de *exoriri*).

መ፡ ሃይለ ፡ ከመ ፡ ያስርፋ ፡ ውስተ ፡ ነፋሳት ፡ በዕረፍት ፡ ወበሐ ሰት ፡ ... (F. 49 v° b, *in initio*.) ወፈጠረ ፡ (1) እግዚአብሔር ፡ አዕዋፈ ፡ ሰማይ ፡ ክልሌተ ፡ ተባዕተ ፡ ወአንስተ ፡ በበዘመዶሙ ፡ ወጾታ ፡ (2) ወባረከሙ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወደቤሉሙ ፡ ብዝኑ ፡ ወተባዝኑ ፡ [በ]በረከተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ቀደሰ ፡ ዕለተ ፡ ሐሙስ ፡ ወባረከ ፡ ወኮነ ፡ ምሴተ ፡ ወኮነ ፡ ጽባሐ ፡ ። *Alors le Seigneur ordonna aux eaux de produire* (3) *d'elles des oiseaux, chacun selon leur famille. Les eaux produisirent des oiseaux. Le Seigneur mit en eux la force de* (4) *voler dans les airs* (5), *avec calme* (6) *et avec joie...* *Le Seigneur créa les oiseaux du ciel, deux (par deux), mâle et femelle, chacun selon leur famille et (leur) espèce. Le Seigneur les bénit et leur dit : « Devenez nombreux et multipliez-vous, sur la bénédiction du Seigneur. » L'Esprit-Saint sanctifia le cinquième jour et (le) bénit. Il fut soir et il fut matin.*

VII. — SIXIÈME JOUR.

Le *sixième jour* de la création s'étend du fol. 49 v° b au fol. 51 r° b. Le commencement de ce *jour* a été édité dans *ROC*, 1913, n° 1, p. 432-441, afin de faire connaître quelle était la recension de l'*Hexaméron* du ms. n° 3 de M. E. Delorme.

a) INCIPIT.

(F. 49 v° b, *in medio*.) ዕለተ ፡ ሳድስ ፡ ዘውእቱ ፡ ዕለተ ፡ ዓርብ ፡ *Sixième jour, c'est-à-dire jour du vendredi.*

b) CRÉATION DES SERPENTS ET DES OURS.

(F. 49 v° b, *in fine*.) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ አራጂተ ፡ ምድር ፡

(1) Les lettres **ፈጠ** sont de seconde main (sur un grattage).

(2) Le **ወ** copulatif est de seconde main.

(3) Cf. *supra*, p. 139, note 2.

(4) U. M. à m. : *afin de*.

(5) M. à m. : *les vents*.

(6) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Dillmann, col. 971. M. à m. *repos*.

ወደብት ፡፡ (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description (1) de la création des serpents et des ours.*

c) CRÉATION DES LIONS ET DES AUTRUCHES.

(F. 50 r° a, *in initio.*) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ አኅብስት ፡ ወዙሉ ፡ ሰገኖታት ፡፡ (2) (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création des lions et de toutes les autruches.*

d) CRÉATION DES ANIMAUX.

(F. 50 r° a, *in fine.*) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ እንስሳት ፡ (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création des animaux.*

e) CRÉATION DES REPTILES.

(F. 50 r° b, *in initio.*) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ ተሐዋስያን ፡ (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création des reptiles.*

f) CRÉATION DE L'HOMME.

(F. 50 r° b, *in fine.*) አምሳለ ፡ ፍጥረተ ፡ ሰብእ ፡ (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description de la création de l'homme.*

g) EXPLICATION DES QUATRE ÉLÉMENTS.

(F. 51 r° b, *in fine.*) ትርጓሜ ፡ አርባዕቱ ፡ አኖስር ፡ ... ለምንት ፡ ተፈጥረ ፡ አዳም ፡ እምንስቲት ፡ እሳት ፡ ... (F. 51 v° a, *in fine.*) ወለምንት ፡ ፈጠሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአዳም ፡ እምንስቲት ፡ ነፋስ ፣ ... (F. 51 v° b, *in initio.*) ወለምንት[፡] ፈጠሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአዳም ፡ እምንስቲት ፡ ማይ ፡ ... (F. 51 v° b, *in fine.*) ወለምንት[፡] ፈጠሮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለአዳም ፡ እምንስቲት ፡ መሬት ፡ ... *Explication des quatre éléments... Pourquoi Adam a-t-il été créé d'un peu de feu?... Pourquoi le Sei-*

(1) Cf. *supra*, p. 139, note 5.

(2) Ms. ፡ ወዙሉ ፡ ሰገኖታት.

gneur a-t-il créé Adam d'un peu d'air (1)? ... Pourquoi le Seigneur a-t-il créé Adam d'un peu d'eau?... Pourquoi le Seigneur a-t-il créé Adam d'un peu de poussière?

II) CRÉATION DE LA FEMME.

(F. 52 r^o a, *in fine*.) አምሳለ : ፍጥረተ : ብእሲት : አሜሃ : እግዚአብሔር : አምጽአ : ላዕለ : አዳም : ኅድአተ : ወደቀሰ : (2) ወንዋመ : ወኖመ : አዳም : ወደቀሰ : ወነሥአ : እግዚአብሔር : አሐደ : ዓጽመ : እምገቦው : ወመልአ : ሥጋ : መካኖ : (3) ወእግዚአብሔር : አምላክ : (F. 52 r^o b) ሐነጸ : ዓጽመ : ዘነሥአ : እምገቦው : ለአዳም : ብእሲት : ወአምጽአ : ኅበ : አዳም : ወደቤ : አዳም : ዝነቱ : ውእቱ : አጽም : እምዓጽምዮ : ወሥጋ : እምሥጋዮ : ዛቲ : ትሰመዶ : ብእሲትዮ : ወኮነ : እግዚአብሔር : ፈጠሮ : ለአዳም : በወለስቱ : ሰዓት : ውብእሲት : በራብዕት : ሰዓት : እምዕለተ : ዓርብ : ወእግዚአብሔር : አምላክ : ነሥአ : ሰብአ : ዘፈጠሮ : ወሣሞ : ውስተ : ገነተ : ትፍሥሕት : ከመ : ይትገበራ : ወደዕቀብ : ወእዘዞ : እግዚአብሔር : አምላክ : ለአዳም : ወደቤ ለ : ሎቱ : እምነሉ : ዕፀው : ዘውስተ : ገነት : ብላዕ : ወዕፀ : ትአምርተ : ሠናይ : ወእኩይ : ኢትብላእ : እምኒሃ : እስመ : በዕለት : ዘትበልዕ : እምኒሃ : ሞተ : ትመውት : ወእግዚአብሔር ሰ : አስተጋብአ : እንስሳተ : ዘውስተ : ምድር : ወአዕዋፊ : ሰማይ : ወነሉ : ዘፈጠረ : እምእናብስት : ወሰገኖታት : ወአምጽአ ሙ : ኅበ : አዳም : ከመ : (4) ይስምዮሙ : ለነሉሙ : በከመ : ውስተ : ሕሊና : ወአዳምሰ : ሰመዮሙ : (5) እስመ : ለአዳም : ኮነት : ነፍሱ : ሠናይተ : ባሕርይተ : ክብርተ : ወልዕልተ : በሠናይ : ወስን : አኮ : ውስቲታ : ግብር : እምጉሕሌት : ወኮነ : አዳም : ውስተ : ገነት : ብርሃናዊ : ያአምር : (6) ዘውስተ : ገነት : ወዘላዕለ : ምድር : በእነተ : ንጽሐቱ : ወልቡ : ስፉሕ : ልዑል : ለ

(1) M. à n. : *de vent*.

(2) Ms. : ወደቀሰ.

(3) Ms. : መካኖ (*sic*).

(4) Ms. : በከመ.

(5) Post ሰመዮሙ, ms. add. እግዚአብሔር.

(6) Ms. : የአምር (*sic*).

መልዕልት ፡ ወኮነ ፡ ካዕበ ፡ ወጠነ ፡ እምሰዓተ ፡ ተፈጠረ ፡ በስብሐት ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ወከመዝ ፡ ሔዋን ፡ ሰብሐት ፡ ምስሌሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ — Le récit est analogue à celui de la Bible. Il nous a donc semblé qu'il était inutile de le traduire. Voici la seule particularité. Dieu a créé Adam à trois heures et Ève à quatre heures, le vendredi.

i. TENTATION D'ÈVE ET D'ADAM.

(F. 52 v° a. *in medio.*) አምሳለ ፡ ምክረ ፡ ሰዶጣን ፡ ላዕለ ፡ ሔዋን ፡ ወአዳም ፡ (Nouvelle division indiquée dans l'ouvrage). *Description du dessein (mauvais de Satan contre Eve et Adam.* Le récit est analogue à celui de la Bible. Nous ne le reproduisons pas. Voici seulement les particularités. (F. 53 r° b. *in initio.*) ወሰዶጣንሰ ፡ ይቤላ ፡ ለሔዋ ፡ አነ ፡ ኢይበልዓኪ ፡ እምኔሃ ፡ እስከ ፡ ትምሕሊ ፡ (1) ሊተ ፡ አንቲ ፡ ትብልሂ ፡ እምቅድመ ፡ አዳም ፡ ከመ ፡ ኢትኩኒ ፡ አምላክ ፡ እምቅድሜሁ ፡ ወኢትትዒበይ ፡ ላዕሌሁ ፡ ወዘንተ ፡ ዝበረ ፡ ሰዶጣን ፡ ፈሪዎ ፡ ከመ ፡ ሶበ ፡ ትበልዕ ፡ እምቅድመ ፡ አዳም ፡ ትትዓረቅ ፡ ወሶበ ፡ ይኔጽራ ፡ ላቲ ፡ አዳም ፡ ዕራቃ ፡ ኢይበልዕ ፡ እምፍሬ ፡ ወነሥአት ፡ እምፍሬ ፡ ወአምጽአት ፡ ኅበ ፡ አዳም ፡ ወትቤሎ ፡ ሎቲ ፡ ንሣእ ፡ ወብላዕ ፡ እምዝንቲ ፡ ፍሬ ፡ ሠናይ ፡ ወኢያአምር ፡ (2) ከመ ፡ ይእቲ ፡ ፍሬ ፡ ዕዕ ፡ ዘአዘዘ ፡ እግዚአብሔር ፡ ከመ ፡ ኢይብላዕ ፡ እምኔሃ ፡ ወአዳምሰ ፡ ነሥአ ፡ እምኔሃ ፡ ከመ ፡ ይብላዕ ፡ ትቤ ፡ ሔዋ ፡ ጽንሐኒ ፡ እስከ ፡ እወዲ ፡ ፍሬ ፡ ውስተ ፡ አፉዮ ፡ ወአንተ ፡ ትወዲ ፡ ካዕበ ፡ ውስተ ፡ አፉከ ፡ ወንብላዕ ፡ (3) ኅቡረ ፡ በዕሩይ ፡ ወጉበረት ፡ ይእቲ ፡ ወአዳም ፡ ከመዝ ፡ ወበልዑ ፡ በዕሩይ ፡ (F. 53 v° a.) ወተዓርቁ ፡ በጊዜሃ ፡ *Quant à Satan, il dit à Ève ፡ « Moi-même je ne te donnerai pas à manger de ce fruit), jusqu'à ce que tu me jures que toi-même tu n'en mangeras (pas) avant Adam, afin que tu ne deviennes pas*

[1] Ms. ፡ ተምሕሊ. (*sic*).

[2] Ms. ፡ ወኢያአምር (*sic*).

[3] Ms. ፡ ወትብላዕ.

Dieu avant lui et que tu ne t'enorgueillisses pas contre lui. » Satan fit ceci, craignant que, si elle (en) mangeait avant Adam, elle ne devint nue (1), et que, si Adam la voyait nue, il ne mangeât pas du fruit... (Ève) prit du fruit, (en) apporta à Adam et lui dit : « Prends et mange de ce fruit bon (2). » Il ne savait pas que c'était le fruit de l'arbre duquel le Seigneur avait ordonné de ne pas manger. Quant à Adam, il prit de (ce fruit), afin d'(en) manger. Ève (lui) dit : « Attends-moi, jusqu'à ce que je mette le fruit dans ma bouche, que toi tu (le) mettes aussi dans ta bouche et que nous mangions ensemble pareillement (3). » Elle-même et Adam firent (4) ainsi et mangèrent pareillement (5). Ils devinrent nus (6) immédiatement. — Le récit, de nouveau, ressemble à celui de la Genèse. Puis Dieu ordonne à Adam et à Ève de demeurer dans la Caverne des Trésors (በዓተ : መዝግብት) (7).

j) DESINIT.

(F. 54 r° b, *in medio*.) ወእግዚአብሔር ለ፪፻፵፱ : ዕለተ : ሳ ደስ : ወኮነ : ምሴተ : ወጽባሐ ። Quant au Seigneur, il termina le sixième jour. Il fut soir et (il fut) matin.

VIII. — SEPTIÈME JOUR.

a) INCIPIT.

(F. 54 r° b, *in medio*.) ዕለተ : ሳብዕት : ወነጸረ : እግዚአብሔር : አምላክ : ላዕለ : ነሐ : ፍጥረት : ዘበሰማያት : ወላዕለ : ምድር : ወዘታሕተ : ምድር : ወባረክ : እግዚአብሔር : ላዕለ : ሰማያውያን : ወላዕለ : ምድራውያን ። አላ : ለሰይጣናት ለኢባረክ : ላዕሌዎሙ : ወባረክ : ካዕበ : ላዕለ : ማዕምቅ : ወዘውስቲቶ

(1) M. à m. : ne se mit à nu.

(2) L'adjectif መኖይ veut dire à la fois beau et bon.

(3) M. à m. : également (en égalité).

(4) M. à m. : elle fit elle-même ainsi qu'Adam.

(5) Cf. *supra*, note 3.

(6) M. à m. : ils se mirent à nu.

(7) Cf. S. GREBAUT, *Le Qalēmentos*, livres premier et deuxième, p. 16-17.

መ፡ : ወቀደሰ : እግዚአብሔር : ዕለተ : ሳብዕት : ወአንጽሓ : ወአክበራ ። እስመ : ውእቱ : አዕረራ : እምነሉ : ግብሩ ። *Septième jour. Le Seigneur Dieu regarda toutes les créatures (1) qui (se trouvaient) dans les cieux, sur la terre et sous la terre (2). Le Seigneur bénit les (êtres) célestes et les (êtres) terrestres. Mais les Satans, il ne les bénit pas. Il bénit aussi les abîmes et ce qui (se trouve) en eux. Le Seigneur sanctifia le septième jour, le purifia et le glorifia (3). En effet, lui-même se reposa de toute son œuvre.*

b) DESINIT.

(F. 51 v° b, in initio.) ወእግዚአብሔር : አምላክሰ : ተፈሥሐ : በተግባሩ ። እስመ : ውእቱ : ገብሮሙ : በጥበቡ : ... ሎቱ : ስብሐት : ወክብር : ለዓለመ : ዓለም ። *Quant au Seigneur Dieu, il se réjouit de son œuvre. En effet, lui-même l'avait faite (4) avec sa sagesse... A lui gloire et honneur pour les siècles des siècles!*

Nous avons, dans la description du ms. n° 3 de M. É. Delorme, longuement analysé l'*Hexaméron* d'Épiphane de Chypre, parce que cet ouvrage n'est encore signalé que dans trois mss. : le ms. n° 125 de la collection d'Abbadie; le ms. n° 175 de la Bibliothèque Nationale (Fonds propre) (5); le ms. Or. 751 du British Museum (6).

Les deux textes éthiopiens d'un *Commentaire* sur l'*Hexaméron* attribué à Épiphane de Chypre diffèrent considérablement (7) de l'*Hexaméron* proprement dit.

1) M. à m. : toute la création.

2) M. à m. : et qui (se trouvait, sous la terre. ^

3) M. à m. : l'honora.

4) M. à m. : les avait faites (ses œuvres).

5) Cf. ROC, 1911, p. 311. Notice des manuscrits éthiopiens acquis depuis 1877, par F. NAU; M. CHAÏNE, *Supplément au Catalogue des manuscrits éthiopiens de H. Zotenberg* (1877-1912), p. 152. [Ce *Supplément* est ajouté, en appendice, au *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Antoine d'Abbadie* par le même auteur.]

6) M. Conti Rossini, dans *Manoscritti ed opere abissine in Europa*, p. 608, ne mentionne que les deux mss. suivants : d'Abbadie 125 et Or. 751.

7) Ce *Commentaire* se trouve dans le ms. n° 67 d'Abbadie et dans le ms. n° 141 de la Bibliothèque Nationale (Fonds propre). Voici comment ZOTENBERG, dans son *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (gheez et amharique) de la Biblio-*

M. F. Nau nous a jadis indiqué, cf. *ROC*, 1913, n° 4, p. 132-133, note 5, que le ms. n° 3 de M. É. Delorme est iden-

thèque Nationale, p. 246-247, analyse cet ouvrage. Il cite d'abord, assez longuement, les préliminaires du texte éthiopien. Puis il écrit : « Enfin l'auteur aborde son sujet ainsi qu'il suit : ስምዖክ ፡ መድሃማቲዮ ፡ ዘመን ፡ ፈጠረ ፡ እምቅድመ ፡ ነሱ ፡ ፈጠረ ፡ ንስቲተ ፡ እባት ፡ ወካዕዘ ፡ ፈጠረ ፡ ንስተተ ፡ (lisez ንስቲተ ፡) ንፋስ ፡ ወ ሥልሰመ ፡ ፈጠረ ፡ ንስቲተ ፡ ማየ ፡ ወራብዕመ ፡ ፈጠረ ፡ ንስቲተ ፡ መሬተ ፡ ፡ ዘንተ ፡ ቧተ ፡ መባዴን ፡ ፈጠረ ፡ እምእኅነቱ ፡ ፈጠረ ፡ ነሱ ፡ ፍጥረታተ ፡ ወአለዐ ፡ ዘይክል ፡ ን ልቆቶመ ፡ ዘእንበለ ፡ ውእቱ ፡ ባሕቲቲ ፡ ... En étendant ce feu, Dieu créa la grande Lumière, et avec celle-ci le suprême ciel (አርያም ፡) et le premier ciel (ሰማይ ፡ ቀዳሚት ፡ ዘሰማ ፡ ኢየር ፡), puis le deuxième ciel et le troisième, lesquels sont éclairés par la lumière d'en haut et pourvus de murs et de portes de lumière. Telle fut la création de la première heure du premier jour du mois de khoiak. Dans la deuxième heure, Dieu prit une partie du grand Feu et le plaça au-dessus des trois cieux, puis il créa la Jérusalem céleste, au-dessus du grand Feu, au-dessous de son trône, ensuite les anges. L'auteur donne la description de leurs différentes formes et énumère leur nombre, leurs sections, leur distribution dans les trois cieux, leurs chefs, leurs fonctions, etc. Il dit qu'une heure du temps de la création divine est égale à quatre-vingt-trois années et quatre mois, etc. L'esprit de Dieu sanctifie ensuite, successivement, tout ce qui avait été créé. Mention de Satan, qui était resté trois jours, c'est-à-dire trois mille ans, sans péché (fol. 219, col. 3). Création des autres cieux avec l'élément de l'eau, création des ténèbres, de la terre, de la mer, des montagnes, etc. — Création du paradis (... ንተ ፡ ዘቅድመ ፡ ፲፮ ፡ ጽባሕ ፡ ልዕልተ ፡ እምድር ፡ ፱ወ፳ ፡ ሰመተ ፡ ዘመልእክ ፡ መትሕተ ፡ እምሰማይ ፡ በእፍክ ፡ እምዝ ፡ ንሰም ፡) avec l'arbre de la vie et l'eau de la vie (fol. 221 v°). Création du quatrième jour en présence des anges (fol. 223). Dieu forme d'abord le soleil, de sept parts de lumière; puis il lui en ôte deux parts pour les donner à la lune, une autre part pour les étoiles, et une part pour les nuages. Récit de la chute de Satan, qui voulut prendre du grand Feu, afin de produire, lui aussi, des créations. Il séduit d'autres anges, qu'il conduit au combat contre S. Michel et son armée (fol. 225). Il est précipité du ciel et tombe dans la ville de la Mecque (በሀገረ ፡ መካ ፡). — Création du cinquième et du sixième jour (fol. 225 v°, col. 1). Adam est formé des quatre éléments. (... ውእቱ ፡ አዳም ፡ አዳም ፡ ብሂል ፡ መድሃም ፡ ብሂል ፡ ... ወእሱ ፡ ፱ ፡ መባዴዕ ፡ ዘይተፈጠረ ፡ ዘውስተ ፡ ማኅፀን ፡ ፍጹም ፡ ሰብእ ፡ ዘሥጋ ፡ ወነፍስ ፡ ውእቱ ፡ ፲፬ ፡ መንፈስ ፡ ሕይወት ፡ ዘተነፍሐ ፡ ላዕለ ፡ አዳም ፡ እምድረረ ፡ ፈጠረ ፡ በ፯ ፡ ዕለት ፡ እእምሮ ፡ ፍጹም ፡ ውእቱ ፡ ፲፱ ፡ አርአየዮ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ...) (fol. 225 v°, col. 3). Conversation d'Adam avec les animaux; conversation de Satan avec les animaux, ensuite avec le serpent; séduction d'Ève; sortie du paradis et lamentations des oiseaux et des arbres; enchaînement du diable. Adam chasse Ève loin de lui, puis, sur l'ordre de Gabriel, il va la rejoindre; ils entrent dans une caverne, pour faire pénitence pendant quarante jours et quarante nuits; ils sont trompés de nouveau par le diable; puis ils sont conduits par l'ange Gabriel à la caverne des Trésors. Les oiseaux lui apportent des fruits du jardin, et Adam, sur leur demande, leur donne un témoignage, écrit sur pierre, qui leur servira auprès de ses enfants. Naissance

tique au ms. Or. 751 du British Museum. C'est d'après ce dernier ms. que ERNST TRUMPF a édité et traduit l'*Hexaméron* éthiopien, dans *Das Hexameron des Pseudo-Epiphanius*, 4°, 88 pages, Munich, 1882 (*Abhandl. der k. bayer. Ak. der Wiss.*, I Cl., XVI Bd., II Abth.), en corrigeant l'éthiopien au moyen du ms. arabe n° 203 de Munich.

M. Nau ajoute que « l'arabe est sans doute traduit, ou composé, d'après un texte syriaque, qui dérive peut-être de la *Caverne des trésors* attribuée à S. Éphrem et incorporée déjà dans le *Qalémentos* et dans la *Vie d'Adam et d'Ève* ».

(A suivre.)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarche (Seine-Inférieure), le 18 août 1919.

de Cain et de sa sœur Loud, et d'Abel et de sa sœur Aqlômyä. Meurtre d'Abel. Généalogie des patriarches jusqu'à Isaac. »

HISTOIRE ET SAGESSE D'AHIKAR

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE BERLIN

« Sachau 162 », fol. 86 sq.

La première partie de ce manuscrit est datée de l'an 1583. La fin (y compris Ahikar) est plus ancienne et peut sans doute être reportée au ^{xv}^e siècle, dit M. Sachau. Les points-voyelles sont nestoriens. Nous avons donc ici une nouvelle rédaction orientale de l'histoire et de la sagesse (ou : des préceptes) d'Ahikar.

Nous avons transcrit ce texte en 1908, au retour du Congrès des Orientalistes de Copenhague.

Dans la traduction des préceptes, nous indiquons entre parenthèses la numérotation des maximes qui figure dans notre édition : *Histoire et sagesse d'Ahikar l'Assyrien*, Paris, Letouzey, 1909, avec quelques renvois aux manuscrits C, L, B, que nous avons décrits (*ibid.*, p. 78-80) et traduits soit dans le texte (ms. B) soit aux variantes (mss. C, L) (1).

Ce texte ne présente qu'un extrait de l'histoire d'Ahikar, toute la fin manque. Il présente encore la particularité d'écrire : ܐܝܬܐ (Hlikar ou Hlaykar) comme l'arabe, et non ܐܝܬܐ (Ahikar).

F. NAU.

(1) C = Cambridge, *add. ms.* n° 2020; L = British Museum, *add. ms.* n° 7200; B = Manuscrit de Berlin, *Sachau* 336.

١) صف لنا

[illegible]

(1) La marge extérieure du manuscrit Sachau 162 est rongée et il manque parfois quelques lettres. — (2) — (3) supra lin. — (4) (sic) supra lin.

[illegible]

كَمَمَلَا: ذَنبٌ هَدَحَ: نَسْمُرُ مِمْرَ عَمَلَا مِمْرَ حَتَبَا.
 مَمَلَا: مَمَعَبَا / نَا / اَفَنِي اَمَمَه: حَمَلَا: ذَنبٌ حَمَلَا: ذَنبَا
 اَمْرَ مَمَمَلَا: مَم: قَمَلَا. لَا مَمَمَلَا يَقَمَلَا: مَمَمَلَا: مَمَمَلَا
 حَمَلَا.

Ici s'arrête l'extrait d'Ahikar. Le bas du feuillet 92^a, après un trait, commence, de seconde main, un autre sujet : *اِنْ اَبَدَ اَلْحَقُّ* : « Si quelqu'un s'est souillé dans le péché, qu'il ne craigne pas, mais qu'il fasse pénitence » ; la suite est déchirée. Au verso (92^b) se trouve de première main un autre sujet.

TRADUCTION

Avec l'aide de Dieu, nous écrivons l'histoire de Hīqar le scribe et ses belles sentences.

I. 1 Durant les années de Sennachéril, roi d'Assur et de Ninive, j'étais, moi Hīqar, scribe du roi. Il me fut dit en songe que je n'aurais pas de fils, 2 mais que j'acquerrais de grandes richesses; je pris soixante femmes et, à l'âge de soixante ans, je n'avais de fils d'aucune d'elles. 3 Alors je me construisis un grand autel, j'y plaçai de bonne nourriture (1), j'y offris les sacrifices au Seigneur et je dis : O Seigneur Dieu, que j'aie un fils! afin qu'il soit, lorsque je mourrai, mon héritier après (moi). 4 Dieu me répondit et me dit : Hīqar, je t'ai donné tout ce que tu m'as demandé et il m'était facile de te combler, mais je t'ai laissé sans enfant, que cela te suffise. Ne t'afflige pas et ne te tourmente pas, voilà que je t'ai donné pour fils Nadan le fils de ta sœur.

II. 1 Après avoir entendu ces paroles, j'accomplis cet ordre : je pris Nadan, le fils de ma sœur, je le donnai à huit nourrices, je l'engraisissai avec la graisse, le miel et le beurre, je le revêtis de byssus et de pourpre, 2 et il grandit et crût comme un cèdre. Quand il grandit, je lui enseignai l'écriture et la sagesse.

3 Un jour le roi Sennachéril m'appela et me dit : Hīqar, sage scribe, tu es devenu très vieux; qui me servira et travaillera pour moi après toi?

(1) C porte *حَمَلَا* *مَمَلَا* *حَمَلَا* *مَمَلَا* ... *حَمَلَا* *مَمَلَا* *حَمَلَا* *مَمَلَا* : il s'ensuit que *حَمَلَا* est l'équivalent de *مَمَلَا*, par assimilation des deux premières lettres. M. Rendel Harris a remplacé *مَمَلَا* par *مَمَلَا*. Nous traduisons comme lui. Mais *حَمَلَا* ne serait-il pas une mauvaise transcription de l'arabe ثور? Hīqar aurait immolé « un bœuf ».

1 Je lui répondis : Que ton royaume subsiste à jamais ! J'ai un fils qui est sage comme moi et qui connaît l'écriture. Et il me dit : Va, amène-le près de moi pour que je le voie, si c'est possible, il me servira et prendra ta place ; pour toi, va et repose-toi. 5 Je lui conduisis Nadan et le plaçai devant lui. Lorsque le roi le vit, il me dit : Béni sera ce jour ! Comme tu as travaillé et servi devant moi, je ferai prospérer ton fils Nadan ; pour toi, va et repose-toi, et Nadan me servira. 6 Et moi, Biquar, j'adorai le roi et je dis : Que ton royaume subsiste à jamais ! Tu sais que j'ai beaucoup travaillé devant toi et devant ton père, prends donc patience avec mon fils et que ta bonté envers moi soit double (envers lui). 7 Le roi me donna sa main droite et me promit tout bien. 8 Alors je ne cessai, nuit et jour, d'instruire mon fils Nadan jusqu'à ce que je l'eus rassasié de doctrine plus que de pain et d'eau. Alors je lui dis : 9 (III, 1) Écoute, mon fils, et réfléchis et souviens-toi de mes paroles comme d'un discours des dieux.

III. — ENSEIGNEMENT QU'IL DONNA A NADAN (1).

1 (2) (1) Mon fils, si tu entends une parole, qu'elle meure dans ton cœur et ne la révèle à personne, de crainte qu'elle ne soit un charbon brûlant dans ta bouche, qu'elle ne te brûle, que tu n'imprimes une tache à ton corps et que tu ne murmures contre Dieu.

2 (3) Mon fils, tout ce que tu vois, ne le révèle pas, et tout ce que tu entends, ne le dis pas.

3 (4) Mon fils, ne délie pas le lien scellé, et ne scelle pas celui qui est délié.

4 (5) Mon fils, les paroles qui ne t'appartiennent pas, que tes lèvres ne les disent pas.

5 (6) Mon fils, ne désire pas la beauté, car la beauté disparaît et passe, tandis qu'un bon renom demeure et subsiste.

6 (7) Mon fils, que la femme aux paroles voluptueuses ne te séduise pas, car de ses paroles découlent le poison et la mort, tu seras emprisonné dans le filet et tu seras pris dans le piège (2).

7 (8) Mon fils, si tu vois une femme parée, enduite de fards, qui sent les aromates et qui est méprisable en son âme, ne la désire pas dans ton cœur, car si tu lui donnes ton âme, tu ne trouveras rien de sincère ni de beau en elle, mais tu en retireras seulement le péché et tu fâcheras Dieu.

8 (10) Mon fils, ne sois pas prompt (3) comme l'amandier qui com-

(1) Le chiffre entre parenthèses sert de concordance avec notre édition *Histoire et sagesse d'Ahikar l'Assyrien*, Paris, 1909, pages 155 sqq.

(2) 5 et 6 manquent dans C, L. Ils se trouvent dans B sous une forme différente :
 ١٥ ١٦ ١٧ ١٨ ١٩ ٢٠ ٢١ ٢٢ ٢٣ ٢٤ ٢٥ ٢٦ ٢٧ ٢٨ ٢٩ ٣٠ ٣١ ٣٢ ٣٣ ٣٤ ٣٥ ٣٦ ٣٧ ٣٨ ٣٩ ٤٠ ٤١ ٤٢ ٤٣ ٤٤ ٤٥ ٤٦ ٤٧ ٤٨ ٤٩ ٥٠ ٥١ ٥٢ ٥٣ ٥٤ ٥٥ ٥٦ ٥٧ ٥٨ ٥٩ ٦٠ ٦١ ٦٢ ٦٣ ٦٤ ٦٥ ٦٦ ٦٧ ٦٨ ٦٩ ٧٠ ٧١ ٧٢ ٧٣ ٧٤ ٧٥ ٧٦ ٧٧ ٧٨ ٧٩ ٨٠ ٨١ ٨٢ ٨٣ ٨٤ ٨٥ ٨٦ ٨٧ ٨٨ ٨٩ ٩٠ ٩١ ٩٢ ٩٣ ٩٤ ٩٥ ٩٦ ٩٧ ٩٨ ٩٩ ١٠٠ ١٠١ ١٠٢ ١٠٣ ١٠٤ ١٠٥ ١٠٦ ١٠٧ ١٠٨ ١٠٩ ١١٠ ١١١ ١١٢ ١١٣ ١١٤ ١١٥ ١١٦ ١١٧ ١١٨ ١١٩ ١٢٠ ١٢١ ١٢٢ ١٢٣ ١٢٤ ١٢٥ ١٢٦ ١٢٧ ١٢٨ ١٢٩ ١٣٠ ١٣١ ١٣٢ ١٣٣ ١٣٤ ١٣٥ ١٣٦ ١٣٧ ١٣٨ ١٣٩ ١٤٠ ١٤١ ١٤٢ ١٤٣ ١٤٤ ١٤٥ ١٤٦ ١٤٧ ١٤٨ ١٤٩ ١٥٠ ١٥١ ١٥٢ ١٥٣ ١٥٤ ١٥٥ ١٥٦ ١٥٧ ١٥٨ ١٥٩ ١٦٠ ١٦١ ١٦٢ ١٦٣ ١٦٤ ١٦٥ ١٦٦ ١٦٧ ١٦٨ ١٦٩ ١٧٠ ١٧١ ١٧٢ ١٧٣ ١٧٤ ١٧٥ ١٧٦ ١٧٧ ١٧٨ ١٧٩ ١٨٠ ١٨١ ١٨٢ ١٨٣ ١٨٤ ١٨٥ ١٨٦ ١٨٧ ١٨٨ ١٨٩ ١٩٠ ١٩١ ١٩٢ ١٩٣ ١٩٤ ١٩٥ ١٩٦ ١٩٧ ١٩٨ ١٩٩ ٢٠٠ ٢٠١ ٢٠٢ ٢٠٣ ٢٠٤ ٢٠٥ ٢٠٦ ٢٠٧ ٢٠٨ ٢٠٩ ٢١٠ ٢١١ ٢١٢ ٢١٣ ٢١٤ ٢١٥ ٢١٦ ٢١٧ ٢١٨ ٢١٩ ٢٢٠ ٢٢١ ٢٢٢ ٢٢٣ ٢٢٤ ٢٢٥ ٢٢٦ ٢٢٧ ٢٢٨ ٢٢٩ ٢٣٠ ٢٣١ ٢٣٢ ٢٣٣ ٢٣٤ ٢٣٥ ٢٣٦ ٢٣٧ ٢٣٨ ٢٣٩ ٢٤٠ ٢٤١ ٢٤٢ ٢٤٣ ٢٤٤ ٢٤٥ ٢٤٦ ٢٤٧ ٢٤٨ ٢٤٩ ٢٥٠ ٢٥١ ٢٥٢ ٢٥٣ ٢٥٤ ٢٥٥ ٢٥٦ ٢٥٧ ٢٥٨ ٢٥٩ ٢٦٠ ٢٦١ ٢٦٢ ٢٦٣ ٢٦٤ ٢٦٥ ٢٦٦ ٢٦٧ ٢٦٨ ٢٦٩ ٢٧٠ ٢٧١ ٢٧٢ ٢٧٣ ٢٧٤ ٢٧٥ ٢٧٦ ٢٧٧ ٢٧٨ ٢٧٩ ٢٨٠ ٢٨١ ٢٨٢ ٢٨٣ ٢٨٤ ٢٨٥ ٢٨٦ ٢٨٧ ٢٨٨ ٢٨٩ ٢٩٠ ٢٩١ ٢٩٢ ٢٩٣ ٢٩٤ ٢٩٥ ٢٩٦ ٢٩٧ ٢٩٨ ٢٩٩ ٣٠٠ ٣٠١ ٣٠٢ ٣٠٣ ٣٠٤ ٣٠٥ ٣٠٦ ٣٠٧ ٣٠٨ ٣٠٩ ٣١٠ ٣١١ ٣١٢ ٣١٣ ٣١٤ ٣١٥ ٣١٦ ٣١٧ ٣١٨ ٣١٩ ٣٢٠ ٣٢١ ٣٢٢ ٣٢٣ ٣٢٤ ٣٢٥ ٣٢٦ ٣٢٧ ٣٢٨ ٣٢٩ ٣٣٠ ٣٣١ ٣٣٢ ٣٣٣ ٣٣٤ ٣٣٥ ٣٣٦ ٣٣٧ ٣٣٨ ٣٣٩ ٣٤٠ ٣٤١ ٣٤٢ ٣٤٣ ٣٤٤ ٣٤٥ ٣٤٦ ٣٤٧ ٣٤٨ ٣٤٩ ٣٥٠ ٣٥١ ٣٥٢ ٣٥٣ ٣٥٤ ٣٥٥ ٣٥٦ ٣٥٧ ٣٥٨ ٣٥٩ ٣٦٠ ٣٦١ ٣٦٢ ٣٦٣ ٣٦٤ ٣٦٥ ٣٦٦ ٣٦٧ ٣٦٨ ٣٦٩ ٣٧٠ ٣٧١ ٣٧٢ ٣٧٣ ٣٧٤ ٣٧٥ ٣٧٦ ٣٧٧ ٣٧٨ ٣٧٩ ٣٨٠ ٣٨١ ٣٨٢ ٣٨٣ ٣٨٤ ٣٨٥ ٣٨٦ ٣٨٧ ٣٨٨ ٣٨٩ ٣٩٠ ٣٩١ ٣٩٢ ٣٩٣ ٣٩٤ ٣٩٥ ٣٩٦ ٣٩٧ ٣٩٨ ٣٩٩ ٤٠٠ ٤٠١ ٤٠٢ ٤٠٣ ٤٠٤ ٤٠٥ ٤٠٦ ٤٠٧ ٤٠٨ ٤٠٩ ٤١٠ ٤١١ ٤١٢ ٤١٣ ٤١٤ ٤١٥ ٤١٦ ٤١٧ ٤١٨ ٤١٩ ٤٢٠ ٤٢١ ٤٢٢ ٤٢٣ ٤٢٤ ٤٢٥ ٤٢٦ ٤٢٧ ٤٢٨ ٤٢٩ ٤٣٠ ٤٣١ ٤٣٢ ٤٣٣ ٤٣٤ ٤٣٥ ٤٣٦ ٤٣٧ ٤٣٨ ٤٣٩ ٤٤٠ ٤٤١ ٤٤٢ ٤٤٣ ٤٤٤ ٤٤٥ ٤٤٦ ٤٤٧ ٤٤٨ ٤٤٩ ٤٥٠ ٤٥١ ٤٥٢ ٤٥٣ ٤٥٤ ٤٥٥ ٤٥٦ ٤٥٧ ٤٥٨ ٤٥٩ ٤٦٠ ٤٦١ ٤٦٢ ٤٦٣ ٤٦٤ ٤٦٥ ٤٦٦ ٤٦٧ ٤٦٨ ٤٦٩ ٤٧٠ ٤٧١ ٤٧٢ ٤٧٣ ٤٧٤ ٤٧٥ ٤٧٦ ٤٧٧ ٤٧٨ ٤٧٩ ٤٨٠ ٤٨١ ٤٨٢ ٤٨٣ ٤٨٤ ٤٨٥ ٤٨٦ ٤٨٧ ٤٨٨ ٤٨٩ ٤٩٠ ٤٩١ ٤٩٢ ٤٩٣ ٤٩٤ ٤٩٥ ٤٩٦ ٤٩٧ ٤٩٨ ٤٩٩ ٥٠٠ ٥٠١ ٥٠٢ ٥٠٣ ٥٠٤ ٥٠٥ ٥٠٦ ٥٠٧ ٥٠٨ ٥٠٩ ٥١٠ ٥١١ ٥١٢ ٥١٣ ٥١٤ ٥١٥ ٥١٦ ٥١٧ ٥١٨ ٥١٩ ٥٢٠ ٥٢١ ٥٢٢ ٥٢٣ ٥٢٤ ٥٢٥ ٥٢٦ ٥٢٧ ٥٢٨ ٥٢٩ ٥٣٠ ٥٣١ ٥٣٢ ٥٣٣ ٥٣٤ ٥٣٥ ٥٣٦ ٥٣٧ ٥٣٨ ٥٣٩ ٥٤٠ ٥٤١ ٥٤٢ ٥٤٣ ٥٤٤ ٥٤٥ ٥٤٦ ٥٤٧ ٥٤٨ ٥٤٩ ٥٥٠ ٥٥١ ٥٥٢ ٥٥٣ ٥٥٤ ٥٥٥ ٥٥٦ ٥٥٧ ٥٥٨ ٥٥٩ ٥٦٠ ٥٦١ ٥٦٢ ٥٦٣ ٥٦٤ ٥٦٥ ٥٦٦ ٥٦٧ ٥٦٨ ٥٦٩ ٥٧٠ ٥٧١ ٥٧٢ ٥٧٣ ٥٧٤ ٥٧٥ ٥٧٦ ٥٧٧ ٥٧٨ ٥٧٩ ٥٨٠ ٥٨١ ٥٨٢ ٥٨٣ ٥٨٤ ٥٨٥ ٥٨٦ ٥٨٧ ٥٨٨ ٥٨٩ ٥٩٠ ٥٩١ ٥٩٢ ٥٩٣ ٥٩٤ ٥٩٥ ٥٩٦ ٥٩٧ ٥٩٨ ٥٩٩ ٦٠٠ ٦٠١ ٦٠٢ ٦٠٣ ٦٠٤ ٦٠٥ ٦٠٦ ٦٠٧ ٦٠٨ ٦٠٩ ٦١٠ ٦١١ ٦١٢ ٦١٣ ٦١٤ ٦١٥ ٦١٦ ٦١٧ ٦١٨ ٦١٩ ٦٢٠ ٦٢١ ٦٢٢ ٦٢٣ ٦٢٤ ٦٢٥ ٦٢٦ ٦٢٧ ٦٢٨ ٦٢٩ ٦٣٠ ٦٣١ ٦٣٢ ٦٣٣ ٦٣٤ ٦٣٥ ٦٣٦ ٦٣٧ ٦٣٨ ٦٣٩ ٦٤٠ ٦٤١ ٦٤٢ ٦٤٣ ٦٤٤ ٦٤٥ ٦٤٦ ٦٤٧ ٦٤٨ ٦٤٩ ٦٥٠ ٦٥١ ٦٥٢ ٦٥٣ ٦٥٤ ٦٥٥ ٦٥٦ ٦٥٧ ٦٥٨ ٦٥٩ ٦٦٠ ٦٦١ ٦٦٢ ٦٦٣ ٦٦٤ ٦٦٥ ٦٦٦ ٦٦٧ ٦٦٨ ٦٦٩ ٦٧٠ ٦٧١ ٦٧٢ ٦٧٣ ٦٧٤ ٦٧٥ ٦٧٦ ٦٧٧ ٦٧٨ ٦٧٩ ٦٨٠ ٦٨١ ٦٨٢ ٦٨٣ ٦٨٤ ٦٨٥ ٦٨٦ ٦٨٧ ٦٨٨ ٦٨٩ ٦٩٠ ٦٩١ ٦٩٢ ٦٩٣ ٦٩٤ ٦٩٥ ٦٩٦ ٦٩٧ ٦٩٨ ٦٩٩ ٧٠٠ ٧٠١ ٧٠٢ ٧٠٣ ٧٠٤ ٧٠٥ ٧٠٦ ٧٠٧ ٧٠٨ ٧٠٩ ٧١٠ ٧١١ ٧١٢ ٧١٣ ٧١٤ ٧١٥ ٧١٦ ٧١٧ ٧١٨ ٧١٩ ٧٢٠ ٧٢١ ٧٢٢ ٧٢٣ ٧٢٤ ٧٢٥ ٧٢٦ ٧٢٧ ٧٢٨ ٧٢٩ ٧٣٠ ٧٣١ ٧٣٢ ٧٣٣ ٧٣٤ ٧٣٥ ٧٣٦ ٧٣٧ ٧٣٨ ٧٣٩ ٧٤٠ ٧٤١ ٧٤٢ ٧٤٣ ٧٤٤ ٧٤٥ ٧٤٦ ٧٤٧ ٧٤٨ ٧٤٩ ٧٥٠ ٧٥١ ٧٥٢ ٧٥٣ ٧٥٤ ٧٥٥ ٧٥٦ ٧٥٧ ٧٥٨ ٧٥٩ ٧٦٠ ٧٦١ ٧٦٢ ٧٦٣ ٧٦٤ ٧٦٥ ٧٦٦ ٧٦٧ ٧٦٨ ٧٦٩ ٧٧٠ ٧٧١ ٧٧٢ ٧٧٣ ٧٧٤ ٧٧٥ ٧٧٦ ٧٧٧ ٧٧٨ ٧٧٩ ٧٨٠ ٧٨١ ٧٨٢ ٧٨٣ ٧٨٤ ٧٨٥ ٧٨٦ ٧٨٧ ٧٨٨ ٧٨٩ ٧٩٠ ٧٩١ ٧٩٢ ٧٩٣ ٧٩٤ ٧٩٥ ٧٩٦ ٧٩٧ ٧٩٨ ٧٩٩ ٨٠٠ ٨٠١ ٨٠٢ ٨٠٣ ٨٠٤ ٨٠٥ ٨٠٦ ٨٠٧ ٨٠٨ ٨٠٩ ٨١٠ ٨١١ ٨١٢ ٨١٣ ٨١٤ ٨١٥ ٨١٦ ٨١٧ ٨١٨ ٨١٩ ٨٢٠ ٨٢١ ٨٢٢ ٨٢٣ ٨٢٤ ٨٢٥ ٨٢٦ ٨٢٧ ٨٢٨ ٨٢٩ ٨٣٠ ٨٣١ ٨٣٢ ٨٣٣ ٨٣٤ ٨٣٥ ٨٣٦ ٨٣٧ ٨٣٨ ٨٣٩ ٨٤٠ ٨٤١ ٨٤٢ ٨٤٣ ٨٤٤ ٨٤٥ ٨٤٦ ٨٤٧ ٨٤٨ ٨٤٩ ٨٥٠ ٨٥١ ٨٥٢ ٨٥٣ ٨٥٤ ٨٥٥ ٨٥٦ ٨٥٧ ٨٥٨ ٨٥٩ ٨٦٠ ٨٦١ ٨٦٢ ٨٦٣ ٨٦٤ ٨٦٥ ٨٦٦ ٨٦٧ ٨٦٨ ٨٦٩ ٨٧٠ ٨٧١ ٨٧٢ ٨٧٣ ٨٧٤ ٨٧٥ ٨٧٦ ٨٧٧ ٨٧٨ ٨٧٩ ٨٨٠ ٨٨١ ٨٨٢ ٨٨٣ ٨٨٤ ٨٨٥ ٨٨٦ ٨٨٧ ٨٨٨ ٨٨٩ ٨٩٠ ٨٩١ ٨٩٢ ٨٩٣ ٨٩٤ ٨٩٥ ٨٩٦ ٨٩٧ ٨٩٨ ٨٩٩ ٩٠٠ ٩٠١ ٩٠٢ ٩٠٣ ٩٠٤ ٩٠٥ ٩٠٦ ٩٠٧ ٩٠٨ ٩٠٩ ٩١٠ ٩١١ ٩١٢ ٩١٣ ٩١٤ ٩١٥ ٩١٦ ٩١٧ ٩١٨ ٩١٩ ٩٢٠ ٩٢١ ٩٢٢ ٩٢٣ ٩٢٤ ٩٢٥ ٩٢٦ ٩٢٧ ٩٢٨ ٩٢٩ ٩٣٠ ٩٣١ ٩٣٢ ٩٣٣ ٩٣٤ ٩٣٥ ٩٣٦ ٩٣٧ ٩٣٨ ٩٣٩ ٩٤٠ ٩٤١ ٩٤٢ ٩٤٣ ٩٤٤ ٩٤٥ ٩٤٦ ٩٤٧ ٩٤٨ ٩٤٩ ٩٥٠ ٩٥١ ٩٥٢ ٩٥٣ ٩٥٤ ٩٥٥ ٩٥٦ ٩٥٧ ٩٥٨ ٩٥٩ ٩٦٠ ٩٦١ ٩٦٢ ٩٦٣ ٩٦٤ ٩٦٥ ٩٦٦ ٩٦٧ ٩٦٨ ٩٦٩ ٩٧٠ ٩٧١ ٩٧٢ ٩٧٣ ٩٧٤ ٩٧٥ ٩٧٦ ٩٧٧ ٩٧٨ ٩٧٩ ٩٨٠ ٩٨١ ٩٨٢ ٩٨٣ ٩٨٤ ٩٨٥ ٩٨٦ ٩٨٧ ٩٨٨ ٩٨٩ ٩٩٠ ٩٩١ ٩٩٢ ٩٩٣ ٩٩٤ ٩٩٥ ٩٩٦ ٩٩٧ ٩٩٨ ٩٩٩ ١٠٠٠ ١٠٠١ ١٠٠٢ ١٠٠٣ ١٠٠٤ ١٠٠٥ ١٠٠٦ ١٠٠٧ ١٠٠٨ ١٠٠٩ ١٠١٠ ١٠١١ ١٠١٢ ١٠١٣ ١٠١٤ ١٠١٥ ١٠١٦ ١٠١٧ ١٠١٨ ١٠١٩ ١٠٢٠ ١٠٢١ ١٠٢٢ ١٠٢٣ ١٠٢٤ ١٠٢٥ ١٠٢٦ ١٠٢٧ ١٠٢٨ ١٠٢٩ ١٠٣٠ ١٠٣١ ١٠٣٢ ١٠٣٣ ١٠٣٤ ١٠٣٥ ١٠٣٦ ١٠٣٧ ١٠٣٨ ١٠٣٩ ١٠٤٠ ١٠٤١ ١٠٤٢ ١٠٤٣ ١٠٤٤ ١٠٤٥ ١٠٤٦ ١٠٤٧ ١٠٤٨ ١٠٤٩ ١٠٥٠ ١٠٥١ ١٠٥٢ ١٠٥٣ ١٠٥٤ ١٠٥٥ ١٠٥٦ ١٠٥٧ ١٠٥٨ ١٠٥٩ ١٠٦٠ ١٠٦١ ١٠٦٢ ١٠٦٣ ١٠٦٤ ١٠٦٥ ١٠٦٦ ١٠٦٧ ١٠٦٨ ١٠٦٩ ١٠٧٠ ١٠٧١ ١٠٧٢ ١٠٧٣ ١٠٧٤ ١٠٧٥ ١٠٧٦ ١٠٧٧ ١٠٧٨ ١٠٧٩ ١٠٨٠ ١٠٨١ ١٠٨٢ ١٠٨٣ ١٠٨٤ ١٠٨٥ ١٠٨٦ ١٠٨٧ ١٠٨٨ ١٠٨٩ ١٠٩٠ ١٠٩١ ١٠٩٢ ١٠٩٣ ١٠٩٤ ١٠٩٥ ١٠٩٦ ١٠٩٧ ١٠٩٨ ١٠٩٩ ١١٠٠ ١١٠١ ١١٠٢ ١١٠٣ ١١٠٤ ١١٠٥ ١١٠٦ ١١٠٧ ١١٠٨ ١١٠٩ ١١١٠ ١١١١ ١١١٢ ١١١٣ ١١١٤ ١١١٥ ١١١٦ ١١١٧ ١١١٨ ١١١٩ ١١٢٠ ١١٢١ ١١٢٢ ١١٢٣ ١١٢٤ ١١٢٥ ١١٢٦ ١١٢٧ ١١٢٨ ١١٢٩ ١١٣٠ ١١٣١ ١١٣٢ ١١٣٣ ١١٣٤ ١١٣٥ ١١٣٦ ١١٣٧ ١١٣٨ ١١٣٩ ١١٤٠ ١١٤١ ١١٤٢ ١١٤٣ ١١٤٤ ١١٤٥ ١١٤٦ ١١٤٧ ١١٤٨ ١١٤٩ ١١٥٠ ١١٥١ ١١٥٢ ١١٥٣ ١١٥٤ ١١٥٥ ١١٥٦ ١١٥٧ ١١٥٨ ١١٥٩ ١١٦٠ ١١٦١ ١١٦٢ ١١٦٣ ١١٦٤ ١١٦٥ ١١٦٦ ١١٦٧ ١١٦٨ ١١٦٩ ١١٧٠ ١١٧١ ١١٧٢ ١١٧٣ ١١٧٤ ١١٧٥ ١١٧٦ ١١٧٧ ١١٧٨ ١١٧٩ ١١٨٠ ١١٨١ ١١٨٢ ١١٨٣ ١١٨٤ ١١٨٥ ١١٨٦ ١١٨٧ ١١٨٨ ١١٨٩ ١١٩٠ ١١٩١ ١١٩٢ ١١٩٣ ١١٩٤ ١١٩٥ ١١٩٦ ١١٩٧ ١١٩٨ ١١٩٩ ١٢٠٠ ١٢٠١ ١٢٠٢ ١٢٠٣ ١٢٠٤ ١٢٠٥ ١٢٠٦ ١٢٠٧ ١٢٠٨ ١٢٠٩ ١٢١٠ ١٢١١ ١٢١٢ ١٢١٣ ١٢١٤ ١٢١٥ ١٢١٦ ١٢١٧ ١٢١٨ ١٢١٩ ١٢٢٠ ١٢٢١ ١٢٢٢ ١٢٢٣ ١٢٢٤ ١٢٢٥ ١٢٢٦ ١٢٢٧ ١٢٢٨ ١٢٢٩ ١٢٣٠ ١٢٣١ ١٢٣٢ ١٢٣٣ ١٢٣٤ ١٢٣٥ ١٢٣٦ ١٢٣٧ ١٢٣٨ ١٢٣٩ ١٢٤٠ ١٢٤١ ١٢٤٢ ١٢٤٣ ١٢٤٤ ١٢٤٥ ١٢٤٦ ١٢٤٧ ١٢٤٨ ١٢٤٩ ١٢٥٠ ١٢٥١ ١٢٥٢ ١٢٥٣ ١٢٥٤ ١٢٥٥ ١٢٥٦ ١٢٥٧ ١٢٥٨ ١٢٥٩ ١٢٦٠ ١٢٦١ ١٢٦٢ ١٢٦٣ ١٢٦٤ ١٢٦٥ ١٢٦٦ ١٢٦٧ ١٢٦٨ ١٢٦٩ ١٢٧٠ ١٢٧١ ١٢٧٢ ١٢٧٣ ١٢٧٤ ١٢٧٥ ١٢٧٦ ١٢٧٧ ١٢٧٨ ١٢٧٩ ١٢٨٠ ١٢٨١ ١٢٨٢ ١٢٨٣ ١٢٨٤ ١٢٨٥ ١٢٨٦ ١٢٨٧ ١٢٨٨ ١٢٨٩ ١٢٩٠ ١٢٩١ ١٢٩٢ ١٢٩٣ ١٢٩٤ ١٢٩٥ ١٢٩٦ ١٢٩٧ ١٢٩٨ ١٢٩٩ ١٣٠٠ ١٣٠١ ١٣٠٢ ١٣٠٣ ١٣٠٤ ١٣٠٥ ١٣٠٦ ١٣٠٧ ١٣٠٨ ١٣٠٩ ١٣١٠ ١٣١١ ١٣١٢ ١٣١٣ ١٣١٤ ١٣١٥ ١٣١٦ ١٣١٧ ١٣١٨ ١٣١٩ ١٣٢٠ ١٣٢١ ١٣٢٢ ١٣٢٣ ١٣٢٤ ١٣٢٥ ١٣٢٦ ١٣٢٧ ١٣٢٨ ١٣٢٩ ١٣٣٠ ١٣٣١ ١٣٣٢ ١٣٣٣ ١٣٣٤ ١٣٣٥ ١٣٣٦ ١٣٣٧ ١٣٣٨ ١٣٣٩ ١٣٤٠ ١٣٤١ ١٣٤٢ ١٣٤٣ ١٣٤٤ ١٣٤٥ ١٣٤٦ ١٣٤٧ ١٣٤٨ ١٣٤٩ ١٣٥٠ ١٣٥١ ١٣٥٢ ١٣٥٣ ١٣٥٤ ١٣٥٥ ١٣٥٦ ١٣٥٧ ١٣٥٨ ١٣٥٩ ١٣٦٠ ١٣٦١ ١٣٦٢ ١٣٦٣ ١٣٦٤ ١٣٦٥ ١٣٦٦ ١٣٦٧ ١٣٦٨ ١٣٦٩ ١٣٧٠ ١٣٧١ ١٣٧٢ ١٣٧٣ ١٣٧٤ ١٣٧٥ ١٣٧٦ ١٣٧٧ ١٣٧٨ ١٣٧٩ ١٣٨٠ ١٣٨١ ١٣٨٢ ١٣٨٣ ١٣٨٤ ١٣٨٥ ١٣٨٦ ١٣٨٧ ١٣٨٨ ١٣٨٩ ١٣٩٠ ١٣٩١ ١٣٩٢ ١٣٩٣ ١٣٩٤ ١٣٩٥ ١٣٩٦ ١٣٩٧ ١٣٩٨ ١٣٩٩ ١٤٠٠ ١٤٠١ ١٤٠٢ ١٤٠٣ ١٤٠٤ ١٤٠٥ ١٤٠٦ ١٤٠٧ ١٤٠٨ ١٤٠٩ ١٤١٠ ١٤١١ ١٤١٢ ١٤١٣ ١٤١٤ ١٤١٥ ١٤١٦ ١٤١٧ ١٤١٨ ١٤١٩ ١٤٢٠ ١٤٢١ ١٤٢٢ ١٤٢٣ ١٤٢٤ ١٤٢٥ ١٤٢٦ ١٤٢٧ ١٤٢٨ ١٤٢٩ ١٤٣٠ ١٤٣١ ١٤٣٢ ١٤٣٣ ١٤٣٤ ١٤٣٥ ١٤٣٦ ١٤٣٧ ١٤٣٨ ١٤٣٩ ١٤٤٠ ١٤٤١ ١٤٤٢ ١٤٤٣ ١٤٤٤ ١٤٤٥ ١٤٤٦ ١٤٤٧ ١٤٤٨ ١٤٤٩ ١٤٥٠ ١٤٥١ ١٤٥٢ ١٤٥٣ ١٤٥٤ ١٤٥٥ ١٤٥٦ ١٤٥٧ ١٤٥٨ ١٤٥٩ ١٤٦٠ ١٤٦١ ١٤٦٢ ١٤٦٣ ١٤٦٤ ١٤٦٥ ١٤٦٦ ١٤٦٧ ١٤٦٨ ١٤٦٩ ١٤٧٠ ١٤٧١ ١٤٧٢ ١٤٧٣ ١٤٧٤ ١٤٧٥ ١٤٧٦ ١٤٧٧ ١٤٧٨ ١٤٧٩ ١٤٨٠ ١٤٨١ ١٤٨٢ ١٤٨٣ ١٤٨٤ ١٤٨٥ ١٤٨٦ ١٤٨٧ ١

mence par donner des feuilles et dont le fruit est mangé à la fin, mais sois rangé (1) et sage comme le figuier qui donne les feuilles à la fin et dont le fruit est mangé d'abord.

9 (11) Mon fils, baisse tes yeux et adoucis ta voix; sois rangé et non impudique; n'élève pas ta voix avec jactance, car si avec une voix forte on pouvait bâtir une maison, l'âne en bâtirait deux en un jour, et si la charrue était conduite par la force brutale, elle resterait toujours sous les épaules du chameau.

10 (12) Mon fils, mieux vaut rouler des pierres avec l'homme sage que boire du vin avec l'homme insensé.

11 (13) Mon fils, verse ton vin sur les tombeaux des justes plutôt que de le boire avec les hommes impies.

12 Mon fils, ne forme pas un complot avec les hommes insensés, car ils ne pourront pas le cacher.

13 (17) Mon fils, si tu acquiers un ami, acquiers-le dans l'adversité; tant que tu n'auras pas éprouvé un homme, ne le loue pas : Éprouve-le et ensuite acquiers-le (2).

14 (15) Mon fils, avec le sage n'avilis pas tes paroles et, avec l'homme vil et insensé ne fais pas le sage.

15 (16) Mon fils, joins-toi à l'homme sage pour devenir sage comme lui; ne t'associe pas avec l'homme insensé de crainte d'être adjoint et assimilé à lui.

16 (19) Mon fils, tant que tu as des chaussures aux pieds, marche sur les épines et les charbons et fraie un chemin pour tes enfants et pour les enfants de tes enfants.

17 (22) Mon fils, le riche mange un serpent et on dit qu'il le mange pour sa guérison; un pauvre le mange et on dit qu'il le mange par faim.

18 (23) Mon fils, mange ta portion seulement, et ne te hâte pas vers celle de ton prochain.

19 (25) Mon fils, n'envie pas les biens de ton ennemi et ne te réjouis pas de ses maux.

20 (26) Mon fils, ne parle jamais avec la femme bavarde, et ne t'approche pas de celle qui a la voix élevée.

21 (26^b) Mon fils, ne cours pas après la beauté de la femme; et ne te perds pas à cause de la beauté de la femme : la beauté de la femme c'est son bon sens, la parole de sa bouche et son (bon) goût.

22 (27) Mon fils, la beauté de la femme corrompt le (bon) goût et la parole. Comme un pendant en or à l'oreille d'un porc, ainsi est la beauté de la femme (3).

(1) Sic G. Le présent ms. porte [ܡܚܕܝܢܝܢ].

(2) Ceci manque en C, L, N; ne se trouve qu'en B sous la forme suivante :
ܕܢܝ ܐܝܠ ܐܬܝܬ ܫܠܐ ܡܢܝܢ ܡܢ ܐܝܠܐ. ܡܢ ܕܢܝ ܐܝܠ ܐܬܝܬ ܫܠܐ ܡܢܝܢ ܡܢ ܐܝܠܐ ܐܠܐ ܡܢܝܢ ܡܢ ܐܝܠܐ.
ܕܢܝ ܡܢܝܢ ܡܢ ܐܝܠܐ ܐܠܐ ܡܢܝܢ ܡܢ ܐܝܠܐ.

(3) Ceci manque dans C, L et se trouve dans B sous forme un peu différente.

23 (28) Mon fils, si ton ennemi vient au-devant de toi pour le mal, va au-devant de lui pour le bien, parle-lui avec sagesse.

24 (29) Mon fils, le sage tombe et se relève; l'insensé trébuche chaque jour.

25 (32) Mon fils, n'épargne pas les coups à ton enfant, car les coups sont au jeune homme comme le fumier à la terre, comme le lien à l'animal et comme le verrou à la porte.

26 (33) Mon fils, instruis ton enfant, dompte-le et courbe son dos tant qu'il est jeune, de crainte qu'il ne l'emporte, ne se révolte contre toi, ne te supplicie par ses vices, qu'il ne te couvre de honte et ne te fasse baisser la tête dans les assemblées.

27 (34) Mon fils, acquiers un bœuf trapu et un âne au pied solide.

28 (35) Mon fils, ne prends pas un serviteur porté à fuir ni une servante voleuse, car si tu livres tes biens en leurs mains, ils les feront périr.

29 (37) Mon fils, que la malédiction de ton père et de ta mère ne vienne pas sur toi, de crainte que tu ne te réjouisses pas dans les biens de tes enfants. Celui qui outrage son père et sa mère mourra de mort et il irrite Dieu; (quant à) celui qui honore son père et sa mère, sa vie sera longue sur la terre, et il terminera ses années dans les biens et les honneurs.

30 (38) Mon fils, ne te mets pas en route sans glaive, car tu ne sais pas où ton ennemi te rencontrera. Prends garde dans la route, car il y a beaucoup d'ennemis et les voleurs y sont cachés (1).

31 (39) Mon fils, l'arbre brille par son fruit et la montagne est garnie par les arbres: ainsi l'homme brille par sa femme et ses enfants.

L'homme qui n'a ni fils ni frères est méprisé et sans considération devant ses ennemis dans le monde.

32 (40) Mon fils, ne dis pas: Mon maître est fou et moi je suis sage: c'est aux autres à te louer.

33 (41) Mon fils, ne mens pas dans tes paroles devant ton maître; de crainte que tu ne sois méprisé.

34 (43) Mon fils, au jour de ton malheur, ne maudis pas Dieu, de crainte qu'il n'entende tes paroles et ne s'irrite contre toi.

35 (44) Mon fils, n'aime pas l'un (de tes) serviteurs plus que son camarade, car tu ne sais pas duquel d'entre eux tu auras besoin à la fin.

36 (48) Mon fils, adoucis ta langue et rends bonne l'entrée de ta bouche, car c'est la queue du chien qui lui donne du pain et sa gueule lui attire des coups.

37 (49) Mon fils, ne laisse pas ton voisin te marcher sur le pied, de crainte qu'il ne te marche aussi sur la tête.

38 (51) Mon fils, si tu envoies le sage (faire un travail), ne multiplie pas tes recommandations en route; et si tu envoies un insensé, vas-y en personne et ne l'envoie pas.

39 (53) Mon fils, enseigne à ton enfant la science et (la bonne) éduca-

(1) La fin ne se trouve que dans B.

tion, apprends-lui la régularité; ensuite remets tes possessions et tes biens en ses mains.

40 (54) Mon fils, sors le premier du repas et ne demeure pas pour t'ôindre de parfums agréables, de crainte qu'ils ne soient pour toi des blessures sur ta tête.

41 (55) Mon fils, celui dont la main est pleine est appelé sage et excellent dans le monde, et celui dont la main est vide et qui ne possède rien est appelé pauvre, il est méprisé et les hommes ne l'honorent pas.

42 (56) Mon fils, j'ai mangé des choses amères et j'ai avalé des choses visqueuses, mais je n'ai rien trouvé de plus amer que la pauvreté (1).

43 (57) Mon fils, j'ai porté du fer et j'ai roulé un faix de plomb et cela ne m'a pas été aussi pénible que (de voir) un homme s'asseoir chez son beau-père et rire.

44 (59) Mon fils, enseigne à ton enfant la faim et la soif, afin qu'il conduise sa maison selon ce que son œil a vu.

45 (62) Mon fils, l'aveugle des yeux vaut mieux que l'aveugle de cœur, parce que l'aveugle des yeux peu à peu reconnaît son chemin et avance, tandis que l'aveugle de cœur abandonne la voie droite et va dans les profondeurs.

46 (64) Mon fils, mieux vaut un ami proche qu'un frère éloigné.

47 (66) Mon fils, la mort est bonne pour l'homme qui n'a pas de repos.

48 (67) Mon fils, le bruit des pleurs l'emporte, aux oreilles d'un homme qui a un cœur, sur le bruit des chants et de l'allégresse.

49 (68) Le fromage que tu tiens l'emporte sur l'oie qui est dans la chaudière d'un autre.

50 Mon fils, une brebis proche vaut mieux qu'un boeuf éloigné et un passereau dans ta main l'emporte sur mille passereaux qui volent dans l'air.

51 (68) La pauvreté qui amasse l'emporte sur la richesse qui dissipe.

52 (68) Un renard vivant vaut mieux qu'un lion mort.

53 (70) Mon fils, enferme la parole dans ton cœur et elle te profitera, et ne révèle pas le secret de ton camarade; car « parole échappée, ami perdu », et celui qui révèle un secret est un insensé.

54 (71) Mon fils, que la parole ne sorte pas de ta bouche avant d'avoir été examinée dans ton cœur, car il vaut mieux pour l'homme trébucher du pied (2) que de la langue.

55 (73) Mon fils, ne va pas avec ceux qui se querellent, car du rire provient la querelle, de la querelle provient le combat et du combat le meurtre.

56 (74) Mon fils, ne te querelle pas avec celui qui est plus fort que toi.

57 (74^b) Mon fils, arrête la parole et supprime le mal; et vaines le mal par le bien.

(1) Ceci ne se trouve qu'en B sous la forme حب إلى الله مذهباً وحباً إلى الدنيا مذهباً.
لا ساء ما يوزن مع مذهبها ولا مذهبها.

(2) Sic B. C parle à tort « du cœur ».

58 (75) Mon fils, acquiers un cœur humble, un esprit patient, de la longanimité et une bonne volonté. Comme suite de tout cela tu auras la vie et le repos.

59 (79) Mon fils, honore tout homme qui est plus âgé que toi et lève toi devant lui; s'il ne te le rend pas, Dieu te le rendra.

60 (87) Mon fils, garde ta langue du mensonge et tes mains du vol et tu seras appelé sage.

61 (88) Mon fils, n'interviens pas dans les fiançailles d'une femme, car si cela lui réussit, elle ne se souviendra plus de toi, et si elle s'en trouve mal, elle te le maudira.

62 (89) Mon fils, quiconque brille par l'habit brille aussi par la parole, et quiconque est méprisable dans son habit est aussi méprisable dans sa parole.

63 (45) Mon fils, le chien qui abandonne ses premiers maîtres et vient près de toi, frappe-le de nombreux coups de pierre parce qu'il ne demeurera pas près de toi.

64 (93) Mon fils, que l'homme sage te frappe de nombreux coups de bâton et que l'insensé ne t'oigne pas d'huile odoriférante.

65 (78) Mon fils, soutiens ton ami devant le chef et devant les hommes, efforce-toi de l'exalter autant que tu le peux.

66 (84) Mon fils, l'œil de l'homme est comme une fontaine d'eau, il ne se rassasie pas de richesses avant d'être rempli de poussière.

HISTOIRES D'ABRAHAM DE KASKAR ET DE BABAI DE NISIBE

Ces deux histoires ont encore été transcrites à Berlin, en 1908, sur le même manuscrit (Sachau 329) que l'histoire de Sergis éditée plus haut (t. XX, p. 24).

Abraham de Kašhar (491 à 576 ou 588) est le réorganisateur de la vie monastique dans l'église nestorienne. Son histoire, écrite par trois de ses disciples, est perdue. Il n'en reste que des résumés. Celui que nous publions est le plus long; il peut être comparé à la notice que lui consacre le *Livre de la Chasteté*, éd. Bedjan, *Liber superiorum* etc., Paris, 1901, n° 11, p. 446, ou Thomas de Marga, éd. Bedjan, *loc. cit.*, p. 10, et éd. W. Budge, *The Book of Governors*, Londres, 1893, t. I, p. 22 et t. II, p. 37. Cf. *P. O.*, VII, p. 133.

Le résumé de l'histoire de Babaï figure aussi dans Bedjan, *loc. cit.*, p. 450. Notre texte ajoute plusieurs compléments.

Sur Abraham et la réforme monacale nestorienne, voir aussi J. Labourt, *Le Christianisme dans l'empire Perse*, Paris, 1904, p. 315.

F. NAU.

TEXTE SYRIAQUE

ܐܬܬ ܢܝܨܬܐ ܕܐܒܪܗܡ ܕܟܐܫܗܪ
ܕܒܒܐܝ ܕܢܝܨܒܝ

ܡܠܐ ܕܝܗܐ ܡܥܝܢܐ ܕܒܒܐܝ ܕܟܐܫܗܪ ܕܐܒܪܗܡ ܕܟܐܫܗܪ
ܕܒܒܐܝ ܕܢܝܨܒܝ ܕܐܒܪܗܡ ܕܟܐܫܗܪ ܕܐܒܪܗܡ ܕܟܐܫܗܪ

١٠٥٠
 ١٠٥١
 ١٠٥٢
 ١٠٥٣
 ١٠٥٤
 ١٠٥٥
 ١٠٥٦
 ١٠٥٧
 ١٠٥٨
 ١٠٥٩
 ١٠٦٠
 ١٠٦١
 ١٠٦٢
 ١٠٦٣
 ١٠٦٤
 ١٠٦٥
 ١٠٦٦
 ١٠٦٧
 ١٠٦٨
 ١٠٦٩
 ١٠٧٠
 ١٠٧١
 ١٠٧٢
 ١٠٧٣
 ١٠٧٤
 ١٠٧٥
 ١٠٧٦
 ١٠٧٧
 ١٠٧٨
 ١٠٧٩
 ١٠٨٠
 ١٠٨١
 ١٠٨٢
 ١٠٨٣
 ١٠٨٤
 ١٠٨٥
 ١٠٨٦
 ١٠٨٧
 ١٠٨٨
 ١٠٨٩
 ١٠٩٠
 ١٠٩١
 ١٠٩٢
 ١٠٩٣
 ١٠٩٤
 ١٠٩٥
 ١٠٩٦
 ١٠٩٧
 ١٠٩٨
 ١٠٩٩
 ١١٠٠
 ١١٠١
 ١١٠٢
 ١١٠٣
 ١١٠٤
 ١١٠٥
 ١١٠٦
 ١١٠٧
 ١١٠٨
 ١١٠٩
 ١١١٠
 ١١١١
 ١١١٢
 ١١١٣
 ١١١٤
 ١١١٥
 ١١١٦
 ١١١٧
 ١١١٨
 ١١١٩
 ١١٢٠
 ١١٢١
 ١١٢٢
 ١١٢٣
 ١١٢٤
 ١١٢٥
 ١١٢٦
 ١١٢٧
 ١١٢٨
 ١١٢٩
 ١١٣٠
 ١١٣١
 ١١٣٢
 ١١٣٣
 ١١٣٤
 ١١٣٥
 ١١٣٦
 ١١٣٧
 ١١٣٨
 ١١٣٩
 ١١٤٠
 ١١٤١
 ١١٤٢
 ١١٤٣
 ١١٤٤
 ١١٤٥
 ١١٤٦
 ١١٤٧
 ١١٤٨
 ١١٤٩
 ١١٥٠
 ١١٥١
 ١١٥٢
 ١١٥٣
 ١١٥٤
 ١١٥٥
 ١١٥٦
 ١١٥٧
 ١١٥٨
 ١١٥٩
 ١١٦٠
 ١١٦١
 ١١٦٢
 ١١٦٣
 ١١٦٤
 ١١٦٥
 ١١٦٦
 ١١٦٧
 ١١٦٨
 ١١٦٩
 ١١٧٠
 ١١٧١
 ١١٧٢
 ١١٧٣
 ١١٧٤
 ١١٧٥
 ١١٧٦
 ١١٧٧
 ١١٧٨
 ١١٧٩
 ١١٨٠
 ١١٨١
 ١١٨٢
 ١١٨٣
 ١١٨٤
 ١١٨٥
 ١١٨٦
 ١١٨٧
 ١١٨٨
 ١١٨٩
 ١١٩٠
 ١١٩١
 ١١٩٢
 ١١٩٣
 ١١٩٤
 ١١٩٥
 ١١٩٦
 ١١٩٧
 ١١٩٨
 ١١٩٩
 ١٢٠٠
 ١٢٠١
 ١٢٠٢
 ١٢٠٣
 ١٢٠٤
 ١٢٠٥
 ١٢٠٦
 ١٢٠٧
 ١٢٠٨
 ١٢٠٩
 ١٢١٠
 ١٢١١
 ١٢١٢
 ١٢١٣
 ١٢١٤
 ١٢١٥
 ١٢١٦
 ١٢١٧
 ١٢١٨
 ١٢١٩
 ١٢٢٠
 ١٢٢١
 ١٢٢٢
 ١٢٢٣
 ١٢٢٤
 ١٢٢٥
 ١٢٢٦
 ١٢٢٧
 ١٢٢٨
 ١٢٢٩
 ١٢٣٠
 ١٢٣١
 ١٢٣٢
 ١٢٣٣
 ١٢٣٤
 ١٢٣٥
 ١٢٣٦
 ١٢٣٧
 ١٢٣٨
 ١٢٣٩
 ١٢٤٠
 ١٢٤١
 ١٢٤٢
 ١٢٤٣
 ١٢٤٤
 ١٢٤٥
 ١٢٤٦
 ١٢٤٧
 ١٢٤٨
 ١٢٤٩
 ١٢٥٠
 ١٢٥١
 ١٢٥٢
 ١٢٥٣
 ١٢٥٤
 ١٢٥٥
 ١٢٥٦
 ١٢٥٧
 ١٢٥٨
 ١٢٥٩
 ١٢٦٠
 ١٢٦١
 ١٢٦٢
 ١٢٦٣
 ١٢٦٤
 ١٢٦٥
 ١٢٦٦
 ١٢٦٧
 ١٢٦٨
 ١٢٦٩
 ١٢٧٠
 ١٢٧١
 ١٢٧٢
 ١٢٧٣
 ١٢٧٤
 ١٢٧٥
 ١٢٧٦
 ١٢٧٧
 ١٢٧٨
 ١٢٧٩
 ١٢٨٠
 ١٢٨١
 ١٢٨٢
 ١٢٨٣
 ١٢٨٤
 ١٢٨٥
 ١٢٨٦
 ١٢٨٧
 ١٢٨٨
 ١٢٨٩
 ١٢٩٠
 ١٢٩١
 ١٢٩٢
 ١٢٩٣
 ١٢٩٤
 ١٢٩٥
 ١٢٩٦
 ١٢٩٧
 ١٢٩٨
 ١٢٩٩
 ١٣٠٠
 ١٣٠١
 ١٣٠٢
 ١٣٠٣
 ١٣٠٤
 ١٣٠٥
 ١٣٠٦
 ١٣٠٧
 ١٣٠٨
 ١٣٠٩
 ١٣١٠
 ١٣١١
 ١٣١٢
 ١٣١٣
 ١٣١٤
 ١٣١٥
 ١٣١٦
 ١٣١٧
 ١٣١٨
 ١٣١٩
 ١٣٢٠
 ١٣٢١
 ١٣٢٢
 ١٣٢٣
 ١٣٢٤
 ١٣٢٥
 ١٣٢٦
 ١٣٢٧
 ١٣٢٨
 ١٣٢٩
 ١٣٣٠
 ١٣٣١
 ١٣٣٢
 ١٣٣٣
 ١٣٣٤
 ١٣٣٥
 ١٣٣٦
 ١٣٣٧
 ١٣٣٨
 ١٣٣٩
 ١٣٤٠
 ١٣٤١
 ١٣٤٢
 ١٣٤٣
 ١٣٤٤
 ١٣٤٥
 ١٣٤٦
 ١٣٤٧
 ١٣٤٨
 ١٣٤٩
 ١٣٥٠
 ١٣٥١
 ١٣٥٢
 ١٣٥٣
 ١٣٥٤
 ١٣٥٥
 ١٣٥٦
 ١٣٥٧
 ١٣٥٨
 ١٣٥٩
 ١٣٦٠
 ١٣٦١
 ١٣٦٢
 ١٣٦٣
 ١٣٦٤

(1) La troisième lettre n'est pas sûre. Lire «*معد* » et déjà ..

[illegible]

مَدِينَة كُحْب مَجِيْل دَا حَمْدِيْل اِيْلَا . هَا لَاه دَا حَقِيْلَا مَجِي
 كَلَا بِمَرْ . هَا هَا هَا دَا اَمْر اَلْاَقْدَال اَتَا حَقْمَدَا . هَا مَجِي
 حَا هَا هَا هَا هَا اَلْاَلَا ; حَمْدِيْلَا حَمْدَا بِمَجِيْلَا "اَلْاَلَا اسْتَبْرَا .
 هَا هَا هَا دَا سَمْعَالَا هَا هَا هَا دَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا
 مَدِينَة مَحْمَدَا اَسْمَا هَا مَدِينَة مَدِينَة اَلْاَلَا هَا هَا هَا هَا .
 مَجِيْلَا دَا حَمْدِيْلَا هَا هَا هَا هَا هَا . هَا هَا هَا اَمْر مَدِينَة
 هَا هَا . هَا هَا هَا هَا هَا هَا حَقِيْلَا . هَا هَا هَا هَا هَا
 هَا هَا هَا هَا . هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا . هَا هَا هَا
 اَلْاَلَا هَا هَا (fol. 139^a) حَمْر اَمْرَا هَا . هَا هَا هَا هَا
 هَا هَا هَا هَا هَا هَا . هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا
 هَا هَا هَا هَا هَا هَا . هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا
 هَا هَا هَا هَا هَا هَا . هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا هَا
 هَا هَا .

TRADUCTION

61. Autre histoire : sur saint Abraham de Kaskar.

I. EXORDE. — C'était un nom précieux que celui de Mar Abraham l'illustre, un titre de louange bon et durable : un nom qui illustre la personne (qui le porte), et la personne illustre le nom : c'est un nom qui annonce de hauts faits et les hauts faits rendent témoignage au nom : c'est un mot qui indique son essence et ne s'éloigne pas de la vérité, celui que Dieu, créateur de l'univers, a choisi pour Abraham, *père des nations*, afin d'être, par sa foi, le père de tous les fidèles, héritiers de la béatitude des biens éternels. Dieu, qui sait tout d'avance, et qui domine sur tout par sa puissance, est encore celui qui a destiné ce nouveau Mar Abraham à être le père, le chef et le maître de tous les moines de la région de l'Orient, pour établir, en tête de (nos) régions, un monastère de moines et leur donner les règles qui conviennent à une vie sainte, et sa demeure a été ouverte aux étrangers comme celle d'Abraham père des nations, lui qui a été envoyé dans notre pays par une révélation divine et qui a reçu de Dieu l'ordre de fonder un monastère grand et spacieux sur le mont Izala qui est le trône des révélations du Seigneur. Il constitua et il fit, des âmes de ses fils, des colonnes spirituelles qui luttent contre les chefs et les puissances des

ténèbres (1). Si quelqu'un nomme son monastère : « la tente d'Abraham, le père du monastère, et l'habitation de Dieu », il ne s'écartera pas de la vérité parce qu'il était orné de toutes les vertus divines.

II. HISTOIRE. — Mar *Abraham* appartenait, par sa famille, au pays béni de *Kaskar* (2); son village se nommait *Dādwarān*, domaine du peuple fidèle. Devenu adolescent, il rejeta et méprisa le monde (et) ses concupiscentes. Dès son enfance, ses parents le firent instruire dans l'écriture des saints livres. Quand il fut instruit et qu'il eut abondamment prospéré dans toute science, l'ange du Seigneur lui apparut dans une vision divine et lui dit de quitter la maison de ses parents et le pays où il était né et d'aller à la ville *Hirtā des Arabes* (3), qui était alors très célèbre par le paganisme de rois païens. Il arriva vite à *Hirtā* et y demeura peu de temps; il s'y occupait à la méditation des saints Livres, avec des jeûnes et des prières sans fin, et son ascétisme convertit déjà beaucoup des habitants de *Hirtā*, il les instruisit et il en fit des chrétiens; ils abandonnèrent l'étoile *'thuzi* qu'ils adoraient, ils adorèrent le Dieu vivant que Mar *Abraham* leur prêcha et tous devinrent chrétiens au temps de *Na'moun* (Naaman, fils de *Mondar*. Quand Mar *Abraham* eut enseigné à *Hirtā*, comme le raconte Mar *Babai* qui écrivit son histoire (4), il en sortit et parcourut beaucoup de pays pour donner des fruits de vertu à ceux qui écouteraient son enseignement et deviendraient des partisans de la vérité.

Il arriva au pays d'*Égypte* et fut béni par les saints du désert de *Se'eté*, et il fut dirigé par les vieillards parfaits de chez Mar *Antoine* et (Mar) *Pacôme* qui avaient rencontré, en grand nombre, Mar *Eugène* en *Égypte*. Il s'en retourna et vint à *Jérusalem*, et il pria dans tous les saints lieux où Notre-Seigneur passa, et il revint en Orient. — Si quelqu'un considère sa conduite et tout ce que Dieu fit à son sujet durant tout le temps de sa vie, (il verra) qu'il accomplit tout ce qui eut lieu pour Abraham, père des nations. Il monta au mont *Sināī* et fut béni par les saints qui habitaient là et à tout l'occident (de cette montagne). Enfin il s'en retourna et vint à *Nisibe* où il vécut dans la compagnie de Mar *Jean* de *So'ar* et d'*Abraham* de *Beit Niri*. Dieu opéra un grand prodige par ses mains : La fille d'un prince de *Nisibe* était tentée par le démon qui criait par sa bouche et disait : « Malheur sur moi à ton sujet, *Abraham* qui portes un manteau blanc et qui es aujourd'hui à l'école de *Nisibe*, car cet (Abraham) me persécute et me supplicie! » Quand ils entendirent ces paroles, les parents de la jeune fille vinrent à l'école et demandèrent (à Abraham) de prier pour leur fille; il partit en hâte avec eux, pria sur la jeune fille et elle fut guérie et le démon en sortit en se lamentant au sujet du saint. Tous furent dans l'admiration à ce sujet et le saint fut loué par toute la ville. Il retourna à sa cellule et il adorait Dieu de nuit et de jour, il y demeurerait et

(1) Cf. Eph., vi, 12.

(2) Ou *Al-Wasit*, entre le Tigre et l'Euphrate, au nord de Bassora.

(3) Ou *Hira*.

(4) Histoire non retrouvée, ainsi que les trois autres (ou deux) mentionnées plus bas.

nourrissait les étrangers et les pauvres. Il demeura dans la caverne de Mar Jacques, évêque de Nisibe, à l'endroit qui est nommé *Modrâ*, et, depuis ce jour, il abandonna l'écriture, évita les hommes et se nourrit des racines du désert.

Dieu fit des révélations aux saints à son sujet et ils vinrent près de lui de partout et il leur enseigna le chemin qui conduisait au ciel et la pratique du monachisme. Il guérit beaucoup de malades. Un homme hydropique vint près de lui; il pria sur lui et le guérit. Par la parole du Seigneur, il guérit une veuve dont les membres tremblaient. Il guérit un manchot et il chassa les sauterelles qui ravageaient la plaine de *Nisibe*. Les sauterelles allèrent encore au pays des *Romains* et il leur donna du baume *Henanâ*, ils le mirent dans de l'eau et en aspergèrent leurs champs et la sauterelle quitta leur pays, et ils louèrent Dieu à cause de ce prodige. Les frères prenaient des lambeaux de ses vêtements et tous les malades qu'ils touchaient étaient aussitôt guéris. Combien il fit de miracles et de prodiges comme les saints apôtres, les trois histoires que ses disciples ont écrites sur lui en témoignent abondamment.

Il imposa les règles et les ordonnances de la vie monacale en Orient et quand il eut doté ses disciples et son monastère de toutes les belles choses, il pria et bénit ses fils et il leur donna un chef et un gouverneur, et il leur dit de s'en aller après sa mort et de bâtir des couvents et des monastères par tout l'Orient, et de fixer leurs demeures dans la paix des montagnes et des déserts dévastés et de fuir les rapports avec les hommes. Ils s'en allèrent et ils bâtirent des couvents et des monastères, comme l'a écrit Mar Zekâ dans son livre sur ceux de chez Mar Abraham 1 : d'abord *Bar 'Idtâ* qui bâtit un monastère dans le pays de *Mârâgâ* et un autre dans le village de *Tôr Rômani* [où : dans la montagne près du village de *Rômani* (Bedjan)]; et Mar *Babai* qui bâtit un monastère sur la montagne d'*Izala*, et Mar *Saharwi* qui bâtit un monastère au pays de *Mossoul* [sur le mont *Qardou* (Bedjan)], et (Mar) *Hananîsou* qui fonda un monastère au pays de *Beit Sêlak*, et Mar *Aba*, maître de *Yônan bar Tourâ*, et Mar *Jean de Armah* qui bâtit un monastère dans le pays de *Resan*, et Mar *Élie de Hirtî* qui bâtit un monastère à *Ninîre*, et Mar *Jacques* qui bâtit un monastère à *Marâgâ* et qui est nommé *Abî Šefirâ*, et Mar *Sabôkt* qui bâtit un monastère dans la montagne de *Šigar*, et Mar *Salitâ* dont le monastère est sur la montagne de *Horan* (Harran), et Mar *Gawî* qui bâtit un monastère dans le pays de *Kaškar*, et Mar *Oukomô* qui releva le monastère de Mar *Jean de Kamoul* qui est dans le pays de *Qardou*, et Mar *Isou'sabran* qui bâtit le monastère de *Zarnouqâ*, et Mar *Jean* qui fonda le monastère de *Anhil* (dans le pays) d'*Arzoun*, et Mar *Bâounâ* [Kâoulâ (Bedjan)] qui bâtit l'église de *Kefartoulâ*, et Mar *Babaï* de *Beit Zabdaï*, et Mar *Jean* dont le monas-

1) Encore une histoire perdue. Du moins la dispersion des disciples d'Abraham à la suite de discordes survenues dans le monastère est racontée par Thomas de Margâ: Bedjan, *loc. cit.*, p. 24-27. Budge, *loc. cit.*, II, p. 60-68; Labourt, *loc. cit.*, p. 319-320. On trouvera aussi la plupart des noms écrits ci-dessous dans *Rev.* t. XI 1906, p. 117-8.

tère est sur la montagne d'Éphraïm en Palestine, et Mar Georges qui bâtit un monastère à *Marou* (Merw?, ville de Mar Sabai).

Tels sont les disciples de Mar Abraham et ils bâtirent des monastères comme il le leur commanda, et l'Orient fut le paradis des monastères que bâtirent les fils de Mar Abraham de Kaskar, et les fleurs spirituelles remplirent les quatre points cardinaux; et Mar Abraham vieillit et accumula les années, et il ne s'affaiblit pas et ses dents ne tombèrent pas et ses joues ne se ridèrent pas et il remit son âme au Seigneur à l'âge de 85 ans (1) et on l'enterra avec les offices divins et on le plaça dans le temple qu'il bâtit, à droite des degrés de l'autel (αὐτὸς ἐποίησεν), et il porte secours à quiconque s'approche de lui avec foi. Il mourut le 2 du mois de mai (2). Que sa prière soit avec nous! Amen.

88. *Ensuite histoire sur le bienheureux Mar Babai.*

Mes chers amis, ce Mar Babai qui se donna à la conduite divine était, par sa famille, de Nisibe sur les frontières, issu des Perses qui y habitaient et que Sapor avait amenés à Nisibe. Au début de son adolescence il s'adonna quelque temps au manger et au boire. Les miséricordes divines le guidèrent et il monta près d'Abraham de Kaskar qui lui donna l'habit monacal. Mar Abraham prophétisa qu'il serait nommé Mar Babai et qu'il serait un objet de crainte et de terreur pour les démons. Quand il eut servi pendant trois ans dans le monastère devant Mar Abraham et qu'il se fut instruit pour les combats et les luttes contre les démons, (Abraham) le bénit et il demeura deux ans dans une caverne, puis il sortit de ce monastère et changea son habit : il se revêtit de couvertures faites avec des crins et il alla sur la montagne d'Adiabène et il demeura dans une caverne près du village de *Ati*. Mar Abdâ, qui fonda un monastère dans ce lieu, demeurait avec lui. Il allait recevoir les mystères vivifiants (l'Eucharistie) au monastère de Mar Isou'zekâ l'eunuque, qui chassa les démons de Na'man l'Arabe et retourna à son monastère; quelques frères se réunirent près de lui et il leur enseigna les pratiques du monachisme. On lui amena un jeune paralytique pour qu'il le guérit. Ses parents qui l'avaient amené s'en allèrent et l'enfant pleura; le saint descendit près de lui et lui dit : « Lève-toi et accompagne tes parents. » Il répondit : « Je suis paralytique. » (Le saint) s'approcha, fit sur lui le signe de la croix et aussitôt l'enfant fut guéri et marcha, et quand ils vinrent près de Mar Babai et lui eurent raconté (le prodige), il leur dit : « C'est Isou'zekâ qui t'a guéri. » Ensuite des voleurs tuèrent un médecin dans la montagne et Mar Babai le ressuscita et il fit connaître celui qui l'avait tué, et chacun loua Notre-Seigneur.

Comme Mar Babai avait purifié son cœur de (toutes les) passions, il faisait connaître toutes les passions des démons et il révélait leurs ruses, de sorte que, certain jour, ils tombèrent sur lui avec grande violence et le frappèrent en disant : « Nous te révélons les choses cachées, et toi, tu nous divulgues. » Le saint leur dit : « Pourquoi êtes-vous fâchés contre moi.

(1) Ou 95 ans, cf. J. Labourt, *loc. cit.*, p. 317 et *P. O.*, VII. p. 135, note 1.

(2) Labourt, *ibid.*, donne le 8 janvier.

puisque je ne vous demande pas de me révéler quelque chose ! » Ils lui dirent encore : « Nous te tuerons aujourd'hui et nous serons délivrés de toi » ; et ils le lièrent avec une corde et ils le pendirent au bois qui était au-dessus de sa cellule, et le secours de Dieu le délivra de (leurs mains) pour l'avantage de beaucoup : il fut éprouvé, comme *Job*, par ses tentations et il ne s'écarta ni dans sa jeunesse, ni dans sa vieillesse, du service divin : il faisait cinq cents prières durant la nuit et trois cents durant le jour, il pliait ses genoux pour la prière devant Dieu et il répandait des larmes sans cesse.

L'évêque de *Hadata*, (nommé) *Jacques*, qui avait été malade trois ans, vint le trouver. Il ne pouvait pas se retourner sur l'un de ses côtés à cause de douleur intérieure. Mar *Babaï* lui imposa les mains et le guérit. Après qu'il fut demeuré de nombreuses années dans ces pays, il reçut une révélation de Dieu pour monter au mont *Izala* et y bâtir un monastère. Il monta et bâtit un monastère riche et vaste qui appartient aux (moines) solitaires et ce monastère porta le nom de Mar *Babaï* jusqu'aujourd'hui. Son emplacement était celui du monastère de Mar *Samuel*, (alors) détruit, et Mar *Babaï* le restaura et y bâtit ce monastère et il y vint des anachorètes de partout ; il y eut durant sa vie environ trois cents frères et le monastère s'amplifia beaucoup après lui, au point d'arriver à contenir mille solitaires, et il posséda des champs, des meules et de grandes richesses jusqu'à ce que vint Mar *Julien*, frère de Mar *Marouta*, évêque de *Mayferqat*, et il bâtit au monastère un mur solide et il fut comme une grande ville.

Et Mar *Babaï* vieillit et avança en années, il bénit ses fils et il pria pour eux et il retourna près de son maître par une belle fin, et ses disciples l'enterrèrent avec grand honneur et le mirent du côté nord du temple qu'il bâtit. Il termina cette vie temporelle à l'âge de 75 ans et demi. Il demeura vingt-deux ans chez ses parents et passa le reste dans la vigne du Christ. Que sa prière soit avec nous ! Amen (1).

(1) La biographie que l'on trouve *Patr. Or.*, t. XIII, p. 454, provient de la même source que celle-ci.

L'IMMACULÉE CONCEPTION

DANS LES ANCIENNES ÉGLISES ORIENTALES :
GRECQUE, ARMÉNIENNE, COPTE, SYRIENNE

I

Les contemporains des grands événements religieux survenus dans les dernières années du XIX^e siècle, se rappellent que le pape Léon XIII, à la date du 20 juin 1894, avait invité les représentants des Églises orientales dissidentes à rentrer dans le giron de l'Église unique, fondée par Jésus-Christ. Le souci de sa charge de pasteur universel et la paternelle bienveillance qui avaient inspiré l'auteur de l'encyclique « *Pro-celara* », furent mal compris des principaux prélats non-catholiques. Le chef, d'ailleurs purement nominal, des Églises qui se réclament de Photius, le patriarche qui siège au Phanar de Constantinople, ne prenant conseil que de lui-même et de quelques évêques de son entourage, fit au souverain pontife une réponse des plus discourtoises.

« Le retour à l'union que vous souhaitez, répliquait-il en substance, est irréalisable, à cause des innovations introduites depuis une dizaine de siècles dans l'Église romaine. Montrez-nous que, dans le cours des neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, les Églises orientales admettaient tous les articles et usages reçus aujourd'hui par la papauté : alors seulement, votre projet de réconcilier les Églises orientales avec l'Église occidentale aura chance d'aboutir. »

Parmi les nouveautés que les papes, faisant violence au courant de l'ancienne tradition, auraient érigées en articles de foi, Anthimos VII mentionnait l'Immaculée Conception. Se posant en interprète de l'ancienne foi orientale, le patriarche déclarait sentencieusement : « L'incarnation du Verbe », c'est-

à-dire sa conception dans le sein de la Vierge Marie, « est la seule qui ait été pure et immaculée : l'immaculée conception de Marie est un dogme nouveau ». La réplique d'Anthimos prouve d'abord que, comme la plupart des dissidents, il se méprenait sur le sens attaché par les catholiques à ces deux termes, « Immaculée Conception ». Ils n'enseignent nullement que la conception de la bienheureuse Vierge fut, comme celle du Christ, le fruit d'une opération ineffable de Dieu.

L'Eglise tient au contraire que la chair et le sang qui devaient former le corps de la bienheureuse Vierge tombaient naturellement sous l'anathème général, dont tout le genre humain, issu d'une source viciée, reste frappé. La question même de l'Immaculée Conception fut longtemps et librement discutée dans les écoles catholiques. Mais, peu à peu, du choc des opinions s'est pleinement dégagée la vérité; et l'Eglise catholique, par l'organe de Pie IX, a enfin solennellement proclamé que la Vierge Marie, au moment où son âme s'unissait à un corps issu d'Adam, a été préservée de la souillure originelle. Cette faveur exceptionnelle lui a été accordée, non à cause de ses vertus, mais en prévision des mérites de son divin fils.

Qu'est-ce que le péché originel? — Disons, avec saint Thomas d'Aquin, qu'il consiste dans la privation de la grâce sanctifiante, qui devait être communiquée aux fils d'Adam et d'Eve, si ceux-ci avaient persévéré dans la justice originelle. Le privilège de « l'Immaculée Conception » signifie donc simplement que la Vierge Marie, dès le premier instant où elle était conçue dans le sein de sa mère, fut, par une faveur unique, ornée de la grâce sanctifiante et établie dans l'amitié de Dieu, sans avoir encouru sa disgrâce. En vérité, quel chrétien, persuadé que Jésus-Christ est Dieu et homme et que Marie est sa mère, a le droit de se scandaliser du privilège marial? Ne convenait-il pas que le rédempteur, avant de délivrer le reste des hommes, c'est-à-dire des étrangers, ait voulu préserver sa mère? Si Dieu, frappant les eaux de la mer Rouge par la main de Moïse, les refoulait pour donner passage à ses serviteurs: si le Jourdain, devant l'arche d'alliance, remontait vers sa source, comment le sang de Jésus, sous l'impulsion de son cœur infiniment aimant, n'aurait-il pas, avec un saint transport, reflué vers sa source pour la sanctifier?

Quiconque étudie sans parti pris la très riche littérature des Pères orientaux : grecs, arméniens, coptes, syriens : quiconque parcourt les antiques liturgies de ces peuples, aujourd'hui séparés de l'Église catholique, conviendra que si le privilège de « l'Immaculée Conception » n'y apparaît point avec les traits précis, définitivement arrêtés depuis quelques siècles par les théologiens catholiques, il est du moins impossible de n'y point reconnaître quelques-uns de ses linéaments caractéristiques. Supposons que les témoins de l'ancienne tradition aient assisté, le 8 décembre 1854, à la solennelle définition du dogme de l'Immaculée Conception, nul doute qu'ils se fussent écriés : Telle est la vérité que nous avions pressentie et admise : mais il nous était presque impossible de l'exprimer avec une parfaite netteté, avant que la lumière, jaillie des controverses, la fit sortir de sa pénombre, et éclater comme aujourd'hui à la face de l'univers.

II

Les témoignages des Pères orientaux forment sur ce point une tradition ininterrompue, du cinquième au neuvième siècle. Passaglia, dans les années qui ont précédé la définition du dogme, avait recueilli une très ample collection de textes, qui la justifiaient parfaitement. Ces textes, classés et brièvement commentés, remplissent trois énormes volumes in-quarto. Encore le savant jésuite italien n'a-t-il pas épuisé la matière.

Nous nous bornerons ici à quelques traits, pris au milieu d'autres sans nombre, que conservent les monuments de l'ancienne tradition ecclésiastique.

Les anciens Pères et écrivains ecclésiastiques des Églises orientales estiment que Dieu se complit toujours en celle qu'il prédestinait à devenir la mère du Verbe incarné. De là leur conviction sur la complète innocence de la Vierge Marie. S'ils avaient émis cette opinion, à de rares intervalles, en employant, isolés l'un de l'autre, quelques-uns des mots aptes à l'exprimer, il pourrait rester quelque doute sur le sens exact de leur pensée. On se demanderait si ces auteurs excluent entièrement de l'âme de la sainte Vierge la tache originelle. Mais, dans le vaste et harmonieux concert résultant des divers

témoignages empruntés à l'ancienne tradition, rien ne manque de ce qui est propre à signifier que Marie fut complètement exempte de toute faute.

On sait, par exemple, que tous les adversaires de l'Immaculée Conception ont évité avec soin d'appliquer à Marie l'épithète d'Immaculée. Or, dans les écrits des anciens Pères et dans les liturgies des Églises orientales, on rencontre fort souvent ce terme d'Immaculée, réservé à la mère de Dieu. « Aujourd'hui (9 décembre), s'écrie Georges de Nicomédie, cette colombe immaculée (1), s'envolant dans le sanctuaire du temple, a échappé à la méchanceté du vautour et a déjoué toutes les machinations de Satan. »

Au début du ^x^e siècle, cette idée, que Marie fut immaculée, ou exempte de tout péché, avait tellement pénétré dans l'âme des fidèles, que les écrivains profanes se plaisaient à la rappeler dans leurs panégyriques. Cinquante ans avant que Michel Cérulaire consommât la rupture de l'Église grecque avec Rome, l'empereur Constantin VII, fils de Léon le Philosophe, interpellait ainsi la Vierge Marie, dans l'une de ses harangues : « Le créateur de toutes choses a pris la nature humaine de ton sang immaculé, ô très sainte Vierge (2). » Point de chrétien grec qui fût alors choqué de cet éloge décerné à la sainte Vierge. Tandis qu'il assistait aux offices liturgiques dans son église, n'entendait-il pas très souvent, accoler au nom de Marie le titre d'Immaculée (3)?

Ce n'étaient pas non plus les chrétiens arméniens, coptes, maronites, syriens, qui auraient contesté la justesse de cet éloge, eux dont les églises résonnaient, aussi souvent que celles des Grecs, des invocations à la Vierge immaculée, mère du Verbe incarné (4).

(1) Ἀπόμωζ, *Sermon pour la Fête de la Présentation de la Mère de Dieu*, dans Combéfis, *Auctarium*, t. I, p. 1090.

(2) *Caesares Mariani*, dans Maracci, p. 17.

(3) Office pour le 2^e dimanche de Carême, etc. Ce titre d'Immaculée n'était pas décerné à Marie seulement pour les temps qui avaient suivi sa naissance, comme en fait foi ce texte du prêtre grec Chrysippe : « Oublie ton peuple, dit-il à la Vierge, et la maison de ton père : car c'est un peuple insensé qui s'est uni à toi, germe immaculé : σοὶ τῷ ἀμόμῳ βραστέματι. »

(4) *Œuvres* du catholicos arménien Nersès le Gracieux, t. II, epist. II, p. 81; Bréviaire arménien, partie III, ed. de Vienne, p. 133; Missel maronite, éd. rom. 1591, p. 131.

Rien n'autorise, d'ailleurs, à restreindre la signification du mot immaculée. Le contexte qui l'encadre, les multiples épithètes qui s'y ajoutent en étendent bien plutôt ou en renforcent le sens. Quelle profusion de termes pour éloigner de la sainte Vierge l'ombre de toute faute, soit actuelle, soit habituelle ! Elle est appelée « sans reproche, sans tache, sans souillure, sans corruption, pure de tout mélange suspect, à l'abri de tout contact malsain et de toute profanation (1) ».

La proclamer pure ne suffit pas à ceux qui considèrent ses privilèges ; son nom distinctif est « la pure », « celle qui est sans corruption (2) ». Comme pour exclure toute ambiguïté, les termes les plus clairs enlèvent les restrictions qui limiteraient à une partie de sa vie sa sainteté. « Elle est tout à fait, entièrement immaculée », sans faute, sans reproche, la seule créature « entièrement irréprochable et immaculée (3) ».

III

Encore ces termes expressifs, avec les adverbes qui en surélèvent le sens, ne suffisent-ils pas, au gré de nombreux panégyristes, pour caractériser l'innocence, l'immunité de toute faute, qu'ils admirent en Marie. Ils ajoutent, l'une à la suite de l'autre, jusqu'à trois ou quatre épithètes pour en orner, comme d'une guirlande toujours fraîche, le front de la mère de Dieu. Elle enferme seule, disent-ils, « un abîme de grâces », « elle est immaculée et tout à fait immaculée (4) ».

Les éloges enthousiastes de l'ineffable pureté de la sainte

(1) Ἄσπιλος, ἀμείντος, ἁμεμπτος, *Hymne pour la veille du dimanche de la Nativité*, ménées du 24 déc., odé η', col. I. D. — Ἀκέραιος, ménée du 4 déc., p. 17, col. I. A.

(2) Ἡ ἄφθορος. Proclus, *Epist. 2 ad Armen.*, De Fide, § 12 dans Galland, t. IX, p. 689 E.

(3) Πανάμωμος. *Triod.*, dans Mai, *Spicil. Rom.*, t. IV, p. 189 a. Ἡ πάντως ἀμόλυντος. *Homil.* in *Annunt. Deiparæ*, inter opp. Chrysostomi, t. II, col. 797 D. — Πανάχραντος. *Triod.*, p. 318, col. II. — Ἡ πανάμωμος. Georges de Nicomédie, *Oratio VI, Auctar.*, I, p. 2166. — Μόνη πανάμωμος, *Anthol.*, p. 8, col. I. E. — Πανάχραντος κυρία. Saint Germain, patriarche de Constantinople, *Discours sur la présentation de la Vierge*, dans Combéfis, *Auctar.*, t. I, p. 1122. — Ἡ πανάθθορος, πανακέραιος. *Triod.*, p. 451, col. II. B-C. — Πανχυία, ménée du 13 mars.

(4) Ἀχραντος ἄγνη, Sophron, *Triod.*, dans Mai, *Spicil. Rom.*, t. IV, p. 184. — Ἀχραντος, παναμώμητος, ménée du 11 mars, p. 88, col. I. B. — Ἀμωμος καὶ παναμώμητος, *Can. Deiparæ*, p. 117, in *Thesaurus hymnol.*, t. III.

Vierge ne constituent pas, comme nous l'avons dit, le monopole des Pères, des écrivains et des liturgies de l'Eglise grecque. Les Arméniens, les Syriens, les Coptes, qui, trois siècles avant Photius, s'étaient séparés de l'Eglise catholique, emploient un langage absolument semblable (1).

Ici, il est vrai, reparait la persistante objection de certains adversaires, à savoir que, dans tous ces témoignages, le moment où Marie a été sanctifiée n'est pas précisé. Mais à quoi bon marquer que la sainteté de Marie commence avec son existence, quand il est dit clairement que la grâce divine s'étend sur sa vie entière? Attentifs à exclure toute lacune, à éliminer toute ombre dans la faveur divine dont la bienheureuse Vierge a été prévenue, les Pères vont jusqu'à substituer aux adjectifs et aux noms concrets les noms abstraits, qui expriment dans la plénitude la pureté, l'innocence, la sainteté; elle est non seulement « très sainte », mais plus sainte que la sainteté (2).

Expressions hyperboliques, sans doute, qui doivent s'entendre, comme le déclare expressément Georges de Nicomédie, de la plus grande ressemblance divine accessible à la créature. Un si haut degré de pureté nous autorise à croire, ce qui d'ailleurs est expressément affirmé par ce dernier Père, que « la Vierge Marie n'a jamais eu besoin d'être purifiée (3) ». N'est-ce pas une preuve qu'elle était indemne de toute disgrâce originelle?

Saint Paul nous dit que tout, dans l'Ancien Testament, était l'image du Nouveau. Pénétrés de cette idée, les anciens Pères des Eglises orientales s'ingéniaient à découvrir dans les figures les plus pures de l'Ancienne Loi une esquisse de la pureté de la mère de Dieu. Mais, en s'élevant à travers les degrés de la

(1) Nersès le Gracieux, in *Hymn. Annuntiati*, p. 122, t. III du Brév. armén. — *Confessio Eccles. armen.*, p. 33 et 35, ed. de Venise, 1845. — Liturgie armén., p. 83 et 97, dans Le Brun, *Explic. de la messe*, t. III. — Grégoire de Nareg, *Livre de prières*, p. 80. — Liturgie copte, *Theotich.*, p. 65 A-B. — S. Ephrem le Syrien, *Ad sanctissimam Dei matrem Deprecatio*, IV, p. 528. Opp. gr., t. III et *trist. ad Virg.*, p. 577.

(2) Παρρησία, André de Crete, dans Galland, t. XIII, p. 93 sq. — Basile de Séleucie, dans Combéfis, *Auctor.*, t. I, p. 569. — Denys, év. d'Alexandrie, Lettre à Paul de Samosate, p. 278 A. — Georges de Nicomédie, menée du 25 février, ode IV, p. 139, col. II. A.

(3) Απευχάριστος, Liturgie de Jacques, frère du Seigneur, p. 16 E. — Πρῶτος ἀπάσας ῥευδέρης, Georges de Nicomédie, 6^e sermon sur l'Entrée de la mère de Dieu au temple, Combéfis, *Auctor.*, t. I, col. 1123 C.

création jusqu'au faite le plus sublime de l'univers, ils n'apercevaient aucun rayon de pureté, de beauté comparable au modèle qu'entrevoyait leur regard, illuminé par la foi. Marie, disaient-ils, est un paradis, mais plus pur que celui d'Adam et d'Ève, même avant que leur demeure fût souillée par le péché. Marie est un tabernacle, plus saint que l'arche d'alliance et le saint des saints. Sa sainteté ne dépasse pas seulement la sainteté et la pureté de toutes les vierges, de toutes les créatures humaines; elle est supérieure à celle de toutes les hiérarchies célestes; elle est la fidèle image de la beauté de Dieu (1).

Or, Marie serait-elle supérieure en sainteté à tous les hommes; par exemple, à saint Jean-Baptiste, sanctifié dans le sein de sa mère? serait-elle plus pure que les séraphins, si, dans le premier instant de sa conception, elle avait été souillée par la tache du péché originel?

IV

C'est le propre de la foi et particulièrement de la foi religieuse de ne pas se confiner dans l'ordre spéculatif, mais de se manifester par le culte. Celui-ci est à la fois la conséquence, la preuve et la règle de la croyance : *lex orandi, lex credendi*. Si les anciens Pères ont cru que Marie fut indemne de tout péché, même du péché originel, il faut nous attendre à voir, établie au milieu d'eux, quelque solennité qui témoigne de leur persuasion. Ouvrons les volumineuses annales déjà feuilletées et notre présomption se change en certitude.

Vers l'an 1166, l'empereur Manuel Comnène citait parmi les fêtes religieuses celle du 9 décembre, consacrée au souvenir de la conception de la très sainte mère de Dieu. On a dit que la fête de la Conception de Marie date de cette époque: c'est une erreur; elle était depuis longtemps établie (2). Un siècle plus tôt,

(1) Théodote d'Ancyre, menée du 8 avril. — Liturgie copte, *Theotoch.*, p. 308 et 323 D, 68 D. — Nersès le Gracieux, *Lettre J* à Alexis Comnène, *Opp.*, t. I, p. 174. — Grégoire d'Antioche, *Trag. Christ. pat.*, vers 2591-2598. — Sophronios, *Sermon sur l'annonce de la Mère de Dieu*, dans Nicom., p. 213. Menées du 18 août, du 15 déc. etc... — Georges de Nicomédie. Voir note précéd.

(2) *Kalendar. Eccles. univ.*, au 9 déc., p. 131. t. V. Simon Assémani. Voir C. Labbe, *Observat. et emendat. in synops. basilic.*, pars II, p. 127, éd. Paris, 1607.

l'abbé Nicon, dans son *typique* ou rituel, la mentionnait comme tombant au 9 décembre. Avant l'an 800, des Évangiles en langue grecque contenaient en appendice un catalogue des fêtes, parmi lesquelles était mentionnée la conception de la sainte Vierge dans le sein de sainte Anne (1).

Remontons encore plus haut. Voici le typique de saint Sabas, qui fait mention de la conception d'Anne, mère de la mère de Dieu. Ce rituel, dans sa première forme, est du dernier tiers du v^e siècle. Mais, comme il fut remanié plusieurs fois dans les deux siècles suivants, on ignore à quelle époque précise y fut inscrite la fête de la conception de Marie. Ce qui est avéré, c'est qu'au vi^e siècle beaucoup d'Églises orientales célébraient déjà cette fête, bien qu'un certain nombre d'autres Églises l'ignorassent encore (2).

Convenons que, dégagée de toutes ces circonstances, la seule célébration de la conception de sainte Anne n'offre pas une preuve décisive de la foi des Pères en l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. Les anciens chrétiens ne distinguaient pas toujours des modalités qu'une étude plus attentive amène à discerner; souvent même, ils confondirent dans un même culte la conception de la bienheureuse Vierge et sa nativité (3).

Mais, à qui examine sans parti pris l'esprit et la portée des textes cités plus haut, ainsi que le sens des oraisons et des invocations consacrées à la mère de Dieu, il apparaît clairement que les pasteurs et les fidèles orientaux célébraient, non pas la miraculeuse fécondité d'une femme stérile, mais bien l'*receptionnelle pureté* de la reine des anges. Ils étaient persuadés que la sainte Trinité l'avait préparée, dès le premier instant, à devenir « le paradis immaculé » de l'incarnation. N'était-ce pas déclarer implicitement que la sainte Vierge avait été préservée de la tache héréditaire et toujours ornée de la grâce sanctifiante?

(1) S. Assémani, *Biblioth. Orient.*, t. I, p. 620.

(2) *Ménées* du 9 déc., p. 74, col. II, E.

(3) *Typique* de S. Sabas, Bolland., die 26 Julii, p. 2 E3. — Sermon de Jean, prêtre d'Ébée, discours attribué par erreur à Jean Damascène. — Allatius, *Dissertat. sur Jean Damasc.*, § 68, p. 14. — Sur la fête de la Conception de la sainte Vierge dans l'Église russe, voir Assémani: *Kalend. Eccles. Univ.*, t. V, p. E32. — Sur la foi des Arméniens touchant le même objet, voir l'hymne de Vardan sur s. Joachim et sainte Anne, *Brev. Armén.*, t. III, p. 716, Jacques de Hronela, p. 761, et notre *Histoire polit. et relig. de l'Arménie*, Paris, 1889, p. 628-629.

Peut-être nos citations, par leur nombre et leur continuité, ont-elles paru fastidieuses. Notre excuse est d'avoir ainsi amené un lecteur patient à tirer une conclusion qui s'impose.

Un grand nombre de Pères et écrivains orientaux des dix premiers siècles ont proclamé que Marie a été préparée à devenir la mère de Dieu, par la plus haute participation à la grâce divine qui ait jamais été accordée à une créature. Nulle raison de croire que, dans la pensée de ces auteurs, le courant des bénédictions divines n'ait point sanctifié la Vierge Marie dès le premier instant de ses origines. Les témoignages produits seraient-ils, par eux-mêmes, moins clairs et décisifs qu'ils ne le sont, les autres vérités solidaires enseignées par leurs auteurs ne laisseraient aucun doute sur leur intime conviction. Les étroites relations qu'ils admettent entre la sainte Vierge et les trois personnes divines nous sont, sauf preuve du contraire, un garant de leur foi en l'Immaculée Conception. Ils croient que Marie est la fille de Dieu le Père, l'épouse du Saint-Esprit, la mère du Verbe Incarné, qu'elle a été prédestinée à lui fournir le sang précieux qui, en coulant sur la croix, rachètera le monde. Donc, à moins de les accuser d'une inconséquence, que tant de témoignages viennent démentir, ils ont admis que Jésus sorti de Marie sous le souffle de Dieu, comme la fleur de sa tige, devait à son honneur, à sa piété filiale, à sa sainteté, de préserver de toute contagion du péché celle qui devait être sa mère.

François TOURNEBIZE.

Collège français de Bollengo (Italie), 7 octobre 1918.

LES MARTYRS D'AKMIM

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIÓPIEN

Le récit *Les Martyrs d'Akmim d'après le Synaxaire éthiopien*, que nous éditons en appendice à *La Mort des Martyrs d'Akmim*, étroitement liée, dans l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, à la légende *Les Relations entre Abgar et Jésus*, se trouve, dans quelques manuscrits du Synaxaire, au 29 Tâh-schâsch et au 1^{er} Ter.

Le texte a été établi d'après les mss. P (Paris, Fonds de la Bibliothèque Nationale, n° 126) et Q (Oxford, Bodleian Library, n° XXII). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

I

(29 TAUSCHASCH)

(P, fol. 126 v^o a, *in medio*) ወበዛቲ : ዕለት : ካዕበ : ስምዖን :
ኮኑ : ሰማዕታተ : ሰብእ : 1 አክሚም ።

እንዘ : ሀለዉ : 2) ጉቡኣን : 3) ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : በበ

[1] ሰብእ] Q *om.*

[2] ሀለዉ] P, Q ሀለው (*sic*).

[3] ጉቡኣን] P ጉብኣን (*sic*) : Q ጉቡኣን.

ዓለ : ልደት : ስቡሕ : መክብር : እምነሱን : በዓላት : (1) ወገብ
 ሩ : ቅዳሴ : ቀረባን : ወርአይዎ : (2) ነቢሮ : ለእግዚእነ : ዲበ :
 ታቦት : እንዘ : ይሚጥዎሙ : ለሕዝብ : ምሥጢራት : (3) ቅድሳ
 ት :: 4

ወእንዘ : ሀለዉ : (5) በዝንቱ : ፍሥሐ : መጽአ : አርያኖስ : ወ
 ዓገቶሙ : ወቦአ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን :: ወአንዘሙ : ለ፪ሊ
 ቃውንተ : (6) ሀገር : ዘስሞሙ : ምሕዋፍ : (7) ወውንኒ : (8)
 ወመተሩ : ርእሶሙ : በሰይፍ : ወድጎሬሁ : ቀተለ : ዲያቆናት : ወ
 ንፍቀ : ዲያቆናት : (9) (P. fol. 126 v° b) ወመዘምራን : (10) ወመ
 ገብተ : (11) ቤተ : ክርስቲያን : (12) ወኢያትረፈ : (13) አንስተ :
 ወደቀ : እስከ : ወፅአ : ደሞሙ : እምአንቀጸ : ቤተ : ክርስቲያን :
 ወውሕዘ : መጠነ : ጄአመት ::

ወለአባ : ብነድያስ : (14) ኤጲስ : ቆጶስ : ወለዲዮስቆሮስ : (15)
 ወለሰክላብዮስ : (16) ወለአኃው : እለ : ምስሌሆሙ : (17) ወሰዶ
 ሙ : ምስሌሁ : (18) አርያኖስ : እንዘ : እሱራን : እሙንቱ ::

ወናሁ : ጽሑፍ : (19) ተገዢረ : ስምዎሙ : (20) አመ : ጀለጥር ::

(1) ወክብር : እምነሱን : በዓላት] O om.

(2) ወርአይዎ] O ወአርአይዎ.

(3) ምሥጢራት] P ምሥጢራት : O ምስጢረ.

(4) ቅድሳት] O ቅዳሴ.

(5) ሀለዉ] P, O ሀለው (sic).

(6) ለ፪ሊቃውንተ] O ለ፪ሊቃውንት.

(7) ምሕዋፍ] O ብሕዋፍ.

(8) ወውንኒ] O ወውኒን.

(9) ወንፍቀ : ዲያቆናት] P ወንፍቀ : ዲያቆናት.

(10) ወመዘምራን] P ወመዘምራን ; O om. ወ.

(11) ወመገብተ] O om. ወ.

(12) ቤተ : ክርስቲያን] P ቤተ : ክርስቲያን.

(13) ወኢያትረፈ] O ወኢተርፈ.

(14) ብነድያስ] P ቡንድያስ.

(15) ወለዲዮስቆሮስ] P, O ወለዲዮስ : ቆሮስ (sic) ; O om. ለ.

(16) ወለሰክላብዮስ] O ወለሳብዮስ.

(17) ምስሌሆሙ] O ምስሌሁ.

(18) ምስሌሁ] O ምስለ.

(19) ጽሑፍ] O ጸሐፍ.

(20) አመ] O ስምዎሙ.

II

(1^{re} TER)

(P. fol. 128 v^o c, *in initio*) ወበባቲ፡ ፅለት፡ ካዕበ፡ ስምዔ፡ ነ
ኑ፡ ቅዱሳን፡ (1) ሰማዕታተ፡ አክሚም።

ወከመዝ፡ ውእቱ፡ ዜናሆሙ፡ (2) ሀሎ፡ (3) ጅብእሲ፡ እምሰብ
አ፡ (4) ሀገረ፡ አክሚም፡ መስፍን፡ ወበዕል፡ በወርቅ፡ ወበብሩ
ር፡ ወስሙ፡ እልሴድልማልዮስ፡ (5) ወወለደ፡ ጀደቂቀ፡ ዘስሞ
ሙ፡ (6) ዲዮስቆሮስ፡ (7) ወሰከላብዮስ፡ ወተሐዕኑ፡ በፈሪሃ፡ እግ
ዚአብሔር፡ በጾም፡ ወበጸሎት።

ወሶበ፡ ሞተ፡ አቡሆሙ፡ ፈተወ፡ (8) አልባስ፡ (9) ምንኩስ
ና (10) ከመ፡ ይልበሱ፡ (11) ወአስተርአዮሙ፡ መልእክ፡ እግዚ
አብሔር፡ ከመ፡ ይሔሩ፡ (12) ኀበ፡ ደብረ፡ አባ፡ ሙሴ፡ (13) ገ
ዳማዊ፡ ወሐዊሮሙ፡ ኀቤዑ፡ ሉብሱ፡ አልባስ፡ ምንኩስና፡ ወነበ
ሩ፡ በተጋድሎ፡ ብዙኀ፡ እንዘ፡ ይገብሩ፡ ተአምረ፡ (14) ወመንክ
ረ። (15) ወእምድኀረ፡ ኀዳዮ፡ መዋዕል፡ (16) ተሠይመ፡ ዲዮስቆ
ሮስ፡ ቀሲስ፡ (17) ወሰከላብዮስ፡ ዲያቆን።

ወእምዝ፡ ሶበ፡ ከሀዶ፡ ዲዮቅልጥያኖስ፡ (18) ለአምላክ፡ ሰማ

[1] ቅዱሳን] O ቅዱስ.

[2] ዜናሆሙ] O ዜንዎሙ.

[3] Ante ሀሎ O add. ወ.

[4] እምሰብአ] O እምብአ (*sic*).

[5] እልሴድልማልዮስ] O እልሴድማልዮስ.

[6] ዘስሞሙ] P ዘስሙ; O መስሞሙ.

[7] ዲዮስቆሮስ] O ዲዮስ ፣ ቆሮስ (*sic*).

[8] ፈተወ] O ፈተዎ.

[9] አልባስ] O om.

[10] ምንኩስና] O ምንኩና (*sic*).

[11] ከመ ፣ ይልበሱ] O om.

[12] ይሔሩ] O ይሔሩ.

[13] ሙሴ] O ሳሙኤል.

[14] ተአምረ] O ተአምራት.

[15] ወመንክረ] O መመንክራት.

[16] መዋዕል] O om.

[17] ቀሲስ] P ቀሲስ.

[18] ዲዮቅልጥያኖስ] O ድዮቅልጥያኖስ.

ይ : አዘዘ : (1) ለአርያኖስ : መከራን : እንጽኖ : ከመ : ይቅተል : ክርስቲያን : ዘኢሦ፡ : ለአማልክቲሁ : ወበጽሐ : አርያኖስ : ውስተ : (2) ብሔረ : (3) አክሚም : ወአኃዘ : ለኤጲስ : ቆጶስ : (4) አባ : ብኑድያስ : (5) ወአሰሮ : ወቦአ : ውስተ : ሀገሩ ።

ወአስተርአዮሙ : (6) መልአከ : እግዚአብሔር : ቅዱስ : ሚካኤል : (7) ለዲዮስቆሮስ : ወለሰከላብዮስ : ወነገሮሙ : ከመ : ይንሥኡ : አክሊለ : ስምፅ : ወሐሩ : ኀበ : (8 (P, fol. 129 r° a) አርያኖስ : አመ : ጄወጂለወርኃ : ታኅሣሥ : (9) ከዊኖሙ : ጄወጂመንከሳተ ።

ወበጸሐሙ : ሀገረ : አክሚም : ረከብዎሙ : ለሕዝበ : ክርስቲያን : ተጋቢአሙ (10) ምስለ : አንስቲያሆሙ : ወደቂቆሙ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ዘእግዚእነ : ወመድኃኒን : ኢየሱስ : ክርስቶስ : (11) ሎቱ : ስብሐት : (12) ከመ : ይግበሩ : በዓለ : ልደት : ስቡሐ : ወይሙቱ : (13) በእንተ : ስሙ : ወአባ : ብኑድያስ : (14) ኤጲስ : ቆጶስ : ቦአ : ምስሌሆሙ ።

ወበሳኒታሁ : (15) ቀደስ : አባ : ብኑድያስ : (16) ወሶበ : በጽሐ : ኀበ : ይብል : አግዮስ : ጸርሐ : መላእክት : እንዘ : ይብሉ : (17) ቅዱስ : ቅዱስ : ቅዱስ : (18) እግዚአብሔር : ፀባኦት : ፍጹም : ም

(1) አዘዘ] O አዘዘ.

(2) ውስተ] O om.

(3) ብሔረ] O ሀገረ.

(4) ወአኃዘ : ለኤጲስ : ቆጶስ] P dittologie de ቆጶስ; O ወአኃዘ : ኤጲስ : ቆጶስ.

(5) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.

(6) ወአስተርአዮሙ] O ወአስተርአዮ.

(7) ቅዱስ : ሚካኤል] O om.

(8) ኀበ] O om.

(9) ለወርኃ : ታኅሣሥ] O ለታኅሣሥ.

(10) ተጋቢአሙ] O ተጋብአ.

(11) ዘእግዚእነ : ወመድኃኒን : ኢየሱስ : ክርስቶስ] O ዘክርስቶስ : መድኃኒን.

(12) ሎቱ : ስብሐት] O om.

(13) ወይሙቱ] O ወይሙት.

(14) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.

(15) ወበሳኒታሁ] O om. ሁ.

(16) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.

(17) ይብሉ] P ይብል.

(18) Post ቅዱስ : ቅዱስ : ቅዱስ P add. ቅዱስ.

ሉአ : ሰማያት : መምድረ : ቅድሳት : ስብሐቲክ : ወርእደዎ : ቅዱሳን : ለእግዚእን : (1) ነቢዮ : ዲበ : ታቦት :: መመላእክት : ይቀመሙ : ዓውደ : ወይነሥእ : (2) ቀሩርባን : ወያነብሮ : (3) ውስተ : እደ : ካህን : ወያቁርቦሙ : ለጉቡኣን ::

ወሰሚዎ : አርያኖስ : ተምዕዓ : ዐቢዮ : መዓተ : ወቦአ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ወኢኃዘሙ : ለ፪ሊቃውንተ : (4) ሀገር : ዘስሞሙ : (5) ብሕምሁፋ : (6) መውኒን : መመተረ : (7) ርእሶሙ : (8) በሰይፍ : ወድኅሬሆሙ : ቀተለ : (9) ዲያቆናት : ወንፍቀ : ዲያቆናት : (10) መመዘምራን : መመገብተ : ቤተ : ክርስቲያን :: ወኢያትረፊ : ኢንስተ : ወደቀ : እስክ : ወዕአ : ደሞሙ : እምአንቀጸ : ቤተ : ክርስቲያን : ወውሕዘ : ደሞሙ : (11) መጠነ : ጽእመት ::

ወእምዝ : ነሥእሙ : (12) (P, fol. 129 r° b) ለአባ : (13) ብኑድያስ : (14) ኤጲስ : ቆጶስ : ወለዲዮስቆሮስ : (15) ወለሰክላብዮስ : ወለአኒው : እለ : ምስሌሆሙ : ወወሰድዎሙ : ኀበ : አርያኖስ : ውኃጠሙ : ከመ : ይስግዱ : ለጣዖታት :: (16) ወሶበ : ዓበደዎ : አዘዘ : ይዝብጥዎሙ : (17) ለዲዮስቆሮስ : ወለሰክላብዮስ : እስክ : ተሌለደ : (18) አዕጽምቲሆሙ ::

(1) ለእግዚእን] O ለመድኃኒኑ.

(2) ወይነሥእ] O ይነሥእ.

(3) ወያነብሮ] O ወያነብሮሙ.

(4) ለ፪ሊቃውንተ] O ሊ፪ሊቃውንት (sic).

(5) ዘስሞሙ] O ዘስሙ.

(6) ብሕምሁፋ] O ብሕጥፋ.

(7) መመተረ] O መመተሩ.

(8) ርእሶሙ] O ርእሶ.

(9) ቀተለ] P ቀትለ (sic).

(10) ወንፍቀ : ዲያቆናት] O ወንፍቀ : ዲያቆናት.

(11) ደሞሙ] O om.

(12) ነሥእሙ] O ነሥእምሙ (ም est en surcharge).

(13) ለአባ] O መጠነ.

(14) ብኑድያስ] O ብኑድያኖስ.

(15) ወለዲዮስቆሮስ] P ወለዲዮስ : ቆሮስ (sic); O om. ለ

(16) ለጣዖታት] O ለጣዖት.

(17) ይዝብጥዎሙ] O ይዝብምሙ (sic).

(18) ተሌለደ] O ተሌለደ.

ወአስተርአዮሙ : መልአክ : እግዚአብሔር : ልዑል : (1) ለቅዱሳን : ወአሕዩዎሙ : ወርእዮሙ : ክርዮን : (2) ወፊልሞን : (3) ዐበይተ : ሐራሁ : ለአርያኖስ : ዘንተ : ተአምረ : ወጃሐራ : (4) እለ : (5) ምስሌሆሙ : አምኑ : በእግዚእን : ኢየሱስ : (6) ክርስቶስ : ሎቱ : ስብሐት : (7) ወአዘዘ : መኰንን : ከመ : ይውርውዎሙ : (8) ውስተ : እሳት : ወፊጸሙ : ስምዖሙ : አመ : ሸለታኅሣሥ : ውበቱንን : (9) ወረወ : (10) ነፍሳቱን : ውስተ : እቶን : እሳት : እንዘ : አልቦ : ዘያጌብሮሙ : ወፊጸሙ : ስምዖሙ ።

ወእምዝ : አመ : ጅለጥር : እንዘ : ህለወ : (11) ሙቁሐን : (12) ዲዮስቆሮስ : (13) ወለከላብዮስ : (14) አስተርአዮሙ : ቅዱስ : (15) ሚካኤል : ሊቀ : መላእክት : ወአጥብዎሙ ። (16) ወበሳኒታሁ : (17) ተናገሮሙ : አርያኖስ : ለቅዱሳን : በእንተ : ሰጊድ : ለጣዖት : (18) ወሶቦ : አበይዎ : አዘዘ : ይምልሑ : አዕይንቲሁ : ለዲዮስቆሮስ : (19) ወነሢኦ : ቅዱስ : አዕይንቲሁ : ሚጦሙ : (20) ኅብ : መካኖሙ : (21) ወኮኑ : ከመ : ቀዳሚ : ወርእዮ : ሉክያኖ

(1) ልዑል] O om.

(2) ክርዮን] O ክርዮን.

(3) ወፊልሞን] O ወፊልሞና.

(4) ወጃሐራ] O ወጃሐራሁ.

(5) እለ] P ወእለ.

(6) በእግዚእን : ኢየሱስ] O በኢየሱስ.

(7) ሎቱ : ስብሐት] O om.

(8) ይውርውዎሙ] O ይውግሮዎሙ.

(9) Post ውበቱንን O add. ገቡኅን (sic).

(10) ወረወ] P, O ወረው (sic).

(11) ህለወ] P, O ህለው (sic).

(12) ሙቁሐን] O ሙቁሐን.

(13) ዲዮስቆሮስ] P ዲዮስ : ቆሮስ (sic); : est en surcharge.

(14) ወለከላብዮስ] O ወለከላብዮን (sic).

(15) ቅዱስ] O om.

(16) ወአጥብዎሙ] O ወአጥእሙ : (sic) ከመ : ይፈጽሙ : ስምዖሙ.

(17) ወበሳኒታሁ] O ወበሳኒታ : ኒ est en surcharge.

(18) ለጣዖት] O ለጣዖት.

(19) ለዲዮስቆሮስ] P ለዲዮስ : ቆሮስ (sic).

(20) ሚጦሙ] P ሚጦሙ (sic).

(21) መካኖሙ] O መኰንኖሙ.

ስ : (1) መከራንን : አምነ : ምስለ : ሠራዊቱ : በእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : (2) ሎቱ : ስብሐት : (3) ወወገርዎሙ : (4) ውስተ : ግብ : ወፈጸሙ : ስምዎሙ ።

ወእምዝ : አዘዘ : (5) አርያኖስ : ይቅትልዎሙ : ለ (P, fol. 129 r^o c) ኢሉ : ቅዱሳን : (6) ወእንዘ : ይጸልዩ : (7) አስተርአዮሙ : እግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ሎቱ : ስብሐት : (8) ወወሀቦሙ : ኪዳነ : (9) ለኩሉ : ዘይጸውዕ : ስሞሙ : ወይገብር : ተገነዘረሙ : ወይጽሐፍ : መጽሐፈ : ገድሎሙ : ከመ : ይኔልቆሙ : (10) ምስለ : ማኅበረ : ቅዱሳን ። (11)

ወእምዝ : ቀርቦ : ሐራዊ : (12) ወመተረ : (13) ርእሶ : በሰይፍ : ለቅዱስ : ዲዮስቆሮስ : (14) ወለስከላብዮስ : መተርዎ : (15) ሐቂው : (16) ወለጄወጃመነካሳት : ሠጠቅዎሙ : እምነ : ቆሞሙ : ወተከለሉ : አመ : ጆለጥር ።

ወእምዝ : ገንዘ : (17) ሥጋሆሙ : ሳሙኤል : ዘእምእዝማዲሆሙ : ወቀበሮሙ : (18) ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ዘተቀደሰት : (19)

(1) ሉክያኖስ] ሀ ሉክዮስ.

(2) አምነ : ምስለ : ሠራዊቱ : በእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ] ሀ ምስለ : ሠራዊቱ : አምኑ : በክርስቶስ.

(3) ሎቱ : ስብሐት] P *om.* ስብሐት; ሀ *om.*

(4) ወወገርዎሙ] P ወነገርዎሙ.

(5) አዘዘ] P *om.*

(6) ለእሱ : ቅዱሳን] ሀ ለቅዱሳን.

(7) ይጸልዩ] ሀ ይጸልዩ.

(8) ሎቱ : ስብሐት] ሀ *om.*

(9) Post ኪዳነ ሀ *add.* ፍሥሐ.

(10) ይኔልቆሙ] ሀ ይጥልቆ (sic).

(11) ቅዱሳን] ሀ ጸድቃን.

(12) ሐራዊ] P ሐራዊ.

(13) ወመተረ] ሀ መተረ.

(14) ርእሶ : በሰይፍ : ለቅዱስ : ዲዮስቆሮስ] P ርእሶ : በሰይፍ : ለቅዱስ : ዲዮስ : ቆሮስ (sic; ሀ ርእሶ : ለቅዱስ : ዲዮስቆሮስ : በሰይፍ.

(15) ወለስከላብዮስ : መተርዎ] P ወለስከላብዮስ : መመተርዎ.

(16) ሐቂው] ሀ ሐቂው (sic).

(17) ገንዘ] P ገንዝዎሙ.

(18) ወቀበሮሙ] ሀ ወቀበርዎሙ.

(19) ዘተቀደሰት] ሀ ዘተቅደሰት (sic).

በስመ : አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ : ጀላምላክ :: (1)
 ወክነ : ኀልቆሙ : (2) ለእለ : (3) ተቀጥሉ : ሰማዕታት : ጄደወ
 ሂጃ :: (4)

(*A suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 3 février 1919.

(1) ጀላምላክ] *O om.*

(2) ኀልቆሙ] *O ኀልቆሙ (sic).*

(3) ለእለ] *O እለ.*

(4) ጄደወሂጃ] *O ሸደወጄደወሂ.*

LES RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS

(Suite et fin) (1)

TRADUCTION

I

Lettre d'Abgar à Jésus.

1. PRÉLIMINAIRES. — 1. Incipit. — 2. Abgar apprend les miracles de Jésus et l'incrédulité des Juifs. — 3. Il est touché par la grâce. — II. LETTRE D'ABGAR A JÉSUS. — 4. Abgar envoie, par des messagers, une lettre à Jésus. Les salutations. — 5. Les appels par lesquels Abgar presse Jésus de venir vers lui. — 6. L'hostilité des Juifs contre Jésus. — 7. De nouveau Abgar demande à Jésus de venir vers lui.

(A. fol. 105 v^o b) Au nom (du Seigneur) trin (et) saint, Père, Fils et Esprit Saint, un seul Dieu.

1. PRÉLIMINAIRES. — 1. INCIPIT. — Nous commençons par (2) le commencement de l'exposé (où il est raconté) comment le bienheureux *Abgar*, roi d'*Édesse*, a envoyé un message (3) à *Notre-Seigneur Jésus*, — à mentionner (4) (le nom de *Jésus*) il convient de se prosterner, — alors que (*Notre-Seigneur*) se trouvait dans les jours de son Incarnation, avant de monter sur le bois de la croix, afin de briser (5) la force du péché par la faiblesse de son humilité vivificatrice.

2. ABGAR APPREND LES MIRACLES DE JÉSUS ET L'INCRÉDULITÉ DES JUIFS. — (*Abgar* fit ceci), lorsqu'il eut appris les œuvres merveilleuses (de *Jésus*). Comment (*Jésus*) changea (6) l'eau en vin. Comment il rassasia des milliers (7) avec peu de pains (8). Comment il courut sur les flots de la

(1) Cf. *ROC*, 1918-1919, p. 73.

(2) M. à m. : *à*.

(3) Nuance de sens : *a envoyé une députation*.

(4) M. à m. : *rappeler à la mémoire*.

(5) M. à m. : *couper (par le pied), abattre* (usit. lorsqu'il s'agit d'arbres).

(6) M. à m. : *rendit en, convertit en*.

(7) Ici le sens est indéfini; le sens précis de $\lambda\alpha\tau$ ($\lambda\lambda\alpha\tau$), lorsqu'il s'agit d'une numération exacte, est : *dir mille*.

(8) M. à m. : *d'un peu de pain*; mais ici le sens de $\gamma\alpha\alpha\alpha$ est collectif.

mer avec des souliers. Comment il admonesta les vents par le fouet brûlant de sa parole (1). Comment il guérit les aveugles avec sa salive. (Comment) il sécha l'écoulement de sang par la frange de son vêtement. Comment il ordonna à (A, fol. 106^{re} a) tous les démons de sortir de dessus les hommes et d'entrer en (2) des pores. Comment il appela *Lazare*, en se tenant debout à la porte du tombeau, et (comment) il fit sortir son âme du Schéol inférieur; — après qu'il fut ressuscité des morts, *Lazare* vécut 42 ans en ce monde, afin d'être (3) témoin contre ceux qui disent : « Il n'y aura pas (4) de résurrection des morts. » Comment le paralytique courut, en portant son lit, (lui) qui était demeuré malade (5) (pendant) 38 ans. Comment devinrent rouges et furent purifiés (6) (ceux qui étaient) blancs (7), depuis la tête jusqu'aux pieds (8) : les lépreux. Comment les sourds entendirent et les muets parlèrent. Comment il détruisit (9) toute maladie et toute souffrance de la terre et des hommes. (Comment) il donna sept yeux et sept oreilles au monde (A, fol. 106^{re} b) aveugle et sourd par le poids (10) de l'ignorance.

Quant à lui, il apparut au milieu (du monde) et devint le soleil du monde. Les débauchés devinrent chastes (11) par son enseignement; les publicains devinrent évangélistes; les méchants devinrent bons; les durs (12) devinrent doux; les pécheurs devinrent des justes; les impurs devinrent saints; les fous (13) devinrent sages; ceux qui (14) étaient perdus (15) obtinrent comme récompense (16) le quadruple. Tout ceci, ainsi que des choses semblables (17), fut opéré par son enseignement.

Les Juifs (18) furent saisis de jalousie et remplis de colère, lorsqu'ils virent tout ceci. Ils le haïrent, le maudirent, voulurent le précipiter (du

(1) M. à m. : *par le fouet du feu de sa parole.*

(2) M. à m. : *sur.*

(3) M. à m. : *de devenir.*

(4) M. à m. : *il n'y a pas.*

(5) M. à m. : *(alors qu'il) était malade.*

(6) M. à m. : *furent sanctifiés.*

(7) M. à m. : *les blancs*; la forme 𐤀𐤌𐤁𐤏 ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(8) M. à m. : *depuis leur tête jusqu'à leurs pieds.*

(9) Sens de *supprimer.*

(10) M. à m. : *pesanteur, lourdeur.*

(11) Le verbe 𐤕𐤒𐤕𐤏, m, l exprime l'idée de *virginité*; cf. Dillmann. *Lex. aeth.*, col. 1118 : « *virginitatem servare, in virginitate perseverare, virgineo modo vivere* ».

(12) Sens de *farouches, cruels.*

(13) Nuance de sens : *les sots.*

(14) Mise en relief : *quant à ceux qui.*

(15) Sens de *gens de perdition.*

(16) Le verbe 𐤕𐤒𐤕𐤏, m, l signifie ici : « *praemium reportare* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1379.

(17) M. à m. : *et ce qui lui ressemble.*

(18) Mise en relief : *quant aux Juifs.*

haut d'un mont et prirent des pierres, afin de le lapider. (Mais il leur échappa (1), alors qu'ils le voyaient manifestement.

3. IL EST TOUCHÉ PAR LA GRÂCE. — Son histoire et l'histoire du péché des Juifs parvint à *Abgar*, roi d'*Édesse*. Le cœur du bienheureux *Abgar* bouillit du feu de l'Esprit-Saint. (A, fol. 106 v° a) Tout son royaume ne valut pas (2), à ses yeux (3), plus que (4) le prix d'un seul pain. Il répudia le vieux monde. Son intelligence sentit (5) le parfum du ciel. Le Père lui révéla le mystère (de son Fils), qu'il avait envoyé dans le monde, — (mystère) qu'il avait révélé à *Céphas*, son serviteur, sur qui a été construit le monde spirituel appelé Église (*Kanisâ*) (6).

II. LETTRE D'ABGAR A JÉSUS. — 4. ABGAR ENVOIE, PAR DES MESSAGERS, UNE LETTRE A JÉSUS. LES SALUTATIONS. — *Abgar*, roi d'*Édesse*, envoya un message (7) à *Notre-Seigneur*, en disant : Salut à toi, ô Christ, Fils du Seigneur, qui es apparu à *Jérusalem*, avec un corps humain (8) !

Salut à ton Père, qui t'a envoyé (ici)-bas, alors que tu n'es pas séparé de lui !
Salut à l'Esprit-Saint, qui murmure (9), dans notre intelligence, que tu es son Messie et son égal !

Salut à tes anges spirituels, qui entourent (10) ta Trinité (11), (en chantant) le trisagion (12) !

Salut (A, fol. 106 v° b) aux trompettes de *Sion*, qui ont sonné (13) ta prédication ! Le mystère (14) de leur prophétie est entré dans l'oreille de (celle) qui t'a conçu sans coït.

Salut à ta Mère, qui t'a enfanté, alors qu'elle (était) vierge, et (pour toi), a fait couler goutte à goutte (15) le lait !

(1) M. à m. : *se cacha à eux*.

(2) M. à m. : *ne devint pas*.

(3) M. à m. : *devant lui*.

(4) M. à m. : *comme*.

(5) M. à m. : *flaira*.

(6) M. à m. : *assemblée*; *ܡܢܝܫܐ* est la transcription de *מְנִישָׁה*; il signifie : « *congregatio, coetus congregatus* »; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 853.

(7) Cf. *supra*, p. 180, note 3.

(8) M. à m. : *dans la chair d'un homme* (ou collect. : *des hommes*).

(9) M. à m. : *chuchote, susurre*.

(10) Le verbe *ḡḡ*, qui signifie très souvent *tourner autour de*, a ici le sens actif d'*entourer*.

(11) Pour désigner la Trinité, le terme *ܬܪܝܢܝܬܐ* est moins fréquemment employé que le terme *ܥܬܝܩܐ*.

(12) Le sens de *ܬܪܝܢܝܬܐ* est : « *sanctitatis praedicatio* »; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 467; il est fait allusion au texte d'Isaïe, vi, 23 : *Scrupulum... clamabant alter ad alterum et dicebant : Sanctus, sanctus, sanctus...*; le m. à m. est donc le suivant : *in sanctitatis praedicatione*.

(13) M. à m. : *ont soufflé*.

(14) La forme *ܬܪܝܢܝܬܐ* ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Billmann.

(15) Ici le verbe *ܠܚܕܐܠܐܠܐܠܐ*, *l* a le sens actif de *faire couler goutte à goutte*.

Salut à ceux qui t'ont suivi, (eux), les douze sarments qui ont poussé (1) d'un seul tronc de vigne (2) (et) qui ont produit chacun des milliers et des milliers (3) de fruits (4)!

Salut à ta ville de *Jérusalem*, (dans) laquelle tu as marché avec des souliers qui n'ont pas été montés (5) par la main des hommes, puisque (6) *Jean* n'a pas été digne (7) de délier la courroie des souliers (8) de tes pieds!

Salut à tous ceux qui croient que tu es (9) le Christ, Fils du Seigneur, vrai Dieu, (toi) qui es venu dans le monde! Voici que, pour moi, (A, fol. 107 r^o a) je crois (10) de tout mon cœur et de toute mon intelligence.

5. LES APPELS PAR LESQUELS ABGAR PRESSE JÉSUS DE VENIR VERS LUI. -- Viens vers moi, afin que tu deviennes roi sur moi, et afin que moi je devienne ton serviteur (11); afin que toi tu deviennes mon Dieu saintement (12), et afin que moi je devienne ton (sujet) obéissant (13); afin que toi tu deviennes le Maître de (14) toute ma ville (15), et afin que nous nous devenions ton peuple.

Viens, afin de guérir nos souffrances et nos maladies (16); afin de pardonner toutes nos fautes et nos péchés; afin de chasser les esprits impurs de notre âme, de notre corps (17) et de notre ville (18).

Viens, afin de nous purifier de toutes nos taches (19) et de nous sanctifier par la profondeur de ta science divine. Instruis-nous (20) et assagis-

(1) Sens de *bourgeonner*, *pousser des rejetons*.

(2) Allusion à la parole de Jésus aux Apôtres, Jean, xv, 5 : *Ego sum vitis, vos palmites*.

(3) Cf. *supra*, p. 190, note 7.

(4) M. à m. : *ont fructifié chacun*.

(5) La forme ܬܬܪܬܐ, m, l ne se trouve pas dans le *Lec. aeth.* de Dillmann.

(6) Ici, ܐ a le sens causal.

(7) M. à m. : *il ne convenait pas à Jean*.

(8) M. à m. : *de tes souliers*.

(9) M. à m. : *qui croient (croiront) en toi que tu es*.

(10) M. à m. : *j'ai cru*.

(11) Ici et plus bas, est employé, au lieu du suffixe nominal, le suffixe verbal avec le sens du datif; m. à m. : *afin que moi je devienne pour toi un serviteur*, et ainsi de suite.

(12) M. à m. : *en justice*.

(13) Le mot ܐܡܝܢ signifie : « *audiens... auditor, auscultator... obediens, obtemperans...* »; cf. Dillmann, *Lex aeth.*, col. 338-339.

(14) M. à m. : *le Seigneur pour*.

(15) Le mot ܡܪܬܐ signifie aussi : *contrée, pays, province, région*.

(16) M. à m. : *notre souffrance et notre maladie* (sens collectif).

(17) M. à m. : *notre chair*.

(18) Cf. note 15.

(19) M. à m. : *notre tache* (sens collectif); le mot ܥܐܕܬܐ a le sens de *souillure, saleté, faute*.

(20) M. à m. : *fais-nous comprendre (enseigne-nous)*.

nous par la science de l'entendement (1) de tes mystères vivificateurs.

Viens, ô Christ, afin que nous voyions ta face (2), car il a été dit (A, fol. 107^{re} b) au sujet de toi : *Sa grâce (3) est plus belle que (celle) des fils de l'homme* (4).

Viens, ô Christ, afin que nous te voyions, toi que les anges de feu (5) ne voient que dans le miroir des éclairs (6), car il n'est pas possible au créé de voir l'incréd (7). Comme tu l'as dit à Moïse : *Aucun homme (8) ne verra ma face et vivra* (9). En effet, la magnificence (10) de la vie éternelle fait disparaître (11) la mortelle, comme une grande lumière fait disparaître une petite lumière et comme le soleil vaine la lumière de l'œil. Mais pour nous tu as fait (12) un miroir de (ta) chair et tu t'es apprêté (13), afin que tout homme te voie (comme) le salut (14) de la droite de Seigneur.

Viens, ô Christ, afin que j'entende ta parole qui dit (15) : *Celui qui croit en moi aura la vie éternelle* (16). Je te demande et je te supplie de ne pas me refuser.

6. L'HOSTILITÉ DES JUIFS CONTRE JÉSUS. — Pourquoi (A, fol. 107^{ve} a) le peuple des Juifs hait-il ton nom saint, en disant (17) (que) tu peines (18)

(1) M. à m. : *l'intelligence*.

(2) Le mot **ⲓⲕ** signifie aussi : *personne*.

(3) Le mot **ⲁⲩⲣ** est employé pour désigner la *beauté gracieuse* et aussi *l'éclat de la beauté* (**ⲱⲣⲁ**, **ⲱⲣⲁⲥⲙⲱⲥ**).

(4) Ps., XLIV, 3.

(5) Le pluriel **ⲗⲁⲩⲉⲛⲉⲣⲏ**, *ignei* est une épithète qui est appliquée, çà et là, dans les mss. éthiopiens, à l'ensemble des anges.

(6) M. à m. : *de l'éclair* (sens collectif).

(7) M. à m. : *ce qui n'est pas créé*.

(8) M. à m. : *il n'y a pas d'homme qui*; **ⲁⲩⲗ** a ici le sens d'un pronom indéfini.

(9) Ex., XXXII, 20.

(10) Le mot **ⲙⲁⲓⲛⲁ** signifie ici : « *magnificentia venranda vel formidabilis* »; cf. Billmann, *Lex. coeth.*, col. 1154.

(11) Le verbe **ⲗⲁⲩⲁⲗ**, n a le sens général de *corrompre*; ici, il signifie : « *e conspectu tollere, extinguere...* (**ⲁⲩⲁⲩⲱⲓⲁⲩ**) »; cf. Billmann, *Lex. coeth.*, col. 178.

(12) Double mise en relief de **ⲁⲗ**, *pour nous*; m. à m. : *et pour nous aussi tu as fait pour nous*.

(13) M. à m. : *tu es devenu prêt (préparé, disposé)*.

(14) M. à m. : *le sauver*.

(15) Le verbe **ⲁⲩⲣⲟ**, *est*, est parfois suivi de la prép. **ⲗⲁⲩⲏ**; c'est pourquoi la traduction suivante nous semble grammaticalement moins exacte : *parmi les paroles celle qui dit*.

(16) Jean, vi, 47.

(17) M. à m. : *alors qu'ils disent*.

(18) Sens de *se fatiguer*, **ⲙⲁⲓⲁⲩ**.

en vain ? En effet, *ils sont un peuple* (1), *qui a perdu le sens* (2). Ils n'ont pas de jugement (3), ni de foi. Ils ne songent pas (4) à connaître Celui qui est venu dans le monde, (comme) puissance (5) des temps (6).

Autrefois, (pendant) quarante ans, ils t'ont tenté et t'ont irrité dans le désert. Combien plus (7) maintenant, puisque (8) leur malice ne s'est pas changée! Toi, tu (le) sais, (mais) tu ne veux pas qu'on t'expose l'œuvre des hommes.

Autrefois, lorsque tu as fait pleuvoir la manne du ciel pour eux, sa saveur (9) devint (10) semblable (11) à toute saveur, dans la bouche de celui qui (en) mangeait par (petites) bouchées (12., selon (13) ses besoins (14) et son désir (15). Mais eux-mêmes dirent : « A quoi sert (16) cette manne dont l'aspect ressemble à (17) (de la graine) de coriandre? Bienheureux (est) celui qui mange par (petites) bouchées (18) des miettes de la table de *Pharaon!* » Combien moins (19) (A, fol. 107 v° b) maintenant croient-ils en toi qui, avec cinq pains d'orge, as rassasié cinq mille hommes! Mais pour nous (20) ceci aussi est un prodige (21) : les miettes des cinq pains qui ont rempli douze corbeilles, après (22) qu'eurent mangé, se furent rassasiés (23) et eurent fait des restes les cinq mille hommes, sans (compter) les femmes et les enfants.

(1) Le mot አገብ peut aussi signifier *des gens*.

(2) C'est la citation du texte de Deut., xxxii, 28 : אֱלֹהִים : שֶׁרָאֵן : שׁוֹחֵד ,
 λσφ·γ·τ·ε, ἔθνος ἀπολωλεὸς βουλὴν, gens absque consilio est.

(3) Sens de *sapor*; la forme **ṣ^hau** ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Dillmann.

(4) M. à m. : ils ne pensent pas à lui.

(5) M. à m. : *force*.

(6) M. à m. : *des jours.*

(7) Dans les raisonnements de logique, l'expression **λεν** signifie : *combien plus, combien moins*, selon le contexte; la particule enclitique **ν**, *donc*, est intraduisible.

(8) M. à m. : *comme*.

(9) Le mot मधु signifie aussi *douceur, suavité*.

(10) M. à m. : *devint pour lui.*

(11) M. à m. : à l'instar de.

(12) Le verbe ተፈፅመ, III, 1 signifie : « *buccella os suum implere, buccam vel buccas deglutire* »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 137-1.

(13) M. à m. : dans la proportion de (sens de $\alpha\tau\acute{\alpha}$).

(11) M. à m. : *son besoin* (sa nécessité, son désir).

(15) M. à m. : *sa volonté*; le mot **ḥāṣ** a ici le sens de *sensus, voluntas*.

(16) M. à m. : *quelle (est) l'utilité de.*

(17) M. à m. : (est) comme.

(18) Cf. *supra*, note 12.

(19) Cf. *supra*, note 7.

(20) M. à m. : *mais auprès de nous.*

(21) Autre traduction : *étonnant, merveilleux*.

(22) M. à m. : depuis.

(23) Nuance de sens : *eurent été rassasiés*.

Tu as changé l'amertume de la *mer Rouge* (1) et tu l'as rendue (2) douce devant eux. Quant à eux, ils n'ont pas cru, mais ils ont dit : « Qu'est-ce que cette eau brûlante ? Bienheureux (3) celui qui boit aux marais d'*Égypte* ! » (Combien moins) maintenant croient-ils en toi qui, (de) six urnes (4) d'eau, as changé (5) pour eux l'eau (en) vin ! Mais pour nous (6) ceci aussi (est objet d'humble) action de grâces : c'est que (7) personne ne peut faire (un tel miracle), hormis Dieu seul (8), qui, (à l'origine), a ordonné à la mer de produire (9) des familles variées (de poissons).

Autrefois, lorsque tu leur as parlé au milieu d'un feu tel (qu'il (10) frappait (A. fol. 108^{re} a) le ciel, alors qu'il (11) faisait trembler la terre et la secouait (12) et alors que (des éclairs) partaient (13) des quatre coins (14) du ciel, ils ont préféré à toi le veau (15) en fonte. Combien moins (maintenant) croient-ils en toi, lorsque tu leur parles avec (16) le corps (17) que tu as fait avec un art (18) insurpassable, pour (leur) exposer (19) que (20) tu es devenu autre évidemment, (mais) sans changement (dans) ton essence (21), (laquelle est) éternelle (22), c'est-à-dire sans commencement !

Lorsque tu leur as permis de fouler (aux pieds) le fond (23) de la *mer Rouge* (24), en (la) traversant, ils ont murmuré contre toi. Combien moins croient-ils en toi maintenant, lorsqu'ils t'ont vu demander (25) de l'eau à la Samaritaine !

(1) Transcription du grec ἐρυθρὰ (ἐρυθρὰ).

(2) M. à m. : *tu l'as faite*.

(3) Mise en relief.

(4) Sens de ὕδατα.

(5) M. à m. : *as fait, as rendu*.

(6) Cf. *supra*, p. 195, note 20.

(7) Sens explicatif de la conjonction καὶ.

(8) M. à m. : *le seul Dieu (le Dieu un)*.

(9) M. à m. : *faire sortir*.

(10) Ici, la prop. consécutive n'est pas introduite par une conjonction.

(11) M. à m. : *quand, lorsque*.

(12) M. à m. : *l'agitait*.

(13) M. à m. : *franchissaient*.

(14) M. à m. : *portes*.

(15) M. à m. : *le bœuf*.

(16) M. à m. : *du dedans*.

(17) M. à m. : *tu chair*.

(18) L'infinitif ἔργον signifie souvent : *œuvre d'art*.

(19) Le mot ἔργον ne se trouve pas dans le *Ler. aeth.* de Billmann.

(20) La conjonction καὶ introduit ici la complétive directe.

(21) L'infinitif ὄν σημαίνει à la fois : *essence et existence*.

(22) M. à m. : *antique*.

(23) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Ler. aeth.* de Billmann.

(24) Cf. note 1.

(25) M. à m. : *alors que tu demandais*.

Mais toi, mon Maître (1), ami des hommes, tu as préparé pour eux la prophétie, la royauté et le sacerdoce. Tu leur as donné (2) ta loi, afin que, lorsqu'ils l'accompliront, les hommes vivent par elle.

Tu leur as donné la terre bénie qui (A. fol. 108^{re} b) fait couler le lait et le miel. (Parmi) tous ses arbres, certains (produisent) des fruits (3) (à) manger; d'autres sont odoriférants; d'autres servent (4) au travail (5). Il n'y a pas d'arbre inutile (6) dans leur pays. De (7) leurs montagnes et (de) leurs collines ils recueillent l'airain, le fer et le plomb.

Jérusalem (8) est le nombril de la terre et la couronne de tout pays. La *Jérusalem* céleste l'ombrage d'en haut. C'est pourquoi toutes les bénédictions spirituelles tombent en rosée sur elle. En effet, ta ville est (celle) du Roi (9) de nous tous.

Ceux (à) qui tu as donné toutes ces bénédictions, au lieu de l'action de grâces, veulent te tuer, ô Prince (10) de la vie. Au lieu de la glorification et de la bénédiction, les enfants d'*Abraham*, ton ami, ont préparé pour toi l'opprobre, le blasphème, l'outrage et le murmure, (A. fol. 108^{ve} a) au point qu'ils ont été effrontés envers toi et t'ont appelé *Béelzébul*.

7. DE NOUVEAU ABGAR DEMANDE A JÉSUS DE VENIR VERS LUI. — Maintenant, mon Seigneur, (toi) qui es venu vers nous (11) de loin, d'un (endroit) inconcevable, ne me refuse pas de venir (12) vers le proche.

A toi, à ton Père et à l'Esprit-Saint gloire, honneur, action de grâces et déclaration de sainteté (13) pour les siècles des siècles! Amen.

(1) M. à m. : *mon Seigneur*.

(2) M. à m. : *tu leur as livré*.

(3) M. à m. : *leurs fruits*.

(4) M. à m. : *sont utiles*.

(5) Le mot *ܢܝܬܝܢ* signifie : « *ars operosa, opificium, artificium* »; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 871.

(6) M. à m. : *vain*.

(7) M. à m. : *du dedans*.

(8) M. à m. : *en effet, Jérusalem*.

(9) M. à m. : *est pour le Roi*.

(10) Sens de *chef*.

(11) M. à m. : *toi*.

(12) M. à m. : *arriver (parvenir)*.

(13) Le mot *ܩܕܝܫܐ* signifie ici : *sanctitatis praedicatio*; cf. *supra*, p. 192, note 12.

Réponse de Jésus à Abgar

1. Jésus, en présence des messagers, lit la lettre d'Abgar, avant de l'ouvrir. — 2. Les messagers croient en la divinité de Jésus et l'adorent. — 3. Jésus imprime le portrait de sa face dans un linge blanc. — 4. Virginité de Marie. — 5. Vertu du portrait de Jésus. — 6. Recherche de l'animal du paradis qui a été volé. — 7. Jésus remet sa réponse et son portrait aux messagers d'Abgar. — 8. Vertu de la lecture de la lettre de Jésus à Abgar. — 9. Recommandations de Jésus à Abgar. — 10. Dialogue entre Jésus et le portrait. — 11. Épreuve du portrait par le feu et par l'eau. — 12. Mort d'Abgar.

1. JESUS, EN PRÉSENCE DES MESSAGERS, LIT LA LETTRE D'ABGAR, AVANT DE L'OUVRIR. — Lorsque les ministres (1) d'Abgar, roi d'Édesse, furent parvenus vers le Christ, ils lui remirent la lettre (2) devant toute l'assemblée d'Israël. Cette lettre (3) le saluait (4), en disant : « O Verbe de la justice (5) du Père, splendeur (6) de feu de sa face (7) lumineuse (8), tu es inscrit dans une feuille (9) scellée sans roseau (à écrire, tenu par) un homme. » Celui qui connaît (10) les cœurs connut (la lettre), avant de briser (11) son sceau. Il la lut et leur exposa comment la lettre était venue, avant que (A, fol. 108 v° b) les messagers (12) lui exposassent.

2. LES MESSAGERS CROIENT EN LA DIVINITÉ DE JÉSUS ET L'ADORENT. — Lorsque les messagers (13) (l') entendirent exprimer (14) ce qui était dans leur intelligence, sans (avoir besoin de l'apprendre) par l'oreille (15), ils l'adorèrent et s'associèrent à la foi (16), avec l'apôtre Nathanaël, en disant : « Vraiment, tu es le Premier-Né et le Verbe du Seigneur, (toi) qui es venu dans le monde pour (17) le salut d'Adam et de sa descendance. Maintenant

(1) M. à m. : *serviteurs*.

(2) M. à m. : *l'écrit de la lettre*.

(3) M. à m. : *petit livre, écrit, billet*.

(4) Le verbe ܬܝܠܡ, m, 3 exprime l'idée de *salutation réciproque*.

(5) Sens de *sainteté*.

(6) Le mot ܬܝܠܡ (comme ܬܝܠܡܐ et ܬܝܠܡܐ) signifie : « *splendor igneus, quo circumfusus numen divinum apparet* »; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 211.

(7) Le mot ܬܝܠܡ signifie aussi : *personne*.

(8) Transcription du grec λήπας.

(9) Le mot ܬܝܠܡ (transcription du grec χάρτης) désigne une *feuille de papyrus*.

(10) M. à m. : *le savant*.

(11) M. à m. : *découvrir, ouvrir*.

(12) M. à m. : *les envoyés*; le mot ܐܡܝܢ a surtout le sens de ἀπόστολος.

(13) Cf. note précédente.

(14) M. à m. : *entendirent, alors qu'il parlait*.

(15) M. à m. : *en dehors de l'oreille*.

(16) Sens de *croissance*.

(17) M. à m. : *à cause de*.

fais-nous entendre ta parole qui nous charmera (1). Quant à nous, nous ne redirons pas mot (2), car le calme des flots (3) de nos pensées secrètes (est) manifeste pour (4) la perspicacité (5) de ta divinité, (6) Seigneurial, (toi) qui es apparu aux yeux (des hommes), avec (6) ton aspect reconnaissable à (7) (ton) art saint (et) inexprimable (8), sans séparation de l'union (avec ton Père et l'Esprit-Saint), sans mélange (9) dans ton union (et) sans aucun (10) (changement). A toi, (notre) salut (11), à notre Dieu (gloire) pour les siècles (A, fol. 109^{re} a) des siècles! Amen. »

3. JÉSUS IMPRIME LE PORTRAIT DE SA FACE DANS UN LINGE BLANC. — Notre-Seigneur ouvrit la (12) bouche et leur dit : *Bienheureux ceux qui me confesseront* (13) *devant les hommes! Moi aussi, je les confesserai devant mon Père qui (est) dans les cieux* (14). Ayant dit ceci, il leur dit : « Je viendrai, (mais) je ne viendrai pas (15). »

Alors il prit un vêtement blanc. Il essuya sa face. L'image de sa face (16) rouge passa (17) dans le (18) vêtement, sans couleur de peinture (19).

Il leur dit : « De même que n'a pas été éteinte la lampe de Jérusalem que le prophète Jérémie avait allumée, jusqu'à ce qu'il revint de la captivité, de même la lampe de ta foi (20) ne sera pas éteinte devant mon Père qui (est) dans les cieux. O bienheureux *Abgar*, second *Abraham*, toi qui as cru en ton (21) Créateur (22), voici que je t'ai manifesté une merveille (23).

(1) Sens général de *plaire*.

(2) M. à m. : *nous ne recommencerons pas à proférer (parler) une parole*.

(3) L'état construit manque dans le texte : nous avons suppléé dans la traduction.

(4) M. à m. : *connu (découvert) par* (sens de *clair, évident*).

(5) L'infinitif *ἠγάρ*, 1, 2, *penitus intelligere*, a ici le sens de *ἀσθησις* : cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1216.

(6) M. à m. : *dans*.

(7) M. à m. : *par*.

(8) M. à m. : *intraduisible, inexplicable*.

(9) Sens de *confusion*.

(10) M. à m. : *en quelque chose*.

(11) Sens de *σωτηρία*.

(12) M. à m. : *sa*.

(13) Sens de *ἁπολογεῖν*.

(14) Matth., x, 32.

(15) Par ces paroles Jésus veut dire qu'il ne viendra pas en personne, mais qu'il enverra son portrait.

(16) M. à m. : *l'image de l'effigie de sa face*.

(17) Le verbe *ἔειπεν*, 1, 1 a ici le sens de *transire in*.

(18) M. à m. : *ce*.

(19) Le mot *ἡρώ*, désignant *l'encre*, signifie ici : *couleur de peinture*.

(20) Sens de *croissance*.

(21) Le verbe et le suffixe nominal sont à la troisième personne du singulier : *a cru en son*.

(22) Autre traduction : *toi qui as confessé ton Créateur*.

(23) M. à m. : *je t'ai révélé ma merveille*.

En effet, personne ne peut peindre sa face dans un vêtement, sans (A, fol. 109 r° b) couleur de peinture (1).

4. VIRGINITÉ DE MARIE. — C'est l'art (2) d'une (personne de la Trinité (3) : (du Verbe), qui a fait pour lui-même une image de chair du sein de la Vierge (4), et non pour un autre. C'est moi qui ai tiré (5) la femme (6) parfaite de l'homme parfait, sans union. C'est moi, en outre, qui suis venu (au monde) (7), en devenant un homme, sans coût, de la Vierge (8). Au moment de ma naissance, je suis sorti (de son sein) comme la moileur (9) de la rosée, sans que ma Mère fût malade et souffrît. Dans la conception, elle n'a pas été souillée; dans l'enfantement, elle n'a pas été corrompue; mais elle demeure pure toujours. En effet, elle est l'arche de *Dor*, (c'est)-à-(dire) de la Perle (10) qui n'a pas de prix.

5. VERTU DU PORTRAIT DE JÉSUS. — Cette peinture (11) même qui se trouve dans le vêtement (12), en présence de (13) les messagers (14), voici que je te (l')envoie, afin que tu ne dises pas : « Le Christ n'est pas venu. » Sache certainement (15) que je me trouve (16) en tout lieu. Cette peinture, c'est moi et non un autre. (A, fol. 109 v° a) Lave-la dans l'eau de la mer, (et tu verras) si elle est effacée (17). Brûle-la dans le feu, (et tu verras) s'il la touche. Par ceci tu comprendras (18) que cette peinture est ma propre force et non (celle) d'un autre. Par cette (peinture) sera opéré pour toi

(1) Cf. *supra*, p. 199, note 19.

(2) Cf. *supra*, p. 197, note 5.

(3) M. à m. : *du (Dieu) trin.*

(4) M. à m. : *d'une vierge.*

(5) M. à m. : *ai fait sortir.*

(6) M. à m. : *une femme.*

(7) M. à m. : *suis sorti.*

(8) M. à m. : *d'une fille vierge.*

(9) Le mot *ሐዳ* signifie : *chaleur* et *sueur*; notre sens n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Billmann.

(10) Le mot *ዶር* est la transcription de l'arabe *در*, *perle* (collectif); nous l'avons simplement transcrit, puisque le scribe se charge de le traduire lui-même par le terme *ሐዳዶ*, *perle* (à noter la forme *ሐዳዶ*); l'expression *ዶርተ ሐዳ* ou *ዶርተ ሐዳዶ*, *arche de la Perle* (*Perle* désigne évidemment Notre-Seigneur), s'applique à la Vierge Marie : *ዶርተ ሐዳዶ ለኃይለ ሥላሴ ለግርድም* : *Lit. Mar.*; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 1063.

(11) Ici et plus bas, nous traduisons le mot *ሥዕል* par *peinture*, à cause du contexte (cf. *supra* : *ተለግጦ*, *couleur de peinture*).

(12) M. à m. : *mon vêtement*

(13) M. à m. : *devant.*

(14) Cf. *supra*, p. 198, note 12.

(15) Le verbe *ጠየቀ*, 1, 2 signifie : *avoir la certitude de.*

(16) M. à m. : *je suis existant.*

(17) Sens de *detergi*, *abstergi*.

(18) M. à m. : *il sera compris pour toi.*

tout ce que tu voudras (1). Elle-même exaucera (2) toutes tes demandes en mon nom.

6. RECHERCHE DE L'ANIMAL DU PARADIS QUI A ÉTÉ VOLÉ. — Quant à moi, j'ai besoin de chercher l'animal du paradis qui a été volé. En effet, l'époque de sa découverte est proche et est arrivée. Mais lui se trouve au loin (3) et il ne lui est pas possible de venir vers moi. En effet, il a été englouti dans un puits (4) dont la profondeur est introuvable. Cependant il viendra, en (5) un clin d'œil, dans son enclos, sur la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

7. JÉSUS REMET SA RÉPONSE ET SON PORTRAIT AUX MESSAGERS D'ABGAR. — Ayant dit ceci, il remit aux messagers (6) la lettre (7), avec la (8) peinture. Il dit aux messagers : « Dites à votre (A, fol. 109 v^o b) Maître : Salut à toi ! O *Abgar*, tu es bienheureux, car à toi a été donné un don (9) qui n') a (pas) été donné aux *Israélites* (10), dans le désert du *Sinai*. De même qu'*Abraham* a été appelé le Père de tous les peuples de la terre, de même toi tu seras appelé le Père des rois messianiques (11), dans le royaume des cieux. En effet, le prince (12) de ceux qui ont cru en moi (13) te ressemble (14).

Salut à ta ville (15) ! Que toutes mes bénédictions se trouvent (16) avec elle ! Salut à ton peuple ! Qu'ils aient la foi (17) en (18) la Lumière du Bras de l'Éternel (19) !

8. VERTU DE LA LECTURE DE LA LETTRE DE JÉSUS A ABGAR. — (Là) où cette lettre sera lue, seront chassés les démons et tous les esprits impurs ; toute

(1) M. à m. : *ce que tu penseras*.

(2) M. à m. : *te donnera, l'accordera*.

(3) Nuance de sens : *éloigné*.

(4) Autre traduction : *le puits*.

(5) M. à m. : *comme*.

(6) Cf. *supra*, p. 198, note 12.

(7) Cf. *supra*, p. 198, note 2.

(8) M. à m. : *cette*.

(9) Autre traduction : *le don*.

(10) M. à m. : *aux enfants d'Israël*.

(11) Ici l'épithète *መስሐቅ* a le sens de *chrétien*.

(12) Sens de *premier* ; allusion à Abraham, appelé le Père des croyants.

(13) Autre traduction : *m'ont confessé*.

(14) M. à m. : *(est) comme toi*.

(15) Cf. *supra*, p. 193, note 15.

(16) M. à m. : *que toute ma bénédiction se trouve*.

(17) M. à m. : *qu'il leur survienne la croyance*.

(18) M. à m. : *de*.

(19) Le mot *አኤናዎን* est la transcription du grec *ἀιένων*, *éternel, perpétuel* ; il est fait allusion ici au texte de Deut., xxxiii, 27 : *brachia sempiterna* ; l'épithète *Lumière du Bras de l'Éternel* désigne Notre-Seigneur ; notre texte : *ዘረዓል* : *አኤናዎን* peut se comparer à *የዐን* : *መዝራዕት* : *ዘአኤናዎን* : M. M. : cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 1195.

maladie, (toute) souffrance et (tout) sortilège (1) seront détruits (2), toute force de l'ennemi (3) sera chassée, comme la fumée qui (est) devant la face du vent, par (A, fol. 110 r^o a) la puissance (4) de *Lo'ê*, *'Élu'ê*, *'Alîh'ê* (5). Lorsqu'on lira cette lettre, la puissance (6) du Très-Haut, qui a ombragé ma Mère, quand *Gabriel* lui a annoncé (7) (l'Incarnation), ombragera tous ceux qui croiront en moi (8). (Là) où se trouvera cette lettre, que ma miséricorde et ma clémence surviennent (9) sur (son possesseur) jusqu'à jamais! Qu'elle devienne la conversion et le pardon pour les pécheurs, la vie pour les justes, la joie pour les tristes, la guérison pour les malades (10), la force pour les faibles, la sagesse pour les sots, l'espérance pour les désespérés! Amen.

9. RECOMMANDATIONS DE JÉSUS À ABGAR. — Dites ainsi à *Abgar* : Tu es bienheureux, car la parole (11) de Celui qui ne ment pas t'a loué. Garde ton corps (12) pur et ton âme limpide, afin que tu deviennes l'arche du Seigneur. Que ta parole soit (13) une : ou oui, oui; ou non, non! Aime (A, fol. 110 r^o b) ton Créateur de tout ton cœur; garde ses commandements; aime ton prochain comme toi-même. Tout ce que tu voudras qu'il te fasse, fais-(le)-lui pareillement toi aussi. Quant à (14) celui que tu hais, ne lui fais pas (ce qu'il voudrait) te faire, mais toi (15) fais-lui du bien, alors que (cela) t'est possible. Ne maltraite personne; ne juge pas (16) en dehors (17) du droit; ne sois pas partial (18) dans le jugement; ne terrorise pas avant le jugement. Possède-toi toi-même dans la miséricorde, dans le silence et dans la patience. Aie confiance en Celui qui t'a établi digne (de recevoir) (19) toute salutation (20), toi (qui étais)

(1) Sens de *charme, incantation, enchantement*; le mot ܦܪܥܝܬܐ signifie aussi : *poison, empoisonnement*.

(2) M. à m. : *seront supprimés, anéantis*.

(3) Il s'agit ici de Satan.

(4) M. à m. : *la force*.

(5) Transcription, sous trois formes différentes et mauvaises, de ܐܠܝܗܐ.

(6) Cf. note 1.

(7) Sens de *lactum nuntium afferre*.

(8) Cf. Luc, 1, 35 : ... et virtus Altissimi abumbrabit tibi.

(9) M. à m. : *deviennent*.

(10) M. à m. : *les souffrants*.

(11) Autre traduction : *le Verbe*.

(12) M. à m. : *la chair*.

(13) M. à m. : *devienne*.

(14) La mise en relief est indiquée par la position de ܐܝܬܐܝܢ en tête de la phrase.

(15) M. à m. : *toi aussi*.

(16) Nuance de sens : *ne condamne pas*.

(17) M. à m. : *sans*.

(18) Le verbe ܕܡܝܬܐ, u, 1 exprime souvent l'idée de *faire acception des personnes*.

(19) Le mot ܡܝܬܐ signifie : *confusus, fretus, ... sibi commissum vel creditum habens alqd* ; cf. Dillmann, *Lex. oeth.*, col. 920.

(20) Le verbe ܕܡܝܬܐ, u, 2 exprime l'idée de *saluer très révérencieusement*.

privé (1) de l'adoration (du vrai Dieu) et de la foi, (et rends grâces) à Celui qui t'a établi pour que tout (être) te vénère avec des salutations (2). »

10. DIALOGUE ENTRE JÉSUS ET LE PORTRAIT. — Ayant dit ceci, *Notre-Seigneur Jésus* dit à l'image (3) : « Va, avec les messagers (4), vers *Abgar* le Nazaréen. » L'image (5) répondit à *Notre-Seigneur* (A, fol. 110 v^o a) et lui dit : « Je m'en vais, ô Verbe de la justice (6) du Père. » Ayant dit ceci, l'image s'en alla, avec les messagers, vers *Abgar*.

11. ÉPREUVE DU PORTRAIT PAR LE FEU ET PAR L'EAU. — Lorsque les messagers furent parvenus vers *Abgar*, la peinture fut éprouvée par le feu et (par) l'eau, (mais) rien ne la toucha. Fut glorifié l'Artisan qui s'était divisé lui-même en deux parts, alors qu'il est un. La ville d'*Édesse* crut en (7) la puissance de sa divinité. Des miracles sans nombre furent accomplis par le nom saint (de *Jésus*) (8), à qui gloire pour les siècles des siècles.

12. MORT D'ABGAR. — La mort du bienheureux et du saint *Abgar* eut lieu le 29 du mois du salut (9).

Que le Seigneur ait pitié, par la prière de la Mère de la Lumière et par la prière des 8.142 martyrs d'*Akmim*, de son (10) cher *Walda-Wâhed* (11) et (de) son scribe, pécheur, (A, fol. 110 v^o b) *Walda-Schêlâs* pour les siècles des siècles! Amen.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 10 octobre 1919.

(1) M. à m. : *nu*.

(2) M. à m. : *le salue avec des salutations (révérencielles)*; cf. *supra*, p. 202, note 20.

(3) Le mot ܡܝܬܝܐ a le sens général d'*effigie*.

(4) Cf. *supra*, p. 198, note 12.

(5) Cf. note 3.

(6) Sens de *sainteté*.

(7) M. à m. : *crut en lui, en la puissance de sa divinité*; autre traduction : *confessa*.

(8) M. à m. : *par son saint nom*.

(9) Il s'agit ici du mois de Tâhshâsch, appelé le mois du salut, parce que les 28 et 29 Tâhshâsch, se célèbre la fête de la Nativité de Notre-Seigneur.

(10) M. à m. : *leur*.

(11) Nom du possesseur du manuscrit.

LA PENTECOTE ET LA MISSION DES APOTRES

Le récit éthiopien *La Pentecôte et la Mission des Apôtres*, que nous publions présentement, est extrait de l'apocryphe *Les Miracles de Jésus*, dont l'édition est en cours dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau.

Le texte a été établi d'après les mss. A (*d'Abbadie*, n° 168) et B (*d'Abbadie*, n° 226). Les notes contiennent la reproduction de toutes les variantes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans les mss.)

ምንባብ ፡ ዘጰራቅሊወስ ፡ (1)

(A, fol. 102 r° a. *in fine*) **ወበዓሠር ፡ ዕለት ፡ እምዕርገተ ፡ (2)**
እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ (3) ውስተ ፡ (4) ሰማያት ፡ እነዝ ፡
ገቡአን ፡ ውስተ ፡ ጽርሐ ፡ ጽዮን ፡ በዕለተ ፡ እሑድ ፡ ወረደ ፡ ላዕ
ሌወሙ ፡ ጰራቅሊወስ ፡ መንፈስ ፡ (5) ቅዱስ ፡ ናዛዚ ፡ በከመ ፡ እስ
ፈዎሙ ፡ እግዚአሙ ፡ (A, fol. 102 r° b) ወረደ ፡ (6) ላዕሌወሙ ፡

(1) Ce titre, encadré dans un pointillé, se trouve au haut du fol. 102 r° a du ms. A. Le ms. B n'a pas de titre.

(2) እምዕርገተ] B እምድገረ ፡ ዕርገተ.

(3) ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ] B *om.*

(4) ውስተ] A les lettres ውስ, de seconde main, sont en marge.

(5) መንፈስ] A መንፈስ.

(6) Ante ወረደ B *add.* እስመ.

እምሰማይ : ከመ : ልሳናተ : እሳት : ወፈትሐ : (1) አፉሆሙ : ወ ሰትይዎ ። (2)

ወተናገሩ : ሶቤሃ : ነሱሎሙ : አርድእት : በልሳነ : ነሱሉ : በሐውርት ። ወወረዳ : እምጽርሐ : ጽዮን : ወቦኢ : ውስተ : (3) ኢየሩሳሌም ። ወሰምዕምሙ : እለ : የኃድሩ : ውስተታ : ይእተ : (4) ጊዜ : እምነ : ዓረብ : ወባዕዳን : (5) እንዘ : ይትናገሩ : በልሳነ : ነሱሉ : በሐውርት : አንከሩ : ጥቀ ። ወአይሁድስ : ይቤሉ : በባይናቲሆሙ : እስመ : እሱ : ሰብእ : ሰትዩ : ወይነ : ወሰክሩ ። ወበእንተዝ : ኢየአምሩ : (6) ዘይትናገሩ : እስመ : ሶበ : ወረደ : መንፈስ : ቅዱስ : ላዕለ : ሐዋርያት : ተናገሩ : በልሳነ : ነሱሉ : በሐውርት ።

ወኡብርሃት : ነሱላ : ኢየሩሳሌም : በይእቲ : ዕለት : (7) እስመ : ዓቢይ : ብርሃን : በርሃ : ውስተታ ። ወኮነ : (8) ድልቅልቅ : ወፍርሃት : ብዙኅ : ውብዙኃን : ሕዝብ : እምአይሁድ : ወእምነ : (A, fol. 102 v° a) ዓረብ : አምነ : ርእዮሙ : ዘንተ : መንክረ : (9) ጊዜ : ርደተ : መንፈስ : ቅዱስ ።

ወሶበ : ዓረብ : ፀሓይ : (10) በይእቲ : ዕለት : ተመልዓት : ጽዮን : ብርሃን : ዓቢይ : ከመ : ብርሃን : ፀሓይ : ወከመ : ነበልባለ : እሳት ። ወሀለዉ : አርድእት : ጉቡኢነ : ውስተ : ጽርሕ : ይነውሙ : ወይነቅሐ : (11) እምንዋሞሙ : በፀዳለ : ውእቱ : ብርሃን : ዘኡብርሃ : ላዕሌሆሙ ። ወሰምዑ : ታለ : ይባቤ : ወስብሐተ : እግዚአብሔር : ተመልዓ : በነሱሉ ።

ወበጊዜሃ : አስተርአዮሙ : እግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ወይቤሎሙ : ተናዘዙ : ወተፈሥሐ : ወኢትፍርሁ : እስመ : ነገርኩ

(1) ወፈትሐ] A ወፈትሐ.

(2) ወሰትይዎ] B ወሰተይዎ.

(3) ውስተ] B om.

(4) ይእተ] A ወይእተ : B በይእቲ.

(5) ወባዕዳን] A ወባዕዳኒ (sic).

(6) ኢየአምሩ] A, B ኢየአምሩ (sic).

(7) ነሱላ : ኢየሩሳሌም : በይእቲ : ዕለት] B በይእቲ : ዕለት : ነሱላ : ኢየሩሳሌም.

(8) ወኮነ] B ወነሱ.

(9) መንክረ] A ነገረ.

(10) ወሶበ : ዓረብ : ፀሓይ] A de seconde main, sur un grattage.

(11) ወይነቅሐ] B ወነቅሐ.

ክሙ : ብዙኃ : ጊዜ : እስመ : ነሱ : (1) ዘቲስእሉኒ : እውበክ
ሙ : አነ ። ወያእዚኒ : ነሱ : ምድረ : መሀሩ : (2) ወለለጄእምኔ
ክሙ : ያሐር : ውስተ : ሀገር : እንተ : በጽሐቶ : በፅዓው : (3) ወ
ያስብክ : ውስቲታ : በስምየ ። (4)

(A, fol. 102 v^o b) ወበሳኒታው : ተናገረ : ነሱ : ጄእምኔሆሙ :
ለበጸ : ዘርእየ : (5) ወስምዓ : ወእምዝ : ተካፈሉ : አህጉረ : በፅ
ዓ : ወእሉ : እሙንቱ : እለ : ተጋብኡ : ስምዖን : ኬፋ : ዘተስም
የ : ጴጥሮስ : ወዮሐንስ : ፍቁር : ወእንድርያስ : (6) ወያዕቆብ :
ወልደ : ዮሴፍ : (7) ፊልጶስ : ወበርተሎሚዎስ : ታዴዎስ : ወቶ
ማስ : ወያዕቆብ : (8) ወልደ : ዘብዴዎስ : ወስምዖን : ቀንናዊ : (9)
ወይዑዳ ። ወወድቀ : ፅዓ : በውስተ : ክፍለ : ጴጥሮስ : አህጉረ :
ሮሜ : ወእንጾኪያ : ወሐይቀ : ባሕር ። ወክፍለ : ዮሐንስ : ሀገር :
ኤፌሶን ። ወክፍለ : እንድርያስ : ሀገር : ገጸ : ከለባት : (10) እለ :
ኮነ : ያበልሁ : ሥጋ : ሰበእ ። ወክፍለ : ቶማስ : ምድረ : ሕንድ
ኬ : ወምድረ : ዓውደ : ገነት ። ወክፍለ : ፊልጶስ : ሀገር : (11)
አፍራቅያ : ወዘየዓውዶ ። (12) ወክፍለ : ያዕቆብ : ወልደ : ዮሴፍ :
ኢየሩሳሌም ። ወከማው : (13) (A, fol. 103 r^o a) ተካፈሉ : ነሱ
ሙ : አርድእት : በውስተ : ክፍለ : በርተሎሚዎስ : ወበክፍለ : (14)
ታዴዎስ : ወበክፍለ : (15) ያዕቆብ : ወልደ : ዘብዴዎስ : ወበክፍለ :
ያዕቆብ : (16) ወበክፍለ : ስምዖን : ቀንናዊ : (17) ወበክፍለ : ያውዳ ።

(1) ነሱ] B ነሱ.

(2) መሀሩ] B ሁዱ.

(3) በፅዓው] B እፃው.

(4) Post በስምየ A *add.* ምዕራፍ.

(5) Ante ዘርእየ B *add.* ዘ.

(6) ወእንድርያስ] B *om.* ወ.

(7) ወልደ : ዮሴፍ] B ወልደ : እልፍዮስ.

(8) ወያዕቆብ] A *om.* ወ.

(9) ቀንናዊ] A ቀረናዊ (*sic*).

(10) ገጸ : ከለባት] B ገጸ : እነልዘት.

(11) ሀገር] B ምድረ.

(12) ወዘየዓውዶ] A ወእውዳ.

(13) Post ወከማው A *add.* እለ.

(14) ወበክፍለ] A *om.* ወ ; B *om.* ዘ.

(15) ወበክፍለ] A *om.* ዘ.

(16) ወበክፍለ : ያዕቆብ] B *om.*

(17) ቀንናዊ] A ቀረናዊ (*sic*); cf. *supra*, note 9.

ወእምቅድመ : ይዘረወ. : (1) ውስተ : ነሉ : አህጉር : ሀለ
ወ. : (2) አርድእት : ይጸውው : ሰብአ : ውስተ : ሃይማኖት : ወን
ስሓ : በኢየሩሳሌም ፡ ወይገብሩ : ተአምራተ : ወመንክራተ : ዓበ
ይተ ፡ ወሢመ. : (3) ጁዲያቆናተ : ኃርዮመ. : ወሣይም፡ ለእስጢ.
ፋኖስ : ወልደ : ገማልያል : ቅዱስ : ሊቀ : ላዕሌሆመ. ፡ ወኮኑ :
እሉ : ዲያቆናት : ይትለአክምመ. : ለአርድእት ፡ ወእስጢፋኖስ
ሰ : (4) ይትለአክ : (5) ምስሌሆመ. : በወንጌል : ቅዱስ : ዘእግዚ.
እነ : (6) ኢየሱስ : ክርስቶስ : ወይጸውዕ : ሰብአ : ውስተ : ሃይ
ማኖት ፡

(A, fol. 103 r° b) ወከማሁ : ኒቆዲሞስ : ወዮሴፍ : ዘአርማትያ
ስ : ወኮኑ : ኒቆዲሞስ : ወቀለዮጳ : ወገማልያል : (7) አቡሁ : ለእስ
ጢፋኖስ : አኃው : እምእም ፡ (8) ወዮሴፍ : ዘአርማትያስ : ፍቁ
ሩ : ውእቱ : ለጲላጣስ ፡ ወገነትሂ : ዘተቀብረ : ውስቲቱ : ሥ
ጋሁ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ገነቱ : (9) ውእቱ : ለ
ዮሴፍ : ወልደ : ፊንሐስ : ወልደ : እኅወ : አቡሁ : ለዮሴፍ :
ዘአርማትያስ ፡ ወዮሴፍ : ወልደ : ፊንሐስ : ብእሲ : እምሰብአ :
ኢየሩሳሌም : ውእቱ : ወአሜሃስ : ዮኃድር : ሀገረ : አርማትያስ :
ምስለ : ዮሴፍ : ወልደ : እኅወ : አቡሁ ፡ ወዕዕሂ : ዘተሰቀለ : ላዕ
ሌሁ : እግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ውእቱ : ዕዕ : ዘኮኑ : (10)
ይጸውርዋ : (11) ቦቱ : ለታቦተ : ከዲዳን ፡ ወሶበ : አውረዱ : (12)
ሥጋሁ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : (13) እምኒሁ : ሜጥም : አይሁድ :
ው (A, fol. 103 v° a) ስተ : መካኑ ፡ ወዕብንሂ : ዘወይይም : ውስ

(1) ይዘረወ.] A ይዘረው (sic).

(2) ሀለወ.] A, B ሀለው (sic).

(3) Post ወሢመ. B add. ሉመ.

(4) ወእስጢፋኖስ] B om. ወ.

(5) ይትለአክ] B ይሰብህ.

(6) በወንጌል : ቅዱስ : ዘእግዚእነ] B በወንጌል : እግዚእነ.

(7) ወገማልያል] B ወገማልያስ primitivement, mais un A a été ajouté sur le ስ final.

(8) አኃው : እምእም] B አኃወ : እም.

(9) ገነቱ] ወገነትሂ.

(10) ዘኮኑ] A ዘኮነ.

(11) ይጸውርዋ] B ይጸውርዋ.

(12) አውረዱ] A አውረደ.

(13) ለእግዚእነ : ኢየሱስ] B ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ.

ተ : አፈ : መቃብር : ውእቱ : እብን : ዘእንቅዓ : ለደቂቀ : እስራኤል : (1) ማየ : እንዘ : ሀለዉ : (2) ውስተ : ገዳም : ፲፱፻አንቅዕተ ።

መኒቆዲሞስ : ይሚሀር : ሕገ : በኢየሩሳሌም ። ወቀለዮጳ : እኑሀ : ይተረጉም : መጻሕፍተ : ወየኃድር : ብሔረ : ገምግስ ። ወዘኮኑ : ድልዋነ : እሉ : ከመ : ይኩኑ : አርያኢሁ : ለእግዚእነ ። እስመ : ዮሴፍ : ዘአርማትያስ : ገንዘ : ሥጋሁ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ወወደዮ : (3) ውስተ : መቃብር : ተስኢሎ : እምጳላጦስ ። መኒቆዲሞስ : አምጽእ : አፈወ : እምኅበሁ ። ወቀለዮጳ : ተወክሮ : ውስተ : ቤቱ : በገምግስ ። (4)

ወእስጢፋኖስስ : (5) ወልደ : ገማልያል : (6) ንጹሕ : ኃቀበ : (7) ሃይማኖተ : ወጸውዓ : ሰብእ : ውስተ : ሃይማኖት : ወወገርም : (8) አይሁ (A, fol. 103 v° b) ድ : በአዕባን : ውስተ : ኢየሩሳሌም : እስከ : መጠወ : ነፍሶ ። ወበትዕግሥቱ : በነኑኒ : (9) ኮነ : ድልወ : ይነጽሮ : (10) ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : እንዘ : ይነብር : በየማነ : አቡሁ : በስብሐቲሁ : ውስተ : ሰማያት ። ወአመ : ወገርም : አይሁድ : ከሠተ : ሎሙ : (11) ምሥጢራት (12) ወውእቱ : ጽሑፍ : በመጽሐፈ : ምሥጢራት : (13) ዘይስመይ : መጽሐፈ : ምዝሐል : (14) ዘበትርጓሜሁ : ክርታስ ። ወዘተሰይመ : ዝነቱ : ቅዱስ : እስጢፋኖስ : ሊቀ : ላዕለ : ነሱሎሙ : ዲያቆናት : ወቀዳሚ : ነሱሉ : ሰማዕት ።

(1) ለደቂቀ : እስራኤል] B ለእስራኤል.

(2) ሀለዉ] A ሀለው (sic).

(3) ወወደዮ] A ወወደዮ.

(4) በገምግስ] B በገምግስ.

(5) ወእስጢፋኖስስ] B om. ስ.

(6) ገማልያል] A ገማልያል (sic).

(7) Ante ኃቀበ B add. ሕዘ.

(8) ወወገርም] B om. ወ copulatif.

(9) በነኑኒ] B ለነኑኒ.

(10) ይነጽሮ] B ይነጽሮ.

(11) ሎሙ] B ሎቱ.

(12) ምሥጢራት] B ምሥጢራት.

(13) ወውእቱ : ጽሑፍ : በመጽሐፈ : ምሥጢራት] B om.

(14) ዘይስመይ : መጽሐፈ : ምዝሐል] B ዘይስመይ : መጽሐፈ : ምሥጢራት : ዘይስመይ : መጽሐፈ : ምዝሐል.

ወዝንቱ : ንጹሕ : እስጢፋኖስ : ኮነ : ምስለ : ፩ረድእ : እምሰ-
ብአ : አርድእት : ዘይብልም : ከኩሉ : ወርእዮ : ለእግዚእነ : ኢየ-
ሱስ : ክርስቶስ : ሶበ : (1) ተንሥኡ : እሙታን ። (2) ወዝንቱ :
እስጢፋኖስ : ምስ (A, fol. 101 r° a) ለ : ከኩሉ : አርዳኢሁ : ለዮ-
ሐንስ : (3) እምቅድመ : ይኩን : (4) አርዳኢሁ : ለእግዚእ : ኢ-
የሱስ ። (5) ወእሉ : ጀአርዳእ : እሙንቱ : ዘለአከሙ : ዮሐንስ :
ኀበ : እግዚእ : (6) ኢየሱስ : እንዘ : ይብል : አንተኑአ : ዘትመጽ-
እአ : (7) ወቦኑአ : ካልእአ : ዘንሴፎአ ። ወዘይቤሎሙ : እግዚእ
ነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ወይቤሎሙ : (8) ሐሩ : ኀበ : ዮሐን-
ስ : (9) ወንግርም : ነሎ : ዘርኢኸሙ ። እስመ : ዕውራን : ይፊእ
ዩ : ወእለ : ለምጽ : ይነጽሐ : (10) ወሐንካሳን : የሐውሩ : ወሙ-
ታን : (11) ይትንሥኡ ።

ወሶበ : ኮነ : እስጢፋኖስ : ሰማዕተ : ነሥኡ : አርድእት : ሥጋ
ሁ : ወቀበርም : (12) ውስተ : መታብረ : አብርሃም : ይስሐቅ : ወ
ደዕቆብ : አበው : ንጹሐን ።

ወእመዝ : ወዕኡ : አርድእት : (13) ውስተ : ነሎ : ብሔር : ወበ
ሓውርት : (14) ዘወዕኡ : ዕፃሁ : ውስቲታ : ወሐረ : ጴጥሮስ : አንጾኪ
ያ : (A, fol. 101 r° b) እምቅድመ : ይሔር : ሀገረ : ሮሜ : ወሰበክ :
ውስቲታ ። ወሀሎ : ምስለ : ዮሐንስ : (15) ወሰመያ : መንበረ : ክህነ-
ት ። ወእምህየ : (16) ፈነዎ : ለማርቆስ : ፩እምሰብአ : አርድእት : (17)

(1) Ante ሶበ B add. ወ.

(2) እሙታን] B እምውታን.

(3) አርዳኢሁ : ለዮሐንስ] A ረድአ : ዮሐንስ.

(4) ይኩን] B ይኩን.

(5) Post ኢየሱስ B add. ክርስቶስ.

(6) እግዚእ] B እግዚእነ.

(7) አንተኑአ : ዘትመጽእአ] B አንተኑ : ዘትመጽእ.

(8) ወይቤሎሙ] B om.

(9) ኀበ : ዮሐንስ] A de seconde main, sur un grattage.

(10) Post ይነጽሐ B add. እምለምጾሙ.

(11) ወሙታን] B ወምውታን.

(12) ወቀበርም] B ወቀብርም (sic).

(13) አርድእት] A om.

(14) ብሔር : ወበሓውርት] B om. ብሔር : ወ.

(15) ምስለ : ዮሐንስ] B ምስሌሁ : ዮሐንስ.

(16) ወእምህየ] B ወእምዝ.

(17) ፩እምሰብአ : አርድእት] B ፩እምሰብአ : አርድእት.

ብሐረ : ግብጽ : ወለ፩ረድኦ : ምድረ : ሶርያ ። ወወሐኦ : ፲ ወደሐዋርያት : ወፎኦርድኦት : (1) ውስተ : ነሱ : (2) ኦጽናፊ : ምድር ። ወሰበኩ : ውስተ : ነሱ : ኦሕዛብ : ወሚጥምሙ : እምሶልወቶሙ : ውስተ : ሃይማኖት : ርትዕት ።

ወእምዝ : ተደመረ : ምስሌሆሙ : ጳውሎስ : ወጸሐፊ : ወንጌለ ። ወጲጥሮስሂ : ጸሐፊ : ካልኦ : ወንጌለ ። (3) ወሚቲዎስ : በክፍሉ : ጸሐፊ : ወንጌለ : (4) ወዮሐንስኒ : (5) ከማሆሙ : ጸሐፊ : ወንጌለ ። ወጲጥሮስ : (6) ወሀበ : ወንጌሎ : ለማርቆስ : ወሰመዮ : በስሙ : ወጳውሎስ : ወሀበ : ወንጌሎ : ለሉቃስ : ወሰመዮ : በስሙ : (7) ወሚቲዎስስ : (8) ወዮሐንስ : ኢወሀቡ : (9) ወንጌሎሙ : ለመኑሂ : ወሰመደዎ : በስሞሙ ። (10)

ወ (A, fol. 104 v^o a) ሶበ : በዝኃ : ሃይማኖት : ላዕለ : እደ : ሐዋርያት : ንጹሐን : ወአጥመቅዎሙ : ለኦሕዛብ : ቅሩባን : (11) ወዘርኑቃን : በስመ : አብ : ወወልድ : ወመንፈስ : ቅዱስ ። ወወሀብዎሙ : ኅብስተ : ሕይወት : ወአጽንኤ : (12) ውስተ : ልበ : ምእመናን : ወንጌሎ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ ። ዘከመ : መጽአ : ውስተ : ዓለም : ወተሰብኦ : እምእግዝእትነ : (13) ቅድስት : ድንግል : በፎማርያም : ወተወልደ : ወዘከመ : ተጠምቀ : በእደ : ዮሐንስ ። ወሐመ : ወሞተ : ወተንሥኦ : እሙታን : በሣልስት : ዕለት : ወዓርገ : ውስተ : ሰማያት : ወዓዲ : ይመጽኦ : ዮከሰንን : ሕያዋን : ወሙታን ። ወጸሐፉ : ትእዛዘ : (14) ወቀኖና : በከመ : ነበ

(1) ወፎኦርድኦት] B ወፎወፎኦርድኦት.

(2) ነሱ] B om.

(3) ካልኦ : ወንጌለ] B ወንጌለ : ካልኦ.

(4) ወንጌለ] A om.

(5) ወዮሐንስኒ] B ወዮሐንስኒ.

(6) ወጲጥሮስ] B ወጲጥሮስስ.

(7) ወጳውሎስ : ወሀበ : ወንጌሎ : ለሉቃስ : ወሰመዮ : በስሙ] A om.

(8) ወሚቲዎስስ] B om. ወ.

(9) ለቤቱ ኢወሀቡ] B add. ወ.

(10) በስሞሙ] B በስመ : በእምሙ.

(11) ቅሩባን] B በቅሩብ.

(12) ወአጽንኤ] A ወአውሶኤ.

(13) እምእግዝእትነ] B om. ን.

(14) ትእዛዘ] B ትእዛዘ : ወሕገ.

በ : መንፈስ : ቅዱስ : በአፋሆሙ : ወአንበርዎ : ውስተ : ቤተ : ክርስቲያን : ለእግዚአብሔር ።

እሌ : ሎሙ : ለእለ : የዓልውዎሙ : ዘሣ. (A, fol. 104 v° b) ሙ : ከህናተ : ወመሀብዎሙ : ሥልጣን : ወሀብተ : መንፈስ : ቅዱስ ። ወሀሎ : እግዚአብሔር : ምስሌሆሙ : ወይትራድኦሙ : በነሉ : ምግባርሙ : መንፈሳዊ ።

ወእግዝእትነ : ቅድስት : ድንግል : በጀማርያም : እመ : ብርሃን : ከሠተት : (1) ሎቱ : ለሳውል : ዘተሰምየ : ጳውሎስ : ምሥጢራተ : ዘነገራ : እግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ ።

ወስምዎንሂ : ከፋ. ከሠተ : (2) ምሥጢራቶ : ለቀሌምንጦስ : ረድኦ. ። ወነገሮ : ትዝምደ : እግዝእትነ : (3) ቅድስት : ድንግል : በጀማርያም : (4) ወዘአቡሃ : (5) ወዘእማ : እምአዳም : ወሐዋን : እስከ : ኢየቄም : ወሐና ። ወጸሐፈ : ዘንተ : ቀሌምንጦስ : ወሰመየ : መጽሐፈ : ምዝሐል : (6) ዘበትርጓሜሁ : ክርታስ : ብሂል : ወአንበሮ : ውስተ : መዛግብተ : ጥበብ : በሀገረ : ሮሜ : ዓባይ ።

ወጳውሎስሂ : ከዕበ : ነገ (A, fol. 105 r° a) ረ : ምሥጢራቲሁ : ዘሰምዓ : እምእግዝእትነ : ቅድስት : ድንግል : በጀማርያም : (7) እመ : ብርሃን : ለደናስዮስ : መኰንነ : ሀገረ : (8) አርስፋንስ : (9) ዘይእቲ : ኤፌሶን : ላዕለ : መጠዓውያን ። ወንሕነሰ : አርድእት : ርኢናሁ : እምድኅረ : ዕርገቱ : ለእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ወኃረየ : (10) ለጳውሎስ : ዘነሃ : ያመልክ : ጣዖተ : (11) ቀዳሙ ። የምሰ : (12) ብእሲ : ምሉእ : መንፈስ : ቅዱስ : ወሢምናሁ : ይኩን : ሊቀ ።

(1) Ante ከሠተት A add. II.

(2) ከሠተ] A om.

(3) ወነገሮ : ትዝምደ : እግዝእትነ] A ወዘመዳ : ውእቱ : ለእግዝእትነ.

(4) በጀማርያም] B om. በጀ.

(5) ወዘአቡሃ] A om. ወ.

(6) ምዝሐል] B ምዕዛል; cf. *supra*, p. 208, note 11.

(7) በጀማርያም] B om. በጀ.

(8) ሀገረ] B om.

(9) አርስፋንስ] B አርፋስንስ.

(10) ወኃረየ] A om. ወ.

(11) ጣዖተ] B ኦሪተ.

(12) የምሰ] B om.

ወደዕቅብሄ : እኑሁ : ለዮሐንስ : ነገረ : ምሥጢራቲሁ : ለቆማ
ስ : ዘሰምዓ : እምእግዚእነ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : አእሚሮ : ቅንዓ
ቆ : ለሃይማኖት : ርትዕት ፤ ወረሰዮ : እግዚእነ : ይኩን : ድል
ወ : (1) ያብእ : እደሁ : ወደግስስ : ገቦሁ : ወዘይቤሎ : (2)
ጊዜ : ተጋብኦ : አርድእት : ከመ : ይቅብሩ : ሥጋሃ : ለእግዚእ
ትነ : ቅድስት : (A, fol. 105 r^o b) ድንግል : በጀማርያም : (3) እ
መ : ብርሃን : አመ : ፈለሰት : እምውስተ : ዓለም : ውስተ : ቤ
ተ : ክርስቲያን : ዘኢየሩሳሌም : (4) ዘትሰመዶ : ጌቲሴማኒ ፤ እ
ስመ : ኢመጽእ : ምስሌነ : አመ : አፅረፈት : ወቀበርነ : ሥጋሃ :
እንዘ : ሀሎ : ሕንደኬ ፤ ወእምዝ : መጽእ : በደመና : እምድኅ
ረ : ቀበርነ : ሥጋሃ ፤ ወንሕነ : ጉቡኣን : ውስተ : (5) መቃ
ብር : ወኢያእመርነ : ከመ : ውእቱ : ነጻራ : ለእመ : ብርሃን : ው
ስተ : ፍኖቱ : (6) እንዘ : ይመጽእ : ንቤነ : እምሕንደኬ ፤ ወዶእ
ቲ : ተዓርግ : ሰማየ : በእደ : መላእክት ፤ ወእርኃውነ : በደእግ :
ጊዜ : መቃብረ : ዘወደያነ : 7) ውስቲቱ : ሥጋሃ : በምክረ : እግ
ዚእነ : ወኢረኩብነ : ውስቲቱ : ምንተኒ ፤

ይቤ : ዮሐንስ : ረድእ : (8) ዘጸሐፈ : ዘንተ : ምሥጢራተ : ወአስ
ተጋብኦ : (9) ውስተ : ዝንቱ : መጽሐፍ : እ (A, fol. 105 v^o a)
ከውን : ስምዓ : በዝ : ነሉ : ወአእምን : (10) ቦቱ ፤ ወሶበሰ : ጸ
ሐፍኩ : ነሉ : ዘርኢኩ : (11) ተኣምራቲሁ : ለእግዚእየ : ወእም
ላኪየ : ኢየሱስ : ክርስቶስ : ዘገብረ : በቅድሚያ : እምኢያግመሮ :
ክርታስ : (12) ወነሉ : 13) ዓለም : መጻሕፍቲሁ ፤ ወዘልፈ : ከ

[1] እግዚእነ : ይኩን : ድልወ] B ድልወ : እግዚእነ.

[2] ወዘይቤሎ] B ወዘይቤሎ.

[3] በጀማርያም] B om. በጀ.

[4] ዘኢየሩሳሌም] B ዘኢየሩሳሌም.

[5] ውስተ] B ንበ.

[6] ፍኖቱ] B ፍኖት.

[7] ዘወደያነ] B ዘወደያ.

[8] ረድእ] B om.

[9] ወአስተጋብኦ] B ወአስተጋብኦ.

[10] ወአእምን] B le second እ est en surcharge.

[11] ዘርኢኩ] B om.

[12] ዘርታስ] B ዘርታስ.

[13] ወነሉ] B om. ወ.

ኑ : ይደነግጹ : ሰማያት : ወምድር : ይትሀወኩ : እምተአምራቲህ :
 ወአይደልወኒ : እዝክር : ነሱ : ዘርኢኩ : እስመ : ነፍሳተ : ነሱ
 ሉ : ኢይክሉ : ጸዊሮቶ : ወአይትዊከፍዎ : በሕሊናሆሙ ፤

ስብሐት : ወአኩቱት : ወኃይል : ለእግዚአብሔር : ገባሬ : ነሱ
 ሉ : ፍጥረት ፤ ይእዘኒ : ወዘልፈኒ : ወለዓለመ : ዓለም : አሜን :
 ወአሜን : ለይኩን : ለይኩን : አሜን : ለይኩን ፤ (1)

(A suivre.)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 9 août 1919.

(1) አሜን : ለይኩን B om. — Vient ensuite la *bénédictio* finale de A : ሐቀቦ :
 እግዚአ : ለገብርካ : ወልደ : ዋሕድ : ወበእሲቱ : ወለተ : ኤዎስጣዮዎስ : ወጸሐፊሁ : ኀሩ
 ተ : ሥላሴ. *Garde, ô Seigneur, ton serviteur Walda-Wâhed, sa femme Walata-
 'Éwostâtéwos et son scribe Hirouta-Schelâsé.* Le nom propre ወልደ : ዋሕድ est de
 seconde main; le nom propre primitif sur lequel il est écrit se lit : ፋሲለደስ,
Fâsiladas. Les deux autres noms propres ወለተ : ኤዎስጣዮዎስ et ኀሩተ : ሥላሴ
 sont aussi de seconde main; les noms propres primitifs sur lesquels ils sont
 écrits peuvent se lire (lecture hypothétique, car la forme des lettres primitives
 est à peine perceptible sur la photographie du ms.), le premier : ኀሩተ : ኢየሱስ,
Hirouta-'Iyasous et le second : ወልደ : ጊዮርጊስ, *Walda-Giorgis.* Le mot ሥላሴ
 est répété en surcharge sur le premier mot (ኀሩተ) du nom propre du scribe
 (ኀሩተ : ሥላሴ). Le ms. B n'a pas de *bénédictio* finale.

MÉLANGES

NESTORIUS ET LA MAGIE

Les manuscrits de magie qui sont conservés en syriaque sont en général des *livres de protection* contre les ennemis et les maladies (1) : ce sont des *anathèmes* (ܐܢܬܗܡܐ) lancés, au nom de divers saints, pour écarter les maladies et les ennemis, ou encore des *liens* pour les attacher (2) (loin du lecteur). Nestorius intervenait ainsi, pour écarter les migraines, dans un anathème que nous avons édité *Patr. or.*, t. XIII, fasc. 2, p. 318 d'après le ms. syriaque nestorien de Paris n° 317, écrit en 1734.

Il existait des formules de prétentions moins anodines. La Vie de Sévère d'Antioche nous apprend que les livres de magie répandus à Beyrouth de son temps permettaient d'accomplir n'importe quelle action criminelle (3). Dans le ms. nestorien du British Museum *or.* 5281, fol. 9, du XVIII^e siècle, nous avons relevé une formule pour *séparer les époux*, qui requiert, entre autres choses, la récitation du *répons de Mar Nestorius*. Nous n'avons pas édité cette petite pièce dans le fascicule de la Patrologie consacré à Nestorius (t. XIII, fasc. 2) à cause des difficultés textuelles qu'elle présente. Nous donnons ici notre traduction provisoire :

Le titre du chapitre, fol. 5^v, est ܥܠ ܬܠܬܐ ܥܡܪܐ « Séparation des époux ». On trouve au fol. 9 :

(1) C'est le cas des mss. analysés par M. Macler, *Revue de l'histoire des religions*, t. LVIII, juillet-août 1908 et des éditions de H. Gollancz (cf. *ibid.*).

(2) C'est tout particulièrement le cas des *Inscriptions mandaites des coupes de Khoubir*, éditées et traduites par H. Pognon, Paris, 1898.

(3) Cf. *Patrol. or.*, t. II, p. 58.

ܦܢܝܠܐ ܐܨܝܠܐ. ܗܘ ܡܠܟܠܐ ܡܥ ܦܚܠܐ ܦܚܚܠܐ. ܡܥܝܐ
 ܡܨܡܝܠܐ. ܡܨܡܝܠܐ ܐܨܝܠܐ ܡܨܚܚܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ
 ܐܨܝܠܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܨܚܚܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܨܚܚܐ
 ܡܨܚܚܐ. ܡܨܚܚܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܨܚܚܐ.

Autre (formule de) séparation (1). *Prends du sel chez sept voisins et jette(-le) dans du vin; place(-le) sous les étoiles dans la nuit du mercredi (2). Ensuite récite sur eux le répons (3) de Mar Nestorius et donne (4) (-le)-leur à boire, (à) l'époux et à l'épouse; et ils seront séparés facilement.*

Nous ajoutons un petit texte du même manuscrit sur les présages tirés des premières rencontres qu'on fait en quittant sa maison. Il n'a aucun rapport avec Nestorius, mais il a l'avantage d'être d'actualité, car certains de nos contemporains présagent encore mal de la rencontre d'un curé et se hâtent, pour rompre « le charme », de toucher du fer.

Fol. 11^v. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.
 ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ. ܡܥܝܐ ܡܨܚܚܐ.

(1) Litt. *solutio sponsi*. De plus ܦܢܝܠܐ n'a pas ce sens en syriaque classique, mais il est en relation avec ܡܨܚܚܐ « ils seront séparés » et nous le traduisons en conséquence.

(2) Du mardi au mercredi.

(3) Nous lisons ܡܨܚܚܐ, mais sans en être bien sûr. Ce répons peut être emprunté à l'office de Nestorius.

(4) Nous lisons ܡܥܝܐ, car ܡܥܝܐ peut se lire ܡܥܝܐ.

Sur les rencontres mauvaises quand on sort de sa maison :

*S'il t'arrive (1) un porc, ce n'est pas bon. — S'il t'arrive un chien, qu'il vienne au-devant de toi et se réjouisse au-devant de toi, c'est bon. — S'il t'arrive deux hommes ou deux femmes qui ont un homme, va, car c'est bon. — S'il t'arrive des jeunes gens ou des jeunes filles, retourne, car ils n'ont pas connu le mariage, ce n'est pas bon. — S'il t'arrive des chameaux qui portent de la paille, va. — S'il t'arrive des bœufs, retourne. — Si tu vois une femme qui jette de la galette (*placenta ex ficibus confecta*) (2), retourne. — Si tu vois un nègre, retourne, car ce n'est pas bon. — Dieu le sait!*

F. NAU.

(1) Ou : « si tu rencontres ».

(2) La première lettre n'est pas sûre; M. Babakhan nous suggère *ḥḥ* « fumier ».

UNE INSCRIPTION GRECQUE D'ÉDESSE

LA LETTRE DE N.-S. J.-C. A ABGAR

Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin (23 juillet 1914, p. 817-828), MM. Max Fr. von Oppenheim et Fr. Hiller von Gaertringen ont fait connaître une inscription grecque relevée dans une caverne à l'ouest de la ville d'Édesse, non loin de la citadelle, à l'endroit nommé « les quarante cavernes (ou : tombeaux) ». Nous la reproduisons comme suite au recueil d'inscriptions syriaques recueillies par M. Pognon à Édesse et en Mésopotamie (librairie Lecoffre, Paris) et pour montrer que de nouvelles rédactions de la lettre de Jésus à Abgar sont toujours à prévoir, car cette lettre servait de talisman et pouvait donc, avec plus ou moins de variantes, être gravée sur les monuments (ostraca), ou transcrite et portée par les individus :

Μακάριος εἶ Ἀβγαρε καὶ ἡ πόλις σου ἥτις καλεῖται Ἐδεσσα· Μακάριος εἶ ὅτι ἐπίστευσας εἰς ἐμέ, μὴ ἑωρακώς με. ὅτι ὑγεία ἐτοιμασθήσεται σοι διὰ παντός.

Περὶ δὲ οὗ ἐγραψάς μοι τοῦ ἐλθεῖν πρὸς σὲ δέον ἐστὶ δι' ὃ ἀπεστάλην ἐνταῦθα πληρῶσαι καὶ μετὰ τὸ πληρῶσαι ἀνακληθῆναι με πρὸς τὸν ἀποστείλαντά με π(ατέ)ρα.

Ἀποστείλλω δέ σοι ἕνα τῶν μαθητῶν μου ἐνόματι Θαδδαῖον τὸν καὶ Θωμᾶν, ὅστις καὶ τὸ πάθος σου θεραπεύσει καὶ ζωὴν αἰώνιον καὶ εἰρήνην σοι παράσχοι καὶ τοῖς σὺν σοὶ παῖσι καὶ τῇ πόλει σου ποιήσει τὸ ἰκανόν, πρὸς τὸ μηδένα τῶν ἐχθρῶν κατασχῶσαι αὐτήν ἕως τῆς (sic) συντελείας τοῦ κόσμου. Ἀμήν. Ἐπιστολὴ τοῦ κ(υρί)ου ἡμῶν Ἰ(ησοῦ) Χ(ριστοῦ).

Bienheureux es-tu, Abgar, ainsi que ta ville nommée Édesse. Bienheureux es-tu, parce que tu as cru en moi sans m'avoir vu, (et) parce que la santé t'accompagnera en tout. — Au sujet de ce que tu m'as écrit de venir près de toi, il me faut accomplir ce pourquoi j'ai été envoyé ici, et, quand je l'aurai accompli, monter près du Père qui m'a envoyé. Mais je t'envoie l'un de mes disciples nommé Thaddée qui est Thomas, qui guérira ta maladie et te donnera la vie éternelle et la paix ainsi qu'à tous ceux qui sont avec toi. Quant à ta ville, il fera le nécessaire pour qu'aucun des ennemis ne prévale contre elle jusqu'à la fin du monde.

Lettre de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

L'inscription est en capitales (sans accents), sur onze lignes, et semble occuper 1 mètre 50 de long et 80 centimètres de haut. D'après les éditeurs, elle est un remaniement du texte d'Eusèbe. Il est remarquable qu'elle identifie Thaddée avec Thomas, tandis qu'Eusèbe avait écrit (ailleurs) : « Judas, qui est Thomas, envoya l'apôtre Thaddée. » Les éditeurs en concluent donc qu'elle a été gravée avant la constitution des actes de Thaddée (vers 550), car à partir de cette époque on a cessé d'identifier Thaddée (ou Addaï) avec saint Thomas.

On notera cependant qu'une tradition faisait de Thomas l'apôtre de la Mésopotamie : elle explique pourquoi les habitants d'Édesse lui ont dédié leur grande église en l'an 313 et ont été chercher son corps dans l'Inde pour le faire reposer chez eux en l'an 394. Cf. *Chronique d'Édesse*.

M. Ernst von Dobschütz a reproduit une autre inscription, sans doute du v^e siècle, gravée sur la porte d'une maison à Éphèse (*Der Briefwechsel zwischen Abgar und Jesus*, dans *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, t. XLIII, Leipzig, 1900, p. 125). Cette inscription est moins intéressante que la précédente parce qu'elle suit de beaucoup plus près le texte d'Eusèbe. Cependant elle contient de plus la lettre d'Abgar et elle termine celle du Christ de la manière suivante : « Je t'envoie l'un de mes disciples qui guérira ta maladie et te donnera la vie ainsi qu'à ceux qui sont avec toi et aucun de tes ennemis n'aura jamais pouvoir contre ta ville ».

Le même travail de M. von Dobschütz (p. 111-118) contient la traduction du texte copte du papyrus de Leyde en tenant compte de trois fragments de Vienne. Il conclut (p. 118) que le copte se rapproche du texte édité par Lipsius (*Acta Apost. apocrypha*, t. I, 1890, p. 279) sous le titre *Epistola Abgari* (1), et tout particulièrement du texte arabe, surtout pour la lettre du Christ. Pour la lettre d'Abgar, dit-il, le remaniement est beaucoup plus libre mais concorde encore, pour des particularités, avec l'arabe et le slave.

F. NAI.

(1) M. von D. a réédité ce texte grec (*ibid.*, p. 136-142) d'après de plus nombreux manuscrits et en tenant compte du texte arabe (déjà traduit par Tixeront) et d'une version slave.

BIBLIOGRAPHIE

F. Nau. *Documents pour servir à l'histoire de l'Église nestorienne* (fasc. 2 du tome XIII de la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau), grand in-8°, 216 pages; Paris, Firmin-Didot.

Il s'agit encore — et le nouvel ouvrage de M. Nau, remarquable aux points de vue les plus divers : choix et classement des textes, méthode critique d'édition, comparaison des documents antagonistes (parallélisme, aperçus synthétiques, notation très précise des idées centrales, exacte mise en relief des principaux faits, nettes conclusions de détail (voilà bien l'énergique et lumineuse manière de M. Nau), fera la joie aussi bien de l'orientaliste que du théologien — du nestorianisme. Le présent recueil s'offre donc à nous comme une mine extrêmement riche, où le critique et l'historien puiseront les renseignements les plus précieux et les plus variés. MM. Loofs et Bethune Baker ont étudié, avec une sagacité reconnue de tous, le problème nestorien. Mais personne ne l'a approfondi autant que M. Nau; personne, non plus, n'en a scruté les multiples à-côté, avec une telle persévérance, une érudition aussi vaste et un sens critique aussi aigu. L'esprit de M. Nau est entièrement rompu aux difficultés sans nombre, toujours complexes, volontaires souvent, de la lutte christologique qui passionna le monde, du *v^e* au *vi^e* siècle. En ces questions délicates et absconses, peser le pour et le contre est affaire d'art autant que de science. Et la souplesse de l'art atteint parfois à la virtuosité. C'est que M. Nau connaît à fond non seulement ses textes, mais encore ses personnages. Il campe ceux-ci, comme il situe ceux-là. Les roueries et les perfidies des moindres acteurs ne lui sont pas cachées. La question nestorienne, M. Nau la vit véritablement. Aussi son nom restera-t-il attaché à la solution de cet intéressant problème. Recenser d'une façon sommaire un pareil travail serait ridicule. Seul un examen analytique, c'est-à-dire un inventaire complètement énumératif, est capable de montrer l'importance et l'abondance des matériaux utilisés. Nous suivrons, par conséquent, l'auteur pas à pas.

I. — QUATRE HOMÉLIES DE SAINT JEAN CHRYSOSTOME SUR LES TENTATIONS DE NOTRE-SEIGNEUR ET L'INCARNATION. Trois manuscrits du British Museum ont été utilisés. Les trois premières homélies sont un plagiat de Jean Chrysostome par Nestorius. « Le texte grec de trois homélies de Nestorius nous a été conservé sous le nom de saint Jean Chrysostome :... cela tient à ce qu'il avait imité son prédécesseur au point de reprendre non seulement des idées analogues, mais encore des phrases presque textuelles et surtout le même incipit... Aussi les copistes s'y sont trompés et ils ont mis les trois homélies de Nestorius au nom de saint Jean Chrysostome » (p. 5). Ces trois premières homélies sont donc éditées, parce qu'elles « correspondent à celles de Nestorius » (p. 7). La quatrième, sur l'Incarnation, se trouve éditée « à cause de l'importance christologique du sujet » (*ibid.*).

II. — TEXTES MONOPHYSITES. Huit manuscrits ont été utilisés : six du British Museum et deux de la Bibliothèque Nationale de Paris. — I. — DISCOURS D'ERECHTHIOS, ÉVÊQUE D'ANTIOCHE DE PISIDIE, SUR LA NATIVITÉ ET SUR L'ÉPIPHANIE. Erechthios est un personnage sans notoriété. Il « a connu la célébrité pour avoir prononcé une instruction le jour de l'Épiphanie, dans la grande église de Constantinople, en présence du patriarche Proclus » (434 à 447). De nombreux manuscrits syriaques nous ont conservé un fragment de cette instruction — fragment dont on a encore le texte grec — et un discours sur *la Nativité de notre Sauveur* » (p. 51). M. Nau reproduit le texte grec « édité par Maï et réédité par Migne... avec la version latine éditée par Canisius » (*ibid.*). Le fragment de l'instruction « a été cité par Timothée Elure, patriarche monophysite d'Alexandrie de 457 à 477. Il a été traduit en syriaque avec l'ouvrage de Timothée... Il a été inséré, un peu raccourci, dans les compilations jacobites » (p. 52). Quant au discours sur la Nativité, il est sans histoire. « Le texte d'Isaïe, qui sert de base au fragment cité par tous les monophysites, se trouve aussi dans le discours sur la Nativité, mais n'est pas suivi du même contexte. Il y avait donc là un motif spécieux pour croire que la fin du fragment était apocryphe et avait été fabriquée par les monophysites. On ne conçoit guère cependant que ceux-ci aient pris la peine de fabriquer un texte au nom d'un homme aussi peu connu; nous admettrons donc qu'Erechthios a prononcé deux homélies : 1^{re} une instruction le jour de l'Épiphanie en présence de Proclus, dont il ne reste qu'un fragment, et 2^e un discours sur la Nativité, qui commente le même texte d'Isaïe et qui est conservé en entier » (p. 53-54). M. Nau se demande pourquoi le premier manuscrit du British Museum qu'il utilise (le ms. *add.* 14531) « fait d'Erechthios un évêque de Tarse, lorsque tous les autres en font un évêque d'Antioche de Pisidie » (*ibid.*). — II. — A. FRAGMENTS COMPILÉS PAR LES MONOPHYSITES. Ces fragments sont au nombre de dix. Ils ont tous pour but de mettre en lumière certains points obscurs des retentissantes disputes christologiques du v^e au vi^e siècle. Les voici énumérés : 1. *Citations d'Alexandre de Mabboug* (Extraits de la lettre à Jean d'Antioche contre Cyrille). — 2. *Citations de Dorothee* (Extraits de la lettre à l'empereur Marcien). — Ces deux textes sont intéressants en soi et aussi parce qu'ils émanent « de deux des principaux partisans de Nestorius » (*ibid.*), qui se sont tant acharnés à lutter contre les monophysites. — 3. *Paroles dont se servent les hérétiques au sujet des natures dont est formé le Christ*. — En ce morceau sont indiquées « les locutions que chacun devait employer » (*ibid.*). — 4. *Comparaison des paroles blasphématoires de Léon et de Diodore les impies*. — 5. *Nestorius et Chalcedoine*. — Ces deux brefs traités « sont dirigés l'un contre saint Léon et l'autre contre le concile de Chalcedoine. Ils sont dus à la plume des monophysites qui avaient été combattus par Alexandre de Mabboug et Dorothee de Marcianopolis, et ils précisent de manière assez heureuse, sinon les erreurs que nous pouvons découvrir chez Diodore et Nestorius, du moins les erreurs pour lesquelles beaucoup de leurs contemporains les condamnaient. On y remarquera, une fois de plus, que Théodore de Mopsueste aurait dit deux natures,

une hypostase et une personne » (*ibid.*). — 6. *Le colloque monophysite de 531*. — Il s'agit du « colloque des Sévériens et des Chalcédoniens, tenu à Constantinople de 531 à 533 » (*ibid.*). — 7. *Anathématismes imaginés par les Julianistes contre Grégoire*. — En cette pièce on trouvera « deux des phrases les plus caractéristiques d'une profession de foi des Julianistes. Ces monophysites tenaient que l'humanité prise par la nature du Verbe était incorruptible. Leur rôle, à eux et aux Eutychiens, a été de montrer où pouvait conduire le monophysisme condamné par les Orientaux » (*ibid.*). — 8. *Sur l'unification des natures*. — Ce morceau « montre comment les monophysites citaient et entendaient les textes de saint Cyrille. Selon eux, hypostase équivalait à nature, et il y avait unification des natures (sans mélange ni confusion), tandis que, pour Théodore, l'hypostase devait être rapprochée de la personne avec unification des personnes ou hypostases, dans la personne ou hypostase du Verbe » (*ibid.*). — 9 et 10. *Citations de Nestorius*. — Voici « un spécimen de la plus ancienne réaction en faveur de Nestorius. Pour simplifier l'argumentation et faire image, on avait répété que Nestorius disait deux Christs et deux Fils et que le Christ n'était pas Dieu et que la Vierge n'était pas mère de Dieu, et tout le monde s'était trouvé d'accord pour condamner ces erreurs; mais on s'est aperçu... que la plupart des difficultés tenaient souvent à la notion des deux natures mal définie et mal comprise par beaucoup, et l'on avait été amené à voir que bien des argumentations tombaient à faux. C'est ce qui est arrivé aux monophysites qui ont écrit les pièces ix et x: ils ont démontré que Nestorius ne disait ni deux Christs ni deux Fils et qu'il confessait l'union des natures » (p. 54-55). — B. EXTRAITS DE TIMOTHÉE ELURE. Ces extraits sont au nombre de six. Comme les courts textes précédents ne sont généralement point signés, M. Nau les fait suivre de divers extraits de Timothée Elure, patriarche jacobite d'Alexandrie de 457 à 477, « pour montrer qu'ils traduisent exactement l'état d'esprit de l'église jacobite du ^{ve} au ^{vi} siècle » (p. 55). — 11. *Timothée d'Alexandrie : Histoire*. — 12. *Timothée : Contre Chalcédoine*. — 13 et 14. *Formules d'abjuration*. — 15 et 16. *Professions de foi*. — Un des principaux mérites de la belle étude de M. Nau est la mise en lumière des divers documents christologiques au moyen de la comparaison constante des textes antagonistes. « On ne peut... comprendre les écrits de cette période qu'en mettant partout les adversaires en parallèle. Saint Cyrille a dit en somme qu'il ne fallait pas étudier ses chapitres en eux-mêmes, mais seulement en tant qu'ils étaient dirigés contre Nestorius. Les Orientaux et Nestorius peuvent demander aussi qu'on ne se borne pas à épilucher leurs textes pris en eux-mêmes, mais seulement en tant qu'ils voulaient enrayer le mouvement monophysite » (p. 57-58). — C. LES HÉRÉSIES CHRISTOLOGIQUES D'APRÈS PHILOXÈNE DE MABBOUG (XÉNAIAS) ET BAR HÉBRAËUS. Ce sont « deux petits recueils d'hérésies christologiques » (p. 58). Le recueil de Bar Hébraeus a été inséré par l'auteur lui-même « à la fin du chapitre consacré à l'incarnation dans son grand traité de théologie intitulé : *Le Candélabre du sanctuaire touchant les fondements ecclésiastiques* » (*ibid.*).

Bar Hébraeus ne range pas parmi les hérétiques les nestoriens, les jacobites et les chalcédoniens. Une telle assertion est éminemment digne de remarque. « Après avoir lu que Timothée Elure qualifiait le concile de Chalcédoine de « diabolique » comme « réuni et dirigé par le diable... », et avoir vu que Philoxène fait figurer les nestoriens et les chalcédoniens parmi les hérésies christologiques, il y a grand intérêt à constater que le primat jacobite Bar Hébraeus, non seulement ne les fait plus lierrier parmi les hérétiques, mais déclare explicitement que les nestoriens, les jacobites et les chalcédoniens arrivent, au fond, au même but, mais par des voies différentes qui sont plus ou moins commodes » (*ibid.*).

III. — HISTOIRE DE NESTORIUS d'après la *Lettre à Cosme* et l'*Hymne de Šliba de Manšourya sur les Docteurs grecs*. — *Conjuration de Nestorius contre les migraines*. — Ont été utilisés, pour la lettre à Cosme, un manuscrit Vatican; pour l'hymne de Šliba, trois manuscrits : un du British Museum et deux de Berlin; pour la conjuration contre les migraines, un manuscrit (Paris). — La *Lettre à Cosme* « a été éditée et traduite en allemand par M. Oscar Braun dans la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. LIV (1900, p. 378 à 395 » (p. 163.) M. Nau l'a traduite en français dans *Le livre d'Héraclide*. D'après MM. Braun et Nau, cette lettre serait formée de deux parties : « ...l'une... serait la lettre écrite de Constantinople du vivant de Nestorius... l'autre (miracles de Nestorius) aurait été ajoutée après coup, car elle suppose toujours que Nestorius est mort. La première partie pourrait avoir été écrite peu après 435, la seconde partie serait postérieure à 451... On peut donc supposer qu'une lettre..., écrite en grec après 435, lorsque Nestorius était à l'Oasis (l'édit qui l'envoyait d'Antioche à Pétra est de 436), aurait été interpolée après 458 » (p. 163-164). — L'*Hymne de Šliba sur les Docteurs grecs* a semblé intéressante à M. Nau, « parce qu'elle est une versification de la légende de Nestorius éditée par M. Maurice Brière dans la *Revue de l'Orient chrétien*, t. XV (1910), p. 1-25 » (p. 178). En outre, M. Nau y voit « un résumé de l'histoire de Nestorius éditée P. O., IX, fasc. 5, et surtout un spécimen de la métrique syriaque » (*ibid.*). — La *Conjuration contre les migraines* a été détachée du « petit manuscrit syriaque n° 347 de Paris... qui renferme surtout des prières... » (p. 207), mais dans lequel se trouvent aussi « quelques talismans... formés de lettres ou de mots qui n'ont pas de sens » (*ibid.*).

Notre analyse a été exclusivement objective. Nous avons voulu, en effet, par l'examen détaillé des nombreux documents édités — textes choisis avec tant de soin et, par conséquent, si intéressants non seulement pour l'histoire du nestorianisme lui-même, mais encore pour celle de l'évolution générale des idées — mettre en relief, aux yeux attentifs du lecteur érudit, le nouveau et signalé service que M. Nau vient de rendre aux études d'orientalisme et de théologie positive. Un tel ouvrage est véritablement digne du premier des nestorianistes actuels qu'est M. Nau.

Sylvain GRÉBAUT.

ANNIE HERZOG aus Stein (Aargau), *Die Frau auf den Fürstenthronen der Kreuzfahrerstaaten*. — Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde bei der Hohen Philosophischen Fakultät der Universität Freiburg in der Schweiz, 8°, xi-154 pages; Berlin, Emil Ebering.

Thèse de doctorat non sans charme et, en outre, d'une lecture très facile. M^{lle} Annie Herzog se montre parfaitement avertie sur la société (idées, mœurs, institutions) de l'époque des croisades. Les faits qu'elle expose avec concision et netteté se groupent si harmonieusement autour de la physionomie des reines et princesses de Jérusalem, d'Antioche, de Chypre et de Tripoli que celle-ci semble s'animer. Aussi faut-il féliciter M^{lle} A. Herzog d'avoir réussi — n'est-ce point là l'idéal de tout historien? — à sortir de soi et à se créer, pour les besoins de son étude, une mentalité moyenâgeuse. Cette compréhension exacte des personnages et des choses a eu nécessairement un effet heureux : le souci des nuances, — lequel est partout visible dans la peinture ou mieux dans l'esquisse des caractères, mais ne nuit jamais à la vigueur des traits qui demandent à être accusés fortement. C'est dans le cas qui nous occupe une qualité d'autant plus appréciable que la psychologie des susdites reines et princesses apparaît tout à fait exempte de complexité. Le mérite principal de l'ouvrage est la clarté : plan soigneusement ordonné et suivi sans digressions. Voici, d'ailleurs, la trame de l'ouvrage : I. Die Frau als feudale Erbin im Abendland und in den Kreuzfahrerstaaten. — II. Die Frau auf den Fürstenthronen der Kreuzfahrerstaaten : a) Melisendis von Jerusalem, Alice und Constantia von Antiochien ; b) Die Königinnen von Jerusalem, Agnes, Sibylla und Isabella ; c) Die Königinnen von Cypern, Alice und Plaisance ; d) Fürstinnen von Tripolis. — III. Schlussfolgerung. — IV. Philipp von Novare : a) Seine Werke ; b) Die Frau in seinem traité moral ; c) Als Gegner der intellektuellen Bildung der Frau. — V. Schluss. — Un bon livre est celui qui atteint le but que l'auteur a eu en vue. M^{lle} A. Herzog s'est proposé un double but : « So verfolge ich den doppelten Zweck, einerseits die Persönlichkeit jener Fürstinnen, so gut es in diesem Rahmen möglich ist, uns näher zu bringen und ihr politisches Handeln aus ihrem Leben und Schicksal heraus zu verstehen, anderseits durch vergleichendes Studium der einzelnen Frauen allgemeine Züge zu finden » (p. vii-viii). Le succès est indéniable. Puisse cet attrayant travail donner aux femmes qui ont brillé dans les études latines et grecques le goût des recherches personnelles et même, si ce n'est trop demander,.... celui de l'orientalisme ! Car, avec M^{lle} A. Herzog, nous nous élevons énergiquement contre Philippe de Navarre qui assignait aux femmes pour toute tâche : coudre et filer (« nähen und spinnen genügt vollständig », p. 133) et ne craignait pas d'ajouter : « a fame ne doit on apanre letres ne escrire, se ce n'est especiaunent por estre nonnain... » (*ibid.*).

Sylvain GRÉBAUT.

Michel T. FEGHALI, docteur ès lettres, professeur d'arabe à l'Institut colonial de Bordeaux, *Le parler de Kfar 'Abida* (Liban-Syrie), essai linguistique sur la phonétique et la morphologie d'un parler arabe moderne, 8°, xvi-308 pages. — Paris, Leroux, 1919; 30 francs. — *Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban*, 8°, xvi-98 pages; Paris, Champion, 1918.

Le premier ouvrage est la thèse de doctorat de M. Feghali. Il a voulu consacrer au parler de son village natal : Kfar 'Abida (le village perdu?), situé au bord de la mer entre Batroun et Byblos, une monographie comme on en possède déjà sur d'autres langages et patois. Il a comparé le parler actuel à l'arabe classique au point de vue de la phonétique et de la morphologie et a noté les ressemblances et les différences.

Le problème est assez compliqué surtout pour la phonétique où les fantaisies individuelles s'ajoutent aux influences ethniques; c'est ainsi que deux villages* lorrains voisins prononcent *mi* et *mé* au lieu de *moi*, que divers individus prononceraient *Pâris*, *Paris*, *Péris*, sans oublier la prononciation allemande *Parisse*, et que les mots français enseignés aux Anglo-Saxons par les clercs normands ont dû passer par bien des vicissitudes avant d'aboutir à leur prononciation anglaise définitive.

M. Feghali a montré que l'arabe s'est substitué au syriaque, mais a été influencé à son tour par les habitudes articulatoires et lexicographiques des populations araméennes.

Il a pris successivement chaque groupe de lettres et a montré par de nombreux exemples les changements spontanés ou combinatoires (assimilation, dissimilation, métathèse) que ces lettres ont éprouvés. Dans la deuxième partie (morphologie) il a pris successivement le verbe (verbes forts ou faibles et divers thèmes), le nom, le nombre, le pronom et a indiqué leurs particularités.

Dans le second ouvrage, dédié à S. B. M^{re} Hoyek, l'auteur a donné une esquisse intéressante de l'histoire du Liban et des Maronites (p. 1-15); il a ensuite passé en revue tous les emprunts (survivances) syriaques qu'il a pu relever dans le parler du Liban. Ses exemples pourraient être multipliés, mais il a exclu tous les mots qui se trouvaient à la fois dans le syriaque et dans l'arabe classique, parce qu'on ne peut dire à quelle source les habitants du Liban les ont puisés; il s'est borné aux mots qui n'existent pas dans l'arabe proprement dit ou du moins qu'un phénomène phonétique propre à l'araméen rattache directement au syriaque.

Ces deux ouvrages, qui utilisent toutes les notations et tout l'apparat scientifique usité aujourd'hui, sont donc un véritable monument élevé en l'honneur de la langue arabe, celle que les Libanais ont adoptée.

F. NAEF.

Le Directeur-Gérant :

F. CHARMETANT.

LA LÉGENDE DE JÉSUS-CHRIST ET DU ROI DE TYR

INTRODUCTION

La légende dont nous donnons le texte et la traduction est conservée dans le manuscrit C 188 de la Bibliothèque ambrosienne de Milan, nouveau fonds. M. le professeur Griffini en a donné un court aperçu dans son Catalogue des Mss. de l'Ambrosienne, dans *Rivista di Studi orientali* 1912 sq. Le texte est inédit et on le suppose unique. Ahlwardt, *Arab. Hs.*, Berlin, enregistre sous le n° 8276 un *قصة مدينه الرقاق* où se trouve une légende à rapprocher de la présente. L'écriture est en nashi petit régulier, quelque peu incorrect. Le ms. comprend les pages 155^a à 160^b.

Notre ms. ne dit rien de l'auteur et de l'époque où surgit cette histoire de Jésus. Le « nous a raconté Moïse » n'est pas suffisant pour établir l'origine de cette singulière légende qui pourrait avoir trouvé place d'abord dans un apocryphe des Évangiles. Cet apocryphe devrait être supposé propre à la ville de Tyr.

Le noyau de notre légende est en grande partie chrétien. Mahomet et l'islamisme ne sont superposés que très incidemment à la couche de la légende primitive (1).

Justin Bosox.

(1) Comparer à la légende de Jésus-Christ et du roi (Arsène) éditée par M. Asin y Palacios dans ses *Logia et agrapha Domini Jesu apud Moslemos* dans *Patrol. Orientalis*, t. XIII, p. 423-431. C'est une histoire de Wahib, fils de Mounabbih (vii^e siècle), et Moïse, auteur du présent récit, est arrière-petit-fils d'un certain Wahib. Cf. p. 231.

TÉXTE ARABE

f. 155^a l. 1 خبر عيسى والملك حدثنا موسى بن محمد بن عبد
الله بن وهب قال اوحا الله تبارك وتعالى الا عيسى بن مريم عليه
السلام ان امض الى مدينة صور فان فيها جبار اكل رزقي وعبد غيري وادعا
الربوبية وبارزني ولم يخف وعيدي فوعزتي وجلالي وعظمتي وقدرتي
لولي رحمتي سبقت غضبي لاهلكت من لم يقل لا اله الا الله وحده
لا شريك له ولكني لا اخاف الفوت ولا يدركني الموت وانا على كل
شي قدير فخوفهم يا عيسى لعلمهم يخافون او يحذرون وادعهم
فعسى ان يجيبون فاني اذا غضبت عليهم غضبت لغضبي السموات
والارض يا عيسى اني اذا اذنت للبحار اغرقتهم وان اذنت للارضين
ابتلعتهن وان اذنت للجبال دكتهن ولم يجدوا لهم ناصرا ولا رادا
لقضاي فمضى عيسى عليه السلام حتى انتهى الى مدينة عظيمة يقال
لها صور لها بابان باب البر وباب الا البحر على كل باب قوم
يعلمون بمن يدخل وبمن يخرج على كل باب صنم فلا يدخل احد
تلك المدينة حتى يسجد لذلك الصنم من دون الله فاقبل عيسى بن
مريم عليه السلام فاذا هو بقبة على باب قصر الملك عظيمة لها
اربعة اركان من الذهب والفضة لها باب من الذهب فيها الف
قنديل معلقة فيها مائتي كرسى من الذهب على كل كرسى صنم من
الذهب والفضة فلما را عيسى f. 155^a l. 15 عليه السلام بكيا بكيا شديدا
ثم صعد الا⁽¹⁾ اعلا القبة واخرج راسه من بابها وقال f. 155^b l. 1
يا قوم قولوا معي لا اله الا الله واني عيسى بن مريم روح الله ثم
خرج عيسى عليه السلام حتى انتهى فاذا هو بعجوز قاعدة على
باب بيت لها فقال لها يا عجوز انا اطللت (sic) في هذه الليلة قالت له

(1) au lieu de الى, écriture constante du manuscrit.

ومن انت قال انا من بعض عبيد الملك قالت انت من عبيد الملك
قال لها انا عيسى بن مريم قالت ما لي ارا عليك اثر الشدة ثيابك
من صوف ولم ارا في عبيد الملك احسن منك وجها ففعل الملك
عليك غضبان قال لها ما لبست الصوف الا تواضعا للملك الجبار
ثم دخل عيسى عليه السلام الا منزل العجوز فاذا هو مخلب⁽¹⁾
من طير في ناحية الدار فيها منه كهيئة الطير ثم نقخ فيه فاذا هو يطير
باذن الله تعالى بين السماء والارض فقالت العجوز اساحر انت ام
كاهن قال لا ساحر ولا كاهن ولكنى رسول رب العالمين ثم التفت
عيسى عليه السلام ناحية البيت فاذا هو بسلام ليس له يدين ولا
رجلين ولا يسمع ولا يبصر قال لها يا عجوز فما هذا الغلام لك قالت
هو ولدي خرج من كبدى قال لها عيسى عليه السلام ان رد الله على
هذا ولدك سمعه وبصره ويديه ورجليه تتركه يكون لي رسولا الا
هذا الملك يدعوه الا قول لا اله الا الله وحده لا شريك له واني
عيسى روح الله قالت له العجوز مر لي بذلك يا عيسى يكون لك عبدا
فقام عليه السلام الا جانب الغلام وصلى ركعتين ودعا بدعا خفي
واخذ كفا من تراب f. 156^v l. 1 فذره عليه ثم قال يا غلام قم حيا
سويا باذن الله عز وجل فقام الغلام على قدميه باطشا بيديه ناظرا
بعينه سامعا باذنيه صحيح في جميع بدنه وهو يقول اشهد ان لا
اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله فقال له عيسى
عليه السلام يا غلام اذهب الا باب الملك وادخل عليه وقل له ان
في هذا الحضر اله قتل معى لا اله الا الله وان عيسى روح ورسوله
فخرج وهو لا يعرف الطريق حتى وقف على باب الملك فاذا هو بمنادى
الملك ينادى من ياتينا بهذا الساحر الذى يقول في هذا الحضر اله
لا اله غيره وانا ازوجه بنتي واعطيه نصف مملكتي واتخذة وزيرا في
حياتي وخليفة من بعدى فرجع الغلام الا امه فقال لها لقد نلتنا ملكا

(1) بخلب. ms. a l'air d'être rayé.

عظيما بعيسى بن مريم فتحن بذلك تال (1) ما (sic) ظمن به الملك
 فهبط جبريل عليه السلام على عيسى عليه السلام فاخبره ان الصبي
 سمع منادى ينادى من قبل الملك يقول من جا بعيسى اسيرا
 زوجته بنتي واعطيته نصف مملكتي واتخذته وزيرا وخليفة من بعدى
 فدعا عيسى عليه السلام الغلام فقال له ليك يا عيسى قال له عيسى
 f. 156^a l. 11 يا غلام انت اردت تعلم الملك بموضعي وتحب
 ان يذهب الله (2) عك يدك ورجليك وسمعك وبصرك قال يا عيسى
 من اعلمك قال اعلمني جبريل الامين قال الغلام f. 156^b l. 1 اشهد
 ان لا اله الا الله وحده ولا شريك له وانك عيسى روح الله قال عيسى
 كن لي رسولا الا هذا الملك تدعوه الا قول لا اله الا الله وحده
 لا شريك له وانى عيسى بن مريم رسول الله وانا ازوجك ابنته واضمن
 لك على الاهي بذلك افضل من مملكته قال الغلام يا عيسى كيف
 اسير الا باب الملك ودونه اربعون بابا على كل باب مائة سيف
 مسلول وباب عليه السباع الضواري يلحق الناس ولا يدخل احد الا
 باب الملك حتى يعرف ويقال له من انت ومن اين انت فقال له
 عيسى اذا اقبلت الا الباب الاول فقل انا رسول رسول رب العالمين
 عيسى بن مريم الا هذا الملك الجبار يقول لا اله الا الله وحده لا
 شريك له وان عيسى روح الله وان يزوجني ابنته ويعطيني نصف
 مملكته على رغم انه قال الراوى فدخل الغلام على الملك ولا احد
 يمنعه ولا حاجب يدفعه ولا احد يرده حتى وقف عند راس الملك
 وهو في قبة لها اربعة اركان بين الركن الا الركن اربعون ذراعا (sic)
 وعرض مثل ذلك وبين يدي الملك اصنام من الذهب والفضة على
 f. 156^b l. 13 كراسي من الذهب والفضة يعبدونها من دون الله عز
 وجل الملك³ وكان عن يمين الملك الملوك وعن شماله الحبايرة وابناهم
 وبين يديه البطارقة وابنا البطارقة وعند راسه العمالقة وابنا العمالقة وبين

(1) ما ضمن. (2) Sic, l. عليك. (3) Mot qui semble rayé.

أيديهم الاصنام وقد خروا 1. 1. f. 157^a لها ساجدين من دون الله عز وجل فوقف الغلام في وسط القبة وقال ايها الملك قل معي مخلصا لا اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح (sic!) قال فانضرب المجلس بما فيه وسقطت الاصنام على وجهها وسقط على الملك تاج ملكه واقلب على سريره حتى صار الارض وتساقطت القناديل وانكسرت وغشي على الملك فلما افاق قال يا غلام ما هذه الاسما التي اذهبت عقولنا هذا سحر عظيم قال الغلام ليس بسحر ولكني ذكرت الاهي فخرت الاصنام المغرورة والامثال المصوغه على وجهها ايها الملك اني ادعوك الا عبادت الرحمن الرحيم ورب العالمين وان تجد هذه الاصنام وان تقول معي لا اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله صلى الله عليه وسلم فقال الملك يا ايها الغلام انت رسول ام مرسلا قال الغلام بل مرسلا ادعوك الاشهادة ان لا اله الا الله وان عيسى روح الله وان تزوجني ابتك 1. 12. f. 157^a وتعطيني نصف مملكتك على رغم انك قال الراوى فغضب الملك وقال للحافين له ويلكم ذل مني ملكي وذهب عزى وقوتي وسلطاني (sic) اين حجابي الذين يعيشون برزقي ققام رجل من اصحابه فضرب الغلام ضربه قسمه نصفين ثم رمى به الا النسور مجلس في قصة قتلة الغلام الاوله 1. 1. f. 157^b قال الراوى وكانت العجوز على باب الملك فلما رات ولدها مقتولا اقبلت الا عيسى فقالت يا عيسى ان ولدي قد قتل فقال لها يا عجوز ان الذي قادر على ان يحييه فلما جن الليل حملت العجوز ولدها وهو نصفان فوضعه بين يدي عيسى عليه السلام فقبض عليه عيسى وقال قم باذن الله تعالى ققام الغلام على قدميه وهو ينادى لا اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله لقد اعطيت بهذه القتله ما لا عين رات ولا اذن سمعت ولا خطر تلى قلب بشر فاذا يا روح الله الله ابعثني الا هذا الطاغى الباغي ادعوه الا قول لا اله الا الله وانك روح الله فبعثه الثانيه فذهب اليه فدخل عليه

فلا احد رده ولا دفعه حتى وقف بين يدي الملك وهم في حديث الغلام فلما نظر اليه تغير وجه الملك وقال من احياك بعد قتلك قال الغلام احياني الذي خلقتني ورزقني وهو على كل شئ قدير قال الملك فاين يكون الهك قال الغلام الاهي في السماء سلطانه وفي الارض مكانه ولا يختص مكان دون مكان وقد احاط بكل شئ علمه f. 157^b l. 12 قال الملك يسمع اصواتنا وكلامنا قال الغلام نعم قتل معي لا اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله وزوجني ابنتك f. 158^a l. 1 واعطيتني نصف مملكتك على رغم انفك والا فكان على يدي هلاكك فغضب الملك غضبا شديدا وامر بقتل الغلام فقام رجل فقتله وقطعه اربا با ثم رمى به الا السباع فاحي الله الا السباع ان لحم هذا الغلام محرم ⁽¹⁾ عليك وكانت العجوز في اثر ولدها فأتت الا عيسى واخبرته بان ولدها قطع اربا با فطرح للسباع فقابل عيسى يا عجوز ان الذي خلق ولدك قادر يحرم على السباع لحمه اذهبي فاتيني بلحم الغلام من بين يدي السباع فخرجت العجوز فاقبلت السباع تقصص اذناها وتقول لها خذي ولدك فاخذته وحملته الا بين يدي عيسى عليه السلام فالصق بعضه ببعض واجرا عليه يده المباركه وقال له قم يا غلام حيا سويا باذن رب العالمين فاستوى الغلام جالسا بقدرة الله تعالى وهو ينادي لا اله الا الله وان عيسى روح الله مجلس في قتلة الغلام الثاني فقال الغلام يا عيسى لقد اعطيت بهذه القتله f. 158^a l. 11 الجنة هواي ومن الدنيا رضاي فابعثني الا هذا الملك الطاغوي ادعوه الا قول لا اله الا الله فبعثه الا الملك فخرج الغلام حتى دخل على الملك وهو قاعد بين اصحابه فلما نظر اليه الملك تغير وجهه ثم قال له من احياك من هذه القتله واخرجك من بطون السباع قال الغلام الاهي الذي خلق واحيا وهو على كل شئ قدير

(1) sic. عليهم.

قال الملك الالهك هذا f. 158^b l. 1 يقدر على هذا قال الغلام
ويلك ايها الملك المغرور اتدرى بمن تكفر بربوبيته فلا تغتر بالدنيا
ولا يغرنك بالله الغرور ولا تامن مكر الله وقل لا اله الا الله وان
عيسى روح الله وزوجني ابنتك واعطني نصف مملكتك وعلى رغم
اتك قال الملك ويلكم من يكفيني شر هذا الغلام فيقتله قتله لا
يقدر اله ان يحييه قال فعمد رجل من القوم الى الغلام فقطعه اربا با
ثم ضربه بالنفط والنار حتى صار رماد ثم ذره في الرياح فصار بعضه
في الجبال وبعضه في البحار وبعضه في الرمال⁽¹⁾ قال لها عيسى يا
عجوز ان الذى خلقه قادر على ان يحييه وهو على كل شيء قدير
فلما جن الليل خرج عيسى عليه السلام فاسبغ وضوءه وصلى ركعتين
على شاطئ f. 158^b l. 10 البحر وقال اللهم احيي لي حجتك وقوني
على خلقك قال فادحى الله الا الجبال والرمل والبحار والرياح ان
ردي رماد هذا الغلام حتى تقفي به بين يدي عيسى عليه السلام
فاوقفته الموجه بين يدي عيسى عليه السلام فصورته صورة الادمي
ثم امر يده عليه بقبضة من تراب ثم قال قم يا غلام حيا سويا باذن
الله تعالى فقام الغلام بين يدي سويا باذن الله عز وجل وهو يقول
لا اله الا الله وان عيسى روح الله وان محمد رسول f. 159^a l. 1
الله صلى الله عليه واله وسلم مجلس في قصة الغلام الثالثة قال عيسى
عليه السلام يا غلام من اين تعرف محمد قال يا عيسى لما قتلت
هذه القتله عرج روحي الا قليين⁽²⁾ فرايت على سرادق العرش مكتوب
لا اله الا الله محمد رسول الله صلى الله عليه⁽³⁾ وعلى اله وسلم فاوقفت
بين يديه في الجنة فزاد بعثني الا فزاد بعثني الا⁽⁴⁾ هذا الطاغى^b
الباغى ادعوه الا قول لا اله الا الله وان عيسى روح الله وكلمته
ورسوله⁽⁵⁾ فدخل الغلام على الملك ولا^(sic!)⁽⁵⁾ احد يرده حتى

(1) Ms. incomplet. — (2) Ms. عليين. — (3) [عليه +]. — (4) Répétition. —
(5) Interpolation: disposer a) b) c).

وقف بين يدي الملك^(١) فنظر اليه الملك فخر مغشيا عليه فلما افاق قال يا غلام من احيائك وجمعك من الجبال والبحار والرمال قال الغلام ان الذي خلقني احيائي f. 159^v l. 10 وهو على كل شى تقدير فقل معى لا الاله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى روح الله وزوجني ابنتك واعطنى نصف مملكتك على رغم انفك فقال الملك لاهل مملكته ما تشيرون علي في هذا الغلام كلما قتلته فان له اله يحيه ولكى اطلب منه المال فانه فقير لا يقدر على تحصيل المال فقال الملك ازوجك بنتي على ان تاتيني بثمان مائه حمل يكون حملة من ذهب وثمانى مائه حمل من فضة وثمانى مائه حمل جواهر فرجع الغلام الا عيسى عليه السلام فاخبره بما طلب منه الملك فقال له عيسى اذهب اليه فقل له يحضر الجمال فبعث معه الملك تسع مائه حمل مع كل حمل رجل ومثل ذلك بغال ورجال فقال عيسى عليه السلام اذا اتيت الكئيب الاحمر من الرمل فنادي يا صاحب خزاين الارض اني رسول رسول رب العالمين عيسى بن مريم عليه السلام فانه يفتح لك خزاين الارض ذهبها وفضتها وجواهرها فمضى الغلام الكئيب الاحمر فاذا الجبال والارض والرمال ذهباً وفضة وجواهر بقدرة الله رب العالمين فاخذوا بغير كيل ولا وزن ولا عدد واوقروا دوابهم وانفسهم فلما f. 159^v l. 9 رجعوا الا الملك قالوا يا ايها الملك ما راينا اكرم من هذا الغلام ولا اسخا منه فتعجب الملك من ذلك وهم ان يسلم فتصور له ابليس اللعين وقال له كيف تعبد الها لا تعرفه ولكن اطلب منه شيا عليه ولا على شى منه قال له يا غلام انى اطلب منك قصرا يصلح للملك طوله وعرضه سوى معلقا بالهوى بلا علاقه من فوقه ولا دعامة من تحته ويكون ذلك القصر لبنة من ذهب ولبنة من فضة ولبنة من جوهر ويكون فيه انهارا كثيرة نهر من لبن ونهر من عسل ونهر من خمر ونهر من ما (sic)

وطينه المسك والعنبر والزعفران له باب من الذهب والياقوت والجواهر
 قد احاطت به الاشجار من النخل والزيتون والرومان والاعناب فيه الف
 وصيفه عليها انواع الحلوى والحلل فمضى الغلام حتى دخل على عيسى
 وقد تغير لون الشاب فقال له عيسى عليه السلام ما لى اراك متغير
 اللون قال يا عيسى طلب منى ما لا اقدر عليه طلب منى قصر ووصفه
 له ابليس لعنه الله قال عيسى يا غلام ان ربي لطيف لا يمرخ له
 طين ولا يحفر له نهر ولا يعمل له لبنا ولا يصاغ له فضه ولا ذهباً
 ولا يحتاج الا وزير ولا شريك انما امره f. 160^a l. 8 اذا اراد شيا
 ان يقول له كن فيكون اذهب اليه وقل له تريد منى القصر⁽¹⁾ قال
 نعم فقال انظر في اربعين يوما فاذا كان تمام الاربعين فاجمع الرجال
 والنسا من جميع البلدان الا شاطىء البحر واخرج انت وجميع اهل
 مملكتك فينظرون القصر فلما تم اربعون يوما خرج من في المدينة
 باجمعهم ينظرون القصر فلما طلعت شمس ذلك اليوم طلع القصر
 بقدره الله رب العالمين والطير مظهره والمليكة قد احاطت به والخور
 العين قد اشرفت منه والبحر قد انطرب⁽²⁾ بامواج كالجبال وهي
 ترمي بزبد كالكاפור وكلما انضرب البحر انضرب القصر بقدره الله
 تعالى f. 160^b l. 1 والقصر قد انطقه الله بقدرته بلسان طلق دلوق
 وهو يقول ايها الملك المغرور ما هذا التكبر على رب العالمين فقل
 له مخلصا لا اله الا الله وحده لا شريك له وان عيسى بن مريم روح
 الله ونيه قال فاوحى الله الا عيسى عليه السلام قل لهذا الملك
 اختار هذا القصر في الدنيا ام في الجنة فلما نظر الملك الا تلك
 القدرة وسمع كلام عيسى عليه السلام نزع ثيابه ولبس جبه من
 صوف وارتفع القصر وزوج الغلام ابنته واعطاه مملكته واسلم وحسن
 f. 160^b l. 7 اسلامه واسلم القوم باجمعهم واتبعوا عيسى وهذا ما كان

(1) Ms. incomplet. — (2) Sic, l. انضرب.

من الخبر وصلى الله على سيد البشر سيدنا محمد سيد العرب والعجم
وسلم تسليما عليه واله

TRADUCTION

HISTOIRE DE JÉSUS ET DU ROI.

Moyse, fils de Mohanmed, fils de Abd-Allah, fils de Wahib, nous a raconté. Il dit : Dieu, dont le nom est béni et exalté, a révélé à Jésus — paix sur lui! — d'aller à la ville de Tyr. Il y a dans cette ville un tyran qui mange mon bien, qui sert un autre que moi, qui s'attribue le pouvoir suprême, qui me provoque à la lutte, et qui ne craint pas mes menaces. Mais par ma puissance, par ma grandeur, par ma force et par mon pouvoir, si ma miséricorde n'avait précédé ma colère, certes j'aurais fait périr celui qui ne dit pas : « Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé. » Mais je ne crains pas la mort qui n'a pas de prise sur moi et je suis tout-puissant. O Jésus! inspire-leur la crainte; peut-être les atteindra-t-elle et deviendront-ils vigilants; appelle-les, peut-être répondront-ils [à ta voix]. Car si je m'irrite contre eux, les cieux et la terre s'irriteront avec moi. O Jésus! si je le permets aux mers, elles les submergeront; si je le permets à la terre, elle les engloutira; si je le permets aux montagnes, elles les broieront sans qu'ils trouvent aucune aide ni personne pour infirmer ma décision.

Jésus — paix sur lui! — marcha jusqu'à ce qu'il entrât dans une ville grande, appelée Tyr, qui avait deux portes. Une porte donnait sur le continent et l'autre sur la mer. A chaque porte des gens voyaient ceux qui entraient et sortaient.

A chacune des portes [se trouvait] une idole et il n'y avait personne qui entrât dans cette ville sans s'être prosterné devant cette idole d'un dieu abject. — Jésus, fils de Marie — paix sur lui! — s'approcha et [se trouva] sous le portique immense qui donne vers la porte du château du roi. Le portique avait quatre colonnes d'or et d'argent et une porte d'or. Mille chandelles y étaient suspendues et il s'y [trouvait] deux cents trônes d'or et sur chaque trône une idole d'or et d'argent.

Lorsque Jésus — paix sur lui! — eut vu [tout cela], il pleura des pleurs amers. Ensuite il monta sur une partie plus élevée du portique, sortit sa tête de la porte, et cria :

O peuple, criez avec moi qu'il n'y a de dieu que Dieu seul et que je suis Jésus, fils de Marie, esprit de Dieu. Jésus — paix sur lui! — s'éloigna ensuite jusqu'à ce qu'il parvint en présence d'une vieille assise sur le seuil de sa maison. Il dit à la vieille : O vieille, j'arrive cette nuit (?). La vieille lui dit : Qui es-tu? Il répondit : Je suis un des serviteurs du roi. Elle dit : Lequel des serviteurs du roi? Il lui répondit : Je suis Jésus, fils de Marie. Elle dit : Pourquoi vois-je sur toi des signes de malheur? Tes habits

sont de laine; je n'ai jamais vu parmi les serviteurs du roi un plus beau de visage que toi. Mais peut-être bien que le roi est irrité contre toi. Il lui dit : Je ne porte des habits de laine que par humilité devant le roi puissant. Ensuite, Jésus — paix sur lui! — entra dans l'habitation de la vieille. Et voilà [dans le haut] qu'il y avait une griffe (?) d'oiseau sur un des côtés de la maison et son aspect avait la forme d'un oiseau. Alors Jésus souffla sur [cette peinture] et voici que cette forme d'oiseau vola, par permission de Dieu tout-puissant, entre les cieux et la terre (1). Et la vieille dit : Es-tu un magicien ou un devin? Il dit : Je ne suis ni un magicien ni un devin, mais bien l'ambassadeur du Seigneur des croyants. Jésus — paix sur lui! — contourna ensuite le côté de la maison et se trouva devant un jeune homme auquel manquaient les deux mains, les deux pieds, qui n'entendait point et ne parlait point. Il lui dit : Eh quoi! ce jeune homme est tien? Elle répondit : C'est mon fils qui est sorti de mes entrailles. Jésus — paix sur lui! — lui dit : Dieu restituera à cet adolescent l'ouïe et la parole, et ses mains et ses pieds, et tu me le confieras pour qu'il me soit un ambassadeur auprès de ce roi puissant. Il l'invitera [à répéter] les paroles, qu'il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que je suis Jésus, esprit de Dieu. La vieille lui dit : Qu'il soit fait selon tes ordres, ô Jésus; et il sera ton serviteur. Et Jésus — paix sur lui — se mit à côté du jeune homme, invoqua Dieu [dans] les deux inclinations; il pria Dieu en secret et il prit une poignée de poussière et la dispersa sur lui [l'adolescent]. Ensuite Jésus dit : Lève-toi, vis et sois vaillant par la volonté de Dieu — qu'il est puissant et grand! — L'adolescent se leva sur ses pieds, fort de ses bras, voyant de ses yeux et entendant de ses oreilles, complet dans la totalité de son corps, et il dit et proclama : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point de compagnon, et Jésus est l'esprit de Dieu.

Jésus — paix sur lui! — lui dit : O jeune homme, va à la porte du roi, entre chez lui et dis-lui : Dans ce pays [il y a] un faux dieu; dis avec moi, par contre, qu'il n'y a de dieu que Dieu seul et que Jésus est esprit de Dieu. L'adolescent s'en alla sans savoir le chemin. Il s'arrêta devant la porte du roi. Celui-ci, par un crieur public royal, faisait annoncer : A celui qui nous livrera le magicien qui erie que dans ce pays [il y a] un faux dieu, [qu'il n'y a de dieu qu'Allah seul], qu'il n'y a pas d'autres dieux que lui, je lui ferai épouser ma fille et je lui donnerai la moitié de mon royaume et je l'élèverai vizir pendant ma vie et calife après moi. L'adolescent s'en alla chez sa mère et lui dit : Nous pouvons obtenir une royauté grande par le moyen de Jésus, fils de Marie, et nous en ceci nous obtenons ce que le roi garantit à celui qui le [livre].

Alors Gabriel — paix sur lui! — descendit vers Jésus — paix sur lui! — et lui annonça que le jeune garçon avait entendu le crieur public de chez

(1) Cf. *Évangile de l'enfance*, ch. 36, traduction Peeters, Paris, 1911, p. 14 et 200. Jésus donne la vie à des figurines d'oiseaux. Le miracle figure aussi dans la collection éthiopienne des miracles de Jésus, cf. *Revue de l'Orient chrétien*, t. XVI, 1911, p. 263.

le roi, qui disait : A celui qui me conduira Jésus captif je ferai épouser ma fille et je lui donnerai la moitié de mon royaume et je le ferai vizir et calife après moi. Jésus — paix sur lui! — appela l'adolescent, qui lui répondit : O Jésus, me voici. Jésus lui dit : Tu voulais révéler au roi ma retraite et tu as désiré que Dieu te restitue tes mains, tes pieds, ton ouïe, ta parole. Le jeune homme dit à Jésus : Qui t'a révélé [cela]? Jésus lui répondit : C'est Gabriel, le fidèle. Le jeune homme dit plus fort : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et Jésus est l'esprit de Dieu. Jésus dit : Sois-moi un messenger auprès de ce roi et tu lui crieras les paroles : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que moi Jésus, fils de Marie, suis le messenger de Dieu; je te ferai épouser la fille [du roi] et je m'en porterai garant auprès de mon Dieu de cette moitié de son royaume. L'adolescent dit : O Jésus, comment arriverai-je à la porte du roi? Avant elle se trouvent quarante portes et sur chaque porte il y a cent sabres dégainés. Puis on a une porte devant laquelle [sont placées] sept bêtes féroces prêtes à bondir sur les hommes. Personne non plus n'entre par la porte du roi s'il n'est connu, et on lui demande : Qui es-tu et d'où es-tu? Jésus lui dit : Lorsque tu t'approcheras de la première porte du roi, dis : Je suis l'ambassadeur de l'ambassadeur du Seigneur des croyants, Jésus fils de Marie, [envoyé] vers ce roi puissant, et il doit dire : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que Jésus est l'esprit de Dieu et qu'il me fera épouser sa fille et qu'il me donnera la moitié de son royaume — malgré lui, — ajoute le narrateur. Le jeune homme entra chez le roi et personne ne lui interdit [l'entrée] et aucun chambellan ne l'aperçut et personne ne le repoussa jusqu'à ce qu'il se trouvât en face du roi. Celui-ci se trouvait sous le portique. Le portique avait quatre colonnes, entre une colonne et l'autre il y avait 40 brasses de long et autant de large. Devant le roi étaient des idoles d'or et d'argent sur des trônes d'or et d'argent, que l'on adorait à l'exclusion de Dieu — qu'il est puissant et grand!

A la droite du roi étaient placés les rois et à sa gauche les grands [du royaume] et leurs fils; en face, les généraux [d'une armée chrétienne] et les fils de ces généraux et derrière les *amalcécites* et leurs fils et devant eux les idoles. [Tous] étaient prosternés devant l'idole, [l'adorant à l'exclusion de Dieu] — qu'il est puissant et grand! — Et le jeune homme s'arrêta au milieu du portique. Il dit : O roi, dis avec moi de cœur : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et Jésus est l'esprit [de Dieu]. Il dit, et l'assemblée fut terrifiée de ce qui se passait devant elle. Les idoles tombèrent sur leur face, la couronne royale tomba [de la tête] du roi et tourna sur le trône jusqu'à ce qu'elle roulât à terre, de même les chandelles tombèrent et se brisèrent et le roi s'évanouit. Lorsque le roi revint à lui-même, il s'écria : Jeune homme, que sont ces noms qui détruisent nos raisons? C'est une grande sorcellerie. Le jeune homme dit : Ce n'est pas de la sorcellerie, mais j'ai prononcé le nom de mon Dieu et les idoles trompeuses et les images semblables se prosternèrent la face contre terre; ô roi, je t'invite à adorer le clément et miséricordieux seigneur de l'univers renie ces idoles et dis avec moi : Il n'y a de dieu

que Dieu seul, qui n'a point d'associé, et que Jésus est l'esprit de Dieu — que Dieu le bénisse et lui fasse paix! — Le roi dit : O jeune homme, es-tu un ambassadeur ou un envoyé [de l'ambassadeur]? L'adolescent répondit : Je suis seulement un délégué, et je t'invite à dire qu'il n'y a de dieu que Dieu seul et que Jésus est l'esprit de Dieu, et à me donner ta fille en mariage et la moitié de ton royaume — malgré toi, — ajoute le narrateur. Le roi fut irrité, et dit à ses serviteurs : Malheur à vous! Mon royaume tombe; ma puissance, ma force et mon autorité s'écroulent! Où sont mes chambellans qui vivent de mes biens? Alors un homme de ses amis [du roi] se leva et frappa le jeune homme d'un coup, le coupa en deux, puis le jeta aux vautours. *Séance sur le récit du meurtre de l'adolescent (pour la première fois)* — dit le narrateur. — La vieille se trouvait à la porte du roi et après qu'elle eut vu son fils tué, elle revint vers Jésus et dit : O Jésus, mon fils a été tué. — Jésus répondit : O vieille, celui-là même [qui l'a créé] peut le ressusciter. Lorsque la nuit fut obscure, la vieille porta son fils. Celui-ci était [coupé] en deux moitiés. Elle le plaça devant Jésus — paix sur lui! — Jésus le toucha de sa main et dit : Lève-toi, au nom de Dieu tout-puissant. Le jeune homme se leva sur ses pieds et il annonça : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et Jésus est l'esprit de Dieu. J'ai eu dans cette mort de ce que l'œil n'a pas [encore] vu, de ce que l'oreille n'a point entendu, de ce qui n'est point concevable dans le cœur d'un homme. Donc, ô esprit de Dieu, Dieu m'a envoyé vers cet impie injuste, pour l'inviter à dire : Il n'y a de dieu que Dieu seul, et que tu es l'esprit de Dieu. Et [Jésus] envoya [le jeune homme] une seconde fois, qui marcha vers [le roi], entra chez lui sans que personne lui interdît l'entrée. Personne ne l'éloigna jusqu'à ce qu'il se trouvât en présence du roi — et ces choses sont dans la narration du jeune homme. — Lorsque le roi l'aperçut, son visage changea. Il lui demanda : Qui t'a ressuscité après que tu as été tué? L'adolescent répondit : Celui qui m'a créé et qui m'a comblé de biens m'a ressuscité. Il est puissant sur toute chose.

Le roi dit : Où se trouve ton Dieu? L'adolescent répondit : Mon Dieu, son royaume est dans le ciel et son habitation est sur la terre — on ne [peut] lui attribuer un lieu plus qu'un autre, car il comprend parfaitement toute chose. Le roi dit : Est-ce qu'il entend nos voix et nos paroles? L'adolescent répondit : Oui, et dis avec moi : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et que Jésus est l'esprit de Dieu, et donne-moi ta fille en mariage et la moitié de ton royaume — malgré toi; — sinon, tu trouverais ta perte entre mes mains.

Le roi fut pris d'un courroux extrême et ordonna de tuer le jeune homme. Un homme se leva et tua le jeune homme et le coupa en morceaux et le jeta aux bêtes féroces, mais Dieu révéla aux bêtes que la chair de cet adolescent était prohibée pour elles. La vieille était sur les traces de son fils. Elle alla chez Jésus et lui annonça que son fils avait été coupé en quatre et qu'il avait été jeté aux bêtes féroces. Jésus lui dit : O vieille, celui qui a créé ton fils a le pouvoir d'interdire à ces bêtes la chair de ton fils. Va, et emporte-moi la chair de l'adolescent de devant les bêtes féroces. La vieille s'en alla et les bêtes s'approchèrent, remuant leurs

oreilles et disant : Prends ton fils ! Elle le prit et le porta devant Jésus — paix sur lui ! — qui colla une partie à l'autre [de son corps]. Il étendit ensuite sur l'adolescent sa main bénissante et lui dit : Lève-toi, jeune homme, vis, sois plein de force, par le vouloir du maître de l'univers. Le jeune homme se trouva, [comme auparavant], sans défaut corporel, par le pouvoir de Dieu tout-puissant, et il annonça : Il n'y a de dieu que Dieu seul et Jésus est l'esprit de Dieu.

Séance sur le meurtre de l'adolescent (pour) la seconde (fois). L'adolescent dit : O Jésus, j'ai trouvé dans cette mort mes désirs au paradis et mes plaisirs sur la terre. Envoie-moi vers ce roi impie pour l'inviter à dire : Il n'y a de dieu que Dieu [seul]. Jésus l'envoya chez le roi. Le jeune homme alla jusqu'à ce qu'il entrât chez le roi qui était assis au milieu de ses amis. Dès qu'il le vit, le roi changea d'aspect.

Il demanda : Qui t'a ressuscité de cette mort et t'a fait sortir du ventre des bêtes féroces ?

L'adolescent répondit : C'est mon Dieu, qui crée et fait vivre. Il est puissant sur toute chose. Le roi dit : Ton Dieu peut donc ces choses ? Le jeune homme répondit : Malheur à toi, ô roi trompé ! Sais-tu qui est celui dont tu renies la Divinité ; ne te laisse donc pas séduire par le monde et qu'ils ne te séduisent pas pour un dieu trompeur, ne crois pas non plus les ruses d'un tel dieu et dis : Il n'y a de dieu que Dieu seul, et que Jésus est l'esprit de Dieu ; donne-moi ta fille en mariage et donne-moi la moitié de ton royaume — malgré toi. — Le roi dit : Malheur à vous ! qui me défendra de ce jeune homme, et le tuera d'une mort de laquelle il soit impossible à son Dieu de le ressusciter ? Il dit. Un homme de parmi le peuple s'approcha du jeune homme et le tailla en morceaux. Ensuite il jeta sur lui du naphte et du feu jusqu'à ce qu'il devint cendre et le dispersa aux vents et une partie s'en alla dans les montagnes, une partie dans les mers et une partie dans les sables (1). Jésus lui dit : O vieille, celui qui l'a créé peut le ressusciter, car il est tout-puissant. Lorsque la nuit fut obscure, Jésus

paix sur lui ! — sortit, et après avoir fait l'ablution, il pria prosterné sur le bord de la mer. Il dit : ô mon Dieu, ressuscite-moi [celui qui est] ton témoignage et mets à ma disposition tes créatures. Il dit, et Dieu enjoignit aux montagnes et aux sables et aux mers et aux vents de restituer les cendres de ce jeune homme et de les mettre devant Jésus — paix sur lui ! — Une vague les plaça devant ce dernier, formées sous figure d'un homme. Alors Jésus commanda sa main sur lui avec une poignée de terre et dit : Lève-toi, ô jeune homme, vis et sois fort par le vouloir de Dieu tout-puissant. Le jeune homme se leva devant [lui] fut plein de force par la volonté de Dieu — qu'il est puissant et grand ! — Et l'adolescent dit : Il n'y a de dieu que Dieu et Jésus est l'esprit de Dieu et Mahomet est l'envoyé de Dieu.

— Dieu le bénisse, lui et les siens, et lui fasse paix !

Séance à propos du récit du jeune homme (mis à mort) pour la troisième (fois) (2).

(1) Ici le *ius* est incomplet.

(2) Un certain nombre de martyrs égyptiens ont ainsi été mis à mort plusieurs

Jésus dit : O jeune homme, où as-tu connu Mahomet? Il dit : O Jésus, après être mort de cette mort, mon esprit s'arrêta sur les sommets d'une montagne et je vis sur les pavillons du trône, écrites, [ces paroles] : Il n'y a de dieu que Dieu seul et Mahomet est le prophète de Dieu — Dieu le bénisse, lui et les siens, et lui fasse paix.

b) Je fis halte devant lui, dans le jardin, et il m'envoya vers cet impie injuste pour l'inviter à dire : Il n'y a de dieu que Dieu et Jésus est l'Esprit de Dieu et son *verbe* et son envoyé.

a) Le jeune homme entra chez le roi et personne ne l'arrêta jusqu'à ce qu'il se trouvât en face du roi (1).

c) Le roi le regarda et tomba en défaillance. Lorsqu'il revint à lui, il dit : O jeune homme, qui t'a ressuscité et t'a réuni des montagnes, des mers et des sables? Le jeune homme dit : Celui qui m'a créé, m'a ressuscité. Il est puissant sur toute chose. Dis avec moi : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point son semblable, et Jésus est l'esprit de Dieu, et donne-moi ta fille en mariage et la moitié de ton royaume — malgré toi. Le roi dit à la famille de sa royauté : Quel serait votre avis sur ce jeune homme? Voici que son Dieu le ressuscite chaque fois que je le tue, mais je lui demanderai de la richesse et il est pauvre et il ne pourra acquérir cette fortune. Le roi dit [au jeune homme] : Je te donnerai ma fille en mariage à la condition que tu m'apportes 800 charges d'or, d'argent et de pierres précieuses. L'adolescent retourna chez Jésus — paix sur lui! — et lui raconta ce que le roi exigeait de lui. Jésus lui dit : Retourne chez le roi et dis-lui qu'il te fasse tenir les chameaux. Et le roi envoya avec lui 900 chameaux et avec chaque chameau un homme, et autant de mulets et d'hommes. Ensuite Jésus — paix sur lui! — dit : Lorsque tu auras rejoint la colline rouge de sables, tu crieras : O maître des trésors de la terre, je suis l'ambassadeur de l'ambassadeur du maître de l'univers, Jésus, fils de Marie — paix sur lui! — et voici qu'il t'ouvrira les trésors de la terre, son or, son argent et ses pierres précieuses. Le jeune homme gagna la colline rouge et voilà les montagnes, la terre et les sables d'or et d'argent et de pierres précieuses, par la puissance de Dieu, seigneur des deux mondes.

Ils en prirent une grande quantité, sans mesure et sans pesée. Ils en chargèrent leurs bêtes de somme et en portèrent eux-mêmes une partie. Après qu'ils furent arrivés chez le roi, ils dirent : O roi, nous n'avons jamais rien vu de plus noble que ce jeune homme et de plus généreux que lui. Le roi s'en étonna et voulait se convertir à l'islamisme, mais le diable Satan se montra à lui et lui dit : Comment veux-tu servir un Dieu que tu ne connais pas. Exige plutôt de lui une chose extraordinaire et point à moi crainte [chose] de lui (?). Et il lui dit : O jeune homme, je te demande un château qui convienne au roi, sa hauteur et sa largeur égales, suspendu

fois de suite. Sergius d'Athrib (13 anschir) a aussi été mis à mort trois fois, cf. René Basset, *Le Synaïre arabe jacobite*, dans *Patr. or.*, t. III et XI, p. 820-823.

(1) Interpolation dans le ms. Il manque d'abord une liaison avec ce qui précède, probablement la phrase connue : Jésus renvoya le jeune homme chez le roi. A ceci se rattachent a) b) c).

dans les airs, mais suspendu par le haut et non soutenu par le bas (1). Ce château doit être en briques d'or, d'argent et de pierres précieuses. De grandes rivières y couleront : une rivière de lait, une rivière de miel, une rivière de vin et une rivière où se trouveront du musc, de l'ambre et du safran.

[Le château] aura une porte d'or enchâssée d'hyacinthe et de pierres précieuses. Il sera entouré de plantes de palme, d'olive, de grenade et de raisins, dans lui mille jeunes servantes bien vêtues et bien parées de quartiers. Le jeune homme marcha jusqu'à ce qu'il entrât chez Jésus — la couleur de l'adolescent était cependant changée. — Jésus lui dit : Pourquoi te vois-je changé de couleur ? Il répondit : O Jésus, [le roi] exige de moi une chose impossible : il exige de moi un château et le diable, exécré de Dieu, le lui a suggéré. Jésus dit : O jeune homme, est-ce que mon maître, Dieu, ne l'a pas [le roi] enduit de boue, est-ce qu'il ne lui a pas creusé des rivières, est-ce qu'il ne lui a pas porté des pierres, est-ce qu'il ne lui a pas formé l'argent et l'or ? Il n'a pas besoin de vizirs et il n'a pas d'associé.

Lorsqu'une fois il veut une chose, [il suffit qu'il dise : Sois ! et elle est. Va chez lui [le roi] et dis-lui : Tu veux de moi le château (2). Il dit : Oui. Il lui dit ensuite : Attends 40 jours et lorsque 40 jours seront écoulés, convoque les hommes et les femmes de la totalité de ton pays sur le bord de la mer. Trouve-toi aussi et toute la famille royale et ils verront le château. Lorsque les 40 jours furent complets, [la foule] sortit de la ville dans sa totalité pour voir le château. Lorsque le soleil de ce jour se leva, apparut aussi le château par la volonté de Dieu, seigneur de l'univers. Les oiseaux [étaient comme] un baldaquin et ses anges l'entouraient et les *hurî* planaient au-dessus. La mer [au dessous] entre-choquait ses vagues, semblables à des montagnes, qui jetaient une écume comme du camphre. Et chaque fois que la mer s'agitait, le château s'agitait aussi par la volonté de Dieu tout-puissant. Dieu faisait parler le château et par sa volonté, d'une voix forte, il se précipitait et disait : O roi trompé, qu'est cet orgueil devant le seigneur des deux mondes ! Dis bien sincèrement : Il n'y a de dieu que Dieu seul, qui n'a point de compagnon, et Jésus, le fils de Marie, est l'esprit de Dieu et son prophète. Il dit, et Dieu envoya Jésus — paix sur lui ! — pour dire à ce roi : Est-il préférable ce château dans le monde ou dans le paradis ? Lorsque le roi vit ce pouvoir et après qu'il eut entendu les paroles de Jésus — paix sur lui ! — il enleva ses habits et revêtit un manteau de laine. Le château disparut. [Le roi] donna sa fille à l'adolescent et il lui donna son royaume. Le roi embrassa l'islamisme, et fut bon musulman ; de même tout le peuple adopta cette religion et suivit Jésus. Ceci n'est pas dans la légende, — Dieu bénisse le seigneur des hommes, notre seigneur, Mahomet, le seigneur des Arabes et des Perses, que Dieu lui fasse paix, à lui et aux siens !

(1) Le roi d'Égypte demande aussi à Alïkar de lui construire un château dans les airs.

(2) Ici le ms. est incomplet. On s'attend à l'envoi et à l'entrée de l'adolescent chez le roi.

NOTICE SUR LE MANUSCRIT COPTE-ARABE

N° 2 DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

L'Institut Catholique de Paris possède un manuscrit copto-arabe, acheté jadis par M^{gr} d'Ilulst à M. Amelineau, et catalogué ainsi :

« N° 2. Liturgie de Saint Grégoire : Manuscrit Copte et Arabe. » C'est un manuscrit reliure Renaissance (?) mesurant extérieurement 0^m,15 de hauteur et 0^m,12 de largeur. Les dimensions du manuscrit lui-même sont de 0^m,145 de haut sur 0^m,11 de large.

C'est en somme un in-16 carré.

Sur le verso de la dernière feuille de garde on trouve (écriture moderne) :

Anaphore ou liturgie de Saint Grégoire en Copte et en Arabe. C'est la même main qui nous semble avoir folioté le manuscrit.

Il y a 143 folios, mais déjà deux folios ne sont pas paginés : le 38^r et le 51, et le folio 54 est vierge de toute écriture au recto et au verso.

Mais l'auteur de cette pagination n'a pas fait remarquer que ce titre : « anaphore de saint Grégoire », appliqué à tout le manuscrit, n'était pas complètement exact. Cette suscription n'est vraie que pour les trois septièmes de l'ouvrage (fol. 1 à fol. 60). La fin (fol. 61 à fol. 139^r) (1) contient l'anaphore de saint Cyrille.

Cette dernière liturgie contient deux passages (dont l'un assez long) qui ne se trouvent point dans la traduction latine correspondante publiée par Renaudot.

Cette anaphore, qui est considérée comme la plus ancienne de la liturgie copte, n'a jamais été publiée séparément, aussi nous nous proposons — sur le conseil de Dom Cabrol — de la publier tout entière.

(1) Les trois derniers folios, fol. 139^r à fol. 143^r, contiennent les deux prières que nous publions présentement.

Dans notre manuscrit on reconnaît au moins trois mains.

Il y a une partie ancienne qui comprend les folios 7 à 25, 27 à 38, 39 à 43, 45 à 53, 55 à 59, 62 à 71, 73 à 85, 88 à 105, 108 à 114, 116 à 121.

Cette partie ancienne porte encore une pagination montrant qu'elle faisait partie d'une collection d'anaphores ou d'un manuscrit liturgique plus complet puisque sur le folio 8 il y a cxv, c'est-à-dire 217, et sur le folio 121 cxxv : 156.

Quant à l'âge du manuscrit, il n'y a aucune indication de date, mais d'après l'écriture arabe, une autorité très compétente en la matière, M. Blochet, conservateur à la Bibliothèque Nationale de Paris, nous a indiqué la date 1100 comme étant probable pour la partie la plus ancienne.

Certaines formes de lettres coptes nous reporteraient vers le ^{xiii}^e siècle.

Chaque folio contient 13 lignes contenant chacune une moyenne de 10 à 11 lettres : dialecte bohairique.

Il y a à la fin du manuscrit (fol. 139-143) deux petites prières qui ne se trouvent point dans Renaudot et que pour cette raison nous voulons publier aujourd'hui.

La 1^{re} a été signalée par M. Crum dans ses *Coptic monuments*, dans le Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire, in-fol., Le Caire, 1902, sous le n° 8102. Il cite le commencement et la fin.

TEXTE	TRADUCTION
* ⲙⲉⲣⲉⲩⲏ ⲉⲩⲉⲛ	Oratio super
ⲉⲩⲁⲃⲟⲣⲓⲁ	eulogiam
ⲫⲟⲩⲙⲉ ⲛⲟⲩ	Magister Domine
ⲫⲉⲩ ⲛⲓⲁⲛ-	Deus omni-
ⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲟⲣ	potens
ⲫⲣⲉⲩⲫⲉ ⲛⲓⲁ-	dator
ⲁⲣⲁⲃⲟⲛ. ⲫⲓ	bonorum
ⲉⲣⲫⲉ ⲃⲣⲉ ⲛ-	dans esum
ⲉⲁⲣⲉ ⲛⲓⲉⲛ	omni carni
* ⲛⲟⲟⲕ ⲫⲓ ⲉⲣⲫ-	tu qui
ⲃⲣⲉ ⲛⲓⲉⲕⲉⲃⲓ-	nutris servos

αικ ετεροζοφ
 haterken .
 cōrten tekōri-
 nan batha' e-
 poc. o'roz enot
 enai coik etxh
 zixen maxix
 o'roz xio n'butq
 nnekenot
 nen n'ekzuot
 zina n'req'zoni
 * nototxai not-
 on n'ben eona-
 ot eboa n'butq
 o'rozxai n'ftxh
 nen o'tot'bo
 n're n'cōna
 nen o'txio eboa
 n're n'novi
 txon n'ftriac
 eootab n'azoni
 exen n'coik
 fai nen exen
 phi etf n'noq
 * nen exen phi
 eonaot n'noq
 nen o'ron n'ben
 eonaq'nnec-
 poot'z .
 φ† ziten tek-
 neonait
 enot etai etao-
 ria oai ammi .

tuos qui timent
 te
 Extende dexte-
 ram tuam in-
 visibilem et benedic
 hunc panem positum
 super manus meas
 et effunde super eum
 benedictionem tuam
 et gratiam tuam
 ut sit
 salus
 ejuscumque
 sumpturi illum
 salus animae
 et puritas
 corporis
 et remissio
 peccatorum
 Virtus Trinitatis
 sanctae erit .
 super hunc panem
 et super
 dantem illum
 et super
 suscepturum illum
 et quemcumque
 illius curam
 habiturum
 Deus per
 misericordiam tuam
 benedic hanc
 eulogiam tuam. Amen (1).

(1) Cette prière est signalée aussi par Dom Leclercq dans *Dict. d'archéologie*, article *Caire* (l'Œur), t. II, col. 1578.

La 2^e prière me paraît — jusqu'à plus ample informé — inédite.

F III

* or exu enen fpanexa

1^{re}

nen'en ca moton

TRADUCTION.

Oratio super mensam post comestionem.

* tenpenzhor	Gratias agimus
ntork noe	tibi Domine
φθ nuan-	Deus omni-
tokpatop	potens
xo nook ne etak-	tu enim es qui
cobf nan utai-	praeparasti nobis hanc
panexa et-	mensam quae
oi nnozenoc	est conciliatrix
nte farann	amoris
anon ha nek-	(erga) nos, servos tuos
ebiak etanon	qui accepimus
ebox hen mara-	a (te) bona
oon nte nkazi	terrae
* tenfzo epok	Rogamus te
nennib na-	Domine noster
potaxai nxe	multiplicentur
na etatepzozo	ea quae superfuerunt
epou kata me	nobis secundum
noz nte me	benedictionem quinque
ork nen in-	panum et
tebt b	duo piscium
na etakpanzi	Nutrivisti
ebox zitotoz	ex eis
nzanuiz n-	multitudinem
aaoc nzihi zi-	populi in
nzaqe eak-	deserto ut
* zoon nan n-	(esses) nobis

ⲃⲟⲛⲟⲟⲥ ⲛⲉⲛ
 ⲣⲉⲓⲓⲉⲣⲓ ⲉ-
 ⲭⲟⲛ ⲁⲛⲟⲛ
 ⲃⲁ ⲛⲓ ⲧⲓⲣⲟⲥ ⲉ-
 ⲧⲁⲛⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ-
 ⲛⲟⲟⲥ
 ⲛⲓ ⲗⲉ ⲉⲧⲁⲧⲉⲣ ⲛⲓ-
 ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲛⲁⲛ ⲛⲉⲛ
 ⲛⲓ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲛ
 ⲛⲓⲛⲟⲛ ⲛⲉⲛ ⲛⲓ ⲉⲟ-
 ⲣⲟⲧⲉⲃ ⲛⲉⲛⲁⲛ
 ⲉⲧⲉ ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲉ
 * ⲁⲣⲓⲛⲟⲥ ⲛⲟⲟⲥ
 ⲛⲛⲉⲕⲧⲣⲉⲃⲓⲟ
 ⲉⲟⲛⲉⲣ ⲛⲟⲧⲭⲁⲓ
 ⲉⲑⲛⲁ ⲛⲛⲟⲥ-
 ⲃⲓⲉⲓ
 ⲗⲉ ⲧⲉⲛⲁⲣⲟⲟⲥⲧ
 ⲟⲧⲟⲥ ⲉⲓⲛⲉⲣ ⲛ
 ⲟⲟⲥ ⲛⲭⲉ ⲛⲉⲕⲣⲁⲛ
 ⲉⲟⲟⲧⲁⲃ ⲑⲓⲟⲥ
 ⲛⲉⲛ ⲛⲉⲛⲣⲓ ⲛⲉⲛ
 ⲛⲓⲛⲓⲁ ⲉⲟⲥ ⲑⲓⲟⲥ

auxilium et
 et protector super
 nos
 omnes qui
 sumpsimus
 eos

Illis autem qui fece-
 runt nobis misericordiam
 et his qui ministraverunt
 nobis et iis
 recumbentibus nobiscum
 servis tuis

concede (eis)
 retributionem tuam
 plenam salutis
 in loco eorum
 passionis

Benedictum
 et gloria plenum
 (sit) nomen tuum
 sanctum Pater
 et Filius et
 Spiritus Sanctus
 nunc...

L. A. Pouchot,
 curé de Bray (Loiret).

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE

PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DE QALÉMENTOS

(Suite) (1)

LIVRE TROISIÈME

PHODIGES MONTRÉS À PIERRE PAR LE SEIGNEUR

(Fol. 68 v° b à fol. 121 r° a).

CHAPITRE VII

Nécessité de l'observation des règles de l'Église.

1. Prescriptions des Apôtres : prescriptions attribuées à Pierre : charité et affermissement de la foi. — 2. Prescriptions inexactement attribuées à Jean : pureté et continence. — 3. Mêmes prescriptions de Paul. — 4. La semence de Satan. — 5. La semence de l'Esprit-Saint. — 6. L'observation des lois de l'Église est nécessaire pour entrer dans la gloire. — 7. L'affranchissement du péché par l'Esprit-Saint. — 8. Le Seigneur demandera compte aux prêtres des avertissements qu'ils auront donnés aux pécheurs. — 9. Malédictions contre les princes de l'Église qui n'auront pas préservé le peuple de la contagion du mal. — 10. Les évêques doivent lutter contre l'iniquité. — 11. Les hommes seront jugés sur la prédication de la parole de Dieu qu'ils auront entendue.

1. **PRESCRIPTIONS DES APÔTRES ; PRESCRIPTIONS ATTRIBUÉES À PIERRE : CHARITÉ ET AFFERMISSEMENT DE LA FOI.** — (Nous) les douze Apôtres, nous avons ordonné, alors que nous nous trouvions réunis ensemble (2). Moi Pierre, j'ai ordonné (ceci à) tout homme : *Ce que tu (3) ne veux pas qu'on (4) te fasse, toi non plus (5), ne (le) fais pas à ton prochain, car c'est*

(1) Cf. *Roc.*, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915-1917, 1918-1919.

(2) Nuance de sens : *associés pour un unique (but)*.

(3) M. à m. : *ce qu'il*.

(4) Le mot ἄνθρωπος a le sens du pronom indéfini *on*.

(5) Ms. : አግተኒኒ (*sic*).

notre loi (1) et nos prophètes (2). Quant à nous Apôtres, nous voulons) que votre foi soit affermie.

2. PRESCRIPTIONS INEXACTEMENT ATTRIBUÉES A JEAN : PURETÉ ET CONTINENCE. — Jean aussi le bien-aimé du Seigneur a dit (3) : *Malheur à celui qui a sali (4) son corps (5) (F. 81^{re} b) par le désir de la débauche (6) ! En effet, le corps (7) est membre du Christ (et) membre du Seigneur, après qu'il a reçu (8) le baptême. Celui qui a reçu la chair et le sang (9) du Christ devient (10) une (seule) âme et une (seule) chair avec lui. Après avoir reçu (11) le corps (12) du Christ, j'en ferais le corps d'une courtisane ? Loin de là (13) ! Que tout homme demeure (fidèle) (14) à sa femme et que toute femme aussi demeure (fidèle) à son mari (15) !*

3. MÊMES PRESCRIPTIONS DE PAUL. — En outre (16), notre frère Paul a dit : *Si tu as épousé une femme, ne divorce pas (17) (d'avec elle. Que la femme non plus ne divorce pas (d'avec son mari) ! Mais si elle divorce (18), qu'elle demeure seule (19) ! (F. 81^{ve} a) Il vaut mieux (pour elle) qu'elle suive mon conseil (20). De nouveau, il a dit : Si tu n'as pas d'épouse (21), ne désire*

(1) Le mot አፈት désigne la loi mosaïque.

(2) Matth., vii, 12; Luc, vi, 31.

(3) Le texte qui suit n'est pas de saint Jean, mais de saint Paul. I Cor., vi, 13-16 (passim) et vii, 2.

(4) Sens de tacher (souiller).

(5) M. à m. : chair, ici et plus bas.

(6) Sens de luxure (fornication).

(7) Mot mis en relief.

(8) Sens général de prendre.

(9) Ms. : ደሙ au lieu de ደኅ.

(10) Ms. : ይከውኑ au lieu de ይከውኑ.

(11) Cf. *supra*, note 8; ms. : ንግሐሙ au lieu de ንግሐ.

(12) M. à m. : membre (membres), ici et plus bas.

(13) Ce passage est la traduction de I Cor., vi, 15^b : ἄρα, ὅν τὰ μέλη τοῦ Χριστοῦ ποιήσω πόρνη; μέλη; Μὴ γένοιτο. Voici le texte de PLATT, *Nov. Test.*, p. 290 : ትንሥኡት : አባሎ : ለክርስቶስ : ወትራስደዎ : አባል : ዘማ :: ሓስ ::

(14) Le verbe ንበረ, i. l. (avec la préposition በ), lorsqu'il est précédé de ብእስ, ብእስት, ou de mots analogues, est usité pour exprimer la *fidélité conjugale*.

(15) Ce passage est la traduction de I Cor., vii, 2 : ... ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα ἔχεται, καὶ ἑκάστη τὸν ἰδίον ἄνδρα ἔχεται. Voici le texte de PLATT, *op. cit.*, p. 291 : ኩሉ : ብእስ, : ይንበር : በብእስቱ : ወኩላ : ብእስት : ትንበር : በሞታ ::

(16) M. à m. : de nouveau.

(17) Ici et plus bas, le ms. emploie fautivement ተንደግ, m. l. au lieu de ተኃደግ, m. 3.

(18) M. à m. : a divorcé.

(19) Ce passage est la traduction de I Cor., vii, 10-11 : Τοῖς δὲ γεγαμηκόσιν παραγγέλλω... γυναῖκα ἀπὸ ἀνδρὸς μὴ χωρισθῆναι. Ἐὰν δὲ καὶ χωρισθῇ, μείντω ἄγαμος... Voici le texte de PLATT, *op. cit.*, p. 291 : ወለእስሂ : አውሰቡ : እኢገበሙ : ... ብእስትእስ : አትትኃደግ : ምስል : ምታእ :: ወእመኒ : ተንደግት : ትንበርእስ : በከእስ ::

(20) M. à m. : si elle est demeurée dans mon conseil. Cf. I Cor., vii, 12.

(21) Ici, ብእስት signifie *uxor*, alors que, plus bas, አንስት a le sens de *femina*.

pas (1) *de femme, afin qu'il ne résulte pas* (2) *pour toi de péché* (3). En effet, il vaut mieux épouser que fornicuer (4). Celui qui (5) fornicue, (en allant vers une femme) qui n'est pas sa femme, fait comme s'il offrait (6) son sang aux démons. Il sera condamné au jugement, au dernier jour. En effet, il est allé dans la voie de *Satan*, le sèmeur de mal dans les cœurs des hommes, (lui) qui veut que ne soit sauvé aucun (7) de nous.

1. LA SEMENCE DE SATAN. — La semence (8) de *Satan*, (c'est la débauche (9), l'orgueil, la jactance, l'injure du prochain, l'avidité (10) (F. 81 v° b) du cœur, la buverie (11), l'ivrognerie (12), la débauche (13), le parjure, l'insulte en paroles (14) du prochain, la parole d'égarement. Ceci et ce qui lui ressemble (est) l'œuvre de *Satan* : la moquerie, l'égarement (15), la colère, la rapine du bien d'autrui, le vol, l'adultère (16), la haine du prochain. Ceci donc et ce qui lui ressemble (est) l'œuvre que le Méchant (17) sème (18) dans les cœurs des hommes : le diable.

5. LA SEMENCE DE L'ESPRIT-SAINT. — Mais la semence de l'Esprit-Saint est la suivante (19) : l'humilité, la douceur, la paix, le jeûne, la prière, la miséricorde, la demande (20), le chant (21), l'enseignement (22) du pauvre,

(1) M. à m. : *ne veuille pas*.

(2) M. à m. : *qu'il ne survienne pas*.

(3) Le mot **ἡμεῖς** (à l'accusatif) fait fonction d'attribut. Cf. 1 Cor., vii, 27.

(4) Ce passage est la traduction de 1 Cor., vii, 9^e : **κρείσσον γὰρ ἐστὶν γαμῆσαι ἢ πορνεύειν**. Voici le texte de PLAT., *op. cit.*, p. 291 : **ἁδοῦ ἢ ἐνέρεθ ἡ ἀποδοῦ ἡ γυνὴ ὁδῶν ἡ ἀνδρῶν** « Nous avons cité, ici et plus haut, quatre passages de 1 Cor., pour montrer la différence qui existe entre notre texte et le *textus receptus* grec et éthiopien.

(5) Le pronom relatif est mis en relief.

(6) M. à m. : *sacrifiait*.

(7) M. à m. : *un*.

(8) Mot mis en relief.

(9) Cf. *supra*, p. 247, note 6.

(10) M. à m. : *convoitise, vif désir*; il s'agit ici de l'*avarice* ou de la *cupidité*.

(11) Sens de *potatio* et de *compotatio*.

(12) Autre sens : *ébrété, ivresse*.

(13) Ce vice (**ἡ πορνεία**, *débauche*) a déjà été nommé plus haut.

(14) M. à m. : *la réprimande par la bouche*; l'infinitif **ἐπιλαλῆσαι**, m. 3 a ici un sens péjoratif, qui n'est pas indiqué dans le *Lex. aeth.* de Billmann.

(15) Cette faute (**ἡ ἀπονομή**, *égarement*) a déjà été nommée plus haut.

(16) M. à m. : *aller (vers) la femme de quelqu'un*.

(17) L'épithète **ὁ κακός** est souvent employée pour désigner *Satan*.

(18) M. à m. : *l'œuvre du Méchant qu'il sème*.

(19) M. à m. : *cette-ci*.

(20) Ici, le mot **ἡ προσευχή** a le sens de *prière*.

(21) L'infinitif **ἡ ψαλμωδία**, n. 1 désigne ici le *chant* liturgique, ou la *récitation* psalmodique, ou toute *lecture pieuse*.

(22) L'infinitif **ἡ διδασκαλία**, n. 1, *enseigner* est moins fréquemment employé que **ἡ κηρύξις**, n. 2.

l'aumône. (Ceci) et ce qui (F. 82^{ro} a) lui ressemble (est) l'œuvre du baiser (1) et de la paix avec tous les hommes. Tout ceci donc et ce qui lui ressemble (est) l'œuvre bonne (2) de l'Esprit-Saint dans le cœur des hommes sages, afin qu'ils accomplissent et gardent les commandements (3) du Seigneur.

6. L'OBSERVATION DES LOIS DE L'ÉGLISE EST NÉCESSAIRE POUR ENTRER DANS LA GLOIRE. — N'allez pas dans la voie de *Satan*, afin qu'il ne ravisse pas (4) vos pensées (5), tantôt dans la tristesse et tantôt dans la joie. Votre joie, tournez-la en pleurs et (en) chagrin. Votre chagrin aussi, tournez-le (en joie) et recevez (cette joie), en remerciant (6) le Seigneur, afin que le Seigneur se réjouisse en vous. (C'est moi) qui vous ai donné tous les biens (F. 82^{ro} b) que (le Seigneur) a préparés pour ceux qui l'aiment : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'a pas été pensé dans le cœur de l'homme* (7). L'œil de l'homme (8) n'a pas vu et (son) oreille n'a pas entendu le paradis des délices et du bonheur sans chagrin (9), qui a été préparé pour les bons. Afin que vous entriez (10) là, gardez la règle, vous les fidèles, qui vous a été donnée de la part (11) de *Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Gardez sa loi et sa règle. Ceux qui (12) n'auront pas gardé la loi et la règle de la sainte Église devront se trouver avec les pécheurs, les coupables (13) et les schismatiques (14). Mais s'ils (viennent à) garder (15) (F. 82^{vo} a) sa loi et sa règle, ils vivront à jamais. Quant à ceux qui (16) auront gardé sa loi et sa règle, il leur donnera (comme) récompense leur gloire. Ils demanderont, sans honte, la récompense de leur peine (17), car ils ont réjoui l'Époux céleste par une œuvre sainte (18), dans la justice (19).

(1) L'infinitif ተአምኖ, m. 3 signifie : « osculari vel consulari inter se... osculo eripere, salutare alqm »; cf. Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 734; cf. le texte biblique : Ἀπιάσασθε ἀλλήλους ἐν φιλήματι ἁγίῳ (var. φιλήματι ἁγιάσματι). Rom., xvi, 16; I Cor., xvi, 20; II Cor., xiii, 12; I Pierre, v, 14.

(2) M. à m. : l'œuvre du bien.

(3) M. à m. : le commandement.

(4) M. à m. : ne vole pas.

(5) Autre sens : votre intelligence.

(6) M. à m. : avec action de grâces.

(7) I Cor., ii, 9.

(8) Le mot ἄνθρωπος signifie ordinairement : les hommes (sens collectif).

(9) M. à m. : de la joie qui n'a pas de chagrin.

(10) M. à m. : afin que tu entres.

(11) Texte : አምኖ (de la part est une traduction préférable à par).

(12) M. à m. : celui qui (mise en relief).

(13) M. à m. : les pécheurs.

(14) Autre sens : les hérétiques.

(15) M. à m. : mais s'ils ont garde.

(16) M. à m. : quant à celui qui.

(17) Le mot ἔργον a le sens de travail pénible.

(18) Sens collectif.

(19) Le mot ἁγία a souvent le sens de sainteté.

7. L'AFFRANCHISSEMENT DU PÉCHÉ PAR L'ESPRIT-SAINT. — En effet, (là) où se trouve l'Esprit de justice, il affranchit tout (être) qui fait le péché. Si vous êtes justes (1), il vous a affranchis. Vraiment vous êtes (devenus) libres par le Fils. Mais si vous avez fait le péché, vraiment vous avez été répudiés et vous avez été opprimés par la justice. En effet, de votre (propre) gré (F. 82 v° b) vous avez fait le péché. Maintenant donc (2) devenez libres de l'esclavage (3) du péché, en regardant attentivement (4) et (en) accomplissant (5) toute règle de la sainte Église, c'est-à-dire (de) l'âme des chrétiens. L'âme des chrétiens, l'esprit des chrétiens, c'est l'Esprit du Christ; et l'Esprit du Christ, c'est l'Esprit du Seigneur. En effet, (là) où se trouve l'Esprit du Seigneur, il affranchit du péché. L'Esprit du Seigneur crie en (6) l'homme juste, en disant : « O Seigneur, aie pitié de nous; ô Seigneur, (F. 83 r° a) sois-nous propice. » En criant ainsi, (le juste) demeurera (dans la justice) et ne péchera pas, car l'Esprit du Seigneur se trouvera dans son cœur et dans son intelligence. C'est pourquoi il le sauvera et le protégera (7). Gardons nous donc de l'égarement des démons, tandis que l'Esprit du Seigneur se trouve en nous (8).

8. LE SEIGNEUR DEMANDERA COMPTE AUX PRÊTRES DES AVERTISSEMENTS QU'ILS AURONT DONNÉS AUX PÉCHEURS. — Rendons belle (9) l'Église, comme l'ont ordonné les Apôtres, en écartant (10) toutes les maladies de nos âmes et de nos corps (11), d'abord de dessus nous, ensuite de dessus tous les laïcs (12) qui (sont) sous nous. Car, si nous ne leur avons pas exposé (cela), le Seigneur nous aurait réprimandés (13). (F. 83 r° b) En effet, le Seigneur a dit au prophète Ézéchiel : *Fils de l'homme, je t'ai établi observateur (14) sur mon peuple, afin que tu dises (15) aux pécheurs de se repentir de leurs péchés. Si (16) tu (le) leur as dit et (s'ils) ne se sont pas repentis, ils mourront dans leur péché. Tu t'es sauré toi-même du péché, mais eux (17) mourront dans leur péché. Si (18) tu (le)*

(1) M. à m. : *mais si (tu es) juste*.

(2) M. à m. : *maintenant aussi*.

(3) Nuance de sens : *la servitude*.

(4) M. à m. : *alors que vous voyez*.

(5) Sens général de *faire*.

(6) M. à m. : *sur*.

(7) Texte : *γὰρ οὕτως* (*sic*).

(8) M. à m. : *sur nous*.

(9) Le verbe *καλλίσω*, n. 2 signifie à la fois : *rendre beau* et *rendre bon*.

(10) M. à m. : *alors que nous évitons*.

(11) M. à m. : *de notre chair*.

(12) Ici, le mot *λαϊκόν* a le sens de *laïcs*.

(13) Le sens général du verbe *ἐπιτιμᾶν*, 1. 1 est : *contradire en litigando*.

(14) Sens de *sentinelle, éclaireur*.

(15) M. à m. : *afin que tu exposes* (ici et plus bas).

(16) M. à m. : *mais si* (mise en relief).

(17) M. à m. : *eux aussi*.

(18) Cf. *supra*, note 16.

leur as dit et (s'ils) se sont repentis de leurs péchés, ils se sont saurés eux-mêmes, et toi aussi tu seras récompensé par moi, dit le Seigneur (1). En outre, il a dit : Dis au juste de ne pas se détourner de sa justice; S'il (2) a fait comme (F. 83 v° a) tu (le) lui as ordonné, il s'est sauré lui-même. Mais si tu (le) lui as dit et (s'il) n'a pas persévéré dans sa justice, il mourra dans son péché. Mais toi tu t'es sauré toi-même. Si, au contraire (3), il s'est gardé lui-même ainsi que sa justice jusqu'au jour de sa mort, il mourra dans sa justice. Quant à toi, tu seras récompensé par moi pour (4) ce que tu as dit (5). Ainsi donc il a été ordonné aux prêtres de dire aux pécheurs de se repentir de leurs péchés, de ne pas faire acception (6) de la personne (7) du riche à cause de sa richesse, et de ne pas craindre non plus le roi (8) à cause de la majesté (9) de sa gloire. En effet, (le Seigneur) est lui-même le Roi des cieux et de la terre. (Le roi) donc lui-même doit (10) (F. 83 v° b) honorer (le Seigneur), afin que lui-même aussi garde son royaume et afin que, lorsque (le roi) mourra (11), (le Seigneur) lui partage (12) l'héritage (céleste) avec les bons rois.

9. MALÉDICTIONS CONTRE LES PRINCES DE L'ÉGLISE QUI N'ONT PAS PRÉSERVÉ LE PEUPLE DE LA CONTAGION DU MAL. — Mais (13) malheur aux princes (14) de l'Église qui (15) n'ont pas rendu bonne (16) leur règle, soit illustres (17) patriarches, (soit) archiprêtres de l'Église, qui n'ont pas rendu bon leur ministère, comme (doit le faire) un pasteur de brebis! Si celui qui (18) voit une seule brebis galeuse (19) ne l'écarte pas rapidement, toutes celles qui boivent avec cette brebis galeuse deviennent galeuses (20). (F. 84 r° a) Pareillement toi aussi, évêque, si tu n'écarteras pas

(1) Ézéchi., m. 17-19 (passim).

(2) Cf. *supra*, p. 250, note 16.

(3) M. à m. : *mais si*.

(4) M. à m. : *à la place de*.

(5) Ézéchi., m. 20-21 (passim).

(6) Le verbe አይለወ, u. 1 signifie : *être partiul*.

(7) Ici, le mot ገጽ signifie : *persona*.

(8) M. à m. : *de ne pas craindre pas même le roi*.

(9) M. à m. : *grandeur*.

(10) Sens impersonnel de ይለወ, i, 1, il convient.

(11) M. à m. : *mourra aussi*.

(12) Ici, le verbe ከፈለ, i, 1 signifie : *assignare, attribuer*.

(13) M. à m. : *cependant*.

(14) L'expression በደማን ሰብ : ከርስ-ፒያን désigne ici les dignitaires ecclésiastiques.

(15) M. à m. : *car ils*.

(16) Cf. *supra*, p. 250, note 9.

(17) M. à m. : *honorés*.

(18) Mise en relief.

(19) L'adj. ገለጉስ signifie : *galeux*, lorsqu'il s'agit de moutons, et *atteint de céléphantiasis*, lorsqu'il est question d'hommes.

(20) Texte : ገለጉሳን, *galeux*.

(la contagion) de dessus ton peuple, ils deviendront pareillement iniques.

10. LES ÉVÊQUES DOIVENT LUTTER CONTRE L'INIQUITÉ. — Quant à toi, réprimande l'inique au milieu d'eux, afin que soient réprimandés ceux qui voient (le mal) et ont peur (de l'écartier), et afin que les iniques ne renouvellent pas (1) l'iniquité contre leurs frères. En effet, le mensonge (est) le principe (2) de l'iniquité et la voie de l'iniquité. Le Seigneur (le) hait, car le mensonge (est) le principe de l'iniquité. Celui qui (3) aime l'iniquité hait son âme. *Ne faites pas l'iniquité dans le jugement, ni dans les dates du calendrier* (4), *ni dans les balances* (5). En effet, il (est) haï et répudié (F. 84^{re} b) par le Seigneur celui qui fait un (seul) grand (poids), afin de prendre aux autres, et un (seul) petit (poids), afin de donner aux autres. Comme (l')a ordonné le Seigneur dans la Loi : *Que tes mesures* (6) *et les balances aussi soient justes, afin que je ne détourne pas ma face de toi, dans (ma) colère, au point de faire disparaître ta mémoire de la terre* (7)! En effet, tu as certainement méprisé (8) ma loi ecclésiastique (9).

11. LES HOMMES SERONT JUGÉS SUR LA PRÉDICATION DE LA PAROLE DE DIEU QU'ILS AURONT ENTENDUE. — Le Seigneur a dit : Celui qui m'aime et garde mes commandements (10), je l'aime. Mais celui qui hait ma parole et ne (la) garde pas, ce n'est pas moi qui le jugerai (11), mais c'est la parole qu'il a entendue qui (F. 84^{ve} a) le jugera. (Ce qu'il) a entendu se tiendra (12) pour lui au-dessus de sa tête et sera inscrit dans le livre de sa dette (13). Les hommes (le) liront devant les anges. Gardez les règles (14) de l'Eglise. De même que la Jérusalem qui (est) dans le ciel (est unanimement soumise au Seigneur), de même, que les règles de l'Eglise qui (est) sur la terre soient respectées universellement (15)!

(I. *suivre.*)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 7 novembre 1919.

(1) Le verbe **גָּדַל**, i, 1 signifie : *iterare*.

(2) M. à m. : *caput*.

(3) Cf. *supra*, p. 251, note 18.

(4) M. à m. : *dans le nombre du comput des mois*.

(5) Le pluriel **מִשְׁכָּלִים** signifie : *trutina, bilanx, τρῶχας*. Cf. Lévy., *xix*, 35.

(6) Le pluriel **מִשְׁכָּלִים** a le sens général de *mesures* linéaires ou cubiques.

(7) Lévy., *xix*, 36.

(8) Le sens général du verbe **הִטַּל**, m, 2 est : *détourner les yeux (négliger, faire fi)*.

(9) M. à m. : *ma loi de l'Eglise*.

(10) M. à m. : *mon commandement* (sens collectif).

(11) Nuance de sens : *le condamnerai*.

(12) M. à m. : *se tiendra debout*.

(13) Le mot **פָּשָׁע**, dans les mss. qui ne sont pas anciens, signifie souvent : *faute*.

(14) M. à m. : *la règle* (sens collectif).

(15) Texte : **יָגֵד** (*sic*).

TROIS APPENDICES

AUX RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS

I

ABGAR ET JÉSUS

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN.

(P, fol. 125^{vo} b) En ce jour aussi mourut *Abgar*, roi d'*Édesse*.

Le royaume de ce saint (1) se trouvait dans la région (2) d'*Édesse* qui s'appelle *Sarmén*: c'est la ville d'*Édesse*. (*Abgar*) adorait (3) les idoles. Il était paralytique. Il donna son argent aux médecins, (mais) ils ne purent pas le guérir.

Lorsqu'il apprit les œuvres du Seigneur et les miracles qu'il faisait : guérir (4) les malades, chasser (5) les démons, ouvrir les yeux des aveugles, ressusciter les morts, il envoya un message (6) à (*Jésus*), en disant : « Salut à toi, Seigneur, qui es apparu dans le corps d'un homme (7)! Salut à ton Père qui t'a envoyé (ici)-bas, alors que tu n'es pas séparé de lui! Salut à l'Esprit-Saint qui a murmuré (8) dans l'oreille de mon intelligence que tu es le Messie et l'égal (du Père)! Salut à ta Mère (P, fol. 125^{vo} c) qui t'a enfanté dans sa virginité, sans homme! Salut à tous ceux qui croient en toi (9)! »

« Quant à moi, j'ai cru en toi et je me suis converti du culte (10) des idoles à ton propre culte. Viens vers moi, afin que tu deviennes roi sur moi, (que)

(1) Mise en relief.

(2) Sens de *pays*.

(3) M. à m. : *rendait le culte*.

(4) La particule proclitique *fi* a ici un sens explicatif : les infinitifs *ḫw-ḫ*, 1, 2, *ḫw-ḫ*, u, 1, etc. ont le sens de noms abstraits : *guérison, expulsion, etc.*

(5) M. à m. : *faire sortir*.

(6) Cf. *ROC*, 1918-1919, n° 2, p. 190, note 3.

(7) M. à m. : *dans la chair des hommes*.

(8) Cf. *ibid.*, p. 192, note 9.

(9) Autre traduction : *le confessent*.

(10) Cf. note 3.

tu bénisses ma ville, (que) tu guérisses ma maladie et (que) tu purifies ma souillure (1).

• Pourquoi le peuple des Juifs, qui te (2) hait et jalouse ton nom saint, (dit-il que¹ tu peines (3) en vain? En effet, *ils sont un peuple qui a perdu le sens* (4). Autrefois ils (5) n'ont pas cru (en) toi, lorsque tu les as fait sortir d'Égypte, en faisant (6) des miracles et des prodiges. (Lorsque) tu les as nourris de la manne (pendant) quarante ans, combien (y en a-t-il) qui ont murmuré contre toi, au point que tu les as envoyés à la perdition (7)! Combien moins (8) maintenant (croient-ils en toi), lorsqu'ils te regardent revêtu (9) d'un corps (10) terrestre, qui a faim et qui a soif! Te semble-t-il que leur malice soit changée? En effet, tu connais (11) les (choses) cachées. »

(Abgar) envoya à (Jésus cette) lettre (12), (contenant) ceci et des (choses) semblables (13).

Lorsque les ministres (14) du roi arrivèrent vers le Seigneur, il connut ce qui (était) dans leur cœur et il leur exposa la lettre qu'ils lui apportaient, avant qu'ils (la) lui exposassent.

Alors (Jésus) prit un vêtement blanc et essuya sa face avec (ce vêtement). L'image (15) de sa face rouge (16) passa (17) dans le (18) vêtement.

Il (l')envoya à (Abgar), avec Thaddée, son disciple, en disant : « Prends cette peinture (19) de mon image (20). Elle-même satisfera (21), pour toi, (à) tous tes besoins. Elle te guérira de ta maladie; (P, fol. 126^{re} a) elle bénira ta ville; elle rendra prospère (22) ton royaume. En effet, cette peinture, c'est moi. Éprouve-la par le feu et (par) l'eau, (et tu verras si elle est changée. »

(1) Cf. *ibid.*, p. 193, note 19.

(2) Mise en relief.

(3) Cf. *ibid.*, p. 194, note 18.

(4) Deut., xxvii, 28; cf. *ibid.*, p. 195, note 2.

(5) M. à m. : (il y en a) qui.

(6) M. à m. : par le faire.

(7) M. à m. : tu les as établis pour être perdus.

(8) Cf. *ibid.*, p. 195, note 7.

(9) M. à m. : en étant revêtu.

(10) M. à m. : d'une chair.

(11) M. à m. : tu es connaissant (savant).

(12) Cf. *ibid.*, p. 198, note 3.

(13) Cf. *ibid.*, p. 191, note 17.

(14) Cf. *ibid.*, p. 198, note 1.

(15) Cf. *ibid.*, p. 203, note 3.

(16) Le texte contient l'accusatif au lieu du nominatif.

(17) Cf. *ibid.*, p. 199, note 17.

(18) M. à m. : ce.

(19) Cf. *ibid.*, p. 200, note 11.

(20) Le mot *συνάγωγα*, *image* signifie aussi : *personne*, lorsqu'il s'agit des personnes divines de la Trinité.

(21) M. à m. : accomplira.

(22) Sens premier : rendre droit.

Lorsque les ministres arrivèrent vers *Abgar*, ils lui remirent la (1) peinture. On l'éprouva par le feu et par l'eau, (mais) rien ne la toucha. La ville d'*Édesse* crut en la puissance de la divinité (de *Jésus*) (2). (L'image) fit de grands miracles et prodiges sans nombre.

Quant au roi, il fut guéri de sa maladie. Il mourut en paix, en ce jour.

II

LA MORT DES MARTYRS D'AKMIM

(A, fol. 110 v^o b) La mort (des martyrs d'*Akmim* eut lieu) en ce jour : (le jour de) la Nativité de *Notre-Seigneur Jésus-Christ*.

Telle est l'histoire des martyrs d'*Akmim*.

Lors de leur mort, *Notre-Seigneur* descendit des cieux, avec ses anges, dans la grande église (de la ville). Il fit le sacrifice (eucharistique) (3) de sa main et leur livra sa chair sainte et son sang glorieux, publiquement, alors qu'ils le voyaient de leurs yeux. Les martyrs étaient au nombre de (4) : 8.142.

Lorsque (*Notre-Seigneur*) eut dit : « Allez chez vous (5), en paix », le juge arriva avec ses troupes. Il leur dit : « Sacrifierez-vous aux dieux, (oui) ou non ? » Eux-mêmes lui dirent : « Pour nous, nous sacrifions au Dieu des dieux, qui est né aujourd'hui de (A, fol. 111 r^o a) la Sainte Vierge. »

Alors on leur trancha la tête (6) avec des glaives. Leur sang coula comme un fleuve, au point de parvenir aux genoux des hommes.

Que leur bénédiction soit avec leur cher *Walda-Wahed* et sa femme *Walata-Dengel* pour les siècles des siècles ! Amen.

(1) M. à m. : *cette*.

(2) M. à m. : *crut en lui, en la puissance de sa divinité*; autre traduction : *confessa*.

(3) Le terme ܦܫܬܐ signifie ici « *consecratio eucharistiae... peractio sacrificii altaris* »; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 167.

(4) Sens du latin : *tot*.

(5) C'est la formule liturgique de l'*Ita, missa est*. Le verbe ܕܬܝܪ, ܝܬܝܪ signifie : « *domum* (vel *in patriam*) *venire* vel *ire* vel *abire* vel *reverti*... »; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 761.

(6) M. à m. : *leurs têtes*.

III

LES MARTYRS D'AKMIM

D'APRÈS LE SYNAXAIRE ÉTHIOPIEN.

I

Le 29 Tāhschāsch.

1. Apparition de Notre-Seigneur, pendant la messe, sur le tabernacle de l'autel.
 — 2. Massacre des fidèles, dans l'église, sur l'ordre du juge 'Aryānos. —
 3. Arrestation de l'évêque Abba Benoudyās, de Dīyosqoros, de Sakalābyos et
 de leurs compagnons.

(P, fol. 126 v^o a, *in medio*) En ce jour aussi furent (1) martyrs les martyrs d'Akmim (2).

1. APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR, PENDANT LA MESSE, SUR LE TABERNACLE DE L'AUTEL. — Tandis qu'ils se trouvaient réunis dans l'église, en la fête de la Nativité (de *Notre-Seigneur*, fête) plus glorieuse et plus illustre que toutes les (autres) fêtes, et faisaient le sacrifice eucharistique (3), ils virent *Notre-Seigneur* assis sur le tabernacle (4), alors qu'il donnait (5) au peuple les mystères saints (6).

2. MASSACRE DES FIDÈLES, DANS L'ÉGLISE, SUR L'ORDRE DU JUGE 'ARYANOS. — Tandis qu'ils se trouvaient dans la (7) joie (de voir *Notre-Seigneur*, vint 'Aryānos. Il les entoura et entra dans l'église. Il arrêta deux Anciens de la ville, appelés *Mehwāf* et *Wenni* (8). Il trancha (9) leur tête avec le glaive. Ensuite il tua les diacres, les sous-diacres (P, fol. 126 v^o b), les chantres et les intendants de l'église. Il ne laissa pas les femmes, ni les

(1) M. à m. : *devinrent*.

(2) M. à m. : *les martyrs des gens d'Akmim*.

(3) Le mot ቅዱስ, signifie ici : « consecratio eucharisticae... peractio sacrificii altaris » ; le mot ቅዱሳን, lui aussi, signifie : « sacrificium altaris, eucharistia » ; cf. Billmann, *Lex. aeth.*, col. 167 et col. 127 ; l'expression ገብረ + ቅዱስ + ቅዱሳን a donc le sens de *faire le sacrifice eucharistique*.

(4) A propos de ታቦት, Billmann, *Lex. aeth.*, col. 560, écrit : « ... altare ecclesiarum Abyssinarum, in modum arcae constructum, in quo vasa communio- nis sacra reponuntur... ».

(5) M. à m. : *livrait*.

(6) M. à m. : *les mystères de sainteté*.

(7) M. à m. : *dans cette*.

(8) Ms. O : *Behwāf* et *Wenni* ; au 1^{er} Ter, ms. P : *Behwhoufā* et *Wenni* ; ms. O : *Behwāfā* et *Wenni*.

(9) M. à m. : *on trancha* (au 1^{er} Ter : *il trancha*).

enfants, au point que leur sang sortit de la porte de l'église et coula environ 20 coudées.

3. ARRESTATION DE L'ÉVÊQUE ABBA BENOU'DYAS, DE DIYOSQOROS, DE SAKALABYOS ET DE LEURS COMPAGNONS. — *Abba Benoudyās*, évêque, *Diyosqoros*, *Sakalābyos* (1) et les frères qui (étaient) avec eux, *'Aryānos* les emmena avec lui, alors qu'ils étaient enchaînés.

Voici qu'est écrite la mémoire de leur martyre le 1^{er} Ter.

2

Le 1^{er} Ter.

1. Pieuse éducation de Diynosqoros et de Sakalābyos par les soins de leur père 'Elsidelmālyos. — 2. Devenus moines, Diynosqoros et Sakalābyos sont ordonnés, le premier : prêtre, et le second : diacre. — 3. Le juge 'Aryānos arrête Abba Benoudyās, évêque d'Akmim. — 4. L'archange Michel incite Diynosqoros et Sakalābyos à devenir martyrs. — 5. Diynosqoros et Sakalābyos vont à 'Akmim. — 6. Apparition de Notre-Seigneur, pendant la messe, sur le tabernacle de l'autel. — 7. Massacre des fidèles, dans l'église, sur l'ordre du juge 'Aryānos. — 8. Supplice infligé à Diynosqoros et à Sakalābyos. — 9. Conversion et martyre des officiers Koryon et Filmon. — 10. Apparition de l'archange Michel à Diynosqoros et à Sakalābyos. Diynosqoros remet dans leur orbite ses propres yeux, qui ont été arrachés sur l'ordre d'Aryānos. Conversion et martyre du juge Loukyānos. — 11. Apparition de Notre-Seigneur à Diynosqoros et à Sakalābyos. — 12. Leur martyre et celui de leurs compagnons. — 13. Leur sépulture. — 11. Nombre des martyrs d'Akmim.

(P, fol. 128 v^o c, *in initio*) En ce jour aussi furent (2) martyrs les saints martyrs d'Akmim.

1. PIEUSE ÉDUCATION DE DIYOSQOROS ET DE SAKALABYOS PAR LES SOINS DE LEUR PÈRE 'ELSIDELMALYOS. — Telle est leur histoire. Il y avait un homme des gens de la ville d'Akmim. (Il était) noble (3) et riche en or et en argent. Il s'appelait (4) 'Elsidelmālyos (5). Il engendra deux enfants, appelés *Diyosqoros* et *Sakalābyos* (6). Ils furent élevés dans la crainte du Seigneur, dans le jeûne et dans la prière.

2. DEVENUS MOINES, DIYOSQOROS ET SAKALABYOS SONT ORDONNÉS, LE PREMIER : PRÊTRE, ET LE SECOND : DIACRE. — Lorsque leur père mourut, il désira qu'ils revêtissent les habits monastiques (7). L'ange du Seigneur

(1) Ms. P : *Abba Boundyās*; ms. O : *Sūbyos* (leçon évidemment fautive); au 1^{er} Ter, ms. O : *Benoudyānos*.

(2) M. à m. : *devinrent*.

(3) Le mot ܐܪܝܬܐ signifie : « princeps, praefectus, moderator, gubernator, procer, optimas, praeses, antistes, satrapa, dux »; cf. billmann, *Lex. aeth.*, col. 406.

(4) M. à m. : *son nom (était)*.

(5) Ms. O : 'Elsidelmālyos.

(6) Cf. *supra*, note 1.

(7) M. à m. : *les habits du monastical* (ici et plus bas).

leur apparut, leur disant d'aller au couvent d'*Abba Moïse* (1), l'ermite. Étant allés vers lui, ils revêtirent les habits monastiques. Ils demeurèrent dans un grand (2) ascétisme, en faisant des miracles et des prodiges. Peu de jours après, *Diogosqoros* fut ordonné prêtre, et *Sakalabyos* diacre.

3. LE JUGE 'ARYANOS ARRÊTE ABBA BENODYAS, ÉVÊQUE D'AKMIM. — Ensuite lorsque *Dioclétien* (3) se fut révolté (4) contre le Dieu du ciel, il ordonna à 'Aryānos, juge d'*Entsnā*, de tuer les chrétiens qui ne sacrifieraient pas à ses dieux. 'Aryānos arriva au pays d'*Akmim*. Il arrêta l'évêque *Abba Benoudyās* (5), l'emprisonna (6) et entra dans sa ville.

4. L'ARCHANGE MICHEL INCITE DIYOSQOROS ET SAKALABYOS À DEVENIR MARTYRS. — L'ange du Seigneur saint *Michel* apparut à *Diogosqoros* et à *Sakalabyos* et leur dit (7) de prendre la couronne du martyr. Ils allèrent vers (P, fol. 129^{re} a) 'Aryānos, le 28 du mois de Tāhšchāsch, (alors qu'il) y avait (8) (avec eux) vingt-quatre moines.

5. DIYOSQOROS ET SAKALABYOS VONT À 'AKMIM. — En arrivant à la ville d'*Akmim*, ils trouvèrent les chrétiens (9) réunis (10), avec leurs femmes et leurs enfants, dans l'église de *Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ*. — gloire à lui! — afin de faire la fête de la Nativité glorieuse et de mourir pour le nom (de *Jésus*). *Abba Benoudyās* (11), évêque, entra avec eux.

6. APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR, PENDANT LA MESSE, SUR LE TABERNACLE DE L'AUTEL. — Le lendemain, *Abba Benoudyās* célébra (la messe). Lorsqu'il arriva à l'endroit où il dit : *Agios*, les anges crièrent, en disant : *Saint, saint, saint (est) le Seigneur Sabaoth. (Tu es) parfait (et tu remplis* (12), *(à Seigneur), les cieux et la terre de la sainteté de ta gloire* (13). Les saints virent *Notre-Seigneur* assis sur le tabernacle (14). Les anges se tenaient debout autour de lui. Il prit l'Eucharistie (15), la déposa dans la main du prêtre et communia (16) les assistants (17).

(1) Ms. O : au couvent d'*Abba Samuel*.

(2) M. à m. : *considérable*.

(3) Ms. P : *Diyoqetlyānos*; ms. O : *Deyoqetlyānos*.

(4) Le verbe *np.g.* 1, 1 signifie : *nier, renier, être infidèle, apostasier*.

(5) Cf. *supra*, p. 257, note 1.

(6) M à m. : *ligota, enchaîna*.

(7) M. à m. : *leur exposa*.

(8) M. à m. : *en étant*.

(9) M. à m. : *le peuple des chrétiens*.

(10) M. à m. : *en étant réunis*.

(11) Cf. *supra*, p. 257, note 1.

(12) M. à m. : *(tu es) remplissant*.

(13) *Isaie*, vi, 3.

(14) Cf. *supra*, p. 256, note 1.

(15) Cf. *supra*, p. 256, note 3.

(16) Dillmann, *Lex. aeth.*, col. 126, ne donne pas ce sens à *አቀጸ*, u, 2; il ne l'attribue qu'à *አቀጸ*, u, 1; cf. *Lex. aeth.*, col. 125-126.

(17) M. à m. : *les fidèles réunis*.

7. MASSACRE DES FIDÈLES, DANS L'ÉGLISE, SUR L'ORDRE DU JUGE 'ARYANOS. — Ayant appris (cela), 'Aryānos se fâcha d'une grande colère. Il entra dans l'église. Il arrêta deux Anciens de la ville, appelés *Behnhoufā* et *Wenān* (1). Il trancha leur tête avec le glaive. Ensuite (2) il tua les diacres, les sous-diacres, les chantres et les intendants de l'église. Il ne laissa pas les femmes, (ni) les enfants, au point que leur sang sortit de la porte de l'église et coula (3) environ vingt coudées.

8. SUPPLICE INFLIGÉ A DIYOSQOROS ET A SAKALABYOS. — Ensuite (l'officier des troupes d'Aryānos) prit (P. fol. 129^{re} b) *Abba Benoudyās*, évêque, *Diyosqoros*, *Sakalābyos* et les frères qui (étaient) avec eux et les conduisit (4) vers 'Aryānos. (Celui-ci tenta de) les séduire, afin qu'ils adorassent les idoles. Lorsqu'ils lui eurent refusé, il ordonna de frapper *Diyosqoros* et *Sakalābyos*, jusqu'à ce que leurs os se disjoignissent.

9. CONVERSION ET MARTYRE DES OFFICIERS KORYON ET FILMON. — L'ange du Seigneur Très-Haut apparut aux saints et les guérit. Voyant ce miracle, *Koryon* et *Filmon* (5), chefs (6) des troupes d'Aryānos, ainsi que les quarante soldats qui (étaient) avec eux crurent en *Notre-Seigneur Jésus-Christ* — gloire à lui! Le juge ordonna de les jeter dans le feu. Ils achevèrent leur martyre, le 30 Tāhschāsch (7). Beaucoup se jetèrent eux-mêmes dans la fournaise de feu, sans que (8) personne les forçât, et achevèrent leur martyre.

10. APPARITION DE L'ARCHANGE MICHEL A DIYOSQOROS ET A SAKALABYOS. DIYOSQOROS REMET DANS LEUR ORBITE SES PROPRES YEUX, QUI ONT ÉTÉ ARRACHÉS SUR L'ORDRE D'ARYANOS. CONVERSION ET MARTYRE DU JUGE LOUKYANOS. — Ensuite le 1^{er} Tēr, tandis que *Diyosqoros* et *Sakalābyos* se trouvaient emprisonnés, saint *Michel*, archange, leur apparut et les affermit. Le lendemain, 'Aryānos parla aux saints pour (9) l'adoration des idoles. Lorsqu'ils lui eurent refusé, il ordonna d'arracher les yeux à *Diyosqoros*. Ayant pris ses yeux, le saint les remit à leur place, et ils (re)devinrent comme auparavant. Voyant (cela), *Loukyānos* (10), le juge, crut avec ses troupes en *Notre-Seigneur Jésus-Christ* — gloire à lui! On les jeta dans une fosse et ils achevèrent leur martyre.

11. APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR A DIYOSQOROS ET A SAKALABYOS. —

(1) Cf. *supra*, p. 257, note 1.

(2) M. à m. : *après eux*.

(3) M. à m. : *et leur sang (dittologie) coula*.

(4) M. à m. : *on les conduisit*.

(5) Ms. O : *Karyon et Filmoni*.

(6) M. à m. : *grands, nobles*.

(7) Le récit de ce martyre se trouve au 30 Tāhschāsch. « Martyre de Gorion et Philémon, centurions du préfet Ariën, et de leurs quarante compagnons. » ZOTENBERG, *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (gheez et amharique) de la Bibliothèque Nationale*, p. 163-170.

(8) M. à m. : *alors que*.

(9) Sens : *en faveur de*.

(10) Ms. O : *Loukyos*.

Ensuite 'Aryānos ordonna de tuer (P, fol. 129 r^o c) ces saints. Tandis qu'ils priaient, *Notre-Seigneur Jésus-Christ* — gloire à lui! — leur apparut et leur donna la promesse [le *kidān*] que tous ceux qui (1) invoqueraient leur nom, feraient leur mémoire et écriraient le livre de leur combat, il les compterait avec l'assemblée (2) des saints.

12. LEUR MARTYRE ET CELUI DE LEURS COMPAGNONS. — Ensuite le bourreau (3) approcha. Il trancha avec le glaive la tête de saint *Dhyosgoros*. (Quant à) *Sakalābyos*, on lui trancha les reins. Les vingt-quatre moines, on les fendit sur (toute) leur taille. Ils furent couronnés le 1^{er} Ter.

13. LEUR SÉPULTURE. — Ensuite *Samuel*, qui (était) de leurs parents, ensevelit leurs corps (4) et les inhuma dans l'église qui était consacrée sous le vocable du Père, du Fils et du Saint-Esprit (5), un seul Dieu.

14. NOMBRE DES MARTYRS D'AKMIM. — Le nombre des martyrs qui furent tués (à 'Akmim) fut de 2.641 (6).

Sylvain GRÉBUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 19 février 1920.

(1) M. à m. : *quiconque*.

(2) Sens de *société*.

(3) M. à m. : *le soldat*.

(4) M. à m. : *leur corps*.

(5) M. à m. : *au nom du Père...* (il s'agit d'une église dédiée à la Trinité).

(6) Ms. O : 8.040; *supra*, p. 255, dans *La Mort des martyrs d'Akmim*, mss. d'Abbadie n^{os} 168 et 226, on lit : « *Les martyrs (d'Akmim) étoient au nombre de 8.112.* »

UN TESTAMENT DE N.-S.

CONCERNANT LES INVASIONS DES MONGOLS

INTRODUCTION

M. l'abbé Nau nous a signalé le présent apocryphe. Il offre beaucoup de points de ressemblance avec l'apocalypse de Samuel que nous avons déjà publiée, aussi, pour compléter notre travail antérieur, nous croyons bien faire en offrant aux lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien* le texte arabe et la traduction française de ce « Testament de N.-S. J.-C. adressé à Pierre », contenu dans le manuscrit syriaque de Paris n. 232, f° 181-193. Nous avons préféré l'imprimer en caractères arabes au lieu de le donner en carchouni, comme il est dans le manuscrit.

J. ZIADÉ,
prêtre maronite.

TEXTE ARABE

(fol. 181 r.) نبتي بعون الله ونكتب وصية ربنا يسوع المسيح
لتلميذه بطرس وهو حاضرة لما كان صاعد الى السما على جبل الزيتون
المقدس ثم قال له اعلم يا بطرس انه يكون في الجيل الثامن بلا ورعا
شديد حتى تتزعزع الارض وتخرب القصور والمدن وتخرب حيطان
المدن الكبار ويصير في شعبي افات ورعات من ابنوا [ابناء] اسماعيل
وان من شعبي من يقتل بالسيف ومنهم من يحرق بالنار ومنهم
من يصلب ومنهم من يشنق ومنهم من عذاب (يعذب) ومنهم من

يعصر بالمعاصر ومن هم (ومنهم) من ينهب ماله ويؤخذ حريمه واولاده ويكروهم (ويكروههم) بدينهم ونصرانيتهم وفيهم من يطردوهم من يوتهم ويقولوا ان يقتل نصراني قد قدم ضحية فالطوبا يابطرس لمن يصبر في ذلك الحين الى المنتها فانه يخلص يوم الدينونة ولم يرا [ير] عقاب واعلم ان كل ما اقله لك يتم ومسرّتي تكمل في الذي يحفظ نصرانيته واكمله مع الشهدا يا بطرس اسبق واحظر شعبي النصراني بنو المعمودية لنلا يكفروا بي عند حلول الرجفات التي ينزلوها بهم اولاد اسمعيل ولانها تتضاعف عليهم جدا ثم اعلمك يابطرس ان في ذلك الزمان بغتة تخرج عليهم سلاطين من بنو اسماعيل الذي يسمو الظواهر ويصيروا (ويصير) بنو العبيد جلوس على كراسي الذهب واولاد الناس الاحرار وقوف على روسهم مثل العبيد ويصيروا من عبيد (fol. 181 v.) سلاطين ومن لا يعرفوا اباياهم (اباءهم) ولا امهاتهم وفي ذلك الوقت تكثر الخطية والزنى وشهادات الزور ويكونوا المحتشمين وخيار الناس والروسا يمشوا في اثار الخطية ويبغضوا المشي خلف الجنائز ويكثرون على المومنين الكلام واللغة ويهزون في مذهب النصارا فوصّي شعبك المومنين اذا سمعوا اقوالهم لا يضطربوا ولا يعملوا مثل اعمالهم ثم اعلمك يابطرس انه يخرج من المشرق ملك قوي كافر فيكون راس اسمه ها اعني هلاون فيخرب مدنا كثيرة باقتدار ويسفك دما من مدن بنو اسمعيل ويملك وهي بلد العجم وبلد المشرق بغداد وحلب ينحريهما ويصال من عسكره امير قوي راس اسمه ك اعني كودبغا يصل الى دمشق وقراها والى حمص وحماه ويقتل ويسبي وياخذ دمشق وبلبك ويغير الى بلد القدس ثم ينزل على عين ما عند ذلك تجتمع عليه من بنوا اسماعيل من كل مكان وتساعدهم الداولة ويكسروهم وينزلوا وراهم الى قاطع من الفراه ويملك من صلب هلاون سبعة ملوك من التتر ويكون واحد منهم يميل الى مذهب من المذاهب اعني الى الروم والى

مذهب الاسلام ويملكون هولاي المذكورين جميع بلاد الشرق والعجم
وياكلوا خيراتها ثم نرجع الى اخبار سلاطين الاسلام الذين تقدم
ذكرهم اعني الخوارج. قطر الذي كسر كودبغا ويقتل من اهله الامرا
وياخذ السلطنة رجل تركي كان شرا (1) راس اسمه ب اعني
(fol. 185 r.) بيبرس الذي تاويله الملك الظاهر فيكون ملكه اسبوع
صغير وانه يخرب ساحل طرابلوس ويفتح مدينتك انطاكيه يابطرس
ويقتل رجالها ويسبي نساها مع ضعارها ويكيل اموالها بالكيل ثم يقسمها
على اجناده او يخربها وتعدم ويخرب كنائسها ويقتل كهنتها ورهبانها
وفي ذلك الوقت يابطرس ترتجف وتضطرب جميع سواحل النصارا
والذي يبقا منهم تحت عز الاسلام يكونوا بضرا عظيم وتشغل عليهم
الجباليات والمرابر والحقوقات والصخار والجوالي ويكونوا الاسلام يمتقوا
شعبي النصارى ويبغضهم واكثر الضر والشدة والشم والضررب يقولوا
على شعبك يابطرس من الذين قد خرجوا عن مذهبك وكفروا بي فانهم
يجعلوا الليل والنهار يكتروا على شعبك كلام المحال لعلمهم يكفروهم
بمعموديتهم وفي مذهب الحق فاسبق يابطرس خنطر شعب النصارا
المومنين بي عند ما يحدق بهم الطلب لانه يكون النصراني نايم في
بيته بلا هم فيصبح يجد على بابه ثلاث همّام اعني قصاد او اربعة
وكل واحد منهم يطلب شي غير الآخر فيكون واحد يجبي الوزن
 وآخر يجبي الجوالي وآخر يجبي حق الصخار وآخر حق القمين
 وآخر حق الحشيش وآخر حق القصب فوصي شعبي ان يصبروا على
الايمان بي فيفتح هذا بيبرس الملك الظاهر حصون كثيرة لبنو
الاصفر اعني الفرنج ويتقوّا جدّا ويهلك كل ملوك (fol. 185 v.)
الاسلام والامرا بالملق والسم والخنيق وينشوا له اجناد صبيان غيرهم
اكثرهم من الذين سباهم واخرجهم عن دين النصارى حتى يكثر
عسكره مثل الجراد من الممالك الذي يستخدمهم وينشوا منهم روسا

(1) Mot illisible.

وامار ثم ينزل قاصفت حصار بغداد فتظهر عليه التتار ويكسروه ويجرحوه ويرجع من نهر الفرات ويموت بدمشق ثم يملك بعده ابنه ويقتل ثم ابنه الاصغار ايضا ويقتل وبعد ذلك يملك امير شايب يسمّا راس اسمه ق اعني قلاون ويتقوّا جدا بالعساكر والجند ويخرج من مصر وينزل الى ساحل البحر ويفتح مدينة راس اسمها ط اعني اطرابلس ويقتل رجالها ويسبي حريمها وصغارها وكبارها ويحرقها ويحملوا حجارها عمرها على نهر بّرا منها بعيد من البحر قدر ميل ثم يرجع الى مصر ويموت وبعده يملك ابنه الملك الاشراف الذي راس اسمه خ اعني خليل ويكون صاحب حركة عظيمة وانه يخرج من مصر ويلتم اليه عساكر قويّة كالغيوم على الاجبال وينزل على مدينة في ساحل البحر راس اسمها ع اعني عكا فيقيم يحاصرها حصار عنيف حتى يفتحها بالدم الشديد من دم اهلها ومن دم اهلها ثم ياخذها ويقتل رجالها واكثرهم يهربوا في البحر من شدة القتال فياخذ الاسرا والمال ويهدمها ويجعلها تل وتعدم من السكّان ويملك جميع الساحل صور وصيدا وجبيل والبشرون (fol. 186 r.). وجبل لبنان ويرجع الى مصر ويامر بان تحمل اهل السواحل الجوالي الشديدة ثم يكثر على النصارا الحقوقات والمراير العنيفة والضرب والصخرة حتى لا يقدر احد منهم يشبع من رزقه ولكن جميع رزق النصارا ياكلوها ايضا ويتنعموا فيه ويبقا المومن النصراني جيعان عريان يصيرون بنو اسماعيل ياكلوا افخار [افخر] المواكيل ويلبسوا احسن اللبس والجواهر والحجّير واللبس الجميل وكثرة الحوايض من الذهب والفضة وكثرة الزينة ثم ينزل الملك الاشراف يفتح حصنا عظيم على شاط [شطّ] نهر الفراه ويعود الى مصر فيعمل عليه ويقتل وياخذ الملك والسلطنة رجل اسنط امير باغي اصله تتري راس اسمه ب اعني بيدرا فلم يمكث في السلطنة الا نصف نهار وتقوم عليه ممالك الاشراف ويقتلوه في البرية لساعته وكل

من تبعه ثم يهرب رفيقه امير كبير ويختفي في دار امير اخار
 [آخر] زما يسير ويخرج فيأخذ ايضا السلطنة في قلعة مصر ويكون
 راس اسمه ل اعني لاشي فيمكث في السلطنة خمسين سنين
 ويعملوا عليه فيقتله مملوكه ثم يجتمع الاكابر من اهل مصر ويختاروا
 الصبي الاشرف المقدم ذكره وقيموا لهم سلطان ويكون راس اسمه
 م اعني محمد فيثبت في السلطنة حتى يصير رجل عظيم وعند
 مبدا ملكه (fol. 186 v.) وهو شاب يظهر عليه بقة من الشرق
 على الملك الناصر محمد ويظهر عليه ملك يكون راس اسمه
 ق اعني قازان ملك التتر ويتبعه ملك الخرج وملك
 الارمن ويقفز اليه من الاسلام امير عظيم ورأس اسمه ق اعني
 قفجق ويكون كريم عند الملك قازان فينزل الملك الناصر لقاها في
 ارض حلب الى ارض حماه فيكسروه ويطلعوا وراه الى اقصى الشام
 وبلد المقدس ودمشق ويكسبوا ويردوا الى بلادهم غانمين فلما يصل
 قازان الى بيته يموت ثم بعد سنتين يخرج ايضا من المشرق امير
 قوي راس [اسمه] ج تاويلها جوبان فيطلب ورا الاسلام من
 ارض حلب الى ارض دمشق ثم يجمع عليه الملك الناصر جيش
 الاسلام ويلتقي معه في ميدان دمشق ويكسره الى نهر الفراء ولم
 يترك يرجع معه اليسير وبعد ذلك يقوم على الملك الناصر الامرا
 خواصه وينفوه من مصر الى الكرك وقيموا لهم سلطان غيره مدة
 سنة ثم ياتي الملك الناصر ويتبعه ابن منها ملك العرب ويجمع
 جيش الشام ويعبر الى مصر فيهرب ذلك السلطان الى البرية فيلحقه
 الجيش فيقبضه ولعن تبعه وياتوا بهم ويهلكوهم بالغريق والسلق ومنهم
 من يجعلوهم بين رمسين يهلكوا بالجوع ويمكث يقضي في الكبرا
 وهم قاصدين قتله وبعد ذلك يجتمع ثلاث رايات في ارض حلب
 (fol. 187 r.) رومي وتركي وبرجري فلقوا الملك الناصر فكسروا
 جيش الاسلام وتبعوها الى اقصى الشام الى المكان الذي يسما

العرش ثم يتجلى عليهم الملك الناصر ويكسروهم الى جوار الفرات
 فيفني اكثرهم ثم يتوامروا الامراء على سلطان مصر بعد رجوعهم من
 نهر الفراء فيكسروه ويظفروا به ويهلكوه وقيموا بعده سلطان فيكون
 رجل صالح ويكون راس اسمه ع او م فيكون يحب العلم
 والخبرة من جميع المذاهب ويبطل جميع المظالم والجور ويملك
 اسبوع صغير ثم يجوز الى بغداد فيملكها ثلاث ساعات من النهار
 ويقتل ثم يملك بعده سبعة سلاطين الى الغروب [غروب] الشمس
 ويقتلوا وبعد ذلك تطردهم الكرج من بغداد ويملكوها حينئذ يرفع
 الله النصر عن بنو اسماعيل لاجل عن كثرة زناهم وظلمهم وجورهم
 وفاحشتهم في مجاعة الذكور وهذه علامة زولانهم من كثرة فحشتهم
 وفستهم في جميع بلادهم وحينئذ يتسلط عليهم جميع الامم كما قال
 موسى النبي ان في آخر السوابغ يبعث الله من السما الاربعة ارباح
 من المشرق والمغرب والجنوب والشمال بان يجتمعوا اولاد هاجر الى
 نهر الفراء الكبير بجميع السيوف والسلاح كمثل من يدعوا الى
 العرس ولا يتاخر منهم الا من هو ضعيف وحينئذ يفترقوا فرقتين ويدعا
 كل فرقة منهم ان الملك منهم وانهم احق به فيتحاربوا (fol. 187 v.)
 حربا شديدا. فلا يغلق [يغلب] فرق منهم صاحبه ثم بعد ذلك
 يرسل الله من السما ملاك وفي يده سيف من نار فيرمي القتال
 بينهم فيفنون حتى لا يبقا منهم في اسرع وقت الا قليل. لانهم بسيوفهم
 ملكوا المسكونه وسيوفهم يفتنوا وتجري دماهم حتى تغطي نهر
 الفراء ثم ينادي الله بصوت من السما بجميع الطيور والوحوش الذي
 تحت السما بان يجتمعوا الى الوليمة التي صنعت لهم وليأكلوا من
 اي ملوك والروسا وفي ذلك الوقت قبل لقا هولاء القوم بزمان
 يسير يخفا الحق والصدق ويظهر الباطل والمحال ويكثر الفسق والزنا
 حتى ان الامراة تعلم بفساد ابنتها ويعلم الاخ بفساد اخيه وكل من
 منهم يخرون ذلك ولو اني شرحت لك هذا الامر على الحقيقة

لهلكت من الهم فالويل للاحرار واولاد الاحرار في ذلك الزمان وعند
لقا هولاي القوم وفناهم كما تقدم الوصف ثم يسمعون ملوك النوبة
والحبشه فيخرجوا ويملكوا جميع ارض اليمين وينطلقوا الى ارض
مصر فيجدوها خراب ولا يجدوا فيها كلب ينبح ولا يبقا بارض
مصر بلاد عمار سوى جزيرة تعرف نيقانوس فصعب ذلك عليهم
ويحزنوا حزنا عظيما ثم يعمرؤا مصر ويبنوا فيها هيكل عظيم
في مدة ثلاثين يوم يسمعون ملوك النوبة والحبشه والروم خروج
جرو الاسد ثم يصل الخبر الى ملك الروم وهو جرو الاسد واسمه
قسطنطين فيجمع معه جميع ملوك البر والبحر ويصل الى مدينة
القسطنطينية فيغلقوا ابواب المدينة في وجهه فيفتحها بالسيف ويأخذ
جميع الخصيان الذي فيها ويغرقهم في البحر وهم احيا ويأخذ الصليب
الكريم من ذلك الملك ويخرج بقوة الله العالي وينطلق الى انه
يبلغ الى مطلع الشمس ومن هناك يبدأ يقيم دين النصرانية وقوانين
الكنيسة المقدسة والامانة المستقيمة حتى يصل هو وجميع جيشه
الذين معه من الامم والشعوب والقبائل الى اورشليم فيجدها خراب
فيحزن عليها ويأمر بعمارتها ويبني فيها هيكل عظيم ويشكر الرب
الساوي ويمجده ويقول اشكرك يا ربنا والاهنا الذي اعطينا سلطان
على جميع امم الارض لنجعلهم امانة واحدة ونقلل دين الكفر من
تحت السما وكذلك يقولوا الملكين الحبشي والنوبي بعد فراغهم من
بناء الهيكل الذي يبنوا في مصر ويشكروا الله ويمجدوه قائلين
الشكر لك يا رب الذي اعطينا ان نقيم الامانة المستقيمة بينما
هما في هذا الخبر والفراخ فيصال لهما الخبر بوصول ملك الروم الى
بيت المقدس فيقولوا لجندهما وعساكرهما وشعوبهما قوموا بنا الى
ملك الروم لنلقاه بعساكرنا فان يكون على ايماننا والا قتلناه وجعلنا
جميع العساكر والشعوب امانة واحدة وكذلك

TRADUCTION

(^{fo} 184 r.) Nous commençons avec l'aide de Dieu et nous écrivons le Testament de Notre-Seigneur J.-C. à son disciple Pierre qui était présent au moment où il [le Maître] montait au ciel sur la Sainte Montagne des Oliviers.

Il lui dit : « Sache, Pierre, qu'au huitième siècle il y aura des malheurs et une grande terreur, au point que la terre sera ébranlée, les châteaux et les villes détruits. Seront aussi détruites les murailles des grandes villes, et sur mon peuple viendront des fléaux et des terreurs de la part des Fils d'Ismaël. Quelques-uns de mon peuple périront par le glaive; d'autres seront brûlés par le feu; d'autres crucifiés; d'autres pendus; d'autres torturés; d'autres écrasés aux pressoirs; d'autres auront leur argent volé, leurs femmes et leurs enfants ravis, ils seront persécutés dans leur religion et dans leur christianisme; d'autres seront expulsés de leurs maisons et l'on dira que quiconque tue un chrétien offre une victime. Bienheureux, ô Pierre, celui qui, en ce temps-là, persévérera jusqu'à la fin, car il sera sauvé au jour du jugement et ne verra [subira] point de peine. Sache aussi que tout ce que je te dis s'accomplira et je trouverai ma joie parfaite en celui qui gardera son christianisme et je le couronnerai avec les martyrs. Va donc au-devant, Pierre, et mets en garde mon peuple chrétien, les fils du baptême, afin qu'ils ne me renient pas au moment des terreurs que leur feront subir les Fils d'Ismaël, car elles se multiplieront beaucoup contre eux.

Puis, je t'avertis, Pierre, qu'en ce temps-là, soudain, sortiront contre eux des sultans de la descendance d'Ismaël, qui s'appellent *Alzawaher* : les fils des esclaves s'assoient sur des sièges d'or et les fils des hommes libres se tiendront debout autour de leurs têtes comme des esclaves. D'esclaves ils deviendront (^{fo} 181 v.) rois, eux qui ne connaissent ni pères ni mères.

En ce temps-là le péché se multipliera, de même la fornication et le faux témoignage. Ceux qui se respectent et les meilleurs d'entre les hommes ainsi que les chefs marcheront dans les traces du péché et n'aimeront pas marcher derrière les convois; ils multiplieront aux fidèles les discours et les malédictions et se moqueront de la religion chrétienne. Recommande donc à ton peuple fidèle de ne pas se troubler quand il entendra leurs discours et de ne pas suivre leurs exemples.

Je t'avertis encore, Pierre, qu'un roi puissant et impie, dont le nom commence par ܠ : c'est-à-dire *Hélaoun* (1), sortira de l'Orient, détruira avec force un grand nombre de villes; il répandra le sang de plusieurs villes appartenant aux Fils d'Ismaël, c'est-à-dire la Perse et le pays de l'Orient, et il régnera. Bagdad et Alep seront détruites. Un émir puissant de son armée, dont le nom commence par ܟ : c'est-à-dire *Koubegou* (2),

(1) Houlagon. — (2) Kothbogla.

atteindra même Damas et ses villages, ainsi que Homs et Hamah; il tuera, pillera et s'emparera de Damas et de Balbek, et poussera l'invasion jusqu'à la Terre Sainte, puis il descendra auprès d'une source (1). C'est alors que les Fils d'Ismaël se réuniront de tous côtés contre lui... battront ses troupes et les poursuivront jusqu'à la rive de l'Euphrate.

De la descendance de *Hélaoun* sept rois tartares régneront, et l'un d'eux penchera vers l'une des croyances religieuses, c'est-à-dire vers les Grecs et vers la profession de l'Islam. Et ces rois mentionnés s'empareront de tout le pays de l'Orient ainsi que de la Perse et ils mangeront leurs biens.

Nous revenons aux récits des sultans de l'Islam, dont il a été question, c'est à-dire *Al-Khawâredj* : *Qoutouz* qui battit *Koubéga* et qui fut tué par les émirs ses parents.

Un Turc prendra le pouvoir et il sera mauvais [f. 185 r.] [un mot qui n'est pas lisible] : son nom commence par  : c'est-à-dire *Bibars* qui signifie le roi victorieux. Il ne régnera qu'une petite semaine et il détruira le littoral de Tripoli et prendra sa propre ville Antioche, Pierre; il massacrera ses hommes et ravira ses femmes ainsi que sa jeunesse. Il prendra ses richesses à la mesure, puis il les distribuera à ses troupes. Ou bien, il la détruira complètement; il réduira en ruine ses églises, massacrera ses prêtres et ses moines. En ce temps-là, Pierre, tous les rivages chrétiens trembleront et seront ébranlés et ceux de leurs habitants qui resteront sous la domination de l'Islam seront dans une grande épreuve et sur eux pèseront les impôts, les vexations, les droits, les corvées et les taxes. Les musulmans détesteront le peuple chrétien et le haïront : l'injustice, les épreuves, les injures et les coups se multiplieront, Pierre, contre ton peuple, de la part des apostats et des renégats. Nuit et jour ils répéteront de vains discours à ton peuple dans l'espoir de lui faire renier son baptême et la doctrine de vérité. Précède donc, Pierre, et mets en garde le peuple chrétien, qui croit en moi, au moment où les demandes afflueront sur lui : car le chrétien qui se couche sans souci dans sa maison, verra à sa porte, en se réveillant, trois ou quatre percepteurs réclamant chacun une chose différente : l'un percevra le tribut sur le poids; l'autre percevra les taxes; l'autre, le droit des corvées; l'autre, le droit sur les herbes; l'autre, le droit sur les roseaux. Recommande alors à mon peuple de rester fidèle à la croyance en moi.

Et ce *Bibars*, le roi *Azaïer* (2), réduira plusieurs forteresses appartenant aux Fils du jaune, c'est-à-dire les *Francs*. Il deviendra très puissant et fera périr tous les rois (f° 185 v.) de l'Islam et les émirs par le feu (3), le poison et l'étouffement; et il formera pour lui d'autres troupes composées, pour la plupart, de ceux qu'il aura réduits en captivité et fait prévariquer de la religion chrétienne, et cela au point que son armée sera

(1) A moins que ces deux mots ne soient un nom propre, ce qui est possible : 'Ain-ma.

(2) Baibars el-Malik az-Zahir.

(3) Littéralement : « par la cuisson ».

augmentée, comme la sauterelle, des mamluks qu'il aura à son service. Des chefs et des émirs seront pris parmi eux.

Puis c'est *Qasfi* (1) qui mettra le siège devant *Bagdad*. Les *Tartares* le vaincront, le mettront en fuite et le blesseront : il reviendra de l'Euphrate et mourra à Damas. Son fils régnera après lui et sera tué. Puis son fils le plus jeune, et il sera tué de même. Après ces événements, c'est un prince aux cheveux blancs qui régnera : son nom commence par ق : c'est-à-dire *Qalaoun* (1). Il deviendra très fort par ses armées et ses troupes. Il sortira de l'Égypte et descendra jusqu'au littoral et réduira une ville, dont le nom commence par ط : c'est-à-dire *Tripoli*, massacrant ses hommes, réduisant en captivité ses femmes, les petits et les grands. Il y mettra le feu et transportera ses pierres et en fera une construction sur un fleuve, en dehors de la ville à la distance d'un mille de la mer. Puis, il retournera en Égypte pour mourir. Après lui, ce sera le règne de son fils le roi *Alaschraf* (2) dont le nom commence par ك : c'est-à-dire *Kalil*, qui aura une grande action. Il sortira du *Caire* (3) et à lui s'uniront des armées, épaisses comme les nuages sur les montagnes. Il marchera sur une ville située sur le littoral de la mer, et dont le nom commence par ع : c'est-à-dire *Acre*. Il s'obstinera à lui livrer un siège violent jusqu'au point de la réduire au prix d'un sang abondant des citoyens et de ses hommes à lui. Puis il s'en emparera et massacrera ses hommes. Beaucoup d'entre eux trouveront un refuge dans la mer contre la violence du combat. (Le roi) prendra les prisonniers et l'argent et détruira la ville au point d'en faire un monceau de ruines, vide d'habitants. Il étendra son règne sur tout le littoral : Tyr, Sidon, Djobail et Batroun (186 r.) et sur tout le Liban. — Il retournera en Égypte et ordonnera que ceux du littoral supportent de lourds impôts et il multipliera contre les chrétiens les droits, les vexations cruelles, les coups et les corvées, au point qu'aucun d'entre eux ne pourra être rassasié de son bien. Mais tous les biens des chrétiens seront mangés par eux [les musulmans] et serviront à leur jouissance. Le chrétien fidèle demeurera affamé et nu, alors que les Fils d'Ismaël mangeront les meilleurs mets et se vêtiront des meilleurs vêtements : ils porteront les bijoux, la soie, les beaux vêtements, beaucoup d'objets en or et en argent et beaucoup d'ornements. Puis *Al-Malik Alaschraf* descendra pour réduire une grande forteresse, située sur la rive de l'Euphrate, et il retournera en Égypte. L'on conspirera contre lui et il sera tué. Le règne et le commandement seront assumés alors par un prince imberbe, un tyran, d'origine tartare, dont le nom commence par ب : c'est-à-dire *Bidera*.

Son règne ne durera qu'une demi-journée. Les *Mamluks* d'*Alaschraf* se révolteront contre lui et, immédiatement dans le désert, ils le tueront avec tous ceux qui l'auront suivi.

Un grand émir, son compagnon, s'enfuira et se cachera quelque temps

(1) Kalaoun.

(2) Al-Malik al-Aschraf Kalil.

(3) Ou de l'Égypte.

dans la demeure d'un autre prince, puis il sortira et prendra le commandement dans la forteresse du *Caire*. Son nom commence par ل : c'est-à-dire *Laschi*. Il règne 50 ans. Mais on conspire contre lui et son Mamluk le tue. Puis les notables du *Caire* se réunissent et choisissent le jeune fils d'*Alaschruf* (1), mentionné plus haut; ils en font leur souverain. Son nom commence par م : c'est-à-dire *Mohammed* (2). Il s'affermirait dans la royauté jusqu'à devenir un grand homme. Et, au commencement de son règne [186 v.], alors qu'il est jeune, il apparaît de l'Orient soudain contre lui, c'est-à-dire contre le roi victorieux *Annaşer-Mohammed*, il apparaît un roi dont le nom commence par ق : c'est-à-dire *Qazan*, roi des Tartares, auquel se joindront le roi des *Kordjs* et le roi des *Arméniens*: de même un grand émir de l'Islam s'alliera à lui; son nom commence par ق : c'est-à-dire *Qffjaq* (3), qui était chéri par le roi *Qazan*. Le roi *Annaşer* va à leur rencontre dans la terre [les plaines, d'*Alep* jusqu'à la terre de *Hamah*. Ils le battent et le poursuivent jusqu'à l'extrémité de la Syrie, de la Terre Sainte, et de Damas. Ils continuent à triompher et regagnent leurs pays avec le butin. Mais *Qazan* meurt en arrivant à sa maison. Deux ans après, il apparaît encore de l'Orient un émir puissant, dont le nom commence par ج : c'est-à-dire *Jouban* (4), et qui cherche à poursuivre les musulmans depuis la terre d'*Alep* jusqu'à la terre de Damas. Le roi *Annaşer* réunit alors contre lui l'armée de l'Islam et le rencontre dans l'hippodrome de Damas et le repousse jusqu'à l'*Euphrate*, ne laissant rentrer avec lui qu'un petit nombre. Après ces événements, les propres émirs du roi *Annaşer* se révoltent contre lui et le déposent du *Caire* au *Kirak* et installent un autre sultan à sa place pendant une année. Puis le roi *Annaşer* rentre, suivi d'*Ibn-Mehna* (5), roi des Arabes. Il convoque l'armée de Syrie et passe en Égypte. L'autre sultan s'enfuit alors dans le désert. Mais l'armée le poursuit, le saisit ainsi que tous ceux qui l'avaient suivi, les ramène et les fait périr en les noyant, en les faisant bouillir, ou en les faisant mourir de faim après les avoir enfermés entre deux tombes. Il continue à exterminer les grands qui cherchaient sa perte. Après cela, trois bannières se réunissent dans la terre d'*Alep* [fo 187 r.] : grecque, turque et *kordje*. Ils rencontrent le roi *Annaşer* et défont l'armée de l'Islam et la poursuivent jusqu'à l'extrémité de la Syrie, à l'endroit appelé « Trône ». Puis *Annaşer*, usant de la ruse, arrive à les repousser au delà de l'*Euphrate*, en faisant périr le plus grand nombre d'entre eux.

Puis les émirs complotent ensemble contre le sultan d'Égypte après leur retour de l'*Euphrate*; ils le battent, se saisissent de lui et le font périr et mettent à sa place un sultan qui sera un homme bon. Son nom com-

(1) C'est le frère et non le fils.

(2) Al-Malik an-Nasir Mohammed.

(3) Kitchak.

(4) Djouban.

(5) Ibn-Mohanna.

mencera par ع ou ر. Il aimera la science et la connaissance de toutes les religions; il fera cesser les vexations et l'injustice et régnera à peine une semaine; puis il passera jusqu'à Bagdad et y restera maître pendant trois heures du jour [ou à trois heures du jour], et il sera tué.

Après lui, sept sultans régneront jusqu'au coucher du soleil et ils seront tués.

Après cela, les *Kordjs* les chasseront de Bagdad et s'en empareront, C'est alors que Dieu enlèvera la victoire aux Fils d'Ismaël à cause de leur inconduite, de leur injustice et de leur aberration à s'unir avec les mâles; ce sera là, en effet, le signe de leur disparition, précisément à cause de leurs aberrations nombreuses et de leur libertinage sur toute l'étendue de leur territoire. A ce moment ils seront dominés par toutes les nations, selon la parole du prophète *Moïse* : qu'à la fin des temps Dieu enverra du ciel les quatre vents de l'Orient, de l'Occident, du Midi et du Nord et les enfants d'*Agar* se réuniront auprès du grand fleuve, l'Euphrate, munis de toutes espèces d'épées et d'armes, semblables à ceux qui sont convoqués à une noce. Personne ne manquera si ce n'est le faible. Ils se diviseront alors en deux groupes qui prétendront chacun compter le roi parmi ses descendants et avoir plus de droit à le posséder. Ils se livreront (187 v.) à une violente bataille sans qu'aucun parti triomphe sur son adversaire. Puis Dieu enverra du ciel un ange tenant à la main une épée, qui ranimera le combat entre eux : et ils seront exterminés de façon qu'en peu de temps il ne restera plus qu'un petit nombre d'entre eux. Car, de même qu'ils ont dominé la terre par leurs épées, par leurs propres épées ils périront également. Leur sang coulera en telle abondance qu'il couvrira le fleuve de l'Euphrate. Puis Dieu fera entendre sa voix pour appeler les oiseaux et les bêtes qui sont sous le ciel au festin qui leur sera préparé, afin qu'ils mangent de la chair des rois et des chefs.

En ce temps-là, un peu avant la rencontre de ces peuples, le droit et la véracité disparaîtront et ce seront le mensonge et l'imposture qui feront leur apparition; le libertinage et la fornication augmenteront au point que la femme apprendra de sa fille la corruption et le frère de son frère; bien plus, ils s'en vanteront. Que si j'exposais ces événements dans leur vérité, le souci t'abattrait, [Pierre]. Malheur aux hommes libres et à leurs descendants en ce temps-là, et au moment de la rencontre de ces peuples et de leur disparition plus haut indiquée!

Puis les rois de la *Nubie* et de l'*Abyssinie* entendront la nouvelle, ils sortiront et s'empareront de toute la terre située à droite [le Yémen]. Ils se dirigeront sur l'Égypte qu'ils trouveront vide sans y rencontrer un chien qui aboie. Il ne sera resté en Égypte aucun pays bâti, si ce n'est l'île appelée *Niqanous*. Ils supporteront cela avec peine et seront fortement attristés. Puis ils reconstruiront *le Caire* et y bâtiront un temple dans l'espace de trente jours.

Les rois de la *Nubie*, de l'*Abyssinie*, et des Grecs apprendront la sortie du lionceau. Puis le roi des Grecs, qui est lui-même le lionceau,

apprendra la nouvelle [de ce que les rois mentionnés ont fait en Égypte]. Le nom de ce roi sera Constantin. Il réunira autour de lui tous les rois de la terre et de la mer et parviendra à la ville de Constantinople dont les portes lui seront fermées au visage. Il la réduira par l'épée; il saisira tous les eunuques qui s'y trouveront et les fera noyer vivants dans la mer et il prendra la croix vénérée à ce roi (1) et il sortira par la force du Très-Haut, et marchera jusqu'à ce qu'il parvienne au lever du soleil et à partir de là il commencera à établir la religion chrétienne, les canons de la sainte Église et la foi droite. (Il continuera) jusqu'à ce qu'il arrive avec son armée, composée de différents peuples, nations et tribus, à Jérusalem qu'il trouvera en ruines. Il s'attristera sur son sort, ordonnera sa reconstruction et y fera bâtir un grand temple. Remerciant et glorifiant le Dieu éceleste, il dira : « Je vous remercie, ô notre Seigneur et Dieu, qui nous avez donné le pouvoir sur toutes les nations de la terre, afin de les établir dans une même foi et de diminuer la fausse religion sous le ciel. » De même parleront les rois d'Abyssinie et de Nubie après qu'ils auront achevé la construction du temple bâti au Caire. Ils remercieront Dieu et le glorifieront en disant : « Grâces vous soient rendues, ô Seigneur, qui nous avez donné d'établir la foi véritable. » Pendant qu'ils seront dans cette situation et cette joie, la nouvelle de l'arrivée du roi des Grecs à la Terre Sainte leur parviendra : « Levez-vous, diront-ils à leurs armées, à leurs milices et à leurs peuples, au-devant du roi des Grecs ! Allons à sa rencontre avec nos armées. S'il est de notre foi (nous le laisserons libre) ; autrement, nous unifierons la foi de toutes les armées et de tous les peuples. »

(A suivre.)

[1. Au roi de la ville.

DOCUMENTS RELATIFS A AHIKAR

EDITION ET TRADUCTION D'UN MANUSCRIT DE M^{re} GRAFFIN (G),
AVEC LES PRINCIPALES VARIANTES D'UN MANUSCRIT DE M. H.
POGNON (P).

Nous avons préparé vers 1910 une édition d'Ahiakar comprenant tous les textes syriaques connus. Nous en détachons le présent travail.

Le manuscrit de M^{re} Graffin (56 pages, 21×17 centimètres) (= G) a été transcrit en 1908, en caractères dits nestoriens, au monastère de Rabban Hormizd par le prêtre Elias, supérieur du monastère et neveu de M^{re} Addaï Scher. C'est M^{re} Scher, archevêque de Sêert (Kurdistan), bien connu des lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien* ¹, qui a adressé la copie à M^{re} Graffin. Nous l'avons reçue à temps pour en donner une courte analyse à la fin de notre travail *Histoire et sagesse d'Ahiakar l'Assyrien*, Paris, Letouzey, 1909, p. 282-284, auquel nous renverrons souvent (2).

Depuis lors, M. H. Pognon a bien voulu nous permettre de prendre copie d'un de ses manuscrits qui renferme, entre autres choses, l'histoire et la sagesse d'Ahiakar et des fables d'Esopé. Ce manuscrit (136 feuillets, 17 × 11 centimètres) (= P) est formé d'une ancienne partie en bonne écriture nestorienne, avec points-voyelles, qui peut être du xvi^e au xviii^e siècle, complétée par une main contemporaine. La partie ancienne comprend les feuillets 1-94 et 97-110. La numérotation des cahiers, dont le

¹ Voir la table de la deuxième série fin du tome XX. On a écrit que M^{re} Scher a été mis à mort en haine de la France.

² Nous donnerons des chiffres de concordance qui renverront à ce travail et permettront d'en utiliser les annotations, car si nous pouvons encore éditer quelques anciens travaux laissés en suspens, nous ne disposons même plus d'une heure pour les ancherer ou les commenter.

dix-septième se termine au fol. 110^r, montre qu'il y avait jusque-là 170 feuillets dans le manuscrit primitif. On a ajouté 95 à 96 et 111-136. Le commencement contient un recueil des prières nommées *مَقَر* (lectures) (fol. 19-71).

Ahikar se trouve du fol. 96 au fol. 136^r et les fables d'Ésope du fol. 71^r au fol. 94^r.

Comme nous le dirons, la partie ancienne provient du même prototype que le ms. de M^{sr} Graffin, tous deux font d'Ahikar le scribe de Sarhédom, le nombre et l'ordre des préceptes sont identiques. Un feuillet a été interverti dans le ms. de M^{sr} Graffin, qui contient par contre des noms propres omis par l'autre et se trouve donc le plus intéressant des manuscrits consacrés à Ahikar. La partie récente du manuscrit de M. Pognon est d'une autre famille. Elle fait d'Ahikar « l'écrivain de Sennachérib » et ajoute à G un certain nombre de variantes. Nous l'éditerons à part (1).

L'un des épisodes caractéristiques de l'histoire d'Ahikar, celui où il dresse des aiglons pour enlever des enfants en l'air (chapitres xxv, xxvi et xxx), se retrouve dans Tabari. Cet auteur, qui vivait de 839 à 923, raconte que Nemrod se fit enlever en l'air par quatre vautours : *Chronique d'Abou-Idjafar Mohammed Tabari*, version persane traduite par Louis Dubeux, Paris, 1836, p. 139; cf. trad. Zotenberg, I, p. 148-150 :

Nemrod (que Dieu le maudisse), dit : ..je veux frapper le Dieu d'Abraham comme j'ai frappé Abraham. Après cela, il réunit ses vizirs, ses favoris et ses lieutenants, et il leur dit : Dites que l'on fasse de grandes caisses. On amena donc des maîtres, et ils commencèrent à faire des caisses. Lorsqu'ils en eurent entièrement achevé une, Nemrod dit : Faites à cette caisse une porte vers le ciel et une porte vers la terre. Ces maîtres exécutèrent ponctuellement tout ce que Nemrod leur avait ordonné. Ce prince

1. On pourra se demander si le ms. P a été complété à l'aide d'un texte arabe. M. Noelleke a expliqué de la même manière la composition du ms. B (Sachau 336) : Ce serait un manuscrit syriaque très lacunaire complété par une traduction faite sur l'arabe. Il est à noter que le ms. B, dans la partie récente, fait aussi d'Ahikar le scribe de Sennachérib et non de Sarhédom. En somme tous les manuscrits diffèrent beaucoup. Le ms. C (add. 2920) lui-même, dans la partie narrative, semble une traduction différente du ms. L (add. 7200). Comme nous l'avons écrit, *loc. cit.*, p. 24. - la tradition a coulé dans le moule de l'histoire primitive des matériaux de moindre valeur, comme une source pétrifiante remplit de carbonate de chaux les cellules vivantes et parfumees d'une rose ».

leur commanda encore de faire quatre piques, de les attacher fortement aux quatre angles de la caisse, et de placer au haut de ces piques quatre morceaux de chair. Il ordonna ensuite d'amener quatre vautours qu'on lia aux quatre pieds de la caisse dans laquelle il monta... Or, on cessa de retenir les vautours, afin qu'ils enlevassent la caisse dans les airs. Ces animaux voulant saisir la chair qui était au-dessus d'eux, pour la manger, enlevèrent la caisse et la soutinrent dans les airs pendant un jour et une nuit...

Firdousi, né vers 941, raconte aussi que Kaous, porté par des aigles, monta jusqu'au ciel (trad. Mohl. 8^e, II, 34). M. Darmesteter voit dans l'Avesta deux allusions au même fait (*Journal As.*, viii^e série, t. V, p. 225). Nous rattachons le tout à Ahikar.

Les auteurs qui aiment rajeunir les Psaumes, d'après les allusions qu'ils croient y découvrir, pourront rattacher le psaume 87 (88) à l'histoire d'Ahikar, avec laquelle il a des points d'attache bien plus nombreux qu'avec le livre de Job dont on a coutume de le rapprocher :

Ahikar était enfermé dans une fosse obscure où la lumière n'arrivait pas (xv, 4), creusée sous le seuil de sa maison (xiii, 1) ; il avait un peu de pain et d'eau pour toute nourriture (xiii 1) ; ses amis croyaient qu'il avait été mis à mort pour avoir trahi le roi son maître (xiii, 2; xv, 2) ; il adressait sans cesse sa prière à celui qui vit toujours (xv, 2) et pouvait s'exprimer, semble-t-il, comme l'auteur du ps. 87 (88) : « Dieu de mon salut ! je crie jour et nuit devant toi (v. 2) ; je suis mis au rang de ceux qui descendent dans la fosse (v. 5) ; je suis étendu parmi les morts, semblable à ceux qui sont tués et couchés dans le sépulchre (v. 6). Tu m'as jeté dans une fosse profonde, dans les ténèbres (v. 7). Tu as éloigné de moi mes amis, tu m'as rendu pour eux un objet d'horreur, je suis enfermé et je ne puis sortir (v. 9). Tu as éloigné de moi amis et compagnons, mes intimes ont disparu (v. 19) (1). »

F. NAU.

(1) Voir *BBC*, t. XIII, 1908, p. 367 et t. XIV, p. 50 et 143. L'édition et la traduction de deux manuscrits arabes de Paris (3156 et 3637) par L. Leroy. Cf. *Histoire et sagesse d'Ahikar*, Paris, 1909, p. 286-7.

2 (2). هتوهه دحمر هلايه لا ايلامه احملا. احملا
 اوهه احملا دعه مدر هاحمر. هومما احملا دحمر هلا
 اوهه احملا *

3 (3). حن بى حلا. حن بى اى لا احملا. حن بى
 اى لا احملا.

4 (4). حن احملا بى احملا لا احملا. حن لا احملا
 5. حن قلا. لا. بى حمر هقلا. لا بى (1) *

6 (8). اى احملا احملا احملا. احملا لا احملا. احملا
 اى احملا (p. 7). حن دحمر بى احملا. حمر بى لا
 احملا حن. احملا لا احملا احملا; احملا (2) *

7 (10). حن لا احملا حن دحمر احملا حمر احملا
 حمر احملا احملا احملا. حن احملا. حمر احملا
 احملا (3) احملا. حن احملا. حمر احملا (4) احملا احملا
 8 (11). حن احملا حمر احملا. حمر احملا
 احملا حمر احملا. لا. احملا. احملا. احملا
 احملا احملا احملا احملا. حمر احملا حمر احملا
 احملا حمر احملا احملا احملا. حمر احملا (5) حمر احملا
 حمر احملا (6) احملا لا احملا احملا (7) *

9 (16). حن احملا حمر احملا. حمر
 حمر احملا *

10 (13). حن احملا حمر احملا. حمر احملا
 احملا حمر احملا *

11 (26^a). حن حمر حمر احملا احملا (p. 8) حمر احملا *

12 (26^b). حن حمر احملا احملا لا احملا. حمر احملا

P. — حمر احملا (1) — Om. P. — (3) Om. P. — (2) احملا احملا — P. — (4) حمر احملا — P. — (5) حمر احملا — P. — (6) حمر احملا — P. — (7) حمر احملا

חכר. חכר. ופפפפ; ואלל חכר חכר חכר;
 חכר⁽¹⁾.

13 (28). חכר חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר.

11 (29). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 15 (32). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר⁽⁴⁾.

16 (33). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר.

17 (34). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 18 (35). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר חכר חכר חכר חכר חכר.

19 (36). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר⁽⁸⁾ חכר חכר חכר חכר חכר.

20 (37). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר חכר חכר חכר חכר חכר⁽¹⁰⁾.

21 (38). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר חכר חכר חכר חכר חכר.

22 (39). חכר חכר חכר חכר חכר חכר;
 חכר חכר חכר חכר חכר חכר⁽¹¹⁾.

23 (50). חכר חכר חכר חכר חכר חכר.

(1) Om. P. — (2) Om. P. — (3) חכר חכר P. — (4) חכר P. — (5) Om. P. —
 (6) חכר חכר P. — (7) חכר חכר P. — (8) Sic PG. Les mss. BC partout חכר. —
 (9) חכר חכר P. — (10) חכר PG. — (11) Ici commence la feuille intervertie dans
 G. Le ms. P a conservé l'ordre.

1. VII. مەن بىخەتەرلىككە ئەتراپىمىزدا بىزنىڭ ئاممىسىمىز
بىزنىڭ ئاممىسىمىز. بىزنىڭ ئاممىسىمىز بىزنىڭ ئاممىسىمىز.
بىزنىڭ ئاممىسىمىز. (1)

٢. مَجِبٌ عَمَّا هُوَ فِيهِ وَلَا خِلَافَ لِمَقْعِدِ هَاجِلٍ مِّنْهُ.
 ١٥. لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ سُبْحَانَ اللَّهِ عَمَّا يُشْرِكُونَ. وَلَا يَمْلِكُ أَحَدٌ (٢).

VIII. 1. **١٥٥٥** **١٥٥٦** **١٥٥٧** **١٥٥٨** **١٥٥٩** **١٥٦٠** **١٥٦١** **١٥٦٢** **١٥٦٣** **١٥٦٤** **١٥٦٥** **١٥٦٦** **١٥٦٧** **١٥٦٨** **١٥٦٩** **١٥٧٠** **١٥٧١** **١٥٧٢** **١٥٧٣** **١٥٧٤** **١٥٧٥** **١٥٧٦** **١٥٧٧** **١٥٧٨** **١٥٧٩** **١٥٨٠** **١٥٨١** **١٥٨٢** **١٥٨٣** **١٥٨٤** **١٥٨٥** **١٥٨٦** **١٥٨٧** **١٥٨٨** **١٥٨٩** **١٥٩٠** **١٥٩١** **١٥٩٢** **١٥٩٣** **١٥٩٤** **١٥٩٥** **١٥٩٦** **١٥٩٧** **١٥٩٨** **١٥٩٩** **١٦٠٠** **١٦٠١** **١٦٠٢** **١٦٠٣** **١٦٠٤** **١٦٠٥** **١٦٠٦** **١٦٠٧** **١٦٠٨** **١٦٠٩** **١٦١٠** **١٦١١** **١٦١٢** **١٦١٣** **١٦١٤** **١٦١٥** **١٦١٦** **١٦١٧** **١٦١٨** **١٦١٩** **١٦٢٠** **١٦٢١** **١٦٢٢** **١٦٢٣** **١٦٢٤** **١٦٢٥** **١٦٢٦** **١٦٢٧** **١٦٢٨** **١٦٢٩** **١٦٣٠** **١٦٣١** **١٦٣٢** **١٦٣٣** **١٦٣٤** **١٦٣٥** **١٦٣٦** **١٦٣٧** **١٦٣٨** **١٦٣٩** **١٦٤٠** **١٦٤١** **١٦٤٢** **١٦٤٣** **١٦٤٤** **١٦٤٥** **١٦٤٦** **١٦٤٧** **١٦٤٨** **١٦٤٩** **١٦٥٠** **١٦٥١** **١٦٥٢** **١٦٥٣** **١٦٥٤** **١٦٥٥** **١٦٥٦** **١٦٥٧** **١٦٥٨** **١٦٥٩** **١٦٦٠** **١٦٦١** **١٦٦٢** **١٦٦٣** **١٦٦٤** **١٦٦٥** **١٦٦٦** **١٦٦٧** **١٦٦٨** **١٦٦٩** **١٦٧٠** **١٦٧١** **١٦٧٢** **١٦٧٣** **١٦٧٤** **١٦٧٥** **١٦٧٦** **١٦٧٧** **١٦٧٨** **١٦٧٩** **١٦٨٠** **١٦٨١** **١٦٨٢** **١٦٨٣** **١٦٨٤** **١٦٨٥** **١٦٨٦** **١٦٨٧** **١٦٨٨** **١٦٨٩** **١٦٩٠** **١٦٩١** **١٦٩٢** **١٦٩٣** **١٦٩٤** **١٦٩٥** **١٦٩٦** **١٦٩٧** **١٦٩٨** **١٦٩٩** **١٧٠٠** **١٧٠١** **١٧٠٢** **١٧٠٣** **١٧٠٤** **١٧٠٥** **١٧٠٦** **١٧٠٧** **١٧٠٨** **١٧٠٩** **١٧١٠** **١٧١١** **١٧١٢** **١٧١٣** **١٧١٤** **١٧١٥** **١٧١٦** **١٧١٧** **١٧١٨** **١٧١٩** **١٧٢٠** **١٧٢١** **١٧٢٢** **١٧٢٣** **١٧٢٤** **١٧٢٥** **١٧٢٦** **١٧٢٧** **١٧٢٨** **١٧٢٩** **١٧٣٠** **١٧٣١** **١٧٣٢** **١٧٣٣** **١٧٣٤** **١٧٣٥** **١٧٣٦** **١٧٣٧** **١٧٣٨** **١٧٣٩** **١٧٤٠** **١٧٤١** **١٧٤٢** **١٧٤٣** **١٧٤٤** **١٧٤٥** **١٧٤٦** **١٧٤٧** **١٧٤٨** **١٧٤٩** **١٧٥٠** **١٧٥١** **١٧٥٢** **١٧٥٣** **١٧٥٤** **١٧٥٥** **١٧٥٦** **١٧٥٧** **١٧٥٨** **١٧٥٩** **١٧٦٠** **١٧٦١** **١٧٦٢** **١٧٦٣** **١٧٦٤** **١٧٦٥** **١٧٦٦** **١٧٦٧** **١٧٦٨** **١٧٦٩** **١٧٧٠** **١٧٧١** **١٧٧٢** **١٧٧٣** **١٧٧٤** **١٧٧٥** **١٧٧٦** **١٧٧٧** **١٧٧٨** **١٧٧٩** **١٧٨٠** **١٧٨١** **١٧٨٢** **١٧٨٣** **١٧٨٤** **١٧٨٥** **١٧٨٦** **١٧٨٧** **١٧٨٨** **١٧٨٩** **١٧٩٠** **١٧٩١** **١٧٩٢** **١٧٩٣** **١٧٩٤** **١٧٩٥** **١٧٩٦** **١٧٩٧** **١٧٩٨** **١٧٩٩** **١٨٠٠** **١٨٠١** **١٨٠٢** **١٨٠٣** **١٨٠٤** **١٨٠٥** **١٨٠٦** **١٨٠٧** **١٨٠٨** **١٨٠٩** **١٨١٠** **١٨١١** **١٨١٢** **١٨١٣** **١٨١٤** **١٨١٥** **١٨١٦** **١٨١٧** **١٨١٨** **١٨١٩** **١٨٢٠** **١٨٢١** **١٨٢٢** **١٨٢٣** **١٨٢٤** **١٨٢٥** **١٨٢٦** **١٨٢٧** **١٨٢٨** **١٨٢٩** **١٨٣٠** **١٨٣١** **١٨٣٢** **١٨٣٣** **١٨٣٤** **١٨٣٥** **١٨٣٦** **١٨٣٧** **١٨٣٨** **١٨٣٩** **١٨٤٠** **١٨٤١** **١٨٤٢** **١٨٤٣** **١٨٤٤** **١٨٤٥** **١٨٤٦** <

2. جہ سے فقہ ملاحا؛ بلکہ محمدی، یوسفی، احمدی
 و سبکی وغیرہ؛ ملکہ و سعید بن مسعود۔
 مخزن ملاحا ہندوستان (۳) (p. 20) اے اے / عصبہ و اسامی
 و محمدی احمدی لغت.

3. محرم سرمدیہ و لا الحقدان ہما لا الحقدان سلا امر
والحق لا اسئلک والحق انہ یعدو لکم من حزب

[illegible]

IX. 1. جہ ۱۴۴۲ ہجری میں احمدیہ مذہب کے مصلحانہ کاموں کا
 ایک جائزہ اور ان کے مصلحانہ کاموں کا جائزہ اور ان کے
 مصلحانہ کاموں کا جائزہ اور ان کے مصلحانہ کاموں کا جائزہ اور ان کے

(1) Om. P. — (2) P ajoute le titre : *سَمْعُ بِي دَمَلَحَا مَدَلَا*. — (3) Om. P. — (4) P abrège le n° 1 et porte seulement : *سَمْعُ بِي دَمَلَحَا*. — (5) *سَمْعُ بِي دَمَلَحَا*. Ici finit au fol. 110^r la partie ancienne du ms. P. Nous indiquerons en note de la traduction quelques variantes de la suite du manuscrit.

A. 1. חלוקה בפניו מה מבר מדלחל חלוקה. מלחל
 לאחלל אעפילא אחלל בלחל לאחלל חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה (p. 23) חלוקה
 מבר בלחל.

2. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

A. 1. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

2. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

A. 1. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

2. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה
 חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

3. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

1. חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה חלוקה

dis : « O dieux, donnez un fils à votre serviteur pour qu'il se complaise en lui, et il sera mon héritier quand je mourrai (1), car la fortune que j'ai acquise est grande. » — Les idoles ne lui répondirent absolument rien et c'est avec confusion et douleur qu'il retourna du temple des idoles à sa maison. — 4. Et il commença à implorer et à prier avec un cœur triste devant le Seigneur en disant : « O Dieu du ciel et de la terre! ô Créateur des créatures! regarde et vois mes larmes, accueille ma prière et donne-moi un fils, afin que j'en reçoive consolation, qu'il soit mon héritier, qu'il assiste à ma mort; il me fermera les yeux et m'ensevelira. » — 5. Alors il lui vint une voix qui dit : « Puisque tu as erré, que tu as eu confiance dans les dieux, que tu leur as offert de l'encens et que tu n'as pas travaillé pour moi, à cause de cela (2) je t'ai laissé sans enfant; qu'il te suffise de ne pas être frappé. Mais voici Nadan, le fils de ta sœur, il te sera un fils à qui tu pourras tout apprendre à mesure qu'il grandira en âge. » — 6. A ces paroles, je fus de nouveau affligé et je dis : « O Seigneur, Dieu puissant, si tu me donnes pour fils Nadan, le fils de ma sœur, pour jeter de la poussière sur moi après ma mort et me fermer les yeux, sera-t-il mon héritier ou non? » Et Il ne répondit à aucune de ces paroles.

CHAPITRE II

1. Alors je pris Nadan, fils de ma sœur, et il me fut un fils qui apprendrait, dès qu'il serait en âge, tout ce que je lui enseignerais. Comme il était jeune, je le remis aux mains des nourrices pour qu'elles l'élevassent et il fut nourri de miel et de beurre, et il fut vêtu d'habits de byssos et de pourpre et il grandit sur des tapis de tout genre. — 2. Et mon fils Nadan grandit et commença à apprendre l'écriture de la sagesse, sans repos. — 3. *Demande du roi Sâr'hédôm.* Quand le roi revint de l'endroit où il était allé, il me dit : « O Ahikar, scribe et sage et mon confident (maître de ma pensée), quand tu vieilliras et que tu mourras, qui m'enseignera la sagesse? »

4. *Réponse d'Ahikar au roi* (3). Alors je répondis et je dis au roi : « Seigneur roi, vis à jamais! J'ai un fils sage comme moi et il connaît mon écriture. » Alors le roi me dit : « Amène-le pour que je le voie, et s'il peut se tenir devant moi, il s'y tiendra à ta place et je te renverrai avec honneur afin que tu passes ta vieillesse (et tous les jours de ta vie en paix. » — 5. Ensuite j'amenai Nadan, mon fils, au roi Sâr'hédôm et je le fis approcher devant lui. Quand le roi le vit, il se réjouit en lui et il dit : « Aujourd'hui une corne de salut s'est élevée pour Ahikar et il a été consolé par cet enfant. Que le Seigneur te garde, mon fils! De même qu'Ahikar a marché

(1) Car si depuis le jour de ma mort jusqu'au jour où il mourra, il diminuait mes biens chaque jour d'un talent d'or, mon argent (𐤀𐤁𐤁𐤁𐤁) ne manquerait pas et ne cesserait pas. » P.

(2) Ici commence la partie ancienne du manuscrit P.

(3) Ce titre et le précédent se trouvent aussi dans P.

devant moi et devant mon père Sennachérib 1) et a été récompensé, de la même manière Nadan son fils (marchera) devant moi et Ahikar passera maintenant sa vie en repos dans sa maison. » — 6. Alors j'adorai le roi et je dis : « Seigneur roi, vis à jamais ! Comme tu sais que j'ai marché devant toi et devant ton père, toi aussi prends patience au sujet de la jeunesse de mon fils, et ta bonté envers moi en sera doublée, ô seigneur roi. » — 7. Alors le roi Sarhédôm lui donna la main et jura à Ahikar, au sujet de Nadan son fils, qu'il serait près de lui en grand honneur comme lui et qu'il le comblerait de biens constamment. — Ensuite, moi Ahikar, je baisai la trace des pieds du roi, — et je pris Nadan, mon fils, et je retournai à la maison sans interrompre l'enseignement que je donnai à mon fils ; et je rassasiai Nadan de doctrine comme de pain et d'eau, et je lui adressai ainsi les paroles de la sagesse :

CHAPITRE III

Proverbes enseignés par Ahikar : 1 (1). Écoute, mon fils, mes paroles et prête-leur attention. — 2 (2). Elles resteront dans ton cœur, et tu ne révéleras pas ma parole à autrui, de crainte qu'elle ne soit un charbon dans ta bouche et qu'elle ne te brûle, que tu ne fasses une tache sur ta langue et que tu ne murmures contre Dieu. — 3 (3). Mon fils Nadan, tout ce dont tu t'apercevras, tu ne le diras pas, et tout ce que tu vois, tu ne le révéleras pas. — 4 (4). Mon fils, ne délie pas un lien scellé, et ne scelle pas celui qui est délié. — 5. Mon fils, que tes lèvres ne laissent pas sortir les paroles qui ne t'appartiennent pas. — 6 (8). Si tu lèves (les yeux) et que tu voies une femme fardée, ne la désire pas, car si tu lui donnes tout ce que tu as, tu ne trouveras en elle aucun profit et tu auras commis un grand péché contre Dieu. — 7 (10). Mon fils, que ta langue ne se hâte pas comme l'amandier qui pousse le premier et dont le fruit est mangé en dernier lieu : mon fils, sois posé comme l'arbre figuier qui pousse à la fin et son fruit est mangé en tête. — 8 (11). Mon fils, abaisse les yeux, et adoucis ta voix et regarde en bas, sois réservé et pas impudent, car s'il suffisait d'une voix puissante pour construire une maison, l'âne bâtirait deux palais par jour, et si la charrue était conduite par la force robuste, le joug de la charrue ne serait jamais enlevé de la tête du chameau. — 9 (16). Mon fils, il est bon d'être en relation avec l'homme sage et non avec l'homme insensé. — 10 (13). Mon fils, verse ton vin sur le tombeau des justes, et ne le bois pas avec les insensés. — 11 (26^a). Mon fils, fuis la femme querelleuse et bavarde. — 12 (26^b). Mon fils, ne cours pas après la beauté de la femme et ne la désire pas dans ton cœur, car la beauté de la femme est son bon sens, sa parole et son honneur. — 13 (28). Mon fils, si quelqu'un vient au-devant de toi avec malice, va au-devant de lui dans ta sagesse. — 14 (29). Mon fils, l'impie tombe et le juste s'élève à sa

1) Ici, P est identique à G, comme dans toute la partie ancienne du manuscrit P.

place. — 15 (32). Mon fils, ne prive pas ton fils de coups, car les coups sont à l'enfant ce que le fumier est à la terre, le licol à l'animal et la barre (ζυγωμα) à la porte. — 16 (33). Mon fils, dompte ton fils tant qu'il est jeune, et brise son dos tant qu'il est jeune, avant qu'il ne soit plus fort que toi, que tu n'aies pas à rougir de ses vices et que tu ne sois couvert de honte. — 17 (34). Mon fils, acquiers un bœuf trapu et un âne au pied (solide) (1), — 18 (35) et non (2) un serviteur fuyard, ou une servante voleuse, de crainte qu'ils ne te fassent perdre tout ce qui t'appartient. — 19 (36). Mon fils, les paroles de l'homme menteur sont comme de gras passereaux et celui qui a du cœur les mange. — 20 (37). N'attire pas sur toi la malédiction de ton père et de ta mère, de crainte que tu ne te réjouisses pas dans les biens de tes fils. — 21 (38). Mon fils, ne te mets pas en route sans glaive, car tu ne sais pas quels ennemis te rencontreront. — 22 (39^a). Mon fils, de même qu'un arbre est orné par son fruit et une montagne touffue par ses arbres, de même un homme est orné par sa femme et ses enfants (3). — 23 (50). Mon fils, frappe l'homme sage et tu seras dans son cœur comme une fièvre (?); si tu frappes l'homme insensé de nombreux coups, il ne s'en apercevra pas. — 24 (51). Mon fils, envoie les hommes sages, et ne leur donne pas de nombreux ordres, mais si tu envoies les insensés, va plutôt toi-même et ne les envoie pas (4). — 25 (53). Mon fils, éprouve ton compagnon avec le pain et avec l'eau, ensuite tu laisseras en ses mains tes biens et tes possessions. — 26 (54). Mon fils, sors le premier du festin et ne reste pas pour oindre les parfums suaves, de crainte que tu ne reçoives des contusions. — 27 (55). Mon fils, celui dont la main est pleine est appelé sage et celui dont la main est vide est appelé insensé (5). — 28 (56). Mon fils, j'ai mangé des choses amères et j'en ai avalé de visqueuses et je n'ai rien trouvé de plus amer que la pauvreté. — 29 (57). Mon fils, j'ai porté du plomb et j'ai roulé du fer, et cela ne m'a pas été aussi lourd qu'une dette (6). — 30 (59). Mon fils, enseigne à ton enfant la faim et la soif, pour qu'il dirige sa maison selon ce que son œil a vu. — 31 (62). Mon fils, l'aveugle des yeux

(1) Nous supprimons la négation comme les mss. B et P. Ce dernier porte ما لا يدركه ما لا يدركه ما لا يدركه. B ajoute une phrase. G semble écrire ما لا يدركه.

(2) Nous faisons porter la négation sur cette seconde partie seulement.

(3) Jusqu'ici P est identique à G pour le nombre et l'ordre des sentences. Ensuite P passe au n° 62 (39^b) qui est bien la contre-partie du n° 29 (39^a) et qui suit d'ailleurs 39^a dans les mss. BC. P porte ensuite les n° 62 (39^b) à 70 (49), puis il revient à 23 (50). Nous pouvons donc en conclure que la partie ancienne du manuscrit P (fol. 97 à 110) et le ms. G proviennent d'un même prototype. G provient d'une copie meilleure (plusieurs noms propres ne sont conservés qu'ici), mais un feuillet a été interverti. — P a été complété fol. 96 (début) et fol. 111-136 (la fin) d'après un manuscrit d'une autre famille qui fait d'Alīkar « l'écrivain (مكتوب) de Sennachéril » et non « le scribe (مكتوب) de Sarhédom ».

(4) P porte le singulier : « l'insensé... ne l'envoie pas ».

(5) P ajoute : « et les hommes et les pauvres ne l'honorent pas ».

(6) P ajoute : ما لا يدركه ما لا يدركه ما لا يدركه.

apprend vite son chemin, le suit et vient; il vaut mieux que l'aveugle de cœur qui abandonne la voie droite (1). — 32 (64). Mon fils, un voisin proche l'emporte sur un frère éloigné; — 33 (65). et un bon renom l'emporte sur la beauté, car le bon renom demeure et la beauté périt. — 34 (66). Mon fils, la mort vaut mieux que la vie pour l'homme qui n'a pas de repos; — 35 (67). et le bruit des gémissements l'emporte (2) sur le bruit de la danse, sur la joie et sur le chant. — 36 (68-69). Mon fils, un os dans la main vaut mieux qu'une oie qui est dans le pot des autres. — Mon fils, la brebis qui est proche vaut mieux que le taureau qui est loin; mieux vaut un passereau dans ta main que mille passereaux qui volent dans l'air.³ — Mon fils, la pauvreté qui amasse l'emporte sur la richesse qui dissipe et un renard vivant l'emporte sur un lion mort. — 37 (70). Mon fils, enferme la parole dans ton cœur et elle te fera du bien (3), car si tu dis la parole, tu changes ton ami. — 38 (71). Mon fils, qu'une parole ne sorte pas de ta bouche avant que tu l'aies retournée dans ton cœur, car il vaut mieux pour l'homme broncher en son cœur que broncher de sa langue. — 39 (72). Mon fils, si tu entends une parole d'un homme, enfonce-la de quatre coudées dans la terre, de manière qu'en marchant sur elle, tu la perdes. — 40 (73). Mon fils, ne reste pas parmi ceux qui se querellent, car de la rixe provient le jugement et du jugement, la mort. — 41 (79). Mon fils, si tu vois un homme qui est plus âgé que toi, tiens-toi (debout) devant lui; s'il ne te le rend pas, Dieu te le rendra. — 42 (87). Mon fils, garde ta langue du mensonge et ta main du vol et tu seras nommé sage. — 43 (88). Mon fils, ne te mêle aux fiançailles de personne : s'ils en firent confusion ils te maudiront, et s'il leur en provient du bien ils ne te béniront pas (4). — 44 (89). Mon fils, celui qui brille par son vêtement brille par son langage et celui qui est méprisable dans son vêtement l'est aussi dans sa parole. — 45 (90). Mon fils, si tu trouves quelque chose devant une idole (5), offre-lui sa part. — 46 (91). Mon fils, tu te donneras la main qui était rassasiée et qui a faim et tu ne te donneras pas la main qui avait faim et qui est rassasiée (6). — 47 (45). Mon fils, lapide à coups de pierre le chien qui abandonne ses maîtres et qui te suit, parce qu'il ne demeure(ra) pas près de toi. — 48 (93). Mon fils, si l'homme sage te frappe de nombreux coups de bâton, que l'insensé ne t'oigne pas de bons onguents. — 49 (15). Mon fils, ne sois pas malhonnête avec le sagé et ne fais pas le sage avec le malhonnête. — 50 (19). Mon fils, si tu as des souliers à tes pieds, marche sur les épines et fais un chemin pour tes enfants. — 51 (22). Mon fils, (si) un riche mange un serpent, on dit qu'il le mange pour guérir sa maladie, et si un pauvre le mange, on

(1) P : « et l'aveugle de cœur abandonne la voie droite et va dans (la voie) tortueuse (دَوَّامِصَافَ الْوَيْه) ».

(2) P ajoute : « pour l'homme qui a un cœur ».

(3) Nous traduisons P : **لَا تَكْذِبْ**.

(4) Nous traduisons P : **لَا تَكْذِبْ** V. G omet la négation.

(5) P : **بِجَانِبِ الْإِثْمِ**.

(6) P : « et qui est maintenant rassasiée ».

dit qu'il le mange par faim. — 52 (23). Mon fils, mange ta portion et ne te rassasie pas avec (celle de) ton prochain. — 53 (24). Mon fils, ne mange pas du tout de pain avec celui qui n'a pas de pudeur. — 54 (25). Mon fils, n'envie pas le bien de ton prochain et ne te réjouis pas de ses maux. — 55 (26). Mon fils, ne t'éloigne pas de ton premier ami, de crainte qu'il n'y en ait pas d'autre pour prendre sa place. — 56 (27). Mon fils, ne descends pas au jardin des juges, et n'épouse pas la fille d'un juge. — 57 (28). Mon fils, visite ton ami avec de bonnes paroles, parle devant le préfet pour le sauver de la gueule du lion. — 58 (29). Mon fils, ne te réjouis pas sur ton ennemi quand il meurt. — 59 (30). Mon fils, lorsqu'un homme se tiendra debout sans occuper de place, lorsque l'oiseau volera sans ailes, lorsque le corbeau sera blanc comme la neige et que l'amer deviendra doux comme le miel, alors l'insensé pourra devenir sage. — 60 (31). Mon fils, si tu es prêtre de Dieu, prends bien garde (1) et parais devant lui avec pureté. — 61. Mon fils, si tu prêtes de l'argent au pauvre, tu l'as acheté pour toi ainsi que ses enfants (2). — 62 (32). Mon fils, l'homme qui n'a pas de frères et de fils sera méprisé et dédaigné dans ses ennemis, il ressemble à l'arbre qui est le long du chemin, tout passant en prend (quelque chose) et les animaux et les oiseaux foulent ses feuilles. — 63 (33). Mon fils, ne dis pas : Mon maître est insensé et moi je suis sage, mais reprends-le de ses fautes et tu seras aimé. — Mon fils, ne te compte pas avec les sages, de crainte qu'alors d'autres ne te louent pas. — 64 (34). Mon fils, ne multiplie pas tes paroles devant ton maître, de crainte de devenir méprisable à ses yeux. — 65 (35). Mon fils, au jour mauvais, ne maudis pas Dieu de crainte qu'il n'entende tes paroles et ne se fâche contre toi. — 66 (36). Mon fils, quand tes serviteurs se tiendront devant toi, tu ne haïras pas l'un et tu n'aimeras pas l'autre, car tu ne sais pas lequel d'entre eux demeurera près de toi à la fin (3). — 67 (37). Le serviteur qui abandonne (son) premier maître n'améliore pas ses affaires (4). — 68 (38). Mon fils, prononce un jugement droit et tu mèneras une vieillesse paisible. — 69 (39). Mon fils, que ta langue soit douce et ta parole agréable, car la queue du chien lui donne son pain et sa gueule lui attire des coups. — 70 (40). Mon fils, ne laisse pas ton prochain te marcher sur le pied de crainte qu'il ne marche sur ton cou (5). — 71 (41).

(1) P : ܐܬܝܢ ܠܝ ܕܝܢܐ ܕܝܠܐ - fais bien attention à lui -.

(2) Le n° 61 est propre à G, ensuite vient la copie du feuillet interverti qui devrait être porté plus haut après (39a).

(3) P diffère et se rapproche de BC : ܕܝܢܐ ܕܝܠܐ ܕܝܠܐ (lire : ܕܝܢܐ ܕܝܠܐ) - mon fils, n'aime pas un serviteur plus que son camarade, car tu ne sais pas duquel tu auras besoin à la fin -.

(4) P : $\text{ܕܝܢܐ ܕܝܠܐ ܕܝܠܐ ܕܝܠܐ ܕܝܠܐ}$ - mon fils, le serviteur (le ms. C porte : le chien) qui abandonne ses premiers maîtres et va près d'autres, lapidez-le -. Il semble qu'il y avait d'abord « le chien, ܕܝܢܐ » ms. C, puis on a mis « le serviteur » ms. P; enfin on a retouché la fin en conséquence mss. B¹. Voir la sentence analogue 17 (45).

(5) Ici finit le feuillet interverti dans G. La suite dans l'BC est au numéro 23 (50) trouvé plus haut.

Mon fils, l'homme que Dieu a comblé de bienfaits, sera aussi respecté par toi 1. — 72 (83). Mon fils, n'entre pas en jugement avec un homme en son jour et ne résiste pas au fleuve lorsqu'il vient (inonder). — 73 (84). Mon fils, l'œil de l'homme est comme une fontaine, il ne se rassasie pas avant d'être rempli de poussière (avant la mort). — 74 (85-86). Mon fils, ne reste pas près des gens querelleurs, car après les plaisanteries viennent les rixes, après les rixes la bataille, et après la bataille le meurtre. *Ahikar arrêta ici les paroles de sa sagesse qu'il enseignait à Nadan* (2).

CHAPITRE IV

1. Moi Ahikar, lorsque j'eus enseigné cette doctrine à Nadan, fils de ma sœur, je pensais qu'il retiendrait toute cette doctrine dans son cœur, qu'il se tiendrait à la porte du roi et qu'il me serait un sujet de joie et un agrément de ma vie, mais il fit le contraire : il n'écoula pas mes paroles et les jeta — pour ainsi dire — au vent 3. — 2. Et il prenait l'habitude de dire : « Ahikar, mon père, a vieilli et a perdu l'esprit. » Et Nadan, mon fils, s'adjudgea mes troupeaux, il dissipait mon bien, il n'épargnait pas mes braves serviteurs, il les frappait devant moi; il tuait et vendait aussi mes bêtes de somme et mes mules. — 3. Quand je vis ce qu'il faisait, je pris la parole et lui dis : « Mon fils, ne touche pas à mes troupeaux. Il est dit dans les proverbes : *Ce que la main n'a pas acquis, l'œil ne l'a pas respecté.* » — 4. Et je fis connaître ces choses à mon seigneur le roi, et il ordonna : « Que personne n'approche des biens d'Ahikar le scribe tant qu'il est en vie. »

CHAPITRE V

1. Ensuite Ahikar prit Nabouzardan 4, frère de Nadan, pour l'élever dans sa maison (5). — Lorsque Nadan vit que j'avais pris Nabouzardan et que je l'élevais devant moi dans la maison, il en eut déplaisir. — 2. Nadan l'envia, il avait à cause de cela de mauvaises pensées dans son esprit, et il disait : « Ahikar, mon père, a vieilli et sa sagesse a disparu et ses paroles sont devenues méprisables. Ne donnera-t-il pas ses biens à mon frère et ne m'écartera-t-il pas de sa maison? » — 3. Et Ahikar

(1) Les trois mss. BGP ont un texte identique. Le mot à mot est : « Mon fils, l'homme de Dieu, fais-lui du bien, pour qu'aussi toi tu sois respecté. » Le commencement est un peu contourné. La traduction que nous avons donnée pour nous rapprocher de C suppose : *اَلْحَمْدُ لِلّٰهِ الَّذِيْ*.

(2) P continue le titre de la manière suivante : *وَمِنْ مَّوَالِيْهِ نَادَانُ وَنَابُؤَزَرْدَانُ* lorsque Ahikar montre au roi tout ce que Nadan a fait à ses possessions et à ses biens ».

(3) P : « qu'il se tiendrait à la porte du roi, et je ne savais pas qu'il n'entendait pas mes paroles, mais qu'il les jetait — pour ainsi dire — au vent ».

(4) P omet « Nabouzardan ».

(5) B met cette phrase en titre.

entendit les paroles de Nadan, alors il réfléchit et parla ainsi à Nadan : « Malheur à toi, ô ma sagesse (1) ! Combien elle a été rendue insipide chez toi ! » — 4. Quand Nadan, mon fils, l'entendit, il s'irrita beaucoup et, dans son cœur, il prépara du mal contre moi, et il alla à la porte du roi pour réaliser le mal qui était dans son cœur : il écrivit au nom d'Ahikar des lettres mauvaises et il alla à la porte du roi pour les montrer. — 5. Et deux lettres qu'il écrivit en mon nom (*litt.* : de ma bouche) aux rois ennemis de Sennachérib et de Sarhédom étaient ainsi : l'une adressée au roi de Perse et d'Élam, Akis bar Semahlin (2), où il avait écrit : — 6. « De la part d'Ahikar, scribe et (gardien du) sceau du roi Sarhédom, salut à toi, roi de Perse et d'Élam. Quand tu auras reçu cette lettre, sors aussitôt et viens en Assyrie et moi je la livrerai dans tes mains sans guerre et sans combat, et tu prendras son empire sans empêchement. » — 7. Il adressa encore en mon nom une autre lettre à Pharaon, roi d'Égypte, et il y écrivit ainsi : — 8. « Quand la lettre arrivera en tes mains, sors au-devant de moi dans la plaine du sud, le 25 du mois de Ab (Août). Je te conduirai à Ninive et tu y prendras le royaume sans combat. » — 9. Il conforma les lettres à mes lettres et il les scella de mes sceaux et il les jeta dans l'une des chambres du roi (3).

CHAPITRE VI

1. Ensuite il écrivit encore une autre lettre de la part (*litt.* : de la bouche) du roi pour moi. — 2. « De Sarhédom (4) à Ahikar, scribe de mon seigneur, salut. Quand tu auras reçu cette lettre, rassemble toute l'armée à la montagne de Şohou (5) et va de là à la plaine de Nesrin (des Aigles), le 25 du mois de Ab (6) (Août), et lorsque tu me verras approcher de toi, range les troupes en face de moi comme si tu te préparais à la guerre, parce que des messagers de Pharaon, roi d'Égypte, sont venus près de moi pour qu'ils sachent quelle puissance j'ai, et quelles sont mes forces (7). »

CHAPITRE VII

1. Nadan, mon fils, donna l'une des lettres au roi comme s'il l'avait trouvée; il la prit et la lut devant mon seigneur le roi Sarhédom. —

(1) C'est-à-dire : « ô ma pauvre sagesse ! »

(2) Ce nom manque dans les autres mss. syriaques y compris P., on le retrouve en néo-syriaque.

(3) P ajoute ensuite en titre : « Comment Nadan écrivit une lettre à son père Ahikar au nom du roi. » Rien ne distingue ici ce titre du contexte, mais il manque en G et il est répété aussitôt.

(4) Sic P.

(5) Ce nom propre manque dans P.

(6) P omet « d'Ab ».

(7) P ajoute : « et ils me l'ont envoyée lire : et Nadan me l'envoya avec deux hommes ».

2. En l'entendant, le roi se fâcha beaucoup contre Ahikar le scribe et dit ainsi : « O Dieu, quelle faute ai-je donc commise contre Ahikar pour qu'il veuille me traiter de cette sorte ! (1) »

CHAPITRE VIII

1. Alors Nadan répondit et dit au roi : « Ne te fâche pas et ne sois pas en peine, mon seigneur le roi. Allons maintenant et sortons à la plaine de Nesrin (des aigles) comme il est écrit dans cette lettre; par là nous connaîtrons la vérité de ces choses et tout ce que tu commanderas aura lieu. »

— 2. Lorsque le roi eut commandé que l'on se préparât à monter à la plaine pour voir la vérité de cette affaire, alors Nadan, mon fils, se leva avec mon seigneur le roi Sarhédôm et ils vinrent me trouver, avec l'armée qui m'accompagnait, dans la plaine de Nesrin (des aigles). —

3. Et quand je le vis venir vers moi, je rangeai mon armée en bataille en face de lui comme pour la guerre, sur la foi de la lettre que Nadan, mon fils, m'avait envoyée. — 4. Quand le roi vit une telle tromperie, son visage s'attrista et il s'en retourna, sur le conseil de mon fils Nadan qui lui dit : « O mon seigneur le roi (2), va à ta demeure en tranquillité; moi (3) je prendrai Ahikar lié avec des chaînes et des liens et je le livrerai dans tes mains parce qu'il a commis le mal contre toi (4). »

CHAPITRE IX

1. Quand Nadan quitta le roi, il vint près de moi et me dit : « Par ton Dieu, mon père, je te jure, le roi Sarhédôm (5) t'a beaucoup loué et exalté pour ce que tu as fait, parce que tu as accompli l'ordre de sa lettre. Maintenant il m'a envoyé près de toi pour que nous allions seuls près de lui. Renvoie les troupes pour que chacun aille à sa maison. » — 2. Ainsi je renvoyai les troupes et je vins avec Nadan près du roi et je le saluai. Et lorsqu'il me vit, il me dit : « Tu es venu, Ahikar, mon scribe et le gouverneur de mon royaume, toi que j'aimais! Je te le dis, va à la maison, et ne parais plus devant moi. Maintenant, tu as tourné ton amour en haine et tu as été (l'un) de mes ennemis. » Ensuite il tira et me donna les lettres que Nadan mon fils avait écrites en mon nom (*litt.* : de ma langue) et avec la signature dont il les avait signées de mon seau. —

(1) P ajoute encore en titre, en caractères noirs : « Lorsque Nadan répond au roi au sujet d'Ahikar. »

(2) P remplace tout le début du n° 4 par : « et mon fils dit au roi ». —

(3) Ici se termine la partie ancienne du ms. P. La suite provient d'une source différente qui remplace en particulier Sarhédôm par Sennachérib. On remarquera que les scribes n'ont pas uniformisé les noms.

(4) P ajoute : « et le roi Sennachérib retourna à sa maison, et il était peiné et affligé ». —

(5) P : « Sennachérib », et ainsi par toute la suite.

3. Quand je les eus lues, je fus épouvanté et je demeurai dans le tremblement et la crainte, ma langue fut enchaînée et, quand je voulus prononcer quelqueune des paroles sages, je ne le pus pas. — 4. Alors mon fils Nadan cria contre moi et me dit : « Va-t'en de devant le roi, ô vieillard insensé, ô malheureux (1), et donne tes mains aux liens et tes pieds aux cordes (2). » — 5. Ensuite le roi détourna de moi son visage avec une colère inénarrable (3) et il ordonna au bourreau, nommé Yabousmikinaskinakti (P porte : Yabousimikmaskinat : les papyrus portent Nabousmaskin (4), et il dit : « Lève-toi, prends Ahikar, et va le tuer et porte sa tête à cent coudées de son corps. » Alors j'adorai le roi, moi Ahikar, et je lui dis : — 6. « Vis, ô mon seigneur le roi, à jamais! Puisque tu as voulu ma mort, que ta volonté soit faite, car je n'ai pas de faute, à ma connaissance (5), mais je demande à mon seigneur le roi que je sois mis à mort à la porte de ma maison, et que mon corps soit donné à mes serviteurs pour qu'ils m'enterrent. » — 7. Alors le roi dit au bourreau : « Va, comme a dit Ahikar, fais-le rapidement (6). »

CHAPITRE X

1. Ensuite, nous sortîmes tous de devant le roi et je fis dire à ma femme Esfagnâ (7) de venir au-devant de moi avec mille jeunes filles revêtues d'habits somptueux et beaux pour se lamenter et pleurer sur moi avant que je meure. — 2. Et je dis à ma femme susdite de retourner à la maison et de préparer à manger et à boire sur des tables en tout genre, et de mettre à tous les serviteurs du roi et aux bourreaux du vin bon et vieux dans leurs mains.

CHAPITRE XI

1. Alors Esfagnâ, ma femme, qui possédait une science grande et prudente, fit comme je le lui avais commandé (8) — 2 (4). Quand ils eurent mangé et bu et qu'ils furent ivres, ils s'endormirent à leurs places.

(1) P : ⲟⲩ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ « ô vieillard méchant ».

(2) P : ⲟⲩ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ « et tes pieds aux entraves : et il me lia avec des cordes ».

(3) P : ⲟⲩ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ « et il fut irrité contre moi ».

(4) P : ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ. Les papyrus portent ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ. Au début du mot noun et yod se sont permutés et il y a eu des lettres redoublées dans le courant du nom, après quoi la plupart des copies ont coupé le nom en trois et en ont fait : ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ qu'on peut ou transcrire « Nabousmak Meskin Kenoth » ou traduire « Nabousmak, le bourreau, mon ami ». On trouve plus loin Yabousmik. On propose de lire : Nabousoumiskoun.

(5) ⲟⲩ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ « Car je sais que j'ai une faute ».

(6) P : « Va tuer Ahikar à la porte de sa maison et donne son corps pour qu'ils l'enterrent ».

(7) G porte ⲙⲉⲕⲁⲛⲁ (deux fois) et ensuite Esfagnâ comme P.

(8) P : « et toi, ma femme, va à ma maison, et place devant le bourreau et

CHAPITRE XII

1. Alors, moi Ahikar, je dis au bourreau : — 2. « Éleve ton regard vers Dieu, créateur du ciel, et souviens-toi du pain et de l'eau que nous avons mangés ensemble. Je sais que je n'ai pas de faute et de péché, mais *Nadan* m'a tendu des embûches et m'a trompé. N'entre pas dans son péché et ne me tue pas injustement. — 3. Rappelle-toi et remets en ton esprit le jour où Sennachérib, père de ce roi-ci, s'est irrité contre toi et a commandé de te tuer, et quand j'ai connu que tu n'avais pas de faute, je t'ai caché et je ne t'ai pas tué jusqu'au (jour) où la colère du roi s'apaisa et il se souvint (de toi) en bien (1); il commanda, et je t'amenai devant lui: il te fit du bien et donna de nombreux présents. — 4. Toi aussi, maintenant, cache-moi et rends-moi ce que j'ai fait pour toi (2). Voici que j'ai un serviteur coupable, il est en prison et se nomme *Mé-diofar* (3), il mérite la mort à cause de ses méchancetés : fais-le sortir maintenant, revêts-le de mes habits et livre-le aux hommes qui sont avec toi; ils sont ivres et ils le tueront sans savoir qui ils ont tué; écarte sa tête à cent coudées de son corps, et donne son corps pour qu'ils l'enterrent et le bruit se répandra dans l'Assyrie et à Ninive qu'Ahikar a été tué. »

CHAPITRE XIII

1. Alors le bourreau et Esfagnâ, ma femme, me firent un endroit caché sous la terre de quatorze coudées de long et de sept de large. Et sous le seuil de la porte: ils m'amènèrent et m'y cachèrent et ils mirent près de moi du pain et de l'eau, puis ils me laissèrent et ils allèrent dire au roi : « Ahikar est mort selon ton ordre (5). » — 2. Et quand le bruit s'en répandit dans *Assur* et à *Ninive*, ils pleurèrent sur moi et dirent : « Deuil sur toi! Ahikar, scribe habile qui connaissait les choses cachées, qui surgira comme toi (6). »

ses soldats une table pour qu'ils mangent et boivent, et mélange-leur un vin agréable et sers-les. Esfagnâ, ma femme, était une femme intelligente qui possédait un grand savoir; elle fit comme je le lui avais commandé, elle prépara une table devant eux, elle leur mélangea le vin doux (حبيب), ils mangèrent et burent et elle les servait ».

(1) P. : *وَأَمَّا أَنَا* « et il s'accorda avec toi ».

(2) P. ajoute : « Cache-moi dans un endroit ».

(3) P. porte aussi : *مَدْيَفَر*.

(4) P. : « et ils me creusèrent un arriorioun (مخبر, *atrium?*) de 24 coudées de long et de sept coudées de large. »

(5) P. : *وَمَاتَ أَهِيكَارَ*, *περιστρεφει*.

(6) P. : « écrivain *مَدْيَفَر* habile qui connaît les objections, les argumentations, malheur sur nous et sur toi, comment pourrait s'élever quelqu'un comme toi pour nous, et tenir la place? »

CHAPITRE XIV

1. Alors le roi *Sarhédom* appela *Nadan* et lui dit : « Va, fais des funérailles à ton père *Ahikar* selon la coutume humaine ». — 2. Et *Nadan* partit et vint à la maison et il ne fit pas de funérailles, mais il réunit des hommes mauvais et luxurieux, et ils se mirent à manger, boire, danser et chanter. — 3. Et *Nadan* se mit à prendre mes servantes et à les dépouiller de leurs vêtements et il leur demanda des choses mauvaises; jusqu'à ma femme qui l'avait élevé comme son fils, il ne la respecta pas, mais il voulut la découvrir et dormir avec elle.

CHAPITRE XV

1. Moi *Ahikar*, de dessous la terre, j'entendais le bruit des supplications des fils de ma maison devant *Nadan* mon fils. — 2. Et je commençai à prier devant Dieu et à (le) supplier pour eux. — 3. Et Dieu entendit mes lamentations des profondeurs de la terre et, quelques jours plus tard, il envoya *Yabousinikinakti* (1) près de moi, et il me consola, me reconforta et me donna du pain et de l'eau. Quand il demanda à partir, je lui persuadai de prier Dieu pour qu'il me délivrât de cet endroit. — 4. Et il pria et il dit : « O Dieu miséricordieux et louable, souviens-toi d'*Ahikar* qui espère en toi et délivre-le de cette prison (2). »

CHAPITRE XVI

1. Lorsque *Pharaon* apprit qu'*Ahikar* le sage était tué, il se réjouit d'une grande joie et il écrivit une lettre et il l'envoya et il dit : — 2. « De *Pharaon* roi d'*Égypte*, à *Sarhédom* (3) roi d'*Assur* et de *Ninive*, salut et tranquillité. — 3. Sache, ô roi, que je désire me bâtir une forteresse entre le ciel et la terre et je veux donc que tu m'envoies de près de toi un architecte qui me la bâtisse comme je la veux (4) et qui sache répondre (5) à toute question que je lui adresserai. — 4. Si tu peux m'envoyer un tel homme, je t'enverrai le tribut de l'*Égypte* et de toutes ses régions pour trois ans, et si tu ne trouves pas un tel homme, envoie avec le messager qui est près de toi (6) le tribut de trois ans d'*Assur* et de *Ninive*.

(1) P : *Yabousinikmenat* ܝܒܘܨܝܢܝܩܡܢܝܬ.

(2) P ajoute : « écoute sa prière et reçois sa supplication. »

(3) P : « à *Sennachérib*. »

(4) P : « des hommes constructeurs, à savoir, et tailleurs de pierre pour qu'il sache la construire comme je le demande ». P a remanié G comme le montre le singulier qui termine la phrase.

(5) P : ܝܥܬܒ.

(6) P : « envoie ce messager que nous avons expédié près de toi. »

CHAPITRE XVII

1. Lorsque le roi Sarhédom eut lu cette lettre (1), il réunit tous les nobles, les sages, les philosophes, les devins et les Chaldéens (astrologues) (2) et il leur dit : « Lequel d'entre vous peut aller (en Égypte) et répondre (3) au roi *Pharaon*? » 2. Ils répondirent et dirent au roi *Sarhédom* : « En vérité, notre seigneur le roi saura que ces questions et ces arguties revenaient à Ahikar le sage. Vois celui qui tient sa place, appelle-le et interroge-le (4). »

CHAPITRE XVIII

1. Alors le roi appela *Nadan* et il lui tendit cette lettre. Et *Nadan* répondit et dit à *Sarhédom* : « O mon seigneur le roi, le roi *Pharaon* se trompe fortement (5)! Qui peut faire une construction entre le ciel et la terre? Les dieux eux-mêmes ne le peuvent pas! C'est peut-être une erreur de scribe! » 2. Et lorsque le roi entendit les paroles de *Nadan*, il souffrit beaucoup, il descendit de son siège, il s'assit sur la cendre et il dit : « Malheur à ton sujet! Ahikar le sage qui savait les choses cachées (6); qui m'annoncera et me dira : Voici qu'Ahikar est en vie! je donnerais à celui qui me l'annoncerait la moitié de tout mon royaume. »

CHAPITRE XIX

1. Alors Yabousmikmaskinati entendit le bruit de la parole du roi et il s'avance devant lui et il l'adora et il dit (7) : « Seigneur le roi, vis à

(1) P : « quand cette lettre arriva et qu'ils l'eurent lue devant Sennachérib ». Ce manuscrit, dans la partie récente, porte toujours « Sennachérib ».

(2) P : « les devins, les savants, les mages et les astronomes » ܡܕܢܝܬܐ ܕܡܕܢܝܬܐ.

(3) P : ܡܕܢܝܬܐ.

(4) P : « Notre seigneur le roi saura qu'il n'y a personne qui connaisse ou comprenne ces questions et ces arguties, si ce n'est Ahikar le sage seul, qui les résolvait, qui les lisait et qui les expliquait. Pour nous, nous ne pouvons pas connaître son enseignement et sa science. Et maintenant tu as Nadan, fils de sa sœur, il l'a instruit de son enseignement et de sa science, appelle-le, pose-lui cette question et il résoudra cette énigme » ܡܕܢܝܬܐ, que nous ne pouvons pas expliquer. »

(5) P : « mon seigneur le roi, j'ai vu des hommes qui bavardent et se trompent ».

(6) P : « qui savait les choses cachées et les questions. Malheur à moi à ton sujet, ô le docteur de mon pays et le directeur de mon royaume! Comment trouverai-je quelqu'un tel que toi et où le chercherai-je? Malheur à moi à ton sujet! Comment-ai-je pu te faire périr sur les paroles d'un enfant insensé, sans science, sans jugement et sans miséricorde? »

(7) P : « Lorsque moi, le bourreau Yabousmikmaskant ܝܒܘܨܡܝܟܡܟܢܬܐ, j'en-

jamais! Voici qu'Ahikar est en vie sous la terre. Ne pleure pas. Commande, et nous l'amènerons devant toi (1). » — 2. A ces paroles, le roi quitta aussitôt la cendre et monta sur le trône, et il ordonna d'amener Ahikar de l'endroit où il était (2).

(A suivre.)

tendis cela de la parole du roi, que je vis sa souffrance et ses pleurs, alors je m'approchai de lui, je l'adorai et je lui dis. »

(1) P développe ici le ms. B : « Mon seigneur, j'ai résisté à ton ordre (πρὸς-τάγμα), et tout serviteur qui résiste à l'ordre de son maître mérite d'être crucifié. Si tu le veux, crucifie-moi, parce que j'ai résisté à l'ordre de mon maître. Je savais que tu te repentirais de son meurtre et je connaissais qu'il y avait injustice; voici donc qu'Ahikar vit et il est caché dans une cachette. »

(2) P développe encore : « Quand le roi entendit mes paroles, il se réjouit d'une grande joie, et il dit : O bon serviteur, si ta parole est vraie, demande que je t'enrichisse. Si tu me montres Ahikar, je te donnerai la moitié de mon royaume et cent talents d'or. Alors Yabousnik, le bourreau, dit au roi : Pardonne mes fautes et ne te souviens pas de mes sottises. Et il lui jura qu'il ne lui ferait pas de mal. »

MÉLANGES

I

UNE ANECDOTE ECCLÉSIASTIQUE DANS UN RECUEIL DE FABLES D'ÉSOPE (IOSIPOS)

Les préceptes de la sagesse semblaient plus accessibles et plus attrayants quand ils étaient présentés sous forme de parabole, ou de « moralité » suggérée par un récit ou une fable. C'est sous cette forme que se présente déjà, dès le cinquième siècle avant notre ère, « la sagesse » d'Ahikar : Il répond à Nadan qui lui demandait de l'épargner :

« Mon fils, tu m'as été comme un palmier qui se trouvait le long du chemin et on n'y cueillait pas de fruit. Son maître vint et voulut l'arracher; ce palmier lui dit : « Laisse-moi une année de (plus) et je te donnerai des caroubes. » — Son maître lui dit : « Malheureux ! tu n'as pas réussi à produire ton fruit, comment réussirais-tu à en produire un autre. »

Les anciens Grecs ont prêté des récits de ce genre à leur sage traditionnel Ésope et ont mis sous son nom — comme ils l'avaient déjà fait pour Homère — les contes de toute provenance orientale et occidentale, réécrits par les divers conteurs. L'un de ces recueils a été mis en syriaque avec une moralité pour chaque fable (comme on avait déjà ajouté une moralité à chaque description des animaux faite dans le *Physiologus*). Ce recueil syriaque (de 60 à 90 fables) attribué à *Iosippos*, nom assez voisin d'Ésope, a été mis à la suite de l'histoire et de la sagesse d'Ahikar, et c'est ce qui nous explique, de manière assez plausible, pourquoi Maxime Planude, trouvant des fables d'Ésope à la suite de l'histoire d'Ahikar, a eu l'idée de mettre l'histoire d'Ahikar, sous le nom d'Ésope, en tête de son recueil des fables d'Ésope.

Les Arabes avaient aussi un sage traditionnel, vulgarisé par le Coran, nommé Lokman, dont le bagage littéraire, au VIII^e siècle, était nul. Ils lui en ont constitué un en mettant sous son nom un recueil de 41 fables dont plus de trente sont extraites du recueil syriaque précédent (1).

Le même recueil syriaque, remanié en grec, a formé encore un nouveau livre : *Syntipae philosophi Persae fabulae* LXII (éd. Chr. Fr. Matthaei, Leipzig, 1781).

(1) Voir aussi *ROC.* t. XIV (1000), p. 225, les préceptes et le Testament de Lokman.

Le nombre des fables varie avec les manuscrits : Le ms. A en porte 28; le ms. B 50, un ms. de Dublin 83, un ms. de M. Pognon 62. Le scribe avertit en général qu'il écrit « quelques » fables : ms. Sachau 336 (B), fol. 57^r : *ههنا بعض قصص من احوال منافع* « Ensuite nous écrivons quelques paraboles d'animaux, de tout genre ».

Le mot **ܡܬܬܠܐ**, employé en syriaque pour désigner les fables, est étymologiquement le mot hébreu **מִשְׁלָּה** et signifie donc « parabole » ou « similitude ».

F. Nau.

MANUSCRIT SACHAU 336 (fol. 61).

[illegible]

(1) M. Hochfeld en donne un résumé, p. 9-10.

حَقْلَهُمَا وَمَا مَعَهُمَا مِنْ مَلَايَا (fol. 61^r) مَقْدَمِ
 حَمَلِهِمْ. وَمَعَهُمَا مِنْ مَلَايَا حَمَلِهِمْ. وَقَالَ لَهُ خَلَا
 سَحْبَهُ. وَأَجْنِ أَوْ دَوِّبْ بِاللَّيْلِ حَتَّى تَجِدَ لَدُنْ جَعْنَمَ هَالًا.
 أَتَحِبُّ أَمَّا هُوَ فَكَلِمَةً سَحْبَهُ. مِمَّنْ عَجَبَ دَوِّبْ أَوْ جَعْنَمَ
 وَقَالَ. وَأَجْنِ لَهُ. أَوْ مَدْنِ وَقَدْ خَلَجْتَ فَمَنْ فَكَلِمَةً دَوِّبْ.
 وَأَجْنِ لَهُ رَأَى حَمَلَهُمْ هَلَا لِيَلَا مَلَايَا حَمَلِهِمْ.
 وَمَعَهُمَا مِنْ مَلَايَا مِنْ أَسْبَلِ وَأَجْنِ لَهُ. أَوْ دَوِّبْ مَقْلًا
 أَوْ لَحْمٍ سَبَا. دَمْرٍ حَتَّى تَجِدَ عَيْنَ أَمَّا. دَوِّبْ فَكَلِمَةً سَحْبَهُ
 أَتَحِبُّ أَمَّا هُوَ. هُوَ حَبَا وَأَجْنِ وَقَدْ خَلَجْتَ. وَأَجْنِ لَهُ وَقَالَ
 وَمَا. رَأَى حَمَلَهُمْ هَلَا لِيَلَا حَمَلِهِمْ مَلَايَا لَأَعْلَى. وَمَعَهُمَا
 وَمَلَايَا. مَنْ أَوْ دَوِّبْ بِاللَّيْلِ. (fol. 62^r) وَأَجْنِ لَهُ. أَوْ دَوِّبْ لَأَعْلَى.
 خَلَجْتَ مَعَهُمْ وَلِيَلَا لَدُنْ عَيْنَ أَمَّا خَلَا مَلَايَا سَبَا. دَوِّبْ
 سَحْبَهُ فَكَلِمَةً. أَتَحِبُّ أَمَّا هُوَ حَمَلِهِمْ وَمَا حَمَلًا. حَبَا
 وَأَجْنِ لَهُ أَوْ أَحْمِ وَقَدْ خَلَجْتَ. وَأَجْنِ لَهُ رَأَى حَمَلَهُمْ.
 حَبَا وَمَا مِنْ مَلَايَا حَمَلِهِمْ وَمَا. حَقْلَهُ لَهُ وَمَا
 وَمَلَكْتُ لَهُ مَلَايَا عَيْنًا. هَبَّ هَسَلًا. هَسَلًا
 لَأَعْلَى قَدَارًا. سَبَا وَمَلَايَا حَمَلِهِمْ وَمَلَايَا. هُوَ وَمَايَا حَمَلِهِمْ.
 هُوَ وَمَلَايَا هَمْلًا. مَلَكْتُ هَمْلًا هُوَ وَمَلَايَا مَعْتَلًا وَمَايَا.
 وَمَا سَمَامَ رَحْمًا. أَجْنِ لَهُمْ. لَا أَلَا رَحْمًا حَمَلِهِمْ
 أَسْعَدَهُ حَمْلًا. هَمْلًا أَرَى حَمَلَهُمْ وَمَلَايَا. مَنْ أَلَا حَمَلِهِمْ
 حَمَلَهُمْ (fol. 62^v) (1) هَمْلًا مَلَايَا وَمَا حَمَلِهِمْ مَمْرٍ
 فَكَلِمَةً دَوِّبْ. مَلَايَا وَمَا هَمْلًا مَمْرٍ فَكَلِمَةً دَوِّبْ
 دَوِّبْ. مَلَايَا وَمَا حَمَلِهِمْ مَمْرٍ فَكَلِمَةً دَوِّبْ دَوِّبْ.
 وَمَمْرٍ أَسْبَلِ لَا أَسْمَرَ مَمْرِهِمْ. دَمْرٍ مَلَايَا مَعْتَلًا
 وَقَدْ عَجَبَ لَهُمْ هَمْلًا أَسْبَلِ لَأَعْلَى وَمَا لَحْمٍ أَوْ لَحْمٍ

(1) Ajouter : حَمَلِهِمْ.

[illegible]

le son devant tel prêtre seulement, celui avec l'orge devant un tel prêtre seulement, et celui avec les os devant un tel prêtre seulement, et ne mets rien autre devant eux. Quant aux autres mets abondants qui restent, laisse-les et garde-les jusqu'au moment où je te commanderai de les apporter. » Le procureur (*litt.* : visiteur) fit ainsi : il plaça la table, arrangea tout à l'entour, plaça les os devant celui dont son camarade avait dit qu'il était un chien, l'orge devant celui dont son camarade avait dit qu'il était un âne, et le son devant celui dont son camarade avait dit qu'il était un bœuf, et, devant le chef, il plaça un plat de nourriture agréable. Le chef étendit (la main) et pria, et, quand ils regardèrent devant eux, il n'y avait aucune nourriture et ils baissèrent la tête. Et (le chef) leur dit : « Étendez la main, prêtres, et mangez. » Et ils répondirent avec crainte et dirent : « Qu'y a-t-il près de nous, ô père ? » Et il dit au premier : « O mon frère ! j'ai interrogé et enquêté sur toi, près du camarade qui est assis à ton côté, et il m'a dit que tu ressembles à un chien, or le chien brise les os. » Et il dit au suivant : « Mange du son, car ton camarade a dit que tu ressembles au bœuf, or le bœuf mange du son et de la paille. » Et il dit encore au troisième : « (Un tel) a qualifié son camarade d'âne, or l'âne mange de l'orge. Pourquoi donc dites-vous : Nous ne pouvons rien manger des nourritures qui sont devant nous, puisque je vous ai fait apporter ce qui convient à votre nature ? »

Ensuite il ordonna au procureur (*litt.* : visiteur) de remplacer ces plats par des mets succulents. Après qu'ils eurent mangé, rendu grâce à Dieu et loué son échanton, il recommença à les réprimander : « O mes enfants, j'ai agi ainsi avec vous parce que je vous aime. Si vous êtes prêtres et gouverneurs du peuple fidèle, (comment) prouvez-vous être ainsi ? Vous êtes en tête des brebis intelligentes du Christ pour les mener paître dans les prairies célestes. Vous êtes la lumière du peuple, comment êtes-vous ténèbres ? Vous êtes le sel de la terre, comment êtes-vous insipides dans vos actions ? Vous êtes les prédicateurs et les docteurs de la loi, (comment) vous enviez-vous l'un l'autre et vous déchirez-vous mutuellement ? »

Quand ils entendirent ces paroles de la bouche de leur chef, ils se repentirent beaucoup de ce qu'ils avaient fait, ils se levèrent tous trois, demandèrent leur pardon et promirent qu'ils ne recommenceraient plus une autre fois, et, le jour suivant, (le patriarche) s'en alla et les quitta.

Cela apprend aux prêtres à ne pas s'envier mutuellement.

II

CONTRIBUTIONS A LA PHILOLOGIE ÉTHIOPIENNE

(Suite) (1)

II. — LEXICOGRAPHIE.

(Additions au *Lexicon linguae aethiopicae*
de A. DILLMANN.)

I. — ADDITIONS MORPHOLOGIQUES.

Formes nominales et verbales.

3

መግዛዎ

a) La forme nominale መግዛዎ ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. Les formes verbales sont : ግዛመ, I, 1, « *caedere, succidere* arbores, ligna » ; አግዛመ, II, 1, « *caedere vel abscidere jubere* » ; ተግዛመ, III, 1, « *caedi, abscidi, succidi* ». Les formes nominales sont : ግዙዎ, « *part. cesusus, dolatus* » ; ግዛመት, « *n. act. caesio, abscissio*, Lud. sine auct. » *Op. cit.*, col. 1190. Dans les *Addenda et Emendanda*, col. 1134, Dillmann complète ainsi son *Lex. aeth.* : « Post ግዛመት : adde : ግዛሂ : n. ag. *caedens* : ግዛሂ : ፅፅ : (ጸረብ.) *liguarius* (faber) Sap. 13, 11 in Abh. LV. » Le sens général a l'avantage d'être simple : *couper par le pied, abattre* des arbres ; *couper*, parfois *tailler* (nuance de sens) du bois.

(1) Cf. *ROC*, 1915-1917, p. 139; 1918-1919, p. 103.

b) Sens : መግዛም, part. : *coupant, tranchant*.

c) Texte : ጉድበ : መለኮት : መግዛም : *Hache de la divinité tranchante*. Ce texte est inédit. La forme መግዛም est tirée de la *Prière pour conjurer les démons*, laquelle se trouve dans le manuscrit n° 3 (fol. 158 v° a, *in fine*) de M. É. Delorme. — Nous analysons longuement, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, cet important manuscrit et nous en éditons de nombreux fragments.

d) Contexte : Appel de secours à Jésus-Christ contre les démons que fait un certain Walda-Gabr'el, ወልደ : ገብርኤል (nom du personnage — probablement le possesseur du ms. — pour qui la prière est composée) : « Viens vers moi, ô mon Seigneur Jésus-Christ, Fils du Seigneur vivant; Fils de Marie incarné; ... flamme de la divinité merveilleuse; ጉድበ : መለኮት : መግዛም : ... ማኅዳ : መለኮት : በሊሀ : *hache de la divinité tranchante; ... hache de la divinité aiguë...* » Dans cette énumération, qui a l'aspect de litanies, chaque titre d'invocation possède un sens complet. Par conséquent, l'influence du contexte ajoute peu à la détermination exacte du sens de la forme መግዛም.

4

ቁለመመ, qdrl. 1

a) La racine verbale ቁለመመ ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. Elle se rencontre dans les *Miracles du saint enfant Cyriaque*. L'hypothèse suivante que nous faisons équivaut, à nos yeux, à une certitude. Le rédacteur, le traducteur, ou même le copiste des *Miracles du saint enfant Cyriaque*, ne trouvant pas en ge'ez le terme propre dont il avait besoin pour raconter tel fait de son récit, s'est servi, en essayant de lui donner une forme ge'ez, du mot amharique qui lui a paru correspondre le plus exactement à l'idée qu'il voulait exprimer. L'auteur indigène a fait un choix peu heureux, en prenant l'amh. ቁለመመ. De plus, en

s'efforçant de démarquer le verbe amharique adopté et de lui donner une phonie purement ge'ez, il s'est montré tout à fait inhabile : il a alourdi en un *ô* long le léger *uā* de la première syllabe et a obtenu ainsi ቆልመመ. D'une telle maladresse d'exécution, causée par le souci évident du démarquage, est résultée une double erreur : d'abord, une faute de morphologie nettement caractérisée (faute de qualité et de quantité dans la vocalisation : *qô* au lieu de *quā*); ensuite, une fausse apparence de forme verbale quinquilittère, la voyelle longue *ô* semblant provenir de la contraction d'un groupe primitif de syllabation *ā-m*. Cette dernière erreur charge le scribe plus gravement que la première. En effet, les verbes quinquilittères ne se rencontrent pas, en éthiopien, à la forme radicale simple.

b) Sens (après le passage de l'amharique en ge'ez et seulement — nous tenons à éviter toute généralisation — pour le cas particulier qui nous occupe) : ቆልመመ, qdrl. 1 : *attraper au moyen d'une longe ou d'une corde* (par un nœud coulant : sorte de prise au lasso). — Il est à remarquer que, dans le passage de l'amharique en ge'ez, il y a renforcement de sens. En effet, le sens général de ቆልመመ est *entortiller, entrelacer*. « ቆልመመ *qualmamama*, boucla (cheveux, corde)... ተቆልመመ *pass.* — አስቆልመመ *doub. caus.* — ተቆላመመ *pass. réc.* — አስቆላመመ *doub. caus. réc.* » A. D'ABBADIE, *Dictionnaire de la langue amarīñña*, col. 247. « ቆልመመ p. *qualmāmi* attorcigliare, intrecciare... አስቆልመመ p. *asqualmāmi* fare intrecciare. ተቆልመመ p. *taqualmāmi* 1) vp. essere attorcigliato. 2) vr. attorcigliarsi (come un serpe, un cane quando dorme ecc.). ተቆላመመ p. *taqualāmami* intrecciarsi uno coll' altro. አቆላመመ p. *aqqualāmāmi* far che s'intreccino uno coll' altro. » IGNAZIO GUIDI, *Vocabolario amarico-italiano*, col. 237.

c) Texte : አንዝ : የሐውር : ረከባ : ለላህማ : ወቆልመማ : [ms. : ቆልመማ sic] ወቀተላ ፡ Tandis que (le mari) cheminait, il trouva la vache (de sa femme), l'attrapa (avec une

longe) et la tua. Ce texte est inédit. Le verbe ቁልመመ se trouve au commencement du fol. 45 v° b des *Miracles du saint enfant Cyriaque* (récit du huitième miracle), lesquels font partie du manuscrit n° 1 de M. É. Delorme.

d) Contexte : Un homme irascible répudie sa femme. Celle-ci se réfugie auprès de son propre père. Chemin faisant, le mari trouve la vache de son épouse et la tue par vengeance.

5

ሰገረ et ሰግረ, I, 1

(ሠገረ et ሠግረ, I, 1)

a) Les deux formes verbales ሰገረ (ሠገረ) et ሰግረ (ሠግረ), I, 1 ne se trouvent pas dans le *Lexicon linguae aethiopicæ* de A. DILLMANN. Les formes verbales mentionnées sont : « አሥገረ : II, 1 et አሠገረ : II, 2 *illaqueare, irretire; laqueis, retibus, hamis capere abs. ... ተሠግረ : III, 1 illaqueari, irretiri; laqueis, retibus, hamis capi; capi in genere...* » *Op. cit.*, col. 266-267. Indiquant la racine simple, Dillmann écrit : « ሠገረ : rad. inus. » *Op. cit.*, col. 266.

b) Sens : ceux qui sont donnés par Dillmann à አሥገረ, II, 1 et à አሠገረ, II, 2 : « *illaqueare, irretire; laqueis, retibus, hamis capere abs. Ibid.*

c) Textes : 1° ተወከል : በእግዚአብሔር : ነሱ : ጊዜ : አምጣኑ : ሀሎክ : ሕያወ : ከመ : ኢይመብል : ጸላኢ : ሳቦሌክ : ወኢይሰግርክ : በመሥገርተ : ሙቃሔሀ ፡፡ *Aie confiance dans le Seigneur (en) tout temps, tant que tu le trouveras vivant, afin que l'Ennemi [Satan] ne domine pas sur toi et ne l'attrape pas avec son tacs constricteur. — 2° ማሳፀንተክ : አስተሐይጽ : ወንጾሬክ : መንገለ : ፍኖተ : ምናኔ : ወንጽሕ : ከመ : ኢይሰገርክ : ጸላኢ : ወኢይንጸሕክ : በጊዜሃ : *Examine (attentivement) ce qui a été confié à la garde et (tourne) ton regard vers le chemin de la répudiation et de la pureté, afin que l'Ennemi [Satan] ne l'attrape pas et ne l'écrase pas immédiatement.**

— Le premier texte (ደ.ሐግርክ) nous fait conclure à l'existence d'une forme ሐግረ, l. 1; le second (ደ.ሐግርክ) à celle d'une forme ሐግረ, l. 1. — Ces textes sont inédits. Ils se trouvent, le premier au milieu, et le second à la fin du fol. 20 v^o a des *Sentences d'Évagrios*, dont l'édition est en cours dans la *Revue de l'Orient chrétien* (1).

d) Contextes : les textes que nous venons de citer sont des maximes ascétiques ayant chacune un sens complet. Par conséquent, l'influence des contextes n'ajoute rien à la détermination exacte du sens des formes verbales ሐግረ et ሐግረ, l. 1.

e) Remarque : il n'est pas possible d'alléguer, comme objection préjudicielle, contre nos deux citations, un état de texte défectueux ou une simple erreur de scribe. En effet, le texte est en bon état; il a même été révisé avec soin par un *mammher*, comme le prouvent les multiples surcharges et corrections portées sur la partie du manuscrit qui nous occupe.

2. — ADDITIONS SÉMANTIQUES.

1

Forme nominale ሐፋር (ጎፋር)

a) Sens donnés par Dillmann : « ጎፋር : part. *pudefactus, pudibundus, pudicus.* » Cf. *Lex. aeth.*, col. 627.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *infâme, déshonoré, avilissant, déshonorant.*

c) Texte : አእምር : ከመ : ወደን : ፈውስ : ለድውደ. ፤ አንተ ሐ : ኢትረስዮ : ግርክ : ወፍቁረ : ከመ : ኢትከሥት : ዕርቃነክ ፤ ወኢትከን : ሐፋረ : ውስተ : መካን : ሥዑር ፤ *Sache que le vin est un médicament pour le malade. Mais toi, n'en fais pas un ami et un bien-aimé, afin de ne pas découvrir ta nudité et de ne pas devenir infâme dans un endroit herbeux. Ce*

(1) Les *Senten. ex d'Évagrios* sont extraites elles-mêmes du ms. n° 3 de M. E. Delorme.

texte est inédit. Il se trouve au milieu du fol. 20 r^o b des *Sentences d'Eragrias*, dont il a été question plus haut, p. 318, note 1.

d) Contexte : la maxime ascétique que nous venons de citer a un sens complet. L'influence du contexte est donc nulle sur la détermination exacte du sens de la forme nominale አፋር (ጎፋር).

III. — ONOMASTIQUE.

1

ባርያ. Bâryâ

a) Texte : አድጎኖ : አምባርያ : ወለጊዎን : ለጎብርክ : ወልደ : ጎብርኤል : *Sauve, (ô Seigneur), de Bâryâ et (de) Lagewon, ton serviteur Walda-Gabr'el.* — Ce texte est inédit. Il se trouve au milieu du fol. 158 r^o a de la *Prière pour conjurer les démons*, dont il a été question plus haut, p. 315.

b) Explication : Dillmann écrit, *Lex. aeth.*, col. 507 : « ባርያል : n. prgr. Βερίζλ (vid. ብልሖር :), nomen Satanae. Asc. Jes. 1, 8. 2, 1. 3, 11. 13. 1, 2. 11. 16. 18. 5, 1. 15 »; col. 187 : « ቤልሖር : n. prgr. Βελίξρ. nomen Satanae. 2 Cor. 6, 15; Kuf. p. 1 et 61; II. Can. Ap. 11. » Le surnom de ባርያ, Bâryâ, donné à Satan dans la *Prière pour conjurer les démons*, est d'une phonie purement ge'ez. La forme ባርያ a été façonnée par l'auteur de la *Prière* sur un moule ge'ez connu, — beaucoup de noms propres éthiopiens ont la forme ቃጥላ — dans le but d'éviter toute phonie exotique et de donner à la *conjuraison* un caractère exclusivement local et peut-être même particulariste. Mais cette forme est certainement une corruption de ባርያል, Beryâl, Βερίζλ (*Ascension d'Isaïe*) et probablement aussi une corruption de ቤልሖር, Bêthor. Βελίξρ ንግሥት, Βελίξλ). Cf. II Cor., vi. 15 : Τίς ὁὖν συμφώνησιν Χριστῷ πρὸς Βελίξλ; cf. S. GRÉBAUT, *Les trois derniers traités du Livre des mystères du ciel et de la terre*, p. 118 (au sujet des noms de Satan, des

noms des chefs de son armée et de l'équivalence numérique de ces noms) : **ወጂጃጃወጂ** : **ዘይቤሂ** : **አስማቲሆሙ** : **ለሰይጣን** : **አፄ** : **ሰ፣[ሂ :**] **መፄሂ** : **ያቤ፴** : **ዲ፴ወጂ** : **ወገንቱ** : **አስማቲ** : **አርእስቲ** : **ሐራው** : **ለሰይጣን** : **አ** : **አጋንንት** : **ብሂል** : **ሰ** : **ሰይጣን** : **ብሂል** : **መ** : **ማስቲማ** : **ብሂል** : **ያ** : **ይይ** : **ቡብሂል** : **ቤ** : **ቤልሖር** : **ብሂል** : **ዲ** : **ዲያብሎስ** : 767 veut dire les noms de Satan. **አ** 200, **በ** 300, **መ** 200, **ያቤ** 30, **ዲ** 37. Ce sont les noms des chefs des armées de Satan. **አ** veut dire **አጋንንት** (démons) : **ሰ** veut dire **ሰይጣን** (Satan) : **መ** veut dire **ማስቲማ** (persécuteur) : **ያ** veut dire **ይይ** ; **ቤ** veut dire **ቤልሖር** (Bélêx) ; **ዲ** veut dire **ዲያብሎስ** (diable).

IV. — CAS D'ARABOPHONIE.

4

Racine nominale **ፍር** (فَر)

a) La racine nominale **ፍር** ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. Elle se rencontre dans la *Prière pour conjurer les démons*, dont il a été question plus haut, p. 315 et p. 319. Voici l'explication qui nous semble la plus plausible. L'auteur de la *Prière* accumule à la suite du nom de Jésus-Christ, qu'il invoque contre les démons, une série de noms communs faisant fonction d'épithètes et désignant tous le feu ou la flamme : **መብረቅ**, éclair ; **ፍሕም**, charbon ; ... **አሳት**, feu ; **ፀሓይ**, soleil ; **ነድ**, flamme ; **ነበልባል**, flamme ; **ዋዕይ**, ardeur. Son répertoire s'étant trouvé épuisé, il n'hésite pas, pour allonger d'une unité sa liste de titres d'invocation, à prendre le mot arabe فَر, feu et à le faire passer en ge'ez, sous la forme du calque **ፍር**. Ce pur calque, pour un auteur qui se piquait d'éviter toute phonie exotique (cf. *supra*, p. 319, notre remarque à propos du nom propre **ባርያ**, *Baryä*), était très heureux. En effet, il avait même le singulier avantage de donner au nouveau nom un indiscutable cachet d'antiquité, la forme **ቀትል** (avec deuxième radicale **ው**) se transformant non

en ኖር (نور), mais en ናር (نار). « Aber neben diesen acht äthiopischen Bildungen [ኖት : *Tod*, ኖቅ : *Wärme*, ቆም : *Wuchs*, የ-ም : *heute*, ያፍ : *Vogel*, ያም : *Baum*, የ-ሕ : *Morgenröte* (የክ : ሶር : ጎል : ጎር : ጸም : ጸር : ጸጥ : ሮስ :)] findet sich auch noch eine Aussprache mit langem *ā*, namentlich in einigen uralten Wörtern; dieses *ā* ergibt sich in den meisten Fällen als auf äthiopisch-arabische Weise... aus *ō* vereinfacht : ቃል : *Wort*, ዳር : *Geschlecht* (nicht ዶር :), ቃስ : *Beinkleid* (vgl. كَوَاشٍ), öfters unter dem Einfluss eines Hauchlauts : ሃፍ : *Schweiss*, ላሕ : *Trauer*, (wovon ሀፈወ : und ለሐወ : erst abgeleitet zu sein scheinen), ባሶ : *Spanne* (بَاع), ማም : *Jahr*, ሳሶ : *Stunde* (neben ሰዓት : سَاعَة, eigentlich : *Augenblick*, ሰዓት); dagegen scheint ፋል : *gutes Vorzeichen* aus ፋሕል : (فَال) und ሞ : *Krümmung* aus einer Form wie عَرَا und عَرَا verkürzt, endlich ዳስ : *Hütte* ursprünglich ein arab. Part. دَاس (vgl. دَسِيعَة) oder aus ደስ : gedehnt zu sein. » A. DILLMANN, *Grammatik der äthiopischen Sprache* (édition CARL BEZOLD), p. 195-196. Le présent exemple d'arabophonie est topique : نار (نور) donne ናር (ne donne pas ኖር).

b) Sens : celui de l'arabe نار, feu. — La forme nominale نار signifie feu et la forme verbale نَار signifie « luire, briller », J.-B. BELOT, *Vocabulaire arabe-français et Petit dictionnaire français-arabe*, p. 290 — « leuchten, strahlen », A. WAHRMUND, *Handwörterbuch der neu-arabischen und deutschen Sprache*, p. 1079.

c) Texte : ዋዕዩ : መለኮት : ናር : *Ardeur de la divinité embrasée*. — Ce texte est inédit. Il se trouve au milieu du fol. 158 v° a de la *Prière pour conjurer les démons*. Cf. *supra*, p. 315 et p. 319.

d) Contexte : Appel de secours à Jésus-Christ contre les démons que fait un certain ህልደ-ገብርኤል ወልደ : ገብርኤል

(cf. *supra*, p. 315) : « *Viens vers moi, ô mon Seigneur Jésus-Christ, Fils du Seigneur vivant; Fils de Marie incarné; መብረቀ : መለኮት : መደንግሪ : ናሕመ : መለኮት : ብቁሪ : ... እሳተ : መለኮት : ውዑድ : ፀሓዩ : መለኮት : ልዑድ : ነደ : መለኮት : ውኅድ : ... ነበልባለ : መለኮት : ነድ : ጥዕዩ : መለኮት : ናር : éclair de la divinité terrifiant; charbon de la divinité allumé;... feu de la divinité ardent; soleil de la divinité brillant; flamme de la divinité resplendissante;... flamme de la divinité ardente; ardeur de la divinité embrasée. Les mots du contexte indiquent le feu et la lumière. Or précisément ኃ (forme nominale) signifie feu et ኃ (forme verbale) signifie luire. Le contexte et les données sémantiques de lexicographie se renforcent mutuellement.*

(A suivre.)

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 29 août 1919.

III

TABLE DE COMPUT ET DE CHRONOLOGIE

La *Table de comput et de chronologie* que nous éditons présentement est extraite du ms. n° 61 de Paris (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale) (1). Elle a pour but d'illustrer certains calculs qui se trouvent dans les apocryphes et les apocalypses (le lecteur pourra se reporter à maints passages du *Livre d'Hénoch* ou du *Livre des Jubilés*) et aussi quelques données des chroniques éthiopiennes.

Les détails suivants d'onomastique et de graphie sont à noter. Les formes ደዮግልድያኖስ, *Deyogledyānos* (Dioclétien) (deux fois), ዛጋዩ, *Zāguāy* (deux fois), ሰዩፈ : አርዐዩ, *Sayfa-'Ar'ada* (quatre fois) sont préférées aux formes ዲዮቅልጥያኖስ, *Dīyoq-letyānos*, ዛጋ, *Zaguē*, ሰዩፈ : አርግድ, *Sayfa-'Ar'ad*. A partir du milieu du fol. 58 v°, le scribe a omis de porter au-dessus et au-dessous des chiffres éthiopiens les petits traits horizontaux, lesquels sont des éléments essentiels et non point, comme semble le croire le copiste, des éléments adventices. Enfin, plusieurs erreurs dans la transcription des chiffres sont évidentes. Nous les avons signalées dans les notes.

(1) Cette *Table* forme le commencement d'un traité se rapportant au calendrier et à la chronologie. Dans son *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (gheez et amharique)* de la Bibliothèque Nationale, p. 72, ZOTENBERG résume ainsi la partie du traité qui correspond à la *Table* que nous éditons : « Ce traité commence par un chapitre consacré à la chronologie de l'histoire de l'Ancien Testament et de l'histoire d'Abyssinie. L'introduction du christianisme en Abyssinie est fixée à l'an 215 après J.-C. ; l'avènement de Gabra-Masqal, fils de Caleb, roi d'Éthiopie, à l'an 91 après le concile de Nicée ou l'an 5929; l'avènement de la dynastie des Zāguē, à l'an 6173, ou 241 après Gabra-Masqal. Les Zāguē régnèrent pendant 133 ans. L'avènement de Yekoūnō-Amlāk eut lieu en 6307, l'an 451 de la grâce. Entre Yekoūnō-Amlāk et le roi Sayfa-Ar'ad, il s'écoula un espace de temps de 74 ans, jusqu'à l'an 6380 du monde ou 528 de la grâce. Il y eut un espace de 70 ans entre le règne de Sayfa-Ar'ad et celui d'Isaac, et de 21 ans entre le règne d'Isaac et celui de Zar'a-Yā'qob. »

እምዳዊት : እስከ : ናቡከድናጾር : ፱፻፹፱ዓመት ፥ ወኮነ : ድሙር : ፵፻፴፱፻፲፯ዓመት ፥ (1)

ወእምናቡከድናጾር : እስከ : እስክንድር : ፪፻፸፬ዓመት ፥ ወኮነ : ድሙር : ፶፻፴፪ዓመት ፥

እምእስክንድር : እስከ : ልደተ : እግዚእነ : ክርስቶስ ፥ ፫፻፲፬ዓመት ፥ ወ (F. 59 r^o) ኮነ : ድሙር : ፶፻፴፭ዓመት ፥ (2) ወ በኢዮቤልዩ : ፻፴፯ዓመት ፥ (3) ወበሰብዔ : ፯፻፹፬ዓመት ፥ ወ አሜሃ : ፬መተ : ምሕረት : ፻፴፹እም፲፬፳አቅማር ፥

እምልደተ : ክርስቶስ : እስከ : እምነተ : ኢትዮጵያ : (4) ፪፻፵፬ዓመት ፥ ወኮነ : ድሙር : ፶፻፴፯፵፭ዓመት : ወአሜሃ : ፬መተ : ምሕረት : ፱፻፳፬፭ [፥]

እምእምነተ : ኢትዮጵያ : (5) እስከ : ደዮግልድያኖስ : ፴፬፻ዓመት ፥ ወኮነ : ድሙር : ፶፻፯፻፸፬ዓመት ፥ (6) ወአሜሃ : ዓመተ : ምሕረት ፥ ፱፻፶፬፭ [፥] (7)

እምደዮግልድያኖስ : እስከ : ገብኤ : ኒቅያ : ፫፻፲፬፻፸ርተዐነ : ሃይማኖት : ፶፱ዓመት ፥ ወኮነ : ድሙር : ፶፻ : ፰፻፴፬ዓመት ፥ ወአሜሃ : (F. 59 v^o) ዓመተ : ምሕረት : ፶፻፲፬፭ : እምአመ : ኮነ : ገብኤ : ኒቅያ : በ፲፱ዓመት : ተፈጸመ : ፲፬፻፳፱መር : አሜሃ : ኮነ : ዓመታተ : ዓለም : ፶፻፴፰፻፶፬ዓመት : ወበቀመር : ፲፬፻፴ በኢዮቤልዩ : ፻፲፱ዓመት : (8) ወበሰብዔ : ፰፻፴፬ዓመት አሜሃ : (9) ፬መተ : ምሕረት : ፭፻፴፬፪እም፲፬፻፳፱መር ፥

እምገብኤ : ኒቅያ : እስከ : ገብረ : መስቀል : ወልደ : ከሌብ : ንጉሠ : ኢትዮጵያ : (10) ፸፬ዓመት ፥ (11) ወኮነ : ድሙር : ፶፻፱፻፳፬ዓመት : ወአሜሃ : ፬መተ : ምሕረት : ፸፬ዓመት እም፲፬፻፳፱መር ፥

እምገብረ : መስቀል : እስከ : ዛጋይ : ፪፻፵፬ዓመት : ወኮነ : ድሙር :

(1) Cf. *supra*, p. 321, note 1.

(2) Ms. : ፶፻፴፭ዓመት.

(3) Ms. : ፶፻፴፱ዓመት (*sic*). L'erreur du scribe est évidente.

(4) et (5) Cacographie de la lettre ጵ (le pétiole horizontal supérieur se trouve mis à gauche au lieu d'être placé à droite).

(6) et (7) Cf. *supra*, p. 321, note 1.

(8) Ms. : ፶፻፴፱ዓመት (*sic*).

(9) Cf. *supra*, p. 321, note 4.

(10) Cf. *supra*, notes 4 et 5.

(11) Ms. : ፻፴፱ዓመት. L'erreur du scribe semble évidente.

ሙር : ፳፻፱፻፲፬ዓመት ፡ ወአሜሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ፫
(F. 60 r^o) ፻፳፱፻፲፱ዓመር ፡

ወእምዛንዮ ፡ እስከ [፡] ያኩሣ ፡ አምላክ ፡ ፻፱ዓመት ፡ ወኮነ ፡ ድሙር ፡ ፳፻፱፻፲፱ዓመት ፡ (1) ወአሜሃ ፡ ዐመተ ፡ ምሕረት ፡ ፱፻፱ዓመት ፡

ወእምዮኩሣ ፡ አምላክ ፡ እስከ ፡ ሰዶፈ ፡ አርዐደ ፡ ፲፱ዓመት ፡ ወኮነ ፡ ድሙር ፡ ፳፻፱፻፲፱ዓመት ፡ ወአሜሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ፳፻፳፱ዓመት ፡ በራብዕ ፡ ዓመተ ፡ ሙንግሥቱ ፡ (2) ለሰዶፈ ፡ አርዐደ ፡ ተፈጸመ ፡ ፲፱ዓመር ፡ ወበኃምስ ፡ ዓመተ ፡ ሙንግሥቱ ፡ (3) ለሰዶፈ ፡ አርዐደ ፡ ተወጠነ ፡ ፲ዓመር ፡ ዘውእዮን ፡ ተፈጸሚዮን ፡ ለአቅማር ፡

ወእምሰዶፈ ፡ አርዐደ ፡ እስከ ፡ ያስሐቅ ፡ ንጉሥ ፡ ፲፱ዓመት ፡ ወኮነ ፡ ድሙር ፡ ፳፻፱ (F. 60 v^o) ፻፱ዓመት ፡ ወአሜሃ ፡ ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ፳ወ፤[፡]

እምደስሐቅ ፡ እስከ ፡ ዘርአ ፡ ያዕቆብ ፡ ፳፱ዓመት ፡ ወኮነ ፡ ድሙር ፡ ፳፻፱ዓመት ፡ በቅወ፤ዓመተ ፡ ምሕረት ፡ ነገሠ ፡ ዘርአ ፡ ያዕቆብ ፡ እምልደተ ፡ ክርስቶስ ፡ እስከ ፡ አሜሃ ፡ ፱፻፲፱ዓመት ፡ = ፡ = ፡

TRADUCTION

(F. 58 r^o) *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu.*

Nous avons écrit — (moyen) de nous (en) souvenir — le comput, afin de ne pas nous mélanger avec les infidèles. Le prêtre et le moine qui ne connaissent pas le comput ressemblent à un fleuve qui n'a pas d'eau et à une ville qui n'a pas d'habitants.

(CHRONOLOGIE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LES ANNÉES DU MONDE.

Depuis Adam jusqu'à la naissance de Noé : 1656 années.

(1) Cf. *supra*, p. 324, note 4.

(2) et (3) Ms. ሙንግዮ (sic).

En jubilés : 33 (années jubilaires), 5 années et 4 semaines. En semaines : 236 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 60^{me} du 1^{er} cycle (1).

Depuis la naissance de Noé jusqu'au déluge : 600 années. La somme est : 2256 années.

Depuis le déluge jusqu'à la construction de la tour : 571 années. La somme (F. 58 v^o) est : 2827 années.

Depuis la construction de la tour jusqu'à la naissance d'Abraham : 501 années. La somme est : 3328 années.

Depuis Abraham jusqu'à Moïse : 425 années. La somme est : 3753 années.

Depuis Moïse jusqu'à David : 694 années. La somme est : 4447 années.

Depuis David jusqu'à Nabuchodonosor : 469 années. La somme est : 4916 années.

Depuis Nabuchodonosor jusqu'à Alexandre : 265 années. La somme est : 5181 années.

Depuis Alexandre jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur le Christ : 319 années. (F. 59 r^o) La somme est : 5500 années. En jubilés : 110 années. En semaines : 785 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 180^{me} du 11^{me} cycle.

Depuis la naissance du Christ jusqu'à la conversion (2) de l'Éthiopie : 245 années. La somme est : 5745 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 425^{me} (du 11^{me} cycle).

Depuis la conversion (3) de l'Éthiopie jusqu'à Dioclétien : 31 années. La somme est : 5776 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 456^{me} (du 11^{me} cycle).

Depuis Dioclétien jusqu'au concile de Nicée, (concile) des 318 orthodoxes : 59 années. La somme est : 5835 années. Alors (F. 59 v^o) l'année de la miséricorde (fut) la 515^{me} (du 11^{me} cycle). La 17^{me} année après qu'eut lieu (4) le concile de Nicée, le 11^{me} cycle fut terminé. Alors les années du monde furent : 5852 années. En cycles : 11. En jubilés : 117 années. En semaines : 836. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 532^{me} du 11^{me} cycle.

(1) Cf. plus bas, p. 329, l'Appendice relatif aux 13 cycles.

(2) et (3) M. à m. : foi.

(4) M. à m. : depuis qu'eut lieu.

Depuis le concile de Nicée jusqu'à Gabra-Masqal, fils de Kaléb, roi d'Éthiopie : 77 années. La somme est : 5929 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 77^{me} du 12^{me} cycle.

Depuis Gabra-Masqal jusqu'au Zâguây : 244 années. La somme est : 6173 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la (F. 60 1^{re}) 321^{me} du 12^{me} cycle.

Depuis les Zâguây jusqu'à Yekouno-'Amlâk : 133 années. La somme est : 6306 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 454^{me} du 12^{me} cycle.

Depuis Yekouno-'Amlâk jusqu'à Sayfa-'Ar'ada : 74 années. La somme est : 6380 années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 528^{me} du 12^{me} cycle. La 4^{me} année du règne de Sayfa-'Ar'ada, fut terminée le 12^{me} cycle. La 5^{me} année du règne de Sayfa-'Ar'ada, commença (1) le 13^{me} cycle, lequel est le dernier (2) des cycles.

Depuis Sayfa-'Ar'ada jusqu'au roi Yeshaq : 70 années. La somme est : 6450 (F. 60 5^o) années. Alors l'année de la miséricorde (fut) la 66^{me} (du 13^{me} cycle).

Depuis Yeshaq jusqu'à Zar'a-Yâ'qob : 21 années. La somme est : 6471 années. La 87^{me} année de la miséricorde, devint roi (3) Zar'a-Yâ'qob. Depuis la naissance du Christ jusqu'alors : 971 années.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 6 septembre 1919.

(1) M. à m. : fut commencé.

(2) M. à m. : l'achèvement.

(3) M. à m. : régna.

APPENDICE

LES TREIZE CYCLES

Les treize cycles se trouvent à la suite de la Table de comput et de chronologie. Ils servent de complément à cette table et fournissent l'explication de plusieurs de ses données.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 60 v°, *in medio*) በዘታአምር : ኅልቁ : (1) ሺወፒአቅማር ።

ወዘፈቀመር : ሺ፻፴ወ፪ዓመት ፡

ዘ፪ቀመር : ሺ፻፷ወ፬ዓመት ።

ዘ፫ቀመር : ሺ፻ወ፳፻፺ወ፯ዓመት ፡ (2)

ዘ፬ቀመር : ፳፻ወ፩፻፳ወ፰ዓመት ።

ዘ፭ቀመር : ፳፻ወ፯፻ወ፹ዓመት ።

ዘ፮ቀመር : ፴፻ወ፩፻፺ወ፪ዓመት ።

ዘ፯ቀመር : ፴፻ወ፯፻፳ወ፬ዓመት ።

ዘ፰ቀመር : ፵፻ወ፪፻፶ወ፮ዓ (F. 61 r°) መት ።

ዘ፱ቀመር : ፶፻ወ፯፻፹ወ፰ዓመት ።

ዘ፲ቀመር : ፶፻ወ፫፻ወ፳ዓመት ።

ዘ፲ወ፩ቀመር : ፶፻ወ፰፻፶ወ፪ዓመት ።

ዘ፲ወ፪ቀመር : ፷፻ወ፫፻፹ወ፬ዓመት ።

ዘ፲ወ፫ቀመር : ፸፻ወ፱፻፺ወ፯ዓመት ። (3)

ተፈጸመ : ዘ፲ወ፫አቅማር ። ≡ ።

(1) Ms. : ኅልቁ (sic).

(2) Ici et plus bas, le ms. ne distingue jamais le chiffre ፯ d'avec le chiffre ፮.

(3) Cf. note 2.

TRADUCTION

(F. 60 v^o, *in medio*) (TABLE) PAR LAQUELLE TU CONNAÎTRAS LE
NOMBRE DES 13 CYCLES.

- (Nombre) du 1^{er} cycle : 532 années.
 (Nombre) du 2^{m^e} cycle : 1064 années.
 (Nombre) du 3^{m^e} cycle : 1596 années.
 (Nombre) du 4^{m^e} cycle : 2128 années.
 (Nombre) du 5^{m^e} cycle : 2660 années.
 (Nombre) du 6^{m^e} cycle : 3192 années.
 (Nombre) du 7^{m^e} cycle : 3724 années.
 (Nombre) du 8^{m^e} cycle : 4256 (F. 61 r^o) années.
 (Nombre) du 9^{m^e} cycle : 4788 années.
 (Nombre) du 10^{m^e} cycle : 5320 années.
 (Nombre) du 11^{m^e} cycle : 5852 années.
 (Nombre) du 12^{m^e} cycle : 6384 années.
 (Nombre) du 13^{m^e} cycle : 6916 années.
 Est terminé (le nombre) des 13 cycles.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarché (Seine-Inférieure), le 8 septembre 1919.

CHRONIQUE

NOTES SUR QUELQUES PUBLICATIONS ALLEMANDES (1914-1918) RELATIVES AUX ÉTUDES ORIENTALES.

I. Dans les *Abhandlungen* de l'Académie des sciences de Berlin, philos.-histor. Klasse, 1915, n° 6, M. SACHAU a traduit en allemand sous le titre de *Die chronik von Arbela* l'histoire syriaque de Mešihā-Zekā, éditée et traduite en français en 1907 par M. A. Mingana.

II. Dans la même collection (n° 3, 1915), M. F. W. K. MÜLLER reproduit et traduit deux inscriptions, l'une en ouïgour, l'autre en chinois, gravées sur des pieux rapportés de Tourfan. La première est très importante. Elle peut avoir été écrite en 768 de notre ère, sous le roi qui était censé avoir introduit, en 763, la religion manichéenne chez les Ouïgours (d'après l'inscription de Kara Balgassoun). Or ce pieu n'est pas seulement érigé, comme d'autres, pour chasser les démons, il l'est surtout en mémoire de la construction d'un temple bouddhique qui est le *principal temple* de Chotscho, dans lequel il a été trouvé *in situ*; il mentionne le bouddha une dizaine de fois et appelle les bénédictions du bouddha sur le prince, les princesses et les notables de Chotscho dont les noms nous sont tous donnés (46 noms). Cela semblerait donc prouver que la religion introduite en 763 n'était pas le manichéisme, mais un certain culte bouddhique, comme nous l'avons déjà écrit (1). C'est dans ce sens qu'il faudrait interpréter les phrases innagées de l'inscription de Kara Balgassoun. — Le second pieu, avec inscription chinoise, a été acheté à un marchand et l'inscription a été un peu rongée par le feu.

III. Dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Berlin du 30 nov. 1916, p. 1274, M. MARK LIDZBARSKI recherche la provenance de l'écriture dite manichéenne. Elle est très apparentée à l'estranghelo syriaque et on lui a donné le nom de manichéenne parce qu'on l'a trouvée d'abord dans des documents manichéens, découverts en Asie centrale. M. L. note qu'on l'a retrouvée depuis lors en Babylonie sur des coupes magiques dont les formules n'ont d'ailleurs rien de manichéen, et à Palmyre dans

(1) *Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet*, t. XL, p. 250. Notre opinion, toute personnelle, souffre d'ailleurs quelques difficultés : La date de 768, bien que proposée par M. Müller lui-même, n'est pas absolument sûre, et le serait-elle, que le même roi aurait encore pu introduire le manichéisme dans une partie de ses États (vers l'Orkhon) et faire bâtir un grand temple bouddhique vers Tourfan.

certaines inscriptions. Il se demande si elle n'aurait pas été portée de Palmyre en Babylonie, par suite du trafic qui existait entre ces deux régions, pour être plus tard adoptée par les manichéens; il semble donc possible qu'il faille chercher à Palmyre la source commune de l'estranghelo édessénien adopté par les chrétiens et de l'estranghelo babylonien que l'on a retrouvé jusqu'ici dans peu de monuments certainement chrétiens (une seule coupe, semble-t-il) et dans de nombreux documents magiques ou manichéens.

IV. Dans la même collection, 11 juin 1917, p. 102-138, M. Karl Holl étudie l'origine de la fête de l'Épiphanie ou plutôt de la dualité Noël-Épiphanie. Il ne semble pas avoir utilisé la lettre du patriarche Jean X qui résume très clairement la question. Cf. *ROC*, t. XVII, p. 145.

V. Le 17 janvier 1918 (*Sitzungsberichte*, 1918, p. 11), M. Sachau rend compte de la publication des œuvres d'Ibn Saad, mort en 845 à l'âge de 62 ans. C'est l'une des plus anciennes sources pour l'histoire de l'Islam. L'édition comprend huit tomes dont cinq en deux parties, soit en tout 13 volumes.

Tome I, en deux parties. *Biographie de Mahomet jusqu'à l'hégire*, par E. Mittwoch et E. Sachau, Leyde, 1905 et 1917.

Tome II, en deux parties. *Les campagnes de Mahomet. Sa mort. Biographie des juristes et des commentateurs du Coran*, par J. Horowitz et F. Schwally, Leyde, 1909 et 1912.

Tome III, en deux parties. *Biographies des combattants de la Mecque et de Médine au combat de Bedr*, par E. Sachau et J. Horowitz, Leyde, 1901.

Tome IV, en deux parties. *Biographies des Muhâgîrîn et des Anşâr qui ne combattirent pas à Bedr, et des compagnons qui se convertirent avant la prise de la Mecque*, par J. Lippert, Leyde, 1906 et 1908.

Tome V. *Biographies des successeurs à Médine et en Arabie*, par K. V. Zetterstén, Leyde, 1905.

Tome VI. *Biographies des gens de Koufa*, même éditeur, Leyde, 1909.

Tome VII, en deux parties. *Biographies des gens de Bassora*, par Br. Meissner et E. Sachau, Leyde 1915, la deuxième partie est annoncée pour 1918-9.

Tome VIII. *Biographies des femmes*, par K. Brockelmann, Leyde, 1904.

Il reste à traduire cet ouvrage — nous pouvons en dire autant du texte arabe de Tabari — afin de le rendre accessible aux historiens.

VI. *Ibid.*, p. 64. L'Académie des sciences de Berlin, dès décembre 1916, a pris soin d'envoyer des commissions dans les camps de prisonniers pour y étudier les dialectes apparentés à l'allemand. Sept ou huit professeurs ont étudié le Yondisch, ou « jargon » des juifs de Courlande, Lithuanie, Pologne, Caucase et Perse, ainsi que certains dialectes russes et flamands.

VII. *Ibid.*, p. 560. M. E. SIEG montre que la langue nouvellement découverte en Asie centrale et nommée « Tokarien A » était nommée « Toçrî » par les Ouïgours et « Arsi » par les gens qui la parlaient; cf. *Sitzungsberichte*, 1916, p. 395.

VIII. *Ibid.*, p. 584-5. M. F. W. K. MÜLLER, d'après quelques colophons de manuscrits, montre que l'on traduisait en ture ouïgour des textes tibé-

tains, chinois, tokhariens et kui-an (Küsan). Ce dernier pays correspond à la vallée de Caboul.

IX. *Ibid.*, p. 1248-1262. M. Franz PRÆTORIUS publie des remarques critiques sur le texte du livre d'Amos.

X. On notera enfin que dans la *ZDMG*, t. 71, 1917, p. 347-388, M. Jarl CHARPENTIER a montré que les Yue-tchi ou Tokhariens (Toyrî) sont un peuple de race celtique qui a fondé un royaume en Bactriane. Son argumentation est surtout historique. Il est souhaitable que la linguistique, plus étudiée, vienne confirmer son assertion.

XI. W. BANG et J. MARQUART. *Osttürkische Dialektstudien* (dans : *Abhandlungen der Kgl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, Phil.-hist. Kl., N. F., t. XIII, n. 1). Berlin, 1914, 4°, 276 p., 10 tables, 20 M.

Les Turcs *Komans*, qui apparaissent après l'an 1000 dans le sud de la Russie et qui ont été poussés au XI^e siècle par les Mongols dans les Balkans et en Hongrie où un certain nombre se sont convertis au christianisme, sont nommés *Kun* par les écrivains hongrois. Mais Al-Birouni (+ 1038) écrit que ce nom de *Kun* est celui de l'une des deux races turques qui habitent au plus loin vers l'est. M. M. a donc été amené à étudier les migrations des Turcs *Kun* ou *Komans* dont le nom est encore porté par la ville de Komanovo; M. M. est même amené à rattacher les *Komans*, aussi bien que les véritables *Avars*, aux *Mongols*.

Cette étude contribuera à montrer le peu d'importance, au point de vue ethnique, de la langue parlée par les individus : Slaves, Roumains, Bulgares, Serbes, Grecs, Hongrois, Polonais et Germains, en dépit des langues différentes dont ils se servent, sont souvent des résidus, amalgamés de différentes sortes, laissés par les invasions turques et mongoles, de même qu'on peut retrouver en Italie, France, Espagne et, avec les Vandales, jusque dans le Nord de l'Afrique, des résidus des invasions germaniques. Les barbares ont ensuite adopté pour chaque pays la langue des missionnaires qui leur portaient l'écriture et le christianisme : *Groecia capta ferum victorem cepit*. L'importance que l'on attribue aujourd'hui aux langues, pour grouper les nations, est donc bien exagérée. Certains hommes politiques des États-Unis raisonnent tout autrement chez eux. Tous les blancs qui parlent des langues quelconques sont censés appartenir aux États-Unis dès qu'ils se trouvent sur les territoires que les États-Unis se sont attribués, tandis que les jaunes, même s'ils parlent très correctement la langue anglaise, sont toujours repoussés; ils n'appliquent le principe des langues qu'à l'Europe.

XII-XV. Pour le syriaque : Siegbert PINERS a édité dans *ZDMG*, t. 69 (1915), p. 225-270 et t. 70, p. 97-126, les scholies de Bar Hébraeus sur l'Exode. M. BROCKELMANN a montré, t. 68, p. 185, que le livre syriaque de médecine édité et traduit par M. W. Budge était une traduction de Claudius Galenus. — M. B. VANDENHOFF a établi, t. 70, 1916, p. 126-132, que Théodore bar Kōnī, dans son livre des scholies, cite textuellement Iso'dad de Merv; il lui est donc postérieur et il faut lire qu'il a terminé son ouvrage en 1203 des Grecs (et non en 1103), c'est-à-dire en 891-892 de notre ère. Il a été nommé évêque de Lasoum en 893. — Le même auteur étudie, t. 71, 1917, p. 299-312,

les éclipses de soleil mentionnées par Agapius de Membidg (*Patr. or.*, t. VII, 1 et t. VIII, 3) en les comparant aux mentions analogues des autres chronographes.

XVI. JOHANNES HERTEL, *Das Pancatantra, seine Geschichte und seine Verbreitung*, Leipzig, Teubner, 1914, xviii-460 pages 8°, 24 M.

C'est une étude de la transmission des fables hindoues dans divers recueils (dont le Kalila et Dimna) traduits en 54 langues. Le texte original est perdu, le recueil qui s'en approche le plus : le Tantrakhyayika, déconvert, édité et traduit par M. Hertel, est des environs de l'an 300 de notre ère. M. Hertel avait cru pouvoir le placer vers l'an 200 avant notre ère, mais il a dû le rajourir de 500 ans. Le petit recueil de fables ou de similitudes qui figure dans *Ahikar* reste donc de beaucoup le plus ancien puisqu'il est attesté par des papyrus du v^e siècle avant notre ère.

XVII. FULCHERI CARNOTENSIS, *Historia Hierosolymitana*, éditée par H. Hagenmeyer, Heidelberg, 1913, x-915 pages gr. 8°, 35 M.

Après une introduction de 112 pages, l'auteur prend pour base de son édition de l'histoire de Foucher de Chartres, un manuscrit de Douai.

XVIII. AUGUST FREIHERR VON GALL, *Der hebräische Pentateuch der Samaritaner*, 1^{re} partie : Prolegomena et Genesis, avec 4 tables, Giessen, 1914, 28 M. L'ouvrage entier coûtera 80 M.

C'est une édition du Pentateuque samaritain. Nous ne voyons pas pourquoi l'auteur le nomme hébraïque, car le samaritain est une langue araméenne. Le texte est imprimé en caractères hébreu-carrés. Il aurait été préférable de conserver les caractères samaritains consacrés : sinon pourquoi ne pas prendre des caractères syriaques puisque le samaritain est bien plus apparenté au syriaque qu'à l'hébreu ?

De ce que les Samaritains n'ont emprunté aux Hébreux que la loi mosaïque, M. J. W. Rothstein en conclut (*Deutsche Literaturzeitung*, xxxvi^e année, 16 janv. 1915, col. 128) que le canon juif ne contenait pas d'autre écrit. C'est un bel exemple d'induction gratuite. Les Samaritains n'avaient pas à se préoccuper de l'histoire juive : il leur suffisait de la loi. On a dû transcrire ou compiler souvent la loi de Hammourabi sans se préoccuper des annales de ce roi et de ses successeurs.

AOÛT 1919.

F. NAI.

BIBLIOGRAPHIE

Pierre DIB. — *Étude sur la liturgie maronite*, 8°, XVI-236 pages, Paris, Lethielleux, 1919.

M. l'abbé Dib, prêtre maronite, a consacré une étude d'ensemble à la liturgie maronite considérée dans ses origines, son développement, son état actuel.

Un chapitre est consacré aux origines (p. 1-13); un autre aux transitions du rite syriaque au rite maronite (14-33), et enfin tout le reste de l'ouvrage aux livres liturgiques actuels de l'église maronite : Missel, Diaconicon, Épistolier, Rituel, Office, Proœmia, Sedra, Lectionnaire, Évangélaire, Synaxaire, Livre des funérailles, Pontifical.

L'auteur ne se borne pas à faire connaître le contenu et l'usage de ces divers ouvrages, il en donne les éditions et les remaniements successifs : par ex. (p. 84-87), le Diaconicon, sorte de paroissien à l'usage des fidèles, imprimé en 1596, 1715 et 1736 à Rome, a eu onze éditions au monastère maronite de Kozhayya (Mont Liban). Le texte syriaque a subi peu de modifications (l'auteur en relève trois), mais la version arabe imprimée en face a été successivement corrigée, remaniée, remplacée, allongée.

Quelquefois les maronites ont fait des emprunts au Rit romain. M. Dib souhaite une revision des livres liturgiques pour en revenir au pur rite maronite et mettre fin à l'arbitraire des copistes (1). Le retour aux an-

(1) A noter comment une même pratique peut conduire à deux appréciations opposées. Nous lisons, p. 163-164, sous la plume de M. Dib : « J'ai été souvent témoin d'une touchante pratique qui montre la profonde dévotion que l'on a dans ces pays d'Orient pour le saint Évangile : des personnes qui arrivent à la messe après la lecture de l'Évangile vont demander au prêtre, à la fin du sacrifice eucharistique, de leur lire de nouveau l'Évangile du jour. » Par ailleurs, nous avons tous lu, sous la plume de M. Ziadeh (*ROC*, t. XX, p. 39-41) : « Malheur, deux fois malheur !... ils s'assoient dans les rues, il ne leur viendra pas à l'esprit que les lectures se font sans qu'ils y assistent, ils n'entendront même pas l'Évangile... C'est n'est qu'à la fin de la messe... qu'ils prendront l'évangélaire, s'informeront du chapitre qui a été lu et se mettront alors seuls dans un coin pour le lire ; ils accompliront ainsi leur propre loi. Malheur, deux fois malheur ! » Peut-on imaginer paroles plus divergentes à l'occasion d'un même fait ? et cependant nous sommes persuadé que MM. Dib et Ziadeh peuvent très bien s'entendre pour déclarer qu'il vaut mieux arriver au début de l'office, mais que, si on arrive *un peu* en retard, il est louable de lire ou de se faire lire l'évangile du jour.

ciennes coutumes, fera aussi tomber bien des objections et des préventions que l'on trouve en Orient chez nos frères séparés, et on peut espérer qu'assurés de conserver leur langue liturgique et bien des rites et usages qui leur sont chers, ils tiendront à mettre fin au long schisme qui les a séparés de Rome.

F. NAU.

Addaï SCHER (M^{sr}) et Robert GRIVEAU. — *Histoire Nestorienne* (Chronique de Séert), Deuxième partie (II), Paris, Firmin-Didot, gr. 8°, 1919 (*Patrologia Orientalis*, t. XIII, fasc. 4), 208 pages, 14 fr. 85; *franco*, 15 fr. 55.

Ce fascicule termine l'édition de la chronique trouvée par M^{sr} Scher, archevêque de Séert (Kardistan) (cf. *P. O.*, t. IV, p. 211-313; t. V, p. 217-344; t. VII, p. 93-203). M. Robert Griveau, qui avait déjà bien voulu donner l'édition d'un fascicule précédent, a préparé et corrigé l'édition du présent fascicule. M^{sr} Scher avait adressé la copie avec une traduction provisoire dont la moindre partie était écrite de sa main. M. Griveau a commencé par revoir toute la traduction. Il a pu aussi collationner le manuscrit original acquis avant la guerre par la Bibliothèque nationale de Paris, enfin il a corrigé les multiples épreuves et donné les bons à tirer.

On trouve, p. 601-618, le pacte et l'édit écrits par Mahomet en faveur des chrétiens du Nedjran : Qu'il y ait en un pacte entre Mahomet et les chrétiens, c'est très vraisemblable, car les chrétiens semblent avoir été au début les meilleurs auxiliaires des musulmans : que ce pacte soit fidèlement conservé dans la présente chronique, c'est très disutable. C'est l'existence d'un pacte authentique qui en a suggéré d'apocryphes (p. 602, note I) : nous ne pensons pas que les juifs en aient produit, car leur conduite, vis-à-vis de l'islamisme naissant, a été tout autre que celle des chrétiens jacobites et nestoriens persécutés par les Grecs.

On trouve aussi, p. 620-623, un édit d'Omar en faveur du catholicos Iso'yahb et des nestoriens.

Ce fascicule comprend des histoires, sous forme de chapitres, sur les rois, les patriarches, quelques évêques et religieux depuis l'empereur grec Tibère (574) jusqu'à la fin du septième siècle.

F. NAU.

Le Directeur-Gérant :

F. CHARMETANT.

HOMÉLIES SPIRITUELLES DE MACAIRE

EN ARABE SOUS LE NOM DE SIMÉON STYLITE

Les homélies spirituelles de Macaire existent en grec au nombre de 57. Cinquante sont publiées depuis longtemps. Elles occupent dans la Patrologie grecque de Migne les colonnes 119-822 du t. XXXIV. Les sept autres viennent d'être éditées par M. le Professeur G.-L. Marriott (1). Mais ces homélies n'existent pas qu'en grec. Il y a aussi en arabe des homélies de Macaire, dont les unes correspondent aux homélies grecques, les autres non. On sait, par exemple, que le manuscrit arabe 81 (2) de la Bibliothèque Vaticane contient 26 homélies sous le nom de Macaire. Ce que l'on sait peut-être moins, et ce qui avait échappé à l'attention de Stephanus Evodius Assemani(3), l'auteur du catalogue des manuscrits arabes de la Vaticane, c'est qu'il existe des homélies de Macaire au milieu d'œuvres ascétiques attribuées à Siméon Stylite (4).

Ces œuvres ascétiques se trouvent, à ma connaissance, dans

Harvard Theological Studies, V. Macarii Anecdota, Seven unpublished Homilies of Macarius, edited by G.-L. Marriott, 1918.

(2) Daté *anno mundi* 6563 (A. D. 1055).

(3) Il dit p. 185 du catalogue : *Quum eadem (opera) Graecis Latinisque ignota sint...*

(4) Le manuscrit grec de la Bodléienne *cod. Harrochianus 213* qui a servi à l'édition récente des 7 dernières homélies de Macaire (51-57) semble donner un commencement d'explication de la tradition arabe de ces œuvres ascétiques de Siméon Stylite. Dans ce manuscrit, chacun des deux groupes de 50 et de 7 homélies est, en effet, précédé d'une sorte de lettre d'envoi qui associe le nom de Macaire à celui de Siméon de Mésopotamie de Syrie dans la relation d'expéditeur à destinataire. La première lettre a même Macaire d'Égypte. Ce dernier mourut en 390, treize années avant l'entrée de Siméon Stylite l'Ancien dans la vie monastique. Ces lettres d'envoi constituent donc un anachronisme. Il resterait ensuite à expliquer comment le soi-disant destinataire des homélies a pu passer, dans certains milieux, pour en être l'auteur.

six manuscrits arabes. Il y en a deux à la Vaticane, le *Val.* 70 (*circ.* XV^e s.) et le *Val.* 80 (*circ.* XVI^e s.); un à la Bibliothèque Nationale, *Par.* 149; un à la Bodléienne, *Hunt.* 325; et deux au British Museum, qui seraient incomplets, *Or.* 2322 et *Or.* 4092. Le catalogue de la Vaticane, édité par le cardinal Angelo Mai, donne une analyse détaillée du *Val.* 80. Cette analyse répond de tous points au contenu de *Par.* 149. C'est à elle que je me réfère.

Au reste l'arrangement de l'œuvre attribuée par l'arabe à Siméon Stylite est tout différent de l'arrangement de l'œuvre de Macaire, tel que nous l'avons en grec.

L'arabe (*Val.* 80) sépare les sermons longs des sermons courts. De plus il rassemble en un corps distinct les interrogations, qui, dans le grec, sont éparses parmi les homélies. Le *Val.* 80 contient à la suite 36 sermons longs, 20 sermons courts et 11 interrogations. Malgré cette différence, rien qu'à considérer l'incipit des pièces, il est facile de constater que presque la moitié des sermons que l'arabe (*Val.* 80) met sous le nom de Siméon Stylite, figurent sous le nom de Macaire soit en grec, soit en arabe (*Val.* 81), beaucoup même à la fois et en grec et en arabe. Examinons d'abord le *Val.* 80 pour voir ce qu'il présente de commun avec le grec.

L'arabe (*Val.* 80) a 10 sermons longs, 5 sermons courts et 1 interrogation de Siméon Stylite, auxquels correspondent 16 homélies grecques de Macaire (*P. G.*, t. XXXIV) : à savoir, aux sermons longs 2 (2^e partie), 1, 5, 6, 8, 9, 18, 19, 21 et 35 correspondent respectivement les homélies 15, 11, 24, 6, 2, 18, 19, 5, 10 et 17; aux sermons courts 1, 8, 9, 17 et 18, les homélies 7, 12, 11, 27 et 22; et à l'interrogation 2, l'homélie 3 intégralement.

Il est possible, en outre, qu'il y ait identité entre le sermon court 7 et l'homélie 26 à partir de ces mots du § 10 : « Oportet ergo hominem dedita opera et consulto excolere terram cordis sui et laborare. »

Voilà pour les 50 homélies de Migne. D'autre part la 51^e homélie, éditée par M. le Professeur G.-L. Marriott, et le 29^e sermon long sont identiques, sauf que l'arabe au nom de Macaire, par lequel débute la 51^e homélie grecque, substitue le nom de Siméon. Ainsi sur 57 homélies grecques de Macaire

il y en a 17 ou 18 qu'on retrouve en arabe sous le nom de Siméon Stylite.

Le nombre des interrogations qui, dans la troisième partie des œuvres ascétiques de Siméon Stylite, répondent à des interrogations éparses parmi les homélies de Macaire, est encore plus considérable. Il y en a 30 sur 40. En voici la liste complète, en tête de laquelle est ajoutée la 2^e interrogation :

SIMÉON STYLITE (<i>Val. 80</i>)	MACAIRE (<i>P. G.</i> , t. XXXIV)	SIMÉON STYLITE (<i>Val. 80</i>)	MACAIRE (<i>P. G.</i> , t. XXXIV)
	Homélie III	17	NL. 3 (1)
3	NL. 7	18	. 3 (R)
1	XXVI. 1	19	. 6
5	. 18	24	VIII. 1
6	. 21	25	. 2
7	XXVII. 2	26	. 6
8	. 5	27	VI. 5
9	. 8	28	. 6
10	. 9-10	29	VII. 3
11	. 11	30	. 4
12	. 13	31	. 5-6
13	. 14	32	. 8
14	. 18-23	38	XXVI. 2
15	XII. 3	39 (1)	. 3
16	XXVII. 17	40	. 5
		41	. 9

Passons maintenant à l'examen du *Val. 84*. Si nous étudions dans quelle relation il est à l'égard du grec (*P. G.*, t. XXXIV) et du *Val. 80*, nous constatons que, sur les 26 homélies que le *Val. 84* attribue à Macaire, dix, à savoir les homélies 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14, 17 et 21, ont les mêmes *incipit* que les homélies grecques 5, 1, 1, 17, 18, 8, 17, 10, 11 et 19.

Les homélies de *Val. 84* : 5, 6, 7, 8 et 9 ne paraissent pas être contenues dans *Val. 80*, tandis que, au contraire, les autres homélies 1, 12, 14, 17 et 21 sont identiques aux sermons longs 19, 35, 21, 1 et 18.

La 18^e homélie de *Val. 84* présente cette singularité, notée par Assemani, que sa première partie est propre à l'arabe et

(1) Cette 39^e interrogation se trouve aussi en syriaque : Add. 18811, f. 218. Cf. Wright, *Catalogue of syriac manuscripts in the British Museum*, t. II, p. 795 : on the warfare of Satan with man.

sa seconde partie, identique aux premiers $\frac{2}{3}$ de la 15^e homélie grecque. Or la composition du 2^e sermon long (*Pat.* 80) est la même que la composition de la 18^e homélie (*Pat.* 84) : même partie propre à l'arabe, même partie commune à l'arabe et au grec. Ce fait est extrêmement intéressant, parce qu'il établit qu'il n'y a qu'une seule tradition arabe relativement à la composition de cette pièce, bien qu'elle soit attribuée ici à Macaire, et là à Siméon Stylite.

Deux autres homélies de *Pat.* 84, les 20^e et 25^e, sont identiques aux sermons longs 15 et 20. La tradition arabe de Macaire et celle de Siméon Stylite se rencontrent encore ici dans un même emprunt fait aux œuvres de saint Ephrem (1).

Enfin deux homélies de *Pat.* 84 : l'homélie 26, identique au sermon long 3, et l'homélie 46, identique au sermon court 1, ne paraissent pas être connues en dehors de la tradition arabe, commune à Macaire et à Siméon Stylite, et des *Opusculs* grecs de Macaire (2).

Voici les *incipit* de ces deux groupes de pièces :

1. Sermon long 3. Cur nos scire convenit qui sit modus dispensationis.

Homilia XXVI. Quae est oeconomia Salvatoris et ratio ejus adventus.

2. Sermon court 1 et Homilia XVI. Bonum est (quotidianum) jejunium et vigilia et peregrinatio.

De cet exposé il résulte que, parmi les sermons longs de Siméon Stylite, 5 sont en relation avec le grec seulement (1 = Migne et 1 = Marriott), 5 1 2 sont en relation à la fois avec le grec (Migne) et avec l'arabe (*Pat.* 84), 3 1 2 avec l'arabe (*Pat.* 84), à l'exclusion du grec (Migne), mais tous cependant, c'est-à-dire 11, en relation avec la tradition de Macaire : et que

(1) L'homélie 20 de Macaire et le sermon long 15 correspondent au sermon d'Ephrem qui porte le numéro 36 au t. I de la *Bibliotheca Orientalis Clementina-Latinea*, p. 151 : « qui deo placere cupit ejusque haerens per fidem evadere ». *Græce Romae*, t. II, p. 326.

L'homélie 25 de Macaire et le sermon long 20 correspondent au sermon d'Ephrem, n. 51, p. 155 : « Qui vere se Domino consecrare cupiunt ob futuram promissionem ». *Græce Romae*, t. III, p. 38.

(2) Cf. *Liber de caritate*, n. 30, dans *P. G.*, t. XXXIV, col. 931, et *Liber de custodia cordis*, n. 9, t. c., col. 827 (Hom. XVI. — *Liber de libertate mentis*, n. 34, col. 966 Hom. XXVI.

pareillement, parmi les sermons courts, 6 sont en relation avec le grec seulement, et 1 avec l'arabe seulement, mais tous encore, c'est-à-dire 7, en relation avec la tradition de Macaire.

Ce résultat sera mieux mis en lumière par les deux tableaux suivants, qui compléteront le tableau de la page 339.

1. Le *Vat. 80* et le grec.

MACAIRE (Migne et Marriott)	SIMÉON STYLITE <i>Vat. 80</i> Sermons longs	MACAIRE (Migne)	SIMÉON STYLITE <i>Vat. 80</i> Sermons courts
21	5	7	1
6	6	26 (10-11)	7
2	8	12	8
18	9	11	9
51	29	27	17
		22	18

2. Le *Vat. 81*

TRADITION DE MACAIRE		TRADITION DE SIMÉON STYLITE		S. EPHREM <i>Bibliotheca orientalis</i> t. 1
<i>Vat. 81</i>	<i>P. G., LXXXIV</i>	<i>Vat. 80</i> Sermons longs	<i>Vat. 80</i> courts	
5	4			
6	1			
7	17			
8	18			
9	8			
4	5	19		
12	17	35		
11	10	21		
17	11	1		
21	19	18		
18 (1 ^{re} partie)		2 (1 ^{re} partie)		
18 (2 ^e partie)	15	2 (2 ^e partie)		
20		15		n. 36 (p. 154)
25		20		n. 51 (p. 155)
26		3		
16			1	

Le plus rapide coup d'œil jeté sur ces deux tableaux montre que les pièces communes à la tradition de Macaire (grec et

arabe) et à la tradition de Siméon Stylite (*Vat.* 80) sont de 21. Si on ajoute à ce chiffre les 31 pièces du tableau de la page 339, on obtient le nombre de 52 pièces communes aux deux traditions.

Il reste dans *Vat.* 80 15 pièces propres à la tradition de Siméon Stylite, et dans *Vat.* 81 11 pièces propres à la tradition arabe de Macaire. Dans ces 15 pièces d'une part, et ces 11 pièces d'autre part, les deux traditions apparaissent distinctes : soit au total 56 pièces.

Mais comme les deux traditions se recouvrent l'une l'autre dans 52 pièces qui leur sont communes, n'est-on pas autorisé à penser que les 15 pièces propres à la tradition de Siméon Stylite pourraient bien, au même titre que les 11 pièces propres à la tradition arabe de Macaire, appartenir à une seule tradition, celle qui nous est venue sous le nom de Macaire? L'examen direct de ces 56 pièces propres apportera une réponse à cette question. Voici les *incipit* de 16 (1) de ces pièces :

I. *Pièces propres à Siméon Stylite (Vat. 80).*

I. *Sermons longs.*

I. Haurite vobis imbrem ex fonte, qui nunquam evanescet

VII. Vocat Dominus eos, qui crudiri cupiunt, ad regnum cœlorum

X. Audivimus de nonnullis fratribus mendacibus

XI. Monachus qui odio habuit hunc mundum

XII. Carissimi fratres, si anima verbis loquatur

XIII. Facile est, carissimi, animae

XIV. Disquisitio sermonis et fiducia in ejus scientia lucrum est prorsus nullum

XVI. Qui, mundo abdicato, in paupertate jacent

XVII. Trabs sine lorica quae est crux

XXII. Verba veritatis sitiunt et esuriunt fratres nostri dilecti

XXIII. Quemadmodum homo imbecillus loquitur de aliorum divitiis

XXIV. Omnibus indiget exemplis christianus

XXV. Quemadmodum perspicuum est quod longioris aetatis homines

(1) Les 10 interrogations propres à Siméon Stylite sont omises. Elles sont numérotées dans *Vat.* 80 et *Par.* 119 : 1, 20-23, 33-37.

XXVI. Omnes quidem homines de bonis operibus disserunt

XXVII. Carissimi, qui ad Deum venit, et vult

XXVIII. Quemadmodum cautus agricola non spargit semen suum nisi secundum telluris bonitatem

XXIX. Carissimi, Spiritus Sanctus exclamat apud Isaiam

XXX. Sicuti infans, qui nascitur in hoc mundo, quamdiu parvulus est

XXXI. Verbum scriptum apud beatum prophetam « sustinui inter parturientes »

XXXII. Quantas utilitates verba tribuant praestantibus viris

XXXIII. Quies externa corporis

XXXIV. Deus creator omnium creaturarum, benedictus in aeternum

2. *Sermons courts.*

II. Sermo indiget discretionem propter transgressionem Adami

III. Sicut infans ex utero prodiens

V. Tum denuo locutus, dixit : Homo est vas magnum

VI. Debemus eloqui, veluti ille qui cum egressus est

X. Voluntatem Dei ejusque opus cum patientia et longanimitate perficiunt

XI. Quoniam audivimus de quibusdam, qui asserunt

XII. Illi quidem qui nec patientiam nec fidei habent fundamentum

XIII. Diabolus est angelus creatus a Domino (1)

XIV. Quemadmodum pater diligit filium et quidquid operatur filius

XV. Quemadmodum rex, si fuerint omnia ejus membra

XVI. Animam tuam et corpus omni temporis momento expende (2)

XIX. Quemadmodum infans ex utero egrediens [cujus membra sana sunt et corpus nihil morbi habet] (3)

XX. Sicuti qui nascitur in corpore quotidie crescit [vescitur pane et aqua] (4)

(1) Cf. *P. G.*, t. XXXIV, col. 614 Hom. XVI.

(2) Ce sermon court est contenu encore dans *l'ed. 147* xvii^e s., f. 9, sous le nom de Siméon Stylite, et dans Macabert, *l. c.*, p. 13 : Hom. LV, n. 1, l. 1-6.

(3) *Par. 149*, f. 183.

(4) *Par. 149*, f. 181.

II. *Pieces propres à Marcire (Val. 84) :*

I. (titulo et principio mutila)

.... sive mendacium, sive inania verba, sive clamor aut cachinnus

II. Qui audiunt verbum Dei et bonum faciunt fructum (1)

III. (Epistola II ad quosdam fratres)

Propter praevaricationem anima longe a Deo recessit

V. Dictum regum, quod a praecone veritatis profertur

VI. Quum natura humana sententiam indignationis Dei propter praevaricationem Adami protoplastae subivisset

VIII. Qui amat veritatem et Deum diligit

XV. Totum Ecclesiae Dei visibile regimen propter substantiam animae rationalis factum est

XIX. D. N. J. Ch. cum docuit discipulos suos orationem

XXII. Qui Deo vere sunt dilecti

XXIII. Beatus Paulus apostolus, architectorum Ecclesiae princeps

XXIV. Qui mundum non derelinquunt et verbum Dei non audiunt.

L. VILLECOURT.

Farnborough, février 1920.

(1) Cf. *P. G.*, t. XXXIV, col. 866. *De patientia et discretionis liber*, n. 1 : Eos qui volunt obedire Dei verbo et bonum fructum faciunt.

rédemptrices de l'Incarnation et de la Passion, ne sont qu'une longue exhortation au zèle en faveur des fidèles, que les pasteurs doivent instruire et tenir en garde contre le mal, et en faveur des pécheurs qu'ils doivent ramener dans la pénitence, ne pas laisser devenir captifs de Satan, ni laisser mourir dans leurs péchés. Il n'y a rien là de quelque peu précis sur le pouvoir accordé à l'Eglise, au for interne, et de ces paroles : *pasteurs les brebis, législateurs, réglez et légiférez sur tout*, ce qui ressort n'est que le pouvoir disciplinaire. Il est bien dit aux disciples de *donner aux hommes le pardon de leurs péchés*. Mais qu'est ce pardon des péchés? Par quelle parole et quel geste est-il donné? Quel signe doit faire savoir au pénitent qu'il a obtenu le pardon intérieur? Cette rémission du péché ne se présente pas égale à celle qui est donnée par l'absolution, quelle qu'en soit la forme et le mode. Cette formule paraît être l'équivalent de cette autre : *ramenez-les dans la Pénitence*. Les *Canons* eux-mêmes, nous le verrons, disent indifféremment aux sujets coupables : *demandez le pardon ou demandez la pénitence*.

Quels sont donc, dans les *Canons* proprement dits, les éléments de la Pénitence que nous trouvons?

Nous empruntons les traits à toutes les classes de pénitents, sans distinction, car la nature de la faute peut bien déterminer le degré de gravité de la satisfaction, mais elle ne saurait influencer sur les actes et les dispositions exigées du coupable, pour sa réconciliation, puisque toutes les fautes dont il est question sont considérées comme graves.

Il est exigé du coupable *qu'il abandonne sa manière de vivre, qu'il revienne à résipiscence* dans les larmes, *qu'il aille vers l'évêque, avouer son péché, confesser son péché, demander la pénitence, le pardon de son péché*. Il y a même deux cas qui sont assez bizarres. En cas d'adultère de la femme ou de quelque autre péché [3], ce n'est pas elle qui va demander la pénitence; cette obligation est faite au mari : *qu'il la ramène* (à résipiscence)... *qu'il demande le pardon pour elle... va vers le médecin... demande pour elle ce que j'ai nommé le remède*: le remède, c'est la pénitence. La femme avait à se présenter sans doute à l'évêque ou au prêtre, afin qu'ils pussent *la ramener par leur bonne doctrine, et lui verser le remède, la pénitence*. Avait-elle aussi l'obligation de faire elle-même l'aveu de sa faute, déjà connue par la démarche de son mari? Peut-être, mais rien ne l'indique. Dans le second cas [1] qui concerne encore l'adultère de la femme, la pratique des sortilèges ou l'idolâtrie, l'aveu de la faute est fait d'abord au mari, qui devra conduire sa femme vers l'évêque, lequel lui donnera la pénitence. Là encore, il n'est pas dit que la femme fasse à l'évêque l'aveu de sa faute, mais cet aveu est ici supposé, car l'évêque n'est pas, dans ce cas, averti par le mari.

Quoi qu'il en soit de ces deux cas, qu'il serait exagéré de serrer de trop près, l'ensemble des dispositions et les démarches exigées des coupables montrent et la contrition et l'aveu de la faute, la confession.

expressions des *Canons*, car elle n'offre rien qui soit en contradiction avec ceux-ci. Dans l'un et l'autre cas, nous pouvons donc légitimement en faire état.

Cette confession se fait à l'évêque d'ordinaire. Rien ne permet de penser qu'elle n'était pas secrète.

Par cette expression : *aller vers l'évêque demander le pardon de sa faute*, faut-il entendre qu'après avoir reçu l'aveu du pénitent, l'évêque lui donnait le pardon de son péché, par l'absolution, ainsi qu'il se pratique de nos jours? Assurément non : cela serait contraire à tout ce que nous savons de l'ancienne discipline pénitentielle; puis, et surtout, la rémission est donnée par la réception de l'Eucharistie, elle n'avait donc pas été concédée auparavant. Cette expression, *demandeur le pardon*, paraît bien équivalente de cette autre, *demandeur la pénitence*, elles sont d'ailleurs employées indifféremment l'une et l'autre.

Après qu'il a reçu l'aveu du coupable, l'évêque lui donne la pénitence, la satisfaction : c'est le jeûne. Le temps de la pénitence est plus ou moins long suivant la nature et la gravité des fautes. La plus lourde pénitence est le jeûne durant *trente semaines de jours*. Il y a loin de cette pénitence à celle qui durerait la vie entière, ou quelque vingtaine d'années, ainsi que l'imposaient les canons de certains conciles, pour des fautes de même nature que celles qui sont inscrites dans nos *Canons*.

L'auteur compte à la manière juive, par semaines de jours, c'est-à-dire par séries de *sept jours*. Mais il est certains jours qui n'entrent pas en compte dans le temps que doit durer la pénitence : ce sont les mercredis, les vendredis et les sabbats. De très bonne heure, ainsi qu'en témoigne la *Didaché* par exemple, les mercredis et les vendredis ont, dans certaines églises, été des jours de jeûne : c'est pour cela sans doute que le jeûne de ces jours ne pouvait être compté comme jeûne de satisfaction. Par cette expression : *les sabbats*, il faut très probablement entendre *le samedi et le dimanche*. Les chrétiens d'Éthiopie avaient, ainsi qu'il s'est pratiqué dans d'autres églises, coutume de célébrer le septième et le premier jour de la semaine : ils les appelaient l'un et l'autre *sabbat*, mais ils les distinguaient par un qualificatif, le septième jour de la semaine était appelé *Sabbatum Judæorum* et le premier *Sabbatum prius*. Il semble donc bien probable que les sabbats désignent le samedi et le dimanche. Or, le jeûne était généralement défendu le dimanche. Quant au samedi, l'alliance étroite dans nos *Canons* de ces deux jours invite à penser que la raison qui les a fait exclure du nombre des jours prescrits pour la pénitence pourrait bien être la même pour l'un que pour l'autre. La défense du jeûne ces jours-là — défense certaine pour le dimanche — aurait donc été maintenue même en faveur des pénitents.

Le jeûne doit s'accomplir *dans les larmes*, c'est-à-dire dans le regret des fautes commises. C'est la contrition, qui non seulement doit accompagner l'aveu de la faute [1], mais qui doit persister pendant l'accomplissement de la pénitence.

Après avoir satisfait par la pénitence, le coupable doit *se laver*. Le rite de la réconciliation commence donc par un bain ou une ablution. L'usage du bain était assez communément interdit au pénitent, pendant toute la durée de sa pénitence; mais cet ordre, *qu'il se lave*, ne paraît pas être pour indiquer simplement que désormais l'usage du bain était concédé

au pénitent, son temps de pénitence écoulé; cette ablution est bien un rite, qui, produisant une purification extérieure non inutile, devait être en quelque sorte un signe d'une purification intérieure quelconque, car le mari d'une femme coupable d'adultère doit *la laver*, lui-même, *dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle soit purifiée*, et *guérir de la blessure que le péché lui a faite*. Il est difficile de savoir quelle purification intérieure les *Canons* attribuent à cette ablution: il se pourrait que cette purification, distincte probablement de la rémission des péchés, fût considérée comme nécessaire et suffisante pour autoriser le pénitent à recevoir la communion, après qu'il eut satisfait dans des sentiments de contrition.

Le pénitent *entre ensuite dans l'église*, ce qui suppose — puisque, à l'encontre de presque tous les documents pénitentiels, nos *Canons* n'en font pas mention — l'interdiction d'y entrer durant l'accomplissement de la pénitence. Cette admission dans l'église ne paraît pas se faire par degrés, ainsi qu'il avait lieu dans certaines communautés chrétiennes, elle est entière du coup, et est suivie sans intervalle de temps, semble-t-il, de la réception, sous les deux espèces, de l'Eucharistie. La Communion terminait d'ordinaire l'exomologèse, mais seulement après l'absolution, le pardon des péchés donné sacramentellement par l'évêque (1). Dans nos *Canons*, il n'est en rien question de l'absolution, et aucune parole n'en peut être considérée comme y faisant allusion; il n'est fait aucune mention d'une nouvelle intervention de l'évêque ou du prêtre à un titre quelconque, alors que la discipline pénitentielle décrite par d'autres documents impose ou suppose un second recours du pénitent à l'évêque, une fois la pénitence accomplie, et ce second recours est en vue du pardon à obtenir par l'absolution, donnée soit au moyen d'une formule déprécative, soit par formule indicative. Au coupable en danger de mort seulement, l'absolution était donnée avant l'accomplissement de la pénitence (2).

Nos *Canons* disent: *qu'il le pénitent entre dans l'église, et qu'il reçoive le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il nous a donnés pour*

1 On connaît le cas, rapporté par Eusebe (*H. E.*, VI, 11. Ed. Laemmer, p. 511), de Sérapion, qui, pénitent, sans l'imposition des mains, sans l'absolution, peut communier quelques instants avant sa mort. Le prêtre, qui lui envoya l'Eucharistie, estimait sans doute le péché de Sérapion pardonné par suite de la contrition manifestée et de la pénitence accomplie.

2) Nous possédons, il est vrai, d'assez nombreux textes où les coupables sont invités au repentir et à la pénitence, et dans lesquels il n'est aucunement question de l'intervention de l'évêque, ce qui ne suppose pas l'absence de l'absolution. Mais il faut remarquer que nos *Canons* ne sont pas une exhortation aux fidèles, mais bien plutôt un règlement ecclésiastique; de plus, ils indiquent assez nettement les autres actes de la Pénitence, pour que l'omission de l'absolution puisse difficilement avoir d'autre raison que son absence dans la Pénitence que l'auteur connaissait; enfin, ils nous parlent fort bien du pardon du péché, de la guérison de la blessure, mais ils l'attribuent à tout autre chose qu'à l'absolution, et vraiment, si l'absolution eût été en usage, qu'avaient-ils besoin d'autre chose pour le pardon du péché?

le pardon du péché (1). Après quoi, il doit être compté parmi les brebis du troupeau du Christ [3, 6] avec les fidèles [5]. L'Eucharistie est donc le moyen par lequel est accordé au pénitent le pardon de son péché; puis a lieu sa réintégration dans la Communauté.

La réintégration du pénitent dans la Communauté est-elle le but principal de la pénitence et de la communion qui remet le péché, ou bien cette rémission a-t-elle un effet au for interne? Pour aider à la solution de cette question — si tant est qu'une solution ferme soit possible — il nous paraît nécessaire de rechercher quelle idée les *Canons* se font du péché. Le péché est-il réellement une offense faite à Dieu?

Pour qualifier les fautes qu'ils énumèrent, les *Canons* disent abondamment que ceux qui agissent ainsi *vont dans la loi de Satan*, qu'ils font un grand péché, une faute qui ne convient pas, un crime, qu'ils *vont selon la loi des païens*... que tout meurtrier est *impur auprès du Seigneur* et *transgresseur de (sa) loi*... celui qui fait violence à une femme fait un grand péché, *il viole toute la Loi et le commandement qui est écrit dans la Loi et les Prophètes*. Donc les pécheurs violent la Loi de Dieu, et vont dans la Loi de Satan son ennemi. Le péché est donc bien conçu comme une désobéissance, partant comme une offense, s'adressant à Dieu (2). La conscience toutefois semble avoir un rôle indécis: d'un côté le péché, qu'il soit commis *en le sachant ou sans le savoir*, est toujours le péché, et ne paraît pas différer de gravité; d'autre part, avant de faire l'aveu de sa faute, le coupable doit s'en repentir et la pleurer. Il doit aussi accomplir sa pénitence dans les larmes. Sans que les *Canons* se prononcent d'une façon nette sur la nature du péché, ce qui serait d'ailleurs trop leur demander, il faut penser qu'ils le considèrent comme une offense s'adressant à Dieu, et qui ne peut

(1) Il ne semble pas que l'auteur en disant : *qu'il vous a données pour le pardon du péché*, veuille simplement se référer à ces mots et : ἀποδοῦναι ἀφεσιν que nous trouvons dans Matth. 26^{es} seul, car il parle de l'Eucharistie, tandis que Jésus parle de l'effusion de son sang.

(2) Cette conclusion cependant ne va pas sans quelques difficultés : le péché est présenté, quand il s'agit de l'adultère de la femme, comme une offense au mari, qui reçoit son aveu et va demander, pour la coupable, la pénitence; c'est aussi le mari offensé qui doit concéder le pardon. Il en va de même et d'une façon plus aggravée, quand il s'agit des offenses concernant le métropolitain et le roi. Pas de pardon possible pour le coupable, pas d'intercession même en sa faveur, si les offensés n'imposent pas eux-mêmes la pénitence et n'accordent pas le pardon. Nous pensons qu'il serait exagéré de conclure que dans ces deux cas les *Canons* ne considèrent pas le péché comme une offense s'adressant à Dieu. Présenter, dans le cas d'adultère de la femme, son mari, et dans le péché contre le métropolitain, le roi, ceux-ci comme les offensés, n'est vrai sans doute que d'une façon incomplète, mais c'est vrai cependant : et à voir la longue exhortation faite au mari, au métropolitain et au roi pour les engager à avoir pitié et à pardonner, on pense que le but de l'auteur est, ici, surtout d'inspirer la miséricorde et de prêcher le pardon des injures : de ce que, pour ce motif, l'offense faite aux hommes est mise en vedette, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'offense faite à Dieu soit niée.

être pardonné sans le regret de la conscience : il est donc quelque chose d'intime, qui intéresse l'âme. Si vraiment le péché atteint l'âme, la remise du péché ne peut pas n'être qu'une chose externe, la réintégration du pécheur dans la communauté. Il nous paraît donc plus vraisemblable de penser que l'idée que nos *Canons* se font du péché, bien que peu nette, il est vrai, est toutefois exacte : le péché, et par conséquent la remission, n'intéressent pas uniquement la communauté chrétienne, ou le prochain, mais encore le for interne.

Cette remission, de quelque façon qu'elle s'opère, peut-elle être reçue plusieurs fois, la pénitence se renouvelle-t-elle? Tout au moins pour le cas d'adultère, de magie, d'idolâtrie, quand il s'agit d'une femme répudiée et remariée ¹, la pénitence n'est accordée qu'une seule fois. *Mais si elle est retournée une seconde fois dans ce péché*, dit le Canon 1, *qu'il le mari la chasse les mains vides et sans rien, car elle a méprisé la loi du Christ, et il n'y aura pas pour elle de pénitence une seconde fois*. Pourquoi la pénitence est-elle refusée une seconde fois à la femme ainsi coupable, et pourquoi n'est-elle pas refusée à celui qui se rend coupable des fautes énumérées, par exemple, par le Canon 1, qui, avec d'autres fautes aussi graves, mentionne aussi l'adultère, entaché d'une malice spéciale? Devons-nous penser que ce refus de la seconde pénitence est, au Canon 1, une addition? Nous ne croyons pas. Remarquons que presque tous nos *Canons* terminent les prescriptions faites aux pénitents d'une façon semblable : *qu'il se pénitente ne retourne pas dans ce péché; mais la vraie pénitence est de ne pas retourner dans le péché*. Le Canon 1 contient, ainsi que les autres, cette petite exhortation, immédiatement avant la menace du refus de la pénitence; on sait, d'autre part, la voie d'adoucissement qu'a suivie la discipline pénitentielle. Nous serions beaucoup plus porté à admettre une suppression de cette même menace aux autres *Canons*, que son addition au Canon 1. On comprend que, se mettant d'accord avec une discipline devenue moins rigoureuse, nos *Canons* aient supprimé le refus de la seconde pénitence; on comprendrait difficilement qu'ils l'aient introduit, par la suite, pour un seul cas, et d'une façon très arbitraire.

Il resterait à expliquer comment cette menace, rayée des autres *Canons*, serait demeurée au canon 1. Il ne semble pas que le fait, pour la femme en question, d'avoir été répudiée et de n'être plus vierge, soit un motif suffisant à ce traitement de rigueur et d'exception. Nous avons ne pas trouver de raison valable. Sans doute, pour aider à trancher les difficultés de ce genre, nous avons toujours à notre disposition, et tout prêt, le procédé assez commode et sans danger, qui consiste à invoquer une distraction du reviseur ou du copiste: devons-nous y faire appel une fois de plus? Peut-être l'examen des manuscrits que nous avons signalés en tête du texte des *Canons*, donnerait-il la solution de ce petit problème, mais nous ne pouvons malheureusement pas songer à le faire. Quoi qu'il en soit de la raison, distraction ou intention voulue, qui nous fait lire cette menace au Canon 1 seul, elle nous paraît être un reste, plutôt qu'une addition.

Nous devons donc au sujet de la réitération de la Pénitence conclure que nos *Canons* connaissent pour un cas, mais pour une raison qui nous

échappe, la pénitence unique; mais l'ensemble des *Canons* ne s'occupe pas de la rechute, et par conséquent ne nous fait pas connaître la discipline en usage dans ce cas.

L'énumération des péchés pour lesquels les *Canons* imposent une pénitence est assez embrouillée. Parfois ils rassemblent des fautes qui, spécifiquement, sont sans relation. Le prologue parle d'une façon générale de l'adultère, de l'homicide, de l'apostasie — les trois fautes *ad mortem* — auxquelles il ajoute le faux témoignage, qui n'a pas tardé en effet à prendre rang parmi les péchés graves. Dans les *Canons* mêmes nous trouvons les fautes suivantes.

Dans le Canon 1, il s'agit de différents péchés de la chair.

Le Canon 2 vise l'homicide et le faux témoignage qui est rattaché à l'homicide en tant que moyen pour obtenir injustement la mort de quelqu'un.

Dans le Canon 3, après une exhortation à l'homme de ne pas abandonner sa femme, même coupable, il est question de l'adultère de celle-ci.

Le Canon 4 nous présente les cas d'adultère, d'idolâtrie de magie, du côté de la femme répudiée et remariée.

La mention des sortilèges et de l'idolâtrie, puisqu'il s'agit d'une femme répudiée, pourrait peut-être faire supposer que les *Canons* ont en vue une femme répudiée par un païen et plus portée, par conséquent, aux pratiques idolâtriques. C'est pour une rechute dans l'une de ces fautes qu'il n'est pas de seconde pénitence, et le mari doit chasser sa femme *les mains vides et sans rien, car elle a méprisé la loi du Christ* 1. Nous avons signalé plus haut la modification que, dans ces deux derniers cas, subit la discipline que les autres *Canons* imposent.

Le Canon 5 punit l'adultère de l'homme: s'il a agi avec violence, lui seul est soumis à la pénitence; mais s'il a eu la complicité de la femme, tous deux doivent faire pénitence.

Le Canon 6, qui concerne le viol d'une vierge, a beaucoup d'analogie

[1] Ce cas d'adultère fait penser au cas analogue dont s'occupe le *Pasteur* (Mand. iv, 1). Hermas déclare que tant qu'il ignore que sa femme est coupable, le mari ne pèche pas, en vivant avec elle; mais dès qu'il la sait adultère, il la doit renvoyer. Dans les *Canons*, le mari, après la première faute de sa femme, doit, dès qu'il connaît cette infidélité, reprendre la coupable *neuf fois*, et la ramener à son devoir: il faut sans doute du temps pour ces neuf avertissements, le mari n'est donc pas coupable de cohabiter avec sa femme après une première faute, mais s'il y a récurrence, *si elle est retournée une seconde fois dans ce péché*, le mari, comme celui du *Pasteur*, doit la chasser. Donc, tandis que Hermas place la répudiation dès que le mari sait l'adultère de sa femme, les *Canons* attendent la récurrence. Hermas ne veut pas qu'après la répudiation de sa femme, le mari contracte un nouveau mariage; les *Canons* sont muets sur ce point. Si la femme se repent et revient à lui, le mari, dans le *Pasteur*, doit la recevoir: c'est avant de la renvoyer, même après la première faute connue, que les *Canons* veulent que le mari gardant sa femme la ramène à son devoir. — Tout cela semble montrer une époque où la répudiation, admise par Hermas, en cas d'adultère était encore — mais avec plus d'indulgence pour la femme — en vigueur.

avec la prescription du Levitique et il fait remarquer que le coupable *n'est pas allé selon la prescription de la Loi*. Suit une exhortation à éviter les péchés de paroles, mais ceux qui se rendent coupables de la sorte ne tombent pas sous le coup de la pénitence ecclésiastique.

Le Canon 7 est étrange. Il semble n'avoir pas de termes assez énergiques pour flétrir celui qui se rend coupable contre le métropolitain et le roi et ces deux personnages semblent avoir grand besoin d'être défendus, car il est beaucoup de façons de se rendre coupable envers eux, qui vont du simple mauvais dessein jusqu'au meurtre, et toujours les coupables sont impardonnables: seuls les offenses peuvent leur octroyer la pénitence et le pardon, ce à quoi d'ailleurs les *Canons* les engagent vivement, leur faisant ressortir que la miséricorde dont ils feront preuve leur vaudra à leur tour le pardon de leurs fautes. On s'étonne, malgré tout, que le pouvoir de pardonner appartienne au roi aussi bien qu'à l'évêque. S'il s'agit pour les *Canons* de châtier les contempteurs de la dignité royale, c'est bien: mais s'il s'agit de remettre réellement la faute commise, d'imposer une pénitence sacramentelle, on se demande par quelle autorité le roi le pouvait faire.

En résumé: 1^o Si nous laissons à part ce dernier Canon, qui semble répondre à des circonstances particulières, peut-être très locales, nous trouvons dans notre document les trois péchés *ad mortem* qu'à la fin du IV^e siècle on considérait comme irrémissibles, non au sens montaniste de Tertullien, mais en ce sens que l'Eglise n'en accordait pas elle-même le pardon qu'elle abandonnait à Dieu. Dans nos *Canons* ces péchés ne sont pas irrémissibles. Ils mentionnent encore d'autres fautes qui avaient en effet, d'assez bonne heure, attiré à ceux qui y tombaient les rigueurs de la pénitence publique.

2^o Nos *Canons* connaissent trois des quatre éléments de la Pénitence sacramentelle: la contrition, la confession et la satisfaction: donnée essentiellement incomplète, puisqu'il y manque l'absolution.

3^o Le pardon, la rémission du péché, paraît être concédé, intérieurement et directement, par Dieu qui l'opère par la Communion. Celle-ci pourrait avoir comme préparation une ablution, purificatrice en une mesure que nous ignorons.

4^o La pénitence — satisfaction — considérée comme remède du péché, partant comme ayant une vertu d'indulgence, pourrait être la condition de la réintégration du coupable dans la communauté.

5^o Le ministre, qui reçoit l'aveu du coupable et lui impose la pénitence, est d'ordinaire l'évêque. Le prêtre est lui aussi, avec l'évêque, le *médecin* qui applique le *remède*, c'est-à-dire la pénitence. Quant au diacre, il est nommé très incidemment dans le prologue: il doit, avec l'évêque et le prêtre, garder le peuple, l'instruire et baptiser.

Notons, en terminant, quelques traits qui sont de nature à fournir des données pour la recherche de la date approximative de ces *Canons* et de leur pays d'origine.

Le prologue paraît indiquer un temps où le paganisme est encore prédominant. Les évêques, les prêtres et les diacres doivent convertir les

hommes à la foi au Père, au Fils et au Saint-Esprit et à la Trinité, leur faire abandonner leur genre de vie... puis les affermir dans la doctrine de justice... les mettre dans les bonnes œuvres... les instruire afin qu'ils demeurent dans la voie de la justice... — et ensuite qu'ils les baptisent. Il s'écoule donc un temps assez long entre la conversion et le baptême, et il est à croire que l'évêque doit, avant de baptiser ses convertis, s'assurer qu'ils demeurent bien dans la voie de la justice, car il y a danger qu'ils retombent dans ces péchés qu'ils ont commis, à quoi l'évêque est engagé à veiller de très près, et au nombre de ces péchés se trouve l'idolâtrie. Quand les Canons parlent des péchés de la chair, ils signalent des fautes assez communes dans le paganisme, et ils disent de celui qui s'en rend coupable qu'il va selon la loi des païens. Dire, pour le flétrir, d'un acte, qu'il est selon les coutumes païennes, devait toucher particulièrement ceux qui, chrétiens depuis peu, portaient aux religions et aux pratiques païennes d'autant plus de haine qu'ils les avaient quittées, et ce plus récemment. Il leur est aussi recommandé de ne pas considérer d'autres dieux, après qu'ils auront été comptés parmi les brebis du berceau du Christ.

La liste des péchés soumis à la pénitence publique n'est pas très abondante; ils se ramènent assez facilement, nous l'avons dit, aux péchés *ad mortem*.

Mais, d'autre part, la pénitence est peu onéreuse, et comme elle est allée généralement en s'adouissant, ce trait est tout l'opposé d'une marque d'antiquité. Cependant pour un péché tout au moins, la pénitence n'est concédée qu'une seule fois. Sans faire état de ce que nous avons dit de la suppression aux autres Canons du refus de la seconde pénitence, nous constatons par le Canon I que l'auteur connaît ce refus. La pénitence imposée est le jeûne, qui s'accomplissait, sans doute, de façon privée; mais l'imposition de la pénitence entraînait l'interdiction d'entrer dans l'Eglise, et en cela, tout au moins, elle avait quelque chose de public.

La discipline décrite ici n'est pas sans rappeler quelque peu la discipline en usage, au milieu du III^e siècle, en Égypte et à Rome, à l'égard des *tapsi*, auxquels en danger de mort, sans qu'il y ait eu un rite quelconque de réconciliation, on donnait la communion, soit qu'on les considérât comme réconciliés avec Dieu, directement, par l'accomplissement de la pénitence, soit qu'on ne préjugât rien de leur état, et qu'on laissât à Dieu d'en apprécier.

L'analogie est grande entre nos *Canons* et le IV^e livre du *Qalémentos*. Comme dans les *Canons*, le pénitent du *Qalémentos* doit revenir à résipiscence, en étant affligé et contrit; il doit rester hors de l'Eglise, autant qu'on le lui aura prescrit, avec défense d'y entrer avant d'avoir achevé sa pénitence. Mais la vraie pénitence est de ne pas retourner dans les œuvres mauvaises qu'il a commises auparavant, c'est là le point principal de la Pénitence. Puis, la pénitence accomplie, telle que la lui ont donnée les Anciens de l'Eglise, le pénitent revient à l'Eglise, il est convoqué aux mystères, et s'approche de la communion.

On voit combien ces deux écrits sont voisins dans ce qui concerne la discipline pénitentielle. Dans le *Qalémentos*, la liste des péchés est bien

plus développée que dans les *Canons*, et il s'y trouve les cas — moins le Canon 7 — que ceux-ci nous présentent. Il n'est, semble-t-il, pas très téméraire de penser à une influence de l'un de ces écrits sur l'autre. Mais en quel sens a pu s'exercer cette influence? Du *Qalémentos* aux *Canons* ou des *Canons* au *Qalémentos*? La témérité serait peut-être bien de prétendre, dès à présent, trancher la question (1).

Les *Canons* ne sont pas non plus — il fallait bien s'y attendre — sans relation avec les *Canons* conciliaires qui traitent de la pénitence, mais ces relations tiennent uniquement à l'identité du sujet, et sont par conséquent sans portée pour ce qui nous occupe.

Le Canon 7, relatif aux fautes contre le métropolite et le roi (2), pourrait, si la situation à laquelle il semble faire allusion nous était connue, être une indication soit du pays d'origine, soit d'un pays qui aurait adopté ces canons et désigner ainsi probablement une région, mais nous ne sommes pas en mesure de rien dire sur ce point. De même la dépendance du *Qalémentos* par rapport aux *Canons*, ou la dépendance inverse, pourra fournir une donnée, quand il sera possible d'établir l'enquête.

Nous nous sommes demandé si ces *Canons* ne trahissaient pas quelque influence juive. Nous rappelons les traits que nous avons notés déjà : la façon de compter par semaines de jours, seule employée par l'auteur, la place importante, dans le rite de la réconciliation, donnée à l'ablution, la vertu purificatrice qui lui est attribuée, le terme même employé pour la designer; enfin la similitude entre Exode 22¹⁶ et les prescriptions du Canon 6 contre celui qui fait violence à une vierge. Ce que le Canon 3 ordonne au mari offensé ne rappelle-t-il pas quelque peu la procédure décrite par Nomb. 5¹¹ ssq., quand il s'agissait d'une femme, justement ou injustement, soupçonnée d'adultère par son mari, et bien que faisant logiquement suite à la comparaison du péché à une blessure, la compa-

1) On a remarqué dans le *Qalémentos* la présence de la petite phrase qui termine presque chacun des *Canons* : *Mais la vraie pénitence est de ne pas recidiver*. La phrase est complète dans le *Qalémentos*, tandis qu'elle ne l'est pas dans les *Canons*. Nous devons à l'obligeance de M. Gaidi, qui a bien voulu lire notre traduction, le sens exact, et dont nous avons peu de temps après trouvé dans le *Qalémentos* la pleine justification. La description de la Pénitence se trouve dans une série de *Canons* (fol. 126 r^o a — fol. 131 r^o b) du livre IV. (Le livre IV du *Q.* va du fol. 121 au fol. 160). Nous donnons cette référence telle que nous la retrouvons sur un essai de traduction que nous avions fait, nous avons lieu de la croire exacte, mais nous ne pouvons la contrôler directement, n'ayant plus en main cette partie du texte. Il n'est pas nécessaire de parler longuement aux lecteurs de la *Revue* du *Qalémentos*. La traduction leur en est donnée par M. Grébaud, qui a déjà présentée plus de la moitié de ce document. Par la diversité des sujets traités, qui semblent faire du *Q.* comme une sorte d'anthologie, il nous semble que cet écrit vaut qu'on lui porte une attention avérée.

2) Nous avons traduit "ῥ-ῥ" par *roi*, ce qui est le sens général, mais « etiam domus interioris ordinis hoc nomine appellatur, rector, princeps, dux, prefectus, tyrannus, satrapa » (Du Roux, *Lexicon*, s. v. — Billmann donne aussi dans ses références les significations de ἡγεμόνων, ἄρχων, στρατηγοί etc.

raison de la pénitence à un remède, administré par l'évêque ou le prêtre, ne fait-elle pas penser aux eaux amères de malédiction que le prêtre faisait boire à la femme soupçonnée coupable : ces deux comparaisons, qui auraient pu tout autant être faites à quelque autre canon que ce soit, ne se rencontrant que dans ce Canon 3. Notons encore l'expression *les filets* de Satan, de teinte sémitique. L'auteur dit aussi parfois que les coupables vont contre la Loi, qu'ils transgressent le commandement qui est écrit dans la Loi et les Prophètes. Nous pourrions, sans insistance aucune, ajouter que presque tous les cas des *Canons* se trouvent dans Lévi, 19-20. Ce sont là des indices assez faibles, c'est vrai, mais que nous avons cru bon cependant de signaler.

De tout ce que nous avons dit, nous concluons que ces *Canons pénitentiels* pourraient, dans leur état primitif, remonter au temps où la pénitence n'était concédée qu'une fois. Ensuite, ils auraient été quelque peu modifiés, par la suppression de la menace du refus de la seconde pénitence — menace demeurée toutefois dans un Canon — et ce, lorsque la pratique contraire était définitivement en usage dans l'Eglise de laquelle ils émanent, donc, sans doute, assez longtemps après leur rédaction première.

Il ne serait pas impossible qu'ils aient pris naissance dans une communauté judéo-chrétienne.

C'est tout — et c'est peu — ce qu'il nous est possible d'en dire.

L. GUERRIER.

(aaffa Palestine).

DOCUMENTS RELATIFS A AHIKAR

ÉDITION ET TRADUCTION D'UN MANUSCRIT DE M^{re} GRAFFIN (G),
AVEC LES PRINCIPALES VARIANTES D'UN MANUSCRIT DE M. H.
POIGNON (P).

(Suite) (1).

1. AA. ארל משהמערם ופפם מך אסם איה
והמפפם מפר מלחל מך חל; והפפם איהם.
2. AA. איהם מך אהפ חספם מלחל והפפם מר
והפפם איהם ויהם איהם איהם איהם איהם
המך איהם מרם מלחל מיהם איהם חל ויהם. אה
אספם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם
איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם.
1. AA. איהם אספם ויהם מלחל חספם איהם
איהם מפר ויהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם.
2. איהם מלחל ויהם (p. 30) איהם איהם איהם איהם
איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם
איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם
איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם.
3. איהם אספם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם
איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם
איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם איהם.

1. $\text{אעל רלל אה אהמער האהער מוסס אהמער האה.}$
 הארהא.

2. $\text{עאלל במלחא. א. מעמ פנחמ חתונתיהם בלחמ}$
 $\text{מסנ לחמל דחמל מהממל מללל האה. ה א מלחל}$
 $\text{לחמ אנהל מהממל מללל חל פהממה. מלללל}$
 $\text{חבנהם מותנחיהם סמנהם.}$

3. $\text{ח פמ ה דלחמל האה ה מנ חב. אה אהמער. לחמ}$
 $\text{ופל (p. 35) אה. סמנהם לחמה פנח. ה מנל אה. רח}$
 $\text{מנח: ופל אה לחמל רלחמ. מנחמ לחממחמהם.}$

4. $\text{אמממ אה חב. רלל אה אהמער אעל. מוסס לל.}$
 $\text{5. ב. מעמ מלחל חתונתיהם בלחמ לחמל סעל}$
 $\text{רחמל מלללל מללללל האה. ה א מלחל לחמ מלל}$
 $\text{חל פהממה מותנחיהם מנחמ פהממהם.}$

6. $\text{מעמ ה מלללל האה ה מנ חב: אה אהמער לחמ}$
 $\text{ופל אה. מותנחיהם לחמה פנח. א מנל אה. אה לחמל}$
 מותנחמל לחממל.

7. $\text{אה אה חב. רלל חללללל מוסס אהמער האה.}$

8. $\text{א. מעמ מלחל חתונתיהם בלחמ רנהל עמהל}$
 $\text{רסנהל. ה א מלחל לחמ אהל מלל חל פהממה.}$
 מעמ ה מלללל האה.

9. $\text{ה מנ חב: אה אהמער. לחמ ופל אה אה מותנחל}$
 $\text{לחמה פנח. א מנל אה (p. 36) אה מותנחמל לחממל.}$

10. $\text{א מנ חב: רלל האהער מוסס אהמער.}$

11. $\text{ב. מעמ רח חתונתיהם בלחמ לחמל רנהל}$
 $\text{רנה. מלחל מללללל מהממל. מלחל לחמ פנחל}$
 $\text{מלל חל פהממה. מעמ ה מלללל האה.}$

میں نے مداح اور مہم دعا کی۔ میں نے فریب سے ملایا۔
میں نے اپنے لیے دعا کی۔

١. حبل الهم والحزن فيهم / من حب. وال / ال / هم /
الحزن / هم / هم / هم / من حب / من حب / لا / هم /
لا هم / هم / هم / هم / هم / هم / هم / هم /

۱۱۱۱. ۱. ۵۰ رجب ۱۲۵۵ هـ ۵ جمادی الثانی ۱۲۵۶ هـ
محکم الایام و محرم الحرام ۱۲۵۶ هـ ۱۱ جمادی الثانی ۱۲۵۷ هـ
محرم الحرام ۱۲۵۷ هـ.

[illegible]

3. مَحَبَّةُ الرَّسَالِ ۝ الرِّسَالَةُ كَمَا فَهَمَ مَحَلُّهَا ۝ فِي إِحْدَى
أَحَدِ أَسْمَاءِ أُمَّةٍ لَمْ يَكُنْ مَحَلُّهَا ۝ إِحْدَى أَسْمَاءِ
إِحْدَى أَسْمَاءِ ۝ أَسْمَاءُ ۝ الرَّسَالِ ۝ أَسْمَاءُ ۝ حَامِيَةٌ ۝

[illegible]

6. لوت به (p. 10) امنه له فتم، ملخا. او اسف
خدا انا مبر باحلا له دمنار حسه عصما لاؤدلا. ooo
وهمدة لاه الفع امتح دعومالا.

i. محمد بن احمد بن حمزة بن محمد بن محمد بن محمد

1. כִּי סָרָא בְּמֵי קִנְיָן הִנֵּה חֲסִידָא דְּאַרְיֵסָה מֵחַ אִשְׁמִין
מִפְּנֵי. וְעָפָה מִפְּנֵי אֲחֵרֵי. מִלְּלִיתֵיהּ וְהִתְקַדְּשָׁה. וְלֹא פָעָה
לֵהּ. דְּלֵהּ דְּלֵהּ דְּלֵהּ.

2. אִשְׁמִין בְּמֵי קִנְיָן אֵלֶּיזָה דֵּה מִלְּלִיתֵיהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ קִנְיָן
בְּלֵהּ אֵלֶּיזָה בְּמֵי קִנְיָן. וְהִנֵּה דֵּה אֵלֶּיזָה מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ
בְּלֵהּ אֵלֶּיזָה בְּמֵי קִנְיָן.

3. מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. דְּקִנְיָן מִסְּתֵהּ מִסְּתֵהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.
כִּי אִשְׁמִין בְּמֵי קִנְיָן מִסְּתֵהּ מִסְּתֵהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

XXXII. 1. מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי מִלְּלִיתֵיהּ מִלְּלִיתֵיהּ דְּאֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

1. אִשְׁמִין אֲחֵרֵי. מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

7. כִּי עִנֵּי מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

8. מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

9. מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

10. אִשְׁמִין בְּמֵי קִנְיָן מִלְּלִיתֵיהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ
בְּלֵהּ מִלְּלִיתֵיהּ בְּמֵי קִנְיָן. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ אֲחֵרֵי. וְלֹא מִלְּלִיתֵיהּ.

אִשְׁלֵה חֲמִיטָר הַפְּסֻמִּים חֲפִיז. מִחֲמֵל אֶחָד זִמְרָה
 96 (131^b). חֲמֵל בִּי הַמִּזְלָה לִּסְמִי. שֶׁהָאֵל בְּיָמֵינוּ
 חֲפִיז חֲמֵל אֶל הַמִּזְלָה. הַמִּזְלָה לִּמְחַמֵּר חֲפִיז חֲמֵל.
 מִחֲמֵל חֲמֵל חֲמֵל בְּמִחֵל הַמִּזְלָה. מִחֲמֵל בְּלִיחָה אֶזְרָא
 חֲמֵלִים. מִחֲמֵלֵם בִּי מִחֲמֵל חֲמֵל חֲמֵלִים. אֶל
 בִּי מִחֲמֵלִים. בְּלִיחָה מִחֲמֵלֵם זִמְרָה הַמִּזְלָה חֲפִיז
 הַמִּזְלָה חֲפִיז. הַמִּזְלָה חֲפִיז חֲמֵל חֲמֵלִים. אֶל חֲמֵל
 חֲמֵל.

97 (136). אֶל חֲמֵל חֲפִיז אֶסְמִי: חֲפִיז בִּי חֲמֵלֵם חֲפִיז
 חֲמֵל אֶל בִּי חֲמֵלֵם חֲפִיז חֲפִיז.
 98 (137^a). חֲפִיז אֶמְחֵל חֲפִיז אֶמְחֵל (p. 55) מִחֲמֵלֵם
 בְּחֵל בְּלִיחָה חֲפִיז חֲפִיז. אֶמְחֵל חֲפִיז: אֶל חֲמֵלֵם
 אֶל. חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 99 (137^b). חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 אֶמְחֵל חֲפִיז: אֶמְחֵל חֲפִיז. חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז. אֶמְחֵל
 חֲפִיז חֲפִיז.

100 (138). חֲפִיז מִי חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז
 חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז. בְּחֵל חֲפִיז חֲפִיז.
 חֲפִיז. בְּחֵל חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 מִי חֲפִיז חֲפִיז. חֲפִיז בִּי חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 139). חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.

101 (140). חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.
 חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז חֲפִיז.

je n'ai pas de reproche à me faire ni de péché, mais c'est *Nadan* ton fils qui t'a causé du mal par fraude. »

CHAPITRE XXII

1. Et Ahikar répondit et dit : « Mon Seigneur le roi (1), maintenant que je te vois, laissons tout ce qui est passé, puisque Dieu m'a favorisé de la vue de ton beau visage. » — 2. Et le roi répondit et dit : « Que le Dieu d'Ahikar soit béni et qu'il nous bénisse, lui qui l'a arraché à ces embûches. Va, ô Ahikar, au bain, rase-toi, lave-toi et retourne à ta maison. Mange et bois durant quarante jours jusqu'à ce que tu te sois fortifié, ensuite viens près de moi (2). » — 3. Et Ahikar retourna et il fit selon la parole du roi. Après vingt jours Ahikar revint près du roi Sarrhédom et il l'adora sur sa face (3).

CHAPITRE XXIII

Alors le roi lui sortit la lettre du roi d'Égypte et la montra. Et Ahikar prit cette lettre des mains du roi et il la lut et il comprit tout ce qui y était (4).

CHAPITRE XXIV

1. Et il dit au roi : « Ne te fais ni souci ni peine. J'irai en *Égypte* et je répondrai à *Pharaon*. Je leur expliquerai toutes ses demandes et j'apporterai le tribut de l'*Égypte* de trois ans, et je confondrai tous tes ennemis avec le secours de Dieu, ô mon Seigneur le roi. » — 2. Quand le roi entendit les paroles d'Ahikar, il se réjouit et remplit son cœur de joie et d'allégresse, il donna alors de nombreux présents à Ahikar et à sa femme. — 3. Quant au bourreau Yabousmik, il éleva sa dignité au degré d'au-dessus et il l'exalta beaucoup.

CHAPITRE XXV

1. Le lendemain de ce jour, moi, Ahikar, j'écrivis une lettre à E-sagnâ, ma femme, et je lui dis ainsi : — 2. « A l'arrivée de cette lettre, ordonne

(1) P : « Alors je dis : Mon Seigneur, vis à jamais ! »

(2) P : « Et dit : Que le Seigneur soit béni et il sait que tu es opprimé. Va, ô Ahikar, au bain, rase ta tête, coupe tes ongles, mange et bois durant quarante jours jusqu'à ce que tu sois fortifié; ensuite, viens près de moi. »

(3) P conserve le style direct : « Moi, Ahikar, j'allai à ma maison et je fis selon la parole du roi et je restai et je demeurai vingt jours et je vins près de lui parce que l'affaire du roi pressait. »

(4) P : « Quand je fus arrivé devant le roi Sennachérib, alors il sortit la demande que les Égyptiens lui avaient envoyée et il dit : Prends, Ahikar, et vois et considère ce que les Égyptiens nous ont envoyé, après ton meurtre; ils m'ont vaincu, et tous les fils de nos pays sont partis et ont fui en Égypte au bruit du tribut qu'ils nous demandent. Et quand Ahikar eut lu la lettre, il comprit ce qu'il y avait dedans. »

aux chasseurs de nous prendre deux aiglons et prépare-toi des cordes de chanvre (1), qui soient longues de deux mille coudées, et commande aux charpentiers de faire deux grandes caisses et donne *Naboulhol* et *Dahselim* (2) aux nourrices pour qu'elles les élèvent; fais manger chaque jour un mouton aux aigles pour qu'ils grandissent et tous les jours tu feras monter les enfants sur le dos des aigles tant qu'ils sont petits sans poids (3). Attache les fils aux pieds des aigles [et fais voler les aigles] dans l'air et les enfants monteront sur leur dos tant qu'ils sont petits pour qu'ils s'accoutument à les porter; — 3. et, quand ils voleront, apprends aux enfants à crier sur le dos des aigles quand ils montent dans l'air et à dire ainsi : Apportez-nous du mortier, de la chaux et des pierres, dont les constructeurs et les travailleurs ont besoin, car ils veulent bâtir une forteresse dans l'air. — 4. Attire ensuite les petits aiglons; fais-les descendre à terre, mets-les dans la caisse et envoie-moi une réponse touchant la fin de cette affaire. » — 5. Et Esfaguâ, ma femme, était très sage et elle lit tout ce que j'avais commandé et elle me l'apprit.

CHAPITRE XXVI

2. Après quelques jours, moi, Alïkar, je dis au roi : « Je vais en Égypte, parce que le temps d'y aller est venu. » Alors il me donna ordre et je pris avec moi une troupe nombreuse. — 3. Et quand nous eûmes avancé le trajet d'un jour et que nous fûmes arrivés dans un endroit découvert dans la plaine, alors je fis sortir les aigles des cages, j'attachai les fils à leurs pieds, je fis monter les enfants sur leur dos et ils volèrent dans l'air au point qu'on ne les voyait plus. — 4. Alors les enfants commencèrent à crier sur le dos des aigles dans l'air : « Apportez-nous la chaux, le mortier et les pierres (5) dont les constructeurs et les travailleurs ont besoin, car ils veulent bâtir une forteresse dans le ciel élevé. » Alors nous les tirâmes et nous les fîmes descendre.

1. Quand les Assyriens entendirent cela, ils se réjouirent d'une grande joie (6).

(1) P. : « Et dis aux cultivateurs de lin ou de chanvre de nous allonger des cordes ⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲗ de lin (B : ⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲗ ».

(2) P. : ⲡⲁⲥⲉⲗⲓⲙ « Tasselim ».

(3) P. : ⲙⲁ ⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲗ « sans retard ».

(4) P. : ⲙⲁ ⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲗ P. Ces deux mots sont omis dans G.

(5) P. (ici et plus haut) : « de la chaux, du mortier, de la boue (ⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲗ), de la brique (ⲙⲉⲧⲉⲧⲉⲗ) et des pierres ».

(6) P. : « Lorsque les Assyriens qui s'étaient enfuis en Égypte entendirent tout ce que je faisais, ils retourneront dans leurs pays et dans leurs lieux. » Cette phrase figure dans B en tête du chapitre.

CHAPITRE XXVII

Entrée (1) d'Ahikar devant Pharaon, roi d'Égypte

1. Lorsque moi, Ahikar, j'entraï en Égypte avec mes troupes, les serviteurs du roi allèrent près de lui et lui dirent : « Voici qu'arrive l'homme demandé par toi au roi d'Assur, quel sera ton ordre? » Et Pharaon commanda et nous donna une place : pour moi et pour mes troupes (2). — 2. Ensuite Pharaon commanda et j'entraï devant lui et je l'adorai. Alors il me dit : « Quel est ton nom? » Je dis : « Abikam est le nom de ton serviteur, fourni des fourmis de *Sarhédom*, roi d'Assur et de *Ninive*. » — 3. Quand Pharaon l'entendit, il se fâcha contre moi et dit : « Suis-je si petit devant ton maître qu'il m'envoie une fourmi pour me donner réponse! — 4. Maintenant, va, ô Abikam, à ta demeure et demain reviens près de moi. » Et je m'en allai.

5. QUESTIONS DU ROI. Et Pharaon ordonna à ses grands de revêtir le lendemain des habits de byssus rouge et de venir près de lui. Le roi aussi revêtit de la pourpre rouge et s'assit sur son siège avec tous ses serviteurs et ses grands autour de lui. — 6. Ensuite il me fit venir près de lui et il me dit : « O *Abikam*, à qui puis-je ressembler et à quoi ressemblent mes troupes. » Et je lui dis : « Certes, Seigneur, tu ressembles à l'idole Bel et tes serviteurs à ses diacres. » — 7. Alors il me dit : « Va maintenant, ô *Abikam*, et viens demain. — 8. Et le roi commanda à ses grands de revêtir des habits blancs de fil et de se réunir près de lui. Le roi s'en revêtit aussi et s'assit sur son trône avec ses grands (3) debout devant lui. — 9. Il commanda de m'amener devant lui et il me dit : « O *Abikam*, à qui puis-je ressembler et mes grands à qui ressemblent-ils? » Je lui dis : « Tu ressembles au soleil et tes grands à (ses) rayons. » — 10. Il dit encore : « Va à ton habitation et demain reviens près de moi! » — 11. Et le roi commanda à ses grands de s'habiller de soie jaune (4), le roi aussi s'habilla de la même manière, il s'assit sur son trône, commanda et je fus introduit près de lui. — 12. Et il me dit : « O *Abikam*, à qui puis-je ressembler maintenant et à qui ressemblent mes grands? » Je lui dis : « Tu ressembles à la lune et tes grands aux étoiles. » — 13. Il me dit : « Va à ta demeure et reviens demain. » — 14. Et il commanda à ses serviteurs de revêtir des habits de divers genres et que les portes du palais fussent rouges, le roi revêtit la pourpre (πορφύρεα) et s'assit sur son siège. Il com-

(1) P : *אחיקר מלכא*.

(2) P : « Lorsque moi, Ahikar, j'entraï en Égypte avec les troupes, j'allai à la porte de Pharaon, roi (d'Égypte). Ses serviteurs lui firent savoir et lui indiquèrent à mon sujet et lui dirent : Sennachérib t'envoie l'homme que tu lui as demandé. Quel sera ton ordre pour lui. Et le roi Pharaon ordonna et il nous donna une place, et nous y campâmes, moi et les troupes. »

(3) P : *אנשי מלכותא, סבבין תתא*.

(4) G : « topaze jaune de soie ». P : « d'habits multicolores noirs (متاب فستا) ».

manda et je fus introduit près de lui. — 15. Et il me dit : « O *Abikam*, à qui puis-je ressembler et à qui ressemblent mes grands? » Je lui dis : « Tu ressembles au mois de Nisan mars-avril et tes grands à ses fruits. » — 16. En entendant cela, le roi exulta de joie et me dit : « O *Abikam*, je te dis cette-fois-ci, si tu comprends tout ce à quoi tu m'as comparé, ton maître le roi *Sarhédôm* et ses grands, à quoi ressemblent-ils (1)? »

CHAPITRE XXVIII

1. Alors je lui dis : « Dieu me garde de prononcer le nom de mon Seigneur le roi pendant que tu es assis sur ton siège, mais lève-toi sur tes pieds et je te dirai à qui ressemble mon Seigneur le roi d'*Assur*. » Alors *Pharaon* se leva de son siège et je lui parlai ainsi : « Mon Seigneur *Sarhédôm* ressemble au prince du vent et ses grands aux éclairs. Quand il le veut, le vent souffle, la pluie tombe et la boue se forme. Il commande aussi et le tonnerre tonne (2) et les éclairs brillent, il détruit la statue de *Bel* et il disperse ses diacres. — 2. Il empêche le soleil d'éclairer et ses rayons d'être vus, il impose à la lune de ne pas se lever ainsi qu'aux étoiles. Il commande à la partie du nord et elle donne des vents et des tonnerres et la pluie tombe ainsi que la grêle, et les fleurs avec tous les fruits de Nisan sont détruits et tombent. » Alors, quand le roi *Pharaon* entendit cela, il fut saisi d'un grand étonnement et il s'irrita.

CHAPITRE XXIX

1. Et il dit : « Dis-moi en vérité quel est ton nom, ô homme. » — 2. Alors je lui dis : « Je suis *Abikar* le scribe (3). » — 3. Ensuite, le roi me dit : « Nous avons entendu dire qu'*Abikar* était tué. Que veut dire cela? » Je lui dis : « C'est la bonté de Dieu miséricordieux qui m'a arraché à la ruse et à l'oppression des hommes mauvais et rusés, ils ont menti contre moi devant mon Seigneur le roi et il a ordonné ma mort et mon Seigneur m'a sauvé de la mort; bienheureux quiconque a confiance en lui. » — 4. Et le roi *Pharaon* répondit et me dit : « Va, ô *Abikar*, à ta maison et demain reviens près de moi et dis-moi une parole que je n'ai pas entendue et qui n'a pas été entendue des grands de l'Égypte. »

CHAPITRE XXX

1. J'allai à ma demeure et je me demandai en moi-même quelle parole ils n'auraient pas du tout entendue. Alors, moi, *Abikar*, je pris une lettre

1. P : « il me dit : O *Abikam*, tu m'as comparé à l'idole *Bel* et mes grands à ses diacres; une deuxième fois tu m'as comparé au soleil et mes grands à ses rayons, une troisième fois à la lune et nos satellites aux étoiles, une quatrième fois tu m'as compare à Nisan et mes satellites ܝܬܝܡܝܢ à ses fruits et à ses fleurs, mais dis moi à qui ressemblent *Sennachérib*, ton maître, et ses grands. »

2. Lire avec P : ܠܗܝܠܝܢ ܕܝܚܝܝܢ ܕܝܚܝܝܢ.

3. P : « *Pœl* (ܡܠܝܚ) du roi *Sennachérib*. »

et j'écrivis ainsi. — 2. « De *Pharaon*, roi d'*Égypte*, à *Sarhédôm*, roi d'*Assur* et de *Ninive*, salut.

« Sache, ô mon frère chéri, que les frères ont besoin des frères et les rois des rois. Voici qu'à ce moment je manque de ressources, mes trésors et mon épargne sont épuisés, je demande à Ta Fraternité de me prêter neuf cents talents d'or (1), dans peu de temps je te rendrai l'or sans retard. »

3. Je roulai la lettre et j'allai près du roi *Pharaon*. Quand il me dit : « O *Ahikar*, m'apportes-tu la réponse que je t'ai demandée ? » je lui dis : « Oui, Seigneur, » et je sortis la lettre et je la mis dans ses mains. —

4. Quand il l'eut communiquée à ses grands, ils furent saisis de stupéfaction et d'étonnement et ils dirent : « En vérité, on n'a jamais entendu dire cela en *Égypte*. » — 5. Alors je leur dis : « L'*Égypte* dans ce cas (si vous n'avez pas rendu?) doit payer cette dette à *Assur* et à *Ninive*. »

Ainsi les Égyptiens prirent sur eux de donner la dette susdite. — 6. Le roi *Pharaon* me dit encore : « O *Ahikar*, je te demande de me bâtir une forteresse entre le ciel et la terre et que sa hauteur soit de deux mille coudées. » — 7. Je répondis et je dis : « Je te bâtirai, Seigneur, une forteresse comme tu désires, mais les pierres et la chaux et le mortier seront (fournis) par toi et les constructeurs et les ouvriers par moi. » Et *Pharaon* répondit et dit : « Il en sera ainsi. » Et aussitôt, je sortis les aigles de leurs boîtes, je fis monter les enfants sur leur dos et j'attachai les fils à leurs pieds et les aigles volèrent avec les enfants qui criaient et disaient :

« Apportez-nous la chaux, le mortier et les pierres, car les artisans du roi *Pharaon* et les ouvriers restent oisifs et veulent bâtir pour le roi *Pharaon* une forteresse entre le ciel et la terre. » Ils criaient encore et disaient :

« Mélangez et donnez-nous du vin à boire, ô Égyptiens. » — 8. A cette vue, *Pharaon* et ses grands furent très étonnés, et *Ahikar* prit un bâton et frappa les grands de *Pharaon* pour qu'ils donnassent des pierres, de la chaux et du mortier aux constructeurs. Comme les coups les faisaient souffrir, ils s'enfuirent à leurs maisons. — 9. Alors *Pharaon* dit : « O *Ahikar*, es-tu possédé? Qui peut leur faire parvenir (2) ce qu'ils demandent à une telle hauteur dans le ciel! » 10. Ensuite je lui dis : « Si mon Seigneur *Sarhédôm* apparaissait ici, il bâtirait deux forteresses en un jour. » — 11. Puis *Pharaon* me dit : « Cesse maintenant de construire et va à ta demeure, et demain viens près de moi aussitôt. » — 12. J'allai comme il me l'avait commandé, puis je revins près de lui et il me dit :

« O *Ahikar*, quelle est l'histoire du cheval de ton maître *Sarhédôm*, il hennit à *Assur* et nos cavales l'entendent d'ici et avortent. » — 13. Alors je sortis dehors et je pris un chat d'un jardin et je frappai ce chat devant

Pharaon jusqu'à ce qu'il criât et miaulât (3). — 15. Et le roi *Pharaon* (4)

(1) Sic P.

(2) Lire, avec P : ~~assur~~.

(3) P : « j'ordonnai à mes serviteurs de me prendre un chat et de le frapper de nombreux coups jusqu'à ce qu'il criât —.

(4) P : « et les Égyptiens l'entendirent et ils allèrent le dire au roi *Pharaon* —.

m'appela et me dit : « Pourquoi frappes-tu ce chat? » — 16. Je dis alors au roi Pharaon : « Ce chat m'a causé grand préjudice, ô mon Seigneur, car j'avais un coq (doué) d'une voix remarquable et il m'annonçait les heures de la nuit et mon Seigneur *Sarhédoum* m'en avait fait présent. — 17. Cette nuit, le chat est allé à *Assur* et a mangé mon coq. » — 18. Alors Pharaon me dit : « O *Ahikar*, je te trouve maintenant un signe de possession (du démon); comment serait-il possible qu'un chat aille d'*Égypte* à *Assur* en une nuit, puisqu'il y a entre eux plus de trois cent soixante parasanges, qu'il y mange ton coq et qu'il revienne ici? » — 19. Alors je dis : « O mon Seigneur le roi *Pharaon*, et comment le cheval peut-il hennir là-bas et les cavales avorter ici? » — 20. Le roi dit alors : « Ta réponse est bonne, mais explique-moi cette parabole : Un constructeur a construit une colonne, et il l'a construite avec huit mille sept cent soixante-trois briques et son ombre est sur trois cent soixante-cinq pierres; et il planta au-dessus d'elle douze arbres (cèdres) et il fixa à chaque cèdre trente bâtons et à chaque bâton deux rameaux et palmes, l'un blanc et l'autre noir. » — 21. Je dis alors au roi Pharaon : « Les gardiens des troupeaux d'*Assur* et de *Ninive* le savent : Le constructeur est Dieu qui a construit l'année et c'est elle la colonne, il a placé les heures de l'année (au nombre de) huit mille sept cent soixante-trois heures, et il a fixé les jours de l'année à trois cent soixante-cinq jours. Les douze cèdres sont les douze mois de l'année, chaque cèdre a trente bâtons, c'est-à-dire trente jours et sur chaque bâton il y a deux rameaux, l'un blanc et l'autre noir, qui sont le jour et la nuit (1). » — 22. Pharaon me dit encore : « O *Ahikar*, enroule-moi deux cordes (faites) avec le sable de la mer. » — 23. Je lui dis : « O mon Seigneur, fais-moi apporter de ton trésor un (tel) câble pour que j'en fasse un comme lui. » — Le roi me dit : « O *Ahikar*, si tu ne me fais pas le câble, je ne te donne pas le tribut de l'*Égypte*. » — 26. Alors j'allai derrière la maison et je fis deux trous dans la muraille et le soleil passa par ces trous, et je disposai du sable de la mer dans les trous et il commença à tourner comme un câble. — 27. Je dis au roi : « Commande à tes serviteurs de prendre les câbles (2). » — 29. Ensuite le roi Pharaon dit : « O *Ahikar*, nous avons une pierre de moulin dont le cas est bien remarquable; ses jointures sont brisées, je veux que tu nous la recouses. » Et les serviteurs de Pharaon la mirent devant moi. — 30. Je vis alors une autre pierre plus petite et brisée, j'en pris un morceau, je le mis devant Pharaon et je lui dis : « Sache, ô mon Seigneur, que je suis ici maintenant un homme étranger et je n'ai pas apporté avec moi les outils des tailleurs. Commande aux tailleurs de la ville de me faire une aiguille avec cette pierre et je vous la coudrai aussitôt. » — 31. Alors *Pharaon* et ses grands admirèrent *Ahikar* le sage, ils le louèrent et dirent : « Béni soit le Seigneur qui t'a donné une telle sagesse et science, ô *Ahikar*. »

1 P : « la nuit et le jour ».

2 P ajoute : « et chaque fois que tu le voudras, je l'enroulerai beaucoup de câbles comme ceux-ci. Et le roi et ses grands furent dans l'admiration ».

CHAPITRE XXXI

Ahikar part de l'Égypte et revient près de Sarhédôm, roi d'Assur et de Ninive.

1. Quand Pharaon et ses grands virent qu'ils avaient été vaincus par Ahikar le scribe, et qu'il avait expliqué et résolu toutes leurs paraboles et objections et qu'il ne leur restait aucune cause contre lui, — 2. alors Pharaon lui donna des biens et le tribut de trois ans de toute la terre d'Égypte, et il offrit encore les neuf cents talents d'or de la lettre qu'il avait écrite. — 3. Il combla tous mes serviteurs et mes troupes de présents innombrables, puis il permit à Ahikar de retourner à Assur avec ses troupes. Et j'embrassai les genoux du roi Pharaon et je retournai à Assur avec grande joie (1).

CHAPITRE XXXII

1. Je rentrai près du roi Sarhédôm avec honneur et la tête haute et il se réjouit d'une grande joie à ma vue; il me fit asseoir à sa droite et il me dit : « O Ahikar, mon scribe, demande-moi tout ce que tu veux et désires. » — 4. Alors je lui dis : « Mon Seigneur le roi, vis à jamais ! Tout ce que tu me donneras pour Yabousmik le bourreau, parce que grâce à sa sagesse je suis encore en vie, ô Seigneur le roi Sarhédôm. » — 7. Lorsque le roi d'Assur commença à m'interroger sur tout ce que j'avais fait devant Pharaon, roi d'Égypte, et que je lui eus raconté chacune de ces choses, il l'entendit et fut dans l'admiration. — 8. Ensuite je lui remis tout ce que m'avait donné Pharaon, roi d'Égypte, et j'adorai ensuite le roi Sarhédôm et je dis : « Je prie pour ta paix et ta santé, que le Seigneur te les donne tous-jours; je ne désire rien des biens de mon maître, mais donne-moi Nadan mon fils pour que je lui commande par ton ordre et par ta parole. » — 10. Alors le roi Sarhédôm commanda et on me livra Nadan, fils de ma sœur, chargé de liens, et je le conduisis à la maison. Je commençai par le flageller fortement. Je le frappai de mille soixante-dix coups sur son dos, de mille sur son épaule, de mille sur son ventre, de mille sur son derrière et de mille sur ses pieds et chaque jour je le frappai. Quand il voulait reposer, je le faisais étendre sur le fumier (?) pour qu'il respirât une odeur puante et je lui donnai pour nourriture du pain et de l'eau avec mesure. — Et je le livrai aux mains de Nebouhail et Dabšalim, jeunes gens qui le gardaient, et je leur dis : « Écrivez toutes les paroles que je dis à Nadan, le malheureux, que j'ai tellement honoré et aimé, et il ne l'a pas compris, mais il a cherché ma mort et à me faire perdre la vie. » Alors je dis à Nadan, fils de ma sœur :

(1) Ensuite lacune d'un feuillet dans l'.

CHAPITRE XXXIII

75 (96) (1) Mon fils, il est dit dans les Proverbes : Celui qui n'entend pas par l'oreille, fais-le entendre de derrière sa tête. « Et Nadan me répondit et me dit : « Pourquoi t'irrites-tu contre moi, ô Aḥikar? il est dit dans le livre : *Tu ne rendras pas le mal pour le mal.* » — 76 (97). Aḥikar dit encore : « Mon fils, je t'ai honoré et je t'ai élevé, je t'ai placé devant le siège de l'empire et toi tu m'as précipité de mon siège et tu as désiré ma mort, mais Dieu m'a sauvé lorsque j'étais opprimé, parce que Dieu chasse les superbes et a soin des gens au cœur brisé. — 77 (98). Mon fils, tu as été comme le scorpion qui frappe son dard sur une roche et elle ne s'en aperçoit pas, et il frappe sur une aiguille et l'aiguille dit au scorpion : Voici que mon dard est plus dur que le tien. — 78 (100). Mon fils, tu as été comme l'homme qui prend des pierres pour lapider Dieu et ses pierres n'y arrivent pas, et il se charge d'un grand péché. — 79 (99). Mon fils, tu as été comme la chèvre qui se dressait contre l'herbe des teinturiers (la garance) pour en manger. La garance dit à la chèvre : Pourquoi ne manges-tu, puisque avec moi on tannera ta peau? La chèvre lui dit : Durant ma vie je mange des feuilles de toi et à ma mort ma peau est tannée avec tes branches. — 80 (101). Mon fils, tu m'as été comme l'homme qui a vu son prochain trembler de froid et qui a pris de l'eau et l'a versée sur sa tête. — 81 (102). Mon fils, sache que si la queue du porc s'allongeait de sept coudées, il ne prendrait pas la place du cheval, pas même si son poil devenait doux comme la laine (?). — 82 (103). Mon fils, j'ai dit que tu serais mon remplaçant et que tu prendrais ma place et que tu posséderais ma doctrine et tous mes biens : — 83 (104). et toi tu n'as pas reçu ma doctrine et tu n'as pas entendu mes paroles, tu n'as pas considéré Dieu (?) et lui n'a pas entendu ta voix. — 84 (105). Mon fils, tu m'as été comme un lion qui rencontre un âne au moment du matin, et le lion dit à l'âne : Paix sur ton arrivée. Et l'âne dit : Que ta paix soit pour celui qui ne m'a pas attaché le soir (3), et plutôt à Dieu que je n'aie pas vu ta face. — 85 (106). Mon fils, tu m'as été comme le piège qui est sur le fumier. Le passereau lui dit : Que fais-tu ici, ô piège? Le piège lui dit : Je prie les dieux élevés. Le passereau dit encore : Qu'est-ce que cela sur quoi tu t'appuies. Le piège dit : C'est mon bâton sur lequel je m'appuie dans la prière. Et le passereau dit : Qu'est-ce que tu as dans ta bouche? Le piège dit : C'est de la nourriture pour ceux qui viennent près de moi. Le passereau dit : Alors, moi aussi, je puis m'approcher et manger. Le piège dit : Approche. Et le passereau approcha pour manger et le piège le prit par le cou. Alors le passereau prit la parole et dit au piège : Si c'est là

1. La première numérotation fait suite à celle du chapitre III; la deuxième, entre parenthèse, sert de concordance avec notre traduction, *Histoire et sagesse d'Aḥikar*, Paris, Letouzey, 1909, p. 236 s. pp.

2. *وَأَنَا لَا أَعْرِفُ اللَّهَ عِندَكَ مَعْبُودًا* et tu n'as pas entendu et connu Dieu.

3. *سَبَّحْتُكَ لَيْلًا وَأَنْتَ لَا تَحْمِلُنِي*.

ton pain pour les affamés. Dieu ne recevra pas tes aumônes, et si c'est la ton jeûne et ta prière pour Dieu, il n'agrée ni ton jeûne ni ta prière, et Dieu ne s'accordera pas avec toi pour te donner des biens. — 86 (108). Mon fils, tu m'as été comme le charançon qui se trouve dans le blé et ne sert à rien. Dieu détruit beaucoup (par son moyen). — 87 (113). Mon fils, tu m'as été comme le chien qui, à cause du froid, entre dans une maison pour se chauffer et quand il s'est chauffé, il commence à japper contre les habitants de la maison. — 88 (114). Mon fils, tu m'as été comme le porc qui allait avec les grands au bain pour se laver. Quand il fut lavé et sorti du bain, il trouva de la boue et s'y roula. — 89 (118). Mon fils, le chien qui n'est pas nourri par sa chasse deviendra la nourriture des loups. — 90 (120). Mon fils, l'œil qui observe quelque chose, on l'arrachera (?) (1). — 91 (121). Mon fils, je t'ai montré le visage du roi. Je t'ai fait parvenir à un grand honneur et je t'ai élevé, et au lieu du bien tu m'as rendu le mal. A celui qui fait mal avec toi, que rendras-tu? — 92 (128). Mon fils, tu m'as été comme un chat auquel on a dit : Abandonne le vol et le roi te fera un collier d'or. Il répondit : Je n'abandonne pas l'art de mon père et de ma mère. — 93 (131). Mon fils, je t'ai nourri de toute nourriture agréable et toi tu ne m'as pas rassasié du moindre pain, et moi j'étais caché et enfoncé (sous terre) et toi tu buvais le vin et tu voulais, dans ta méchanceté, les femmes qui t'avaient élevé. — 94 (132). Mon fils, je t'ai élevé comme un beau cèdre et toi tu m'as abaissé et tu m'as fait descendre dans la fosse par le grand nombre de tes malices. — 95 (133). Mon fils, j'espérais avoir bâti une tour puissante où je serais caché contre mes ennemis, et le Seigneur m'en a arraché, car je t'ai cherché des biens et tu m'as rendu des maux (2). Je crèverai donc tes yeux, je couperai ta langue et je prendrai ta tête par le glaive. » — 96 (134^b). Et Nadan répondit et dit à Ahikar : « Loin de moi de recevoir de toi des maux, mais (plutôt) des biens, et fais avec moi selon tes bontés, et pardonne-moi tout ce que j'ai fait et dit auparavant parce que j'ai fâché Dieu par mes péchés, et il accueille toujours ceux qui se repentent et qui ont péché. Toi donc, accepte-moi pour soigner tes bêtes de somme, paître tes porcs et enlever ton fumier, et moi je serai nommé un homme mauvais et toi un homme bon. » — 97 (136). Ahikar lui dit encore 3 : « Mon fils Nadan, la jeunesse de l'aigle 4 l'emporte sur la jeunesse du corbeau impur (sic P). — 98 (137^a). Mon fils, ils ont dit au loup : Éloigne-toi du voisinage du troupeau de brebis, de crainte que sa déjection (?) ne vienne sur toi. Le loup dit : Je ne m'éloignerai pas, car la déjection des brebis est un remède pour mes yeux. — 99 (137^b). Mon fils, on conduisit le loup près du scribe pour qu'il l'instruisit. Le maître lui a dit : Dis :

1) B : *لا يراى* *بلا سام* *بلا سام* *بلا سام* *بلا سام* - mon fils, l'œil qui ne voit pas la lumière, on l'arrache ».

2) P reprend ici.

(3) P : « je lui dis » *بلا سام*.

(4) Lire : « la vieillesse » comme B.

Alef, Beth 1. Le loup répondit et dit : *Brebis et chevreau dans mon ventre.* 100 (138). Mon fils, depuis le temps que je t'ai instruit, je t'ai dit que Dieu est un souverain juste et un juge droit. A ceux qui font bien il rend le bien, à ceux qui font mal il rend les maux et il place sur leur tête le tourment qui est dans la Géhenne; comme il n'y a, entre moi et toi, que Dieu pour juge, il te rendra ce que tu mérites. — (139) (2). Mon fils, on plaça la tête de l'âne sur la table et elle tomba et elle roula sur la terre. On dit : Elle s'est irritée contre elle-même pour ne pas recevoir l'honneur. — 101 (140). Mon fils, en toi s'est vérifiée la parole qui dit : Celui que tu as engendré, appelle-le ton fils et celui que tu as élevé, appelle-le ton esclave. — 102 (141). Mon fils, ceci encore est vrai : Si c'est le fils de ta sœur, frappe-le contre la muraille et jette-le sur la terre (3). — 103 (142). C'est Dieu qui connaît les choses cachées et qui rend à chacun selon ses œuvres, soit bonnes soit mauvaises. Il te rendra ce que tu mérites. Pour moi, je ne te dis plus rien. »

CHAPITRE XXXIV

1. Quand Nadan l'insensé eut entendu ces paroles, il gonfla aussitôt et devint comme une outre (4) boursoufflée et il périt, ses côtes se rompirent et il mourut. — 2. comme il est dit dans les Proverbes : A celui qui fera le bien, le Seigneur rendra le bien, et le mal sera aussi récompensé par le mal (5).

1 été terminé par nos mains : le prêtre Elias, chef des moines du monastère de Rabban Hormizd des Chaldéens pour mon oncle vénéré Mar Aiddai Scher, métropolitain de Se'erd, et cela le 13 du mois de Nisan (Avril) l'an 1908 de Notre-Seigneur. A Lui la gloire.

ÉDITION DE LA PARTIE RÉCENTE DU MANUSCRIT DE M. H. POGNON.

Cette partie, ajoutée pour compléter l'ancien manuscrit, comprend le début (fol. 96) et la fin (fol. III à 136).

On remarquera le soin avec lequel le scribe juxtapose ses sources sans les fondre : L'ancien manuscrit (comme G) fait

(1) Les deux premières lettres de l'alphabet.

(2) Manque dans G. Nous le reproduisons d'après P.

(3) Cette maxime ne se trouve que dans BPG et en néo-syriaque.

(4) P. ܐܬܐ

(5) P. ajoute : « et celui qui creuse une fosse pour son prochain y tombera et celui qui tend un piège y sera pris et trébuchera dans l'abîme du Schéol. — Ici se termine l'histoire d'Aljikar, sage, habile et philosophe Perse, qui était d'abord serviteur des idoles et qui, dans sa vieillesse, crut en Dieu et le servit. Priez pour le scribe humble et pecheur. Que le Seigneur lui pardonne ses fautes et ses peccés. Oui et amen »

d'Ahikar « le scribe de Sarhédôm », tandis que la copie récente le qualifie à tort — comme la plupart des textes et versions — « d'écrivain de Sennachérib », et fait de Sennachérib le fils de Sarhédôm. Le scribe n'a pas cherché à uniformiser. Nous avons déjà noté ce scrupule chez le scribe qui a juxtaposé les deux parties du manuscrit B (Sachau 336), cf. *Histoire et sagesse d'Ahikar*, Paris, 1909, p. 190, note 1.

Enfin la partie récente du ms. de M. Pognon semble avoir été transcrite sur un manuscrit syriaque et non traduite sur une version arabe (1), car le copiste a laissé un feuillet en blanc, fol. 133, pour montrer qu'il manquait là un feuillet dans le manuscrit qu'il avait sous les yeux, scrupule qu'il n'aurait sans doute pas eu s'il avait été un adaptateur, car il aurait pu souder plus ou moins heureusement les deux parties.

Le texte du premier feuillet semble intermédiaire entre la version arménienne et la version arabe de l'édition de Cambridge (1898, p. 21 et 87).

Nous ne traduirons pas la fin, parce que les différences avec

Il C'est aussi l'avis de M. Pognon qui a bien voulu nous adresser l'intéressante note suivante sur la provenance de son manuscrit : « La partie moderne de mon manuscrit n'a certainement pas été écrite à mon intention, car elle ne contient pas, comme tous les manuscrits faits sur ma demande, une note finale portant mon nom, le nom du copiste et l'indication de l'ancien manuscrit sur lequel la copie a été faite.

« J'avais demandé à l'abbé Pierre, curé chaldéen d'Alep et plus tard évêque d'Ourmi, d'écrire à ses amis de Mossoul pour essayer de m'acheter, par leur intermédiaire, des manuscrits inédits. Quelque temps après, il me remit le manuscrit d'Ahikar, acheté à mon intention, et ne m'en indiqua pas la provenance.

« La partie moderne du manuscrit n'a donc pas été copiée pour moi; elle avait déjà été ajoutée à la partie ancienne, pour en combler les lacunes, lorsque le manuscrit fut acheté à mon intention.

« La partie moderne a-t-elle été traduite de l'arabe?

« On ne fait plus de traductions syriaques aujourd'hui et il est, pour moi, absolument invraisemblable que le copiste de la partie moderne de mon manuscrit ait traduit un texte arabe pour combler les vides de l'ancien manuscrit qu'il voulait compléter. Ce copiste n'a donc pas traduit un texte arabe, il a copié un texte syriaque antérieur à lui. Ce texte syriaque était-il lui-même une traduction de l'arabe? C'est possible, mais dans l'étude — assez sommaire il est vrai — que j'ai pu en faire, je ne me souviens pas d'avoir rien vu dans le texte qui le prouve. »

M. H. Pognon a d'ailleurs publié des remarques philologiques sur la version araméenne d'Ahikar (papyrus d'Éléphantine) dans la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, t. IX, n° 1 (1912), p. 28-30.

قِيَامِهِ وَيَقْبُضُهُ يَوْمَ الْقِيَامِ (114) هَذَا حَالُهُ وَسَمِعَ
 يَا سَمْعُ يَا سَمْعُ.

III. 1. أَمِنْ مَرِ اهْفَعْمَلْهَا خَمْدَهُ دَنَا رَمِي
 وَحَبَّهُ لَبِي يَمِنْ وَهَذَا هَمْدًا لَسَا اِنْجَلِ سَمْعُهُ لَب
 اَنْفُسِهِ يَا اَنْفُسُ اِنْجَلِ اَمْتِي قَدَامَهُ عَدَا اَقْبَحِ.
 وَهَذَا لَسَا اهْفَعْمَلْ يَا اِنْجَلِ. اِنْجَلِ حَلَامَهُ هَلْعَمَهُ
 هَمْدَهُ لَمَامِ لَسَمَلْ هَمْلًا. هَمْلٍ قَحْقَحَهُ هَمْدَهُ حَقْلًا
 يَا اِنْجَلِ اِنْجَلِ يَمِنْ اِنْجَلِ هَذَا هَذَا اِنْجَلِ يَا سَمْعُ
 سَمْعُ اَمِنْ قِيَامِهِ هَمْلًا يَمْلًا. — 2. هَمْلٍ يَمْلٍ حَالُهُ
 سَمْعًا. اَمْلَهُ اَمْلَهُ اَمْتِي حَلَامِ. (115) هَذَا
 تَحْلَمُ سَمْعُ قَدَامَهُ مَدَامًا هَمْلًا هَمْلًا. مَدَامِ مَدَامِ
 اَمْلًا نَعْبُ اَمْلًا يَمْعَمُ سَمْعُ هَلَامِ يَمْلًا.

IV. 1. هَمْلًا يَمِنْ هَمْلًا حَلَامِ هَمْلًا حَلَامِ
 اَمْلًا حَلَامِ حَلَامِ هَمْلًا لَسَمْعُ مَدَامِ هَلَامِ
 هَلَامِ قَحْقَحَهُ حَلَامِ. — 2. هَمْلٍ اَمْلٍ اَمْلًا هَمْلًا
 حَلَامِ. لَمْلًا حَلَامِ اَمْلًا حَلَامِ حَلَامِ. اَمْلًا حَلَامِ
 اَمْلًا حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ
 هَمْلًا. — 3. هَمْلٍ حَلَامِ اَمْلٍ اَمْلٍ حَلَامِ حَلَامِ
 (116) حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ
 حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ
 حَلَامِ حَلَامِ. اَمْلًا حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ
 حَلَامِ حَلَامِ.

V. 1. هَمْلًا يَمِنْ لَسَمَلْ هَمْلًا حَلَامِ حَلَامِ
 حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ
 حَلَامِ حَلَامِ. — 2. حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ
 حَلَامِ. — 3. حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ حَلَامِ

[illegible]

1. • Brebis et chevreau comme c'est dans mon ventre. • — 2. • Mon fils, il n'est pas de parole plus vraie que celle-ci. •

ÉTHIOPIENNE

(Suite) (1)

II. — LEXICOGRAPHIE

(Additions au *Lexicon linguae aethiopicae*
de A. DILLMANN.)

1. — ADDITIONS MORPHOLOGIQUES.

Formes nominales et verbales.

6

8320.

a) La forme nominale አንግል, ne se trouve pas dans le *Lericon linguæ æthiopicæ* de A. DILLMANN. La forme verbale usitée est : « አጵንገል : quadr. II i. e. ἀπαγγέλλειν, annoncer, pronuntiare, recitare 1) commentari, meditari... 2) exponere, interpretari. » Au sujet de la forme verbale simple, Dillmann dit : « አንገል : I laud satis probatum est, pro አጵንገል : ». La forme nominale est : « መጵንግል : part. II : አንባቢ : መጽሐፍ : ቢቃል : i. e. recitator. » *Op. cit.*, col. 1252. Le sens général est : *exposer, rendre compte*. En effet, le verbe ἀπαγγέλλειν signifie : *rendre compte d'une mission (faire un rapport), faire savoir, communiquer (une nouvelle), annoncer, informer, exposer, raconter, interpréter, réciter par cœur*.

1 Cf. *ROC*, 1915-1917, p. 139; 1918-1919, p. 103 et p. 311.

b) Sens : **ጵንጋሌ**, subst. : *expose, compte rendu, interprétation, écrit*.

c) Texte : **እፎክ : የአዎንክ : ሶበ : ትትናገሮሙ : እዎውስተ : ሥጋ : ዘገበርኮ : በተክንዎ : በዘኢዮትኑየል : ለጵንጋሌ ።** *Combien moins (amalgamant les Juifs) croient-ils en toi, lorsque tu leur parles du corps (1) que tu as fait avec un art insurpassable, pour (leur) exposer?... La forme nominale **ጵንጋሌ** est tirée des *Relations entre Abgar et Jésus*, que nous avons éditées dans *ROO*, 1918-1919, n° 1, p. 73-87. Notre texte est extrait du ms. d'Abbadie, n° 168, fol. 108 r° a. Voici les variantes que donne de ce texte le ms. d'Abbadie, n° 226, fol. 107 v° a : **እፎክ : የአዎንክ : ሶበ : ትትናገሮሙ ። በ** (fol. 107 v° b) **ተክንዎ : በዘኢዮትኑየል : ለጵንጋሌ : La leçon **ጵንጋሌ** est établie d'après ces deux manuscrits.***

d) Contexte : Abgar compare l'attitude des Hébreux (ceux-ci avaient préféré autrefois un veau d'or au Verbe qui leur révélait la Loi sur le mont Sinaï par l'intermédiaire de Moïse) à celle des Juifs qui entendent parler le Christ. Puis, il établit, par un argument *a fortiori*, leur incrédulité en la divinité et en la mission de Jésus.

7

አኅዎ, II. 1

a) La forme verbale **አኅዎ**, II. 1 ne se trouve pas dans le *Lexicon lingue æthiopice* de A. DILLMANN. Les formes verbales indiquées sont : **ኅዎ**, I. 1, « *quaerere... percontari, sciscitari... inquirere, investigare, explorare, scrutari, perscrutari... poscere, postulare et reposcere vel requirere* aliquo... *contendere, operam dare, studere* » : **ተኅዎ**, III. 1, « *quaeri, investigari... postulari, reposci... ad rationem et bonum covari... sibi quaerere vel petere aliquid... sectari, studere, moliri... sibi investigare, explorare, scrutari, scrupulum animo injectum habere... sibi poscere vel repo-*

(1) M. 16 : ሥጋ ሆኖ

scere, requirere rationem, poenam » : ተከሰው, III, 3, « *se invicem quaerere... disputare, disceptare, controversiam movere vel habere, attercuri* » : አስተከሰው, IV, 1, « *invenire artem vel rem novam* Lud. sine auct. ». *Op. cit.*, col. 584-586.

b) Sens : mêmes sens que certains de ceux qui sont donnés par Billmann à ከሰው, I, 1 : *quaerere... investigare, explorare, scrutari, perscrutari*. Le sens de la voix causative አከሰው, II, 1 n'a donc rien de commun avec celui que Billmann attribue, d'après Ludolf qui n'indique aucune référence d'auteur, à la voix causative-réfléchie አስተከሰው, IV, 1.

c) Texte : አከሰሥ : ገጸ : ፈጣሪክ : ንጹሐ : *Recherche la face de ton Créateur purement*. La forme verbale አከሰው, II, 1 est tirée des *Dix proverbes éthiopiens* (ምሳልያተ ነገር፡ኒ, que nous avons édités dans *ROC*, 1914, n° 1 p. 98-100 et n° 2, p. 196-199.

d) Contexte : le texte que nous venons de citer se trouve au milieu de courtes sentences ascétiques, qui possèdent chacune un sens complet. Par conséquent, l'influence du contexte est de peu d'utilité pour la détermination du sens exact de la forme verbale አከሰው, II, 1. Voici, d'ailleurs, le contexte *in extenso* : [፩] ይህ : ጠቢብ : አኒገብ : ትምህርትየ : ወኢትርአይ : ምግባር የ : ወአከሰሥ : ገጸ : ፈጣሪክ : ንጹሐ : እስመ : ትምህርትሰ : ይመስል : ዕፀ : ዘቦቱ : ፍሬያት : በከመ : ተብህላ : ቅስም : ፍሬያት : እምኔሁ : ወብላዕ : ወጉንዶሂ : ግድፍ : ለእሳት ። *Septième (proverbe). Le sage dit : « Prends (1) mon enseignement, (mais) ne regarde pas (2) mon action (3). Recherche la face de ton Créateur purement. En effet, l'enseignement, lui, ressemble à un arbre qui a des fruits. Comme il est dit : Cueille de lui les fruits et mange; quant à son tronc, jette-le au feu. »*

[1] M. a m. : saisis.

[2] M. à m. : ne vois pas.

[3] Sens collectif de mes œuvres, mes actes.

8

ተቀፅፀ, III, 1

(ተቀጽፀ, III, 1)

a) La forme verbale ተቀፅፀ (ተቀጽፀ), III, 1 ne se trouve pas dans le *Lexicon linguae aethiopicae* de A. DILLMANN. La seule forme verbale utilisée est ቀፅኡ, I, 1, « *severe, secundo aptare pannum in usum vestis* : ኢለ : ይቀፅኡ : ቀጫሰ : Gad. Ad. f. 57 », *Op. cit.*, col. 176.

b) Sens : ተቀፅፀ, III, 1 : *être coupé, être taillé, être ajusté, être adapté, être accommodé*, lorsqu'il s'agit d'un morceau d'étoffe ou de cuir. Le verbe قطع a un sens identique : *trancher, couper, tailler (un habit pour quelqu'un)*. Sont d'un usage courant les expressions : « قى توباً sich den Stoff zum Kleide herunter schneiden lassen : قطع الثوب das Kleid passt ihm. » A. WAHRMUND, *Handwörterbuch der neu-arabischen und deutschen Sprache*, p. 505.

c) Texte : ሰላም : ለዐገርክ : ኢየሩሳሌም : እንተ : አንሶሰውክ : በአሣሶን : ዘኢተቀፅኝ : በእደ : ሰብእ : ዘኢይደልዎ : ለዮሐንስ : ይፍታሕ : ቶታነ : አሣሶኒክ : እምእገሪክ ። *Salut à la ville de Jerusalem, (dans) laquelle tu as marché avec des souliers qui n'ont pas été montés par la main des hommes, puisque (1) Jean n'a pas été digne de délier la courroie des souliers (2) de tes pieds!* La forme verbale ተቀፅፀ, III, 1 est tirée des *Relations entre Abgar et Jésus*. Cf. *supra*, p. 102. Notre texte est extrait du ms. d'Abbadie, n° 226, fol. 106 v° b. Voici les variantes que donne de ce texte le ms. d'Abbadie, n° 168, fol. 106 v° b : ሰላም : ለዐገርክ : ኢየሩሳሌም : እንተ : አንሶሰውክ : በአሣሶን : ዘኢተቀጽኝ : በእደ : ሰብእ ። ዘኢይደልዎ : ለዮሐንስ : ይፍታሕ : ቶታነ : አሣሶኒው : እምእገሪው ። La leçon ተቀፅፀ (ተቀጽፀ), III, 1 est établie d'après ces deux manuscrits.

(1) Il a le sens causatif.

(2) M. : « déliés les souliers ».

d) Contexte : Série de salutations (**ሰላም**) adressées à Dieu, aux anges, aux prophètes, aux apôtres, etc. Chaque *salām* possède un sens complet. L'influence du contexte est donc sans utilité pour la détermination du sens précis de la forme verbale **ተቀፅፀ**, III, 1.

2. — ADDITIONS SÉMANTIQUES.

2

Forme nominale **ሐፍ(ሀፍ)**

a) Sens donnés par Dillmann : « *calor, fervor... sudor* ». Cf. *Lex. aeth.*, col. 21.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *lièdeur, moiteur*.

c) Texte : **በጊዜ : ልደትየ : ወጸእኩ : ከመ : ሐፈ : ጠል : ዘ እንበለ : ትድወይ : ወትሕምም : እምየ** :: *Au moment de ma naissance, je suis sorti comme la moiteur de la rosée, sans que ma Mère fût malade et souffrit*. Le texte que nous venons de citer est tiré des *Relations entre Abgar et Jésus* (ms. d'Abbadie, n° 168, fol. 109 r° b). Voici les variantes que donne de ce texte le ms. d'Abbadie, n° 226, fol. 108 v° b : **በጊዜ : ልደትየኒ : ወፃእኩ : ከመ : ሐፈ : ጠል : ዘእንበለ : ትድወይ : ወትሕምም : እምየ**.

d) Contexte : Dans sa réponse à Abgar, Jésus parle de la virginité de Marie. Il déclare qu'il a été conçu *sans coït* (**ዘእንበለ : ሩካቤ**) et que sa Mère est toujours demeurée vierge, — elle qui est *l'arche de la Perte* (*le Fils de Dieu*) qui n'a pas de *prix* (**ታቦተ : ዶር : ... ሄጥ : ዘአልቦ** ::).

3

Forme nominale **እቤር**

a) Sens donnés par Dillmann : « **እቤር** : (passim per **ፅ** ; sec. Lud. etiam **እቤር** :) subst., f. *grandaeva, annus...* et ple-

rumque *vidua*, γειρα. » Cf. *Lex. aeth.*, col. 756. Billmann explique cette forme de la façon suivante : « Da aber auf diese Weise die Feminina dieser Adjectiva mit denen der Form ግብር : zusammenfallen wurden, so kam eine andere Bildung in Gebrauch, wonach die vocalische weibliche Endung *a* in den Stamm selbst eindringt und sich entweder mit *i* zu *e* mischt oder gewöhnlich gradezu an Stelle von *i* festsetzt. Diese Adjectiva nehmen also im Femininum statt *i* regelmässig *a* an : ሐዲስ : ሐዳስ ; ጠቢብ : ጠባብ : ... Den Mischlaut *e* aus *a* + *i* hat አቤር : und አቡር : *alles Weib* (von einem verlorenen Masc. አቢር : = كبر). » Cf. *Grammatik der athiopischen Sprache* (édition CARL BEZOLD), p. 250.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *vieux, vieil homme, avare en âge, veuf, célibataire*. Nous estimons que la forme አቤር possède, çà et là, le sens du masculin, — sens qui se trouve dans l'arabe *جرك*, *age*.

c) Textes : 1^o ሀሉ : ጅብእሰ : የዋህ : ካህን : አቤር : ጉብሩ : ለቂርቆስ : *Il y avait un homme dour, (lequel était) un prêtre âgé* (1), *serviteur de Cyrinaque*. — 2^o ሀሉ : ጅአቤር : ወከህን : ጉብረ : ቂርቆስ : ዘደረሰ : ወጉብረ : ቂርቆስ : ሐፃን : ተአምረ : ወመንከረ : ወመድምመ : ለሰላሳ : ወለረዕዩ : *Il y avait un vieux prêtre* (2), *serviteur de Cyrinaque, qui composa (le récit) des miracles, prodiges et merveilles à entendre et à voir* (3) (qu')avait faits Cyrinaque, enfant (4). — Ces deux textes sont tirés des *Miracles du saint enfant Cyrinaque*, que nous avons édités dans *ROC*, 1915-1917, n^o 1, p. 106-109 et n^o 2, p. 129-132.

d) Contextes : les textes que nous venons de citer se trouvent intercalés entre deux *bénédictions* initiales. L'influence du

(1) Autre sens : *veuf, célibataire*.

(2) Cf. note précédente; m. à m. : *un vieillard et prêtre*.

(3) M. à m. : *vision*.

(4) M. à m. : *qu' Cyrinaque, enfant, fit*.

contexte est, par conséquent, inutile pour la détermination du sens exact de la forme nominale **እቤር**.

4

Forme nominale **ዳኅን**

a) Sens donnés par Billmann : « *incolumis, bene valens, saluus, sanus, integer, securus... integer* i. e. *immunis a culpa et poena* ». Cf. *Lex. aeth.*, col. 1112-1113. Pour illustrer le dernier sens : *integer*, Billmann donne la référence de deux passages de saint Matthieu. Voici les textes : 1° **አሌ : ለከሙ : ጸሐፍት : ወፈሪሳውያን : አምርሑት : ዕውራን : እለ : ትብሉ : ዘመሐለ : በቤተ : መቅደስ : ዳኅን : ውእቱ :** — 2° **ወዘመሐለ : በመሥዋዕት : ዳኅን : ትብሉ :** Cf. PLATT, *Novum Testamentum*, p. 19 (Matth., XVIII, 16 et 18). L'éthiopien **ዳኅን : ውእቱ** traduit le grec εὐδὲν ἐστίν. Le sens est clair : *exempt de, à l'abri de, étranger à* (idée d'immunité de faute et de peine, parce que l'accomplissement de tel acte est considéré comme *licite* et non comme entaché de péché). Sens pouvant se rapprocher de celui de l'expression : **አግዛ : አምኅጢአት**.

b) Nouveaux sens que nous donnons : *innocent, non-coupable*, ἄκακτος (idée de *non-culpabilité*, parce que l'accomplissement de tel *péché* n'a pas eu lieu réellement). Sens voisin de celui de **ንጹሕ**, *insons, innocens*. Cf. Matth., XVII, 24 : **ንጹሕ : አነ : አምደሙ : ለዝ : ጸድቅ :** Ἄθως ἐστὶ ἀπὸ τοῦ ἀίματος τοῦ δικαίου τούτου.

c) Texte : **አነኒ : አርአኩ : ወአሰማዕኩ : አንሰ : ዳኅን ።** *Moi non plus, je n'ai pas vu et je n'ai pas entendu. Quant à moi, je suis innocent.* — Ce texte est inédit. Il se trouve au commencement du fol. 61 r° a des *Miracles du saint enfant Cyrillaque*, dont l'édition est en cours dans *ROC*.

d) Contexte : On accuse un homme d'avoir tué une vache. Celui-ci se défend et affirme qu'il n'a pas commis l'acte dont il est incriminé.

V. — ORTHOGRAPHE

1

Le signe du redoublement.

L'éthiopien ne possède pas de signe analogue au *chedda* arabe pour indiquer le redoublement d'une lettre.

Neanmoins, dans le ms. n° 3 de M. É. Delorme, que nous analysons longuement dans *ROC* à raison de son importance, nous avons rencontré, plusieurs fois, un véritable signe de redoublement.

Ce signe, qui se trouve toujours en surcharge de la lettre à redoubler, ressemble à un Φ minuscule.

Φ Φ

Voici quelques exemples, où γ et h = γh et hh .

Φ

1° $\Lambda\lambda\sigma\sigma$: $\gamma\gamma\gamma$: $h\gamma h$: $\sigma\lambda\sigma\sigma h$: *Si tu as abandonné ton père et ta mère.*

Φ

2° $\Lambda\lambda\sigma\sigma$: $\gamma\gamma\gamma$: $\gamma\gamma\gamma\gamma$: $hh\gamma\gamma\gamma\gamma$: *Si tu as abandonné la joie des choses de la terre.*

Φ

3° $\sigma\lambda\sigma\sigma h$: $\gamma\gamma\gamma$: $hh\gamma\gamma\gamma$: *Mais si tu as abandonné par contrainte (la joie des choses de la terre).*

Φ

4° $\gamma\gamma\gamma$: $hh\gamma\gamma$: $\sigma\sigma\gamma\gamma$: $\gamma\gamma\gamma\gamma$: $h\gamma\gamma\gamma$: $\lambda\gamma\gamma\gamma$: $\gamma\gamma\gamma\gamma\gamma\gamma$: $hh\sigma\sigma$: $h\gamma\gamma\gamma$: $\gamma\gamma\gamma\gamma\gamma$: *Le sage dit : « Garde ta langue, ô homme, afin qu'elle ne te morde pas comme le serpent. »*

Les trois premiers exemples se trouvent dans les *Exhortations aux anachorètes* (fol. 22 r° a), éditées dans *ROC*, 1913, n° 3, p. 317-325; le quatrième dans les *Dix proverbes éthiopiens* (fol. 27 r° a), édités dans *ROC*, 1914, n° 2, p. 196-199.

(A suivre.)

Sylvain GRÉBAUT.

Neutorgarche, Seine-Inférieure, le 25 Septembre 1919.

LES MIRACLES DU SAINT ENFANT CYRILAQUE

(Suite) (I)

TEXTE

VII. — (F. 41 v^o b, *suite*) ተአምሪዑ : ለብፀ-ዕ : ወለቅዱስ :
ቂርቆስ : ሰማዕት ።

ጸሎቱ : ወበረከቱ : የሃሉ : ምስለ : ... (2) ለዓ : ዓ : አሜ ።

ወሀሎ : ፩አደግ : ተባዕታይ : ዘይትለአክ : ለአባ : ገሬማ : (3)
ወበዳግም : ይትለአክ : ለተዝካረ : ሕፃን : ቂርቆስ : ወሰማዕት ።

ወደዒዓኖ : ወንጌሉ : በላዕሌዑ : ሥርናይ : (4) ሚካኤል : ወገ
ብርኤል : (F. 45 r^o a) ይመርህዎ : ወያበጽሕዎ : ኅብ : መካኑ :
ለቅዱስ : ቂርቆስ : ወያበጽሕዎ : በ፪አውራኅ ። እምዓመት : ወእስ
ከ : ዓመት : በ፯አውራኅ ። ወነበረ : ከመዝ : እንዘ : ይትለአክ :
ከመዝ ።

ወሰመዮ : ስሞ : ገብረ : ቂርቆስ : እንዘ : ከመዝ : ሀሎ : (5)

ሐመ : ውእቱ : አደግ : ወሞተ : እንዘ : ኢየሐምሮ : (6) ሰ
ብእ ።

ወአስተርአዮ : ቅዱስ : ቂርቆስ : ለ፪ቀሰስ : ተንሥእ : (F. 45 r^o b)
ወአብኦ : ወቅብሮ : ለውእቱ : ኢደግ ። ወሶበ : በጽሐ : ረከቦ :
ለውእቱ : አደግ : ኅብ : ሞተ ። ወአብእዎ : ወቀበርዎ : አመ :
፳ወ፰ለወርቃ : ጥሩ ።

(1) Cf. *ROC*, 1913, p. 419; 1914, p. 93; 1915-1917, p. 196 et p. 129.

(2) Ici et plus bas, les noms propres ont été effacés.

(3) Cf. *infra*, p. 410, note 5.

(4) Le texte du passage : ወደዒዓኖ : ወንጌሉ : በላዕሌዑ : ሥርናይ (*sic*) est en très mauvais état. Nous le laissons tel quel, car essayer ici de reconstituer le texte primitif serait risquer une hypothèse gratuite.

(5) ሀሎ : est en surcharge.

(6) Ms. : ኢየሐምሮ (*sic*).

ወሰሚያ : አሴ : ገራማ : በከየ : ብከየ : መሪረ : ወአንከረ : ተአ
ምራቲቡ : መመንከራቲቡ : ለቅዱስ : ቂርቆስ ። (1)

ጸሎቶሙ : መበረከቶሙ : የገሉ : ምስለ : ገብሮሙ : ... (2) ለ
ዓ : ዓ : አ ።

TRADUCTION

VII. — (F. 11 v b, suite) *Miracles du bienheureux et saint (3) Cyrille, martyr.*

Que sa prière et sa benédiction soient avec... (4) pour les siècles des siècles! Amen.

Il y avait un âne môle qui servait Abba Garimâ (5) et, en outre (6), servait la mémoire de Cyrille, enfant et martyr (7).

(Abba Garimâ) le montait (pour aller prêcher) son Évangile. Un jour, il mit sur lui du froment (8). Michel et Gabriel (F. 15 r^o a) le conduisirent et le firent parvenir au sanctuaire (9) de saint Cyrille. Ils le ramenèrent (10) (auprès d'Abba Garimâ), en deux mois. (Mais), d'année en année, (il fit le même voyage) en sept mois. Il continua à servir ainsi (11).

1. Le ms. porte : ለቅዱስ : ቂርቆስ : ወለአባ : ገራማ. Évidemment le texte est en mauvais état. Nous avons donc supprimé : ወለአባ : ገራማ, et d'Abba Garimâ, pour ne pas obtenir un non-sens dans notre traduction.

2. Cf. *supra*, p. 109, note 2.

3. M. à m. : et du saint.

4. Cf. *supra*, p. 109, note 2.

5. Le texte porte ici seulement ገራማ, Garimâ, et plus bas toujours ገራማ, Garimâ. — Abba Garimâ est l'un des huit saints qui ont évangélisé l'Éthiopie.

6. Ici, ብዓገግ, au lieu de signifier : *secunda vice*, ἐν τῷ δευτέρῳ, se rapproche de ዳግሎ, iterum, ἔτι.

7. M. à m. : de l'enfant cyrille et martyr.

8. Le mot ሞራፕ፩ a le sens de *tritium*, blé-froment.

9. Ici, le mot መካኑ a le sens du grec ἱερόν, sanctuaire (cf. textes grecs hagiorrhiques).

10. M. à m. : le firent parvenir. L'emploi, pour la seconde fois, de ያበጸሕዎ est probablement à indiquer le voyage de retour vers Abba Garimâ.

11. M. à m. : il continua ainsi à servir ainsi. La conjonction temporelle እነዚ, suivie de ይቆጸላህ, donne au verbe ነበረ le sens de *continuer*.

(*Abba Garimâ*) lui donna le nom (1) de *Gabra-Qirgos* (2), alors qu'il se trouvait ainsi (3).

Cet âne tomba malade et mourut, sans que personne (4) le sût.

Saint Cyriaque apparut à un prêtre (et lui dit) : « Lève-toi, (F. 15 r° b) introduis (5) et enterre cet âne (dans le cimetière du sanctuaire). » Lorsqu'il fut arrivé, il trouva l'âne (6) (à l'endroit) où il était mort. On l'introduisit et on l'enterra, le 28 du mois de *Ter*.

(L') ayant appris, *Abba Garimâ* versa des larmes amères (7). Il admira (8) les miracles et les prodiges de saint Cyriaque.

Que leur prière et leur bénédiction (9) soient avec leur serviteur... (10) pour les siècles des siècles ! Amen.

Sylvain GRÉBAUT.

Neufmarche Seine-Inférieure, le 16 Février 1920.

(1) M. à m. : *l'appela de son nom*.

(2) Le nom propre composé *Gabra-Qirgos* veut dire *Serviteur-de-Cyriaque*.

(3) Au service d'*Abba Garimâ* et des moines du sanctuaire de saint Cyriaque.

(4) Ici, le mot *â-nâ* fait fonction de pronom indéfini.

(5) L'emploi de *â-nâ* et, plus bas, de *â-nâ-p* indique que le prêtre avait reçu l'ordre d'introduire le cadavre de l'âne dans le cimetière du sanctuaire de saint Cyriaque, pour l'y enterrer.

(6) M. à m. : *cet âne*.

(7) M. à m. : *pleura des pleurs amers*.

(8) M. à m. : *il s'étonna*.

(9) La prière et la bénédiction de saint Cyriaque et d'*Abba Garimâ*.

(10) Cf. *supra*, p. 109, note 2.

LA TRADITION DE L'HYPOTYPOSE

OU TRAITÉ SUR L'ASCÈSE ATTRIBUÉ À SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE

Après d'autres (1), j'ai accepté sans discussion (2) les remarques du P. Stiglmayr tendant à faire dépendre de l'*Hypotypose* qui porte le nom de saint Grégoire de Nysse la longue lettre grecque de « Macaire » publiée par Floss (3). Plus attentif et guidé par un document nouveau, D. Villecourt s'est aperçu que, loin de commander et d'expliquer la lettre, le prétendu traité de Grégoire de Nysse appartenait lui-même au cycle des curieux écrits de mystique qu'on peut appeler macariens (4). L'enquête, ainsi renouvelée par l'examen minutieux des textes, devra être poursuivie, et l'on peut en espérer finalement la solution de l'énigme qui contrarie, pour une part considérable, l'intelligence des œuvres de Macaire. Mais dès maintenant, c'est un résultat appréciable d'avoir reconnu le caractère apocryphe d'une composition qui, comprise depuis plusieurs siècles dans le recueil des ouvrages de l'évêque de Nysse, n'inspirait de soupçons à personne. Ce point acquis purement et simplement à l'histoire littéraire, il est intéressant, sinon indispensable, de rechercher par quelle voie nous a été transmise

1. O. Bardenheuer, *Geschichte der altkirchlichen Literatur* III, 1912, p. 91; O. Stahlin, *Die christliche griechische Literatur*, 1913, p. 1159; G. Kruger, *Realencyclopädie f. p. T.* XXIV, 1913, p. 57.

2. *Revue d'ascétique et de mystique*, I, 1920, p. 70, 2.

3. Cf. J. Stiglmayr, *Makarios der Grosse und Gregor von Nyssa*, dans *Theologie und Glaube*, II, 1910, p. 571; *Sachliches und sprachliches bei Makarius von Laippen*, 1912, p. m, n. 1, et cf. p. 7.

4. Voir l'étude qui précède dans le présent fascicule sur la lettre grecque de Macaire, et dont j'ai pu connaître les lignes principales avant la publication.

L'Hypotypose, c'est-à-dire si l'attribution est factice et récente, ou proprement traditionnelle; puis, le cas étant que cette attribution provient des manuscrits, il y a lieu de se demander comment elle a pu se produire. C'est à ces deux questions que je vais tâcher de répondre.

On n'ignore pas que l'édition de Grégoire de Nysse est l'une des moins satisfaisantes de la *Patrologie grecque* (1). Le reproche n'atteint point, d'ailleurs, l'abbé Migne ni ses conseillers. Ils ont donné, faute de mieux, ce qu'ils avaient sous la main (2); et depuis lors, à peu de chose près, la situation est restée la même (3). La remarque faite par Harles en 1804 demeure vraie : « Sed quam necessaria sit noua Gregorii Nyssemi editio e codicibus emendanda... ex iis quae hucusque a me et a Fabricio obseruata sunt facile elucebit. Amplissimus autem futuro editori patet campus, in quo vires ingenii, eruditionis atque diligentiae cum laude pariter ac utilitate possit exercere (4). » En définitive, les textes particuliers que nous avons sous les yeux sont ceux-là mêmes qu'ont fait connaître au temps de la Renaissance, dans une série de volumes hâtifs, Frédéric Morel et ses émules.

L'Hypotypose est peut-être le dernier écrit qui ait été mis au jour sous le nom de saint Grégoire de Nysse, en cette incroyable fièvre de savoir qui ne sera sans doute jamais dépassée, — alimentée par d'incessantes découvertes dont on sem-

(1) Tomes XLIV-XLVI. 1858, 1863.

(2) C'est-à-dire l'édition parisienne de 1638 (Gilles Morel), complétée principalement par celle de la *Bibliothèque de Gallandi* (1770, tome 6^e); voir l'*Ordo editionis novae*, XLVI, 1269-1271. Toutefois, dans les années qui précédèrent l'impression de la *Patrologie grecque*, Krabinger avait fait paraître quelques éditions particulières, sensiblement supérieures à celles des xvi^e et xvi^e siècles : le *Discours catéchétique* et le *Panégyrique de Mélece* (Munich 1835), le dialogue *Sur l'âme et la résurrection* (Leipzig 1837), les cinq *Homélies sur l'oraison dominicale* (Landshut 1840; Migne, on ne sait pourquoi, n'a tenu compte que de la seconde publication (cf. *P. G.*, XLVI, II). Un peu plus tard, G. H. Forbes, mieux connu par ses travaux de liturgie, donna en deux fascicules (1855-1861), dont le premier aurait pu être utilisé, un nouveau texte de l'*Hexaéméron*, de la *Création de l'homme* et du commencement de la *Vie de Moïse*.

(3) Avec le travail de Forbes, on n'a à citer que la réédition des douze *Œuvres contre Eunomios* par Oehler (Halle 1865), et celle du *Discours catéchétique*, résultant d'une comparaison sérieuse des manuscrits, par J. H. Srawley (Cambridge 1903).

(4) *Bibliotheca graeca*, t. IX, p. 127.

Il faut ne pas prévoir la fin. Ce fut en 1606 à Paris (1); les autres opuscules ascétiques étaient déjà connus depuis trente, quarante années ou même davantage (2).

Evidemment, les manuscrits de ce traité n'étaient pas communs. En fait, l'éditeur Frédéric Morel, imprimeur du Roi et professeur au Collège de France, informe son public qu'un seul manuscrit, et récent, a été employé : « Sic habeto, studiosae Lector, *ἐκτετυγμέναι*, me uno tantum codice Graeco, nec uetusta manu exarato, usum fuisse in hoc aureo B. Gregorii Nysseni commentario edendo, uertendo (3). » Morel ne fournit aucun autre détail au sujet de ce manuscrit. Néanmoins, l'on n'a pas beaucoup à chercher pour établir son identité. Il n'y a de nos jours, à Paris, qu'un seul manuscrit de la Bibliothèque Nationale, où se rencontre l'*Hypotypose* : le n° 399 du *Supplément grec*, un recueil du xvi^e siècle qui contient avec l'ouvrage sur les Psaumes (f. 1-11) quelques homélies, et s'achève par notre traité (f. 93-108), sous le même titre que dans l'édition. A quel autre volume pourrait-on songer? Si Morel n'en indique pas l'origine, c'est apparemment qu'il se trouvait, au commencement du xvii^e siècle, en quelque collection privée (4). Dans la suite, il appartient à Daniel Huet († 1721), passa avec tout le fonds de l'évêque d'Avranches aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, puis en 1763 fut recouvré par l'abbé de Charsigne,

1. D. *Gregorii Nysseni de seculo seu fine uerae pietatis et conversatione religiosae tractatus Christi. Hypotyposis sine Summaria descriptio* : Feder. Morellus interpres Regius primus edidit et Latine uertit. — Lutetiae apud Federicum Morellum archetypographum Regium. MDCL. 2 ff., 28 + 36 pp. 12°. — Avec une dedication au cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen.

2. En suivant la disposition de la *Patrologie*, où l'*Hypotypose* occupe la troisième partie, on a successivement : cf. I. XI, VI, 235 ss. : I. l'opuscule pour Harconios *Sur le nom chrétien* : édition latine de Laurent Sifanus, Bale 1564, et grecque de David Hoesehel, Leyd. 1593; II. l'opuscule pour Olympios *Sur la chasteté* : édition grecque de François Zimo, Venise 1575; IV. l'opuscule *Contre ceux qui supportent mal les censures* : édition greco-latine de Guillaume Morel, Paris 1599; V. le traité *De la virginité* : édition latine de Pierre Gabesini, Rome 1562, et greco-latine de Jean Lievens, Anvers 1571. — Le dernier morceau de l'édition, *Sur ceux qui diffèrent le baptême*, appartient, en réalité, à la série des *Discours*.

3. Op. cit. première partie, p. 27; Morel a soin d'ajouter : « ... idque operam dedit, ut quod forte melius, antiquius, castigatius nunc, in manus incidat, id ad usum nostrum conferas, nos nobis conferendum concedas.

4. Il est d'ailleurs possible que Morel l'ait lui-même acquis et posséder; son témoignage est contredit par,

héritier légal de Huët et donné par le même à la Bibliothèque Royale en 1765 (1).

Après ceci, et si l'on prend garde que les opuscules authentiques se présentent ensemble dans des manuscrits de bonne marque (2), la tentation est forte de supposer que le traité publié en 1606 sous le nom de saint Grégoire de Nysse n'a pas d'appui plus solide que le recueil du xvi^e siècle dont s'est servi Morel, — et par suite, de n'en pas prendre le texte au sérieux: pour quoi ne serait-ce pas simplement une fantaisie, composée par un humaniste en gaieté ou, sans aller jusque-là, une rhapsodie de basse époque, due à quelque caloyer fêru d'ascétisme et lettré? — Heureusement, cette illusion s'évanouit, pour peu que l'on continue la recherche. Car d'autres manuscrits subsistent que celui de Paris, et nous ramènent nécessairement à une tradition ancienne. A mon grand étonnement, j'en ai compté cinq, en faisant le tour des catalogues imprimés. Mais il est vrai qu'un seul est de prix. Je les énumère d'après les mérites qu'ils me paraissent avoir et qui correspondent, aussi bien, à leur âge :

(1) Venise, Saint-Marc 68, manuscrit de Bessarion, rapporté au xii^e siècle : recueil d'ouvrages de saint Grégoire de Nysse ou attribués. 239 fol. *L'Hypotypose* (n^o 5) est suivie de *L'exhortation à la pénitence* (n^o 6), écrit conservé en effet parmi les œuvres de Grégoire et sous son nom (3), mais dont le véritable auteur a été désigné par Photius (1), c'est-à-dire Astérios d'Amasée (5); puis viennent le traité authentique *Contre la fatalité* (6) et l'opuscule, mentionné plus haut, *Contre ceux qui supportent mal les censures*: plus loin (n^o 12), on trouve encore l'opuscule ascétique pour Harmonios.

(1) Cf. H. Omonl, *Inventaire sommaire des manuscrits du Supplément grec de la Bibliothèque Nationale*, 1883, p. ix, 16 sq.

(2) Par exemple dans plusieurs manuscrits de Paris, le 71 de Turin, et surtout le manuscrit du Vatican (Pie II) n^o 4 du xi^e siècle, où l'on trouve : op. 1 suivant VI n^o 11, II n^o 11, IV n^o 20, V n^o 25.

(3) Édition de 1638, t. II, p. 165; cf. *P. G.*, XLVI, 639.

(4) *Cod. CCXXVI*, n^o 1 : *P. G.*, CIV, 201.

(5) *P. G.*, XL, 352-369. Une autre composition d'Astérios *Pour le début des jeunes* (ib., 369-389, cf. XLVI, l. c.) nous a de même été livrée sous le patronage de l'évêque de Nysse.

(6) *P. G.*, XLV, 115-131.

(2-3) Vienne, ancienne Bibliothèque Impériale, *Theol.* 106 (Nessel 12), et *Theol.* 108 Nessel 35, f. 2 : deux volumes apparentés, du ^{xv}^e ou du ^{xvi}^e siècle, dans lesquels le traité *Contre la fatalité* précède immédiatement l'*Hypotypose*. Nous avons donc ici un contexte semblable à celui du manuscrit de Venise : le discours d'Astérios a été omis, et l'ordre des deux opuscules renversé. D'après un renseignement de Lambecius (1), le texte paraît ne pas présenter les lacunes qui déparent l'édition de Morel ; et surtout, au lieu de finir court avec une fausse doxologie, il possède, variantes à part (2), la conclusion de la longue lettre de Macaire. Vraisemblablement, le manuscrit de Venise a la même teneur.

(4) Londres, Musée britannique, *Royal 16 D VI*, f. 275-284 : autre recueil du ^{xvi}^e siècle (3). L'*Hypotypose* y accompagne le traité *Contre la fatalité*, tout de même que dans les manuscrits de Vienne. D'autre part, j'ai constaté qu'il offrait les lacunes du texte imprimé, laissant des « blancs » pour en bien indiquer la place. Il est donc évident que le manuscrit de Paris, dans lequel le contexte traditionnel a été rompu, prend place au-dessous des témoins énumérés ; il dérive soit du *Regius* de Londres soit d'un exemplaire pareil.

(5) Rome, Bibliothèque Vaticane, *Urbino 9*, f. 210 : manuscrit du commencement du ^{xvii}^e siècle qui fait partie d'une série complète (*Urbino. 9-13*) — due à Joseph de Crète — des ouvrages de Grégoire de Nysse. Mais on observe en ce volume (fol. 185^v-226) une succession si remarquable des quatre premiers opuscules ascétiques associés définitivement par l'édition de Duc (1615) qu'à première vue cette coïncidence ne saurait passer

(1) Cf. A. F. Kollarius, *P. Lambecii Hamburgensis commentariorum liber primus*, 1778, p. 58.

(2) Au lieu des mots *ἀπὸ τοῦ θεῶ* etc., on a donc la finale développée *ὁ θεὸς* etc. (cf. *P. G.*, XXXIV, 111 sq.) ; voici les différences relevées par Lambecius, *l. c.* dans le manuscrit de Vienne 106 : ἀποστρέψασθαι] ἀποστρέψασθαι V ; — θνητούς] τοῦτον V ; — μόνον] μόνον V ; — ἡν Ms.] ἡ V comme Floss ; — τῶν αἰώνων] οὐρανῶν καὶ γῆς καὶ ἁγίου πνεύματος τῶν τε καὶ αἰεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας, τῶν αἰώνων αἰεὶ.

(3) L'auteur n'explique pas qu'en editant le *Discours catéchétique* le Dr. Sawley ait pu en faire croire ce manuscrit comme étant du ^{xiv}^e siècle ; cf. *Journal of theological studies*, III, 1904, p. 122 sq. D'ailleurs M. Omont estime qu'il est, en tout cas, de la main d'André Darnarios ; cf. *Bibliothèque de l'école des chartes*, XLV, 1904, p. 214.

pour fortuite. L'examen du contexte ne laisse pas de confirmer cette impression. Je crains que le copiste principal du duc Francesco-Maria n'ait fait autre chose que transcrire « *proferante calamo* » (1) le recueil des œuvres imprimées.

Ce manuscrit douteux mis à part, nous sommes en possession d'une chaîne solide qui rattache le texte imprimé au moyen âge, sous l'autorité expresse de saint Grégoire de Nysse. Un autre fait qui me semble suffisamment établi désormais est, au vi^e siècle et par une juste induction dès le v^e, l'existence d'un opuscule substantiellement identique qui portait, en certains exemplaires tout au moins, le nom de Macaire. C'est en accord avec ces données simples qu'on peut chercher maintenant à expliquer l'attribution à Grégoire de Nysse.

Il importe, avant tout, de bien saisir le caractère de l'opuscule apocryphe. Mis en regard des deux traités authentiques *Sur le nom chrétien* et *Sur la perfection*, l'un et l'autre d'un dessin si ferme et d'ailleurs étroitement liés, l'*Hypotypose* n'apparaît pas seulement écrite d'un autre style, mais encore point composée, et proprement incohérente. Cet aspect ne frappe pas autant dans les rédactions voisines, plus ou moins modifiées et simplifiées. La lettre du manuscrit de Berlin a été pourvue, par l'instinct d'un copiste intelligent, d'un long morceau d'inspiration macarienne qui tient la place du prologue (2) et du développement subséquent (3); la compilation, en devenant littérairement plus complexe, s'est, quant à l'effet produit, comme neutralisée et fondue. De même, le document secondaire qui explique tout ensemble la lettre syriaque du vi^e siècle et la rédaction de Siméon Logothète a gagné une certaine unité en laissant tomber presque complètement le prologue mentionné. Au contraire, l'*Hypotypose*, plus fidèle au type premier malgré l'abrégement des parties qu'on peut appeler macariennes, révèle de prime abord le secret de sa compo-

1. C'est l'expression même de C. Stornajolo, *Codices Urbinales Graeci Bibliothecae Vaticanae*, 1895, p. 16; à remarquer que la notice n'est pas complète sans l'addendum p. 331. — Ce Joseph de Crète a rédigé, pour sa part, une quinzaine de volumes; un seul fournit un point de repère chronologique, l'*Urbina*, 54 écrit en 1614 : voir *ib.*, p. 318.

(2) *P. G.*, XLVI, 288-289 b Εἰ τις σκεπτόνται ἔρωτ' ἔχει.

(3) *Ib.*, 289 c — 297 a (Ἡρωδιανῶσαι δὲ... τοῦ βίου ἐρόματα).

sition. Dejà le titre, dont on n'a aucune raison de mettre en doute l'originalité, montre le génie de l'auteur responsable. Beaucoup plus qu'un titre, c'est un sommaire, dont l'abondance a plutôt pour effet de distraire que de guider le lecteur, et on, d'ailleurs, l'on ne trouve guère que des phrases reprises du morceau lui-même. On l'entend mieux en le démembrant :

Περὶ τοῦ κατὰ θεὸν σκοποῦ 1
καὶ τῆς κατὰ ἀληθείαν ἀσκησεως 2)
Καὶ πρὸς τοὺς ἀπαιτησικότητας ἀσκητικὰς 3
περὶ τῆς εὐσεβείας σκοποῦ 4
καὶ τοῦ ὅπως χρῆσθαι ἀλλήλοις καὶ συναγωγιζέσθαι 5

ΥΠΟΤΥΠΩΣΙΣ.

Il était sans doute difficile de proposer en des termes plus maladroits une « esquisse » de la vie religieuse et monastique. Mais, par ce défaut même, l'encombrante définition est tout juste à la convenance de l'opuscule. Le rédacteur, ayant décidé de coudre ensemble des morceaux disparates, était amené, presque fatalement, à se trahir par une étiquette qui indiquerait la nature de son travail.

L'*Hypotypose* ne dément pas, en effet, l'annonce du titre. Il n'est que de parcourir les dix colonnes du texte grec pour reconnaître la disparité des éléments qui les composent. Je n'en referai pas l'analyse. Aussi bien, de ces éléments mal agencés, sinon hétérogènes, un seul intéresse directement la présente enquête : ce que j'ai appelé tout à l'heure le prologue. Sans être tout à fait sûr, par la faute du rédacteur, de l'endroit précis où il faut arrêter ce morceau (6), on ne peut n'être pas

(1) Cl. ib., 288 b 10.

(2) Cl. ib., 288 b 2.

(3) Cl. ib., 297 b 8.

(4) Cl. ib., 297 a 3 et 297 b 8, 301 a 5.

(5) Cl. ib., 297 b 10.

(6) Il y a évidemment, comme je l'ai déjà marqué, jusqu'à 280 b 15, l'air traité-lé qui continue jusqu'à 292 b 11? Je ne le pense pas. Mon impression est que la fin du nouveau paragraphe lui appartient encore et qu'alors, vers 292 a 4, le rédacteur a dissimulé une suture pour introduire la question des secrets et de la vaine gloire. La difficulté est causée par la chaîne des citations scripturaires, à commencer des 280 c 9; le mouvement périodique, jusqu'à 292 b 11, se trouve négligé par les citations et l'on n'est plus certain de la continuation de la phrase.

frappe de la rare distinction qui le caractérise. Tant par son beau style périodique, d'un mouvement large et aisé, que par l'élévation des pensées qui y sont développées, il tranche vivement sur le reste, sous la réserve que je viens de faire. Ce n'est pas souvent qu'on a exprimé d'une manière aussi magnifique le désir inné du bien et du beau qui git au cœur de l'homme et l'accord de cette pure aspiration avec les exigences de l'idéal chrétien.

A qui revient donc cette page remarquable, tirée on ne sait d'où et assortie tant bien que mal à des pièces d'un ton beaucoup plus modeste? — Évidemment, son auteur était de la lignée spirituelle des Clément et des Origène, épris comme eux de philosophie platonicienne. Mais nous n'en saurions dire davantage, faute de tout renseignement d'ordre positif. Ce qu'on peut affirmer sans chance d'errer, c'est qu'elle ne porte pas la marque de Macaire ni de son école, bien qu'elle ait été recueillie et amalgamée avec des matériaux de cette provenance. Macaire écrit autrement, plus simplement, pense surtout au moyen d'images, souvent heureuses, et du reste ne s'arrête guère à philosopher, malgré la hauteur de ses vues. Et Grégoire de Nysse? La mention de son nom est-elle ici, enfin, recevable, et sera-ce de cette façon restreinte, par la première page, que l'opuscule pourra lui être imputé?

C'est bien à cette dernière question, précise, qu'aboutit l'effort de notre recherche. Il s'agit de savoir s'il y a une part de vérité dans l'attribution traditionnelle de l'*Hypotypose* à saint Grégoire de Nysse. La seule manière efficace d'aborder le problème est de déterminer, par une première opération et indépendamment des données intrinsèques du texte lui-même, le caractère de l'attribution. Quelle espèce de témoignage représente-t-elle? De la réponse dépend nécessairement tout le reste: la critique interne pourra s'exercer utilement, si l'on obtient un point d'appui; sinon, elle devra avouer, sans plus, son impuissance et laisser les choses en l'état.

Le cas étant ainsi défini, rien n'est plus simple que de l'éclaircir: les lenteurs des considérations préalables dispensent d'un long examen. Il suffit de rappeler que la tradition manuscrite de l'*Hypotypose* rejoint deux autres lignes particulières avec lesquelles elle forme un triple lien. Or ces deux séries

rivales sont d'accord pour garantir le nom de Macaire, et nul autre. Comme l'*Hypotypose* est elle-même composée, en majeure partie, des mêmes éléments macariens, il ressort de ce seul rapprochement que l'*Hypotypose*, elle aussi, devrait être placée normalement sous l'autorité de Macaire, ou plutôt qu'elle se recommandait certainement, à l'origine, de cette autorité et n'a pu en être privée que par intention, accident ou négligence. Dès lors, il est aisé de comprendre ce qui s'est passé. Devenu anonyme, l'archétype immédiat de l'*Hypotypose* a sollicité l'esprit d'invention d'un éditeur lettré et qui ne pouvait se résigner à laisser l'opuscule sans titulaire. La première page a retenu son attention, comme elle retient encore la nôtre. Le nom de Grégoire de Nysse s'est présenté à lui comme digne d'être proposé et a passé aussitôt en tête de la rédaction. En d'autres termes et pour parler nettement, l'attribution à saint Grégoire de Nysse ne remonte pas à la plus ancienne tradition; elle n'est et ne peut être qu'une conjecture d'érudit, provoquée par la lecture du prologue et introduite dans l'archétype de nos manuscrits. Il est possible, voire vraisemblable qu'elle remonte au vi^e siècle, au temps même où les premières collections des ouvrages de Grégoire de Nysse ont commencé de prendre forme. Mais elle n'a pas d'autre valeur que le sentiment de celui qui l'a imaginée: c'est-à-dire, réellement et pratiquement, aucune valeur. On est donc dispensé de pousser plus avant l'examen et de s'abandonner à toutes les hésitations de la critique interne. A quoi servirait désormais d'instituer une comparaison suivie avec les écrits authentiques de l'évêque de Nysse? Celui-ci, assurément, est platonicien et origéniste, capable aussi d'écrire noblement. Il enseigne la fuite des voluptés, l'ἐκζησις, la poursuite d'un idéal de pureté et de bonheur, le désir des choses célestes, la ressemblance à Dieu. Mais il n'est pas le seul à professer ces doctrines. On peut relire d'ailleurs, à cet égard, les ouvrages sur *la Création de l'homme*, sur *la Vie de Moïse*, sur *la Virginité*, le commentaire des Psaumes et celui des Béatitudes, cherchant toujours le rayon de lumière qui pourrait éclairer le prologue de l'*Hypotypose* et permettre d'en identifier l'auteur avec certitude. Ce sera bien en vain. Nulle part on ne trouvera la somme des expressions caractéristiques qui donnent à cette page son relief, et sans la

rencontre desquelles le jeu des rapprochements d'idées devrait continuer sans force et sans fin.

Mieux vaut conclure modestement, après ces trop longues observations, que l'*Hypotypose*, compilation du v^e ou du vi^e siècle, nous a été livrée indûment sous le nom de saint Grégoire de Nysse.

D. A. WILMART.

Farnborough, le 7 mai 1920.

TABLE DES LEVERS DE LA LUNE

POUR CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE

La *Table des levers de la lune pour chaque mois de l'année*, qui se trouve dans le ms. n° 61 de Paris (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale), est extraite du *Livre de la Révolution des lumières du ciel, selon leur régime, leur temps, leurs classes, leurs noms, leurs origines et leurs mois, par le prophète HÉNOCH* (1). Voici, d'ailleurs, le titre de ce livre, tel qu'il figure au commencement du fol. 31^r : ሠረጽክ : ነበ. ይ. መጽሐፈ. ሚጥተ : ብርሃናተ : ሰማይ. ፩፻፲፱ : ስልጣኖሙ : ወበበ : ዘመኖሙ ፡ ወበበ : ሕዘቢሆሙ : ወበበ : ስሞሙ : ወሙላ ዳተሆሙ : ወበበ : አውራጊሆሙ : ዘጸሐፈ : ሂኖክ : ወልደ : ያሬ ድ : በከመ : አርአዮ : አራኡል : መልአክ ፤ (2) ZOTENBERG, dans son *Catalogue des Manuscrits éthiopiens (gheez et amhariques) de la Bibliothèque Nationale*, p. 72, caractérise ainsi notre livre, d'une façon générale : « C'est un petit traité de physique céleste et du calendrier contenant le développement et l'application des données du livre d'Hénoch (chap. LXXII à LXXVI). » La présente édition a donc pour but d'illustrer certains passages des apocryphes et apocalypses. Cf., en

(1) Cf. ZOTENBERG, *Cat. des Mss. eth. de la Bibl. Nat.*, p. 71.

(2) Comme l'indique le titre du livre, c'est l'ange *Ourdiél* *Uriel* qui a instruit le prophète *Henoch*. De ce nom propre le *Livre d'Hénoch* donne trois formes : አራኡል, ኡርአል, አርያኦ. Voici ce que dit sur *Uriel* le Synaxaire éthiopien (LXXXVI, 6-10). *Le Syn. eth.*, II. — *Mois de Hambe*, p. 331 : ወበዛተ : ዕለት : ነበበ : በዕለት : ለአራኡል : ሊቀ : መገኘት : በእስተርአዮ : ለሂኖክ : ሚጥተ : ብርሃናት ፤ *En ce jour (mois) 21 Hambe, fête de l'archange Uriel, qui montra à Henoch la révolution des lumières célestes.* — Sur le rôle d'*Uriel*, cf. *Livre d'Hénoch*, troisième partie, chapitre

particulier, le *Livre d'Hénoch* (cosmogonie, *passim*) (1).

Les six portes de l'orient (les portes du lever de la lune), dont il est question dans notre *Table*, sont maintes fois citées dans le *Livre d'Hénoch*. DILLMANN, *Lev. aeth.*, col. 606, écrit : « ጎዋኅወ : ሰማይ. : ጎኖኅተ : ሰማይ. : *portae coeli*, e quibus sidera, venti et alii coelorum exercitus exeunt et in quas intrant, memorantur Hen. 33-36. 72 seq. » Il y a aussi les *six portes du coucher de la lune*. Ces douze portes (six à l'orient et six à l'occident) ne sont autres que les douze signes du zodiaque. Cf. le *Livre de la Révolution des luminaires célestes*, qui constitue la troisième partie du *Livre d'Hénoch*.

Quelques remarques philologiques sont à faire : la forme **ሠረቅ** est préférée à la forme **ሠርቅ** (douze fois **ሠረቅ** et une seule fois **ሠርቅ**) ; le verbe **ፈጸመ**, I. 2 a toujours le sens neutre de *prendre fin* (douze fois) ; la forme fautive **ተሕሣሥ** (deux fois) se trouve à la place de **ታሕሣሥ** ; la forme **ምያዝያ** (deux fois) se rencontre au lieu de **ሚያዝያ** (2) ; aucune distinction n'est faite entre les chiffres **፯** et **፲** (3).

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 10 v^o) ወከሶበ : ለእመ : ፈቀድከ : ታእምር : ለለ : ወርኅ :
ዘከመ : ትበይት : ወርኅ : ለለ : ሌሊቱ : ወታስተባሪ : ሠርቀ : (4)
በ፯ኃዋኅወ : ጽባሕ ። (5)

1 Nous nous sommes proposé le même but, en éditant précédemment dans *ROC* : *Les sept cieux et les sept cercles de la terre* (1913, n° 2, p. 201-206), *Table de comput et de chronologie* et *Les treize cycles* (1918-1919, n° 2, p. 323).

2 Ces fautes constantes d'orthographe : **ተሕሣሥ** (*sû*) et **ምያዝያ** (*sû*) sont propres à notre livre ; on les rencontre fréquemment dans maints autres passages du ms. 61 de Paris.

3 Cette confusion est commune à un très grand nombre de mss. éthiopiens.

(1) Ms. : **ሠርቅ**.

(2) Suit la dittologie : ወከማው : በ፯ኃዋኅወ : ጽባሕ.

ሠረቀ : ምድዝያ : (1) በራብዕ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት :
 ቪባሳድስ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት : አበራብዕ : ሞገት : አበሳ
 ልስ : ሞገት : ፪ (F. 11 r^o) በካልእ : ሞገት : ቪባቀዳሚት : ሞገ
 ት : ቪባካልእት : ሞገት : አበሣልስ : ሞገት : አበራብዕ : ሞገት :
 አፈጸመ : ሸጽባሕ : ወርሃ : ምድዝያ : (2)

ሠረቀ : ግንቦት : በኃምስ : ሞገት : ቪባሳድስ : ሞገት : ቪብኃ
 ምስ : ሞገት : አበራብዕ : ሞገት : ቪባሣልስ : ሞገት : አበካልእት :
 ሞገት : ቪባቀዳሚት : ሞገት : አበካልእት : ሞገት : አበሣልስት :
 ሞገት : አበራብዕ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት : አፈጸመ : አወሸጽ
 ባሕ : ወርሃ : ግንቦት :

ሠረቀ : ወርሃ : ሰኔ : በሳድስ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት : ፪
 በራብዕ : ሞገት : ቪባሣልስ : ሞገት : ቪባካልእ : ሞገት : ቪባቀዳ
 ሚት : ሞገት : ቪባካልእ : ሞገት : አበሣልስ : ሞገት : አበራብዕ :
 ሞገት : ቪብኃምስ : ሞ (F. 11 v^o) ገት : ቪባሳድስ : ሞገት : ፱ :
 ሸመዋዕል : (3) ፈጸመ : ወርሃ : ሰኔ :

ሠረቀ : ወርሃ : ኅምሌ : በሣድስ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት :
 ቪባራብዕ : ሞገት : ቪባሣልስ : ሞገት : ቪባካልእ : ሞገት : ቪባቀዳ
 ሚት : ሞገት : አበካልእት : ሞገት : አበሣልስ : ሞገት : አበራብ
 ዕ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት : ቪባሳድስ : ሞገት : ፱ [:] አወሸ
 መዋዕል : ፈጸመ : ወርሃ : ኅምሌ : ≡ :

ሠረቀ : ወርሃ : ነሐሴ : በኃምስ : ሞገት : አበራብዕ : ሞገት :
 አበሣልስ : ሞገት : አበካልእ : ሞገት : አበቀዳሚት : ሞገት : አበ
 ካልእ : ሞገት : ቪባሣልስ : ሞገት : አበራብዕ : ሞገት : ቪብኃምስ :
 ሞገት : ቪባሳድስ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት : ፪ : ሸመዋዕል :
 ፈጸመ : ወርሃ : ነሐሴ :

ሠረቀ : ወርሃ : መስከረም : በራብዕ : ሞገት : ቪባሣልስ : ሞገ
 ት : ቪባካልእ : ሞገት : ቪባቀዳሚት : ሞገት : አበካልእ : ሞገት :
 አበሣልስ : ሞገት : ፪ (F. 12 r^o) በራብዕ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞ
 ገት : ቪባሳድስ : ሞገት : ቪብኃምስ : ሞገት : አበራብዕ : ሞገት :
 ፪ : አወሸመዋዕል : ፈጸመ : ወርሃ : መስከረም :

(1) La forme ordinaire est ሚያዝያ.

(2) Cf. p. 123, note 5.

(3) Ms. : መዋዕል.

ሠረቀ : ወርኅ : ጥቅምት : በሣልስ : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበቀዳሚት : ጥናት : ቼበካልእት : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበኃምስ : ጥናት : ጀበሳድስ : ጥናት : ቼ በኃምስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀ : ጀመመዋዕል : (1) ፈጸመ : ወርኅ : ጥቅምት ※ ≡ ※

ሠረቀ : ወርኅ : ኅዳር : በካልእ : ጥናት : ጀበቀዳሚት : ጥናት : ቼበካልእ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበኃምስ : ጥናት : ጀበሳድስ : ጥናት : ቼበኃምስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀ [:] ጀመመዋዕል : ፈጸመ : ወርኅ : ኅዳር ※ ≡ ※

ሠረቀ : ወርኅ : ታሕሣሥ : (2) በቀዳሚት : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበኃምስ : (F. 12 v^o) ጥናት : ጀበሳድስ : ጥናት : ቼበኃምስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበቀዳሚት : ጥናት : ጀ : ወጀመመዋዕል : ፈጸመ : ወርኅ : ታሕሣሥ ※ (3)

ሠረቀ : ወርኅ : ጥር : በቀዳሚት : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበኃምስ : ጥናት : ጀበሳድስ : ጥናት : ቼበኃምስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበቀዳሚት : ጥናት : ጀ : ወጀመመዋዕል : ፈጸመ : ወርኅ : ጥር ※ ≡ ※

ሠረቀ : ወርኅ : ዮካቲት : በካልእ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበኃምስ : ጥናት : ጀበሳድስ : ጥናት : ቼበኃምስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበቀዳሚት : ጥናት : ጀ : ወጀመመዋዕል : ፈጸመ : ወርኅ : ዮካቲት ※ ≡ ※

ሠረቀ : ወርኅ : መጋቢት : በሣልስ : ጥናት : ጀበካልእ : ጥናት : ጀበቀዳሚት : ጥናት : ቼበካልእ : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀበራብዕ : ጥናት : ጀበኃምስ : ጥናት : ጀበሳድስ : ጥናት : ቼበቀዳሚት : ጥናት : ጀበካልእት : ጥናት : ጀበሣልስ : ጥናት : ጀ : ጀመመዋዕል : ፈጸመ : ወርኅ : መጋቢት ※ ≡ ※

(1) Ms. : መዋዕል.

(2) Ms. : ታሕሣሥ (*sic*).

(3) Cf. note précédente.

TRADECTION

(F. 40 v.) (Consulte) aussi (cette TABLE), si tu veux savoir, pour chaque mois, comment la lune se lève (1) chaque nuit et change tour à tour (son) lever par les six portes de l'orient.

I. — NOUVELLE LUNE DE MIYAZA. — (Levers) : par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 2 (jours); (F. 41 r^o) par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 1 (jour. Total) : 30 jours (2). Est terminé (3) le mois de Miyazgi.

II. — NOUVELLE LUNE DE GENBOT. — (Levers) : par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 6 (jours); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours. Total) : 29 jours (1). Est terminé le mois de Genbot.

III. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE SANÉ. — (Levers) : par la sixième porte, 1 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, (F. 41 v^o) 2 (jours); par la sixième porte, 1 (jours. Total) : 30 jours. Est terminé le mois de Sané.

IV. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE HAMLÉ. — (Levers) : par la sixième porte, 1 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième

(1) Ce sens n'est pas indiqué dans le *Lex. oeth.* de Billmann.

(2) Ici et plus bas, nous avons traduit le mot 𐤀𐤒𐤍 par jour.

(3) Dans toute notre Table, le verbe 𐤀𐤒𐤍, 1. 2 a le sens neutre de prendre fin.

porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 7 (jours); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 1 (jours. Total) : 29 jours. Est terminé le mois de Hamle.

V. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE NAHASÉ. — (Levers) : par la cinquième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la deuxième porte, 1 (jour); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours. Total) : 30 jours. Est terminé le mois de Nahasé.

VI. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE MASKARAM. — (Levers) : par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 6 (jours); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); (F. 12^{re}) par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 1 (jour. Total) : 29 jours. Est terminé le mois de Maskaram.

VII. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE TEQEMT. — (Levers) : par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 2 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour. Total) : 30 jours. Est terminé le mois de Teqemt.

VIII. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE HEDAR. — (Levers) : par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 1 (jour); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 7 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième

porte, 1 (jour. Total) : 29 jours. Est terminé le mois de Hedâr.

IX. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE TAHSCHASCH. — (Levers) : par la première porte, 1 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 1 (jour); par la cinquième (F. 12^{ve}) porte, 1 (jour); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 1 (jours. Total) : 30 jours. Est terminé le mois de Tahschasch.

X. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE TER. — (Levers) : par la première porte, 1 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 1 (jour); par la cinquième porte, 1 (jour); par la sixième porte, 7 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 1 (jours. Total) : 29 jours. Est terminé le mois de Ter.

XI. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE YAKATIT. — (Levers) : par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour); par la quatrième porte, 1 (jour); par la cinquième porte, 1 (jour); par la sixième porte, 8 (jours); par la cinquième porte, 2 (jours); par la quatrième porte, 2 (jours); par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours. Total) : 30 jours. Est terminé le mois de Yakatit.

XII. — NOUVELLE LUNE DU MOIS DE MAGABIT. — (Levers) : par la troisième porte, 2 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la première porte, 8 (jours); par la deuxième porte, 2 (jours); par la troisième porte, (F. 13^{re}) 2 (jours); par la quatrième porte, 1 (jour); par la cinquième porte, 2 (jours); par la sixième porte, 7 (jours); par la première porte, 1 (jour); par la deuxième porte, 1 (jour); par la troisième porte, 1 (jour. Total) : 29 jours. Est terminé le mois de Magabit.

Sylvain GRÉBAUT.

VARIATIONS DE LA DURÉE DES JOURS ET DES NUITS POUR CHAQUE MOIS DE L'ANNÉE

Les *Variations de la durée des jours et des nuits pour chaque mois de l'année* sont extraites du ms. n° 61 de Paris (Fonds propre de la Bibliothèque Nationale).

Les chiffres indiquant, pour les divers mois, les inégalités ou égalités des jours et des nuits, selon les cas, donnent un total constant, lequel équivaut à dix-huit **አደ**, parties (1).

Partout, la forme **ማዓልት** (douze fois) et la forme **ማፀልት** (onze fois) se trouvent à la place de **መዓልት** et **መፀልት**. Nous n'avons pas cru devoir corriger cette faute d'orthographe, qui est propre au manuscrit. Le scribe a probablement pris ces deux formes incorrectes pour les anciennes formes **ጥዓልት** et **ጥፀልት**, qui sont régulières, mais désuètes.

TEXTE

(*Scriptio continua* dans le ms.)

(F. 37 r°) **ወክዕበ : ለምያዝያ : (2) አደ : ማዓልት : ፲ወአደ : ሌሊት : ፰ [:]**

(1) « Le singulier système de la troisième partie du *Livre d'Hénoch* : *Livre de la Révolution des luminaires célestes* attribue aux années lunaires tantôt 354 et tantôt 361 jours: et pour les années solaires, tantôt il les compte de 361 jours et tantôt il oublie les jours intercalaires. Ce ne sont pas les seules contradictions qu'il présente: son auteur, bon juif orthodoxe, est très attaché au calendrier hébreu ou lunaire, ce qui ne l'empêche pas de chercher à le combiner avec le calendrier solaire, et même, semble-t-il, d'admettre par endroits le cycle grec de huit ans, peut-être aussi le cycle de soixante-seize ans de Calippe. » F. MARTIN, *Le Livre d'Hénoch*, p. xxviii-xxiv.

(2) Cf. *supra*, p. 123, note 2.

ወለግንቦት : ኸወጀእደ : ማዓልታ : ወእደ : ሌሊታ : ፯ [:]

ወለወርኅ : ሰኔ : ኸወጀእደ : ማዓልቱ : ወእደ : ሌሊቱ : ፯ [:]

ወለኅምሌ : ኸወጀእደ : ማዓልታ : ወእደ : ሌሊታ : ፯ [:]

ወለወርኅ : ነሐሴ : ኸእደ : ማዓልቱ : ወእደ : ሌሊቱ : ፰ [:]

ወለወርኅ : መስከረም : ፱እደ : ማዓልታ : ወ፱እደ : ሌሊታ :

ዕሩድ :

ወለወርኅ : ጥቅም (F. 37 v^o) ት : ኸእደ : ሌሊት : ወእደ : ማዓልት : ፯ [:]

ወለወርኅ : ኅዳር : ኸወጀእደ : ሌሊት : ወእደ : ማዓልት : ፯ [:]

ወበወርኅ : ታሕሣሥ (1) ደክውን : ኸወጀእደ : ሌሊት : ወ፯እደ : ማዓልት :

ወበወርኅ : (2) ጥር : ኸወጀእደ : ሌሊት : ወእደ : ማዓልት : ፯ [:]

ወበወርኅ : ዩክቲት : ደክውን : ኸእደ : ሌሊት : ወእደ : ማዓልት : ፰ [:]

ወበወርኅ : መጋቢት : ደክውን : ፱እደ : ማዓልት : ወ፱እደ : ሌሊት : ዕሩድ :: ::

ማዓልተ : ምድዝደ : (3) ወማዓልተ : ነሐሣ : (4) ዕሩድ :

ሌሊተ : ነሐሣ : ወሌሊተ : ምድዝደ : እኩል :

ማዓልተ : ግንቦት : ወማዓልተ : ኅምሌ : ጥንቁቅ : (5)

ሌሊተ : (6) ግንቦት : ወሌሊተ : ኅምሌ : ዕሩድ :

ሌሊተ : ሰኔ : ወማዓልተ : ታሕሣሥ : (7) ዕሩድ :

ማዓልተ : ሰኔ : ወሌሊተ : ታ (F. 38 r^o) ሕሣሥ : ዕሩድ :

ማዓልተ : መስከረም : ምስለ : ሌሊቱ : ወመጋቢት : ምስለ :

ሌሊቱ : ክልኤወን : ዕሩድ ::

ሌሊተ : ጥቅምት : ወሌሊተ : ዩክቲት : ዕሩድን : እማንቱ ::

ማዓልተ : ጥቅምት : ወማዓልተ : (8) ዩክቲት : ዕሩድ ::

(1) M. : ታሕሣሥ (sic) cf. *supra*, p. 125, note 2.

(2) Ms. : መበወርኅ (sic).

(3) Cf. *supra*, p. 125, note 2 (ici et plus bas).

(4) Ms. : ነሐሣ (sic, ici et plus bas).

(5) Le mot ጥንቁቅ est écrit de seconde main sur un grattage.

(6) : ሌሊተ.

(7) : ሕሣሥ, p. 125, note 2 (ici et plus bas).

(8) : ወማዓልተ (sic).

ሌሊተ : ጎዳር : ወሌሊተ : ጥር : ዕሩያን :

ማዐልተ : ጎዳር : ወማዐልተ : ጥር : ዕሩያን : እማንቱ ፡፡ ፡፡

TRADUCTION

(F. 37 r°) *En Miyāzyā (1), 10 parties de jour et 8 parties de nuit.*

En Genbot, 11 parties de jour et 7 parties de nuit.

Dans le mois de Sanē, 12 parties de jour et 6 parties de nuit.

En Hāmō, 11 parties de jour et 7 parties de nuit.

Dans le mois de Nahāsē, 10 parties de jour et 8 parties de nuit.

Dans le mois de Maskaram, 9 parties de jour et 9 parties de nuit. (Il y a) égalité (2).

Dans le mois de Teqemt, (F. 37 v°) 10 parties de nuit et 8 parties de jour.

Dans le mois de Hedār, 11 parties de nuit et 7 parties de jour.

Dans le mois de Tāhschāsch, il y a 12 parties de nuit et 6 parties de jour.

Dans le mois de Ter, 11 parties de nuit et 7 parties de jour.

Dans le mois de Yakātīt, il y a 10 parties de nuit et 8 parties de jour.

Dans le mois de Magābīt, il y a 9 parties de jour et 9 parties de nuit. (Il y a) égalité (3).

Les jours de Miyāzyā et les jours de Nahāsē (sont) égaux.

Les nuits de Nahāsē et les nuits de Miyāzyā (sont) égales (1).

(1) M. à m. : *en outre*, *en Miyāzyā* : la préposition **ላ**, ici et plus bas, est traduite par *en* ; en effet, au fol. suivant, elle est remplacée par **ላ**.

(2) M. à m. : *égal*.

(3) Cf. note précédente.

(1) Ici, le mot **እኩል** et, plus bas, le mot **ጥንቁቅ** doivent être considérés comme des synonymes de **ዕሩያ** ; ils ont donc été traduits par *égal*. Notre sens ne se trouve pas dans le *Lex. aeth.* de Billmann.

Les jours de Genbot et les jours de Hamlé sont égaux.

Les nuits de Genbot et les nuits de Hamlé (sont) égales.

Les nuits de Sane et les jours de Tâhschâsch (sont) égaux.

Les jours de Sane et les nuits de (F. 38 r°) Tâhschâsch (sont) égaux.

Les jours de Maskaram avec ses nuits et (les jours de) Muqâbil avec ses nuits (sont tous) deux égaux.

Les nuits de Teqemt et les nuits de Yakâtîl sont égales.

Les jours de Teqemt et les jours de Yakâtîl (sont) égaux.

Les nuits de Hedâr et les nuits de Ter (sont) égales.

Les jours de Hedâr et les jours de Ter sont égaux.

Sylvain GRÉBAUT.

Néantimarche (Seine-Inférieure), le 29 Octobre 1919.

UN TESTAMENT DE N.-S.

TEXTE ARABE CONCERNANT L'INVASION DES MONGOLS, PUBLIÉ
ET TRADUIT PAR M. ZIADEH, PRÊTRE MARONITE.

(Fin).

ملك الروم يصل اليه الخبر برصول الملكين الحبشي والنوبي
وانهما ملكا بلد اليمن ومصر فيقول لجيشه سيروا بنا فلقاهم فيكونوا
على مذهبنا وآلا قتلناهم فيقوم كل احد منهم ياخذ عسكره ليلقوا
بعضهم لبعض. هذا يريد يمضي الى بيت المقدس وهذا يريد يمضي
الى مصر فمن قبل لقاهم بيوما واحد يرسل الله من السما جبرائيل
رئيس الملائكة الى ملك الحبش ويقول له قال لك الرب لا يكون
بينكم سيف ولا تلقوا بعضكم بعض بحرب ولكن اصطالحوا وتكون
بينكم المحبة المستقيمة فيحضر اليه جميع جنده ويلقي اليهم ما
سمعه من ملاك الله فيقولون جنده حق قال الله ايها الملك. ان
صار بيننا حرب ما يبقا منا احد وتبقا الدنيا خراب. وكذلك
ملك الروم عرف ملك الحبشة عند ذلك يترجلوا الملكين ويمشوا
كل واحد منهما الى صاحبه مسافرة [مسافة] ميلا واحد. فيجتمعان
بموضع يقال له العرش عند الشجرتين فيقبلان الارض ويقبل كل
واحد منهما ويمسكوا بيمين بعضهما بعض ويحدث كل واحد منهما
صاحبه بما لقي وبما فعله الله تعالى معه ويخبره بجميع افكاره بانها
على رأي واحد ثم يقول ملك الروم لملك الحبشة يا اخي تاخذ
عسكرك وتمضي معي الى بيت المقدس لاني بنيت هناك هيكل
عظيم في وسط الارض موضع مقدس يظهر الله فيه عجائب عظيمة
فلنمضي ونشكر الله ونسال ان يظهر لنا (fol. 189^r) الامانة المستقيمة

فيجيبه ملك الحبشة قائلا يا اخي فلتأخذ عسكريك وتسير معي الى مصر فاني بنيت هناك هيكلًا حسنًا وهو موضع قريب فيطيعه ملك الروم ويسير معه الى مصر لتتم نبوة النبي حيث تنبأ على كوش وقال الحبشة تسلم الملك لله وقال ايضا الحبشة يطيعون الله وجميع ملوك الارض يسبحون الله وكذلك اشعيا النبي تنبأ عليهم ايضا ثم يصلوا الملكين بعساكرهم بالمحبة الالهية الى مصر ويمكنوا بالصوم والصلاة والسير ثلاثة ايام بلياليها لا ينامون ولا يفطرون بل متخشعين لله تعالى ان يرجعهما ثم في اليوم الرابع يقربون القرايين على المذابح وملك الروم وكهنته وشعبه على الشمال وملك الحبشة وكهنته وشعبه على اليمين في هيكل واحد فعند ذلك يرسل الله سبحانه روحه القدوس شبه حمامة بيضا فتدخل عليهم من شرقي الهيكل فتدور على جميع الشعب ثلاث دفعات فيقع على كل من في البيعة خوفا ورعبا عظيم وبعد ذلك تنزل روح القدس على قربان بطريرك الحبش ويسط جناحيه على القريان ثم يطير وينزل على راس البطريرك الحبشي فيمتلي من نعمة روح القدس وينطق باتنين وسبعين لسان فتخلي الروم قريانهم على المذبح ويتقربون من يد بطريرك الحبش المومن الحقيقي ثم من بعد القدا^s (fol. 189^v) يرجعون جميعا الى الامانة واحدة ويكتبون الجميع الامانة المستقيمة الصحيحة من فم بطريرك الحبش ويجمع كتبهم الى مصر وتستقر بين الملوك والامم والشعوب الامانة والمحبة الالهية ويسيروا جميعا الى اورشليم فيظهر الله التاج الذي نزل من السما ويتقرر بنهم اقامة ملك واحد وهو جرو الاسد قسطنطين ويسالوا اليه التاج ويكون مقامه البيت المقدس الى تمام سبع سوابيع لانها وسط المسكونة ويحترمون حمل آلة الحرب في ذلك الزمان فطوبى لمن يعيش ويحيا الى ذلك الوقت ويرا هذا الامر ولا يكون احد يحمل سلاح ويرجع كل احد الى وطنه ورائة ابانه واجداده وبارك الله المسكونة جدا وتعمر الدنيا حتى لا يبقى فيها

موضع خراب ويكون جميع الناس يطلبون ملكوت السما وفعل الخير والثواب ولا يظلم احد لاحد ولا يلتفت احد الى شي من هذه الدنيا ولا غناها ويبقى الذهب والفضة مطروحا على الارض ما احد ياخذهما الى تمام السبع سوابيع حتى يعبر الحي على الميت ويقول له ياخي كنت اشتي ان ترا هذه الايام الذي نحن فيها ويتأسف عليه كيف لم يرا تلك الايام وما على الارض من السلام والهدو اولا وآخرا ويجلس من جنس هذا الملك الذي هو قسطنطين جرو الاسد على كرسي المملكة عشرة ملوك والملك العاشر يسما قسطنطين ويصير على (fol. 190^v) الارض الامن والخير والصلاح والبركة ويبطل الشر والحرب ولم يحتاج احد ان يحمل سلاح أبدا ولا يحتاجوا الناس ان يتعبوا كثير ولكن تجيب الارض الخيرات الوافرة من السما والارض وتحل النعمة من الاله ويامر الارض تعطي غلاتها والاشجار اثمارهم وتنمو مواشهم ويبارك حيتان البحر والطير الحلال اكله ويامر الرب الملائكة تحفظ الدنيا يحرضوا الناس على خلاص انفسهم ويكلفهم روح القدس على عمل الخير اغني الصوم والصلاة والصدقات وسهر الليل بالقرأة بكتب القديسين والصلوات المستمرة والمجاهدة بالاعتراف والبر والصلاح والمحبة الروحانية وتبطل من قلوب الناس محبة زنا ولا فسق ولا جور ولا ظلم ولا شهادة زور ولا مجادلة ولا مراياة ولا محاكمة ولا بغضه ولا مضادة ولا اهوية شر ولا اذية ولا غش ولا فساد ولا كذب بل يصيرون الناس جميعهم مثل الملائكة الابرار صديقين قديسين اطهار من كبيرهم الى صغيرهم لان روح القدس والملائكة تسجن عنهم الارواح الشيطانية الذي يسببوا الشرور حتى تعلن نعمة الثالوث المقدس انه قادر يفعل كل شي وتكون في الناس المسرة والفرح العظيم الذي لم يكون من ابتدا الزمان الى تلك الايام. وبعد ذلك عند اخر الزمان يخرج ملك كافر كان مختفى من قدام ملوك المومنين فيفسد الارض

وتقل البركة من الدنيا ويكونوا النصارى بضيق شديد من جهة هذا الملك الكافر جاحد مذهب المسيحيين ثم يفتح بيوت الاوثان واصنامها النجسة (fol. 190^v) ويقتل من يقدر عليه من النصارى لان الشيطان يكون مدبره ويوريه جميع المطالب وخزائن الذهب والفضة ويقوده الى بلاد اسكندرية بعساكره فيجد فيها صورة صنم شبه الكباش الغنم فيرفع الملك تاجه عن راسه ويسجد لذلك الصنم ويعبده ويذبح ابنه قدامه اعني قدام صنم الكباش ويحرقه قدامه مثل بخور وضحية ثم يترايا له الشيطان من ذلك الصنم ويقول له افرح ايها الملك فاني اكون معك وانصرك واجعلك ريس على جميع الدنيا واجعل جميع الشياطين يبعونك وطاعتك ويفتحوا قدامك جميع الكنوز الذي في بلاد مصر والصعيد الذي اكنزوها الروم من اول الزمان ثم ينطلق ذلك الملك اللعين مع الشياطين فيفتحوا له مطالب الذهب والفضة والدخاير التي لا يقصها [يقصدها] احد. عند ذلك تتسامع به جميع ملوك الدنيا والشعوب كلها ويجمعوا عليه فيقع عليه منهم خوفا ورعبا شديد ويشتعل الحرب بينهم وبينه فيشير عليه ابليس واجناده المراجيس لياخذ الاموال والجواهر ويجملها في مراكب ويهرب هو وعسكره في البحر فيفعل به الرب كما فعل بفرعون وجنده الذي غرقهم في بحر القازم اعني البحر الحمر [الاحمر] كذلك يغرق الله ذلك الملك الملعون وعساكره والاموال الذي اخرجها له الشيطان ثم يجمعوا كل ملوك الارض الى بلاد مصر فلم يجدوا فيها لامل ولا جواهر وبعد هذا يظهر المسيح الكذاب في اخر الزمان فتجتمع اليه اليهود من اطراف المسكونة حتى يصيروا عسكرا فيتركه الله بان يضع (fol. 191^r) ايات كثيرة كاذبة بالشعوثة [ذة] والسحر ويخايل للناس انها حق حتى يفلت العالم الذي يرى تلك الخيالات الكاذبة وتجتمع اليه كل الارواح الشطانية ومن من خايل انه اعما واخرين مرضا واخر مقعدين واخرين رمدين واخرين مكرسجين ومعذبين

يجمع العلك والامراض الصعبة فيجعل يده عليهم فيخايل للناس انهم صَحَّوا لكيما يستميل الناس الى كفره والى مقاتله الشيطانية ويكفرهم بالرب الخالق يسوع المسيح له المجد فيصرخوا عند ذلك اليهود ويقولوا هذا هو المسيح الذي كنا نرجوه ان ياتي ثم يرسل الله الرحوم الى النصارى اولائك الشيخين المذكورين بجوار الفردوس اخنوخ والياس الذين تركهم الاله احيا وقد كان الرب ارسلهم الى المؤمنين ليحظروهم من ذلك الكذاب من قبل مجيئه بالف وخمسة وثلاثين سنة كيلا احد من المومنين يقبل مقاتله ويصير مع اليهود ويراث معهم الجحيم وهم ايضا هؤلاء الشيوخ الابرار الذين تركهم الله ذخيرة لاولاد المعمودية المسيحيين فانهم في ذلك الحين ياتوا الى العالم ويعملوا [ويعلموا] الناس بان ذلك هو الكذاب ابو الكذب ابن الخطيئة الذي يكتني ذاته انه المسيح كما سبق الرب يسوع يخبرنا بانجيله الطاهر اذ قال ان قالوا لكم ان المسيح في البرية فلا تخرجوا اليه ان قالوا لكم انه في... فلا تصدقوا فان مجيء ابن البشر يكون مثل البرق الذي (fol. 191^v) يظهر من المشرق ويراي في المغرب ذلك الكذاب يكون مولده من الزنا فهو ابن الخطيئة. قال الرب ايضا في انجيله الطاهر ان في آخر الزمان تظهر في العالم مسيحيون كذابون وانبيا كاذبة فلا تقبلون قولهم ولا تتبعوهم ثم ياتوا اولائك الشيخين الابرار اخنوخ واليا وبمسكوا قلوب المسنين النصارى ويشددوهم على ايمان الحق وينطلقوا الى اورشليم ويكذبوا لابن الخطيئة ويقولوا اليهود الذي حوله انه كاذب ساحر وكل عمله بالارواح الشيطانية وعند ذلك ينكروه من اليهود اثنعشر الف ويكفروا فيما يقول ويفعل فيغضب عليهم ويقتلهم لانهم اعترفوا ان المسيح الذي صلبه اباياهم انه المسيح ابن الله الحي الازلي فيخلصوا من العذاب المؤبد ويعتمدوا بدماعهم ويوتوا النعيم المؤبد. ثم يأخذ مسيح الكذاب لخنوخ واليا وينذبحهم ويحرقهم على مذبح هيكل اورشليم لتكمل نبوة داود

الذي قال. حينئذ تصعد الثورين على المذبح ويقتل ايضا كثيرين
ويصيروا شهداء على اسم ربنا يسوع المسيح فيفرح ابن الخطية
ويتعظم برأيه النجس ثم ينفخ فيه ربنا يسوع وسفيه وينزله في الهوى
مثل الدخان. وعند ذلك يهيج البحر ويكون خوفا شديدا وارتعاب
هائل وآيات كثيرة حتى يموتوا كثيرين من اليهود والكفار الذين قاموا
على الكفر الى ذلك الحين ومنهم من تتفسخ ايادهم من شدة
الخوف كما نطق الانجيل المقدس ومنهم من تبلمهم الاوتة وحينئذ
تظهر علامة الصليب من جو السما الذي (fol. 192^r) هو فخر
المؤمنين النصارا الناظرين تلك النعمة بالفرح الذي لا يفنا ويخزوا
كل الجاحدين الايمان بالرب يسوع المتجسد ويموتوا من الخوف
الذي يكتشفهم ثم يظهر ابن البشر ربنا يسوع المسيح آتيا على
سحاب السما وملائكته القديسين معه وينزل على البيدر الذي كان
داود اشتراه من داران اليابوسي ثم يامر ملائكته للحين يجمعوا كل
الشياطين وقد ناداهم مسلسلين يديهم ورجلهم الى الدينونة المرة
الصعبة وينذهب بهم الى الظلمة القاسيا ويأمر باحضار ارواح القديسين
ويعيدهم الا [الى] اجسادها مثل طبق الجفن على جفن ويقيم
الصالحين الابرار عن يمينه والخطاة عن يساره ثم تنجر كل اعمال
البشر فيصيروا الخطاة الذين لم يعترفوا وتوبوا ويرجعوا عن السيئات
الى الخزي والفرع الهائل ويدفعهم الى العذاب الشديد مع الشياطين
الى آخر الدهور بلا فتور ثم يقول للذين عن يمينه تعالوا يا
مباركين ابي راثو الملك المعد لكم من قبل انشاء العالم ثم يجعل
الابرار القديسين عن يمينه والملائكة اجناد النور حوله وقدامه
والاطفال الانقياء من ادناس العالم يجعلهم خلفه يتبعوه. عند ذلك يامر
الكواكب تتاسق ويظلم نور الشمس والقمر وينطوي السما كطي
القرطاس اغني الدرج المكتوب وتنزل الى العدم كما انه في البدى.
خلقها من العدم وتجف اميال البحار والعيون والينابيع وتموت الحيتان

وتبطل هذه الدنيا وتذوب وتبطل جميع العناصر القضا والهوا والنار
 ويقوم (fol. 192^v) العالم الجديد الذين هم الاجساد البشرية الترابية
 يخلقها المسيح الخالق خلفة جديدة روحانية ويسكنها ارض الحياة
 السماوية التي لا تزول ولا تتغير بل دائمة يعيشو مثل الملائكة من
 نعمة الله ومحبه دائما ابدًا فاما الخطاة يصيروا الى نار الجحيم
 بالعذاب الدائم بلافتور فلان يضحّلوا ولا ينفوا ولا يخلصوا
 ولا يستريحوا اكن كل احد قدر عمله يتجازى ناس في ظلمة قاسيا
 ودودا لاينام وناس في زمهرير وبرد وصرير الاسنان وناس في بحر
 النار الملتبهة بلا فتور والجميع في مطابق الهلاك فيااياها السامعون
 جاهدوا وتوبوا واعترفوا بخطاياكم وارجعوا عن عمل السيئات الى الرب
 الرحوم حتى يقبلكم ويمح ذنوبكم لانه ما يشا بموت خاطيء بخطيئته
 حتى يعترف ويرجع ويقبله ويسكنه ملكوته ونتوب كلنا ونعترف بذنوبنا
 قبل يدركنا الموت ونصير هناك مع الخطاة في عذاب الجحيم ولا
 نقطع رجانا لكن نسارع بالتوبة والنوح على الخطية الغالبة علينا لان
 من وجد الموت في التوبة خالص ولله المجد امين الله يرحم من
 كتب ومن قري ومن سمع ومن اقتنا هذا الكتاب. امين

TRADUCTION

(Suite).

(f. 188 v.) Le roi des Grecs apprendra la nouvelle de l'arrivée des deux rois abyssin et nubien ; il apprendra qu'ils se sont emparés du Yémen et de l'Égypte. Il dira à son armée : « Marchons à leur rencontre : ou ils seront de notre profession, ou bien nous les massacrerons. »

Chacun d'eux se lèvera alors avec son armée et ira à la rencontre de l'autre : celui-ci voulant se diriger vers la Terre Sainte [ou Jérusalem], l'autre voulant se diriger vers l'Égypte. Mais, un seul jour avant leur rencontre, Dieu envoie du ciel l'Archange Gabriel au roi des Abyssins ; il lui dit : « Dieu te dit qu'il n'y aura pas d'épée [de guerre] entre vous et vous ne vous livrerez pas à une guerre ; mais réconciliez-vous et que la charité droite soit entre vous. »

Alors le roi fait venir à lui toutes ses troupes et leur communique ce qu'il vient d'entendre de l'Ange de Dieu. Ses troupes répondent : « En vérité Dieu a parlé, ô roi. Si une guerre surgit entre nous, il ne restera personne de nous et le monde demeurera en ruine. » Aussi, le roi des Grecs reconnaît-il le roi d'Abyssinie; les deux rois descendent alors à pied, ils marchent l'un vers l'autre à la distance d'un mille; ils se rencontrent à un endroit, appelé le Trône, près des deux arbres. Ils baissent la terre, ils s'embrassent, et se tenant par la main droite, chacun d'eux raconte à son collègue ce qu'il avait éprouvé et ce que Dieu avait fait avec lui, et lui disant que ses pensées [ou ses vues] étaient en conformité avec les siennes. Puis le roi des Grecs dit au roi d'Abyssinie : « Mon frère, tu vas conduire ton armée et venir avec moi à Jérusalem; car j'ai fait construire là un grand sanctuaire, au milieu de la terre, lieu saint, où Dieu fait paraître de grands miracles. Allons pour remercier Dieu et lui demander de nous dévoiler (f. 189 r.) la foi véritable. »

Le roi d'Abyssinie lui répond en disant : « Mon frère, tu vas conduire ton armée et venir avec moi au Caire, car j'ai fait construire là un beau sanctuaire, et c'est un endroit très proche. » Le roi des Grecs lui obéit et va avec lui au Caire, afin que la prophétie du prophète s'accomplisse, car il prophétisa sur *Couch* en disant : « L'Abyssinie remettra le règne à Dieu »; il dit encore que les Abyssins obéiront à Dieu et que tous les rois de la terre loueront Dieu. De même Isaïe prophétisa dans le même sens sur eux. Puis les deux rois, avec leurs armées et dans la charité divine, arrivent au Caire; ils demeurent trois jours et trois nuits dans le jeûne, la prière et les veilles sans dormir, ni manger, s'humiliant devant Dieu afin qu'il leur fasse miséricorde. Puis, au quatrième jour, les offrandes sont offertes sur les autels : le roi des Grecs, avec son clergé et son peuple du côté gauche, le roi d'Abyssinie avec son clergé et son peuple du côté droit, tous dans un même sanctuaire. C'est alors que Dieu envoie son Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe blanche, qui apparaît sur eux du côté Est du sanctuaire; elle fera trois fois le tour de l'assemblée, alors chacun des assistants sera saisi de peur et d'une grande terreur. Après cela, l'Esprit-Saint descendra sur l'offrande du Patriarche abyssin, en étendant ses ailes sur l'offrande, puis il s'envolera pour redescendre sur la tête du Patriarche abyssin, qui sera inondé par la grâce du Saint-Esprit et parlera en soixante-douze langues. Les Grecs laisseront alors leur offrande sur l'autel et communieront de la main du Patriarche abyssin, qui est le vrai croyant.

Puis, après la messe, (f. 189 v.) ils reviennent tous à la foi unique; ils écrivent tous la vraie doctrine émanant de la bouche du Patriarche abyssin qui réunit leurs livres pour le Caire [pour les emporter au Caire]. La sécurité et la charité divine s'établissent dès lors entre les rois, les nations et les peuples.

Tous marchent vers Jérusalem; Dieu fait alors apparaître la tiare descendue du Ciel et tous conviennent de l'établissement d'un seul roi, qui est le bonneau, Constantin, et lui décernent la tiare [lui réclament]. Celui-ci demeurera jusqu'à la fin de sept semaines à Jérusalem, parce qu'elle

est le centre de l'Univers. En ce temps-là on sera privé du port des armes.

Heureux donc celui qui survit jusqu'à cette époque et voit cet événement : Personne ne portera plus des armes et chacun retournera dans sa patrie, l'héritage de ses pères et de ses aïeux. Dieu bénira beaucoup l'univers et la terre sera florissante de sorte qu'il n'y aura plus un seul endroit en ruine. Tous les hommes rechercheront le royaume du ciel et les œuvres de bien et la récompense ; personne ne commettra l'injustice contre l'autre ; personne ne regardera aux choses de ce monde ni à sa richesse ; l'or et l'argent demeureront jetés sur terre, sans que personne les ramasse jusqu'à la fin des sept semaines, jusqu'à ce que le vivant passe sur le mort en lui disant : « J'aurais désiré pour toi de voir ces jours où nous sommes. » Il regrettera pour lui de n'avoir pas vu ces temps ni la paix, ni la tranquillité qui règnent sur la terre, au commencement et à la fin.

De la descendance de ce roi, qui est Constantin, le lionceau, dix rois monteront sur le siège du royaume. Le dixième roi portera le nom de Constantin, et il y aura sur (f. 190 r.) la terre la sécurité, l'abondance, la mansuétude et la bénédiction. Le mal et la guerre cesseront ; et personne n'aura besoin de porter des armes. Les hommes ne seront pas obligés de se donner beaucoup de peine. Mais la terre donnera les biens abondants du ciel et de la terre. La grâce viendra de Dieu qui ordonnera à la terre de produire ses récoltes et aux arbres de donner leurs fruits ; les bestiaux se multiplieront ; et il bénira les poissons de la mer et la volaille qu'on peut manger.

Dieu ordonnera aux anges de garder la terre et d'exhorter les hommes au salut de leurs âmes. Le Saint-Esprit les portera aux bonnes œuvres, c'est-à-dire au jeûne, à la prière, aux aumônes, aux veilles passées dans la lecture des livres des saints, dans les exercices continuels, dans l'application à la confession, à la bienfaisance, à la bonne conduite, à la charité spirituelle. Des cœurs des hommes disparaîtra l'amour de la fornication. Il n'y aura pas d'inceste, pas d'injustices, pas d'oppressions, pas de faux témoignages, pas de discussion, pas d'hypocrisie, pas de procès, pas de haine, pas de contradiction, pas de mauvaises inclinations, pas de dommages causés, pas de duplicité, pas de corruption, pas de mensonge. Mais tous les hommes deviendront comme des anges innocents, saints et purs, du plus grand jusqu'au plus petit. Car l'Esprit-Saint et les Anges tiendront emprisonnés loin d'eux les esprits démoniaques, qui causent les maux, au point que la grâce de la Trinité sainte manifeste qu'elle peut tout. Parmi les hommes il y aura une grande joie et une grande allégresse, sans pareille depuis le commencement jusqu'à ces jours.

Après cela, vers la fin des temps, un roi impie, qui avait disparu devant les rois croyants, apparaîtra et corrompra la terre. La bénédiction diminuera sur la terre et les chrétiens seront en butte à une grande oppression de la part de ce roi impie, renégat de la religion chrétienne. Puis il ouvrira les maisons des dieux païens ainsi que leurs idoles impures. (190 v.) Il tuera tous ceux des chrétiens qu'il pourra ; car le démon sera son conseiller et lui montrera toutes les mines et toutes les cachettes

d'or et d'argent, il le conduira au pays d'Alexandrie avec ses troupes.

Le roi y trouvera une forme d'idole semblable au bélier; il enlèvera sa tiare et se prosternera devant cette idole en l'adorant et il immolera son fils devant elle, c'est-à-dire devant l'idole du bélier, il le brûlera devant elle comme un encens et comme un holocauste. Puis le démon lui apparaîtra à travers cette idole et lui dira : « Réjouissez-vous, ô roi, car je serai avec vous, je vous soutiendrai et je vous établirai chef de tout l'univers, je mettrai tous les démons à votre service et à vos ordres; ils découvriront devant vous tous les trésors enfouis en Égypte et dans Assaïd par les Grecs depuis le commencement du temps. » Puis ce maudit roi partira avec les démons qui lui ouvriront les mines d'or et d'argent ainsi que les trésors que personne ne recherche.

Alors tous les rois de la terre et tous les peuples entendront parler de lui et s'assembleront contre lui, ils lui inspireront la peur et une grande terreur; la guerre s'allumera entre eux et lui. Le démon lui conseillera alors, de même que ses troupes, de prendre les richesses [ou la monnaie, et les joyaux, de les charger dans des vaisseaux et de prendre la fuite avec son armée à travers la mer.

Mais Dieu agira contre lui comme il a agi contre Pharaon et son armée qu'il a noyés dans la mer *Al-Qolzom*, c'est-à-dire la mer Rouge. De même, Dieu fera noyer ce maudit roi avec son armée ainsi que les richesses que lui fit sortir le démon. Puis tous les rois s'assembleront sur la terre d'Égypte, mais sans y trouver ni argent, ni joyaux.

Après cela, le Faux-Messie apparaîtra à la fin du temps. Les Juifs se rallieront à lui de toutes les extrémités de l'univers et formeront ainsi une armée. Mais Dieu le laissera accomplir (191 r.) beaucoup de faux miracles, usant de ruse et de magie et faisant croire aux gens que ce sont de véritables miracles, afin de tromper le monde qui voit ces faux fantômes. Tous les esprits malins se réuniront à lui; et lui de faire passer les uns pour aveugles, d'autres pour malades, d'autres pour culs-de-jatte, d'autres pour affectés de la chassie, d'autres pour estropiés et affectés de toutes les infirmités et de toutes les maladies. Il posera les mains sur eux en faisant croire aux gens qu'ils sont guéris, afin de les gagner à son impiété et à son enseignement diaboliques et de leur faire renier le Seigneur et Créateur Jésus-Christ. — Gloire à lui. C'est alors que les Juifs s'écrieront en disant : « C'est bien le Christ dont nous attendions l'arrivée. Puis, le Dieu de miséricorde enverra aux chrétiens les deux vieillards qui sont réputés aux environs du Paradis : Énoch et Élie que Dieu a laissés vivants et qu'il avait envoyés aux fidèles pour les mettre en garde contre cet Imposteur, 1035 ans avant son arrivée; afin qu'aucun des fideles ne reçut son enseignement, ne se mêlât aux Juifs et n'héritât l'enfer avec eux.

Ce sont ces mêmes vieillards innocents, que Dieu a laissés comme un trésor pour les enfants du baptême, les chrétiens, qui viendront dans le monde et apprendront aux hommes que c'est lui l'Imposteur et le Père du mensonge, le Fils du péché qui s'intitule le Messie, ainsi que le Christ a dévancé et nous l'a appris dans son saint Évangile, en disant :

« Si on vous dit qu'il est dans la maison, ne croyez pas, car la venue du Fils de l'homme aura lieu comme l'éclair, (191 v.) qui apparaîtra de l'Orient et sera aperçu en Occident. Cet imposteur naîtra de la fornication et il est pour cela fils du péché. »

Le Seigneur dit encore dans son saint Évangile qu'à la fin des temps, apparaîtront de faux messies et de faux prophètes; ne recevez pas leurs discours et ne les suivez pas. Puis ces deux vieillards justes, Énoch et Élie, viendront et soutiendront les cœurs des chrétiens fidèles en les encourageant dans la vraie croyance. Ils se rendront à Jérusalem et convaincront de mensonge le fils du péché. Ils diront aux Juifs de son entourage qu'il est menteur, charlatan et que toute son action est appuyée par les esprits diaboliques. C'est alors que douze mille Juifs le renieront et rejetteront son enseignement et ses œuvres. Et lui, sera irrité contre eux et les fera périr parce qu'ils auront confessé que le Christ, crucifié par leurs pères, est le Fils de Dieu, vivant et éternel; mais ils auront échappé à la peine éternelle et seront baptisés dans leur sang, et hériteront le bonheur éternel.

Puis, le faux Messie se saisira d'Énoch, d'Élie, et les fera brûler sur l'autel du sanctuaire de Jérusalem, afin que s'accomplisse la prophétie de David qui dit : « Alors tu feras monter les deux taureaux sur l'autel. » Il fera périr encore beaucoup d'autres qui seront martyrisés pour le nom de N.-S. Jésus-Christ. Le fils du péché se réjouira alors et se glorifiera dans son conseil impur. Puis, N.-S. Jésus soufflera contre lui et le réduira en poussière et le jettera au vent comme une fumée. A ce moment la mer s'agitiera et il y aura une grande peur, une terreur terrible et de grands signes, de sorte que plusieurs mourront parmi les Juifs et les impies qui seront demeurés jusqu'à ce jour dans leur impiété. Il y en a dont les mains seront disloquées à cause de la violence, de la peur, selon la parole du saint Évangile; d'autres seront absorbés par les épidémies. Alors le signe de la Croix apparaîtra du fond du ciel [croix], c'est la gloire (192 r.) des chrétiens fidèles qui contemplent cette grâce dans la joie qui ne finit pas.

Tous les renégats de la foi en Notre-Seigneur fait homme seront confondus et mourront de la peur qui les enveloppera.

Puis, le Fils de l'homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ, apparaîtra sur les nuées du Ciel et ses saints Anges avec lui. Il descendra sur l'aire que David avait achetée à Daran, le jébuséen. Puis il ordonnera de réunir à l'instant tous les démons, en les appelant de comparaître, mains et pieds liés, au jugement amer et difficile; il les mènera aux ténèbres épaisses; il ordonnera de faire venir les âmes des saints et les rendra à leurs corps, aussi vite qu'une paupière se ferme sur une autre. Il établira les justes innocents à sa droite et les pécheurs à sa gauche. Puis toutes les actions des hommes seront dévoilées. Alors les pécheurs qui ne se seront pas confessés et convertis, abandonnant les mauvaises actions, seront dans une grande confusion et dans une peur terrible. Ils seront livrés à la souffrance pénible avec les démons jusqu'à la fin des siècles, sans relâche.

Puis il dira à ceux qui sont à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, hériter le royaume qui vous est préparé avant le commencement du monde. » Puis il établira les saints justes à sa droite et les anges, armée de la lumière, autour de lui et devant lui, et il établira les enfants en bas âge pour le suivre. A ce moment il ordonnera aux astres de tomber; la lumière du soleil et de la lune s'obscurcira et le ciel se pliera comme du papier, c'est-à-dire comme le rouleau; il sera réduit au néant, comme il a été au commencement créé du néant. L'eau des océans, des sources et des ruisseaux séchera; les poissons mourront; cette terre cessera d'exister, tous les éléments fondront et prendront fin. L'espace, l'air et le feu (192 v.) et le monde nouveau s'établira; ce sont les corps humains auxquels le Christ Créateur donnera une nouvelle création spirituelle et qu'il fera habiter la terre de la vie céleste, qui ne finira ni ne changera, mais bien, qui sera éternelle.

Ils vivront éternellement comme des Anges dans la grâce et dans la charité de Dieu. Quant aux pécheurs, ils iront au feu de l'Enfer et seront dans la souffrance qui durera sans cesse, sans disparaître et sans être annihilés, mais aussi sans être sauvés et sans connaître le repos.

Mais chacun sera récompensé (puni) selon ses œuvres : les uns dans une épaisse ténacité et avec des vers qui ne dorment pas; d'autres dans un vent et un froid glacial et avec les grincements des dents; d'autres dans une mer de feu enflammée sans cesse; mais tous seront dans les profondeurs de la damnation.

Vous, qui écoutez, prenez de la peine, convertissez-vous et confessez vos péchés; convertissez-vous des mauvaises actions au Seigneur miséricordieux, afin qu'il vous reçoive et efface vos fautes, car il n'aime pas la mort du pécheur dans son péché, mais qu'il se convertisse et revienne; et lui, le recevra et le fera habiter son royaume. Faisons tous une conversion et confessons nos péchés avant que d'être surpris par la mort et mis au nombre des pécheurs, dans la peine de l'Enfer. Ne perdons pas confiance, mais hâtons-nous de nous convertir par la pénitence, par le regret du péché qui nous est fréquent; car celui qui trouve la mort dans la pénitence sera sauvé — et à Dieu la gloire. — Que Dieu fasse miséricorde à celui qui écrit, lit ou possède ce livre. Amen.

À la fin du texte arabe, il y a une croix dessinée, autour de laquelle se trouvent enchevêtrés quelques versets en langue syriaque.

En voici la traduction :

Par cette croix nous nous glorifions.

Par toi nous vaincrons nos ennemis et par ton nom nous foulerons aux pieds ceux qui nous haïssent.

Par la croix nous serons sauvés.

Regardez-la et annoncez cet emblème de la paix et ce signe de la victoire.

La croix est notre espérance, la croix est notre appui, la croix est notre gardien.



BIBLIOGRAPHIE

René RISTELHUEBER, consul de France. *Traditions françaises au Liban*. Préface de M. Gabriel Hanotaux, 8^e, vii-314 pages, 2 cartes, 2 fac-similés, Paris, 1918, Alcan, 6 francs (majoration 10 %).

Certaines parties de cet ouvrage ont paru dans diverses revues. L'auteur, après une esquisse de l'histoire ancienne des maronites, raconte leurs relations avec la France depuis les Croisades jusqu'en 1916 où nos amis ont été emprisonnés, exilés ou pendus. Quelques lettres de Louis XIV et de ses ministres trouvées au Liban dans les papiers d'une des plus vieilles familles maronites, celle des cheikhs Khazen, lui ont donné la première idée de son travail. Il a utilisé les archives du consulat de France à Beyrouth et des affaires étrangères ou de la marine à Paris.

Il a pu ainsi retracer de nombreux épisodes d'histoire religieuse ou civile pleins d'intérêt, jusqu'à l'histoire de la visionnaire Hendiyé qui avait fondé, dès 1750, une congrégation de religieuses du Sacré-Cœur au Liban. Toute la montagne la vénérât comme une sainte, mais les jésuites, qui l'avaient d'abord patronnée, durent ensuite se déclarer contre elle et la dénoncèrent à la cour de Rome. La congrégation du Sacré-Cœur fut dissoute vers 1779.

A noter aussi l'histoire du premier représentant en France du patriarche maronite. Ce fut Jean François Allard, religieux Lazariste, curé de Versailles de 1760 à 1775. Le patriarche lui donna sa procuration à la date du 4 janvier 1771 (p. 259).

Les traditions françaises furent d'ailleurs conservées sous la Révolution : Bonaparte, occupé au siège de Saint-Jean d'Acre, faisait dire aux Maronites : « Moi aussi, je suis catholique romain, et vous verrez que par moi l'Église triomphera et s'étendra au loin » (p. 270), et le général Brune, ambassadeur de la République près de la Sublime-Porte, écrivait, le 12 ventôse an XI, à tous ses subordonnés : « Je me suis fait une règle d'assister tous les dimanches aux cérémonies religieuses... L'exemple que je donne ici doit être suivi dans tout le Levant » (p. 296).

F. NAY.

S. B. Ignazio Efrem H RAHMANI, Patriarca Antiocheno dei Siri. *I Fasti della Chiesa Patriarcale Antiochena*, 4^e, 36-xxxii pages, Paris, Gabalda, 1920, 12 francs.

C'est une conférence faite à Rome, le 18 janvier 1920, par M^{sr} Rahmani, suivie de l'édition et de la traduction d'anciens documents syriaques. L'ouvrage est dédié à Sa Sainteté le pape Benoît XV.

Après avoir rappelé les schismes et les guerres qui ont désolé l'Orient, ainsi que les efforts des Souverains Pontifes pour rétablir l'unité de l'Eglise chrétienne, M^r Rahmani résume l'histoire de l'Eglise d'Antioche et de son apostolat dans tout l'Orient, de ses hommes illustres, de ses saints.

Il trouve occasion, p. 18, de montrer l'importance de la belle langue syriaque toute semblable à sa mère la langue araméenne que parlaient déjà Abraham, Isaac et Jacob, langue de Notre-Seigneur et des Apôtres, qui a laissé son cachet par tout le Nouveau Testament. Il tient (p. 21) à l'existence d'une version syriaque du Nouveau Testament, antérieure à la Peschitto actuelle. Plus tard les Syriens ont traduit les ouvrages grecs, et les ont transmis aux Arabes. M^r Rahmani termine, p. 26, par une étude et une comparaison des anciennes liturgies qu'il connaît si bien.

Les pièces justificatives éditées et traduites sont une liste syriaque (sans doute du VI^e siècle) des sièges épiscopaux qui dépendaient du patriarcat d'Antioche (1) et des pièces syriaques inédites, de grande importance liturgique, empruntées à saint Ephrem (hymne sur le sacerdoce), à saint Jean Chrysostome (Commentaire sur le Baptême et l'Eucharistie), aux canons (arabes) de saint Basile, à Jacques d'Édesse (Commentaire sur les saints mystères) et aux liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile.

F. NAR.

René BASSET, doyen de la faculté des lettres d'Alger. *Mélanges africains et orientaux*, 8^e, 390 pages, Paris, 1915 (Jean Maisonneuve).

M. René Basset a réuni, dans ce volume, vingt-six études publiées par lui dans diverses revues. — I. L'Algérie arabe (p. 1), histoire de la conquête (souvent précaire) du monde berbère par les Arabes et des guerres subséquentes jusqu'en 1500. — II. La littérature populaire berbère et arabe dans le Maghreb et chez les Maures d'Espagne, p. 27, chansons et contes. — III. *Un prétendu chant populaire arabe*, p. 61, copié par M. Le Roux dans un ouvrage de M. R. B. et attribué à tort au sud oranais. — IV. *Les Tolba d'autrefois*, p. 69. Ce sont les étudiants musulmans; les vols et supercheries qu'ils s'attribuent ne les rendent pas intéressants. — V. Notes de voyages, p. 78, en 1882-6, de Soussé à Djerbah, d'Alger à Tanger, au Mزاب et à Ouargla dans le Sahara oranais pour étudier surtout les dialectes berbères. — VI. les cheikhs du Maroc au XVI^e siècle, p. 170. — VII. Un épisode de la deuxième mission Flatters, p. 176. — VIII. Une élégie amoureuse d'Ibn Saïd en-Nas, p. 180. L'auteur est sans

(1) Cette liste est du VI^e siècle au plus tôt, puisqu'elle porte Dara parmi les métropoles. Elle est souvent identique à celle que nous avons éditée *ROC*, t. XIV (1909), p. 214-217, et qui aurait été tirée d'un manuscrit grec de l'an 570.

La liste syriaque renferme moins de noms, car la liste grecque a été plus tard mise à jour. Il se peut aussi que la liste syriaque ne donne que les évêchés occupés par les monophysites à l'époque où elle a été rédigée; elle donne onze suffragants à Mabboug (grec : neut), vingt-cinq à Séleucie d'Isaurie (grec : vingt-quatre). Le syriaque *transcrit* souvent les gentils grecs.

doute originaire de Séville, il est mort en 734 de l'hégire. — VIII. Les sources arabes de Flore et Blanchefor, p. 191. Ce roman est d'inspiration arabe et non grecque. — IX. Rapport sur une mission au Sénégal en 1888, pour étudier les langues, en particulier le berbère, parlées en ce pays, p. 198. — X-XIII. P. 209. Critique d'ouvrages consacrés aux Bambaras, à l'Islam, à Avicenne, à Ghazali, à la reine de Saba. — XIV. Les légendes de saint Tertag et de saint Sousnyos, p. 251. Ces légendes éthiopiennes dérivent pour Tertag (Tiridate) d'une source arménienne et, pour Sousnyos, d'une ancienne source grecque. — Les articles suivants sont consacrés à des critiques de divers ouvrages avec aperçus complémentaires : sur le nord-est de l'Éthiopie (Denys de Rivoire), p. 278. — Les règles attribuées à saint Pacôme (Amélineau, etc.), p. 286; la littérature copte (Galtier), p. 306; contes syriaques (Budge), p. 317; les Noçairis (Dussaud), p. 325; Études persanes (Noeldeke), p. 332; les Mèdes (Delattre), p. 336; légendes de Perse (Montagne), p. 344; contes persans (Clouston), p. 348; la Rose (Joret), p. 353; un recueil de contes de l'Australasie (Bezemer), p. 362. L'ouvrage se termine par une notice sur la vie et les travaux de M. A. de Calassanti-Motyliniski, p. 380, mort à Constantine, le 3 mars 1907.

F. NAI.

AVERROES. *Compendio de Metafisica*, texte arabe, édité, traduit en espagnol et annoté par Carlos Quiros Rodriguez, Madrid, 1919, 8°, xi-308 et 184 pages (Académie royale des sciences morales et politiques).

M. C. Quiros se propose de remplacer les anciennes traductions latines difficiles à trouver et à utiliser. Grâce à un manuscrit de Madrid il a pu améliorer l'édition du texte arabe donnée au Caire, il y a quelques années. Dans son introduction il résume la vie d'Averroès (Aboulwalid Mohammed ben Roschd), né à Cordoue en 1126 de notre ère, mort en 1198, et énumère ses principaux ouvrages de philosophie et de théologie parmi lesquels le présent *compendium* de Métaphysique écrit vers 1178.

Averroès annonce qu'il va résumer la doctrine des livres de la Métaphysique d'Aristote suivant la méthode déjà suivie (pour la physique et la psychologie). Son ouvrage comprend quatre parties. Il classe les sciences, fixe la place de la métaphysique, définit : être, substance, accident, quantité, qualité, essence, acte et puissance, etc. Dans la deuxième partie, ces notions une fois données sont étudiées en détail. Dans la troisième partie, il étudie les modalités de l'être, les diverses acceptions du mot puissance, les rapports de la puissance et de l'acte, l'unité et la multiplicité, la cause première. Dans la quatrième partie, on trouve la notion du premier moteur immobile, la nature du mouvement des corps célestes. Cette partie est très longue, car l'auteur examine les influx divers des corps célestes et ils sont nombreux.

F. NAI.

COURTES NOTICES

Charles DIEHL, membre de l'Institut. *Histoire de l'Empire byzantin*, 8°, vii 248 pages, Paris, Picard, 1919.

M. Diehl résume l'histoire de l'empire grec depuis la fondation jusqu'à la chute de Constantinople. Des tables chronologiques, des cartes, des illustrations complètent l'ouvrage et le rendent aussi attrayant qu'instructif. Le lecteur s'intéressera aux belles périodes de l'histoire de Byzance, aux causes de décadence, aux soubresauts d'un empire qui s'écroule; il verra les barbares venir de partout pour s'attacher à quelque partie de cet empire en décomposition, se massacrer, se supplanter les uns les autres au point que l'on ne peut savoir si les habitants actuels des Balkans et de la Grèce descendent des Huns (p. 32), des Slaves et Bulgares (p. 57, 86, 102), des Turcs Petchénègues (p. 113-141), des Vlaques, de Turcs Comnènes (p. 167), des Latins (p. 170 et 186) ou des Turcs ottomans. Langue et religion, au point de vue ethnographique, sont très secondaires, car princes et sujets, dans ces régions, ont pu changer assez facilement l'une et l'autre.

L'histoire de l'empire byzantin traite d'ailleurs de pays qui préoccupent actuellement tous les Français; ce sont les querelles des Bulgares, Serbes, Grecs, Turcs qui ont amené la grande guerre dont nous sortons à peine et ces querelles ne semblent pas encore éteintes.

Carolus CLEMEN. *Fontes historiae religionis Persicae*, 8°, 116 pages, Bonn, Marcus et Weber, 1920.

M. Clemen a réuni, dans ce petit volume, les *pièces justificatives* utilisées pour composer un ouvrage qui va bientôt paraître sur la religion perse. Il donne d'après les meilleures éditions les *textes grecs et latins* relatifs à la religion perse, il ajoute les principales variantes, celles qui affectent le sens ou intéressent les noms propres. Les auteurs sont disposés par ordre chronologique, depuis Xanthus, Hérodote, Xénophon jusqu'à Michel Glycas et Nicéphore Calliste. M. Clemen annonce d'autres ouvrages analogues, qui figureront sous le titre général de « Sources de l'histoire des religions recueillies chez les auteurs grecs et latins ».

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

	Pages.
I. — LETTRE DE SA SAINTETÉ BENOÎT XV à M^{re} Graffin	3
II. — CANONS PÉNITENTIELS, texte éthiopien édité et traduit par L. Guerrier	5, 345
III. — UNE ANAPHORE SYRIAQUE DE SÈVÈRE D'ANTIOCHIE pour la messe des présanctifiés, par Michel Rajji	25
IV. — LE RITE DE L'EXTRÊME-ONCTION DANS L'ÉGLISE GRÈCO-RUSSE, par M. J. Rouët de Journal	10
V. — LES RELATIONS ENTRE ABGAR ET JÉSUS, texte éthiopien, par S. Grébaut	73, 190, 253
VI. — LA MORT DES MARTYRS D'AKMIN, par S. Grébaut	92, 182
VIII. — APERÇU SUR LES MIRACLES DE JÉSUS, par S. Grébaut	94
IX. — UN RECUEIL D'ÉNIGMES PHILOSOPHIQUES EN LANGUE SY- RIAQUE, par F. Furlani	113
X. — LES MANUSCRITS ÉTHIOPIENS DE M. É. DELORME, par S. Gré- baut	137
XI. — HISTOIRE ET SAGESSE D'AHIKAR d'après le manuscrit de Berlin « Sachan 162 », par F. Nau	118
XII. — HISTOIRES D'ABRAHAM DE KASKAR ET DE BABAI DE NISIBE, par F. Nau	161
XIII. — L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS LES ANCIENNES ÉGLISES ORIENTALES : grecque, arménienne, copte, syrienne, par F. Tourne- bize	173
XIV. — LA PENTECOTE ET LA MISSION DES APÔTRES, par S. Gré- baut	203
XV. — LA LÉGENDE DE JÉSUS-CHRIST ET DU ROI DE TYR, par J. Bo- son	225
XVI. — NOTICE SUR LE MANUSCRIT copte arabe n° 2 de l'Institut catholique de Paris, par L. A. Pochou	241
XVII. — UN TESTAMENT DE N.-S. concernant les invasions des Mongols, par J. Ziadé	261, 133
XVIII. — DOCUMENTS RELATIFS A AHIKAR. Édition et traduction d'un manuscrit de M ^{re} Graffin. Édition d'un manuscrit de M. H. Pognon . ORIENT CHRÉTIEN.	273, 356 29

	Pages.
XIX. — HOMILIES SPIRITUELLES DE MACAIRE, en arabe sous le nom de Simeon stylite, par L. Villecourt	337
XX. — LES MIRACLES DU SAINT ENFANT CYRILIQUE, par S. Grébaut	409
XXI. — LA TRADITION DE L'HYPOTYPOSE, ou traité sur l'ascèse attribuée à saint Grégoire de Nysse, par A. Wilmart	412
XXII. — TABLE DES LEVERS DE LA LUNE pour chaque mois de l'année, par S. Grébaut	422
XXIII. — VARIATIONS DES JOURS ET DES NUITS pour chaque mois de l'année, par S. Grébaut	429

MÉLANGES

I. — LA LÉGENDE DU PARFUM DE MARIE-MADELEINE, par S. Grébaut	106
II. — CONTRIBUTION A LA PHILOGOLOGIE ÉTHIOPIENNE, par S. Grébaut	103, 314, 401
III. — NESTORIUS ET LA MAGIE, par F. Nau	211
IV. — UNE INSCRIPTION GRECQUE D'ÉDESSE : La lettre de N.-S. J.-C. à Abgar, par F. Nau	216
V. — UNE ANECDOTE ECCLÉSIASTIQUE DANS UN RECUEIL DE FABLES D'ÉSOPE, par F. Nau	308
VI. — TABLE DE COMPUT ET DE CHRONOLOGIE. Appendice : les treize cycles, par S. Grébaut	323
VII. — Chronique . — Notes sur quelques publications allemandes (1914-1918) relatives aux études orientales : chronique d'Arbèle; deux inscriptions de Tourfan; l'écriture manichéenne; la fête de l'Épiphanie; Ibn Saad; les Tokharis; le livre d'Amos; les turcs Komans; les scholies de Barhébraeus sur l'Exode; la date de Théodore bar Khoni, les éclipses de soleil dans Agapius; le Pancatantra etc. (<i>F. Nau</i>).....	331

BIBLIOGRAPHIE

I. — P. Gaudenzio ORLANDI F. M. De Area foederis; dissertatio archaeologico-historica (<i>J. Touzard</i>). — Miguel ASIN PALACIOS. La Escatología musulmana en la Divina Comedia (<i>F. Nau</i>). — Ignacio GONZALEZ LABRERA. Viajes de Benjamin de Tudela (<i>F. Nau</i>). — Prosper ALVAREZ. Les Écritures manichéennes (<i>F. Nau</i>).....	107
II. — F. NAI. Documents pour servir à l'histoire de l'Eglise nestorienne (<i>S. Grébaut</i>). — ANNE HERZOG AUS STEIN (<i>Jargau</i>). Die Frau auf den Fürstenthronen der Kreuzfahrerstaaten (<i>S. Grébaut</i>). — Michel FÉCHAUD. Le parler de Kfar Abida. — Étude sur les emprunts syriaques dans les parlers arabes du Liban (<i>F. Nau</i>).....	218

	Pages.
III. — Pierre DEL. Etude sur la liturgie maronite (<i>F. Nau</i>). — Addai SCHER (M ^e) et Robert GRIVEAU. Histoire Nestorienne. Deuxième partie (<i>H.</i>).	335
IV. — René RISTEINERER. Traditions françaises au Liban (<i>F. Nau</i>). — S. B. Ignazio Efrem H. RAHMANI. I Fasti della chiesa patriarcale Antiochena (<i>F. Nau</i>). — René BASSET. Mélanges africains et orientaux (<i>F. Nau</i>). — AVERROES. Compendio de Metafisica, texte arabe édité et traduit par C. QUEROS RODRIGUEZ (<i>F. Nau</i>).	445
Courtes notices. — I. Histoire de l'empire byzantin, par C. DURL. — II. Fontes historiae religionis persicae, par C. CLEMEN.	418

Le Directeur-Gérant :

F. CHARMETANT.







For use in Library only

• • • • •

For use in Library only

1-7 v 21/22
Revue De L Orient Chretien

Princeton Theological Seminary Speer Library



1 1012 00321 9849